



**HAL**  
open science

# La Guinée Équatoriale face au couple Cameroun-Gabon en Afrique centrale (1960-2012) : Histoire d'un petit État en quête d'émancipation et de puissance

Delmas Tsafack

► **To cite this version:**

Delmas Tsafack. La Guinée Équatoriale face au couple Cameroun-Gabon en Afrique centrale (1960-2012) : Histoire d'un petit État en quête d'émancipation et de puissance. Histoire. Université de Dschang (Cameroun), 2018. Français. NNT: . tel-02906136

**HAL Id: tel-02906136**

**<https://shs.hal.science/tel-02906136>**

Submitted on 24 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

*Paix-Travail-Patrie*

\*\*\*\*\*

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

*Scholae Thesaurus Dschangensis Ibi Cordum*

\*\*\*\*\*

RECTORAT  
ÉCOLE DOCTORALE

\*\*\*\*\*

UNITÉ DE FORMATION ET  
RECHERCHE  
DSCHANG SCHOOL OF ARTS AND  
SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

Website : <http://www.univ-dschang.org>

Email: [udsrectorat@univ-dschang.org](mailto:udsrectorat@univ-dschang.org)



REPUBLIC OF CAMEROON

*Peace-Work-Fatherland*

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF DSCHANG

*Scholae Thesaurus Dschangensis Ibi Cordum*

\*\*\*\*\*

CHANCELLERY  
POSTGRADUATE SCHOOL

\*\*\*\*\*

TRAINING AND RESEARCH UNIT  
DSCHANG SCHOOL OF ARTS AND  
SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

Website : <http://www.univ-dschang.org>

Email: [udsrectorat@univ-dschang.org](mailto:udsrectorat@univ-dschang.org)

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

DEPARTMENT OF HISTORY

**La Guinée Équatoriale face au couple  
Cameroun-Gabon en Afrique centrale  
(1960-2012) : Histoire d'un petit  
État en quête d'émancipation  
et de puissance**

Thèse présentée et soutenue publiquement en vue de l'obtention du Doctorat/Ph.D.  
en Histoire

Spécialisation : Histoire des Relations Internationales

Par:

**Charly Delmas NGUEFACK TSAFACK**

*Titulaire d'un Master en Histoire des Relations Internationales*

Matricule : 05L323

Thèse soutenue le 29 mars 2018 devant le jury composé de :

**Président :** -ABWA Daniel, Professeur, Université de Yaoundé 1

**Rapporteurs :** -EFOUA MBOZO'O Samuel, Professeur, Université de Yaoundé 1  
-SAHA Zacharie, Chargé de Cours, Université de Dschang

**Membres :** -DIKOUME Albert François, Maitre de Conférences, Université de Douala  
-KOUOSSEU Jules, Maitre de Conférences, Université de Dschang

À la mémoire de

**Dr Yves Alexandre Chouala**

&

**Dr Jean Bedel Norodom Kiari**

Qui ont transformé ma vie de jeune chercheur et qui ont été brutalement arrachés à la vie juste au moment où je commençais la rédaction de cette thèse.

Que leur âme repose en paix.

## REMERCIEMENTS

Cette thèse est le fruit d'un long labeur. Pour son élaboration, elle a bénéficié du concours multiforme d'un certain nombre de personnes auxquelles je tiens à témoigner ma gratitude.

L'expression de ma profonde reconnaissance va en premier lieu au Pr. Samuel Efoua Mbozo'o et au Dr Zacharie Saha qui ont co-dirigé cette thèse. Bons maîtres exigeants par leurs remarques constructives et leurs conseils prodigués à quelqu'un qui en ressent l'honneur, ils auront constitué pour moi une incitation à l'excellence.

Ma gratitude et ma reconnaissance vont également à l'endroit des enseignants du Département d'Histoire de l'Université de Dschang, qui ont contribué à notre formation et dont les multiples critiques formulées lors des séminaires doctoraux organisés par le Département ont été d'une grande importance pour cette thèse.

Ma gratitude va aussi au Pr. Jean Koufan, qui m'a orienté dans ce domaine de recherche. Mes sincères remerciements au Pr. Issa Saibou, pour ses précieux conseils qui m'ont permis de finaliser ce travail. J'ai aussi une dette de reconnaissance envers le Pr. Yves Paul Mandjem qui m'a permis, pendant la durée de mes recherches, d'enrichir mon argumentaire. Que le Pr. Joseph Keutcheu et le Dr. Alexandre T. Djimeli trouvent ici ma reconnaissance pour leurs conseils et leur soutien pour l'aboutissement de ce travail.

Merci à S.E.M. Paul Gérard Nsah-Voundy de l'Ambassade du Cameroun en Chine, qui a bien voulu m'offrir une copie de sa thèse de Doctorat sur la Guinée Équatoriale pour exploitation. Merci à Ulrich Tadajeu et Marius Fonkou pour avoir lu et commenté quelques chapitres de cette thèse.

Je remercie ma mère, Pauline Neka, pour les énormes efforts constamment consentis afin que je puisse continuer mon aventure académique. Toute ma reconnaissance à ma très chère épouse Romine Feulefack et à mes enfants Keïta Nguefack Tsafack Kange, Cœtus Le Bonheur Nguefack Fozong et Shandy Grâce Nguefack Neka, qui ont pu supporter mon éloignement du domicile familial pendant ma recherche doctorale. Mes sincères remerciements à ma belle mère Thérèse Teunwa pour tous les sacrifices consentis pour soutenir ma famille lors de ma formation à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun et de la préparation de cette thèse.

Mes remerciements vont également au Dr Jean Djoukeng, qui m'a toujours encouragé et soutenu tant moralement que financièrement pendant toute la durée de ma recherche doctorale. Que Me Joseph Nguéfack et son épouse Jacqueline Akawoung Tsane trouvent ici l'expression de ma reconnaissance pour tout l'encadrement qu'ils ont bien voulu m'accorder pendant ma recherche doctorale. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à l'élite Fossong-Wentcheng de Yaoundé, en particulier, les membres de l'Association des Forces Actives Fossong-Wentcheng de Yaoundé (AFAWY) pour leur soutien moral et financier indéfectible, en l'occurrence Messieurs Lucas Djoudji, Jean Nekdem et Maurice Dongfack.

Que mes amis Dr William Pokam, Dr Christian Fouelefack, Yanic Kenhoung, Yanick Janal Libom, Darius Sidoine Keunang, Thiery Djifack, avec qui j'ai souvent discuté à propos de mes recherches, trouvent en ce travail ma profonde gratitude. Je remercie Monsieur Amadou Njyou Njikam, en service à la scolarité de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun pour son amitié renouvelé pendant mon séjour de recherche dans cette institution.

Ma reconnaissance va également à l'endroit de mes frères et sœurs Baudelaire Tsafack, Daniel Aliabong, Valdin Tsafack, Nicole Sontia, Calvin Tsafack, Joseline Ahounfack, Pamela Tsafack, Charnelle Tsafack et Benjo Tsafack qui m'ont toujours soutenu dans la poursuite de mes études.

À tout le personnel de la bibliothèque de l'IRIC, avec qui j'ai partagé un bon moment de ma recherche doctorale, je leur adresse mes sincères remerciements.

Que tous ceux qui ont contribué moralement ou matériellement à la réalisation de ce travail m'excusent de ne pas pouvoir les citer individuellement. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

La reconnaissance du rôle joué par ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail n'implique en rien leur responsabilité dans quelque imperfection que recèlerait notre œuvre.

Delmas Tsafack

Yaoundé, janvier 2015

# TABLE DES MATIERES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>ii</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>iv</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>xviii</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>xix</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>xx</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	<b>1</b>
<b>I. Choix du sujet</b> .....	<b>5</b>
A. Motivations du choix .....	5
B. Intérêt de l'étude.....	6
<b>II. Justification des bornes chronologiques et géographiques</b> .....	<b>7</b>
<b>III. Cadre conceptuel et théorique</b> .....	<b>7</b>
A. Clarification conceptuelle .....	8
1. Couple Cameroun-Gabon.....	8
2. Intégration régionale.....	11
3. Afrique Centrale .....	13
4. Petit État .....	17
5. Puissance .....	23
B. Considérations théoriques .....	25
1. Le réalisme .....	26
2. L'intergouvernementalisme.....	27
3. La théorie des jeux.....	30
4. L'interdépendance .....	31
<b>IV. Revue de littérature</b> .....	<b>32</b>
A. La quête de puissance de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale... 32	
B. Histoire de la Guinée Équatoriale et de ses relations avec le couple Cameroun-Gabon.....	36
C. Les notions de couple et d'alliance en Afrique Centrale .....	39
D. Le petit État en relations internationales.....	40
<b>V. Problématique</b> .....	<b>43</b>
<b>VI. Hypothèses</b> .....	<b>44</b>
A. Hypothèse principale.....	44
B. Hypothèses secondaires.....	44
<b>VII. Méthodologie</b> .....	<b>45</b>
A. Sources et documentation .....	45
1. La recherche documentaire.....	45
2. Sources de documentation .....	46
B. Approches méthodologiques .....	46
1. L'approche politiste et internationaliste .....	47
2. L'approche sociologique et ethnologique .....	47
3. L'interdisciplinarité au niveau méthodologique.....	48
C. Modèle d'analyse des données récoltées.....	48

<b>PREMIÈRE PARTIE : LA GUINÉE ÉQUATORIALE ET LE COUPLE CAMEROUN-GABON : ENTRE AIDE, CONFLICTUALITÉ ET COOPÉRATION (1960 - 1979) .....</b>	<b>50</b>
<b>CHAPITRE 1 : LES FONDEMENTS DES RELATIONS ENTRE LA GUINÉE ÉQUATORIALE ET LE COUPLE CAMEROUN - GABON.....</b>	<b>52</b>
<b>I. Une proximité géographique marquée par des affinités ethniques et un désir de regroupement des peuples-frontières .....</b>	<b>53</b>
A. La proximité géographique de la Guinée Équatoriale, du Cameroun et du Gabon.....	53
B. Les affinités ethniques entre le couple Cameroun-Gabon et la Guinée Équatoriale.....	54
1. Les Pygmées.....	55
2. Les Bantu.....	56
a. Les Fang.....	56
b. Les Ndowé.....	58
c. Les Bujeba et les Bubi.....	60
C. Le désir de regroupement ethnique des peuples des trois pays.....	62
1. La nostalgie du regroupement fang précolonial.....	62
a. L' <i>Elar Ayong</i> : mythologie unificatrice des peuples fangs....	63
b. Le bwiti : identité culturelle des fang du Cameroun, du Gabon et de la Guinée Équatoriale.....	67
2. Le regroupement Pongwé-Ndowé du Gabon et de la Guinée Équatoriale.....	70
<b>II. Les mouvements migratoires entre les trois pays à l'époque coloniale.....</b>	<b>71</b>
A. Les migrations des populations gabonaises et camerounaises vers la Guinée Espagnole.....	71
B. Migrations des hispano-guinéens vers le Cameroun et le Gabon.....	73
<b>III. L'irrégentisme camerounais sur la Guinée Équatoriale.....</b>	<b>74</b>
A. Les puissances colonisatrices du Cameroun à l'assaut du <i>no man's land</i> hispano-guinéen.....	74
1. Les appétits allemands et anglais sur la Guinée Espagnole.....	75
2. La France, principale menace contre l'Espagne à propos de son territoire hispano-guinéen.....	75
B. La Guinée « Camerounaise » ou Espagnole ?.....	76
1. La classe politique camerounaise et la revendication du territoire hispano-guinéen.....	77
2. Une idée soutenue par des partis nationalistes hispano-guinéens..	80
3. L'échec de l'idée irrédentiste.....	81

a.	L'autonomie de la Guinée Espagnole, un frein à l'union Cameroun-Guinée Espagnole .....	81
b.	L'Espagne et les autres États voisins de la Guinée Espagnole comme acteurs de l'échec du projet camerounais d'unification.....	82
	<b>CHAPITRE 2 : LE CAMEROUN ET LE GABON DANS LE PROCESSUS DE DÉCOLONISATION DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE .....</b>	<b>87</b>
	<b>I. Le contexte d'accèsion de la Guinée Équatoriale à l'indépendance.....</b>	<b>88</b>
A.	Des premières revendications nationalistes à l'autonomie interne .....	89
1.	De la création de la <i>Cruzada Nacional de Liberación</i> à la provincialisation de la Guinée Équatoriale .....	89
2.	La Guinée Espagnole : de la provincialisation à l'autonomie interne	91
B.	La Guinée Espagnole sur le chemin de l'indépendance. De l'autonomie interne à la libération .....	92
1.	Le contenu de l'autonomie .....	93
2.	L'officialisation des activités politiques en Guinée Espagnole par l'Espagne .....	94
3.	La Conférence Constitutionnelle de Madrid et l'élection du Président de la République.....	96
a.	Une conférence constitutionnelle sur fond de rivalités politiques.....	96
b.	Les élections générales et la proclamation de l'indépendance de la Guinée Équatoriale.....	98
	<b>II. Les différents volets de la participation du Cameroun et du Gabon dans le processus de décolonisation de la Guinée Équatoriale.....</b>	<b>100</b>
A.	Le Gabon au chevet de la Guinée Espagnole à propos de son indépendance .....	100
1.	Les mobiles de l'implication du Gabon dans la décolonisation de la Guinée Équatoriale.....	100
2.	Le soutien politique du Gabon à l'indépendance de la Guinée Espagnole .....	104
B.	Le Cameroun et la gestion des réfugiés de la Guinée Espagnole fuyant la répression coloniale .....	105
1.	Les causes du problème des réfugiés hispano-guinéens et leur situation au Cameroun.....	106
2.	La gestion des réfugiés au Cameroun.....	107
3.	L'aide financière et éducative aux réfugiés.....	109
	<b>III. Les soutiens camerounais et gabonais aux mouvements nationalistes de la Guinée Espagnole.....</b>	<b>110</b>
A.	Encouragement des activités politiques des mouvements nationalistes de la Guinée Espagnole au Cameroun et au Gabon .....	111
B.	Les aides financières aux mouvements nationalistes hispano-guinéens..	113



C. Les pressions de Yaoundé et de Libreville sur Madrid à propos de la décolonisation de la Guinée Espagnole .....	114
<b>CHAPITRE 3 : LA GUINÉE ÉQUATORIALE ET SES VOISINS FRANCOPHONES PENDANT LE RÈGNE DE MACÍAS NGUÉMA (1968- 1979) .....</b>	<b>119</b>
<b>I. La rupture diplomatique de la Guinée Équatoriale avec l'Espagne et l'alliance avec les pays communistes comme menace au couple Cameroun- Gabon .....</b>	<b>120</b>
A. Les relations bilatérales Espagne-Guinée Équatoriale post indépendante imprégnées de défiance .....	121
1. Des relations politiques tendues .....	121
2. Des relations économiques affectées par la crise diplomatique ...	124
B. L'abandon de la Guinée Équatoriale par l'Espagne et l'alliance avec les pays communistes .....	126
1. La présence soviétique en Guinée Équatoriale pendant la dictature nguémiste .....	126
2. La crainte du Cameroun et du Gabon de la présence soviétique à leur voisinage .....	128
<b>II. La gestion des réfugiés du régime nguémiste au Cameroun et au Gabon: entre aide humanitaire et contestation .....</b>	<b>131</b>
A. Les réfugiés du régime nguémistes au Cameroun et au Gabon .....	131
1. Le Gabon et les réfugiés du régime nguémiste .....	131
2. Le Cameroun et la gestion des réfugiés de la Guinée Équatoriale sous Macías Nguéma .....	133
B. La réaction des Équato-guinéens face au traitement de leurs ressortissants au Cameroun et au Gabon. ....	137
<b>III. Les problèmes frontaliers et territoriaux entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones sous Macías Nguéma .....</b>	<b>140</b>
A. Les litiges frontaliers entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones : un problème colonial .....	140
B. Les différends frontaliers et territoriaux entre la Guinée Équatoriale et le Gabon .....	142
C. Les contentieux frontaliers entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale.	145

**DEUXIÈME PARTIE : LE NOUVEAU VISAGE DE LA GUINÉE  
ÉQUATORIALE EN AFRIQUE CENTRALE ET SON IMPACT SUR SES  
RELATIONS AVEC LE COUPLE CAMEROUN-GABON DEPUIS 1979 . 149**

**CHAPITRE 4 : LE COUP D'ÉTAT FRATRICIDE DE 1979 ET LE  
REVIREMENT DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA GUINÉE  
ÉQUATORIALE .....**

**I. Le Coup de Force parricide du palais .....**

A.	Le Coup d'État du 3 août 1979 en Guinée Équatoriale. Des origines à l'exécution de Macías Nguéma .....	152
1.	Le putsch du 3 août 1979 : un coup d'État prévisible .....	152
2.	Macías Nguéma : de la déchéance du 3 août à la fusillade du 29 septembre 1979 .....	155
a.	La prise du pouvoir par le Conseil Militaire Supérieur.....	155
b.	Le procès de l' « oncle-père » d'Obiang Nguéma Mbasogo	159
B.	Le Coup d'État en Guinée Équatoriale vu par les voisins et la presse.	161
1.	La réaction des pays voisins .....	161
2.	La lecture de la presse camerounaise et panafricaine.....	163
a.	La presse camerounaise : une presse anti-nguémiste .....	163
b.	La presse panafricaine entre neutralité et prise de position .	167
<b>II.</b>	<b>Les nouveaux « hommes forts » de Malabo : pour une nouvelle politique étrangère de la Guinée Équatoriale .....</b>	<b>171</b>
A.	Le nouveau discours de politique intérieure comme quête de légitimité extérieure .....	171
1.	La promotion de l'image de marque du nouveau régime.....	172
2.	La promotion des Droits de l'Homme.....	175
a.	Une forte reconnaissance constitutionnelle des libertés individuelles .....	175
b.	Une Constitution intégrant des principes démocratiques.....	177
3.	La relance de l'économie.....	178
B.	Le changement de discours équato-guinéen vis-à-vis de l'Espagne et des voisins francophones .....	180
1.	Le retour de l'Espagne sur la scène équato-guinéenne .....	180
2.	Un discours favorable au bon voisinage avec le Cameroun et le Gabon .....	184
	<b>CHAPITRE 5 : L'APAISEMENT DES TENSIONS ENTRE LA GUINÉE ÉQUATORIALE ET SES VOISINS FRANCOPHONES APRÈS LE COUP D'ÉTAT .....</b>	<b>187</b>
<b>I.</b>	<b>L'impact du Coup d'État sur les relations entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones.....</b>	<b>188</b>
A.	La réactualisation des accords de coopération entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon.....	189
1.	La réactualisation des accords avec le Cameroun .....	189
2.	La reconfiguration des relations entre la Guinée Équatoriale et le Gabon .....	191
B.	Le retour des commissions mixtes entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones : un catalyseur de l'accélération du rapatriement volontaire des réfugiés .....	194
1.	Le retour des commissions mixtes .....	194
a.	Les commissions mixtes Cameroun-Guinée Équatoriale après le coup d'État .....	194

b. Les Commissions mixtes Gabon-Guinée Équatoriale après le putsch du 3 août 1979 .....	200
2. Le rapatriement volontaire des réfugiés équato-guinéens du Cameroun et du Gabon.....	201
a. Un rapatriement volontaire conduit par l'ONU .....	202
b. Le rapatriement des réfugiés équato-guinéens : une instruction gouvernementale camerounaise.....	204
<b>II. L'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC : résultat de l'apaisement des tensions .....</b>	<b>205</b>
A. Les mobiles de l'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC.....	206
1. L'indigence du petit État .....	206
2. Le rapprochement avec la France.....	207
a. Intégration de la Guinée Équatoriale dans l'UDEAC : le vieux rêve français.....	208
b. L'arrivée d'Obiang Nguéma au pouvoir et la réalisation du rêve français.....	209
3. L'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC : entre instauration d'un climat de confiance et de fraternité envers les voisins et respect des principes de l'OUA .....	212
4. L'isolement géographique et linguistique de la Guinée Équatoriale	215
B. Les sommets de l'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC.....	216
1. La Guinée Équatoriale, invité observateur au sommet de l'UDEAC de Yaoundé (1982).....	216
2. Bangui 1983 : la Guinée Équatoriale, cinquième membre de l'UDEAC.....	219
<b>CHAPITRE 6 : LE DÉCLIN DU COUPLE CAMEROUN-GABON ET LA NAISSANCE D'AUTRES ALLIANCES STRATÉGIQUES EN AFRIQUE CENTRALE COMME OPPORTUNITÉ DU RÉVEIL DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE .....</b>	<b>221</b>
<b>I. Le laxisme du leadership camerounais et l'essoufflement économique du Gabon : pour une émergence de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale</b>	<b>222</b>
A. Le Cameroun, un « leader naturel » laxiste ?.....	223
1. Le Cameroun, leader naturel de la zone CEMAC.....	223
2. Le Nigeria, un partenaire privilégié au détriment des États membres de la CEMAC .....	227
B. La chute économique du Gabon, terreau favorable à la montée en puissance de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale .....	228
1. La fin de l'ère pétrolière au Gabon et l'émergence de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale.....	228
a. L'épuisement de la rente pétrolière gabonaise.....	228
b. Une baisse de la production pétrolière avec des conséquences sur les plans économique et politique.....	230

c. Une chute des revenus pétroliers source des mouvements sociaux .....	232
2. La disparition d'Omar Bongo Ondimba, facteur de la baisse de la côte d'influence du Gabon dans la CEMAC.....	234
<b>II. La fissure du couple Cameroun-Gabon en Afrique Centrale, une opportunité pour un leadership équato-guinéen .....</b>	<b>236</b>
A. La difficile collaboration entre les Chefs d'État du Cameroun et du Gabon en matière de leadership sous-régional.....	236
1. Le refroidissement de la coopération bilatérale Cameroun-Gabon depuis 1967 .....	236
2. La lutte pour le contrôle du leadership sous-régional comme un facteur de destruction du couple Cameroun-Gabon.....	239
B. La BVMAC au cœur de la lutte de leadership entre le Cameroun et le Gabon.....	243
1. Aux origines de la BVMAC .....	244
2. La bataille autour de la domiciliation de la BVMAC au Cameroun ou au Gabon .....	246
<b>III. La naissance d'autres alliances stratégiques en Afrique Centrale.....</b>	<b>249</b>
A. Le couple Cameroun-Tchad comme nouveau moteur du processus d'intégration régionale en Afrique Centrale.....	249
B. Le couple Gabon-Congo : contrepoids au couple septentrional ? .....	252
C- Les nouvelles alliances stratégiques à l'assaut des autres États de l'Afrique Centrale.....	254
1. Les difficultés de coopération entre les pivots des couples et les États tampons .....	254
2. La stratégie de coopération du couple septentrional avec les États tampons .....	256
3. Le couple méridional et les électrons libres .....	257

**TROISIÈME PARTIE : LE PETIT ÉTAT ÉQUATO-GUINÉEN ET LA QUÊTE DE LEADERSHIP SOUS-RÉGIONAL : DES RÉSULTATS PROBANTS..... 259**

**CHAPITRE 7 : LA DÉCOUVERTE ET L'EXPLOITATION DE LA MANNE PÉTROLIÈRE EN GUINÉE ÉQUATORIALE : UN ÉLÉMENT FAVORABLE À SA MONTÉE EN PUISSANCE EN AFRIQUE CENTRALE..... 261**

**I. La production pétrolière de la Guinée Équatoriale..... 262**

A. Les activités d'exploration et les compagnies exploitantes .....	262
1. Le pétrole : une ressource recherchée et discutée en Guinée Équatoriale depuis les années 1960.....	263
a. Les investissements de la Guinée Équatoriale dans l'exploration du pétrole entre 1960 et 1979.....	263

b. La bataille des compagnies françaises et espagnoles et l'échec des recherches pétrolières en Guinée Équatoriale de 1980 à 1990 .....	264
2. La découverte et l'exploitation des premiers gisements pétroliers équato-guinéens depuis le début des années 90 .....	268
a. Évolution de l'exploitation pétrolière en Guinée Équatoriale .	268
b. Le pétrole équato-guinéen et les convoitises des multinationales.....	271
B. Des revenus financiers énormes .....	277
1. Le poids de la manne pétrolière dans l'économie équato-guinéenne	277
2. Des indices économiques et financiers en nette amélioration.....	281
<b>II. Le pétrole et le développement de la Guinée Équatoriale .....</b>	<b>283</b>
A. Un développement guidé par le Programme National de Développement Économique et Social (PNDES).....	283
1. Fondements et objectifs du PNDES .....	283
2. La quintessence du PNDES .....	285
B. La Guinée Équatoriale : un eldorado pétrolier .....	288
1. Un développement accéléré avec des infrastructures à la pointe .	289
a. Une modernisation résultante de l'afflux des investissements directs étrangers (IDE).....	289
b. La Guinée Équatoriale : un pays à visage reluisant .....	292
c. Un réseau de communication en développement exponentiel.	297
<b>CHAPITRE 8 : LE « PETIT FRÈRE » DEVENU GRAND : LES INDICATEURS DE LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE FACE AU COUPLE CAMEROUN-GABON DANS LA ZONE CEMAC.....</b>	<b>300</b>
<b>I. La découverte du pétrole en Guinée Équatoriale et la multiplication des crises avec le Cameroun .....</b>	<b>301</b>
A. Les « indécitesses » de Malabo vis-à-vis de Yaoundé depuis le début des années 2000 .....	302
1. L'option pour une ligne diplomatique anti-camerounaise .....	302
2. La Guinée Équatoriale : « invité surprise » dans le conflit frontalier Cameroun-Nigeria au sujet de la péninsule de Bakassi .....	305
a. Contexte historique de l'intervention de la Guinée Équatoriale dans l'Affaire Bakassi.....	305
b. L'incursion de la Guinée Équatoriale dans l'Affaire Bakassi .	307
3. Les expulsions répétitives des camerounais de la Guinée Équatoriale .....	310
B. La crise diplomatique de 2004 entre Yaoundé et Malabo .....	312
1. Les mobiles de la crise .....	312
a. Les accusations répétées de la Guinée Équatoriale envers le Cameroun à propos de la déstabilisation de « l'émirat pétrolier » .....	313

b. L'encerclement de l'Ambassade du Cameroun à Malabo et l'opération de « chasse aux sorcières camerounaises » de mars 2004.....	319
2. Le « rappel en consultation » de l'Ambassadeur du Cameroun à Malabo : point culminant de la crise diplomatique Cameroun-Guinée Équatoriale.....	321
a. Les enjeux du rappel en consultation de l'Ambassadeur.....	321
b. Le rappel de l'ambassadeur et le dénouement de la crise diplomatique.....	324
<b>II. La résurgence des problèmes frontaliers et territoriaux entre la Guinée Équatoriale et le Gabon .....</b>	<b>326</b>
A. La permanence d'un conflit sans fin.....	327
1. L'échec des négociations bilatérales de 1993 à 2003.....	328
2. Les médiations sans succès de l'ONU de 2003 à 2008.....	332
B. La crise et ses conséquences sur la dynamique d'intégration sous-régionale en Afrique Centrale.....	335
<b>CHAPITRE 9 : LES RÉSULTATS DE LA QUÊTE DU LEADERSHIP SOUS-RÉGIONAL PAR LA GUINÉE ÉQUATORIALE.....</b>	<b>337</b>
I. Revendications et obtention de la réforme institutionnelle de la CEMAC par la Guinée Équatoriale.....	338
A. Les différentes pressions de la Guinée Équatoriale pour son association aux prises de décisions au sein de la CEMAC depuis le début des années 2000 .....	339
B. L'audit institutionnel de la CEMAC : des recommandations favorables aux revendications de la Guinée Équatoriale .....	343
1. Les problèmes majeurs des institutions et organes de la CEMAC relevés par l'audit institutionnel.....	344
2. Les solutions envisagées et les recommandations.....	348
3. La Guinée Équatoriale : État pilote de la réforme institutionnelle de la CEMAC.....	350
<b>II. La Guinée Équatoriale en zone CEMAC : de la rupture du Consensus de Fort Lamy à l'affirmation de son leadership .....</b>	<b>353</b>
A. La rupture du Consensus de Fort-Lamy : grande victoire de la Guinée Équatoriale au sein de la CEMAC.....	353
1. Le Consensus de Fort-Lamy : une entente tacite au sein de la communauté .....	353
a. Le Consensus de Fort-Lamy .....	353
b. La rupture du Consensus de Fort-Lamy.....	355
2. Les actions de la Guinée Équatoriale pour le démantèlement du Consensus de Fort-Lamy.....	356
a. Les velléités hégémoniques de la Guinée Équatoriale depuis 2006 et le combat pour la gouvernance des institutions communautaires .....	356

b. Le combat de la Guinée Équatoriale contre les fondamentaux du Consensus de Fort-Lamy .....	362
B. Les résultats de la quête du leadership sous-régional .....	364
1. Le principe de rotation aux postes de responsabilité des institutions communautaires. Pour une redistribution des rôles au sein de la CEMAC.....	365
2. Les postes clés obtenus par la Guinée Équatoriale.....	366
a. Malabo, siège du Parlement Communautaire de la CEMAC..	367
b. Le Gouverneur de la BEAC, un poste stratégique en zone CEMAC occupé par la Guinée Équatoriale.....	368
c. La Guinée Équatoriale s'adjuge le poste de Vice-Président de la commission CEMAC .....	369
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>371</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>377</b>
<b>SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>378</b>
<b>Index.....</b>	<b>411</b>

## LISTE DES SIGLES

AA : Affaires Administratives

AEF : Afrique Équatoriale Française

AFP: Agence France Presses

AIE : Agence Internationale de l'Énergie

ANRD: Alianza Nacional de Restauración Democrática

ANY: Archives Nationales de Yaoundé

AOSIS : Alliance of Small Island States

APA: Affaires Politiques et Administratives

API : American Petroleum Institute

BAD : Banque Africaine de Développement

BADEA : Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique

BDEAC : Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale

BEAC: Banque des États de l'Afrique Centrale

BEP : Bureau Extérieur de Paris

BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

BRGM : Bureau Français de Recherches Géologiques et Minières

BVMAC : Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale

CAMSUCO: Cameroon Sugar Company

CDE: Centro de Desarrollo de la Educación

CEE : Communauté Économique Européenne

CEE : Conseil Œcuménique des Églises



CEEAC : Communauté Économique des États de l’Afrique Centrale

CELLCOM : Cellule de Communication

CEMAC : Communauté Économique et Monétaire de l’Afrique Centrale

CIJ : Cour Internationale de Justice

CMS: Conseil Militaire Supérieur

CNLGE: Cruzada Nacional de Liberación de Guinea Ecuatorial

CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

COFIL : Comité de Pilotage

DSX : Douala Stock Exchange

EEC : Église Évangélique du Cameroun

FAO : Fonds des Nations Unies pour l’Agriculture

FED : Fonds Européen de Développement

FEMEC : Fédération des Églises et Missions Évangéliques du Cameroun

FLSH : Faculté des Lettres et Sciences Humaines

FMI : Fonds Monétaire International

FRENAPO : Front National et Populaire de Libération

GEPSA: Guineo-Española de Petróleo S.A

HCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

IDE : Investissements Directs Étrangers

IDH : Indice du Développement Humain

INTELCAM : International Telecommunication of Cameroon

IPGE: Idea Popular de Guinea Ecuatorial

IRIC : Institut des Relations Internationales du Cameroun

MANC : Mouvement d'Action Nationale

MINAE : Ministre des Affaires Étrangères

MINREX: Ministère des Relations Extérieures

MOLIFUGE: Movimiento de Liberación de Futura de Guinea Ecuatorial

MONALIGE: Movimiento Nacional de Liberación de Guinea Ecuatorial

MPIGE: Movimiento Pro-Independencia de Guinea Ecuatorial

MPRI : Military Professional Ressources Inc.

MUNGE: Movimiento de Unión Nacional de Guinea Ecuatorial

OLGE: Organización de Liberación de Guinea Ecuatorial

ONU: Organisation des Nations Unies

ORSTOM : Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer

OUA: Organisation de l'Unité Africaine

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PETROGAB : Société Nationale Pétrolière du Gabon

PGP : Parti Gabonais du Progrès

PIB: Produit Intérieur Brut

PNB : Produit National Brut

PNDES : Programme National de Développement Économique et Social

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPTE : Pays Pauvres très Endettés

PUF: Presses Universitaires de France

PUN: partido Único Nacional

PUNT: Partido Único Nacional de Trabajadores

PUY : Presses Universitaires de Yaoundé

SDN: Société des Nations

SOSUCAM : Société Sucrière du Cameroun

SPAEF : Société des Pétroles de l’Afrique Équatoriale Française

TCI : Taxe Communautaire de l’Intégration

UA : Union Africaine

UAM: Union Africaine et Malgache

UC : Union Camerounaise

UDEAC : Union Douanière et Économique des États de l’Afrique Centrale

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l’Éducation, la Science et la Culture

UNICEF : United Nations Child’s Funds

UNITAR : United Nations Institute for Training and Research

UNTK : Union Tribale Ntem-Kribi

UPC : Union des Populations du Cameroun

URSS : Union des Républiques Socialistes et Soviétiques

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### Cartes

Carte n°1 : États membres de la CEMAC.....	54
Carte n°2 : Frontière théorique Nord-Est de la Guinée Équatoriale avec le Cameroun et le Gabon.....	145
Carte n°3 : Frontière maritime selon le Gabon.....	327
Carte n°4 : Les revendications territoriales de la Guinée Équatoriale...	327
Carte n°5 : Chevauchement des zones d'exploitation pétrolière concédées par le Gabon et la Guinée Équatoriale aux multinationales.....	328

### Graphiques

Graphique n°1 : Évolution de la production pétrolière de la Guinée Équatoriale de 1998 à 2010.....	270
Graphique n°2 : Évolution du PIB par habitant de la Guinée Équatoriale en USD.....	281
Graphique n°3 : Évolution des IDE entrant en Guinée Équatoriale entre 1970 et 2004 en millions de \$ US.....	290

### Photos

Photo n°1 : Macías Nguéma lors de sa comparution au cinéma Marfil.....	156
Photo n°2 : Le Président équato-guinéen, Obiang Nguéma Mbasogo (à l'extrême gauche) à côté des chefs d'État de l'UDEAC à Yaoundé en décembre 1982.....	216
Photo n°3 : Imeuble de la CCEI Bank à Malabo.....	293
Photo n°4 : Autoroute à six voies à la sortie de l'aéroport de Malabo.....	297

## RÉSUMÉ

La présente thèse dont le thème est « *La Guinée Équatoriale face au couple Cameroun-Gabon en Afrique Centrale (1960-2012) : Histoire d'un petit État en quête d'émancipation et de puissance* », a pour objet de retracer l'histoire des relations entre le couple Cameroun-Gabon et la Guinée Équatoriale dans le processus d'intégration régionale en Afrique Centrale en insistant sur la quête de puissance de la Guinée Équatoriale dans la sous-région. Cette thèse a pour ambition de répondre à la question principale suivante : en quoi l'attitude et les actes de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale relèvent-ils d'une quête d'émancipation et de puissance vis-à-vis du couple Cameroun-Gabon ? Cette thèse utilise une approche interdisciplinaire basée sur une analyse qualitative et de contenu de diverses sources.

De 1960 à 1979, les relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon ont oscillé entre coopération, aide et conflictualité. À la suite d'un coup d'État renversant Macías Nguéma, Obiang Nguéma Mbasogo apaisa les relations avec ses deux voisins francophones, ce qui conduisit à l'adhésion de son pays à l'UDEAC. Étant très pauvre, la Guinée Équatoriale ne disposait d'aucun poste de responsabilité de haut niveau, n'abritait aucune institution communautaire et n'en revendiquait pas. En 1990, la découverte et l'exploitation du pétrole en Guinée Équatoriale ont changé le visage de ce pays dans la sous-région et lui ont permis de revendiquer et d'avoir la réforme institutionnelle de la CEMAC. Cette réforme institutionnelle a permis à la Guinée Équatoriale de s'adjuger des postes de responsabilité de haut niveau dans la CEMAC au grand dam du couple Cameroun-Gabon. La thèse conclut que malgré toutes les manœuvres entreprises par la Guinée Équatoriale en zone CEMAC à propos du leadership, elle ne dispose pas de tous les critères lui permettant de devenir la première puissance de la sous-région.

**Mots-clés :** Couple Cameroun-Gabon, Guinée Équatoriale, Intégration régionale, Afrique Centrale, Émancipation, quête de puissance, Petit État, Pétrole

## ABSTRACT

This thesis dissertation whose topic is " *La Guinée Équatoriale face au couple Cameroun-Gabon en Afrique Centrale (1960-2012) : Histoire d'un petit État en quête d'émancipation et de puissance* ", aims at tracing the history of relations between the Cameroon-Gabon pair and Equatorial Guinea in the process of regional integration in Central Africa, emphasizing the quest of power by Equatorial Guinea in the sub-region. It also aims at answering the main question: How do the attitude and acts of Equatorial Guinea in Central Africa explain the quest for emancipation and power vis-à-vis the Cameroon-Gabon pair? This thesis uses an interdisciplinary approach based on qualitative and content Analysis from various sources.

From 1960 to 1979, relations between Equatorial Guinea and Cameroon-Gabon pair fluctuated between cooperation, aid and conflict. Following a coup overthrowing Macías Nguema, Obiang Nguema Mbasogo soothed relations with his two francophone neighbors, which led to the accession of his country to the UDEAC. Being very poor, Equatorial Guinea had no position of senior responsibility; any community institution had its headquarter in Equatorial Guinea and the country did not claimed it. In 1990, the discovery and exploitation of oil in Equatorial Guinea changed the face of this country in the sub-region and enabled him to claim and have the institutional reform of CEMAC. This institutional reform enabled Equatorial Guinea to gain senior leadership positions within the CEMAC to the dismay of the Cameroon-Gabon pair. The thesis concludes that despite all the maneuvers of Equatorial Guinea in the CEMAC zone about leadership; it does not have all the criteria enabling it to become the leading power in the sub-region.

**Keywords:** Cameroon-Gabon pair, Equatorial Guinea, Regional Integration, Central Africa, Emancipation, Quest for power, Small state, Oil.

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

*« La Guinée Équatoriale est certes un petit pays, et personne ne pourrait imaginer qu'elle deviendrait la principale financière de la région<sup>1</sup> ».*

**(Obiang Nguéma Mbasogo, 2005)**

---

<sup>1</sup> Interview du Président Obiang Nguéma Mbasogo, *Jeune Afrique L'intelligent*, n°2319 du 19 au 25 juin 2005, p. 38.

États du Golfe de Guinée, le Cameroun, le Gabon et la Guinée Équatoriale partagent une frontière ainsi qu'une histoire commune et sont tous membres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)<sup>1</sup>. Les deux voisins francophones de la Guinée Équatoriale entamèrent leur diplomatie post coloniale avec la décolonisation de cette ancienne colonie espagnole. Ils voulaient ainsi éradiquer le colonialisme en Afrique conformément aux principes de la Charte des Nations Unies. Ayant des affinités ethniques avec la Guinée Équatoriale, le Cameroun et le Gabon, deux piliers de la CEMAC, ont offert un soutien humanitaire, politique et même diplomatique à leur voisin hispanophone pour qu'il se libère du colonialisme espagnol. Mais, Ils avaient aussi des idées irrédentistes<sup>2</sup> envers la Guinée Équatoriale.

Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Guinée Équatoriale et ses deux voisins, ceux-ci se sont toujours montrés solidaires et bienveillants à l'égard de celle-ci. La Guinée Équatoriale a entretenu avec le Cameroun et le Gabon une coopération dense et diversifiée régie par divers instruments juridiques. La fréquence des visites de haut niveau effectuées par les autorités de Malabo à Yaoundé et à Libreville témoignait de l'importance du Cameroun et du Gabon dans la vie nationale équato-guinéenne. Au cours de ses nombreuses visites à Yaoundé, le Président Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo recourait toujours à l'expression « grand frère » pour désigner son homologue

---

<sup>1</sup> Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale. Créée le 6 mars 1994 à Ndjamena au Tchad, elle met fin à l'Union Douanière et Économiques des États de l'Afrique Centrale (UDEAC). Sa mission principale est d'assurer l'intégration économique de la sous-région. La CEMAC est constituée de quatre institutions : l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC) ; l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), la Cour de Justice Communautaire, comprenant une chambre judiciaire et une chambre des comptes ; et le Parlement Communautaire.

<sup>2</sup> L'irrédentisme est la volonté d'un État d'intégrer les territoires ou des peuples voisins pour des raisons historiques, culturelles ou politiques.



camerounais<sup>1</sup>. Le « grand frère » fournissait alors à son cadet les utilités nécessaires de survie et d'expression de la souveraineté: avion présidentiel pour les déplacements du Chef d'État équato-guinéen, denrées alimentaires, infrastructures sanitaires et éducatives<sup>2</sup>. Un appui important et décisif fut également apporté à la Guinée Équatoriale par le Cameroun et le Gabon en vue de son admission au sein de l'Union Douanière et Économique des États de l'Afrique Centrale (UDEAC) en 1983 et de son intégration dans la Zone Franc en 1985.

À l'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC, le Cameroun et le Gabon constituaient les deux « grands maîtres » de la sous-région d'où le nom de couple Cameroun-Gabon. À ce titre, les deux États dictaient leur loi au sein de l'organisme sous-régional. Il existait un accord conventionnel non écrit de l'ordre de la coutume appelé *Consensus de Fort-Lamy*<sup>3</sup>. Par cette entente tacite adoptée en 1975, le Cameroun et le Gabon régnaient en maîtres incontestés de la sous-région. La Guinée Équatoriale ne disposait d'aucun poste de responsabilité de haut niveau, n'abritait aucune institution communautaire et n'en revendiquait pas, vu son statut d'État très pauvre de la sous-région de l'époque.

A partir des années 1990, les rapports de force commencèrent à s'inverser dans plusieurs domaines. Les relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon devinrent plus tendues. Ceci était dû au réveil économique de la Guinée Équatoriale. Commencée en 1991 par la découverte d'Alba et renforcée en 1996 avec l'inauguration du champ de Zafiro - qui renferme des

---

<sup>1</sup> Yves Alexandre Chouala, « la crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale : fondements, enjeux et perspectives » in *polis, revue camerounaise de science politique*, vol. 12, numéro spécial 2004 – 2005, pp. 155 – 175.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Paul Elvic Jérôme Batchom, « La rupture du consensus de Fort-Lamy et le changement du rapport de force dans l'espace CEMAC », dans *Revue Études internationales*, volume XLIII, no 2, juin 2012, pp. 147-167.

réserves d'environ 300 millions de barils - puis en 1999 par l'exploitation du plus important gisement de Campo Ceiba au large du Rio Muni, la production pétrolière en Guinée Équatoriale s'est accompagnée d'un spectaculaire revirement de sa politique régionale<sup>1</sup>. Depuis l'avènement de cette richesse, la Guinée Équatoriale veut s'imposer en leader dans la sous-région réclamant la refonte des textes fondateurs de la CEMAC et revendiquant une place plus importante dans la prise de décisions au sein de cette institution. Cette place s'acquiert progressivement. La Guinée Équatoriale a revendiqué et obtenu la rupture du *Consensus de Fort-Lamy*, ce qui a favorisé l'institution du processus de rotation à la tête des différentes institutions communautaires de la CEMAC. Le pays a d'abord été porté à la tête du projet de la réforme institutionnelle de la CEMAC, avec Obiang Nguéma Mbasogo comme « Président dédié aux réformes institutionnelles de la CEMAC<sup>2</sup> ». Le premier résultat favorable à la Guinée Équatoriale dans la CEMAC a été l'installation du Parlement Communautaire en 2010 à Malabo. Cet État a bénéficié de la faveur du principe de rotation, qui lui a valu les postes de Gouverneur de la BEAC et de Vice-Président de la Commission de la CEMAC. C'est l'analyse de cette longue histoire entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones qui nous intéressent dans cette thèse d'où le thème : « *La Guinée Équatoriale face au couple Cameroun-Gabon en Afrique Centrale (1960-2012). Histoire d'un petit État en quête d'émancipation et de puissance* ». Cette introduction générale présentera les raisons du choix du sujet, l'intérêt de l'étude, le cadre conceptuel et théorique, la justification des bornes chronologiques, la revue de littérature, la

---

<sup>1</sup> Yves Alexandre Chouala, « L'interétatisme dans de Golfe de Guinée. Contribution du champ à la sociologie des relations internationales », thèse de Doctorat en Science Politique, Université de Yaoundé II, Soa, 2003.

<sup>2</sup> Communiqué final de la 10<sup>e</sup> session ordinaire de la conférence des Chefs d'État de la CEMAC, Bangui, 16 et 17 janvier 2010, p. 4.

problématique, les hypothèses, le cadre méthodologique et l'annonce du plan de la thèse.

## **I. Choix du sujet**

Le choix de ce sujet est guidé par des motivations conjoncturelles. Elles sont fondées sur l'actualité des relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun – Gabon ainsi que sur les agissements de celle-ci sur la scène régionale. Le choix est aussi basé sur un intérêt social et scientifique.

### **A. Motivations du choix**

L'idée de mener une thèse sur notre sujet vient d'un constat majeur : la Guinée Équatoriale occupe depuis plus d'une décennie une place importante dans les débats de la sous-région Afrique Centrale. Nous avons été intéressé par la présence de plus en plus accrue de la Guinée Équatoriale sur la scène africaine et mondiale avec l'organisation des réunions internationales d'envergure.

Plusieurs affaires sous-régionales avec ses voisins ont fait parler de ce pays. Tout d'abord, l'on a assisté depuis le début des années 2000 à une expulsion massive des ressortissants camerounais et gabonais de la Guinée Équatoriale. La résurgence subite du conflit frontalier entre la Guinée Équatoriale et le Gabon, l'incident diplomatique de 2004 entre cet État et le Cameroun et plusieurs autres altercations sont des évènements qui ont attiré notre attention sur les relations entre ce pays et ses voisins francophones.

Le deuxième constat est celui d'une quête permanente de puissance et de leadership de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale depuis quelques années. Il s'agit de l'aboutissement de la rupture du consensus de Fort Lamy qui a donné lieu à l'octroi de certains grands postes de responsabilité tels que celui de Gouverneur de la BEAC, celui de Vice-Président de la Commission de la

CEMAC ainsi que l'installation du Parlement communautaire à Malabo. L'on note aussi le refus permanent du pays à respecter le principe de libre circulation des personnes, biens et marchandises édicté par les instances sous-régionales. Le développement économique accéléré de la Guinée Équatoriale ces dernières années, nous a amené à penser que celle-ci pourrait devenir une puissance de l'Afrique Centrale au grand dam du couple Cameroun-Gabon.

L'ensemble de ces événements nous a amené à nous interroger sur la quête d'émancipation et de puissance de la Guinée Équatoriale vis-à-vis du Cameroun et du Gabon. Cette thèse est donc le résultat de notre curiosité à comprendre comment cet État, jadis méconnu et très pauvre, est devenu une attraction régionale et mondiale et de ce fait, tutoie les deux États qui constituaient les piliers de l'intégration sous-régionale en Afrique centrale.

## **B. Intérêt de l'étude**

Cette thèse comporte un double intérêt : scientifique et social. Sur le plan scientifique, nous avons été marqués par la rareté, voire l'absence des travaux scientifiques spécifiques sur les relations entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones pendant notre période d'étude. La majorité des documents que nous avons étudiés insistent sur la montée en puissance de la Guinée Équatoriale sur les plans économiques et infrastructurels et ne traitent que de quelques aspects des relations conflictuelles entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones. Notre thèse pourrait apporter un éclairage du point de vue historique sur des questions que se posent des gens sur le comportement de la Guinée Équatoriale dans la sous-région. Notre étude veut aussi montrer comment un petit État impose ses points de vue aux autres États plus grands que lui sur la scène internationale. Sur le plan social, notre étude pourra permettre aussi de connaître comment les trois pays cohabitent depuis l'accession à l'indépendance de la Guinée Équatoriale. La thèse pourrait aider les États

concernés à revoir leurs relations afin de consolider l'intégration sous-régionale en Afrique centrale.

## **II. Justification des bornes chronologiques et géographiques**

Notre zone d'étude se situe en Afrique Centrale et concerne précisément trois pays voisins à savoir, le Cameroun, le Gabon et la Guinée Équatoriale. Ce choix se fonde sur la montée en puissance de la Guinée Équatoriale dans la sous-région et son comportement envers ses voisins francophones.

L'étude couvre une période de 52 ans allant de 1960 à 2012. L'année 1960 représente ici l'année de la proclamation de l'indépendance du Cameroun et du Gabon ainsi que le début de leur intervention en tant que États souverains dans les affaires de la Guinée Équatoriale. Depuis son indépendance en 1968, la Guinée Équatoriale fut courtisée par le Cameroun et le Gabon pour adhérer à l'UDEAC. En 1983, elle intègre l'UDEAC au sein duquel le Cameroun et le Gabon jouent un rôle de leadership. Depuis son entrée dans l'Union, la Guinée Équatoriale ne cesse d'évoluer sur les plans économique et infrastructurel au point où elle est parvenue à tutoyer le couple Cameroun-Gabon au sein de la CEMAC. Cette quête de leadership de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale a abouti en 2012 à la mise sur pied du principe de rotation complète et par ordre alphabétique des États membres à la tête des institutions communautaires et par conséquent de l'octroi des postes de responsabilité important à la Guinée Équatoriale au sein de l'Union, d'où cette borne.

## **III. Cadre conceptuel et théorique**

Le présent travail fait référence à un certain nombre de concepts qu'il est important de clarifier. Dans la littérature scientifique, l'on note une diversité d'interprétations et de définitions de ces concepts. Il convient donc de préciser le

sens de leur utilisation ainsi que les grilles théoriques nécessaires pour cette étude.

## **A. Clarification conceptuelle**

« Les mots de la langue usuelle comme les concepts qui les expriment sont toujours ambigus et le savant qui les exploiterait tel qu'il les reçoit de l'usage sans leur faire subir d'autres élaborations s'exposerait aux plus graves confusions<sup>1</sup> ». La vigilance conceptuelle à laquelle nous convie Émile Durkheim est précisément le lieu de l'évitement du « suicide » épistémologique du réemploi vulgaire des concepts : le déblayage sémantique des mots s'inscrit donc dans l'ordre des préalables à l'orée du présent travail car le déblayage dépend de la maîtrise du sujet et de ses contours<sup>2</sup>. La maîtrise du sujet est en effet une nécessité pour toute entreprise heuristique qui ambitionne d'être un temps soit peu intelligible. Cette maîtrise du sujet ne pourrait être rendue possible que par un essai de clarification des concepts tels que couple Cameroun-Gabon, intégration régionale, Afrique Centrale, petit État et puissance.

### **1. Couple Cameroun-Gabon**

La notion de couple Cameroun-Gabon a été théorisée par Côme Damien Georges Awoumou dans sa thèse de doctorat de troisième cycle à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)<sup>3</sup>. Avant de présenter le couple Cameroun-Gabon, il est indispensable de définir ce qu'est un couple relativement à notre sujet. Si un processus d'intégration peut apparaître comme

---

<sup>1</sup> Emile Durkheim, *Le suicide*, Paris, PUF, 1930, p. 1.

<sup>2</sup> Yves Alexandre Chouala, « Désordre et ordre dans l'Afrique centrale actuelle... », p. 1.

<sup>3</sup> Côme Damien Georges Awoumou, « Le couple Cameroun-Gabon et la dynamique d'intégration en Afrique centrale : enjeux, contraintes et réalités », Thèse de Doctorat troisième cycle en Relations Internationales, IRIC, Yaoundé, 2002.

étant un cadre imaginatif pour établir des relations de confiance entre deux pays phares de la région, dans le sens de leurs intérêts bien compris, ces relations sont également indispensables à la réussite et aux éventuels prolongements de l'entreprise communautaire<sup>1</sup>. Les responsables de ces deux pays pivots doivent rapidement prendre conscience d'une telle relation circulaire, autant pour faire progresser la coopération régionale que pour s'assurer que l'autre joue bien le jeu. C'est en effet sur le principe de contraintes mutuelles que peut et doit se construire une telle entente.

L'entente entre les deux pays pivots d'un processus d'intégration régionale n'est pas une œuvre spontanée, mais le fruit d'engagements réciproques et d'autolimitations consenties pour assurer et se rassurer. C'est le cas du couple franco-allemand dans l'Union Européenne. La considération d'un couple peut aussi être symbolisée par l'existence des accords signés entre les deux États et qui présentent de manière explicite les liens ou rapports idéologiques. La signature des accords entre les deux États ne suffit pas pour constituer un couple. Il faut qu'il existe un sentiment ou une relation personnelle et affective entre les leaders des deux États. Il faut que les deux leaders aient aussi la conscience qu'il existe un couple. Une convergence des points de vue dans la construction du processus d'intégration régionale est aussi nécessaire pour l'existence d'un couple.

Les critères de formation d'un couple tel que cités ci-haut ne correspondent pas au couple Cameroun-Gabon dont nous parlons dans cette thèse car ils constituent les éléments d'un couple dans le sens du mariage où les deux conjoints doivent au préalable s'aimer l'un de l'autre et décider de se marier. Le Cameroun et le Gabon n'ont pas signé un accord qui peut être considéré comme un acte de mariage qui fait d'eux un couple de l'Afrique

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 3.

Centrale. Dans cette thèse, nous percevons le couple dans le sens d'un binôme ou d'une paire. Il s'agit des deux États pivots du processus d'intégration sous-régionale en Afrique Centrale. Les processus d'intégration régionale sont impulsés par une puissance régionale qui en est l'État pivot. Dans le cadre de l'Afrique Centrale, il n'existe pas seulement un État pivot, mais deux qui, chacun se considèrent comme puissance régionale. Malgré l'absence d'un acte de mariage formel entre le Cameroun et le Gabon, comme c'est le cas du couple franco-allemand dans l'Union Européenne, l'on note que le Communiqué conjoint de Ngaoundéré du 23 mars 1968 instituant la Commission Mixte Cameroun-Gabon a lancé les bases de constitution d'un couple Cameroun-Gabon. Cet acte signé par les deux États avait pour but de constituer un « cadre institutionnel privilégié d'évaluation et de promotion<sup>1</sup> » de leur coopération bilatérale. Mais, les thèmes abordés lors des différentes sessions de cette commission mixte ont eu beaucoup d'influences sur la stratégie des deux pays à propos de l'intégration régionale en Afrique Centrale. Le Consensus de Fort-Lamy de 1975 est une conséquence des différentes sessions de la Commission Mixte Cameroun-Gabon car c'est au sein de ses sessions que les deux pays ont pensé à leur ambition de domination des autres pays de la sous-région. Ces agissements matérialisent l'existence d'un couple Cameroun-Gabon dans la sous-région.

En définitive, la notion de couple doit être perçue dans un sens dialectique et dynamique, et non dans une perspective mécaniste. Le couple dont il va être question dans cette thèse n'est ni la rencontre amoureuse, ni le mariage. Il s'agit de deux États qui ont chacun le sentiment d'être leader de la sous-région et qui pour affirmer leur leadership se sont associés à un certain moment pour dominer

---

<sup>1</sup> Allocution d'ouverture de la 12<sup>e</sup> session de la commission mixte Cameroun-Gabon de S.E.M. Ferdinand Léopold Oyono, Ministre d'État, camerounais chargé des Relations extérieures, Libreville, le 14 juillet 1997.



les autres États dans le processus d'intégration sous-régionale en Afrique Centrale. Le couple Cameroun Gabon sera compris dans cette thèse comme une paire définie comme un ensemble formé de deux éléments, c'est-à-dire une puissance qui est composée essentiellement des deux États. Ces deux États constituent le couple pivot de l'intégration régionale en zone CEMAC.

## 2. Intégration régionale

Les régions et les intégrations régionales, notamment depuis 1945, constituent un aspect significatif des réalités internationales. Partout, des États s'associent, des accords d'intégration plus ou moins formalisés, voient le jour qui, lorsqu'ils sont suivis d'effets, influencent les relations qui se nouent entre de nombreux acteurs publics et/ou privés. Les conflits d'interprétation du concept d'intégration régionale sont nombreux. Lorsqu'on examine les définitions de l'intégration régionale, on constate qu'elles établissent souvent un lien direct entre la problématique de l'intégration et celle de la paix<sup>1</sup>. Ainsi, Karl Deutsch définit l'intégration régionale comme « l'obtention, au sein d'un territoire, d'un sens de la communauté et d'institutions et de pratiques suffisamment fortes et diffusées pour assurer, pendant un long moment, des attentes de changement pacifique parmi la population » concernée<sup>2</sup>. Ernst Haas, voit, quant à lui, l'intégration comme un « processus par lequel des acteurs politiques de nationalités différentes sont amenés à transférer leurs allégeances, attentes, et activités politiques vers un centre nouveau dont les institutions ont, ou cherchent à avoir, compétence sur les États nationaux préexistant<sup>3</sup> ». Quant à

---

<sup>1</sup> Dario Battistella, *Théorie des Relations Internationales*, deuxième édition revue et augmentée, Paris, Presses de Sciences-Po, 2006, p. 363.

<sup>2</sup> Karl Deutsch et al, *Political Community and the North Atlantic Area*, Princeton, Princeton University Press, 1957, p. 5.

<sup>3</sup> Ernst Haas, *The Uniting of Europe: Political, Social, and Economic Forces, 1950-1957*, Stanford, Stanford University Press, 2<sup>e</sup>éd., 1968, p. 16.

Joseph Nye, il va plus loin lorsqu'il affirme que les organisations politiques régionales ont contribué « à la création d'îlots de paix au sein du système international<sup>1</sup> ». L'intégration est le processus de « création et de maintien d'interactions intenses et diversifiées entre unités préalablement autonomes<sup>2</sup> ». L'intégration régionale peut aussi être appréhendée comme un processus qui, partant d'un marché commun économique est censé aboutir à une fusion de nature politique d'institutions et d'entités séparées en une entité plus large au sein d'une même région.

La région quant à elle est définie par Karl Deutsch comme un groupe de pays en situation de forte interdépendance dans un grand nombre de domaines différents<sup>3</sup>. Trois critères permettent de définir un sous système régional : la proximité géographique, la régularité et l'intensité des interactions et la perception partagée qu'il existe bien une région. Les régions ne sont pas des faits géographiques mais des créations politiques. La perception des identités collectives contribue à expliquer la formation des régions et leur degré d'institutionnalisation. L'intégration régionale sera comprise dans le cadre de cette thèse comme le « processus par lequel la régularité et l'intensité des interactions entre certains États et entre certaines sociétés s'accroissent, permettant la constitution d'une communauté de sécurité, d'une interdépendance économique accrue, d'une identité partagée favorisant, dans une aire

---

<sup>1</sup> Joseph Nye, *Peace in Parts. Integration and Conflict in Regional Organizations*, Boston, Little Brown, 1971, p. 182

<sup>2</sup> William Wallace, *The Dynamics of European Integration*, Londres, Pinter, 1990, p. 9.

<sup>3</sup> Karl Deutsch cité par Marie-Claude Smouts, Dario Battistella, Pascal Vennesson, *Dictionnaire des Relations Internationales, Approches Concepts Doctrines*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Dalloz, 2006, p. 294.

géographique particulière, le développement d'actions collectives institutionnalisées pouvant aller jusqu'à l'unification politique<sup>1</sup> ».

### 3. Afrique Centrale

Introduisant la controverse quasi-aporétique sur la détermination historique de l'Afrique Centrale, on se heurte d'emblée à l'obstacle de sa délimitation objective qui amène le chercheur à se dérober de la première tâche théorique qui s'impose : celle de l'énumération des États qui composent cet espace spécifique. Faute d'une détermination objective et univoque de l'Afrique Centrale en tant que totalité homogène, il semble que la méthode la plus appropriée pour éclairer ou s'éclairer sur l'édification de cette sous-région est de l'appréhender dans le(s) discours<sup>2</sup>. Le(s) discours décèle(nt) des dynamiques de régionalisation très contradictoires qui distribuent et redistribuent cet espace spécifique, relativisant fondamentalement « les solidarités objectives ou sentimentales qui se sont constituées au cours de l'histoire et qui ont conduit Barthélémy Boganda à œuvrer pour la constitution d'un État centrafricain qui regrouperait l'AEF [Afrique Équatoriale Française] et le Congo belge, le Cameroun, l'Angola, le Rwanda et le Burundi<sup>3</sup> ». L'Afrique Centrale dans le(s) discours, présente une topographie éclatée et varie d'un auteur ou groupe d'auteurs à un autre. Dans l'immédiat, l'Afrique Centrale apparaît au point de vue historique comme la réduplication panafricaine d'un projet colonial ; du point de vue de la *science régionale* comme représentant une identité à la fois

---

<sup>1</sup> Marie-Claude Smouts, Dario Battistella, Pascal Vennesson, *Dictionnaire des Relations Internationales...*, p. 294.

<sup>2</sup> Yves Alexandre Chouala, « Désordre et ordre dans l'Afrique centrale actuelle... », p. 5.

<sup>3</sup> Elikia Mbokolo, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle. Le continent convoité*, Paris, Montréal, Études vivantes, 1980. Voir surtout le chapitre 5 : l'Afrique centrale, pp. 137-160.

hybride, éclatée et brouillée ; et enfin du point de vue géopolitique comme un « géographisme<sup>1</sup> ».

L'irruption de l'Afrique Centrale dans le(s) discours en tant que projet géopolitique remonte vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui vit l'apogée de l'expansionnisme européen. En fait, le projet de la « Mittelfrika » ou « empire centre africain » est très ancien dans les plans géopolitiques allemands. Il faut en effet remonter à la période « quand l'Allemagne pensait le monde<sup>2</sup> » ; c'est-à-dire à celle qui coïncide avec « la course aux clochers » qui atteignit son paroxysme en 1884.1885 avec la conférence de Berlin pour saisir le point de départ de la construction de cet espace géopolitique qui sera considéré plus tard comme troisième « espace pivot » dans les théorisations géopolitiques de John Makinder<sup>3</sup>. Cette indétermination initiale des confins a traversé la plupart des discours ultérieurs sur l'Afrique Centrale. Dans son ouvrage *Hitler voulait l'Afrique*, N'kum A Ndumbe III parle de l'Afrique Centrale allemande sans la délimiter. Toutefois, au regard des territoires auxquels l'auteur fait allusion dans son sous-chapitre intitulé « *Le Reich colonial et l'Afrique Centrale au service de la grande Europe allemande* », il ressort que ce sont les territoires de ce qui deviendra plus tard l'AEF, le Congo belge, le Nigeria et le Kamerun qui forment la « Mittelfrika » allemande<sup>4</sup>. Pour sa part, Elikia Mbokolo s'attèle plutôt à souligner les traits caractéristiques de l'Afrique Centrale tout en éludant la tâche

---

<sup>1</sup> Yves Alexandre Chouala, « Désordre et ordre dans l'Afrique centrale actuelle... », p. 5.

<sup>2</sup> Ce projet a été au départ rejeté par le pouvoir central allemand de l'heure détenu par le Gouvernement du Chancelier Bismark ; ce dernier était très hostile à l'entreprise coloniale au nom d'une certaine « satisfaction » que procurait la réalisation de l'unité allemande et cela, au grand regret de Ratzel, grand initiateur et maître penseur de ce vaste projet géopolitique. Lire M. Korinman, *Quand l'Allemagne pensait le monde : grandeur et décadence d'une géopolitique*, Paris, Fayard, 1990.

<sup>3</sup> M. Korinam, *Quand l'Allemagne pensait le monde...*

<sup>4</sup> Lire N'kum A Dumbé III, *Hitler voulait l'Afrique. Le projet du troisième Reich sur le continent africain*, Paris, L'Harmattan, 1980, 392 pages.

théorique majeure de la détermination de ses confins<sup>1</sup>. David Birmingham et Martin Phyllis dans leurs deux volumes de *History of central Africa*<sup>2</sup> sont un peu plus clairs. Ces deux auteurs font de l'Afrique Centrale l'une des régions les plus larges du monde tropical allant du Malawi et du Mozambique à l'est aux Républiques insulaires de São Tomé et de Guinée Équatoriale à l'Ouest. L'Afrique Centrale comprend alors pour ces auteurs le grand bassin du Congo, les territoires, les territoires côtiers du Sud-Atlantique, les savanes du Nord-Cameroun et la République Centrafricaine, les plateaux du Sud-Angola et du Zimbabwe. R. Olivier et A. Atmore reprennent à leur propre compte en distinguant une Afrique Centrale en deux compartiments : une Afrique centre-est et une Afrique centre-ouest. L'Afrique Centre-Ouest comprend : l'Angola, les deux Congo, le Gabon, la République centrafricaine et correspond à l'aire d'influence et d'expansion des anciens royaumes Louba-Louanda du Bas-Congo. Quant à l'Afrique Centre-Est, elle comprend le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Nord Mozambique, le Malawi, le Burundi, le Rwanda<sup>3</sup>. Robert Cornevin distingue, lui aussi, une Afrique Centrale anglaise constituée du Nyassaland et une Afrique Centrale dite « équatoriale<sup>4</sup> » renvoyant à l'AEF. La distinction entre une Afrique Centrale et une Afrique centre-orientale est également établie par Van-Chi Bonnardel. Situait l'Afrique Centrale entre les 12<sup>e</sup> degré de latitude nord et 13<sup>e</sup> degré de latitude sud, cette dernière forme un ensemble géographique dont l'unité est surtout bioclimatique et englobe sept pays : Cameroun, RCA, Gabon, Congo, RDC, Guinée Équatoriale, São Tomé et Príncipe. Quant à l'Afrique centre orientale, elle forme un ensemble de

---

<sup>1</sup> Elikia Mbokolo, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, ..

<sup>2</sup> David Birmingham et Martin Phyllis, *History of Central Africa*, Volume one, New York & Longman Inc., 1983.

<sup>3</sup> R. Olivier & A. Atmore, *L'Afrique depuis 1800*, Paris PUF, 1970.

<sup>4</sup> Robert Cornevin, *L'Afrique noire de 1919 à nos jours*, Paris, PUF, 1973.

1 820 000 km<sup>2</sup> entre le 5<sup>e</sup> degré de latitude sud entre l'océan indien et la cuvette congolaise. Elle comprend le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda, le Burundi<sup>1</sup>.

Au total, l'analyse des discours dévoile une pluralité de configurations de l'Afrique Centrale qui présente cependant un noyau dur de l'AEF. Il transparaît dans les discours sus-analysés qu'historiquement, l'Afrique Centrale renvoie au noyau dur formé par l'ex-AEF à laquelle se greffent le Cameroun et le Congo belge. Historiquement, l'AEF a une coloration politique qui fut considérablement affectée par la construction de l'Union Douanière Équatoriale (UDE) en tant que premier acte de valorisation par les conseils de Gouvernement issus de la Loi-cadre de 1956 de leurs compétences fédérales. L'on a cru percevoir avec l'UDE-Cameroun l'institution en quelque sorte d'un noyau dur de l'Afrique Centrale. Le Traité de Brazzaville du 8 décembre 1964 instituant l'Union Douanière et économique des États de l'Afrique Centrale (UDEAC) ne fera que confirmer la présomption d'une homogénéisation de la région d'Afrique Centrale<sup>2</sup>. En 1994, les Chefs d'État du Cameroun, du Tchad, du Gabon, de la RCA, du Congo et de la Guinée Équatoriale se réunirent à N'Djamena au Tchad pour créer la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) qui va hériter de l'UDEAC. Il est retenu dans les limites du présent travail cette perspective de l'Afrique Centrale regroupant les pays membres de la CEMAC. Cette Afrique Centrale comprend le Cameroun, le Gabon, le Tchad, la Guinée Équatoriale, le Congo et la RCA.

---

<sup>1</sup> Van-Chi Bonnardel, *Grand Atlas du continent africain*, Paris, Ed. Jeune Afrique, 1973.

<sup>2</sup> Yves Alexandre Chouala, « Désordre et ordre dans l'Afrique centrale actuelle... », p. 5.

#### 4. Petit État

Dans cette thèse, le terme de petit État fait référence à celui qui a été théorisée par plusieurs chercheurs. Il est à la mode depuis la chute de l'URSS, mais l'on note un manque d'unanimité quant à la définition de ce concept. La notion de taille dans le système international est de plus en plus contestée. Aujourd'hui, malgré quelques décennies de recherches sur la question, «il n'existe pas de définition généralement admise de ce qu'est un petit État», soulignent deux experts de l'ONU dans un rapport publié en 1993 à Genève, « et le critère ou la combinaison de critères retenus dépendent en grande partie du but dans lequel la définition doit être utilisée<sup>1</sup> ». Ce n'est pas l'avis de Jean Combacau et de Serge Sur, qui, loin de cette prudence toute diplomatique préfèrent plutôt qu'au lieu de parler d'État exigü,

il vaut mieux voir en eux des États qui, constitués dans des espaces très restreints et avec des moyens matériels très réduits le plus souvent, ont du mal à assumer les charges afférentes au statut d'État et dont la puissance de fait est démesurément inférieure à leur qualité de sujet égaux des plus puissants au regard du droit qui les réunit tous au sein de la collectivité interétatique<sup>2</sup>.

Dans la littérature des instances internationales, les États, de petite taille, de faible superficie, nouveau ou ancien, souvent sans ressources naturelles et disséminés un peu partout dans le monde, sont regroupés sous le label de «petits États»<sup>3</sup>. On y ajoute souvent l'adjectif «insulaire», eu égard au grand nombre des micro-souverainetés qui se trouvent dans le Pacifique Sud, l'océan Indien, l'Atlantique et les Caraïbes. D'autres minuscules entités, en cours

---

<sup>1</sup> Hernandez Bouayad-Agha, Étude des besoins de développement propres aux petits États membres et de la façon dont le système des Nations Unies pour le développement répond à ces besoins, Genève, 1993.

<sup>2</sup> Jean Combacau, Serge Sur, *Droit international public*, Montchrestien, Paris, 2006, p. 669.

<sup>3</sup> Gäidz Minassian, "« Micro-État », « mini-État » : essai de classification", *Annuaire français des relations internationales (AFRI)*, 2007, volume 8, Bruylant, pp. 329-338.

d'institutionnalisation mais pas encore reconnues, sont appelées «États de facto» ou «quasi-États» et pourraient rejoindre – même si le chemin est long – la famille des États, une fois leur admission à l'ONU acquise. Sur quels critères doit-on se « fonder pour déterminer qu'un État est petit ou pas, en termes relatifs ou absolus ?

Bien que selon Kontchou Kuomeni, il n'existe pas d'étalon universel unique de la mesure de la dimension collective des États<sup>1</sup>, il existe cependant des caractéristiques qui permettent de définir le petit État. Par ailleurs, l'existence des petits États est liée aux constructions politiques environnantes au milieu desquelles ils évoluent. En effet, plusieurs caractéristiques ont été énoncées pour définir le petit État. Elles sont démographiques, géographiques, économiques ou alors diplomatico-stratégiques. Il existe également des caractéristiques psychologiques<sup>2</sup>. Le classement des États dans la catégorie des « petits États » répond régulièrement à deux critères, l'un qualitatif et l'autre quantitatif.

Pour les critères qualitatifs, les chercheurs se focalisent régulièrement sur les travaux de John Stoessinger qui propose de considérer les ressources matérielles des États à travers le prisme psychologique de la motivation à les employer, et ce afin de mieux mesurer les ressources d'une politique étrangère<sup>3</sup>. La qualité du leadership, sa capacité à entraîner l'opinion derrière une cause nationale, le moral de la nation, sa confiance en elle, peuvent également être

---

<sup>1</sup> Augustin Kontchou Kuomegni, *Le système diplomatique africain*, Paris, Pedone, 1977, p. 181.

<sup>2</sup> Paul Gérard Nsah-Voundy, « Le petit État dans les relations internationales : la Guinée Équatoriale et ses voisins », Thèse de doctorat troisième cycle, Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC., Yaoundé, 1990, p. 10.

<sup>3</sup> John Stoessinger, *The Might of Nations*, 4<sup>ème</sup> édition, New York, Random House, 1973.



inclus dans cette perspective<sup>1</sup>. Michael Handel propose ici, la dimension stratégique-diplomatique d'un État comme critère de qualification. Selon Arnold Wolfers, le petit État est un « État qui reconnaît son incapacité à veiller à sa sécurité élémentaire par ses propres moyens et qui pour le faire, recourt fondamentalement à l'aide des autres États [ou] des institutions<sup>2</sup> ». C'est presque la même définition proposée par Nils Orvik<sup>3</sup>, Amry Vandenbosh<sup>4</sup> ou Rothstein qui suggèrent qu'un État appartient à la catégorie des petits lorsqu'on examine son attitude selon deux facteurs : la recherche d'appuis extérieurs pour les problèmes de sécurité, et la conscience des responsables de cet État de sa faiblesse fondamentale et irréversible de leur pays<sup>5</sup>. Si l'on se réfère aux définitions de ces auteurs, la plus grande majorité des États du monde seraient considérés comme petits, ce qui n'est pas très vrai. Il faudrait avant de donner la définition du concept de petit État combiner un certain nombre de critères permettant de le considérer ainsi. Comment réconcilier alors ces paramètres qualitatifs et les paramètres quantitatifs qui seraient à l'origine de la capacité des États à agir sur la scène mondiale ?

Selon les critères quantitatifs, les États sont classés en fonction de leur superficie territoriale, de leur population, de leur PNB, de leur PIB par habitant, de leurs dépenses militaires. D'autres critères quantitatifs concernent « les réserves d'énergie, la consommation d'énergie, la production industrielle, la part représentée dans le commerce mondial, les sources stratégiques, éventuellement

---

<sup>1</sup> Michael Handel, *Weak States ...*, p. 31.

<sup>2</sup> Arnold Wolfers, *Discord and collaboration*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1962, p. 111.

<sup>3</sup> Nils Orvik, "NATO, NAFTA and the Smaller Allies", *Orbi*, n° 12, Spring 1968

<sup>4</sup> Amry Vandenbosh, "The Smaller States in international politics and organization", *The Journal of politics*, n°26, 1964.

<sup>5</sup> Rothstein, *Alliances and Small powers*, New York, Columbia university Press, 1968, p. 12.

les armes nucléaires etc.<sup>1</sup>». La conférence de l'United Nations Institute for Training and Research (UNITAR) sur le statut des petits États tenue en 1969 dégage quatre variables de définition du petit État : la population réduite, la continentalité, le voisinage avec un grand État et l'insularité<sup>2</sup>. Ces caractéristiques sont surtout géographiques. Micheal Handel propose aussi trois variables quantitatives de définition du petit État : le territoire, la population et l'économie<sup>3</sup>. Tout comme Kontchou Kuomeni qui, sans conclure à un déterminisme géographique lie la puissance d'un État au contrôle d'une vaste dimension collective (territoire, population) ainsi qu'à la force économique. Les critères quantitatifs tels que la taille du territoire, la taille de la population, la position géographique et les indicateurs économiques sont les critères les plus utilisés par les chercheurs pour définir le petit État.

Le critère de population est le plus souvent utilisé pour définir la taille d'un État, grâce à la disponibilité des données sur la population de celui-ci<sup>4</sup>. En termes économiques, la population est une mesure conceptuelle importante parce qu'elle représente un indicateur brut pour la taille du marché domestique et pour la force de travail locale. Le choix du seuil approprié de la population caractéristique d'un petit État a néanmoins fait l'objet d'un grand débat chez les chercheurs. Les premières études comme celles de Robinson<sup>5</sup> adoptent des seuils extrêmement élevés entre dix et quinze millions d'habitants. Vellut quant à lui propose un seuil de 50 millions d'habitants. Simon Kuznets caractérise le petit

---

<sup>1</sup> Michael Handel, *Weak States...*, ..., p. 39.

<sup>2</sup> Commonwealth Consultative group, *Small States in global society*, London, Commonwealth Secretariat, 1966, p. 126.

<sup>3</sup> Michael Handel, *Weak States ...*,

<sup>4</sup> Harvey Armstrong and Robert Read, "The Determinants of Economic Growth in Small States" in *The Round Table* n°368, 2003, pp. 99–124

<sup>5</sup> Robinson, (ed) *The Economic Consequences of the Size of Nations*, London, Macmillan, 1960

État par une population inférieure à 10 millions d'habitants. Thomas Massarik et Marriot ont proposé le seuil de 20 millions d'habitants<sup>1</sup>. Mais, les seuils subséquents sont plus bas. Au début de la décennie 1970, les institutions de l'ONU adoptèrent la référence d'un million d'habitants qui est encore utilisée aujourd'hui par des chercheurs sur la question. Le Commonwealth utilise le seuil d'un million et demi<sup>2</sup>. Ce même seuil d'un million et demi d'habitants est utilisé par la Banque mondiale. Ceci aboutit à une liste de 58 États qualifiés de « petits », accompagnés d'une centaine de territoires placés sous le contrôle d'autres autorités nationales<sup>3</sup>. Une majorité substantielle des entités ainsi dégagées sont des îles ou archipels<sup>4</sup>, comme Fidji dans le pacifique, ou la Barbade dans les Caraïbes. Pour Michael Handel, le petit État est un État qui dispose d'une population inférieure à 500 000 habitants<sup>5</sup>.

Là où les critères de population produisent un certain classement, d'autres critères comme le PIB ou la production industrielle le défont. Le PIB et le PNB est souvent utilisé comme instrument de mesure des États dans le sens où il indique l'évolution des activités économiques et présente ainsi une alternative pour mesurer la taille du marché et le potentiel de l'économie d'échelle. Michael Handel le définit comme un État qui dispose d'une économie faible, dépendante,

---

<sup>1</sup> Michael Handel, *Weak States ...*, p. 31.

<sup>2</sup> Harvey Armstrong and Robert Read, "The Determinants of Economic Growth...", ..

<sup>3</sup> Ben Tonra, « Les petits pays ont aussi une politique étrangère... », in Frédéric Charillon (dir.), *Politique Étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, pp. 331.359.

<sup>4</sup> Pour plus d'informations, lire Douglas Lochart (ed.), *External Linkages and Growth in Small Economies*, Westport, Praeger, 1994; Paul Sutton, Anthony Payne, "A Lilliput under Threat: the Security Problems of Small Island and Enclave Developing States", *Political Studies*, n°16, 1993; United Nations, *Small Islands, Big Issues: Critical Issues In Sustainable Development of Small Developing Island*, Helsinki, UNO-World Institute for Development Economics Research, 1995.

<sup>5</sup> Michael Handel, *Weak States ...*, p. 31.

extravertie et sans industrie lourde. Pour Vellut, un petit État est un État avec un PNB inférieur à 10 milliards de dollars. Le bas niveau du PIB est une question critique pour les petits États comme pour les pays en développement en général. On peut donc relever que les défis de croissance dont font face les petits États et les pays en développement ont des similarités. Étant donné que nous nous focalisons ici sur les petits États et non sur le bas niveau du PIB, cet indicateur n'est pas très approprié pour mesurer la taille d'un État<sup>1</sup>.

Un autre critère de définition du petit État est la superficie de son territoire et sa position géographique. Vellut le définit comme un État avec un territoire inférieur à 500 000 km<sup>2</sup>. Michael Handel quant à lui, définit le petit État en comparaison de sa superficie avec celle des États voisins. Ainsi, il pense qu'un petit État est un État avec un territoire exigu par rapport à ses voisins<sup>2</sup>. L'insularité est aussi utilisée pour caractériser les petits États. Ce critère a émergé à cause de l'existence des milliers d'îles de petite superficie dans les mers et océans du monde. Certaines de ces îles ou archipels sont indépendants et constituent des États à part entière. L'on peut citer les exemples des îles Fidji, de Brunei, de la Barbade, de Haïti, etc. L'enclavement est un autre critère de définition des petits États. Certains territoires sont ancrés à un continent, soit avec une façade maritime (Monaco), soit enclavés (le Swaziland, Le Liechtenstein...)<sup>3</sup>.

La disparité des critères de détermination des petits États pose la question de la combinaison de critères la plus pertinente à utiliser. Au regard de toutes ces définitions, nous considérons le petit État dans cette thèse comme un État, souvent insulaire ou enclavé, qui dispose d'une population d'environ 1,5 million

---

<sup>1</sup> Harvey Armstrong and Robert Read, "The Determinants of Economic Growth...., ..

<sup>2</sup> Michael Handel, *Weak States...., ..*, p. 31.

<sup>3</sup> Paul Sutton, Anthony Payne, "A Lilliput under Threat...., ..

d'habitants, d'un territoire inférieur ou égal à 100 000 km<sup>2</sup>, incapable de subvenir à ses besoins de sécurité et qui, pour défendre son intérêt national s'appui soit sur une puissance établie, soit sur les Organisations internationales<sup>1</sup>.

## 5. Puissance

Équivalent dans l'ordre politique international de ce qu'est le pouvoir s'exerçant à l'intérieur d'un État souverain, la notion de puissance est l'une des catégories centrale des relations internationales en général, et du réalisme en particulier. Le concept de puissance est nécessairement au cœur des réflexions sur les relations internationales. Dans la mesure où la société internationale n'est pas complètement régie par le droit, la puissance demeure l'atout essentiel des États.

Les relations internationales sont des relations de puissance comme le souligne Hans Morgenthau. À l'origine de la conception réaliste contemporaine de la puissance se trouve Max Weber, selon qui la « puissance signifie toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre des résistances, peu importe sur quoi repose cette chance<sup>2</sup> ». Étudiant de Weber avant de traverser l'Atlantique, Hans Morgenthau verra dans la puissance « l'emprise d'un [acteur] sur l'esprit et les actions des autres<sup>3</sup> », alors que pour Raymond Aron, elle équivaut à « la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités<sup>4</sup> ». Définie de la sorte, la puissance comporte deux

---

<sup>1</sup> Delmas Tsafack, « Petit État et intérêt national, le cas de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC », Communication présentée lors du Congrès 2015 de la Société Québécoise de Science Politique, Montréal, Canada, 22 mai 2015.

<sup>2</sup> Max Weber cité par Dario Battistella, *Théorie des Relations Internationales...*, p. 446.

<sup>3</sup> Hans Morgenthau cité par Marie-Claude Smouts et als., *Dictionnaire des relations internationales...*, p. 446

<sup>4</sup> Raymond Aron cite par Lester Thurow, *La maison Europe*, Paris, Calman Levy, 1992, p. 275

dimensions. Elle signifie la capacité d'un État de faire ce qu'il veut faire, comme et quand il entend le faire, et sa capacité de faire à autrui, d'amener donc un autre État à faire ce qu'il n'aurait pas fait en l'absence de cette relation. Elle signifie également la capacité d'un État de ne pas faire ce qu'il ne veut pas faire, et d'empêcher un autre de faire ce qu'il souhaiterait faire. Surtout la puissance d'un État ne se situe non pas dans l'absolu, mais dans l'interaction, dans le cadre d'une relation dynamique entre deux ou plusieurs unités politiques : « la puissance politique n'est pas absolu mais une relation », écrit ainsi Aron, après que Morgenthau ait précisé qu'il s'agit d' « une relation psychologique entre ceux qui l'exercent et ceux sur qui elle est exercée ». La puissance peut aussi être définie comme la « capacité de façonner et de déterminer les structures de l'économie politique globale au sein desquelles les autres États, leurs institutions politiques, leurs entreprises économiques et leurs scientifiques et autres experts doivent espérer<sup>1</sup> »

La puissance est souvent présentée sous deux formes à savoir la puissance de contrainte (*hardpower*) et la puissance en douceur (*softpower*). Dans son ouvrage, *Le leadership américain*, Joseph Nye oppose le *hardpower* au *softpower*. Le *hardpower*, ou puissance de contrainte, de commandement, de coercition, repose sur les éléments tangibles tels que la force militaire. Le *softpower* ou puissance de séduction, de persuasion, de cooptation est défini comme la capacité d'un État à « dresser l'ordre du jour politique d'une manière qui modèlera les préférences exprimées par les autres<sup>2</sup> ». C'est aussi la capacité d'un État à « structurer une situation de telle sorte que les autres pays fassent

---

<sup>1</sup> Suzan Strange, *States and Markets. An Introduction to International Political Economy*, London, F. Pinter, 2<sup>nd</sup> édition, 1994, pp. 24.25.

<sup>2</sup> Joseph Nye, *Le leadership américain*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992, p. 29.

des choix ou définissent des intérêts qui s'accordent avec les siens propres<sup>1</sup> », et reposant sur « des ressources intangibles telle que la culture, l'idéologie, les institutions<sup>2</sup> », sur « l'attrait culturel et idéologique, ou encore les règlements et institutions des divers régimes internationaux<sup>3</sup> ».

Hans Morgenthau énumère neuf critères de puissance : la géographie, les ressources naturelles, la capacité industrielle, le degré de préparation militaire, la population, le caractère national, le moral national, la qualité de la diplomatie, la qualité du Gouvernement. Le premier critère historique de la puissance a été le critère militaire, clé de la sécurité et donc de la survie de l'entité politique<sup>4</sup>. Mais le facteur militaire n'est plus le facteur unique ou primordial de la puissance. Le critère de richesse économique semble s'imposer aujourd'hui. C'est ce critère qui nous permet de parler de la Guinée Équatoriale comme une entité en quête de puissance.

## **B. Considérations théoriques**

La théorie issue du mot grec *Theorein* est un travail de construction intellectuelle. Elle signifie « observer avec émerveillement ce qui se passe, pour le décrire, l'identifier et le comprendre », on peut considérer comme théories toute « expression [...] cohérente et systématique de notre connaissance de [...] la réalité<sup>5</sup> ». Selon Marcel Merle, la théorie a pour but de tracer les limites et les axes des investigations et des études à entreprendre dans un domaine donné<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 173

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>4</sup> Pascal Boniface, *Manuel des Relations Internationales*, Paris, Dunod, 1994, p. 185.

<sup>5</sup> Philippe Braillard, *Théories des Relations Internationales*, Paris, PUF, 1977, p. 13.

<sup>6</sup> Marcel Merle, *Sociologie des Relations Internationales*, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, Dalloz, 1982, p. 68.

Cette clarification du rôle de la théorie consacre l'intérêt du cadre théorique de ce travail qui a intégré à la fois le réalisme, l'intergouvernementalisme, la théorie des jeux, l'interdépendance et le transactionalisme.

## 1. Le réalisme

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le réalisme est le paradigme dominant des Relations internationales. L'importance du principe de réalité, le rôle de la puissance et du conflit, la raison d'État et la *realpolitik*, l'importance de la sécurité sont au centre de la vision réaliste des Relations internationales. Issus d'une longue tradition philosophique associée notamment à Hobbes et Rousseau, mais aussi à Thucydide et Machiavel, ainsi que Clausewitz, pour ne citer que les auteurs anciens les plus importants, les fondamentaux du réalisme ont été précisés par ses représentants contemporains au cours du dialogue auquel ils se sont livrés entre eux, ainsi que dans leurs ripostes aux critiques dont ils ont fait l'objet de la part des paradigmes concurrents<sup>1</sup>. Le réalisme repose sur quatre postulats principaux à savoir : a) les États sont les principaux acteurs des relations internationales ; b) l'État est considéré comme un acteur unitaire ; c) l'État est essentiellement un acteur rationnel et d) les réalistes assument que dans la hiérarchie des relations internationales, les questions de sécurité nationale arrivent en tête.

En définissant les grands principes du réalisme, Hans Morgenthau affirmait l'indépendance et l'autonomie du politique et expliquait notamment que « le principal poteau indicateur qui aide le réalisme politique à trouver sa voie à travers le domaine de la politique internationale, est le concept d'intérêt

---

<sup>1</sup> Dario Battistella, *Théories des Relations internationales*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2006, p. 115.



défini en termes de puissance<sup>1</sup> ». La lecture de cette approche nous a permis dans cette thèse, de comprendre pourquoi la Guinée Équatoriale est en quête de puissance en Afrique Centrale et quels sont les moyens qu'elle met en jeu pour aboutir à son objectif.

## 2. L'intergouvernementalisme

Dans les années 80, il est apparu que le processus d'intégration au fur et à mesure qu'il se rapporte à des objets relevant de la haute politique se heurte à des résistances politiques croissantes. Ces évolutions vont susciter l'attention des chercheurs dont la pensée s'inscrit dans la mouvance réaliste. Ainsi, de ces évolutions se distingue l'« intergouvernementalisme originel<sup>2</sup> » de sa nouvelle variante. Les auteurs de cette théorie se sont basés sur l'intégration européenne.

L'intergouvernementalisme originel fut initié depuis les années 60 par Stanley Hofmann, proche de Raymond Aron qui étudia l'essor de la construction européenne dans une perspective réaliste. Alors que Mitrany avait postulé la nature non politique des besoins économiques et des décisions techniques, en affirmant que « la méthode fonctionnaliste<sup>3</sup> traverse les divisions politiques, idéologiques, géographiques et raciales existantes, sans en créer de nouvelles<sup>4</sup> »;

---

<sup>1</sup> Hans J. Morgenthau cité par Hilaire De Prince Pokam, *Institutions et relations internationales, théories et pratiques*, Dschang, Éditions de l'Espoir, 2008, p. 21

<sup>2</sup> Expression empruntée à Christian Lequesne, « Comment penser l'Union Européenne? » in Marie-Claude Smouts (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Théories et pratiques*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998, pp. 103.134.

<sup>3</sup> Le fonctionnalisme est une théorie de l'intégration régionale qui rejette tout cadre institutionnel défini *à priori* et propose de commencer d'abord par identifier les besoins humains d'ordre social ou technique puis de voir quelles sont les parties concernées, de les réunir pour leur permettre de coopérer. David Mitrany fait le pari que la coopération entamée dans un domaine technique précis n'engageant pas immédiatement la souveraineté s'étendra de proche en proche à des domaines (phénomène de *Spill-over*), nécessitera des instruments de coordination qui tôt ou tard, en arriveront à assurer des fonctions de coordination politique.

<sup>4</sup> David Mitrany, « The Functional Approach to International Organization », in David Mitrany, *A Working Peace System*, Chicago, Quadrangle, 2<sup>e</sup> éd., 1966, pp. 149-166.

alors que Haas avait affirmé l'automaticité du passage de l'intégration économique à l'unification politique, en postulant « la supériorité des décisions économiques limitées sur les choix politiques cruciaux<sup>1</sup> », l'intergouvernementalisme originel, par la voix de son principal représentant, Stanley Hofmann, postule d'emblée que la décision de traiter certaines questions comme des questions techniques est elle-même une décision politique, ce qui l'amène à refuser tout déterminisme socio-économique du processus d'intégration.

Stato-centré, Hofmann reproche tout d'abord aux néofonctionnalistes<sup>2</sup> de surestimer aussi bien le poids de l'action revendicative des groupes d'intérêts sociaux au niveau supranational que l'impact d'une socialisation communautaire des hauts fonctionnaires européens au sein des arènes centrales de prise de décision. Hofmann souligne que les différents États parties prenantes à l'intégration sont, au-delà des relations qu'ils entretiennent entre eux situés dans un système international. Par ailleurs, estime-t-il, l'intégration crée des tensions nouvelles, en ce qu'elle pose tôt ou tard la question de la souveraineté des États.

Cette théorie vise à comprendre les mécanismes par lesquels les États sont conduits à s'associer pour répondre efficacement aux besoins communs. Stanley Hofmann souligne que ce sont toujours les États ou plus exactement les autorités étatiques qui restent maîtres du processus d'intégration dans un marchandage intergouvernemental selon les termes employés par la nouvelle variante de l'intergouvernementalisme.

---

<sup>1</sup> Ernst Haas, *The Uniting of Europe...*, op Cit., p. XXIII.

<sup>2</sup> Le néo-fonctionnalisme est la nouvelle variante du fonctionnalisme proposé par Ernst Haas. Cette théorie propose d'associer le politique au technique dans la promotion de l'intégration sous-régionale. Ernst Haas souligne que la politisation est l'un des signes de l'intégration et plus particulièrement une variable intermédiaire entre l'union politique et l'union économique.

C'est avec la notion de grand marchandage proposé par Andrew Moravcsik que s'illustre cette nouvelle variante, l'intergouvernementalisme libéral. L'approche libérale de l'intergouvernementalisme est plutôt complémentaire aux travaux d'Hofmann. Libéral, Moravcsik prend au sérieux la piste de recherche entrouverte par Hofmann et Robert Keohane. En effet, il refuse de considérer les États comme des boules de billard ou des boîtes noires dont les positions face à la construction communautaire seraient rigides, estimant que les intérêts nationaux que les gouvernements défendent auprès de la commission trouvent eux-mêmes leur source dans les marchandages infragouvernementaux qui ont lieu entre les autorités étatiques et les acteurs sociétaux internes avant que les Gouvernements ne se rendent à Bruxelles.

Postulant la nationalité de l'acteur étatique, Moravcsik combine l'hypothèse intergouvernementaliste de l'exercice du pouvoir comme résultante d'un marchandage stratégique entre États et l'hypothèse libérale de la formation des préférences nationales au niveau sociétal. Ceci l'amène à situer son explication dans le cadre du schéma de la diplomatie comme « jeu à deux niveaux » proposé par Robert Putnam<sup>1</sup>, selon lequel toute négociation diplomatique est un jeu à deux niveaux, ou « à double tranchant (*double-edged diplomacy*) ». En effet, tout gouvernement qui négocie sur la scène internationale est doublement contraint dans sa marge de manœuvre, parce que, à la fois tirillé entre la volonté de trouver une entente avec ses partenaires extérieurs et l'obligation de défendre les intérêts des groupes sociétaux intérieurs, et désireux de ne pas se soumettre aux exigences de ses partenaires extérieurs tout en espérant pouvoir se dégager des pressions qu'exercent sur lui ses propres acteurs internes. D'après Moravcsik, l'intergouvernementalisme

---

<sup>1</sup> Robert Putnam, « Diplomacy and Domestic Policy. The Logic of Two-Level Games » *International Organization*, 42, (3), Summer 1988, pp. 427-460.

libéral considère que les décisions des organisations internationales résultent d'un marchandage entre États rationnels.

L'intergouvernementalisme libéral se présente donc comme une méthode d'analyse des procédures par lesquelles les États s'associent en vue de répondre aux attentes de leur population. Ces approches combinées nous ont permis de comprendre comment et surtout pourquoi la Guinée Équatoriale revendique ses intérêts et sa place au sein de la CEMAC. Ces approches expliquent fondamentalement pourquoi la Guinée Équatoriale est en quête de leadership en Afrique Centrale.

### **3. La théorie des jeux**

La théorie des jeux s'est imposée au XX<sup>e</sup> siècle comme un outil analytique puissant de la praxéologie. Elle est née des travaux de Von Neumann (1903.1957) entre 1928 et 1941. Établie sur des bases solides, la théorie des jeux a connu des développements extrêmement riches dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. La théorie des jeux est une composante des mathématiques qui prend pour objet les situations compétitives dont le résultat dépend des choix effectués par l'exemple des joueurs. Comme l'explique Thomas Schelling :

[...], le meilleur choix de chacun des joueurs dépend de l'idée qu'il se fait de l'attitude de son vis-à-vis, sachant que celui-ci fait de même, de telle sorte que chacun doit, avant de prendre sa décision, se représenter ce que l'autre pense qu'il fera lui-même, et réciproquement, suivant le classique enchaînement en spirale des attentes réciproques<sup>2</sup>.

Chaque joueur s'efforce d'anticiper les choix des autres joueurs afin de déterminer son propre choix optimal. La théorie des jeux permet l'analyse de ces calculs stratégiques interdépendants : il s'agit d'une théorie de la décision interdépendante, particulièrement pertinente pour analyser les interactions

---

<sup>1</sup> Thierry De Montbrial, *L'action et le système du monde*, Paris, PUF, 2002, p. 180.

<sup>2</sup> Thomas Schelling, *Stratégie du conflit*, Paris, PUF, 1986, p. 117.

stratégiques. La théorie des jeux s'inscrit dans le cadre plus global de la théorie du choix rationnel. Elle nous a permis dans cette thèse de comprendre comment les trois États étudiés gèrent leurs relations réciproques. Elle nous a aussi aidé à comprendre les comportements des différents acteurs de notre sujet au sein de la CEMAC.

#### 4. L'interdépendance

La réflexion sur l'interdépendance a été amorcée dès les années 70 par Robert Keohane et Joseph Nye dans leur ouvrage *Power and Interdependence*<sup>1</sup>. Ils ont posé les jalons d'une perspective interdépendantiste prenant en compte la démultiplication des échanges qui s'opèrent, d'une part entre États et, d'autre part, entre les acteurs étatiques et les autres acteurs internationaux. L'interdépendance décrit la nature des relations entre pays dont les économies s'intègrent entre elles, réagissent aux perturbations de leurs partenaires et évoluent en phase. L'invocation de l'interdépendance s'intègre généralement dans un discours sur le thème de la compatibilité et de la complémentarité qui la transforme en slogan politique. Elle n'est pas le constat d'une évidence mesurable mais un mot d'ordre destiné à faire appel à la solidarité en gommant les divergences nées des inégalités et des intérêts antagonistes. Invoquée comme principe, l'interdépendance accrédite l'idée que tout les États ont la capacité de peser sur la scène internationale.

Le principal apport des travaux sur l'interdépendance a été de montrer les faiblesses d'une analyse de la puissance en termes d'hégémonie, de pouvoir total (*overall power*) et d'y substituer ce que Pierre Hassner a appelé « une théorie d'interdépendance inégale comme domination incomplète et réciprocité

---

<sup>1</sup> Robert Keohane, *Power and Interdependence*, Boston, Little Brown, 1977.

imparfaite<sup>1</sup> ». Les progrès de la mondialisation s'accommodent de moins en moins de la grammaire souverainiste pour promouvoir le concept d'interdépendance<sup>2</sup>. Il n'est pas simple de penser l'État comme acteur indépendant, alors que toutes les définitions qu'on lui donne passent par l'édiction de son indépendance. Ce paradigme nous a aidé à apprécier l'attitude de la Guinée Équatoriale et de ses deux voisins francophones ainsi que les différentes interactions entre ces acteurs.

#### **IV. Revue de littérature**

Il s'agit de faire une analyse des études portant sur le processus d'intégration dans la zone CEMAC et sur l'émergence de la Guinée Équatoriale dans la sous-région. L'étude passe en revue les sources et références sur la quête de leadership de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale, l'histoire de la Guinée Équatoriale et ses relations avec ses voisins francophones, la notion de couple en Afrique Centrale et le petit État en relations internationales.

##### **A. La quête de puissance de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale**

Les études sur l'émergence et la quête de puissance de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale sont relativement récents. Jusqu'ici, les ouvrages sur la question étaient rares, mais depuis quelques temps, les articles scientifiques et chapitres d'ouvrages ont été consacrés à ce sujet. Les auteurs sur la géopolitique en Afrique Centrale y consacrent désormais une place de choix dans leurs analyses. Ces études insistent régulièrement sur la puissance

---

<sup>1</sup> Pierre Hassner, « Intégration et coopération ou inégalité et dépendance ? », *Revue Française de Science Politique*, 6, décembre 1974, pp. 1261-1266.

<sup>2</sup> Bertrand Badie, « De la souveraineté à la capacité de l'État » in Marie-Claude Smouts (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998, pp. 37-58.

économique équato-guinéenne et son incidence sur le changement de rapports de force dans la sous-région.

Dans un article intitulé « La rupture du consensus de Fort-Lamy et le changement du rapport de force dans l'espace CEMAC<sup>1</sup> », Paul Elvic Batchom montre comment l'enrichissement de la Guinée Équatoriale a conduit à la rupture du consensus de Fort-Lamy et à l'octroi de certains postes clés de la sous-région aux ressortissants équato-guinéens, damant ainsi le pion au couple Cameroun-Gabon. Yves Alexandre Chouala quant à lui s'intéresse aux relations tendues entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun depuis le début des années 2000 qui ont abouti en 2004 à une crise diplomatique entre les deux États. Il explique dans un article<sup>2</sup> publié en 2004 dans la *Revue Camerounaise de Science Politique* comment le mauvais état des relations entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale a amené le Cameroun à faire un rappel de son ambassadeur à Malabo. L'auteur affirme que la crise diplomatique est l'aboutissement d'une longue période de bras de fer entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale. La période de tension entre ces deux pays peut s'expliquer par la découverte du pétrole qui a permis l'essor économique de la Guinée Équatoriale. Le développement accéléré du pays lui a en effet permis de défendre son pétrole et son territoire comme le présente Jean Lucien Ewangué dans un chapitre<sup>3</sup> de l'ouvrage collectif qu'il a dirigé pour la Fondation Paul Ango Ela. Il montre comment la Guinée Équatoriale pendant l'avant pétrole recherchait des paravents capables d'annihiler les vellétés de ses grands voisins visant à

---

<sup>1</sup> Paul Elvic Jérôme Batchom, « La rupture du consensus de Fort-Lamy...

<sup>2</sup> Yves Alexandre Chouala, « la crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale : fondements, enjeux et perspectives » in *Polis, Revue Camerounaise de Science Politique*, vol. 12, numéro spécial 2004-2005.

<sup>3</sup> Jean Lucien Ewangué, « Comment la Guinée Équatoriale défend ses frontières et son pétrole », in Jean Lucien Ewangué (dir.), *Enjeux géopolitiques en Afrique Centrale*, Paris L'Harmattan, 2009, pp. 196-208.

s'attaquer à ses frontières. Pour y parvenir, la Guinée Équatoriale a développé une stratégie d'adhésion aux institutions communautaires qui consiste à adhérer aux institutions où ses grands voisins sont membres afin d'éviter un conflit avec eux. Jean Lucien Ewangue, dans une deuxième articulation, montre qu'avec la découverte et l'exploitation du pétrole en Guinée Équatoriale, le pays défend non seulement ses frontières terrestres, mais aussi ses frontières maritimes et son pétrole<sup>1</sup>.

Consciente de la montée en puissance de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale, la Fondation Paul Ango Ela a consacré le numéro 28 de son bulletin de conjoncture, *Enjeux*, à ce pays. Ce numéro fait, en sept chapitres, une analyse géopolitique et géoéconomique de la montée en puissance de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale. Pour Wullson Mvomo Ela, la Guinée Équatoriale actuelle est comparable à un dragon asiatique<sup>2</sup>. Pour cet auteur, la sublimation et la confiscation de la rente pétrolière par l'élite dirigeante en Guinée Équatoriale est une menace pour la stabilité interne du pays, car elle accentue les inégalités sociales. Mais, il conclut que cette nouvelle puissance pétrolière peut devenir un levier important du développement de l'Afrique Centrale. Martial Tchenzette<sup>3</sup> quant à lui analyse les ambitions régionales de la Guinée Équatoriale en montrant que grâce à son pétrole, ce pays applique la théorie du jeu à somme nulle<sup>4</sup> avec les puissances et les firmes multinationales

---

<sup>1</sup> Jean Lucien Ewangue, « Comment la Guinée Équatoriale défend ses frontières... »,

<sup>2</sup> Wullson Mvomo Ela, « La Guinée Équatoriale: l'éveil d'un dragon et le nouvel ordre géopolitique en Afrique centrale », in *Enjeux, Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique Centrale* n°28, juillet-septembre 2006, pp. 7-13.

<sup>3</sup> Martial Tchenzette, « État sécuritaire, rente pétrolière et ambitions régionales de la Guinée Équatoriale », in *Enjeux, Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique centrale* n°28, juillet-septembre 2006, pp. 1419.

<sup>4</sup> Dans la théorie des jeux, le jeu à somme nulle signifie que dans la confrontation entre puissances, ce que l'une gagne, l'autre perd. Il n'y a pas possibilité d'un partage même inégal.



qui le convoitent, et affiche une volonté de remodeler la donne géopolitique et géoéconomique de la CEMAC. Il montre que la Guinée Équatoriale utilise le pétrole comme moyen d'action stratégique de création d'un « malaise existentiel sous-régional » par l'expulsion des étrangers et de la contestation des acquis communautaires. Pour Damien Georges Awoumou<sup>1</sup>, la Guinée Équatoriale constitue un nouveau moteur de la dynamique d'intégration au sein de la CEMAC. L'auteur montre que l'insistance avec laquelle la Guinée Équatoriale réclame les réformes au sein de la sous-région est tributaire de la redistribution des rôles qui le consacrerait comme « économie leader de l'Afrique Centrale », « pays moteur de la CEMAC », « pilier de l'équilibre monétaire régional » entre autres.

Les autorités équato-guinéennes elles aussi sont conscientes de la montée en puissance de leur pays dans la sous-région. Elles ont commis quelques documents sur les réalités de ce pays. En 2007, les Éditions Jaguar publiaient un ouvrage inédit sur la Guinée Équatoriale<sup>2</sup>. Cet ouvrage portant le nom de ce pays met à la « disposition du monde extérieur et de l'opinion publique éclairée, un témoignage irréfutable<sup>3</sup> » sur les réalités du pays. Il présente les métamorphoses de l'État équato-guinéen dans les domaines économiques, social, infrastructurel et environnemental en rapport avec la place que ce pays souhaite légitimement occuper sur la scène sous-régionale et régionale africaine. Cet ouvrage présente des photographies montrant le nouveau visage reluisant de la Guinée Équatoriale. À Travers cet ouvrage, les autorités équato-guinéennes veulent faire connaître leur pays au-delà des frontières nationales en présentant les preuves

---

<sup>1</sup>Damien Georges Awoumou, « La Guinée Équatoriale : le nouveau moteur de la dynamique d'intégration régionale au sein de la CEMAC », in *Enjeux, Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique centrale* n°28, juillet-septembre 2006, pp. 14-19.

<sup>2</sup> Anonyme, *La Guinée Équatoriale*, Paris, Éditions Jaguar, 2007.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 5.

qu'il s'agit d'une puissance montante dans la sous-région et d'un pays capable de s'affirmer en tant que tel comme un grand pays d'Afrique et un exemple à suivre par les autres pays d'Afrique Centrale.

Lors du 17<sup>ème</sup> Sommet de l'Union Africaine tenu à Malabo du 29 au 30 juin 2011, le Gouvernement équato-guinéen a publié un livre de circonstance intitulé *Unión Africana, 17<sup>e</sup> Cumbre, Malabo 2011 República de Guinea Ecuatorial*. L'ouvrage qui est l'œuvre du Ministère équato-guinéen de l'Information et du Tourisme présente le programme d'Obiang Nguéma Mbasogo en tant que Président en exercice de l'Union Africaine. Le document vante surtout les politiques de développement mises sur pied par le Président de la République en Guinée Équatoriale. Faisant l'apologie de la Guinée Équatoriale, le livre commence par un discours du Président Obiang Nguéma dans lequel il propose aux Présidents africains de suivre l'exemple de la Guinée Équatoriale. Au-delà du caractère publicitaire du document, l'ouvrage insiste sur la reconnaissance internationale de la Guinée Équatoriale à travers la présidence équato-guinéenne de l'Union Africaine. Il présente fièrement les réalisations infrastructurelles allant de la construction des routes, des aéroports aux logements sociaux, etc.

## **B. Histoire de la Guinée Équatoriale et de ses relations avec le couple Cameroun-Gabon**

La Guinée Équatoriale a été longtemps négligée par les chercheurs en sciences sociales. Par conséquent, peu d'études ont été consacrées à l'histoire de ses relations avec ses deux voisins francophones.

Max Liniger-Goumaz, qui a vécu en Afrique pendant dix-sept ans comme expert de l'Organisation des Nations Unies pour la Science, l'Education et la Culture (UNESCO), est l'auteur francophone le plus prolifique sur la Guinée Équatoriale. Depuis 1979, il a commis une série d'ouvrages sur la Guinée

Équatoriale<sup>1</sup>. Son premier ouvrage sur la Guinée Équatoriale fut publié en 1979. Ce travail est une encyclopédie de la Guinée Équatoriale. Il présente les différents mots et expressions qui ont une importance dans l'histoire de la Guinée Équatoriale. Il présente aussi les migrations et les peuples de la Guinée Équatoriale. Liniger-Goumaz nous parle aussi de la dictature nguémiste et du Coup d'État du 3 août 1979 en Guinée Équatoriale.

Dans un article sur la question de l'intégration sous-régionale en Afrique Centrale, Casimir Tchudjing et Jean Koufan<sup>2</sup> ont examiné les motifs d'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC. Dans leurs propos, ils montrent comment le rôle joué par le Cameroun et le Gabon dans la décolonisation de la Guinée Équatoriale fut l'un des facteurs d'adhésion de ce territoire hispanophone à l'UDEAC. Ils parlent aussi du soutien financier du Cameroun et du Gabon aux campagnes et aux meetings anti impérialistes hispano-guinéens sur leur territoire respectif ainsi que de l'intégration dans la fonction publique des réfugiés hispano-guinéens. Dans ce même article, les deux auteurs soulignent l'irrédentisme camerounais et gabonais envers la Guinée Équatoriale en rapport avec la question de l'ethnie fang qui se trouve de part et d'autre du

---

<sup>1</sup> Nous pouvons citer entre autres Liniger-Goumaz Max, *A l'aune de la Guinée équatoriale*, Genève, Éditions du Temps, 2003 ; Liniger-Goumaz Max, *Brève histoire de la Guinée Équatoriale*, Genève, Édition des peuples Noirs, 1986 ; Liniger-Goumaz Max, *Comment on s'empare d'un pays ?*, Genève, Éditions du Temps, 1989 ; Liniger-Goumaz Max, *Connaitre la Guinée Équatoriale*, Genève, Éditions des Peuples Noirs, 1986 ; Liniger-Goumaz Max, *Guinée Équatoriale : 30 ans d'État délinquant nguémiste*, Paris, L'harmattan, 1998 ; Liniger-Goumaz Max, *Guinée Équatoriale: de la dictature des colons à la dictature des colonels*, Genève, Éditions du Temps, 1982 ; Liniger-Goumaz Max, *La Guinée Équatoriale convoitée et opprimée : aide mémoire à une démocrature 1968-2005*, L'Harmattan 2005, Liniger-Goumaz Max, *La Guinée Équatoriale : un pays méconnu*, Paris, L'Harmattan, 1979 et Liniger-Goumaz Max, *ONU et dictatures*, Paris, L'Harmattan, 1985.

<sup>2</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Sur la voie de l'intégration sous-régionale : les Facteurs d'adhésion de, la Guinée Équatoriale à l'UDEAC... » in Daniel Abwa, Joseph Marie Essomba, Martin Njeuma et Charles de la Roncière (dir.), *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique Centrale*, actes du colloque de Yaoundé, 26-28 avril 2000 T1, Yaoundé, PUY, 2001, pp. 215-230.

Gabon, du Cameroun et de la Guinée Équatoriale. Laurence Perpétue Mboule Djoo, dans son mémoire de DEA en Histoire, a travaillé sur les commissions mixtes entre le Cameroun et les pays d'Afrique Centrale depuis l'indépendance<sup>1</sup>. L'une des parties de son travail est consacrée à la commission mixte Cameroun - Guinée Équatoriale. Ici, elle insiste sur la rareté des commissions mixtes entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun<sup>2</sup>. L'auteur nous parle aussi des différentes aides que le Cameroun a octroyées à la Guinée Équatoriale.

Karine Bennafla dans son ouvrage publié en 2002 sous le titre *Le commerce transfrontalier en Afrique Centrale : espace, acteurs et pratique*<sup>3</sup> examine le flux commercial entre les États de l'Afrique Centrale. Dans l'une des parties de son ouvrage, elle étudie les flux commerciaux entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée Équatoriale.

Nous avons consacré notre thèse de Master<sup>4</sup> en Histoire des Relations Internationales aux relations amicalo-conflictuelles entre la Guinée Équatoriale et ses deux voisins francophones de 1960 à 1983. Ce travail de recherche présente les fondements des relations entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones, l'état conflictuel de leurs relations pendant le règne de Francisco Macías Nguéma, ainsi que les mobiles de l'adhésion de l'État hispanophone à l'UDEAC.

---

<sup>1</sup> Laurence Perpétue Mboule Joo, « Les commissions mixtes entre le Cameroun et les pays d'Afrique Centrale depuis les indépendances », mémoire de DEA en histoire, Université de Yaoundé I, 2006, p. 75.

<sup>2</sup> Selon l'auteur, on dénombre au total 6 commissions mixtes entre les deux pays de 1972 à 2006.

<sup>3</sup> Karine Bennafla, *Le commerce frontalier en Afrique centrale: acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Karthala, 2002.

<sup>4</sup> Charly Delmas Nguéack Tsafack, « La Guinée Équatoriale et ses voisins francophones de 1960 à 1983 : des relations conflictuelles à la coopération », Mémoire de Master en Histoire des Relations Internationales, Université de Dschang, juin 2011.

## C. Les notions de couple et d'alliance en Afrique Centrale

À notre connaissance, deux principaux auteurs se sont consacrés aux études sur la stratégie des couples en Afrique Centrale. Il s'agit de Côme Damien Awoumou et de Vincent Ntuda Ebode. Pour Damien Awoumou, le Cameroun et le Gabon constituent un couple moteur du processus d'intégration régionale en zone CEMAC grâce à leurs potentiels économiques et à différents accords conclus entre ces deux pays. Dans son ouvrage, tiré de sa thèse de Doctorat en Relations Internationales, intitulé *Le couple Cameroun Gabon au sein de la CEMAC*<sup>1</sup>, il étudie le leadership du Cameroun et du Gabon au sein de la CEMAC. Il montre comment les rivalités entre le couple constituent un frein à l'intégration sous-régionale en Afrique Centrale. L'auteur examine la détention du monopole de la gouvernance de la CEMAC par le Cameroun et le Gabon. Quant à Ntuda Ebode, il pense que la fissure du couple Cameroun-Gabon en Afrique Centrale a favorisé la création d'autres alliances stratégiques dans la sous-région. Dans un chapitre<sup>2</sup> paru dans l'ouvrage collectif, *Enjeux géopolitiques en Afrique Centrale*, il présente les couples septentrional et méridional qui se tissent en Afrique Centrale ainsi que les États qu'il qualifie d'« électrons libres » pouvant être attirés par l'un des couples existants dans la sous-région.

---

<sup>1</sup> Côme Damien George Awoumou, *Le couple Cameroun-Gabon au sein de la CEMAC*, Paris, L'Harmattan, 2008.

<sup>2</sup> Joseph Vincent Ntuda Ebode, « La redistribution de la puissance en Afrique médiane CEMAC : la nouvelle configuration des alliances sous-régionales », in Jean Lucien Ewangué (dir.), *Enjeux géopolitiques en Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 45-53.

## D. Le petit État en relations internationales

Plusieurs auteurs ont consacré leurs études sur la politique étrangère des petits États. Walter Carlsnaes, dans un article paru en 2007<sup>1</sup>, fait une étude théorique de la politique étrangère des petits États européens. Dans ce travail, il s'interroge sur comment étudier la politique étrangère des petits États Européens. Dans l'ouvrage collectif sur la politique étrangère des États dirigé par Frédéric Charillon, Ben Tonra montre que les petits États ont aussi une politique étrangère<sup>2</sup>. Jeanne Hey quant à elle analyse le comportement des petits États sur la scène internationale<sup>3</sup>. Elle fait recours à plusieurs auteurs qui expliquent, à partir des exemples empiriques, pourquoi les petits États adoptent une politique étrangère particulière sur la scène internationale.

Les études sur les petits États dans les relations internationales se sont beaucoup intéressées à leur vulnérabilité et peu d'entre elles se sont focalisées sur leur comportement en tant que puissance sur la scène internationale ou régionale. Il existe plusieurs travaux présentant les raisons théoriques qui expliquent la vulnérabilité des petits États. Selon les auteurs tels que Briguglio<sup>4</sup>, Armstrong et Read<sup>5</sup> ainsi que le Secrétariat du Commonwealth<sup>6</sup>, la petite taille

---

<sup>1</sup> Walter Carlsnaes "How Should we Study the Foreign Policies of Small European States?" in *Nacao & Defesa*, N° 118 - 3<sup>a</sup> Série, Outono-Inverno 2007, pp. 7-20.

<sup>2</sup> Ben Tonra, « Les petits pays ont aussi une politique étrangère... », in Charillon Frédéric (dir.), *Politique Étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences PO, 2002, pp. 331.359.

<sup>3</sup> Jeanne Hey (ed.), *Small States in World Politics. Explaining Foreign Policy Behavior*, London, Lynne Rienner Publisher, 2003.

<sup>4</sup> Lino Briguglio, "Small Island Developing States and Their Economic Vulnerabilities", in *World Development*, **23** (9), 1995, pp. 1615-1632.

<sup>5</sup> Armstrong, H.W. and R. Read, "Trade and Growth in Small States: the Impact of Global Trade Liberalization", in *World Economy*, 1998.

<sup>6</sup> Commonwealth Consultative Group, *Vulnerability: Small States in the Global Society*. London, Commonwealth Secretariat, 1985.

des économies des petits États est un handicap pour eux car cela leur empêche de diversifier les activités et par conséquent les rend plus vulnérables par rapport aux États plus grands. Ces petits pays souffrent également de la faiblesse relative de leur marché intérieur. Srinivasan<sup>1</sup> pense quant à lui que beaucoup de petits États occupent des positions géographiques défavorables et la majorité d'entre eux est située dans des régions insulaires exposées aux cyclones et aux activités volcaniques. Pour Farrugia<sup>2</sup> et Streeten<sup>3</sup> les autorités publiques des petits États seraient conditionnées par les pressions conflictuelles internes et il serait difficile de recruter des fonctionnaires qualifiés du fait du manque ou du petit nombre des candidats qualifiés. Pour Armstrong and Read<sup>4</sup>, la tendance au commerce multilatéral est désavantageux aux petits États parce qu'ils sont très liés aux concessions commerciales bilatérales.

À côté de ces travaux sur les difficultés des petits États, certains auteurs ont démontré que les petits États ne sont pas seulement vulnérables sur la scène internationale, mais qu'ils jouent aussi des rôles que les États considérés comme grands jouent. Nous pouvons évoquer Boussetta Allouche qui dans un article<sup>5</sup> novateur analyse le rôle d'un petit État dans la résolution des conflits. Dans ce papier, il tente de répondre à un certain nombre de questions en se concentrant

---

<sup>1</sup> Srinivasan, T.N. "The Costs and Benefits of Being A Small, Remote, Island, Landlocked or MinI.state Economy" *World Bank Research Observer*, **1** (2), 1986, pp. 205-218.

<sup>2</sup> Charles Farrugia, "The Special Working Environment of Senior Administrators in Small States", *World Development*, **21**(2), 1993, pp. 221-226.

<sup>3</sup> Paul Streeten, "The Special Problems of Small Countries", *World Development*, **21** (2), 1993, pp. 197-202.

<sup>4</sup> Armstrong, H, R.J. de Kervenoael, X. Li and R. Read, A Comparison of the Economic Performance of Different Microstates, and Between Microstates and Larger Countries, *World Development*, **26**(4), 1998, pp. 639-656.

<sup>5</sup> Allouche Boussetta, « La médiation des petits États : rétrospective et perspective », in *Études internationales*, vol. 25, n° 2, 1994, p. 213-236.

sur la médiation des conflits internationaux orchestrée par les petits États et sur la valeur intrinsèque de ce mode de gestion et de résolution de conflit. Ici, l'auteur prend l'exemple de la Norvège, « un petit État de stature presque anodine », qui a pu amener les Israéliens et les Palestiniens à la négociation, ce qui a donné lieu à l'accord historique d'Oslo. Cet auteur se posait la question de savoir « comment est-il possible qu'un pays comme la Norvège dont on entend rarement parler sur la scène internationale ait pu dénouer un conflit languissant depuis près d'un demi-siècle et réussir là où tant d'autres intervenants ont essuyé des échecs retentissants ? ». D'autres auteurs évoquent le cas de l'État israélien qui, malgré sa petite taille, jouit d'une très grande influence sur la scène régionale et internationale. Gaïdz Minassian<sup>1</sup> pense que les petits États, pour défendre leurs intérêts sur la scène internationale, s'associent très souvent aux grandes puissances. C'est ce que Dana Allin et Steven Simon<sup>2</sup> expliquent dans leur article sur les raisons du soutien des États-Unis à Israël. Dans une thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle soutenue en 1990<sup>3</sup>, Paul Gérard Nsah-Voundy présente les stratégies développées par les petits États pour entretenir les relations avec des États amis plus grands en termes de population et de territoire.

Les travaux sur les relations entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones sont rares. En dehors de quelques travaux sur la montée en puissance de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC et sur l'histoire de la Guinée Équatoriale, très peu d'études ont été consacrées aux relations entre les

---

<sup>1</sup> Minassian Gaïdz, "« Micro-État », « minI.État » : *essai de classification*", *Annuaire français des relations internationales (AFRI)*, 2007, volume 8, Bruylant, pp. 329-338.

<sup>2</sup> Dana Allin et Steven Simon, « Comprendre le soutien des États-Unis envers Israël » *Annuaire français des relations internationales (AFRI)*, 2003, volume 4, Bruylant, pp. 617-637.

<sup>3</sup> Paul Gérard Nsah-Voundy, « Le petit État dans les relations internationales : la Guinée Équatoriale et ses voisins », Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle en Relations internationales, IRIC, Yaoundé, 1990.



trois pays de notre étude. Ce travail voudrait contribuer à combler ces manquements en retraçant l'histoire des relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun - Gabon depuis l'indépendance du Cameroun et du Gabon jusqu'à l'application du principe de rotation complète à la tête des institutions communautaires de l'Afrique Centrale.

## **V. Problématique**

Les relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon au sein de la CEMAC sont très souvent contrariées par des problèmes de plusieurs ordres. Les journalistes et autres analystes se sont penchés sur la question parfois avec un parti pris. Notre étude a pour objectif de faire une lecture historique des relations entre la Guinée Espagnole/Équatoriale et ses voisins francophones de 1960 à 2012. Cette thèse voudrait donc présenter l'évolution des relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon de l'indépendance de ces deux États à 2012. Tâche ardue qui oblige l'historien des Relations Internationales, comme le pense Jean Koufan, à interroger le passé de manière à pouvoir reconstituer la trame des liens bilatéraux, ainsi que les vicissitudes et la nature des rapports entre la Guinée Équatoriale et ses deux voisins francophones. L'objectif étant d'en déceler et d'en dégager les sources de tensions et de conflits d'une part, et les perspectives de coopération, d'autre part. Ce travail est structuré autour de la question de savoir : en quoi l'attitude et les actes de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale entre 1960 et 2012 relèvent-ils d'une quête d'émancipation et de puissance vis-à-vis du couple Cameroun-Gabon ? Autour de cette question centrale, se greffent trois questions subsidiaires à savoir : quel a été le climat des relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon de 1960 à 1979 ? Qu'est ce qui explique le réveil de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale depuis 1979 ? Comment un État aussi petit comme la Guinée Équatoriale a-t-il pu bouleverser

l'ordre préétabli en zone CEMAC ? À ces questions, nous pouvons donner des réponses anticipées sous forme d'hypothèses de travail.

## **VI. Hypothèses**

Cette Thèse se structure autour d'une hypothèse principale et des hypothèses secondaires.

### **A. Hypothèse principale**

Dans le processus d'intégration régionale en Afrique Centrale, les relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon ont oscillé entre rivalités et coopération de 1960 à 2012. La Guinée Équatoriale depuis la découverte du pétrole a multiplié les revendications réclamant une meilleure prise en compte dans la prise des décisions en Afrique Centrale, cela au grand dam du Cameroun et du Gabon. Le pays s'est imposé à partir du début des années 2000 comme la puissance financière de la sous-région. Tous ces agissements permettent de montrer que depuis son indépendance, la Guinée Équatoriale est en quête d'émancipation d'abord vis-à-vis de l'Espagne et puis du couple Cameroun – Gabon. Elle est aussi en quête de puissance en Afrique Centrale.

### **B. Hypothèses secondaires**

H1. De 1960 à 1979, les relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon ont été empruntes de conflictualité.

H2. Le réveil de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale depuis 1979 peut s'expliquer par le changement de la politique étrangère de ce pays vis-à-vis de ses voisins, par la fissure du couple Cameroun-Gabon et la découverte de la manne pétrolière dans l'État hispanophone.

H3. Le petit État équato-guinéen a pu bouleverser l'ordre préétabli en zone CEMAC depuis les années 2000 grâce à la découverte du pétrole et par conséquent à sa position de premier financier de la sous-région.

## **VII. Méthodologie**

Le cadre méthodologique de cette thèse comprend les sources et la documentation d'une part et les approches méthodologiques d'autre part.

### **A. Sources et documentation**

Pour mener à bien la recherche documentaire, nous avons trouvé les différentes sources de cette thèse dans plusieurs centres de documentation au Cameroun et à l'étranger.

#### **1. La recherche documentaire**

La méthode principale de récolte des données a été la recherche documentaire. Cette méthode vise en particulier à acquérir des connaissances du contexte dans lequel s'inscrit notre thématique. Elle a pour objectif d'analyser les changements politiques et le développement historique de la Guinée Équatoriale dans sa sous-région. Elle permet aussi d'analyser les changements survenus dans l'évolution de l'organisme sous-régionale.

Plusieurs types de documents ont été analysés. Il s'agit des ouvrages généraux et spécifiques sur l'intégration sous-régionale en Afrique Centrale, sur les relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon sans oublier des travaux académiques ayant un lien avec notre sujet. Des ouvrages sur l'évolution économique et l'exploitation du pétrole équato-guinéen ont aussi été consultés. Des textes régissant la coopération entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun d'une part et entre la Guinée Équatoriale et le Gabon d'autre part font aussi l'objet de notre étude. Des traités et additifs, des règlements et

directives de la CEMAC, des comptes rendus et des communiqués finaux des rencontres de la CEMAC ont été aussi très importants pour notre étude.

Des articles de journaux et de revues scientifiques traitant de notre thématique ; des émissions de télévision et de radio ; des sources électroniques : Internet, les bases de données spécialisées, notamment celles de la Commission de la CEMAC ont aussi été d'une grande importance.

## **2. Sources de documentation**

Ces documents ont été consultés dans différents centres de documentation dans les trois pays et à l'étranger. Les ouvrages et articles scientifiques ont été consultés à la bibliothèque de l'IRIC, à celles du Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I, du Centre Culturel Français de Yaoundé, de l'Alliance Franco Camerounaise de Dschang, à la bibliothèque centrale de l'Université de Yaoundé I et celle de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines de la même institution. La bibliothèque centrale de l'Université Omar Bongo du Gabon a aussi été d'une grande importance pour la réalisation de cette thèse. Pour les documents d'archives nous avons consulté ceux des Archives Nationales de Yaoundé (ANY), des archives du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et des archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun.

## **B. Approches méthodologiques**

Pour analyser les données récoltées, nous avons fait recours à l'interdisciplinarité. Nous avons emprunté à la Science Politique, aux Relations Internationales, à la Sociologie, à l'Ethnologie et même à l'Économie.

### **1. L'approche politiste et internationaliste**

Le lien de cette thèse avec la science politique et les relations internationales se situe au niveau du cadre théorique et de la définition des

concepts. Notre thèse étudie de façon chronologique (méthode historique) l'évolution des relations entre trois États de l'Afrique Centrale. Parlant du cadre théorique, nous savons que la science qui permet de mieux étudier l'État c'est la science politique. Dans cette thèse, nous faisons donc appel aux théories de science politique pour mieux expliquer pourquoi les autorités équato-guinéennes, pour affirmer leur pouvoir cherchent de plus en plus à protéger leur souveraineté et défendre leur intérêt national en Afrique Centrale. Pour mieux comprendre le comportement de la Guinée Équatoriale sur la scène régionale, la science historique à elle seule ne suffit pas. C'est ainsi que dans notre cadre théorique, nous utilisons les théories des relations internationales telles que le réalisme, l'intergouvernementalisme, la théorie des jeux, l'interdépendance.

Au niveau conceptuel, nous empruntons aussi à la science politique et aux Relations Internationales. Les concepts de puissance, d'intérêt national, d'intégration régionale, de petit État sont mieux définis par la science politique et les relations internationales. C'est ainsi que dans le cadre conceptuel de notre thèse, nous faisons appel aux définitions données par des chercheurs de Science politique et de Relations internationales.

## **2. L'approche sociologique et ethnologique**

Dans la première partie de cette thèse, nous étudions d'abord les fondements des relations entre les trois pays. Nous montrons pourquoi ces pays sont « obligés » d'entretenir des relations bilatérales et multilatérales. L'un des facteurs de cette obligation est l'affinité ethnique entre les peuples des trois pays. Il n'y a pas une science autre que la sociologie et l'ethnologie ou même l'anthropologie pour mieux expliquer les affinités ethniques entre peuples d'une région donnée. Nous avons donc emprunté à ces sciences pour expliquer le lien de fraternité qui existe entre les peuples du Sud Cameroun, ceux du Nord du Gabon et ceux du Rio Muni. Nous étudions aussi les mouvements migratoires

entre les peuples des trois pays. La sociologie est mieux adaptée pour expliquer ces phénomènes.

### **3. L'interdisciplinarité au niveau méthodologique**

La science historique utilise beaucoup les enquêtes, les interviews, les questionnaires pour collecter les données à utiliser afin de mieux rendre compte de la réalité de l'histoire. Elle se base beaucoup plus sur les faits. Mais au niveau du traitement des données recueillies, elle emprunte très souvent aux sciences dites dures ou exactes. Dans le cadre de notre thèse nous utilisons les statistiques, les bases de données économiques des pays étudiés afin de mieux comprendre comment la Guinée Équatoriale est passée du statut de pays le plus pauvre de la sous-région à celui de pays riche, et pourquoi elle impose depuis quelques temps ses points de vue au Cameroun et au Gabon.

### **C. Modèle d'analyse des données récoltées**

Afin d'atteindre nos objectifs, nous avons adopté une démarche à la fois chronologique, thématique, descriptive, analytique et explicative en nous basant sur les hypothèses sus mentionnées. La démarche chronologique nous a permis d'étudier les faits successifs ayant marqué les rapports entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon au sein de la sous-région pendant la période étudiée. La démarche thématique nous a aidé à regrouper les différents éléments similaires de la coopération entre les trois pays afin de bien mener notre recherche. La troisième démarche nous a permis de décrire les relations entre les trois pays au sein de l'organisation sous-régionale. La quatrième démarche nous a permis d'analyser les documents trouvés afin de ressortir la vérité. La dernière nous a servi à faire une lecture scientifique de la politique étrangère de la Guinée Équatoriale vis-à-vis de la sous-région.

## **VIII. Plan de la thèse**

La présente thèse est divisée en trois parties comprenant neuf chapitres. La première partie intitulée « La Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon de 1960 à 1979 : entre aide, conflictualité et coopération », présente l'état des relations entre le couple Cameroun-Gabon et la jeune République de Guinée Équatoriale. Cette partie met en exergue les fondements des relations entre les trois États étudiés, en insistant sur le rôle joué par le Cameroun et le Gabon dans le processus de décolonisation de la Guinée Équatoriale, et l'état conflictuel des relations entre la Guinée Équatoriale et ses deux voisins francophones pendant le règne de Macías Nguéma. La deuxième partie intitulée « Le nouveau visage de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale et son impact sur ses relations avec le couple Cameroun-Gabon depuis 1979 », insiste sur les changements induits par le coup d'État de 1979 sur la politique étrangère de la Guinée Équatoriale, ainsi que sur les événements qui ont favorisé la quête de leadership de la Guinée Équatoriale. La troisième partie quant à elle est intitulée « Le petit État équato-guinéen et la quête de leadership en zone CEMAC depuis le début des années 2000 : des résultats probants ». Elle analyse la quête de leadership de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC face au couple Cameroun-Gabon. Cette partie montre comment le petit État équato-guinéen défend ses intérêts dans la sous-région et présente aussi les résultats de la quête de leadership de cet État en zone CEMAC.

**PREMIÈRE PARTIE : LA GUINÉE ÉQUATORIALE ET LE  
COUPLE CAMEROUN-GABON : ENTRE AIDE,  
CONFLICTUALITÉ ET COOPÉRATION (1960 - 1979)**



De 1960 à 1979, la Guinée Équatoriale a entretenu des relations amicalo-conflictuelles avec le Cameroun et le Gabon. Plusieurs facteurs obligeaient cet État à entretenir des relations avec ses voisins francophones. Grâce aux affinités ethniques et à la proximité géographique des trois pays, le Cameroun et le Gabon ont soutenu la décolonisation de la Guinée Équatoriale sur les plans humanitaires, politiques et diplomatiques. À l'indépendance de la Guinée Équatoriale le 12 octobre 1968, Francisco Macías Nguéma est élu Président. Macías Nguéma abandonné par l'Espagne se tourna vers les pays communistes et instaura un régime de terreur dans le pays. Cette terreur a fait fuir plus du tiers de la population vers l'étranger. Les deux tiers de cette population fuyant la dictature trouvèrent refuge au Cameroun et au Gabon voisins. L'aide aux réfugiés du régime nguémiste et de multiples problèmes frontaliers entre la Guinée Équatoriale et ses deux voisins francophones créèrent des relations conflictuelles entre eux. Cette première partie rend compte des relations entre la Guinée Espagnole/Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon de 1960 à 1979. Quel fut l'état des relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun – Gabon entre 1960 et 1979 ? La présente partie a pour ambition de répondre à cette question. Le premier chapitre présente les fondements des relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon. Le deuxième fait état du rôle joué par le Cameroun et le Gabon dans la décolonisation de la Guinée Équatoriale. Le troisième chapitre présente le climat des relations conflictuelles qui a régné entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon pendant la dictature nguémiste de 1968 à 1979.

**CHAPITRE 1 : LES FONDEMENTS DES RELATIONS ENTRE  
LA GUINÉE ÉQUATORIALE ET LE COUPLE  
CAMEROUN - GABON**

Seul pays hispanophone de l’Afrique Noire, 126<sup>e</sup> membre des Nations Unies, la Guinée Équatoriale est indépendante depuis le 12 octobre 1968. Avant l’indépendance, cet État et ses voisins possédaient des forces centripètes<sup>1</sup>. Plusieurs facteurs amènent donc la Guinée Équatoriale à nouer des relations avec ses voisins francophones. Ce chapitre a pour but d’analyser ces différents facteurs. Quels sont donc les mobiles des relations bilatérales (sociales, diplomatiques, économiques et politiques) entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun – Gabon ? La réponse à cette question nous amène à étudier la proximité géographique, les affinités ethniques, les mouvements migratoires entre les trois pays, le désir de regroupement ethnique des peuples ainsi que la peur des intentions annexionnistes du Cameroun.

## **I. Une proximité géographique marquée par des affinités ethniques et un désir de regroupement des peuples-frontières**

La Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon appartiennent au même espace géographique. Leur peuplement est marqué par les affinités ethniques entre les trois pays, ce qui favorise le désir de regroupement des peuples frontières de ces pays.

### **A. La proximité géographique de la Guinée Équatoriale, du Cameroun et du Gabon**

Le Cameroun, la Guinée Équatoriale et le Gabon partagent des frontières communes. Cette proximité géographique amène ces pays à coopérer. Ce voisinage favorisa, l’intégration de la Guinée Équatoriale dans l’organisation sous-régionale. Ceci était une chance à saisir par la Guinée Équatoriale pour se développer. La carte suivante exprime cette proximité géographique.

---

<sup>1</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Sur la voie de l’intégration sous-régionale ... p. 216.

## Carte n°1 : États membres de la CEMAC



Source : [www.lesetangsdesvieuxpres.fr/carte-afrique-centrale](http://www.lesetangsdesvieuxpres.fr/carte-afrique-centrale), Consulté le 12 mai 2016

Cette carte présente les États de la zone CEMAC et montre de façon plus claire la proximité géographique des États de notre étude. Le Cameroun, le Gabon et la Guinée Équatoriale sont trois pays du Golfe de Guinée qui se partagent des frontières communes. Ces trois États ont aussi en leur sein des populations appartenant au même groupe ethnique, les Fang. Dans la mesure où les divisions coloniales en Afrique ne tinrent pas compte des entités ethniques préexistantes, la proximité géographique des trois pays montre que les peuples du Cameroun, du Gabon et de la Guinée Équatoriale sont des frères à unir.

### **B. Les affinités ethniques entre le couple Cameroun-Gabon et la Guinée Équatoriale**

À la Conférence de Berlin (novembre 1884-février 1885), les puissances coloniales se sont partagé le continent africain sans tenir compte des entités ethniques. C'est ainsi que des groupes ethniques du Sud Cameroun, du Nord du

Gabon et du Rio Muni ont été divisés entre les trois pays par les colonisateurs. Il s'agit des Pygmées et des Bantu.

### 1. Les Pygmées

Hommes de petite taille (1,30 à 1,50m), d'un teint brun cuivré, ils vivent dans la forêt Équatoriale, de la chasse et de la cueillette<sup>1</sup>. Sur le continent africain, les pygmées semblent être les premiers occupants. Ils ne subsistent plus aujourd'hui que des îlots le long du Rio Muni, à la frontière avec le Cameroun. D'après Jean Koufan et Casimir Tchudjing, des campements Pygmées subsistent au Sud Cameroun et aux confins septentrionaux de la Guinée Équatoriale. En Guinée Équatoriale, les Pygmées sont appelés Bayélé (singulier nyélé). Chez les Fang, ils sont appelés Bekouin ou Bekoe. Au Cameroun, les Pygmées occupent la région forestière dont ils seraient les premiers occupants. Vers 1922, des pygmées étaient fréquemment visibles dans l'arrière pays du Rio Benito. Mais la pénétration et l'occupation coloniale du Rio Muni, à partir de 1926, les a fait disparaître ou les a refoulés aux confins septentrionaux de la Guinée Équatoriale. Le métissage avec les voisins bantou est de plus en plus marqué. Cela a pour conséquence génétique une relative augmentation générale de leur taille au point que les hommes mesurent la plupart entre 150 et 160 cm<sup>2</sup>. L'observation nous a montré des villages construits sur le modèle bantou, avec des cases rectangulaires bordant une allée centrale. Mais il reste aux Bayele leurs techniques de chasse et la pratique de la préparation du feu par rotation d'un bâton de bois dur, à la verticale, sur un bâton de bois tendre, à l'horizontale, rotation obtenue par simple va-et-vient des deux mains contre le bâton vertical. Il existe en réalité, selon Jacques Philibert Nguemegne, trois groupements principaux des Pygmées.

---

<sup>1</sup> Jacques Philibert Nguemegne, *Histoire des institutions et des faits sociaux du Cameroun (des origines à nos jours)*, Dschang, Dschang University Press, 1997, p. 56.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 112.

Le regroupement du Dja-Sanga 6000 à 7 000 personnes occupe la forêt dans les régions de Yokadouma, Mouloundou, Messamena, Lomié et Ebolowa. Il a son prolongement au Gabon et en Guinée Équatoriale. Les Pygmées ont été repoussés dans la forêt par les Bantu<sup>1</sup>.

## **2. Les Bantu**

Les Bantu présents en Guinée Équatoriale entretiennent des relations avec ceux du Cameroun et du Gabon. Ils sont composés des Fang, des Bubi, des Ndowé et des Bujeba.

### **a. Les Fang**

Encore appelés « Pahouins »<sup>2</sup>, les Fang ont fait l'objet de nombreuses études. Ce terme regroupe six ethnies et cent douze tribus couvrant une partie du Sud Cameroun, de la Guinée Équatoriale, du Gabon, du Congo et de la Centrafrique<sup>3</sup>. Le cœur du pays fang se trouve au Gabon dans le Woleu Ntem, à l'Est de la Guinée Équatoriale<sup>4</sup>. Ils y jouent un rôle essentiel et occupent les plus hautes fonctions de l'État. Dans le Nord-Est du Gabon, ils forment un bloc cohérent d'environ 300 000 habitants répartis sur une surface immense, avec de faibles densités. Les Fang du Gabon sont divisés en quatre groupes : les Zamane, les Betsi, Mvaï et les Ntumu qui occupent le Woleu Ntem et l'Est de la Guinée Équatoriale<sup>5</sup>. Leurs frères de Guinée Équatoriale sont environ 250 000. Ici, ils sont divisés en deux grandes zones linguistiques séparées par le Rio

---

<sup>1</sup> Jacques Philibert Nguemegne, *Histoire des institutions...*, p. 112.

<sup>2</sup> C'est ainsi qu'on les appelait en Français ; les Allemands disent Pangwé et les Espagnols Pamue.

<sup>3</sup> Jacques Philibert Nguemegne, *Histoire des institutions...*p. 113.

<sup>4</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*p. 202.

<sup>5</sup> Florence Bernault, « Dévoreurs de la nation: Les migrations fang Au Gabon », in Catherine Coquery-Vidrovitch et Issiaka Mandé (dir.), *Être étranger et migrant en Afrique au XX e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003, 169 – 187.

Benito : les Fang Ntumu au Nord et les Fang Okak au Sud. Dans le Sud Cameroun, les Bulu qui parlent une variété dialectale très proche de la même langue sont 450 000 environ<sup>1</sup>. Plus au Nord, les divers peuples que l'on regroupe sous le nom de Béti, parents des Fang, compagnons de leurs migrations, ou assimilés à leur culture, forment une masse considérable d'un demi-million d'âmes, réunies dans les circonscriptions de Yaoundé, Soa et Mbalmayo<sup>2</sup>. Au total, on a « plus d'un million d'Hommes ayant une culture et des traditions communes, une langue dont les dialectes sont assez proches pour rester compréhensibles<sup>3</sup> ».

Selon la légende, les Fang seraient issus d'un rocher<sup>4</sup> situé au Cameroun au confluent de la Sanaga et du Mbam. Après des guerres contre les peuples des régions traversées, un groupe poursuivi par des individus, arrive au bord d'une rivière<sup>5</sup>. Le ciel envoya alors le serpent *Ngamëzë* (Nsolo-Ngong) qui fit de son corps un pont sur lequel passèrent les Fuyards<sup>6</sup>. C'est vers le XIII<sup>e</sup> siècle que les Fang mêlés aux Ndowé sont arrivés pour la première fois en Guinée Équatoriale en provenance du Cameroun<sup>7</sup>. Les Fang de Guinée Équatoriale vivent dans le Rio Muni avec les Bujeba et les Ndowé.

---

<sup>1</sup> Florence Bernault, « Dévoreurs de la nation...

<sup>2</sup> Jacques Binet, « la société de danse chez les Fang du Gabon »...p. 7.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Les Bassa, l'un des clans fang du Cameroun se disent sorti de « Ngok Litoupa », la pierre à trou. Dans le culte bwiti, le poteau principal du temple est percé d'un trou losange. Pour plus d'informations, lire Jean Binet « La société de danse chez les Fang du Gabon »...

<sup>5</sup> La Sanaga selon les Camerounais.

<sup>6</sup> Jacques Binet, « La société de danse chez les Fang du Gabon »...p. 8.

<sup>7</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Sur la voie de l'intégration sous-régionale ...p. 217.

## b. Les Ndowé

Les Ndowé sont les Bantu de la côte du Rio Muni qui vivent également au Cameroun et au Gabon. Les Ndowe sont d'excellents marins et des pêcheurs<sup>1</sup>. A l'époque coloniale, on les appelait les *Playeros* (côtiers). Au sens strict, il s'agit de toutes les populations parlant *Kombe* et au sens large, des Benga, Bapuku, Bujeba, Balenke, Baseke<sup>2</sup>. Les Ndowe ont été classé en deux ethnies : les Boumba, situés au Sud, qui comprennent les Benga, les Bapuku, les Enviko et les Bongue, localisés au Nord, qui incluent les Balenke, les Baseke, les Bomudi, les Buiko, les Asangon, les Kombe, etc.<sup>3</sup> Comme les fang, les Ndowe auraient d'abord séjourné sur l'Oubangui. Ils présentent une organisation sociale proche de celle des Fang, avec quatre étages : famille, village, lignage, clan. Leur alimentation est basée sur le manioc, la melanga, la banane plantain, ainsi que le produit de la pêche. Parmi les divers peuples ndowe de la famille bongue, les balenke sont ceux qui vivent le plus à l'intérieur du Rio Muni, probablement au XIIème siècle<sup>4</sup>. Ces populations forestières se trouvent présentement concentrées surtout le long des fleuves Mongoya, Benito et sur l'estuaire du Muni<sup>5</sup>. Les Balenke sont les Ndowe qui eurent les plus longs contacts avec les Fang ; guerres et intermariages en ont réduit le nombre<sup>6</sup>. Durant la période espagnole, les Balenke s'employaient comme journaliers dans les défrichements

---

<sup>1</sup> <http://www.ndoweinternationalpress.com/fr/ndowe-africa> consulté le 26 novembre 2014.

<sup>2</sup> Anthony Appiah et Henry Louis Gates (dir.), « Ndowe », in *Encyclopedia of Africa*, vol. 1, Oxford University Press, 2010, p. 225.

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...* p. 202.

<sup>4</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Sur la voie de l'intégration sous-régionale ... » p. 218.

<sup>5</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...*, p55.

<sup>6</sup> Jacint Creus, *Identidad y Conflicto: Aproximación a la Tradición Oral en Guinea Ecuatorial*, Los Libros de la Catarata, Madrid, 1997, p. 17.



côtiers, mais n'eurent pas de contacts suivis avec la civilisation ibérique ou les autres Européens s'activant dans la région<sup>1</sup>. Autres populations ndowe, les Baseke, vivent assez dispersés entre les rios Utonde et Campo. Ils sont proches des Bassa du Cameroun. Bien qu'arrivés eux aussi avant les Fang, leur langue a été influencée par ceux-ci. On reconnaissait jadis les Baseke par une légère scarification triangulaire sur leur front<sup>2</sup>.

Enfin, parmi les Ndowe Bongue, le groupe Kombe, *lati sensu*, comprend les populations parlant la langue *benga* et les Kombe *strictu sensu*. Les Kombé sont parents des Duala et des Bakoko du Cameroun<sup>3</sup>. C'est un « chef légendaire, Bosendje, sorte de Moïse africain, qui aurait conduit les Kombe, Benga et autre Bantu des savanes du Nord-Ouest jusqu'à la côte équato-guinéenne. Arrivés au Rio Muni au XIII<sup>e</sup> siècle à la suite des Balenke et des Bujeba, les Kombe précédèrent les Fang<sup>4</sup> ». Ils occupent la zone de campo, de Bata et de Rio Benito (Mbini) ; parents des Duala et des Bakoko du Cameroun, ils se subdivisent en diverses tribus. Leur langue est parlée également par les Buiko, à la frontière camerounaise. Ces Buiko sont une population issue d'un métissage de Ndowe et de pygmées<sup>5</sup>. Leur organisation sociale rappelle celle des Pahouins. La langue des Ndowé est également parlée par les Pygmées de la frontière camerounaise<sup>6</sup>.

Plus au Sud, légèrement au Nord du Cap San Juan, vivent les Ndowe Boumba appelés Bapuko. Ils parlent un dialecte Benga. On les connaît

---

<sup>1</sup> Jacint Creus, *Identidad y Conflicto...*, p. 17.

<sup>2</sup> Anthony Appiah et Henry Louis Gates (dir.), « Ndowe »..., p. 225.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Max Liniger-Goumaz, « Connaître la Guinée Équatoriale », in *Peuples Noirs Peuples Africains* n<sup>o</sup>. 46 (1985) 27-92, en ligne sur [http://mongobeti.arts.uwa.edu.au/issues/pnpa46/pnpa46\\_03.html](http://mongobeti.arts.uwa.edu.au/issues/pnpa46/pnpa46_03.html), consulté le 20 mars 2013.

<sup>5</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale*, Genève, Éditions des Peuples Noirs, 1986, p. 22.

<sup>6</sup> *Ibid.*

particulièrement pour leurs talents de pêcheurs et de marins. Sur la côte sud-ouest du Rio Muni leur succèdent les Evinko, que l'on trouve aussi le long des rives du cours inférieur de l'Utamboni. D'autres vivent sur Elobey Grande. Les Evinko furent longtemps réduits à l'état d'esclaves par les Benga. Ils sont en voie d'extinction, absorbés par les Fang<sup>1</sup>.

### **c. Les Bujeba et les Bubi**

Selon la tradition orale, l'origine des Bujeba se situe vers Ebolowa au Cameroun. De nom initial Bocho-bocho, parfois appelés Edeeyah, c'est le Capitaine de marine britannique, Kelly, qui aurait le premier appliqué le nom de Bubi. Ils sont situés au nord et au sud de Bata<sup>2</sup>. Selon Max Liniger-Goumaz, les Bujeba sont les premiers Ndowé à avoir été « fanguisés » dès le XIV<sup>e</sup> siècle, d'où leur appellation de semi-playeros. Les Bujeba se subdivisent en clans patrilinéaires exogames. La première épouse de Macías Nguéma, Ada, était Bujeba<sup>3</sup>.

Les Bujeba auraient précédé les Kombe pour finalement s'établir dans quelques 25 villages côtiers au Nord et au Sud de Bata, où ils se subdivisent en clans patrilinéaires, exogames<sup>4</sup>. Parmi les Ndowe, les Bujeba avaient une réputation de rudesse, vertu qui leur fit obtenir facilement des emplois dans l'infanterie de la marine espagnole qui contrôlait la colonie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les Bujeba, comme les Balenke, ont été fortement influencés par les

---

<sup>1</sup> Virginia Fons, « Spirits, Body and Person among Ndowe of Equatorial Guinea, Central Africa », in Josep Martí (ed.), *African Realities: Body, Culture and Social Tensions*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 2014, pp. 191-216.

<sup>2</sup> Larrea Palacin, « Algunas costumbres y mitos de los Bujebas de nuestra Guinea continental », in *Archivos del Instituto de Estudios Africanos*, 28, Madrid, mars 1954, p. 35-66.

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...* p. 205.

<sup>4</sup> Gonzalez Echegaray, « Un poema épico de los Bujebas », in *Africa*, 163, Madrid, juillet 1955, p. 16-20.

Fang<sup>1</sup>. Plus loin dans l'océan Atlantique, nous avons les Bubi qui ont des liens parentaux avec les peuples du Cameroun et du Gabon<sup>2</sup>.

Peuples autochtones de l'île de Fernando Poo, les Bubi seraient venus du Cameroun. Ils sont des bantu appartenant à la « civilisation de l'igname ». Leur société se structurent autour d'un royaume qui s'est maintenu jusqu'à la fin de la période coloniale. Monothéistes et aimant la danse et la musique, leur chant traditionnel s'inspiraient des cérémonies religieuses qui sont restées encore très enracinées<sup>3</sup>. L'ancêtre des Bubi serait un certain Boboricho. Probablement venus en vagues successives jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, de la côte du Cameroun sous la conduite du roi Muameto, les Bubi sont assez proches des Fang du point de vue morphologique et des Benga au plan de la langue<sup>4</sup>. En raison de leur arrivée en plusieurs vagues, les Bubi parlent quatre dialectes, du groupe Bantu-Benga, mais marqués par de fortes différences entre le Nord et le Sud de l'île<sup>5</sup>. D'après Baras de Aragon, les Bubi seraient simplement des Duala, réfugiés sur l'île pour échapper à la traite négrière<sup>6</sup>. Lorsqu'on étudie leurs empreintes digitales, elles ressemblent à celles des Fang. Les Bubi sont monogames et matrilineaires. Leur monnaie ancienne était faite de petites rondelles avec un trou central, taillées dans les coquillages, qui ne servent plus aujourd'hui que comme ornement féminin. Leur culte était présidé par des prêtres, l'abba suprême vivant semi-

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*p. 87.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Site officiel du gouvernement de la Guinée Équatoriale en ligne sur <http://www.guineaecuatorialpress.com/noticia.php?id=134&lang=fr>, consulté le 20 décembre 2015.

<sup>4</sup> Bonelli et Rubio, *Un ano viviendo entre los bubis*, Madrid, Sociedad Geografica nacional, 1934, 31 P. 5.

<sup>5</sup> Church, « Spanish Guinea: 3, The Peoples of Fernando Po », in *West Africa*, 1952, p. 315-316.

<sup>6</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*p. 86.

reclus sur les hauteurs de Moka<sup>1</sup>. Les villages bubi dispersés ont été regroupés à l'arrivée des missionnaires clarétains espagnols (1883) pour faciliter les plantations<sup>2</sup>. En 1856, selon Liniger-Goumaz, on ne comptait plus que 38 Bubi sur les 839 habitants de Santa Isabel ; ils refusaient en effet de se mêler aux étrangers et avaient, durant des siècles, fait échouer des tentatives portugaises et anglaises d'occupation de l'île. Pendant une bonne partie du XIXe siècle, les Bubi furent dirigés par le Roi Moka, protégé par la garde royale<sup>3</sup>. Les affinités ethniques entre les peuples de la Guinée Équatoriale et de ses voisins francophones ont favorisé l'idée de leur regroupement.

### **C. Le désir de regroupement ethnique des peuples des trois pays**

Séparées par les frontières coloniales, les différentes ethnies du Cameroun, du Gabon et de la Guinée Équatoriale ont à un moment eu la nostalgie de leur passé précolonial. Ceci les a amenés à chercher à se regrouper, défiant ainsi les frontières coloniales. C'est ainsi que les Fang essayèrent de construire une nation fang ou se considèrent comme tel. Les Pongwé et les Ndowné leur emboîtèrent le pas en créant le comité pongwé-ndowé.

#### **1. La nostalgie du regroupement fang précolonial**

Avant la colonisation, les peuples du Sud Cameroun, du Nord Gabon et de la partie continentale de la Guinée Équatoriale étaient liés par une association fraternelle, l'Elar Ayong et une religion, le bwiti. Ces mouvements furent ressuscités pendant la période coloniale et après les indépendances par les nationalistes fangs des trois pays.

---

<sup>1</sup> Crespo Prieto, « Ocaso del primitivismo Bubi en el oeste de Fernando Poo », in *Guinea Española*, LXI. Santa Isabel, 1964, n°1582, p. 203.20.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...*, p. 29.

### a. L'*Elar Ayong* : mythologie unificatrice des peuples fangs

Avant la décolonisation de la Guinée Équatoriale, l'esprit pan-fang a été ressuscité par le peuple fang du Cameroun, de la Guinée Équatoriale et du Gabon. Des mouvements d'unification et de protestation fangs ont été créés. C'est le cas de l'*Elar Ayong* qui fut créé au Cameroun en 1925. Ce mouvement demande la création d'une nation fang. L'*Elar Ayong* retraçait l'origine des Pahouins et leurs diverses généalogies. L'*Elar Ayong* est un élément d'affirmation et de revitalisation de la culture fang<sup>1</sup>. Se ressourçant dans une généalogie plus ou moins exacte et remodelant le passé, l'*Elar Ayong* a pour but d'opérer l'unification de la nation bétie d'où le mot d'ordre *Elar ou Efula* (unification) et *Ayong* (Nation)<sup>2</sup>. Partant du constat de l'éclatement de la nation fang en clans rivaux, l'idéologie de l'*Elar Ayong* ou de l'*Efula Ayong* visa la reconstitution de l'entité originelle fang. Il reconstitua la mythologie fang selon laquelle « Béti ou Ali, fils du roi Afirikara eut six fils, les ancêtres communs des six grands groupes pahouins »<sup>3</sup>. Dans les années 1940, l'esprit pan-fang atteignit son apogée avec le congrès fang organisé au Gabon en 1947 avec Léon Mba<sup>4</sup> comme Président<sup>5</sup>.

On note aussi la publication de deux documents défendant la cause pan-fang. Sur l'un des textes de ce mouvement écrits en 1939 on peut lire : « Nous tous, Fang, Yaoundé (Ewondo), Okak, Mevu, Nden, Bulu, Ntumu, sommes d'un

---

<sup>1</sup> Entretien avec Edong Léonard, étudiant en Relations Internationales, 25 ans, Yaoundé le 20 avril 2013.

<sup>2</sup> Paul Gérard Nsah Voundy, *Le petit État...*, p. 86.

<sup>3</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Sur la voie de l'intégration sous-régionale ... » p. 219.

<sup>4</sup> Le premier Président de la République gabonaise.

<sup>5</sup> Louis-Marie Nkoum-Me-Ntsey, « Communautarisme pahouin, néorégionalisme et migrations », in Luc Sindjoun (dir.), *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2005, pp. 209-236.

même père, Afiri kara, de Kara Kuba-ta, Ta Ma, Ma Ngo'o et nous faisons seuls partie de notre race nègre<sup>1</sup> ». A propos de ce regroupement fang, Jacques Binet montre qu'à partir de 1945, beaucoup de Fang se sont mis à rêver d'un regroupement des villages. Ils avaient le désir d'avoir une grosse agglomération où les relations seraient plus larges et plus intenses avec des équipements administratifs (écoles, dispensaires...). Le regroupement des membres du clan, dispersés, solution à la renouation de la solidarité clanique rompu par la migration et l'individualisme constituait le but confus et mythique de la mise sur pied d'une nation fang<sup>2</sup>.

Au Gabon, cette idée fut soutenue par le Gouvernement de Léon Mba. Sous la pression administrative, des villages furent rassemblés après étude. Certains Fang dans leurs écrits suscitent la création d'une nation fang. C'est le cas du pasteur Ondoua Akutu qui assigna en 1947 aux Pahouins la mission d'établir un ensemble politique en disant que les Bulu, Fang-Béti sont l'espoir du Cameroun, du Gabon et de la Guinée Équatoriale.

Le mouvement Elar Ayong refabrique le passé Pahouin, le remodèle et propose une mythologie politique. Avant la pénétration européenne, la société fang était organisée en institutions gentilices proche de celle des Grecs ou des Romains<sup>3</sup>. A la base, il ya la famille (Ndat Bot) ; le village (Mvog Bot) ; le lignage (Etunga Bot) ; la tribu (Ayong) et la nation (Elar Ayong ou Efula Meyong). La nation a pour organe consultatif l'Assemblée populaire (Esulan)<sup>4</sup>. L'Elar Ayong est assimilé à la nation fang-béti. La nation fang-béti était organisée en ordres à savoir, l'ordre militaire et judiciaire articulé autour de la

---

<sup>1</sup> Jean Pierre Ombolo, *Les Eton du Cameroun*, Yaoundé, Sans éd., septembre 1978, p. 53.

<sup>2</sup> Jacques Binet, « la société de danse chez les Fang du Gabon »...p. 14.

<sup>3</sup> Paul Gérard Nsah Voundy, *Le petit État...*, p. 86.

<sup>4</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale, un pays...*, p. 200.

société *Ngil* ; l'ordre religieux représenté par le *Ndong Mba*, le *Biéri* ou le *So*. L'encadrement idéologique assuré par les *Bébom-mvet*, poètes et guerriers.

Jean Pierre Ombolo pense que l'Elar Ayong eut pour but « d'affirmer face aux colonisateurs, aux ethnies voisines la vitalité de l'entité supra-tribale formée par tous les pahouins. Les remembrements opérés dans le cadre du mouvement de regroupement ethnique sont justifiés par une tradition qui reprend les généalogies originelles remontant à Mebe'e, le créateur<sup>1</sup> ». L'Elar Ayong appuyé par les missions protestantes américaines se répandit rapidement dans le Sud Cameroun, le Nord du Gabon et de la Guinée Équatoriale. Son emprise dans le Woleu Ntem gabonais et sur l'axe Bata-Mikomesseng-Ebebeying en Guinée Équatoriale fut considérable. Ce mouvement se développa dans les années 50, suite à la réforme administrative de 1944 qui ne réussit pas à modifier totalement l'emprise des chefs de clans. L'*Esulan Ayong* ou assemblée populaire, donna lieu à un sentiment d'appartenance commune. Il concourut à l'atténuation de la fragmentation de la nation fang par les nouveaux agrégats. La maîtrise de l'écriture moderne permit aux leaders fangs de rédiger *Le Livre National* qui énumère les lignages et leurs apparentements.

Selon G. Nicolas, l'un des éléments essentiels de l'affirmation ethnique consiste dans une conscience du « nous » en laquelle s'enracine une forte solidarité entre « frères de race ». Or, on constate souvent que les fondements historiques de cette appartenance commune sont très douteux ; il a toujours existé semble-t-il, des processus de conversion ethnique. La réalité ethnique, affirme G. Nicolas, est en constante transformation. Elle correspond davantage

---

<sup>1</sup> Jean pierre Ombolo, *Les Eton au Cameroun*, Yaoundé, septembre 1978, multigraphié, p. 44.

au fait que prétend circonscrire le concept de « personnalité collective » qu'à des systèmes structurels figés<sup>1</sup>.

Cette idée unificatrice fang constitue un fait ethnique dans le sens de Georges Balandier. Cette dimension du fait ethnique est le recours au passé glorieux, le plus souvent remodelé, au gré des improvisations et qui permet au groupe qui s'en réclame d'affirmer sa volonté de résister aux entreprises d'un autre. Car « les processus d'affirmation ethnique se constituent souvent en réaction à des situations étrangères au cadre considéré. Le fait ethnique passé qui sert de modèle de référence, se trouve transfiguré en raison de son caractère symbolique actuel<sup>2</sup> ». Balandier explique le redoublement de ce fait ethnique comme « la tentative de construction d'un fédéralisme tribal, la manifestation du désir de limiter le contrôle administratif, de refondre les institutions en les modernisant et le désir (souvent impossible) de recréer les prééminences de type traditionnel, de rétablir l'autorité sur les femmes et les jeunes générations, de rendre vie à l'ancien culte des ancêtres<sup>3</sup> ». L'Elar Ayong inquiéta l'administration coloniale. Le mouvement fut perçu comme une tentative de déconstruction de l'architecture politique et administrative coloniale. L'inquiétude des colons gagna en ampleur avec l'amorce d'un rapprochement entre les leaders de l'Elar Ayong et ceux de l'Union des Populations du Cameroun (UPC)<sup>4</sup>.

Combattu par l'administration coloniale, critiqué par l'aile gabonaise qui l'accuse d'inventer une mythologie, livré à des querelles intestines, l'Elar Ayong

---

<sup>1</sup> G. Nicolas, « Crise de l'État et affirmation ethnique en Afrique Noire contemporaine », *Revue Française de science politique*, 22 octobre 1972, p. 1024.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Georges Balandier, *Sens et puissance*, Paris, PUF, 1971, p. 161.

<sup>4</sup> Trezenam, *Rapport à M. Le Gouverneur, Chef du territoire du Gabon sur le regroupement des fang*, Bouet, 30 mars 1948.



est morte à petit feu. Ses leaders tentèrent de lui trouver une variante. C'est dans ce sens que Charles Assalé en 1948 réfléchit à la création à Ebolowa de l'Union Tribale Ntem-Kribi (UTNK)<sup>1</sup>. En dehors de l'*Elar Ayong*, les Fang ont ressuscité le Bwiti.

### **b. Le bwiti : identité culturelle des fang du Cameroun, du Gabon et de la Guinée Équatoriale**

Le bwiti est un culte né au Gabon vers 1916. Il est issu de l'ancien culte des ancêtres des Fang, le *Bieri*<sup>2</sup>. Il s'agit d'une société secrète mixte du genre secte d'*Hommes léopards*. Ce culte affirme l'identité fang devant les influences coloniales et chrétiennes. Il propose aussi une communauté spirituelle des Fang du Gabon et de Guinée Équatoriale. Le bwiti a rayonné au Sud de la Guinée Équatoriale depuis l'estuaire du Rio Muni. Le culte aurait été introduit en Guinée Équatoriale par Nba Ntutumo (ou Nchuchuma, auquel succéda son fils comme « évêque » de la hiérarchie bwiti)<sup>3</sup>. En 1948, une société bwiti avait été fondée à Paris. Il est une religion qui a été influencée par le christianisme. Le culte bwiti est célébré dans des temples dont l'entrée figure la fente vulvaire par laquelle la tribu a été enfantée et dans laquelle le *bandyi* (l'initié) doit renaître<sup>4</sup>. L'influence spirituelle du bwiti est effective au Sud de la Guinée Équatoriale parmi les Fang Obuk. Le discours du Bwiti propose le renversement des auxiliaires de l'administration coloniale et leur remplacement par des associations gérontocratiques traditionnelles dirigées par des prêtres divins<sup>5</sup>. Le

---

<sup>1</sup> ANY, APA10965/A, Rapport sur l'évolution politique de la mission presbytérienne américaine.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*p. 90.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 91 ; Jacques Binet, « la société de danse chez les Fang du Gabon »...p. 8 ; Jean Koufan., Casimir Tchudjing., « Sur la voie de l'intégration sous-régionale ...p. 221.

<sup>5</sup> Georges Balandier, *Sens et puissance*, Paris, PUF, 1971, p213.

culte du Bwiti et l'*Elar Ayong* ont aidé les Fang à s'identifier au Gabon, au Cameroun et en Guinée Équatoriale malgré les divisions coloniales.

Le bwiti qui tente de s'insérer dans un imaginaire social fang traumatisé par les jacqueries coloniales, la « Pax hispanica », les missions catholiques, les prestations, les travaux forcés, récupère et dévoie la mythologie chrétienne. La Vierge Marie est identifiée à Nyingono Meboga ; Zambia Mpongo est le fils, sauveur des nègres et des colonisés ; Mwanga est à la fois le Père et le Saint Esprit<sup>1</sup>. Le bouleversement de la société par les réformes administratives, les exodes provoqués par le refus de s'acquitter de l'impôt de capitation et des conscriptions pour les gisements aurifères constituèrent le terrain propice au cheminement du discours subversif du bwiti<sup>2</sup>. Le bwiti est le résultat « de l'intrusion des Européens en Afrique et une réaction quasi-religieuse à la prétendue supériorité de l'homme blanc et de la chrétienté, et aux problèmes posés par l'altération des structures sociales<sup>3</sup> ». L'administration coloniale espagnole marquée par des sentiments résiduels d'anticommunisme combattit le bwiti, « cette secte qui masque des objectifs politiques<sup>4</sup> ». Au Gabon où naquit la secte, l'administrateur Guillaume accusa le bwiti d'être un mouvement politique. En effet en 1940, après avoir tenté en vain de s'imposer à la tête de l'*Elar Ayong* en qualité de « Nzôé Fang » (Roi Fang), Léon Mba créa des cellules de bwiti, pendants du Comité Mixte Gabonais et du Bloc Démocratique Gabonais. L'influence spirituelle de Léon Mba fut effective dans le Sud de la Guinée Équatoriale parmi les Fang Obuk<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Georges Balandier, *Sens et puissance*, Paris, PUF, 1971, p. 161.

<sup>2</sup> Paul Gerard Nsah Voundy, *Le petit État...*, p. 90.

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *Guinée Équatoriale : un pays méconnu...*, p. 90.

<sup>4</sup> Trezenam, ..., ..

<sup>5</sup> L'opinion attribua à Léon Mba des origines Équato-Guinéennes.

L'expansion du bwiti au Sud du Rio Woleu suscita la peur du clergé catholique qui dénonça à l'instar de Monseigneur Gomez Marijuan la résurgence de ce paganisme : « j'ai été aussi plusieurs fois des plaintes qu'une secte venue du Gabon répandait la terreur parmi les indigènes de la Guinée Espagnole. Cette religion nouvelle qui se développe prétend donner l'invincibilité par l'ingestion d'un breuvage dénommé Meboga. Cette religion pratique des coutumes barbares telles que l'anthropophagie et le culte des idoles<sup>1</sup> ». L'évêque de Santa Isabel accusa clairement Léon Mba dans une de ses correspondances à Esono Nsue : « cette secte a pour dirigeant Léon Mba du Gabon. Elle se caractérise par des sentiments xénophobes, l'encouragement au meurtre à des fins religieuses. Il vous appartient en votre qualité de Chef des Fang Oyek et de Procureur aux Cortès, de lutter contre l'influence néfaste de ladite secte<sup>2</sup> ».

Certains nationalistes équato-guinéens furent des adeptes du bwiti. Dans ce pays considéré comme « le plus catholique d'Afrique », l'évêque Nze Abuy mit en garde la population « contre un néo-paganisme qui, sous prétexte de nationalisme (en vérité d'un nationalisme faux, exagéré et donc dommageable au pays), prétend s'infiltrer dans le nouvel État<sup>3</sup> ».

Aujourd'hui, « Le sud Cameroun, la partie continentale de la Guinée Équatoriale et le Nord du Gabon forment une aire ethnico-culturelle singulière et contiguë appelé foyer fang. Ici, la pratique quotidienne méprise les frontières<sup>4</sup> ». Leurs frères Bantu, Pongwé et Ndowé ont aussi voulu avoir une entité pongwé-ndowé.

---

<sup>1</sup> Correspondance de F. Gomez Marijuan à Esono Nsue, Procureur aux Cortès, Santa Isabel, 21 juin 1960.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *La Semaine Camerounaise*, n°162 du 22 octobre 1968.

<sup>4</sup> André-Hubert Onana Mfegue, *Le Cameroun et ses frontières : une dynamique géopolitique complexe*, L'Harmattan, 2005, p. 215.

## **2. Le regroupement Pongwé-Ndowé du Gabon et de la Guinée Équatoriale**

Le comité pongwé-ndowé est un mouvement qui avait pour but de défendre les intérêts pongwé-ndowé face à l'émergence des Fang. Ce comité fut créé à Libreville en 1937. Il revendiquait la réunification de toutes les tribus pongwé-ndowés du Gabon et de Guinée Équatoriale. Dans un manifeste adressé à la France en 1948, Louis Bigman, chef pongwé-ndowé de cocobeach, appelant à l'autodétermination des pongwé-ndowé de la Guinée Équatoriale, écrit : « Gabonais de Libreville et du littoral, nous savons depuis des générations que notre sang est mêlé à celui des autochtones Bengas de la Guinée Équatoriale »<sup>1</sup>. Ces mêmes idées furent reprises par le chef Santiago Uganda de l'île Corisco qui rejeta à partir de 1949 la souveraineté espagnole. Par une pétition, il proclama la sécession et le rattachement de Corisco au Gabon français. Dans cette pétition, on peut lire : « Nous venons aujourd'hui à l'unanimité (revendiquer) l'intégration définitive, pleine et entière sous le pavillon français. Les Benga de cap Esterias au cap Santa Clara font partie de la race Pongwé<sup>2</sup> ». Le désir de regroupement ethnique transétatique a poussé les peuples de ces pays à la migration.

## **II. Les mouvements migratoires entre les trois pays à l'époque coloniale**

Le partage du continent africain au Congrès de Berlin a divisé plusieurs ethnies et tribus entre des pays différents. Cette ignorance des métropoles coloniales a amené les populations à entretenir sans interruption, un courant

---

<sup>1</sup> ANY, APA, 10171/D, Guinée Espagnole et Fernando Poo 1944-1952 (manifeste de Louis Bigman, Août 1948)

<sup>2</sup> ANY, APA 10171/D (pétition n°418 du 22 octobre 1949 de Santiago Uganda...

migratoire transfrontalier, afin de reconstituer leurs anciens liens ou intérêts<sup>1</sup>. Le courant migratoire s'effectuait dans les deux sens : le déplacement des Camerounais et Gabonais vers la Guinée Espagnole et celui des Équato-guinéens vers le Cameroun et le Gabon.

### **A. Les migrations des populations gabonaises et camerounaises vers la Guinée Espagnole**

La migration des Camerounais et des Gabonais en Guinée Équatoriale remonte au XX<sup>e</sup> siècle. Cette migration s'inscrivait dans le cadre du commerce illicite et de la recherche de la main d'œuvre pour Fernando Poo<sup>2</sup>. Les migrations s'accéléchèrent avec la Première Guerre mondiale, lorsque l'Allemagne perdit le conflit. Entre 1916 et 1917, la Guinée Espagnole recueillit quelques 65 000 Camerounais (soldats et civils), ainsi que des Allemands. Ils y sont réfugiés au moment de la défaite<sup>3</sup>. Les Camerounais civils furent implantés sur la côte ouest de Fernando Poo à Pequenos-Bokoko.

Le recrutement intensif de la main d'œuvre forcée, la réclamation de prestations et l'impôt de capitation vont également contraindre des Camerounais et des Gabonais à se réfugier en Guinée Espagnole où il n'existait pas selon eux ces tracasseries<sup>4</sup>. Sur cette question, Liniger-Goumaz nous apprend que la mère de Macías Nguéma appartenait au clan Fang Obuk. Son père et sa mère étaient gabonais : Pedro Mez-m-Nguema Biyogo et Emilia Negue Ndong, établis initialement au Woleu Ntem, mais ayant quitté le Gabon pour échapper aux

---

<sup>1</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Sur la voie de l'intégration sous-régionale ...p. 217.

<sup>2</sup> Lire Pasteur J.R. Bustch, « Fernando Poo et le Cameroun », *Études camerounaises (mars-juin 1954)*, pp. 72.74

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*p. 99.

<sup>4</sup> Casimir Tchudjing et Jean Koufan, « La guerre civile espagnole et ses répercussions sur les relations entre le Cameroun français et la Guinée Espagnole » in *Les cahiers d'histoire et d'archéologie, n°1*, juin 1999-2000, p. 97.

impôts de capitation<sup>1</sup>. A cette période, une propagande répandue au Cameroun et au Gabon présentait Santa Isabel (Malabo) comme le *pays des blancs* où on gagnait de l'argent et où, on se procurait facilement des produits européens<sup>2</sup>. Les migrations des Camerounais et des Gabonais vers la Guinée Espagnole étaient favorisées par la faiblesse démographique de cette dernière. Cette faiblesse démographique aurait amené les Espagnols à recruter de la main d'œuvre étrangère.

Face aux migrations massives qui dépeuplaient le Cameroun et le Gabon de leur main-d'œuvre dans les années 1930, les colons français intensifièrent la surveillance des frontières. Un décret de 1935 donnait ordre à la garde coloniale camerounaise d'empêcher l'infiltration clandestine des Camerounais en Guinée Espagnole. En 1934, fut conclu un traité entre l'Espagne et le Commissaire de la République française au Cameroun, autorisant le recrutement de 4 000 ouvriers agricoles camerounais, avec des contrats de deux ans renouvelables deux fois. Des traités similaires furent aussi signés entre le Gabon et la Guinée Espagnole. De 1934 à 1940, l'effectif des Camerounais en Guinée Espagnole varie entre 4 000 et 8 000 personnes<sup>3</sup>. En 1945, Solano Duenas s'était entretenu avec le Gouverneur Nicolas sur un possible traité entre le Cameroun et la Guinée Espagnole relatif au recrutement des travailleurs indigènes. Ce traité était analogue à celui existant entre le Nigeria et Fernando Poo<sup>4</sup>. A la veille de

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*p. 287.

<sup>2</sup> Lire à ce propos, Maurice Mveng Ayi, « Note sur l'émigration des Camerounais à Fernando Poo entre les deux guerres mondiale », *ABBIA* 23, septembre-décembre 1963, p. 37.

<sup>3</sup> Casimir Tchudjing et Jean Koufan, « La guerre civile espagnole et ses répercussions sur les relations entre le Cameroun français et la Guinée Espagnole » in *Les cahiers...*, pp. 98, 105.

<sup>4</sup> ANY, APA 10171/D Guinée Espagnole et Fernando Poo 1944-1952 (Bulletin de renseignement du centre d'orientation et liaison Afrique noire du 4 juillet 1945).

l'indépendance de la Guinée Espagnole, les populations de ce territoire, persécutées par le pouvoir colonial, ont migré en masse vers le Cameroun et le Gabon.

## **B. Migrations des hispano-guinéens vers le Cameroun et le Gabon**

Au moment de la décolonisation de la Guinée Espagnole, on observa un renversement des flux migratoires. C'est plutôt les hispano-guinéens qui vinrent en masse au Cameroun et au Gabon fuyant les persécutions coloniales. Pendant la période précédant l'indépendance du pays, le Cameroun et le Gabon ont chacun accueilli de nombreux réfugiés hispano-guinéens luttant pour la fin du régime colonial<sup>1</sup>. En 1963, les réfugiés nationalistes équato-guinéens étaient estimés à 800 personnes au Cameroun<sup>2</sup>. Ces réfugiés étaient en particulier des membres de l'Idea Popular de Guinea Ecuatorial (IPGE), tel que Clemente Ateba, Maho Sikacha, Ndongo Miyone<sup>3</sup>. De 1963 à 1978, le nombre de réfugiés équato-guinéens au Cameroun avait été multiplié par 50. Le désir de regroupement ethnique et les différentes migrations entre les peuples des trois pays à l'époque coloniale ont amené le Cameroun, le Gabon et certains hommes politiques équato-guinéens à avoir des velléités annexionnistes sur le territoire équato-guinéen.

## **III. L'irrédentisme camerounais sur la Guinée Équatoriale**

L'un des mobiles obligeant la Guinée Équatoriale à entretenir des relations bilatérales avec ses voisins est la peur affichée par ce pays au sujet d'une possible annexion de son territoire par le Cameroun et le Gabon. En effet, les deux voisins francophones ont eu à un moment des idées irrédentistes sur la

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*p. 99.

<sup>2</sup> *La Presse du Cameroun*, 2.3 novembre 1963.

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*p. 99.

Guinée Espagnole. Depuis la période coloniale, le territoire qui allait devenir la Guinée Équatoriale d'aujourd'hui a fait l'objet de plusieurs conflits de paternité. Les puissances colonisatrices successives du Cameroun ont convoité ce territoire cédé à l'Espagne par le Portugal en 1778 lors du Traité du Pardo<sup>1</sup>. À l'aube de l'indépendance du Cameroun, ce dernier convoita aussi le territoire de la Guinée Espagnole. Le Cameroun indépendant pensa à l'annexion du territoire de la Guinée Équatoriale. Ce dessein fut soutenu par des nationalistes camerounais et des partis politiques équato-guinéens, pour la plupart actifs au Cameroun. Mais, l'idée irrédentiste fut vouée à l'échec.

### **A. Les puissances colonisatrices du Cameroun à l'assaut du *no man's land* hispano-guinéen**

Les idées irrédentistes camerounaises sur la Guinée Équatoriale datent de l'époque coloniale. En effet, la Guinée Espagnole est dès sa naissance l'objet d'affrontements entre les puissances européennes. Ces affrontements sont l'œuvre des Allemands, des Français et des Anglais.

#### **1. Les appétits allemands et anglais sur la Guinée Espagnole**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les Bimbia de la côte camerounaise sous le règne de King William revendiquèrent les îles Bubi comme partie intégrante de leur territoire<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Traité signé le 24 mars 1778 entre l'Espagne et le Portugal à propos de la future Guinée Équatoriale. Depuis les voyages de l'armateur Fernão Gomez da Minha (1469-1474) et en particulier la "découverte" et l'"occupation" du district de Biafra, les rois du Portugal s'étaient mis à porter le titre de seigneur de Guinée. Outre les îles du golfe, Annobon et Fernando Poo, par sa clause 13, le Traité du Pardo octroyait à l'Espagne la côte africaine entre l'embouchure du fleuve Niger et celle de l'Ogoowé. Les vassaux de la couronne d'Espagne, Sa Majesté Catholique, la Reine Isabel, pouvaient s'y établir et négocier dans les ports du fleuve du Gabon, du Cameroun, de Saint Domingue. Les terres ainsi héritées par l'Espagne représentaient quelque 800 000Km<sup>2</sup> et s'étendaient au Sud jusqu'au delta de l'Ogoowé, au Cap Lopez.

<sup>2</sup> Lovet Elango, « Commerce et diplomatie sur la côte du Cameroun » in Martin Njeuma (dir.), *Histoire du Cameroun (XIX<sup>e</sup> s-début XX<sup>e</sup> s)*, Paris, L'Harmattan, 1989, pp. 82.84.



En 1883, la Chambre de commerce de Hambourg demanda au Gouvernement allemand d'acheter l'île de Bioko pour en faire une base navale et de ravitaillement<sup>1</sup>. L'Espagne s'étant désintéressée de sa possession continentale, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France « grignotèrent ces terres, au point qu'à la Conférence de Berlin, en 1884.85, on ne reconnut à l'Espagne que 180 000 km<sup>2</sup> dont elle ne sauva, à la Conférence de Paris, entre la France et l'Espagne (1900), que la portion la plus congrue : 26 000 km<sup>2</sup> <sup>2</sup> ».

## **2. La France, principale menace contre l'Espagne à propos de son territoire hispano-guinéen**

La France était l'une des puissances qui menaçaient l'Espagne à propos de son territoire de l'Afrique Centrale hérité du Traité du Pardo. La décision de la cession du territoire de 180 000km<sup>2</sup> à l'Espagne, prise lors de Conférence de Berlin fut contestée par la France. L'Espagne affaiblie par sa première guerre civile de 1840-1841 causée par la Loi Salique, prêta à la France la région de Libreville comme base navale. En 1845, le Traité de Londres entérina l'implantation de la France dans la région de Libreville.

Un accord signé entre la France et l'Allemagne en 1885 fixa la frontière entre le Kamerun Allemand au Rio Benito, au milieu du Rio Muni. La France pensait avoir éliminé l'Espagne de l'Afrique Centrale. Elle revendiqua pendant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec beaucoup d'insistance le Rio Muni et les îles. Les menaces françaises sur les possessions espagnoles d'Afrique Centrale conduisirent en 1886 à la convocation de la Conférence de Paris qui piétina jusqu'en 1900, date de la signature du Traité de Paris. L'article 7 de ce traité accordait à la France un « droit de préférence » en cas de cession de tout ou

---

<sup>1</sup> Adalbert Owona, *La naissance du Cameroun, 1884.1914*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 59.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays méconnu...*, p. 12.

partie des possessions espagnoles<sup>1</sup>. Ce traité permit à la France de compléter son pré-carré d'Afrique Centrale. Après avoir parcouru le Rio Muni au début du XX<sup>e</sup> siècle, le capitaine français Cottés estima que la France aurait dû garder Bata comme exutoire du Woleu Ntem dont le Rio Muni est le prolongement<sup>2</sup>. Ces velléités coloniales ont été ressuscitées par les Camerounais au moment de la décolonisation de la Guinée Espagnole. Lorsque la France concéda l'indépendance au Cameroun en 1960, celui-ci multiplia les manœuvres pour récupérer la Guinée Espagnole à l'Espagne.

## **B. La Guinée « Camerounaise » ou Espagnole ?**

La Guinée Espagnole fut convoitée par la classe politique camerounaise. Cette idée irrédentiste fut soutenue par certains partis nationalistes hispano-guinéens.

### **1. La classe politique camerounaise et la revendication du territoire hispano-guinéen**

Le rêve compensatoire<sup>3</sup> et résolument intégrationniste du Cameroun à propos du territoire de la Guinée espagnole était défendu par l'Union des Populations du Cameroun (UPC), l'Union Camerounaise (UC), le Mouvement d'Action Nationale (MANC) et le Gouvernement camerounais sur la base d'une argumentation géographique, sociologique, historique et stratégique. Ces acteurs étaient réconfortés par les accents d'irrédentisme de la loi fondamentale camerounaise du 21 février 1960 dont le préambule exhortait l'opinion publique nationale à « tout mettre en œuvre pour répondre aux aspirations des Camerounais qui habitent les territoires séparés de la mère-patrie, afin de leur

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays méconnu...*, p. 192.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>3</sup> Le Cameroun venait de perdre le Northern Cameroon au profit du Nigeria à la suite du plébiscite de 1961. Il fallait donc compenser cette perte avec le territoire de la Guinée Espagnole.

permettre de rentrer dans la communauté nationale et de vivre fraternellement dans un Cameroun réuni<sup>1</sup> ». Comme le souligne Jean Koufan, il ne peut donc échapper à l'observateur perspicace que le législateur camerounais faisait subtilement allusion non seulement à la récupération des territoires spoliés du Northern Cameroons et ceux rétrocédés à l'Afrique Équatoriale Française (AEF) après la défaite allemande de 1916, mais aussi au territoire contigu du Rio Muni. A n'en point douter, l'enclavement de la Guinée-Équatoriale dans le Neu Kamerun entre 1911 et 1916 avait parfois fait croire aux Camerounais que cette possession espagnole était une portion du Cameroun.

Sous des formes différentes, avec des positions souvent tranchées, l'idée d'unification du Rio Muni et de Fernando Po avec le Cameroun était partagée par de nombreux Camerounais<sup>2</sup>. L'UPC est l'un des partis politiques camerounais qui revendiquaient cette réunification avec force. Lors de la rencontre d'Éséka le 31 Juillet 1961, l'UPC légale préconisa « le retour au sein de la communauté camerounaise de l'île de Dikalo (Fernando Po) et de la Guinée dite « espagnole », partie du territoire national actuellement sous l'occupation coloniale espagnole<sup>3</sup> ». À son 3<sup>e</sup> congrès tenu à Yaoundé le 16 janvier 1962, ce parti politique, partisan de la réunification totale du Cameroun, réitéra sa position<sup>4</sup>. En dehors de l'UPC, d'autres partis tels que l'Union

---

<sup>1</sup> Conférence de presse d'Ahmadou Ahidjo du 2 juillet 1963 à Yaoundé, *La Presse du Cameroun*, 4 juillet 1963, p. 3.

<sup>2</sup> Adamou Ndam Njoya, *Le Cameroun dans les relations internationales*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1976, p. 215.

<sup>3</sup> Narcisse Mouelle Kombi, *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 69.

<sup>4</sup> *La presse du Cameroun 16-17 Janvier 1962* ; Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays méconnu...*, p. 99.

Camerounaise (UC, et le Mouvement d'Action Nationale (MANC de Soppo Priso et Charles Assalé qui revendiquaient cette union<sup>1</sup>.

Dans ce sillage, la fraction modérée de l'opinion nationaliste camerounaise conduite par Paul Soppo Priso réclamait avec énergie, l'inclusion dans le processus de la réunification en cours, de la Guinée espagnole. Au mois d'août 1961, Paul Soppo Priso, se basant sur la parenté entre la population camerounaise et celle du Rio Muni, préconisa la réunification des deux pays<sup>2</sup>. Il considérait la Guinée Espagnole comme le « prolongement naturel et ethnique du Cameroun » et appelait à une union entre les deux pays<sup>3</sup>. Se défendant de toute velléité annexionniste, cette opinion revendiquait pour ces populations qualifiées de camerounaises, le simple droit à l'autodétermination. A l'appui de ces revendications, Soppo Priso soutenait que l'homogénéité ethnique entre les populations du Sud et de la côte du Cameroun et celles de la Guinée Équatoriale, la participation des émigrés camerounais à la mise en valeur de Fernando-Po, la présence d'une forte colonie camerounaise dans ce territoire et l'origine latine des cultures franco-espagnoles concouraient à la réalisation facile de ce projet. Ceci était d'ailleurs le plus opportun pour le développement économique de la Guinée et pour la survie (le bien-être) de ses habitants. Yaoundé entrevoyait que le caractère lilliputien de la Guinée-Espagnole indépendante l'exposerait aux appétits des puissances désireuses de prendre pieds en Afrique. Elle pourrait éviter le destin tragique d'une ré-colonisation en s'intégrant dans un ensemble moins vulnérable. Soppo Priso écrivait: « Le Cameroun, avec lequel la Guinée-Espagnole s'identifie par de communs préliminaires géographiques, historiques

---

<sup>1</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Sur la voie de l'intégration sous-régionale... », p. 223.

<sup>2</sup> *La Presse du Cameroun* 19-20 août 1961.

<sup>3</sup> Paul Soppo Priso, « Le Cameroun et la Guinée Équatoriale face à une nécessaire harmonisation de l'Afrique », *Cahiers n°8 ; La presse du Cameroun 19-20 Août 1964*.

et humains, se trouve être le seul pays africain naturellement indiqué pour ce rôle à bénéficier spontanément de l'option d'union de ses frères du Rio Muni et de Fernando-Po<sup>1</sup> ».

Le Président Ahidjo exhortait pour sa part les réfugiés à user de leur droit à l'autodétermination pour unir librement leur destin à celui du Cameroun. Il souhaitait l'unification de la Guinée « sous une forme ou une autre, à la République Fédérale du Cameroun<sup>2</sup> ». Au Congrès de l'UC à Ebolowa, Ahmadou Ahidjo déclara que « Le Cameroun est prêt à accueillir les Équato-guinéens qui, usant de leur droit d'autodétermination, choisiraient librement d'unir leur destin au sein de la République Fédérale du Cameroun<sup>3</sup> ». Ahidjo voulait par cette allocution proposer aux Hispano-guinéens de s'associer au Cameroun. En effet, l'île de Fernando Po a toujours été d'un intérêt stratégique pour les territoires voisins (Nigeria, Gabon, Cameroun) qui craignent qu'elle ne soit prise par des puissances ennemies. C'est un *helgoland* tropical qui verrouille les eaux territoriales du Cameroun; son occupation permettrait à une puissance ennemie d'asphyxier les ports de Douala et de Kribi, poumons économiques du Cameroun. Cette perspective peu séduisante poussait Yaoundé à endosser le rêve caressé jadis par la France et l'Allemagne qui voulaient s'approprier cette île stratégique par achat<sup>4</sup>. L'irrédentisme camerounais trouvait écho auprès de

---

<sup>1</sup> Paul Soppo Priso, « Le Cameroun et la Guinée Espagnole face à une nécessaire harmonisation de l'Afrique », *La Presse du Cameroun*, cahier n°8, 19-20 août 1961, p. 1.

<sup>2</sup> Conférence de presse d'Ahmadou Ahidjo du 2 juillet 1963 à Yaoundé, *La Presse du Cameroun*, suppléant spécial, 22 juillet 1963, p. 1.

<sup>3</sup> Ahmadou Ahidjo, Rapport de politique générale, 4<sup>e</sup> congrès de l'UC, Juillet 1962 à Ebolowa.

<sup>4</sup> Lettre n°41/CF du chef de région de Kribi au Haut-commissaire de la République (HCR) a/s rapport sur la visite en Guinée Espagnole du 3 au 6 mai 1948, 11 mai 1948, ANY, APA10171/D (Guinée-Espagnole et Fernando Po 1944.1952). Lire à propos. Adalbert Owona, *La naissance du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 165.

certaines organisations nationalistes Guinéennes pour la plus part fonctionnant au Cameroun.

## **2. Une idée soutenue par des partis nationalistes hispano-guinéens**

L'éveil nationaliste qui a suivi la formulation d'idées unificatrices déclencha l'afflux de plusieurs nationalistes hispano-guinéens au Gabon et au Cameroun entre 1959 et 1968<sup>1</sup>. Ils y menèrent des actions politiques. Certains de leurs partis optèrent pour l'unification de la Guinée Équatoriale avec le Cameroun. Ce fut le cas du Movimiento Nacional de Liberación de Guinea Ecuatorial (MONALIGE); de l'Idea Popular de Guinea Ecuatorial (IPGE). Dans l'article 2 de son Statut, après sa création à Ambam au Cameroun en 1962 par Jesus Mba Ovono, Clemente Ateba et Jose Perea Epota, l'IPGE proclama ses idées camerounophiles en proposant la fédération avec le Cameroun et en s'opposant à la vente de l'île Bioko au Nigeria<sup>2</sup>. Jusqu'à sa reconnaissance officielle, courant 1963, l'IPGE était lié aux forces nationalistes ainsi que le MONALIGE. Au congrès d'Ambam, le 31 août 1963, se produisit l'éclatement du mouvement avec une aile favorable à la fédération avec le Cameroun menée par James Seng qui fonda le Movimiento de Union Nacional. En mai 1966, à Ouagadougou, l'aile procamerounaise menée par José Mba Ovono et Jaime Seng se prononça une nouvelle fois pour la fédération de la Guinée Équatoriale avec le Cameroun<sup>3</sup>. Cette hypothèse fut examinée lors de l'organisation des provinces de la Guinée Équatoriale au printemps 1968 à la conférence constitutionnelle, mais elle échoua.

---

<sup>1</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Sur la voie de l'intégration sous-régionale...

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays méconnu*, ..., pp. 253.257 ; Jean Marie Zang Atangana, *Les forces politiques au Cameroun...*, pp. 34.35.

<sup>3</sup> Il est important de signaler que l'aile majoritaire de l'IPGE dirigée par Clemente Ateba avait abandonné l'option camerounaise

### 3. L'échec de l'idée irrédentiste

Les idées irrédentistes camerounaises sur le territoire hispano-guinéen ont été freinées par l'autonomie interne de la Guinée Espagnole et les manœuvres des voisins de ce territoire.

#### a. L'autonomie de la Guinée Espagnole, un frein à l'union Cameroun-Guinée Espagnole

En 1959, l'Espagne avait inventé pour sa colonie Guinéenne, le statut de province d'Outre-mer. Par cet artifice juridique, elle entendait se soustraire à l'obligation de rendre compte à l'ONU de son action sur le terrain. Devenue officiellement province administrative espagnole, elle était exclue *ipso facto* du contrôle du Comité de Décolonisation de l'ONU mis sur pied par le Conseil de Tutelle de l'organisation. Lorsque les pressions de cette dernière et de l'OUA devinrent fortes, l'Espagne accepta d'accorder à la Guinée Espagnole un régime d'autonomie<sup>1</sup>. Le Cameroun trouva cette occasion opportune pour arracher à la puissance ibérique le rapatriement des réfugiés présents sur son territoire. Une intention qui n'était pas dénuée d'arrière-pensées électoralistes. Leur participation électorale infléchirait à coup sûr, pensait-on à Yaoundé, le référendum sur l'autonomie de décembre 1963 dans le sens du rejet désiré par Yaoundé. Le Président Ahidjo déclara à cet effet : « Si les éléments réfugiés de ces populations veulent s'unir au Cameroun, je ne vois pas qui ferait campagne en faveur du Cameroun dans ces territoires si les intéressés ne sont pas sur place<sup>2</sup> ». Cependant, les résultats du référendum d'autonomie furent un camouflet pour l'IPGE qui avait battu la campagne contre le projet d'autonomie espagnole, et qui envisageait une fédération avec le Cameroun. À partir de 1964, l'irrédentisme du Cameroun commença à s'estomper au rythme de la

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *Brève histoire de la Guinée Équatoriale*, Genève, Édition des peuples Noirs, 1986, p. 40.

<sup>2</sup> *La Presse du Cameroun*, 22 juillet 1963.

marginalisation des éléments camerounophiles, qui échouèrent à faire adopter la thèse fédéraliste lors de la deuxième phase de la conférence constitutionnelle à Madrid en 1968. La thèse unitaire allait triompher avec l'introduction du projet de la Constitution, adopté au référendum d'août 1968, d'une majorité de 2/3 du Parlement<sup>1</sup>.

### **b. L'Espagne et les autres États voisins de la Guinée Espagnole comme acteurs de l'échec du projet camerounais d'unification**

Conscient de l'affaiblissement de l'IPGE et la montée corrélative nationaliste camerounophobe au sein du Secrétariat conjoint d'Ambam récupéré par Macías Nguéma et le MONALIGE de Ndongo Miyone, le Cameroun tenta en vain de se rapprocher du MUNGE dont le Président Bonifacio Ondo Edu, s'était entretenu avec John Ngu Foncha, Vice-Président du Cameroun à Victoria en 1967<sup>2</sup>. Mais cet entretien fut sans lendemain. Des forces adverses à ce rapprochement s'étaient mises en branle. Parmi elles, il y avait des États tels que le Gabon, l'Espagne, le Nigeria et surtout des organisations politiques équato-guinéennes, notamment la CNLGE, le Front National et Populaire de Libération (FRENAPO) et le Mouvement National d'Union (MNU) qui étaient hostiles à l'idée de la fédération avec le Cameroun et le rapprochement avec les pays de l'Est et l'Espagne ruinèrent le projet camerounais.

Le rôle trouble de l'Espagne dans la déconfiture camerounaise ne doit pas être négligé. L'Espagne était en effet à l'origine de la campagne de dénigrement anti-camerounaise et l'ostracisme de l'IPGE qui soufflait en Guinée courant 1963. L'IPGE était accusée d'être un parti fantoche à la solde de Yaoundé, une

---

<sup>1</sup> HCR, « Guinée Équatoriale : la situation des réfugiés et exilés en l'an 2001 », *Writenet paper n°17/2001*, Londres, 2001, p. 1.

<sup>2</sup> ANY, 1AA383/1 Cameroun-Guinée Équatoriale : Le Préfet de Victoria au Ministre de l'Administration Territoriale Fédérale: Rapport administratif sur la visite de Son Excellence Ondo Edu Bonifacio.



cinquième colonne au service d'une puissance étrangère. Le Cameroun ensanglantée par une guerre civile meurtrière faisait office de repoussoir. Pour cette raison, cette sensibilité pro-camerounaise de l'opinion Guinéenne se vit refuser sa participation à la Conférence de Madrid de septembre 1963 sur l'autonomie.<sup>1</sup> Dans son discours aux Cortès, le 6 décembre 1963, le Ministre espagnol, Luis Carrero Blanco ironisa à propos des militants de l'IPGE qui « sous prétexte de fédération [...] sont soumis à une nation étrangère (le Cameroun) qui, naturellement, ne leur paierait pas le kilogramme de café à 30 pesetas de plus qu'à ses propres habitants<sup>2</sup> ».

Il faut y ajouter les clivages régionaux entre l'île de Fernando Po et le Rio Muni ; ethniques entre les Fang et les Bubi ou entre les Fang et les Playeros (côtiers) qui entraînent une fragmentation du nationalisme équato-guinéen en une multiplicité de partis politiques<sup>3</sup>. Le Cameroun tenta en vain (ne parvint à) de regrouper ces partis en un mouvement efficace contre l'Espagne. En août 1961 à Yaoundé, Ndongo Miyone déclara :

Nous envisageons l'autodétermination politique, mais nous ne sommes pas pour une fédération immédiate avec le Cameroun, le Gabon ou le Nigeria [...] Le peuple de Rio Muni et de Fernando Po ne conçoit pas encore clairement la différence qui peut exister entre le statut de province espagnole et la Fédération immédiate avec un État voisin. Si nous passons de l'un à l'autre en sautant l'étape de l'autodétermination interne, les populations vont dire que c'est une manière de vendre la Guinée-Équatoriale à un pays étranger.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> *La Presse du Cameroun*, 17 décembre 1963, p. 4 ; ANY, 1AA.366/2.

<sup>2</sup> Pierre Rouquairol, « La Guinée-Espagnole à l'aube de son autonomie », *Le mois en Afrique*, n°247-248, août- septembre 1986, pp. 142.143.

<sup>3</sup> Voir également Philippe Decraene, « Le putsch de Guinée-Équatoriale », in *Le mois en Afrique*, n° 165-166, 1979, pp. 31.32 et 34.35 ; Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée-Équatoriale*, pp. 73.74, note 2. Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun

<sup>4</sup> *La Presse du Cameroun*, 31 août-1<sup>er</sup> septembre 1963, pp. 1.2.

C'est ainsi que le MONALIGE fit campagne pour le statut d'autonomie en décembre 1963 au Rio Muni, ainsi que le MUNGE, la *Cruzada* et le MNU<sup>1</sup>. Le Gabon, qui souhaitait également une union avec la Guinée Équatoriale, empêchait les contacts entre les nationalistes et les Camerounais. Il soutenait le MUNGE et aurait offert, en novembre 1963, une somme de 12 millions de francs CFA aux nationalistes équato-guinéens pour faire campagne en faveur de l'autonomie, qui torpillait les intérêts du Cameroun.<sup>2</sup> Le Nigeria, s'appuyait quant à lui sur la forte colonie Ibo de Fernando Po (près de 85.000 Nigériens sur les 100.000 habitants de l'île en 1966) pour agiter un projet d'annexion de l'île<sup>3</sup>.

Pour corser le tout enfin, des contradictions domestiques qui venaient inhiber le projet irrédentiste du Gouvernement camerounais non seulement le chancre de la rébellion upéciste empêchait de dégarnir le front de l'Ouest-Cameroun, le sanctuaire des insurgés, pour les utiliser sur le flanc Sud et maintenir les ambitions fédéralistes des peuples pro-camerounais de Guinée-Espagnole. Suite à ces obstacles, Yaoundé changea de discours. En Juillet 1963, l'idée camerounaise de l'autodétermination de la Guinée Espagnole prima sur l'irrédentisme. C'est ainsi que dans une déclaration en 1963, le Président de la République du Cameroun souligna que « le Cameroun n'avait aucune prétention d'annexion, qu'il était pour la liberté de ce pays colonisé et que sur la base de discussion, la coopération pouvait s'instaurer entre les deux pays<sup>4</sup> ».

---

<sup>1</sup> René Péliissier, « Le mouvement nationaliste en Afrique espagnole », *Le Mois en Afrique*, Juillet 1966, pp. 84 et 86-89.

<sup>2</sup> *La Presse du Cameroun*, 17 décembre 1963, p. 4.

<sup>3</sup> ANY, 1AA.366/2.

<sup>4</sup> *La Presse du Cameroun*, 17 décembre 1963.

En conclusion, ce chapitre avait pour objet de présenter les fondements de la coopération entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones. Au regard de ce qui précède, nous constatons que la coopération entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon tire ses fondements de la proximité géographique, des affinités ethniques marquées par le désir de regroupement des peuples-frontières des trois États. Un autre facteur de rapprochement des trois États est la peur hispano-guinéenne à propos de l'irrégentisme camerounais envers ses territoires. Ces différents facteurs qui obligent la Guinée Équatoriale à coopérer avec ses voisins francophones, associés à l'afflux massif des réfugiés hispano-guinéens fuyant la répression coloniale ont été des mobiles de participation du couple Cameroun-Gabon au processus de décolonisation de la Guinée Espagnole.

**CHAPITRE 2 : LE CAMEROUN ET LE GABON DANS LE  
PROCESSUS DE DÉCOLONISATION DE LA  
GUINÉE ÉQUATORIALE**

À la fin de la Seconde Guerre mondiale lorsque s'accéléraient les mouvements nationalistes en Afrique, la Guinée Équatoriale n'est pas en reste. Mais elle obtint son indépendance en retard par rapport à ses voisins qui ont décroché la leur au début des années 1960. En raison de leur proximité et de leurs affinités ethniques avec la Guinée Équatoriale, le Cameroun et le Gabon ont joué un rôle très important dans la décolonisation de celle-ci.

Les deux voisins francophones de la Guinée Équatoriale entament leur diplomatie post coloniale avec la décolonisation de cette colonie espagnole. Ils veulent éradiquer le colonialisme en Afrique conformément aux principes de la Charte des Nations Unies. Ils ont offert un soutien humanitaire, politique et même diplomatique à leur voisin hispanophone. Ce chapitre se propose d'analyser le soutien du Cameroun et du Gabon à la Guinée espagnole sous ses différentes formes pendant la période de décolonisation de ce territoire. Cette réflexion veut répondre à la question suivante : Quel est le rôle joué par le Cameroun et le Gabon dans la décolonisation de la Guinée Équatoriale ? Cette tâche nous amène à étudier dans ce chapitre l'histoire de la décolonisation de la Guinée Équatoriale ainsi que le rôle joué par le couple Cameroun-Gabon dans cette entreprise.

## **I. Le contexte d'accession de la Guinée Équatoriale à l'indépendance**

Le processus de décolonisation de la Guinée Équatoriale connut deux grandes phases. La première période (1947-1964) va des premières revendications nationalistes à l'autonomie interne. Le deuxième moment de décolonisation de ce pays qui va de 1964 à 1968, couvre l'autonomie interne et l'organisation des élections ayant permis la mise sur pied du premier Gouvernement de la Guinée Équatoriale indépendante.

## **A. Des premières revendications nationalistes à l'autonomie interne**

Le premier mouvement de revendication nationaliste en Guinée Équatoriale fut la *Cruzada nacional de liberación*, créée en 1947. Ce mouvement nationaliste mena ses activités jusqu'au moment où l'Espagne décida de transformer la Guinée Espagnole en une province espagnole. Avec la provincialisation, la pression des nationalistes conduisit à l'octroi de l'autonomie interne à la Guinée Espagnole.

### **1. De la création de la *Cruzada Nacional de Liberación* à la provincialisation de la Guinée Équatoriale**

Les exigences équato-guinéennes en vue de l'indépendance furent articulées pour la première fois par Fernandino Ropo Uri en 1947. La déception des instituteurs auxiliaires africains devant le refus d'aligner leur salaire sur ceux des autres catégories de fonctionnaire amena, fin 1950, la création de la *Cruzada Nacional de Liberación*, avec Ropo Uri, sous la direction d'Acasio Mañe Ela. Mais, le 20 novembre 1958, le prêtre espagnol Nicolas Presboste, supérieur de la mission de Bata, au courant de la cache de d'Acasio Mañe Ela, chef de la Cruzada, le livra à la garde civile espagnole qui l'assassina. Son corps « fut jeté dans la mer avec une pierre suspendue au cou<sup>1</sup> ». La dénonciation de Mañe Ela par le prêtre espagnol frappa la conscience collective équato-guinéenne. Un an après l'assassinat de Mañe Ela, Enrique Mvo Okenve fut aussi assassiné le 21 novembre 1959 par des indigènes à la solde de l'administration coloniale<sup>2</sup>. C'est dans la Cruzada que des hommes politiques comme Ndongo Miyone, Ateba Nsoh, Torao Sikara, s'exercèrent à l'activité politique. En 1959, naquit à l'étranger (au Cameroun et au Gabon) des partis nationalistes équato-guinéens. Jusqu'en 1964, à l'aube de l'autonomie, le Gouvernement espagnol ne

---

<sup>1</sup> Paul Gérard Nsah-Voundy, *Le petit État dans les relations internationales...*, p. 123.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*, p. 154.

toléra pas ces mouvements, ce qui explique l'exil de nombreux combattants de l'indépendance.

Après que les Nations Unies aient admis l'Espagne, en 1955, celle-ci dut, en application de l'article 73 de la Charte, informer le Secrétariat général sur l'état social et culturel de sa colonie, ainsi que les efforts de développement. Les pétitions des populations équato-guinéennes à l'ONU déclenchèrent la colère du pouvoir colonial qui s'est mis à traquer et à harceler les mouvements de libération. Les frontières étaient surveillées par la garde civile espagnole qui pénétrait dans les territoires des pays voisins pour poursuivre les nationalistes. Jusqu'en 1959, l'Espagne pratiqua

envers les colonies les pires méthodes classiques du colonialisme ibérique : usage systématique du travail forcé, politique d'assimilation et de peuplement, stricte limitation de l'instruction des populations africaines au niveau de l'enseignement primaire. La politique d'isolement total de la colonie pour éviter toute montée des mouvements nationalistes, ne favorise guère l'épanouissement culturel des populations équato-guinéennes et leur contact avec l'extérieur. À l'intérieur même, tout déplacement de l'indigène est réglementé et sévèrement contrôlé par l'emploi des sauf-conduits<sup>1</sup>.

Pressé par l'imminente vague des indépendances des pays africains, redoutant les immixtions de l'ONU dans les affaires équato-guinéennes<sup>2</sup>, le Gouvernement de Franco décida de soustraire la Guinée Équatoriale aux « ingérences des Nations Unies ». La loi du 30 juillet 1959 supprima les territoires espagnols du golfe de Guinée et leur substitua le statut des provinces espagnoles du golfe de Guinée. Cette loi dite de provincialisation permit aux dires de l'Espagne de réduire les clivages économiques et culturels entre la métropole et la Guinée Espagnole. En réalité la provincialisation avait pour but de mettre fin aux débats engagés depuis 1957 aux Nations Unies sur

---

<sup>1</sup> Agence de Presse Espagne populaire, « La Guinée Équatoriale mise au ban de l'information, pourquoi ? », n°79, in *La voz del pueblo*, Suplemento, ARND.

<sup>2</sup> L'Espagne considéra les délibérations de la quatrième commission de décolonisation comme des immixtions dans ses affaires intérieures.

l'indépendance de la Guinée Espagnole<sup>1</sup>. Devenue province espagnole par le jeu de ce texte, la Guinée Espagnole relèverait désormais des « problèmes internes » de l'Espagne. Elle ne serait plus de la compétence du Comité de Décolonisation de l'ONU<sup>2</sup>.

## **2. La Guinée Espagnole : de la provincialisation à l'autonomie interne**

Avec la provincialisation de la Guinée Espagnole en 1959, cette colonie fut divisée en deux provinces distinctes, la province continentale du Rio Muni et la province maritime de Fernando Poo/Annobon<sup>3</sup>. Au niveau de l'organisation administrative des deux provinces, le décret du 7 avril 1959 mit sur pied des conseils municipaux (*Juntas vecinales*) et les assemblées provinciales (*Juntas provinciales*). L'autorité dans les villages fut assurée par un chef indigène désigné par l'administration coloniale. Pour contrôler les assemblées provinciales, la métropole désigna deux européens à la tête de deux institutions dont les associations professionnelles contrôlées par la métropole élurent 75% des membres. Les décisions des assemblées provinciales furent soumises à l'approbation du Gouverneur Général<sup>4</sup>. La répression contre les nationalistes fut très forte. On dénombra 2 941 incarcérations politiques en 1958<sup>5</sup>.

Comme le note Max Liniger-Goumaz, « la provincialisation était une leurre. À travers l'omniprésente *Dirección General de Plazas y provincias Africanas*, le Président du Gouvernement de l'administration des provinces équatoriales, les deux Gouverneurs civils restaient les agents des intérêts

---

<sup>1</sup> Garcia Dominguez, « Carrero se opuso a la independencia de Guinea », in *Diario 16*, Madrid, 27 decembre 1976.

<sup>2</sup> Moran, *Una política Exterior para España*, Barcelona, 1980, p. 372.

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...*, p. 73.

<sup>4</sup> Max Liniger-Goumaz, *Brève histoire de Guinée Équatoriale...*, p. 81.

<sup>5</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale, un pays méconnu...*, p. 58.



ibériques<sup>1</sup> ». Même avec la provincialisation et malgré le subterfuge espagnol, les pressions de l'ONU persistèrent. L'administration coloniale dut faire des concessions : « préparation du régime d'autonomie interne de la Guinée Équatoriale, acceptation, sous la pression du Gouvernement du Cameroun du principe de la reconnaissance officielle des mouvements nationalistes<sup>2</sup> ».

Avec la provincialisation, la tutelle espagnole fut quelque peu assouplie. L'on passa de 2941 incarceration en 1958 à 1689 en 1960<sup>3</sup>. Mais la création en 1960, à l'instigation des afro-asiatiques, d'un comité de six, vit l'assimilation des provinces africaines à des territoires non autonomes et distinct de la métropole.

Sous les pressions onusiennes, un statut d'autonomie fut élaboré par l'Espagne, avec une délégation des groupes économiques et ethniques des deux provinces du Golfe de Guinée. Les propositions espagnoles furent entérinées sans qu'on ne tienne compte des modifications proposées par les mouvements politiques africains, tel que le MONALIGE. L'autonomie est enfin accordée à la Guinée Espagnole le 15 décembre 1963 à travers la loi d'autonomie.

## **B. La Guinée Espagnole sur le chemin de l'indépendance. De l'autonomie interne à la libération**

La dernière ligne droite vers l'indépendance de la Guinée espagnole fut marquée par l'autonomie interne, l'officialisation des partis politiques nationalistes et la Conférence constitutionnelle, ainsi que l'élection du Président de la République.

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *Brève histoire de la Guinée Équatoriale...*, p. 82.

<sup>2</sup> *L'Effort Camerounais*, n°412 du 3 novembre 1963, p. 3.

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...*, p. 73.

## 1. Le contenu de l'autonomie

Lorsque la loi sur l'autonomie fut votée, les deux provinces se voyaient dotées d'une auto-administration pour les questions internes. Carrero Blanco, Secrétaire d'État en Espagne, déclara qu'on voulait ainsi « faire la différence entre l'action colonisatrice et le colonialisme<sup>1</sup> ». Dès lors, la Guinée Espagnole ne contribua théoriquement plus au financement de l'État espagnol, ses propres recettes étant en principe réinvesties sur place sans préjudice de subventions de l'État central. Un plan de développement quadriennal fut élaboré. Celui-ci prévoyait une augmentation des investissements privés de 190 à 270 millions de peseta entre 1964 et 1967, les investissements publics devant passer de 357 à 491 millions de pesetas<sup>2</sup>.

L'autonomie interne accordée par l'Espagne sous pression interne et internationale ne prévoyait ni l'indépendance, ni la fédération avec un pays voisin. Il était question pour l'Espagne d'un statut permanent et pas d'une transition vers l'indépendance. Pendant cette période, les autorités espagnoles continuèrent à persécuter les hispano-guinéens. C'est ainsi qu'en 1965, les soldats espagnols, poursuivant des nationalistes, entrèrent dans le territoire et arrêtèrent trois soldats camerounais<sup>3</sup>. La Guinée Espagnole resta toutefois soumise au contrôle du Gouvernement espagnol, et toutes les décisions du Parlement Hispano-guinéen (*Asamblea general*) étaient passibles du veto du *Comisario general* (qui remplaçait le Gouverneur général). Bien que le terme « autodétermination » apparaisse dans le texte de la loi d'autonomie, il ne s'agissait pas du droit de libre disposition dans le sens d'un statut séparé de celui

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...*, p. 73.

<sup>2</sup> Cf. Loi d'autonomie de la Guinée Espagnole.

<sup>3</sup> ANY 1AA28 (Lettre n° 1819 du ministre adjoint des affaires étrangères au sous-préfet d'Ambam).

de la métropole. Par un référendum, deux tiers des votants acceptèrent l'autonomie le 15 décembre 1963<sup>1</sup>. En janvier 1964, on élut les conseillers municipaux, en avril, les maires et en mai les deux assemblées provinciales qui, regroupées, constituaient le parlement. En mai encore, cette assemblée générale choisit les membres du Conseil des Ministres (*Consejo de Gobierno Autónomo*). Ce Gouvernement autonome était présidé par Bonifacio Ondo Edu, simultanément Président du MUNGE. C'est dans ce Gouvernement qu'on découvre Macías Nguéma, Ministre des travaux publics. L'autonomie accordée à la Guinée Espagnole introduit quelques libertés collectives telles que l'autorisation des partis politiques, l'organisation d'une conférence constitutionnelle.

## **2. L'officialisation des activités politiques en Guinée Espagnole par l'Espagne**

Les partis politiques, jadis combattus par la puissance coloniale, furent autorisés à s'implanter dans le pays et à participer à la vie politique. Pour réduire l'influence des partis radicaux, l'Espagne favorisa l'accession du MUNGE à la présidence du Conseil du Gouvernement. Avec la nomination de Ondo Edu à la présidence du Conseil du Gouvernement, le MUNGE militait pour une indépendance dans le cadre d'un État unitaire maintenant des liens privilégiés avec la métropole. Selon Ondo Edu, l'indépendance devait être envisagé à une longue échéance car « encore chose prématurée<sup>2</sup> ». Le MUNGE fut longtemps soutenu par Carrero Blanco et les marchands de bois du Rio Muni<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...*, p. 74.

<sup>2</sup> Ondo Edu reprenant une déclaration de l'Ambassadeur d'Espagne à Alger. « L'Espagne ne voit aucun inconvénient à donner l'indépendance à la Guinée Équatoriale. Elle est disposée à lui accorder, mais le peuple de Guinée Équatoriale n'est pas encore prêt ; il ne possède ni maturité politique, ni la maturité économique », Interview du 20 juin 1966.

<sup>3</sup> *Diario 16*, Madrid, 27 octobre 1976.

Le MONALIGE qui renferme en son sein un courant révolutionnaire préconisa la nationalisation de tous les biens des colons et la transformation de ses structures en un parti d'État. Il proposa en 1968 la planification du développement de la Guinée Équatoriale, le respect des religions et la défense des droits des travailleurs étrangers. Ce parti dirigé par Atanasio Ndongo Moyone est, contrairement au MUNGE, soutenu par le Ministre des Affaires Étrangères espagnol, Fernando Castiella<sup>1</sup>.

D'autres partis que l'on peut qualifier de tribaux furent créés. Il s'agit notamment de l'Union Bubi à l'initiative de Gori Molubuela et de Bosio Dioco. Fortement dominé par les intérêts espagnols, ce parti demanda la création d'un État indépendant à Fernando Poo et solidement articulé sur l'Espagne<sup>2</sup>. Ce parti voulait faire échec à la prépondérance économique de l'aristocratie fernandine dans l'île de Bioko et préconisait l'expulsion des Fang vers le continent selon Paul Gérard Nsah-Voundy<sup>3</sup>. En réaction au projet xénophobe bubu, les Fernandins créèrent l'Union Démocratique Fernandine (UNDEMO). Ce parti rechercha plus tard l'appui des Fang du continent pour faire échec au projet bubu de déloger les créoles et les minorités Fang de l'île de Fernando Poo<sup>4</sup>.

Après la visite, le 19 août 1966, d'une commission du Comité de Décolonisation de l'ONU, l'Espagne soucieuse de négocier son admission au marché Commun et de résoudre l'affaire de Gibraltar, organisa à Madrid le 30 octobre 1967 la Conférence Constitutionnelle.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *Brève histoire de la Guinée Équatoriale...*, p. 90.

<sup>3</sup> Paul Gérard Nsah-Voundy, « Le Petit État... », p. 126.

<sup>4</sup> Max Liniger-Goumaz, *Brève histoire de la Guinée Équatoriale...*, p. 91.

### **3. La Conférence Constitutionnelle de Madrid et l'élection du Président de la République**

Sous la pression de l'IPGE et du MONALIGE, ainsi que celle des Nations Unies, l'Espagne fut obligé de convoquer à Madrid une conférence constitutionnelle le 29 octobre 1967. L'adoption de la nouvelle constitution aboutit à l'élection du tout premier Président de la République de Guinée Équatoriale.

#### **a. Une conférence constitutionnelle sur fond de rivalités politiques**

La conférence s'ouvre le 30 octobre 1967 avec la participation de quarante et un membres du Rio Muni et de Fernando Poo, ainsi que des petites îles. Elle est présidée par le Ministre des Affaires Étrangères espagnol Castiella, accompagné d'une délégation de vingt cinq membres, dont Diaz de Villegas, directeur de l'*Instituto de Estudios Africanos*<sup>1</sup>. Les différends entre les partis équato-guinéens firent stagner la conférence. L'opposition fut particulièrement forte entre l'Union bubi pour Fernando Poo, MUNGE et MONALIGE pour le Rio Muni, la première souhaitant l'indépendance dans le cadre de forts liens avec l'Espagne, les seconds, soutenus par Castiella, défendant l'intégrité du territoire national<sup>2</sup>.

Les antagonismes qui firent jour à l'occasion de la conférence constitutionnelle révélèrent les luttes d'influence et d'intérêts qui se déroulaient à l'intérieur du régime franquiste. Ces combats opposaient surtout deux hautes personnalités du franquisme : l'Amiral Carrero Blanco, Vice-Roi d'Espagne pour les provinces et places publiques africaines, Secrétaire général de la

---

<sup>1</sup> Yolanda Aixelà, "Of Colonists, Migrants and National Identity. The Historic Difficulties of the Socio-Political Construction of Equatorial Guinea", in *Nordic Journal of African Studies* 22(1&2), 2013, pp. 49–71.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...*, p. 76.

présidence du Gouvernement et Fernando Maria Castiella, Ministre des Affaires Étrangères<sup>1</sup>. Alors que Castiella préconisa l'indépendance de la Guinée Équatoriale dans le cadre d'un État unitaire, Carrero Blanco proposa la création de deux États dont un continental, le Rio Muni, l'autre État insulaire comprenant Fernando Poo et les autres îles. En fait, Carrero Blanco qui soutint le séparatisme bubu cristallisé autour de Bosio Dioco, défendait les intérêts des *Casas Fuertes*, puissantes maisons de commerce métropolitaines et les intérêts des marchands de bananes et de bois de Fernando Po et du Nord du Rio Muni<sup>2</sup>. L'amiral Carrero Blanco était lié aux syndicats agricoles dont les investissements lui rapportaient des dividendes. L'incertitude qui planait sur la Guinée Équatoriale lui recommandait de diversifier ses risques, selon Nsah-Voundy<sup>3</sup>.

Après neuf séances, la conférence fut levée courant novembre 1967. Elle reprit le 17 avril 1968, avec comme ordre du jour les thèmes de la Résolution 2355 de l'Assemblée Générale des Nations Unies portant sur la rédaction de la Constitution. Lors de cette deuxième phase de la conférence du 17 avril au 22 juin 1968, les questions de l'adoption d'un texte de constitution et de la rédaction de la nouvelle loi électorale furent élucidées. Le 10 mai, le Gouvernement espagnol décréta le secret des débats. Les rivalités entre Carrero Blanco et Fernando Maria Castiella qui soutenaient respectivement Ondo Edu et Ndongo Miyone favorisèrent la montée d'un « outsider », Macías Nguéma parrainé par Garcia Trevijano, un avocat madrilène. Un projet de constitution préparé par Garcia Trevijano, et soumis par Macías Nguéma fut rejeté par la

---

<sup>1</sup> Fegley Randall, *Equatorial Guinea: An African Tragedy*, New York, Peter Lang, 1989, p. 47.

<sup>2</sup> Pour plus d'informations sur les tractations des protagonistes à la Conférence constitutionnelle de Madrid, lire Donato Ndongo Bidyogo, *Historia y tragedia de Guinea Ecuatorial*, Madrid, Editorial Cambio 16, 1977.

<sup>3</sup> Paul Gérard Nsah-Voundy, « Le petit État... », p. 126.

Conférence. Macías Nguéma adopta dès lors une attitude d'opposition systématique, tant au projet espagnol de constitution qu'aux chefs des principaux partis politiques équato-guinéens. Il accusa Ondo Edu d'être à la solde des colons et surtout des *Casas Fuertes*. Sa campagne électorale eut aussi pour cible Ndongo Miyone accusé d'avoir signé en mai 1966 à Ouagadougou, un accord d'annexion de la Guinée Équatoriale par le Cameroun. Cette attaque lancée le 18 décembre 1967 ruina politiquement Ndongo Miyone et son allié Toroa Sikara<sup>1</sup>.

Le 27 juin 1968, le représentant de l'Espagne aux Nations Unies informa le Secrétaire Général des résultats de la Conférence, qui, selon les prévisions, adopta le texte de la nouvelle Constitution et de la loi électorale pour la Guinée Équatoriale<sup>2</sup>. Le mois suivant, le Comité de décolonisation de l'ONU fut informé qu'un référendum sur la nouvelle constitution aurait lieu le 11 août, les élections générales le 22 septembre et la proclamation de l'indépendance de la Guinée Équatoriale le 12 octobre 1968. Le texte de la Constitution fut approuvé par les deux provinces par 72 458 *Oui* contre 40 197 *Non* lors du référendum sous surveillance des Nations Unies<sup>3</sup>. Le texte évoque une République unitaire, indivisible, composée de deux provinces. Après l'adoption du texte, les élections générales furent organisées dans le pays sous la surveillance de l'ONU.

#### **b. Les élections générales et la proclamation de l'indépendance de la Guinée Équatoriale.**

Comme prévu lors de la conférence constitutionnelle, des élections générales furent organisées en Guinée Équatoriale le 22 septembre 1968. Sur la base des renseignements obtenus et des observations faites lors du référendum

---

<sup>1</sup> Paul Gérard Nsah-Vooundy, « Le petit État... », p. 129.

<sup>2</sup> Domenico Mazzeo, « Les Nations Unies et la diplomatie de la décolonisation », *Études internationales*, vol. 3, n° 3, 1972, p. 330-354.

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...*, p. 77.

sur la Constitution, la mission des Nations unies soumit un Aide-mémoire à la Commission électorale qui siégea sur place et à la Commission interministérielle à Madrid. Plusieurs suggestions de l'Aide-mémoire furent acceptées par le Gouvernement espagnol. Les problèmes des noms sur les listes électorales furent arrangés conformément à l'Aide-mémoire de l'ONU<sup>1</sup>. Pour assurer le secret du vote, la Commission de l'ONU exigea des membres de la commission électorale l'installation des isolements et des enveloppes pour les bulletins de vote dans chaque bureau de vote. Le jour du vote, la Commission de l'ONU exigea la présence d'un représentant de l'ONU par bureau de vote et d'un représentant de chaque parti en lice<sup>2</sup>.

Pour les élections, les dissidents du *Secretariado conjunto* devinrent le *Grupo Macías*. Les candidats étaient Ondo Edu pour le MUNGE, Bosio Dioco pour l'Union Bubi, Ndongo Miyone pour le MONALIGE et Macías Nguéma pour la coalition des dissidents du MUNGE et de l'IPGE, le *Grupo Macías*<sup>3</sup>. Après les élections du 22 septembre 1968, aucun candidat à la présidence n'obtint la majorité absolue ; un deuxième tour fut donc nécessaire. Par les bulletins à l'emblème du coq, le *Grupo Macías* mena une campagne financée, dit-on, par Garcia Trevijano (591 000 peseta de tracts et d'affiches, certaines sources parlaient de 50 millions de pesetas)<sup>4</sup>, avec de slogans tous azimuts du type « Macías tient toujours la parole<sup>5</sup> ». Le refus de Ondo Edu d'une alliance avec Ndongo Miyone, et le désistement de ce dernier, favorisèrent Macías Nguéma qui partit favori au second tour, le 29 septembre. Macías Nguéma fut

---

<sup>1</sup> Domenico Mazzeo, « Les Nations Unies et la diplomatie de la décolonisation...

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Rafael Fernández, *Equatorial Guinea: Materia Reservada*, Madrid, Sedmay, 1976, p. 48.

<sup>5</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...*, p77.



facilement élu par 68310 voix contre 41258 pour Ondo Edu<sup>1</sup>. Une mission d'observateurs de l'ONU reconnut la régularité du scrutin. Au Parlement, sur trente cinq députés, neuf seulement appartenaient à la coalition des dissidents du *Grupo Macías*. Par contre, au Conseil des Ministres, sept faisaient partie de l'équipe de Macías<sup>2</sup>. Le 12 octobre 1968, Macías Nguéma prêta alors serment comme premier Président de la République de Guinée Équatoriale. Tous ces évènements qui eurent lieu au voisinage du Cameroun et du Gabon ne pouvaient se passer sans une implication de ces deux voisins francophones de la Guinée Équatoriale.

## **II. Les différents volets de la participation du Cameroun et du Gabon dans le processus de décolonisation de la Guinée Équatoriale**

Le Cameroun et le Gabon ont octroyé une aide humanitaire et politique à leur voisin hispanophone en vue de sa libération. Le Gabon a participé de manière politique alors que le Cameroun a participé de façon humanitaire.

### **A. Le Gabon au chevet de la Guinée Espagnole à propos de son indépendance**

Pour comprendre l'apport du Gabon à la décolonisation de la Guinée Équatoriale, il faut d'abord examiner les mobiles de son intervention dans la libération de ce pays.

#### **1. Les mobiles de l'implication du Gabon dans la décolonisation de la Guinée Équatoriale**

Le soutien du Gabon au nationalisme équato-guinéen trouve ses origines dans le gisement historique, culturel et même colonial. En effet, l'histoire du

---

<sup>1</sup> Michael Hall, "Authoritarian Terror and Economic Devastation in Equatorial Guinea: the Dictatorship of Francisco Macías Nguema Biyogo (1968-1979)", in *International Journal of Arts & Sciences*, 5(6), 2012, pp. 389–395.

<sup>2</sup> Domenico Mazzeo, « Les Nations Unies et la diplomatie de la décolonisation...

Gabon et celle de la Guinée Équatoriale se recoupent. Au moment de la colonisation française au Gabon, l'Est de la Guinée Équatoriale fut une zone de refuge des populations fuyant les travaux forcés, l'impôt de capitation et les tracasseries coloniales au Gabon. L'inorganisation qui régnait encore en Guinée Espagnole ainsi que la difficulté du pouvoir colonial à surimposer sa machine coercitive sur les tribus fangs, favorisèrent les flux des populations originaires du Woleu-Ntem dont les structures avaient été ébranlées par les réformes administratives<sup>1</sup>. Le Gouverneur général de l'AEF déplora cette situation dans une correspondance : « l'état d'inorganisation administrative dans lequel se trouve la Guinée Espagnole comme la manière d'anarchie qui en résulte, ne sont pas sans provoquer un grave déséquilibre, qui exige une attention de tous les instants<sup>2</sup> ».

La frontière qui sépare le Gabon de la Guinée Équatoriale chevauche des ensembles culturels, ethniques et politiques et les coupent en deux unités administratives distinctes<sup>3</sup>. D'un côté, le Woleu-ntem français, de l'autre le Rio Muni. Les indigènes étant souvent tentés de passer dans une colonie où ils sont livrés à eux-mêmes, où travaille qui veut et où ne sont en fait réclamés ni impôt de capitation, la famille Msié Nguéma (Macías Nguéma. quitta le Woleu-Ntem gabonais pour s'installer dans le Rio Muni hispano-guinéen<sup>4</sup>.

Pour réduire l'exode, le Gouverneur Général de l'Afrique Équatoriale Française proposa la création d'un consulat français à Bata chargé du refoulement des indigènes ainsi que la signature avec l'Espagne d'un Accord sur

---

<sup>1</sup> Paul Gérard Nsah Voundy, « *Le petit État....*, p. 117.

<sup>2</sup> Antonetti, Gouverneur Général AEF, Correspondance du 21 juillet 1932.

<sup>3</sup> Une correspondance coloniale note par ailleurs : « La séparation de ces populations en deux unités administratives distinctes en dehors du caractère arbitraire que cette mesure revêt, offre des inconvénients ». Cf APA 10171/D.

<sup>4</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays méconnu...*, p. 287.

le refoulement des transfuges. Il demanda aussi que soient entrepris des investissements sur l'axe Oyem-Ebolowa afin de freiner l'exode rural par la création de Poles d'activités dans la région. Les mesures de refoulement des populations autochtones aurait été difficiles à appliquer à cause de l'identité des populations ainsi que le redouta le Gouverneur général de l'AEF : « j'ai lieu de craindre, disait-il, que dans l'État actuel des choses, les autorités espagnoles qui sont déjà impuissantes à contrôler leurs administrés, soient tout à fait hors d'état d'identifier et de refouler les transfuges qui viendraient se fixer sur leur territoire, en admettant même qu'ils aient le désir<sup>1</sup> ».

La création des plantations de cacao de Fernando Po exacerba l'exode des populations fang. Sous la houlette des puissantes Chambres de Commerce de Santa Isabel, se développa le long de la frontière du Gabon, une intense activité de recrutement des travailleurs. Cette situation, parce que vidant la colonie française du Gabon de sa main d'œuvre, irrita le Gouverneur général de l'AEF :

Il est extrêmement regrettable que le Gouvernement de la Guinée espagnole en tolérant, sous la pression de la puissante Chambre de Commerce de Santa Isabel qui n'hésite pas quand il le faut, à agir à Madrid, les agissements frauduleux exposés ci-dessus, en tirant profit par moyen de taxes, se rendre complice d'une situation qui n'est pas, en dehors de toute considérations humanitaire, sans nous causer les plus graves préjudices et sans compromettre sérieusement l'avenir des régions où la main d'œuvre est déjà rare<sup>2</sup>.

La longueur des frontières à surveiller, l'identité des populations rendirent difficile la surveillance des mouvements des indigènes par les rares gardes-frontières. L'exode des indigènes vers la Guinée Espagnole ruina les plantations coloniales et les exploitations aurifères du Gabon. Le Gouverneur de l'Afrique Équatoriale Française déplora au nom des « principes humanitaires » l'utilisation de la main d'œuvre indigène :

---

<sup>1</sup> APA 10171.

<sup>2</sup> APA 10171

Je trouve pour ma part tout à fait inadmissible qu'au moment précis où, sous l'influence de la SDN nous nous efforçons, en toute loyauté, de réduire les réquisitions de main d'œuvre en limitant l'emploi à des travaux publics essentiels (...) les autorités de la colonie voisine favorisent des débauchages en contravention formelle avec l'esprit comme avec la lettre des conventions et des résolutions que l'Espagne n'est pas la dernière à soutenir à Genève<sup>1</sup>.

Une mission française se rendit à Santa Isabel et tenta de ramener les indigènes originaires de la colonie française du Gabon, en vain. Pour les indigènes : « les alcools d'origine européenne sont moins chers en Guinée Espagnole, les charges légères, les femmes abondantes et les dots peu élevées<sup>2</sup> ». Le Rapport Sostoa publié en 1932 fit état du contraste entre l'administration française et l'administration espagnole : « l'administration de l'île espagnole fait preuve d'un libéralisme rare (...) les débits réservés aux indigènes permettent à ceux-ci de consommer librement, sous toutes leurs formes, les alcools européens<sup>3</sup> ». L'activité de recrutement des indigènes fut réglementée avec accord par l'administration espagnole des concessions pour six mois. Les conditions d'emploi furent réglementées par un service administratif spécial, la Curaduria. La moitié du salaire fut versée au travailleur, l'autre moitié à la Curaduria en vue de la constitution d'un pécule. Pour en restreindre l'attrait, la mission spéciale Sostoa du 10 octobre 1932 proposa l'accélération du processus d'introduction des indigènes à l'économie du marché. « Nos administrés ne songeront plus à s'expatrier par lucre le jour où nous leur offrirons à proximité de leur habitat coutumier, les moyens de satisfaire par la rémunération de leur travail, leurs besoins d'argent et d'un rudiment de confort<sup>4</sup> ».

Depuis la Seconde guerre mondiale, on nota en l'Espagne la hantise de perdre son empire colonial : « Il semble que les espagnols vivent dans la hantise

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Sostoa, Mission française à Fernando Po, 10 octobre au 4 novembre 1932.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

de perdre les derniers vestiges de leur immense Empire colonial (...) Ces sombres souvenirs les incitent à redouter toute intervention étrangère et, surtout en raison du conflit actuel, à se défier des grandes puissances coloniales voisines<sup>1</sup> ». La France envisagea d'occuper les îles Boutica et Kongo. Cette dernière localité étant située en pleine zone d'expansion du nationalisme équato-guinéen en butte à la répression coloniale. Ce lien colonial et ethnique entre le Gabon et la Guinée Espagnole ainsi que les visées coloniales françaises sur cette colonie espagnole furent entérinés par le Gabon lors de la décolonisation de la Guinée Espagnole. C'est ainsi que le Gabon soutint l'indépendance de la Guinée Équatoriale.

## **2. Le soutien politique du Gabon à l'indépendance de la Guinée Espagnole**

Le Gabon utilisa les conférences internationales pour permettre l'audition des nationalistes de Guinée Équatoriale. Bénéficiant de la tenue d'un Sommet de l'Union Africaine et Malgache (UAM) à Libreville le 19 septembre 1962, le Gabon tenta d'imposer à la Conférence des Chefs d'État, la reconnaissance de Ondo Edu comme seul représentant des mouvements nationalistes de Guinée Équatoriale. Il se heurta au Cameroun qui de son côté soutenait l'IPGE alors dirigée par Clemente Ateba Nsoh. Le soutien du Gabon à l'indépendance de la Guinée Équatoriale s'explique certes par l'existence des liens historiques, ethniques et religieux entre les populations de la Guinée Équatoriale et celles du Gabon. Mais, il eut pour autre dessein de faire obstacle aux idées unificatrices du Cameroun<sup>2</sup>. En effet, le Gabon était conscient que la mise en œuvre par le

---

<sup>1</sup> *Seya* n°1367 du 4 juillet 1940. Cf. APA 101128.

<sup>2</sup> PV/D Département Ntem, 21 décembre 1967 cité par Paul Gérard Nsah-Voundy, « Le petit État dans les relations internationales...

Cameroun du processus d'unification devait aboutir à long terme à la revendication du Woleu Ntem<sup>1</sup>.

À la veille de la Conférence constitutionnelle de la Guinée Équatoriale, le Gabon s'opposa au Cameroun dans sa tentative d'instaurer un dialogue avec les éléments nationalistes rentrés en Guinée Équatoriale. On observa de la part du nouveau régime gabonais après le décès de Léon Mba, une indifférence de plus en plus marquée vis-à-vis de la Guinée Espagnole. Le Gabon soucieux de rétablir l'autorité interne menacée par l'opposition appuya toutefois à l'ONU les résolutions 2067 du 16 décembre 1965, 2230 du 20 décembre 1966 et 2355 du 19 décembre 1967 demandant l'indépendance de la Guinée Équatoriale<sup>2</sup>.

## **B. Le Cameroun et la gestion des réfugiés de la Guinée Espagnole fuyant la répression coloniale**

Le Cameroun a accueilli sur son territoire des réfugiés fuyant la répression espagnole dans leur terre natale. Il a, à cet effet, fourni des aides à ces réfugiés pour leur survie. Pour mieux comprendre le travail abattu par le Cameroun dans l'aide aux réfugiés, nous présentons d'abord les causes de l'exil des Hispano-guinéens ainsi que leur situation au Cameroun pendant la période coloniale, ensuite la gestion de ces réfugiés dans leur pays d'accueil.

### **1. Les causes du problème des réfugiés hispano-guinéens et leur situation au Cameroun**

Un réfugié est un individu, qui sans être juridiquement privé de nationalité, a fui son pays pour un autre<sup>3</sup>. Il peut abandonner son pays par crainte d'être persécutée à cause de sa race, de sa religion, de sa nationalité ou des ses

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale, un pays méconnu...*, p. 99.

<sup>2</sup> Domenico Mazzeo, « Les Nations Unies et la diplomatie de la décolonisation... »,

<sup>3</sup> Jean Charpentier, *Institutions internationales*, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, Dalloz, 1995, p. 80.

opinions politiques<sup>1</sup>. Lors du colloque de Dakar en 1982 sur les réfugiés, Eya Nchama avait donné les causes du problème des réfugiés en Afrique. Ces causes étaient les suivantes :

Les effets du colonialisme, la violation des droits de l'Homme, les problèmes économiques, l'Apartheid, les guerres civiles ou internationales, les catastrophes naturelles. S'agissant du cas particulier de la Guinée Équatoriale, on peut retenir les deux premières causes, à savoir les effets du colonialisme et la violation des droits de l'Homme<sup>2</sup>.

Pendant l'époque coloniale, lorsqu'un Hispano-guinéen revendiquait l'indépendance, il était contraint à l'exil par les autorités espagnoles. C'est ainsi qu'ils se sont exilés en masse vers les pays voisins. Après 1945, le caractère paternaliste, ségrégationniste et « répressionniste » de l'Espagne en Guinée Espagnole favorisa l'essor nationaliste dans ce territoire. Le précurseur de ce nationalisme, le Roi Boncoro III (Santiago Buganda., dénonçait dès 1947 les abus de l'Espagne et les traités signés en 1843 avec les Espagnols<sup>3</sup>. Mais ce sont les émancipés<sup>4</sup> qui revendiquèrent l'indépendance à partir de 1952 en créant la Cruzada Nacional de Liberación de Guinea Ecuatorial (CNLGE) après avoir

---

<sup>1</sup> Selon la Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux réfugiés de 1969, le concept de réfugié, « s'applique à toute personne qui, craignant avec raison, d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social et de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays, ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut, ou en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. (II) s'applique également à toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité ». Préambule de la *Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux réfugiés*.

<sup>2</sup> Melchor Cruz Eya Nchama, « Les réfugiés de Guinée Équatoriale...p. 1.

<sup>3</sup> René Pélissier, « Le mouvement nationaliste en Afrique espagnole », *Le Mois en Afrique*, Juillet 1966, pp76-77.

<sup>4</sup> Acasio Mañe Ela, Enrique Nvo Okenve, Ondo Edu, Clemente Ateba, Peroa Epota, Luis Maho et Ropo Uri

réclamé une véritable intégration à l'Espagne<sup>1</sup>. En 1952, des grèves de travailleurs conduisirent à une répression sanglante qui aboutit plus tard à l'assassinat des nationalistes Acasio Mañe Ela en 1958 et Enrique Nvo Okenve en 1959. Cette répression provoqua un afflux massif et en vague des réfugiés au Cameroun et au Gabon<sup>2</sup>.

Les réfugiés hispano-guinéens étaient très nombreux sur le sol camerounais. Dans la période pré-indépendante de la Guinée Équatoriale, le Cameroun avait accueilli de nombreux réfugiés hispano-guinéens luttant pour la fin du régime colonial, en particulier des membres de l'IPGE, tel Clemente Ateba, Maho Sikacha, Ndongo Miyone<sup>3</sup>. En 1963, les chiffres officiels donnaient 800 réfugiés hispano-guinéens résidant au Cameroun<sup>4</sup>. Cette situation des réfugiés hispano-guinéens au Cameroun pendant la période coloniale obligea ce pays à mettre sur pied une stratégie de gestion de ces exilés.

## **2. La gestion des réfugiés au Cameroun**

Le Cameroun a posé des actes humanitaires envers les réfugiés hispano-guinéens vivant sur son territoire. Il s'agit de l'accueil, de l'hébergement et de l'entretien des réfugiés nationalistes, de la distribution des aides financières, de l'octroi des terres pour l'agriculture ou pour les habitations, du recrutement des réfugiés qualifiés dans la fonction publique et de la prise en charge de la scolarité de leurs enfants<sup>5</sup>. Auprès des réfugiés ruraux, les activités avaient trois

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...* p. 72.

<sup>2</sup> Cruz Melchor Eya Nchama, « La décolonisation de la Guinée Équatoriale et le problème des réfugiés », *Genève-Afrique : acta africana, vol XX*, 1982, p. 82.

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...* p. 99.

<sup>4</sup> *La Presse du Cameroun*, 2.3 novembre 1963, p. 1

<sup>5</sup> ANY, 1AA28 Affaires étrangères 1963.1969 (Lettre n°565 du Ministre des Affaires Étrangères Nzo Ekahah-Ngakkhy au ministre de l'administration territoriale fédérale du



orientations : l'aide au logement, l'aide à la santé et l'aide aux activités d'autosuffisance<sup>1</sup>.

Au Cameroun, la région du Sud, plus particulièrement le Département du Ntem, peuplée des Fang qui sont parentés à ceux de Guinée Espagnole, était réservée pour résidence aux réfugiés hispano-guinéens. Ils étaient gérés suivant les principes de la convention de Genève sur les réfugiés et la pratique hospitalière africaine<sup>2</sup>. Le Gouvernement camerounais planifia l'installation et l'hébergement de ces réfugiés sur son territoire. D'après une lettre du Ministre des Affaires Étrangères camerounais au Ministre de l'Administration Territoriale fédérale, « trois réfugiés seulement sont admis à demeurer à Douala pour assurer la liaison avec l'île de Fernando Po et l'extérieur, tous les autres réfugiés surtout ceux en provenance de la Guinée continentale, devront être basés dans le Département du Ntem<sup>3</sup> ».

Sept réfugiés furent admis à résider dans la ville d'Ebolowa. Il s'agissait, faut-il le souligner des membres du bureau de coordination du mouvement politique. Le reste des réfugiés hispano-guinéens devaient rester dans les villages du Sud<sup>4</sup>. Grâce aux affinités ethniques, le Ministre des Affaires Étrangères recommanda aux populations du Sud d'accueillir et d'héberger « gracieusement » les réfugiés hispano-guinéens « sans constituer un groupement distinct ». Le Gouvernement camerounais encouragea les

---

25/04/1963 ; documents officiels du Ministère des relations extérieures ; *La Presse du Cameroun (supplément spécial)* 28 juillet 1963.

<sup>1</sup> Jean Narcisse Mouelle Kombi, *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 61.

<sup>2</sup> Adamou Ndam Njoya, *Le Cameroun dans les relations...*p. 214

<sup>3</sup> ANY, 1AA28 Affaires Étrangères 1963.1969 (Lettre n°565 du Ministre des Affaires Étrangères, Nzo Ekahah-Ngakkhy au ministre de l'administration territoriale fédérale du 25/04/1963).

<sup>4</sup> *Ibid.*

autochtones à octroyer des terres aux réfugiés pour l'habitation et les cultures vivrières. A ce sujet, le Président Ahidjo reconnaissait que : « ...les réfugiés ont été reçus par les populations du Cameroun qui les ont hébergé. Je dois dire que, comme cela se doit, le Gouvernement y a contribué en aidant ceux qui les ont hébergé en pourvoyant à leur subsistance en attendant que les problèmes soient éclaircis »<sup>1</sup>. Le Gouvernement accorda aussi des aides financières aux réfugiés pour leur survie et leur éducation.

### **3. L'aide financière et éducative aux réfugiés**

Le Cameroun et le Gabon ont beaucoup œuvré pour la survie des réfugiés de la Guinée Espagnole sur leur territoire respectif. Le Gouvernement camerounais donna la possibilité aux réfugiés d'exercer certains métiers dans son territoire. C'est ainsi que deux douzaines de réfugiés hispano-guinéens avaient été recrutés dans la fonction publique camerounaise et l'État camerounais prit en charge la scolarité de leurs enfants<sup>2</sup>. En 1963, l'État camerounais par son Ministre des Affaires Étrangères, demanda aux autorités départementales du Ntem d'intégrer les enfants des réfugiés dans les écoles locales. Des pensions furent allouées aux réfugiés pour subvenir à leurs besoins (nourriture, vêtements, soins médicaux etc.)<sup>3</sup>. Des crédits furent aussi mis à la disposition des autorités préfectorales pour aider ces réfugiés. Chaque fois, la commission de gestion de ces crédits envoyait des rapports au Ministère des Affaires Étrangères pour expliquer la gestion des aides. Une exception était faite pour les leaders nationalistes dont les bureaux de liaison de leur mouvement

---

<sup>1</sup> La Presse du Cameroun (supplément spécial), 22 juillet 1963.

<sup>2</sup> Lire Jean Koufan, « Les relations entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale de 1960 à 1990 : Vicissitudes et perspectives d'un bon voisinage, *NKA' (Revue interdisciplinaire de la FLSH de l'Université de Dschang)*, n° 7, 2008, pp. 193-227.

<sup>3</sup> ANY, 1AA28 Affaires étrangères 1963.1969 (Lettre n°565 du Ministre des affaires étrangères Nzo Ekahah-Ngakkhy au Ministre de l'Administration Territoriale Fédérale du 25/04/1963.

fonctionnaient à Yaoundé, Douala, Ebolowa. Des attestations de réfugiés renouvelables leur étaient délivrées pour leur permettre de bénéficier de l'assistance multiforme du Cameroun. En dehors de l'aide humanitaire, le Cameroun et le Gabon firent pression sur l'Espagne sur le plan diplomatique.

### **III. Les soutiens camerounais et gabonais aux mouvements nationalistes de la Guinée Espagnole**

La naissance de différents mouvements de libération en Guinée Espagnole à partir de 1950 déclencha les représailles du Gouvernement espagnol et le départ de nombreux combattants de l'indépendance en exil<sup>1</sup>. Le premier dirigeant fut Acacio Mañe Ela qui alla jusqu'à coordonner son action avec celle des résistants gabonais et camerounais qui luttèrent contre le colonialisme français<sup>2</sup>. Le Cameroun et le Gabon, indépendants en 1960, ont soutenu les mouvements nationalistes hispano-guinéens jusqu'à leur reconnaissance officielle par la puissance colonisatrice. Ils ont ainsi encouragé la création et la tenue sur leur territoire de mouvements nationalistes hispano-guinéens ainsi que leurs financements.

#### **A. Encouragement des activités politiques des mouvements nationalistes de la Guinée Espagnole au Cameroun et au Gabon**

Les deux voisins francophones de la Guinée Équatoriale ont encouragé sur leur territoire les activités politiques des mouvements nationalistes de ce pays lors du processus de décolonisation (création des partis, réunions politiques

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *Guinée Équatoriale: de la dictature des colons à la dictature des colonels*, Genève, Éditions du temps, 1982 cité par HCR, « Guinée Équatoriale : la situation des réfugiés et exilés en l'an 2001 », *Writenet paper n°17/2001*, Londres, 2001, p. 5.

<sup>2</sup> HCR, « Guinée Équatoriale : la situation des réfugiés et exilés en l'an 2001 », *Writenet paper n°17/2001*, Londres, 2001, p. 1.

et congrès). Au moment de la provincialisation<sup>1</sup>, « le Gouvernement espagnol ne reconnaissait pas plus les mouvements politiques équato-guinéens qu'il ne reconnaissait d'autres partis dans la péninsule, au point que la plupart des partis nationalistes étaient créés par des exilés et avaient leur siège à l'étranger (Accra, Brazzaville, Douala, Ambam)<sup>2</sup> ».

Au Cameroun et au Gabon, les réfugiés créèrent l'Idea Popular de Guinea Ecuatorial (IPGE), en particulier Perea Epota au Cameroun, Clemente Ateba et Mba Ovono au Gabon. Présidé par Perea Epota, avec Clemente Ateba comme secrétaire, l'IPGE fixa son siège provisoire à Ambam au Cameroun<sup>3</sup>. L'IPGE et le Movimiento Nacional de Liberación de Guinea Ecuatorial (MONALIGE) furent jusqu'en 1963 liés aux partis nationalistes du Cameroun. Pour mieux canaliser leurs efforts et les assister plus efficacement, le Gouvernement camerounais créa en février 1963 à Ambam, un bureau de coordination des mouvements hispano-guinéens, avec Maho Sikacha comme Président, Perea Epota, Vice-Président, Ndongo Miyone, Secrétaire Général<sup>4</sup>. Ce bureau regroupait le MONALIGE, le Movimiento pro-independancia de la Guinea Ecuatorial (MPIGE) et l'IPGE. En août 1963, s'était tenu à Ambam, le deuxième congrès de l'IPGE encouragé par le Gouvernement camerounais. En 1961, Bonifacio Ondo Edu créa l'Union Populaire de Libération de Guinée Équatoriale (UPLIGE) au Gabon, une réplique de l'IPGE créée au Cameroun. Ondo Edu fut rejoint par des dissidents de l'IPGE. Une fusion de l'UPLIGE et du Muvimiento de Unión Nacional (MUN) de Eneso Nyennyne donna naissance

---

<sup>1</sup> Rattachement de la Guinée Espagnole à l'Espagne. L'Espagne décida de transformer le Guinée Espagnole en une province espagnole.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*p. 257.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 253.

<sup>4</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Sur la voie de l'intégration sous-régionale ...p. 225.

au MUNGE. Ce fut un parti aux positions modérées et commandité par les exploitants forestiers du Rio Muni et du Gabon. Macías Nguéma effectua ses premiers pas effectifs en politique en 1963 lorsqu'il rejoignit brièvement l'IPGE, le MUNGE et le MONALIGE dont l'influence grandissait rapidement<sup>1</sup>.

Lors de la Conférence des Chefs d'États de l'Union Africaine et Malgache (UAM) à Libreville en 1962, Léon Mba facilita la remise du mémorandum, proposé par l'IPGE et le MONALIGE. Ce mémorandum proclamait la formation d'un comité de libération de la Guinée Équatoriale. En 1967, le Gouvernement camerounais conseilla le MONALIGE, l'IPGE et le Movimiento de Unión Nacional de Guinea Ecuatorial (MUNGE) d'Ondo Edu de créer un secrétariat conjoint. Ce secrétariat était une sorte de front uni pour se concerter et négocier en position soudée face à l'Espagne pendant la première phase de la Conférence Constitutionnelle de Madrid préparant l'indépendance<sup>2</sup>. Ce secrétariat fut créé en octobre 1967. Les autorités camerounaises et gabonaises encouragèrent aussi financièrement les mouvements nationalistes hispano-guinéens.

## **B. Les aides financières aux mouvements nationalistes hispano-guinéens**

Pour soutenir leurs actions politiques contre l'Espagne, le Cameroun et le Gabon ont octroyé des aides financières aux partis nationalistes hispano-guinéens<sup>3</sup>. Au cours de la conférence de l'Union Africaine et Malgache, le Président Léon Mba avait aidé financièrement les manifestations de l'IPGE et

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 288.

<sup>2</sup> *La Presse du Cameroun*, 4 septembre 1963 ; ANY, 1AA28 Affaires étrangères 1963.1969 (Lettre n°565 du Ministre des Affaires Étrangères Nzo Ekahah-Ngakkhy au Ministre de l'Administration Territoriale Fédérale du 25/04/1963 ; Cruz Melchor Eya Nchama, « La décolonisation de la Guinée Équatoriale et le problème... » p. 90.

<sup>3</sup> Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun

du MONALIGE<sup>1</sup>. Le Gabon soutenait aussi le MUNGE et aurait offert en novembre 1963, une somme de 12 millions de francs CFA aux nationalistes hispano-guinéens pour faire campagne en faveur de l'autonomie<sup>2</sup>.

Au Cameroun, le Gouvernement œuvra beaucoup pour aider financièrement les activités des partis nationalistes de Guinée Espagnole sur son territoire. Ces nationalistes, unis par le bureau de coordination, émargeaient dans les caisses publiques camerounaises. Dans une lettre du Ministre des Affaires Étrangères au Ministre de l'Administration Territoriale Fédérale, datée du 25 Avril 1963, et répondant au problème de gestion des fonds alloués aux réfugiés, il recommande :

Les réunions sont laissées à la disposition du bureau de coordination, mais en liaison avec le préfet qui autorisera la tenue et qui facilitera au besoin les déplacements...En ce qui concerne les réfugiés de Douala qui se rendraient aux réunions qui doivent se tenir uniquement dans la région du Ntem, il leur sera accordé les facilités de voyage par les moyens les moins onéreux possibles ainsi que des facilités d'hébergement<sup>3</sup>.

L'aide financière aux réfugiés était gérée par une commission au sein de laquelle siégeaient deux membres du bureau de coordination. Les frais d'hôtel et de transport à l'intérieur et à l'extérieur du Cameroun étaient pris en charge par le trésor public camerounais. L'État du Cameroun avait financé la participation du MUNGE du MONALIGE et de l'IPGE aux conférences constitutionnelles de Madrid sur l'indépendance en 1968 et 1969<sup>4</sup>. Concernant le passage des réfugiés à Yaoundé,

---

<sup>1</sup> Il était le père par alliance d'Atanasio Ndongo Miyone, président du MONALIGE.

<sup>2</sup> *La Presse du Cameroun*, 17 décembre 1963 p. 4.

<sup>3</sup> ANY, 1AA28 Affaires étrangères 1963.1969

<sup>4</sup> Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun. A titre d'illustration, le Chef du bureau provisoire du MONALIGE à Douala bénéficiait des tickets de transport Douala-Sant'Isabel (Malabo)-Madrid offerts par Yaoundé. Il avait droit en outre à 300 000 FCFA pour ses petites dépenses. A propos, lire Jean Koufan, « Les relations entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale de 1960 à 1990...

seul le Président et le Secrétaire général du mouvement nationaliste sont admis à venir entretenir avec le Ministre des Affaires Étrangères des problèmes concernant les réfugiés. Ceux-ci doivent solliciter du préfet de leur résidence l'autorisation de venir à Yaoundé et obtenir de lui les facilités de transport et quelque argent de poche pour permettre leur subsistance dans la capitale<sup>1</sup>.

Les préfets étaient tenus de faire des rapports sur la gestion des moyens mis à leur disposition pour aider le bureau de coordination. Le bureau de coordination d'Ebolowa et son annexe d'Ambam disposaient de salles de réunion, des fournitures et du matériel de bureau offert par le préfet. Cette attitude envers les dirigeants du bureau de coordination des partis nationalistes de Guinée Espagnole amenait certains nationalistes à abuser de la confiance de l'État. C'est le cas du nationaliste hispano-guinéen, Ndong François, qui s'était « présenté au préfet de Kribi comme leader nationaliste de la Guinée Espagnole au Cameroun » et qui n'avait pas hésité à ce titre à prendre une chambre à l'hôtel Barbeza et à se faire nourrir au restaurant de cet hôtel<sup>2</sup>. Le Cameroun et le Gabon dans leur politique anticolonialiste firent également pression sur Madrid pour obtenir la libération de leur voisin.

### **C. Les pressions de Yaoundé et de Libreville sur Madrid à propos de la décolonisation de la Guinée Espagnole**

A propos de la décolonisation de la Guinée Espagnole, le Cameroun et le Gabon firent pression sur l'Espagne pour obtenir la liquidation du colonialisme dans leur voisinage. Le Gouvernement camerounais se prononça ouvertement en faveur de l'autodétermination du Rio Muni et de Fernando Po<sup>3</sup>. En juillet 1962 à Ebolowa, le Président Ahidjo s'était prononcé contre la provincialisation de la Guinée Espagnole par l'Espagne :

Nous ne reconnaissons pas au Portugal et à l'Espagne le droit de déclarer les territoires africains, partie intégrante de leurs propres territoires. Ce sont des subterfuges

---

<sup>1</sup> ANY, 1AA28 Affaires étrangères 1963.1969

<sup>2</sup> ANY, 1AA28 Affaires étrangères 1963.1969

<sup>3</sup> Documents officiels MINREX Cameroun

juridiques qui visent à masquer une réalité forte hideuse, mais qui ne trompent plus. Tout peuple possède un droit naturel inaliénable et imprescriptible à l'indépendance. Le Portugal et l'Espagne doivent comprendre qu'une véritable coopération avec les États africains présuppose la reconnaissance de ce droit aux populations des territoires africains encore sous leur domination<sup>1</sup>.

Par cet acte, le Président Ahidjo donnait la position du Cameroun à propos de la présence des colonisateurs en Afrique. À ce moment, les chefs d'État africains menaient farouchement le combat contre le colonialisme.

À la Conférence des Chefs d'États de l'UAM en 1962 à Libreville, le Gabon autorisa une manifestation des réfugiés nationalistes pour réclamer le soutien des Africains à la libération de la Guinée Équatoriale. Ahidjo en profita pour montrer à quel point la présence coloniale en Afrique à cet instant était néfaste pour l'unité africaine. Le Cameroun joua aussi le rôle de médiateur entre les nationalistes hispano-guinéens et les autorités espagnoles<sup>2</sup>.

En octobre 1963, le Cameroun obtint de l'Espagne les garanties pour que les réfugiés politiques hispano-guinéens rentrent dans leur pays. Le 25 octobre 1963, *La Presse du Cameroun* titrait : « Yaoundé : le Cameroun a obtenu des garanties ; les exilés politiques de Guinée Équatoriale pourront rentrer au Rio Muni et à Fernando Po et participer dans le calme à l'organisation de l'autodétermination promise par l'Espagne »<sup>3</sup>. Lorsque les réfugiés reçurent cette information, Maître Maho Sikasha, Président général du mouvement indépendantiste, fit une tournée dans les départements du Sud Cameroun où résidaient ses compagnons de lutte, dans le but de les préparer au retour au pays

---

<sup>1</sup> Ahmadou Ahidjo, rapport de politique générale, 4<sup>e</sup> congrès de l'Union Camerounaise du 4 au 8 juillet 1962, cité par Isabelle Sidonie Ntsama, « Le Cameroun et le processus d'intégration en Afrique Centrale (1961.2003) », mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2003, p. 62

<sup>2</sup> Adamou Ndam Njoya, *Le Cameroun dans les relations...* p. 215.

<sup>3</sup> *La Presse du Cameroun*, 25 octobre 1963.



natal<sup>1</sup>. Le Gouvernement camerounais remercia l'Espagne en envoyant un télégramme dans lequel on pouvait lire :

Le Gouvernement camerounais ne doute pas que les libertés fondamentales telles que la liberté de réunion, de parole, d'association, d'opinion de presse etc. seront reconnues aux nationalistes Guinéens résidant au Cameroun. Le Gouvernement camerounais adresse ses sincères félicitations au Gouvernement espagnol pour la compréhension dont il continu à faire preuve dans la voie de décolonisation de ses territoires d'Afrique, sûr moyen de mériter et de conserver pour longtemps l'amitié des peuples du continent noir<sup>2</sup>.

Les réfugiés envoyèrent aussi un télégramme à Franco, signé par Clemente Ateba Nsoh, Secrétaire Général du mouvement, dans lequel ils déclaraient avoir eu connaissance par les soins du Gouvernement camerounais des « garanties écrites » que le Gouvernement avait décidé de leur accorder le retour à la maison<sup>3</sup>. Ils ont aussi tenu à remercier le Président Ahidjo pour ce geste de fraternité. Dans un télégramme, ils lui écrivirent ceci : « Nous avons l'honneur de vous adresser nos très vifs et sincères remerciements à la suite de l'aboutissement positif de vos efforts en vue de notre retour au pays natal<sup>4</sup> ». En décembre 1963, le référendum fut organisé et la Guinée Espagnole accéda à l'autonomie interne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1964. Un Gouvernement provisoire fut mis sur pied avec Bonifacio Ondo Edu comme Président. En guise de reconnaissance, Ondo Edu effectua une visite officielle au Cameroun Occidental le 4 octobre 1967<sup>5</sup>.

Dans ce chapitre, il a été question de montrer comment le Cameroun et le Gabon ont soutenu la décolonisation de la Guinée équatoriale entre 1960 et

---

<sup>1</sup> *La Presse du Cameroun*, 25 octobre 1963.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *La Presse du Cameroun* du 28 octobre 1963.

<sup>4</sup> *La Presse du Cameroun*, 2 et 3 novembre 1963.

<sup>5</sup> ANY 1AA383/1 Cameroun-Guinée Équatoriale 1964.1968 (rapport administratif sur la visité de son excellence Ondo Edou Boniface rédigé par N.A. Ngwa, préfet du département de Victoria adressé au ministre chargé de l'administration territoriale fédérale.)

1968. Nous avons présenté le soutien du Cameroun et du Gabon à la décolonisation de la Guinée Équatoriale. Nous avons montré comment les voisins francophones de la Guinée Équatoriale ont accepté et aidé ses réfugiés dans leurs territoires respectifs et les pressions qu'ils ont exercées sur l'Espagne pour qu'elle libère leur voisin. De tous ce qui a été dit, nous retiendrons trois rôles majeurs du Cameroun et du Gabon dans la décolonisation de la Guinée espagnole. D'abord, l'aide octroyée aux réfugiés hispano-guinéens. Le Cameroun et le Gabon ont accepté sur leur sol les réfugiés hispano-guinéens. Ils ont à cet effet donné des logements, des terres cultivables et des financements aux hispano-guinéens. Le Gouvernement camerounais a financé les études des réfugiés hispano-guinéens et les a recrutés dans l'administration publique. La nourriture était offerte aux réfugiés pour leur survie.

Ensuite, les deux voisins francophones de la Guinée Équatoriale ont encouragé sur leur territoire respectif les activités politiques des mouvements nationalistes de ses ressortissants. Le Cameroun a créé un mouvement de coordination des partis nationalistes hispano-guinéens au Sud du pays. Des partis politiques nationalistes comme l'Idea Popular de Guinea Ecuatorial furent créés au Cameroun pour lutter contre la colonisation espagnole. Le Cameroun finança les déplacements des nationalistes hispano-guinéens pour tenir des meetings politiques sur son territoire. Le Gabon soutint le mémorandum ainsi que les manifestations de l'IPGE et du MONALIGE lors de la Conférence des Chefs d'État de l'Union Africaine et Malgache tenue à Libreville en 1962.

Enfin, le Cameroun et le Gabon mirent la pression sur l'Espagne pour qu'elle libère leur voisin. Les deux États se sont tous levés contre la colonisation espagnole en Guinée espagnole. Le Président Ahidjo l'a fait savoir lors du quatrième congrès de l'Union Camerounaise à Ebolowa en 1962. À la conférence de l'UAM en 1962, le Président Léon Mba autorisa la manifestation

des réfugiés hispano-guinéens pour que tous les États africains s'unissent pour lutter contre le colonialisme espagnol en Guinée Équatoriale.

Il ressort de cette analyse que le Cameroun et le Gabon ont joué un rôle majeur dans la décolonisation de la Guinée Équatoriale. La pression diplomatique fut si forte que l'Espagne organisa deux conférences constitutionnelles en 1967 et 1968 ; un référendum constitutionnel et des élections en 1968 pour octroyer l'indépendance à la Guinée Espagnole le 12 octobre 1968. Après cette indépendance réclamée par les voisins francophones, un franquiste s'installa au pouvoir. Aussitôt Macías Nguéma au pouvoir, il a entretenu des relations plus conflictuelles qu'amicales avec le Cameroun et le Gabon.

**CHAPITRE 3 : LA GUINÉE ÉQUATORIALE ET SES VOISINS  
FRANCOPHONES PENDANT LE RÈGNE DE  
MACÍAS NGUÉMA (1968-1979)**

Le 12 octobre 1968, lorsque la Guinée Équatoriale acquiert son indépendance, Francisco Macías Nguéma Biyogo Negue Ndong officie comme Président. À l'aube de l'indépendance, le Président équato-guinéen est déçu par l'Espagne. Le jeune État n'entretenant plus de bonnes relations avec l'ex-puissance coloniale, Macías Nguéma se tourna vers les pays communistes et instaura une forte dictature dans son pays. Le régime dictatorial nguémiste contraignit les Équato-guinéens à reprendre le chemin de l'exil. Pendant le règne de Francisco Macías Nguéma, les relations entre la Guinée Équatoriale et ses voisins furent influencées par la dictature du Président équato-guinéen alors que plusieurs de ses ressortissants vivaient en exil au Cameroun et au Gabon. L'accueil des réfugiés par le Cameroun et le Gabon créa un terrain supplémentaire de discorde entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon. Au problème des réfugiés, s'ajoutèrent les différents problèmes frontaliers et territoriaux entre cet État et ses deux voisins francophones.

Ce chapitre voudrait répondre à l'interrogation suivante : Quel fut l'état des relations entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones pendant le règne de Macías Nguéma ? Ce travail est bâti sur trois piliers. Nous présentons d'abord les conséquences de la rupture des relations diplomatiques entre l'Espagne et la Guinée Équatoriale sur ses relations avec le couple Cameroun-Gabon ; ensuite la mésentente à propos de la gestion des réfugiés équato-guinéens au Cameroun et au Gabon ; et enfin des différends frontaliers et territoriaux ayant opposé la Guinée Équatoriale à ses deux voisins francophones pendant le règne de Francisco Macías Nguéma.

## **I. La rupture diplomatique de la Guinée Équatoriale avec l'Espagne et l'alliance avec les pays communistes comme menace au couple Cameroun-Gabon**

Le 12 octobre 1968, jour de l'indépendance de la Guinée Équatoriale, l'Espagne envoya Fraga Iribane, nouveau Ministre des Affaires Étrangères,

participer à la cérémonie. Dans son message, il reconnut la souveraineté de la Guinée Équatoriale et l'Espagne accrédita Juan Duran Loriga comme Ambassadeur d'Espagne à Malabo. Dès lors les relations entre le jeune État et son ancienne métropole sont marquées par une série d'incidents qui provoquèrent le refroidissement des relations entre les deux pays. Macías Nguéma ne tarda pas à effectuer le procès de la colonisation espagnole qui laisse « un pays dévasté, brûlé, exploité de toutes les richesses que Dieu et la nature nous ont assignés, trafiquées par les colonialistes<sup>1</sup> ». La permanence de la perception de la menace par Macías Nguéma provoqua la distanciation entre la Guinée Équatoriale et l'Espagne. Cette distanciation fut marquée par la rupture diplomatique avec l'Espagne et le retournement de Macías Nguéma vers les pays du bloc de l'Est.

### **A. Les relations bilatérales Espagne-Guinée Équatoriale post indépendante imprégnées de défiance**

Les relations politiques et économiques entre l'Espagne et la Guinée Équatoriale après l'indépendance de cette dernière furent empreintes de discordes. Les problèmes politiques entre les deux pays eurent une incidence sur leurs relations économiques.

#### **1. Des relations politiques tendues**

Au moment de la proclamation de l'indépendance de la Guinée Équatoriale, l'Espagne promit au jeune État de maintenir des relations privilégiées avec lui en lui venant en aide dans tous les domaines. Les relations hispano-guinéennes eurent pour base la déclaration d'intention de l'Espagne du 22 juin 1968, deux mois avant la proclamation de l'indépendance. L'Espagne s'engagea à reconnaître la souveraineté de la Guinée Équatoriale, à aider à la

---

<sup>1</sup> Macías Nguéma cité par Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*, p. 185.

préservation de son indépendance, à garantir la convertibilité de la monnaie équato-guinéenne, à couvrir les dépenses relatives à la période de transition. L'Espagne voulait préserver son influence dans le golfe de Guinée. L'Espagne, selon Max Liniger-Goumaz, imaginait une Guinée Équatoriale articulée autour des intérêts madrilènes<sup>1</sup>. L'auteur pense que le « statut particulier (de la Guinée Équatoriale), avec l'ensemble des avantages, était soumis à la présidence du Gouvernement espagnol. (...) Bien que le terme autodétermination apparaisse dans le texte, il ne s'agissait pas en réalité d'un véritable droit à la libre disposition du peuple équato-guinéen<sup>2</sup> ». Il s'agissait en fait pour l'Espagne de perpétuer le régime d'autonomie instauré depuis 1964.

L'Espagne stationna des troupes en Guinée Équatoriale après l'indépendance. L'assistance militaire étrangère, en même temps qu'elle permet de protéger le petit État contre toute agression et de décourager toute tentative d'annexion, le livre, conformément au schéma de Rummel, aux troupes étrangères<sup>3</sup>. La présence militaire espagnole démontra la fragilité de la souveraineté de la Guinée Équatoriale. Cet État ne disposait pas à cet effet du monopole de la violence, expression de la souveraineté d'un État. Mais le recours aux troupes étrangères apparaissait dans le cas équato-guinéen comme une nécessité, l'État ne disposant pas d'un effectif militaire et sécuritaire nécessaire. Les différends entre les deux gouvernements amenèrent l'Espagne à suspendre son aide à la Guinée Équatoriale.

Après l'indépendance de la Guinée Équatoriale, l'Espagne n'avait pas tenu ses promesses de financer le budget de ce pays. L'une des raisons de la suspension de cette aide est le combat qui existait entre les deux branches du

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *Brève histoire de la Guinée Équatoriale...*, p. 84.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Rummel, *National Attributes and Behavior*, Beverly Hills, Sage, 1978.

capitalisme espagnol : le capitalisme transnational représenté par García Trevijano<sup>1</sup>, soutien de Macías Nguéma, contre le capitalisme national possédant des entreprises en Guinée Équatoriale, représenté par le puissant Ministre Carrero Blanco<sup>2</sup>. Max Liniger-Goumaz explique la rupture des relations entre la Guinée Équatoriale et l'Espagne par la tension née de l'échec aux élections Présidentielles du candidat de Carrero Blanco, Secrétaire général à la Présidence du Gouvernement et N°2 du franquisme<sup>3</sup>.

Le refus de financement du budget de la Guinée Équatoriale par l'Espagne provoqua une série de crises entre les deux pays. Il y eut la suppression des primes de bonne gestion aux coopérants espagnols. L'on notait aussi le refus des entreprises espagnoles de financer le commerce intérieur de Malabo et l'affaire des drapeaux espagnols<sup>4</sup> qui provoqua le départ massif des Espagnols et la tentative de putsch de Ndongo Miyone en mars 1969<sup>5</sup>. Suite à une série de discours anti-espagnols de Macías Nguéma quelques mois après l'indépendance de la Guinée Équatoriale et l'accréditation de l'Ambassadeur espagnol, des manifestations eurent lieu dans le Rio Muni en février 1969. Les crises

---

<sup>1</sup> José Antonio Garcia Trevijano Fos, originaire de Grenade né à Valence. Lorsque la Guinée Équatoriale recherchait un conseiller économique pour la conférence constitutionnelle, il leur fut présenté par Gonzales Armijo. Il fut soupçonné d'avoir financé la campagne électorale de Macías Nguéma. Il devint après l'indépendance, le grand conseiller et financier de Macías Nguéma.

<sup>2</sup> Pendant la conférence constitutionnelle de 1967-68, Carrero Blanco défendait Ondo Edu et Garcia défendait Macías Nguéma. Mais à la suite des élections, c'est Macías qui prit le dessus sur Ondo Edu. C'est ce qui explique les mésententes entre l'Espagne et la Guinée Équatoriale.

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *Brève histoire de la Guinée Équatoriale...*, p. 84.

<sup>4</sup> Ayant refusé de réduire le nombre de sites où l'Espagne avait hissé ses drapeaux, la Guinée Équatoriale a descendu le drapeau espagnol.

<sup>5</sup> En mars 1969, 7 000 des 8 000 Espagnols vivant dans le pays s'enfuirent. Lire Cruz Melchor Eya Nchama, « La décolonisation de la Guinée Équatoriale. et le problème des réfugiés en Afrique » in *Genève-Afrique : Acta Africana*, vol XX, 1982, p. 100-106. ; Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale. : un pays méconnu*, Paris, L'Harmattan, 1979, p. 14.



diplomatiques et politiques en Guinée Équatoriale plongèrent le pays dans la crise économique. Macías Nguéma instaura alors un régime dictatorial dans le pays. Les concurrents de Macías Nguéma étaient soutenus par l'Espagne. Macías Nguéma organisa alors une vaste campagne de chasse aux intellectuels et aux hommes politiques. Craignant un Coup d'État fomenté par ces concurrents<sup>1</sup>, Macías Nguéma créa une véritable machine de répression et de propagande<sup>2</sup>. Ceci installa l'insécurité totale dans le pays. La Guinée Équatoriale connut une dépression économique constante qu'aggravait le régime de terreur mis en place par le parti unique national des travailleurs (PUNT)<sup>3</sup> et un Président à vie, « seul miracle de la Guinée Équatoriale » à la tête du « plus népotique Gouvernement d'Afrique d'alors<sup>4</sup> ».

## **2. Des relations économiques affectées par la crise diplomatique**

Déjà hypothéquée par le faible peuplement, la rareté de la main-d'œuvre, la petitesse du territoire, l'économie équato-guinéenne subit les graves conséquences de la détérioration des relations politiques avec l'Espagne. Les relations économiques entre les deux pays sont marquées par des brouilles. Le désaccord qui survient à la suite du refus du Gouvernement espagnol d'accorder une rallonge budgétaire à la Guinée Équatoriale en décembre 1968 provoqua la dégradation économique de la Guinée Équatoriale et donna lieu aux tensions entre les deux pays. En mars 1969, les manifestations anti-espagnoles

---

<sup>1</sup> Menacé par les troupes espagnoles stationnées en Guinée Équatoriale par ordre de l'Ambassadeur d'Espagne, Macías Nguéma décréta l'état d'exception, abolit les libertés individuelles et collectives.

<sup>2</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Sur la voie de l'intégration sous-régionale...

<sup>3</sup> En 1971, Macías Nguéma fit supprimer tous les partis politiques qui avaient lutté pour l'indépendance et créa le PUN (devenu PUNT) comme instrument de son pouvoir népotique.

<sup>4</sup> Simon Baynham, "Equatorial Guinea: The Terror and the Coup", *World Today*, vol. 36, February 1980, pp. 65-71.

provoquèrent le départ de près de 800 ressortissants espagnols, la fermeture de grandes entreprises agro-pastorales détenues par les proches de Carrero Blanco. Ce dernier encouragea le départ des Espagnols et la fermeture desdites entreprises dans le but de « punir le candidat de Garcia Trevijano <sup>1</sup> ». Malgré cela, l'Espagne signa avec la Guinée Équatoriale des accords de commerce, de paiement et de documentation. En dépit de la dégradation des relations politiques entre les deux pays, il subsiste dans la période 1969-1970 des accords commerciaux. Mais en 1977, on observe le recul des échanges entre les deux pays. Ce recul s'explique par le départ massif des ouvriers nigériens, l'abandon des plantations espagnoles. La levée en Espagne en octobre 1976 de la « loi du silence sur la Guinée Équatoriale » provoqua une série de manifestations et de discours anti-espagnols dans l'ancienne colonie<sup>2</sup>.

À son accession à l'indépendance, la Guinée Équatoriale créa sa propre monnaie, la peseta Guinéenne, dont la convertibilité était garantie par la peseta espagnole selon la déclaration d'intention espagnole du 22 juin 1968. La brouille avec l'Espagne amena la Guinée Équatoriale à exiger de l'Espagne le paiement de ses marchandises en dollars américains. L'existence d'un marché parallèle éroda la peseta équato-guinéenne dont la convertibilité n'était plus assurée par la peseta espagnole<sup>3</sup>. Les relations monétaires hispano-équato-guinéennes débouchèrent sur une rupture. Suite à la dégradation des relations entre l'Espagne et la Guinée Équatoriale, l'ancienne colonie créa une nouvelle monnaie, l'Ekwele et abandonna la parité avec la peseta espagnole<sup>4</sup>. La réduction des exportations équato-guinéennes - du fait de l'abandon des

---

<sup>1</sup> Paul Gérard Nsah-Voundy, « Le petit État dans les relations internationales... », p. 136.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale. : un pays...* p. 15.

<sup>3</sup> Paul Gérard Nsah-Voundy, « Le petit État... », p. 55.

<sup>4</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale. : un pays...*, p. 137.

plantations détenues par des Espagnols et le départ des ouvriers nigériens – l'érosion de l'Ekwele par le marché noir obligea la Guinée Équatoriale à se tourner vers l'Union Soviétique et ses satellites (Chine, URSS, Cuba et Corée du Nord).

## **B. L'abandon de la Guinée Équatoriale par l'Espagne et l'alliance avec les pays communistes**

La présence soviétique en Guinée Équatoriale pendant le règne de Macías Nguéma était vue par le couple Cameroun-Gabon comme une menace à leur intérêts dans le Golfe de Guinée. Un climat de suspicion s'installa alors entre ces pays et la Guinée Équatoriale.

### **1. La présence soviétique en Guinée Équatoriale pendant la dictature nguémiste**

Redoutant un coup d'État fomenté par l'Espagne, la Guinée Équatoriale rechercha l'appui de l'Union Soviétique. La présence soviétique en Guinée Équatoriale servirait à dissuader les velléités d'annexion des pays voisins et de « recolonisation de la Guinée Équatoriale par l'Espagne<sup>1</sup> ». La Guinée Équatoriale comptait tirer profit de cette relation de clientèle selon Nsah-Voundy. La coopération entre les deux pays est d'ordre économique et politique. Sur le plan économique, la Guinée Équatoriale, qui est à l'époque incapable de se soumettre aux mécanismes du marché international, trouve facile de commencer avec l'Union Soviétique par un système de troc. Du point de vue politique, la sécurité de la Guinée Équatoriale « confrontée au double impératif de consolidation de la souveraineté nationale et de la maîtrise de sa base interne<sup>2</sup> » est renforcée, le pays, s'identifie par son vocabulaire, à la

---

<sup>1</sup> Macías Nguéma, *Discours du 12 mars 1977*, Malabo.

<sup>2</sup> Laïdi Zaki, « Les problèmes de consolidation de l'influence soviétique en Afrique », in *Politique Africaine*, II (7), septembre 1982, p. 83.

communauté révolutionnaire ; ce qui lui confère une « identité » et une « visibilité internationale<sup>1</sup> ».

L'alliance avec Moscou constituait une sorte de « gesticulation diplomatique » capable de susciter la surenchère de l'aide économique<sup>2</sup>. En effet, l'aide économique constitue une arme de lutte dont l'allégeance des pays sous-développés est l'enjeu. Raymond Aron note que dans cette lutte entre « dollar et rouble », le même pays reçoit de l'aide, simultanément des deux camps. L'aide soviétique à la Guinée Équatoriale « déterminée par des motifs politiques s'opéra sous la forme de crédits et de la protection militaire<sup>3</sup> ». En contrepartie, la Guinée Équatoriale se proclama « État révolutionnaire et populaire ». Pour s'accommoder à la situation de domination, la Guinée Équatoriale « invente » un langage qui lui permet de survivre aux données contraignantes de son environnement par la réappropriation et l'instrumentalisation des concepts révolutionnaires. Au-delà du discours révolutionnaire, le pays emprunta à l'idéologie soviétique le modèle du parti unique dans le but de fermer l'espace politique à la base populaire. Ces réaménagements constitutionnels et idéologiques en Guinée Équatoriale traduisaient le désarroi d'une société postcoloniale incapable de réduire par elle-même les tensions internes et les périls extérieurs. Ils constituaient pour les voisins gabonais et camerounais un acte « d'indocilité » car, l'État équato-guinéen refusa ainsi de s'identifier politiquement à la région du Golfe de

---

<sup>1</sup> Jean Leca, Yves Shemeil, « Clientélisme et patrimonialisme », in *Revue Internationale de Science Politique*, vol. 4, 1983, p. 455.

<sup>2</sup> Entretien avec Paul Gérard Nsah-Voundy, 55 ans, diplomate, le 28 septembre 2013 à Yaoundé.

<sup>3</sup> Paul Gérard Nsah-Voundy, « Le petit État dans les relations internationales... », p. 143.

Guinée<sup>1</sup>. La Guinée Équatoriale rompait ainsi avec l'orthodoxie idéologique dont les bases reposent sur les réseaux d'alliances tissées avec les anciens maîtres coloniaux.

En 1977, la Guinée Équatoriale rompit ses relations avec toutes les puissances du bloc de l'Ouest et signa un traité de défense avec l'Union Soviétique en échange de l'installation d'une base sous-marine soviétique, d'un radar et d'une station émettrice. Des facilités portuaires furent accordées à l'Union Soviétique à Annobon et à Fernando Poo. La Guinée Équatoriale tissa alors un réseau d'alliance avec les pays du bloc de l'Est. Les relations entre la Guinée Équatoriale et l'Union Soviétique s'inscrivaient dans une logique d'alliance en opposition avec l'extension de la sphère américaine en Afrique. Le contrôle des territoires du Golfe de Guinée permettrait à l'Union Soviétique de surveiller la navigation dans la façade africaine de l'Atlantique Sud. La présence soviétique fut considérée comme une tentative de Moscou de constituer une base navale stratégique pour sous-marins atomiques<sup>2</sup>. Par un accord économique signé le 30 juin 1970, l'URSS fut autorisée à pêcher dans les eaux territoriales de la Guinée Équatoriale grâce à une convention de quasi-monopole. L'Union Soviétique s'engagea en contrepartie à livrer sur le marché équato-guinéen 4 000 tonnes de poisson<sup>3</sup>. Cette coopération entre la Guinée Équatoriale et l'Union Soviétique fut perçue par le Cameroun et le Gabon comme une menace.

## **2. La crainte du Cameroun et du Gabon de la présence soviétique à leur voisinage**

Au moment de la signature des accords entre la Guinée Équatoriale et l'Union Soviétique, on était en plein cœur de la Guerre froide. L'intrusion

---

<sup>1</sup> Entretien avec Paul Grarard Nsah-Voundy, 55 ans, diplomate, le 28 septembre 2013 à Yaoundé.

<sup>2</sup> Paul Gérard Nsah-Voundy, « Le petit État... », p. 146.

<sup>3</sup> *Ibid.*

soviétique dans le golfe de Guinée et qui lui permit de surveiller les échanges pétroliers, les activités américaines au Cameroun et au Nigeria<sup>1</sup> fut fortement significative. Elle s'articule autour de l'intrusion politique et de l'intrusion économique. L'intrusion politique est la possession d'une colonie, l'existence d'une aide militaire, d'une alliance formelle ou informelle, d'accords militaires susceptibles de provoquer l'ingérence d'un acteur réputé étranger au sous-système. L'intrusion économique soviétique se traduisait par les accords de pêche qualifiés d'inégaux par Liniger-Goumaz. Ces accords permirent à l'Union Soviétique de pêcher près des eaux territoriales du Cameroun et du Gabon et de mettre un terme au projet de création d'une base navale américaine dans la région<sup>2</sup>. Cette omniprésence soviétique au voisinage du Cameroun et du Gabon fut très mal vue par ces derniers.

Le Cameroun et le Gabon craignaient la présence des pays communistes à leur voisinage. L'île de Fernando Po et le Rio Muni pouvaient servir de tête de pont aux communistes pour entrer dans leur territoire. Au moment de la dictature nguémiste, leurs frontières étaient très surveillées pour cette raison. Le Cameroun et le Gabon redoutaient une influence des pays communistes présents au Rio Muni et à Fernando Po. Les comportements inamicaux et la présence en Guinée Équatoriale des pays de l'Est avaient entraîné la mise en hibernation des accords de coopération et la baisse des échanges économiques avec les pays voisins<sup>3</sup>. Ceci obligea Macías Nguéma à adopter une politique nationaliste, révolutionnaire et anti-impérialiste. Pour cette raison, il qualifiait ses voisins de

---

<sup>1</sup> Laïdi Zaki, « Les problèmes de consolidation de l'influence soviétique en Afrique... », p. 84.

<sup>2</sup> *Jeune Afrique* n°617 du 4 novembre 1972, p. 23.

<sup>3</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Sur la voie de l'intégration sous-régionale ... » p. 228.

« complices de l'impérialisme occidental » ou d'agents du néocolonialisme<sup>1</sup>. Au même moment, les deux voisins francophones de la Guinée Équatoriale l'accusaient d'intelligence malsaine avec l'impérialisme soviétique. Le Cameroun craignait la présence d'exilés upécistes dans la coopération cubaine en Guinée Équatoriale.

Le climat de tension qui régnait entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones entraîna l'interruption de la coopération avec la Guinée Équatoriale de 1976 à 1979. Il eut entre autres, l'interruption des liaisons téléphoniques et aériennes, le minage des frontières à Akelengué, l'interdiction de pêcher dans le Ntem et dans la mer pour freiner l'exil des Équato-guinéens, le rançonnement des ressortissants des pays voisins et le rappel des diplomates<sup>2</sup>. A cause de la crise économique en Guinée Équatoriale, ce pays accumula des arriérés de frais d'entretien et de transmission par INTELCAM, se chiffrant à 240 752 983FCFA<sup>3</sup>. En Juin 1974, à cause de l'insolvabilité et de l'ingratitude de la Guinée Équatoriale, le Cameroun ferma ses frontières, refusa de donner des bourses, demandé par Malabo, aux étudiants équato-guinéens. De 1975 à 1979, les exportations du Cameroun vers la Guinée Équatoriale passèrent de 733 tonnes à 53 tonnes<sup>4</sup>. Comme mentionné plus haut, l'une des causes de la mésentente entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones fut la gestion des réfugiés fuyant la dictature nguémiste.

---

<sup>1</sup> *Revolucionaría al Día* n°3, diciembre de 1975, p. 7; *GuineaEcuatorial: Revolución Al Día*, n°10, agosto de 1976, cités par Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Un exemple de blocage...p. 333.

<sup>2</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Un exemple de blocage...p. 334.

<sup>3</sup> Jean Koufan, « Les relations entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale de 1960 à 1990...

<sup>4</sup> *Ibid.*

## **II. La gestion des réfugiés du régime nguémiste au Cameroun et au Gabon: entre aide humanitaire et contestation**

Face à la situation politique chaotique en Guinée Équatoriale pendant le règne de Macías Nguéma, les Équato-guinéens s'exilèrent en masse. Ils trouvèrent refuge en particulier au Cameroun et au Gabon. Mais le Gouvernement équato-guinéen interpréta cela comme un terreau favorable à la déstabilisation du régime nguémiste et un sanctuaire de maltraitance des Équato-guinéens.

### **A. Les réfugiés du régime nguémistes au Cameroun et au Gabon**

Pendant la dictature nguémiste, le plus grand flux des réfugiés équato-guinéens fut accueilli au Gabon et au Cameroun. Ces deux pays adoptèrent des politiques de gestion des réfugiés en relation avec les organisations internationales.

#### **1. Le Gabon et les réfugiés du régime nguémiste**

A l'aube de l'indépendance de la Guinée Équatoriale, divers hommes politiques équato-guinéens notamment Ondo Edu, Atanasio Ndongo Miyone ont bénéficié de l'asile politique au Gabon. En 1977, le Gabon avait sur son sol environ 60 000 exilés équato-guinéens ayant fuit la terreur ou le chômage. La plupart de ces réfugiés vivait dans les régions fang du Gabon (Bitam, Oyem, Cocobeach, Medouen)<sup>1</sup>. En 1974, une enquête fut réalisée par l'avocat français Thomas Mignon sur la situation dramatique prévalant en Guinée Équatoriale et notamment sur l'afflux des réfugiés à partir du Gabon. En 1976, la fédération internationale des droits de l'Homme délégua l'avocat suisse, Payot, qui obtint

---

<sup>1</sup> Jean Koufan, « Les relations entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale de 1960 à 1990... », p. 231



du Gabon, la signature de la convention de Genève de 1951 sur les réfugiés. La situation des réfugiés équato-guinéens au Gabon amena le Gouvernement gabonais à demander en 1977 au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), d'envoyer un représentant à Libreville pour six mois. Cette demande fut acceptée et le HCR envoya un commissaire assisté d'un Gabonais. Le Gabon signa alors les conventions des Nations Unies et de l'OUA sur les réfugiés<sup>1</sup>.

La gestion des réfugiés de Guinée Équatoriale au Gabon fut très difficile. Libreville était accusé de mal entretenir ces réfugiés. La cohabitation avec les Gabonais fut aussi très difficile. Cette difficulté de cohabitation créait des confrontations entre les réfugiés et les Gabonais sur le territoire gabonais. C'est ainsi que « les 9-10 février 1978, des affrontements eurent lieu entre réfugiés guinéo-équatoriens et gabonais derrière l'ambassade du Cameroun à Libreville. Des maisons des Guinéens furent pillées »<sup>2</sup>. Les affrontements obligèrent l'État à entreprendre le recensement des réfugiés dans la capitale. Cette tâche fut exécutée par l'armée, la police et la Gendarmerie nationale. Les Équato-guinéens étaient conduits dans des centres de tri. Comme il fallait s'y attendre, les raisons de cette opération étaient multiples. Les chefs d'accusation étaient l'insécurité et la présence des personnes douteuses parmi la foule des réfugiés de bonne foi. A la suite de l'opération, 17 personnes furent incarcérées. Ils risquaient de passer devant la cour de sécurité de l'État. L'État distribua des cartes de réfugiés à tous ceux qui étaient en règle. Le Gouvernement gabonais créa une délégation générale aux réfugiés, chargée d'éviter les frictions entre les réfugiés et les Gabonais.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Equatoriale: un pays...*, p. 232.

Avec les problèmes que rencontraient les réfugiés équato-guinéens au Gabon, de nombreux exilés tentèrent de regagner le Cameroun ou l'Europe<sup>1</sup>. Le Gabon ne reconnaissait pas les diplômes obtenus par les réfugiés dans leur pays avant l'exil. Des étudiants du *Centro de desarrollo de la educación* (CDE) de Bata, réfugiés au Gabon avaient demandé à l'UNESCO de valider leurs études non reconnues dans le pays d'asile<sup>2</sup>. On constate donc que le Gouvernement bongo et les forces de police firent preuve de beaucoup d'intolérance à l'égard des réfugiés équato-guinéens. Malgré la création de la délégation générale des réfugiés au Gabon, plusieurs exilés cherchèrent à s'installer au Cameroun, qui collaborait sérieusement avec les organismes d'assistance humanitaire.

## **2. Le Cameroun et la gestion des réfugiés de la Guinée Équatoriale sous Macías Nguéma**

Le Cameroun accueillit de façon ininterrompue les réfugiés équato-guinéens entre 1973 et 1979. Le régime de terreur de Macías Nguéma était à l'origine de cette situation. Selon l'Alianza Nacional de Restauración Democrática (ANRD), il y avait en 1978, 40 000 réfugiés équato-guinéens au Cameroun dont 24 800 hommes et 12 200 femmes avec 3 000 enfants<sup>3</sup>. Parmi ces réfugiés, on comptait 52 réfugiés politiques ayant déjà occupé des postes administratifs ou politiques en Guinée Équatoriale<sup>4</sup>. A titre d'exemple, le Chargé d'Affaires de la Guinée Équatoriale au Cameroun demanda l'asile politique en avril 1978. Il fut suivi plus tard par A. Nzié, chef de protocole, à l'occasion d'un voyage au Cameroun en février 1979 en compagnie du Vice-Président Nguéma

---

<sup>1</sup> A titre d'exemple, neuf réfugiés équato-Guinéens résidant au Gabon depuis 1977 ont pu embarquer sur un bateau espagnol vendu à Haïti pour Vigo.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale. : un pays....*

<sup>3</sup> Cruz Melchor Eya Nchama, « La décolonisation de la Guinée Équatoriale et le problème des réfugiés », *Genève-Afrique : acta africana*, vol XX, 1982.

<sup>4</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale.*, Rouen, Edition des Peuples Noirs, 1986, p. 421 ; *La voz del pueblo*, órgano de información de ANRD, supplément n°2.

Essono Nchama<sup>1</sup>. Le tout premier Ministre de la santé de la Guinée Équatoriale, Ekong Andeme s'était exilé au Cameroun quelques années après l'indépendance<sup>2</sup>.

Les réfugiés de Guinée Équatoriale au Cameroun ont bénéficié d'une assistance humanitaire offerte par le Gouvernement en collaboration avec les organismes internationaux. Près de 216 réfugiés de Guinée Équatoriale ont bénéficié d'un logement à Akonolinga et à Mbandjock où ils travaillaient à la Société Sucrière du Cameroun (SOSUCAM) et à Cameroun Sugar Company (CAMSUCO) à partir de 1974<sup>3</sup>. L'aide au logement consistait dans l'attribution des lots de terrain et la fourniture du matériel et des matériaux de construction. Tel fut le cas en 1979 quand des réfugiés équato-guinéens trouvèrent refuge dans les localités d'Ambam, Ma'an et Olamzé au sud du pays<sup>4</sup>. Les réfugiés qualifiés étaient recrutés dans la fonction publique. Ils bénéficiaient des terres pour la construction de leurs maisons et pour mener les travaux agricoles. Ces réfugiés recevaient aussi, comme pendant la décolonisation de leur pays, des crédits de survie octroyés par l'État. Ainsi, en 1974, une allocation de 50 000FCFA fut versée à chaque famille logée à titre de première installation à Mbandjock ou à Akonolinga. Les enfants des réfugiés étaient admis dans les établissements d'enseignement public dans les conditions générales appliquées aux Camerounais<sup>5</sup>.

Comme mentionné plus haut, le Cameroun collaborait sérieusement avec les organismes internationaux sur la gestion des réfugiés de Guinée Équatoriale.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale. : un pays...*pp. 100, 253

<sup>3</sup> Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun.

<sup>4</sup> Narcisse Mouelle Kombi, « Les réfugiés au Cameroun », Mémoire de Maîtrise en Droit Public, Université de Yaoundé, 1986, p. 61.

<sup>5</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée...*p. 421

En 1978, un don du Programme Alimentaire Mondial (PAM) permit au Cameroun de distribuer de la farine, des boîtes de conserves et du lait à 2011 familles, soit environ 7060 réfugiés<sup>1</sup>. De 1974 à 1978, un fonds de 60 000 dollars, œuvre du HCR et du conseil œcuménique des églises, permit d'assurer une assistance humanitaire aux réfugiés. La fédération des églises évangéliques du Cameroun avait accepté d'assumer la contrepartie de l'aide apportée à certains réfugiés par le HCR<sup>2</sup>. A partir de novembre 1978, l'assistance matérielle aux réfugiés fut mieux organisée avec l'aide financière du HCR et du PNUD au terme d'un accord générale de coopération portant sur le programme d'assistance au 2011 familles réfugiées indigentes, signée entre le Cameroun et le HCR, respectivement à Yaoundé et à Genève en Juillet 1978<sup>3</sup>.

Le Gouvernement camerounais institua un organe national de coordination nommée Comité National pour les Réfugiés Équato-guinéens, composée des représentants du Ministère de l'Administration Territoriale, du Ministère des Affaires Étrangères, du Ministère des Affaires Sociales, de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, du CND, du Ministère de la Défense, de deux observateurs (HCR et PNUD) et d'un conseiller-bailleur (HCR)<sup>4</sup>. Un fonds de 35 133 649FCFA fut alloué au comité ; 31 794 253FCFA par le HCR et 3 349 386FCFA par le PNUD. Grâce à 306 467FCFA d'intérêts créditeurs, le budget du comité se chiffrait à 35 440 104FCFA en recette, utilisés pour apporter aux indigents une aide multiforme à la fois humanitaire, sanitaire et à

---

<sup>1</sup> Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale. : un pays...*pp. 100 ; Archives du Ministère des Relations ExtérieuresCameroun.

<sup>3</sup> Jean Koufan, « Les relations entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale de 1960 à 1990... », p. 231.

<sup>4</sup> Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun

l'intégration (matériel de logement et d'agriculture, photos)<sup>1</sup>. Les résultats du projet d'assistance furent mitigés. Les moyens financiers mis à la disposition du comité pour l'intégration locale de 2000 chefs de familles indigentes, étaient très insuffisants. Selon le Comité, ces fonds ne pouvaient que couvrir les besoins de 200 à 300 réfugiés soit environ le dixième du nombre total de familles visées par le projet<sup>2</sup>.

Du 25 au 26 Août 1978, une conférence nationale sur les réfugiés de la Guinée Équatoriale fut convoquée par le Comité Central de l'Alianza Nacional de restauración democrática (ANRD)<sup>3</sup>. Cette conférence fit la lumière sur cet épineux problème. Après avoir étudié toutes les informations soumises par les différents délégués à la conférence, on parvint à établir le nombre de réfugiés équato-guinéens dans le monde. Les résultats de cette conférence firent état de la présence de quelques 125 000 Équato-guinéens se trouvant à l'extérieur du pays, soit un tiers de la population équato-guinéenne, regroupés dans huit mouvements de libération de la Guinée Équatoriale<sup>4</sup>. On dénombrait 40 000 réfugiés équato-guinéens au Cameroun et 60 000 au Gabon en 1978<sup>5</sup>. De 1970 à 1979, le Cameroun et le Gabon accueillirent, hébergèrent et assistèrent donc des milliers de réfugiés équato-guinéens anti-ninguémistes arrivant en groupes.

---

<sup>1</sup> Jean Koufan, « Les relations entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale de 1960 à 1990... », p. 232

<sup>2</sup> Archives Ministère des Relations Extérieures du Cameroun.

<sup>3</sup> Alliance Nationale de Restauration Démocratique en français.

<sup>4</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale. : un pays...p.* 15.

<sup>5</sup> Pour plus d'informations, lire Melchor Cruz Eya Nchama, « les réfugiés de Guinée Équatoriale et la réflexion sur le problème général des réfugiés en Afrique », communication présentée au colloque international sur la protection des réfugiés africains tenu à Dakar du 12 au 16 décembre 1982 ; *La voz del pueblo, organo d'informacion de ANRD (suplément n°2)* ; Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...p.* 231 et James Oto, *Le drame d'un pays : la Guinée Équatoriale.*, Yaoundé, Clé, 1979.

## **B. La réaction des Équato-guinéens face au traitement de leurs ressortissants au Cameroun et au Gabon.**

La gestion des réfugiés équato-guinéens par le Gouvernement camerounais avait fait l'objet de plusieurs critiques. Max Liniger-Goumaz dans son tout premier ouvrage sur la Guinée Équatoriale écrit : « Depuis 1969, le Cameroun abrite quelques 30 000 réfugiés guinéo-équatoriens dont quelques 1000 et 1 200 sont contraints aux travaux obligatoires dans les plantations de canne à sucre à Akonolinga et Mbandjock avec des salaires de misère<sup>1</sup> ». Se basant sur la précarité des conditions de vie des réfugiés, l'ANRD accusa le Cameroun en 1979 d'exploiter les réfugiés sans les assister. L'organe d'information de l'ANRD dénonçait les tracasseries et avanies infligées aux réfugiés :

Les réfugiés, une fois en terre camerounaise, seraient déportés à Mbandjock et à Akonolinga pour travailler comme des forçats sous la garde vigilante des forces de police, dans les plantations de canne à sucre. Aucune pièce d'identité ne serait délivrée aux réfugiés en butte à des tracasseries policières de toutes sortes. Aucune aide de logement, alimentaire, sanitaire et à l'éducation ne leur serait apportée et la mort ferait de grands ravages dans les rangs<sup>2</sup>.

La gestion des réfugiés équato-guinéens au Cameroun et au Gabon avait accéléré les tensions entre la Guinée Équatoriale et les deux pays. Dans le n°3 du bulletin officiel de la propagande de Macías Nguéma, daté du 29 décembre 1975, on pouvait lire :

Il est triste et lamentable qu'une poignée de valets Guinéens, réactionnaires et contre-révolutionnaires, alliés conditionnels de l'impérialisme, malheureux vagabonds et voleurs, ennemis des biens publics et privés, consommateurs et détourneurs de fonds, soient considérés comme réfugiés politiques[...] le Cameroun s'est converti en nid de refuge pour les voleurs Guinéens<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale. : un pays...p.* 100.

<sup>2</sup> La voz del pueblo, órgano de información de ANRD ; Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun

<sup>3</sup> *Guinea Ecuatorial: Revolución Al Día*, n°3, 29 diciembre de 1975.

De 1974 à 1979, Bonifacio Nguéma et Essono Nchama, respectivement Ministre des Affaires Étrangères et vice-Président de la Guinée Équatoriale, voyagèrent dans les pays voisins pour demander l'expulsion des « fauteurs de troubles », à défaut de leur refoulement vers la Guinée Équatoriale qu'ils ne considéraient pas comme un modèle de respect des droits de l'Homme. Les pays voisins surtout le Cameroun refusèrent d'adhérer à cette politique anti-humanitaire. Ce refus amena l'éditorialiste du bulletin de la propagande nguémiste en 1976 à écrire ce qui suit :

La révolution Guinéenne condamne et désapprouve (...) cette ingérence continuelle du Cameroun à travers sa presse corrompue, dans nos affaires intérieures et avertit que d'ores et déjà, toutes les provocations en provenance dudit pays contre la révolution pacifique (*sic*) de notre pays, seront énergiquement répondues et réfutées<sup>1</sup>.

Certains organes de presse équato-guinéens donnèrent des informations selon lesquelles de nombreux réfugiés équato-guinéens auraient été amenés de force dans les plantations du haut-Ogoowé appartenant au Président Bongo. A la suite d'une grève, quelque 150 réfugiés auraient été battus. En Mai 1979, l'ambassadeur de Guinée Équatoriale au Gabon, Ekua Miko avait reconnu lors de la conférence interafricaine sur les réfugiés à Arusha en Tanzanie que « le Gouvernement gabonais maltraite les étrangers<sup>2</sup> ».

Lorsque le régime dictatorial fut installé en Guinée Équatoriale, le Cameroun et le Gabon commencèrent à entretenir des relations conflictuelles avec la Guinée Équatoriale. Cette dernière accusait le Cameroun et le Gabon d'entretenir les subversifs équato-guinéens sur leurs territoires respectifs. La Guinée Équatoriale avait peur d'une incursion armée de ses ressortissants exilés dans les territoires voisins pour déstabiliser son Gouvernement. Cette peur

---

<sup>1</sup> *GuineaA.ecuatorial: Revolución Al Día*, n°10, agosto de 1976.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*, p. 220.

amena Macías Nguéma à se méfier de ses voisins qu'il considérait désormais comme ennemis.

Les craintes de Malabo semblaient fondées, en parties pour plusieurs raisons : la présence sur leurs sols de groupes radicaux qui préparaient des actions armées. Parmi ces groupes, figuraient des particules du MOLIFUGE, dirigé par Miguel Eson Enamn, l'OLGE de Celestino Nvo Okenvé, tous ex-dirigeants de l'IPGE<sup>1</sup>. Malgré les efforts fournis par le Cameroun et le Gabon pour empêcher la subversion<sup>2</sup>, des réfugiés équato-guinéens continuèrent de faire des incursions armées dans leur pays natal. Ainsi, entre 1975 et 1977, des réfugiés venant du Cameroun firent des incursions à Afanggui, Nkumadzap, Wora Ayop et Minkomesseng, avec prises d'armes et de munitions<sup>3</sup>. En 1976, des réfugiés venus du Gabon et dirigés par Antonio Owono Obama firent une incursion à Evinayong, causant dix morts et des blessés parmi les militaires équato-guinéens<sup>4</sup>. Les deux voisins francophones arrêtaient aussitôt les relations diplomatiques avec l'État hispanophone. Les accords de coopération furent abolis entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon. La Guinée Équatoriale multiplia des actes hostiles à ses voisins francophones : « rançons, xénophobie, torture, interdiction de mariage, des rapports sexuels entre les Équato-guinéens et les étrangers ; extorsion des biens ; menace d'abattre les aéronefs étrangers, violations des usages diplomatiques...<sup>5</sup> ». Ce climat de

---

<sup>1</sup> Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun

<sup>2</sup> Surveillance des réfugiés, expulsion ou incarcération des activistes, éloignement de la frontière. Pour plus d'informations, consulter les documents du MINREX Cameroun sur la coopération Cameroun-Guinée Équatoriale.

<sup>3</sup> Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun

<sup>4</sup> Liniger-Goumaz Max, *La Guinée Équatoriale. : un pays...*p. 422.

<sup>5</sup> Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun



mésentente exacerba les problèmes frontaliers et territoriaux entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones.

### **III. Les problèmes frontaliers et territoriaux entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones sous Macías Nguéma**

Les trois États étudiés dans cette thèse partagent des frontières communes. Au moment des indépendances africaines, chaque État indépendant était sensé respecter le principe de l'intangibilité des frontières issues de la colonisation. Malheureusement, certaines frontières entre les États étaient imprécises. Cette imprécision des frontières créa après les indépendances des différends entre les États voisins. C'est le cas des frontières entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée Équatoriale. Nous voulons ici étudier les litiges frontaliers ou territoriaux entre le Gabon et la Guinée Équatoriale d'une part et entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale d'autre part.

#### **A. Les litiges frontaliers entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones : un problème colonial**

Les problèmes frontaliers ou territoriaux entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones remontent à la période coloniale. Ces problèmes ont commencé au moment de l'intrusion des puissances coloniales en Afrique. Celles-ci, même avec la conférence de Berlin, n'ont pas pu s'entendre sur le tracé des frontières de leurs colonies. Le protectorat français sur la côte entre l'Estuaire du Gabon et le Cap Saint Jean remonte à 1834. Jusqu'en 1954, la France obtint l'abandon des îles Corisco, Elobey Chico, par les chefs locaux à l'insu de l'Espagne<sup>1</sup>. En 1945, les émissaires espagnols et français avaient

---

<sup>1</sup> Paul Gerard Nsah-Voundy, « Le petit État... », p. 33.

marqué la limite de leur frontière au Cap Santa Clara. Dès 1880, la France possédait des postes de milice à Campo, Bata et Rio Benito<sup>1</sup>.

Selon les documents d'archives françaises, la France considérait la limite nord du Gabon au San Benito. Les réclamations de l'Espagne n'eurent pas d'effet. Le 24 décembre 1885, la France et l'Allemagne convinrent d'un protocole fixant la limite de leurs territoires respectifs au Rio Campo (le Ntem)<sup>2</sup>. L'Espagne protesta contre cette décision exigeant au moins 300 000 km<sup>2</sup>. Le problème se « termina par l'attribution d'un territoire de 180 000 km<sup>2</sup> à l'Espagne et conduisit à la convocation d'une conférence franco-espagnole qui s'est tenue le 22 mars 1886 à Paris »<sup>3</sup>. L'Espagne réclamait un territoire allant du Cap Santa Clara jusqu'au Rio Campo, avec un hinterland s'étendant jusqu'à 17° Est Greenwich<sup>4</sup>. Les Français nièrent les droits des Espagnols à la partie continentale, à l'exception d'une enclave au cap Saint Jean et de l'île Corisco<sup>5</sup>. Les litiges entre les deux pays furent confiés au roi du Danemark mais, ne parvinrent pas à se tenir<sup>6</sup>.

En 1898, lorsque l'Espagne éprouva des difficultés dans ses colonies de Cuba, Porto Rico et Philippines, la France dévora une grande part de ses possessions en Afrique. C'est en 1900 lors de la signature des accords de Paris que l'Espagne reçut un territoire de 26 000 km<sup>2</sup> entre le Rio Campo et Utamboni. En 1901, une commission mixte entre les deux pays délimita les

---

<sup>1</sup> Sosthène Onomo Abena, « Guinée Équatoriale et intégration régionale : le rôle de la France. Quelques points de repères historiques », in Daniel Abwa et als (dir), *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique Centrale, Actes du colloque de Yaoundé, 26-28 avril 2000* T1, Yaoundé, PUY, 2001.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale. : un pays...*p. 227.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Jean Koufan et Casimir Tchudjing, « Sur la voie de l'intégration sous-régionale...

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale. : un pays...*p. 228.

frontières. Après la Première Guerre mondiale, les frontières se révélèrent en partie instables. La France récupéra une tranche des territoires situés au sud du Rio Muni<sup>1</sup>. Au moment de la décolonisation de la Guinée Équatoriale, les idées irrédentistes camerouno-gabonaises sur la Guinée Équatoriale rappelèrent ces querelles coloniales. A l'indépendance du Cameroun et du Gabon, le problème de leurs frontières avec la Guinée Équatoriale n'avait pas encore trouvé de compromis. Les puissances coloniales ont donc laissé des traces de différends frontaliers en Afrique Centrale qui devaient continuer après les indépendances.

## **B. Les différends frontaliers et territoriaux entre la Guinée Équatoriale et le Gabon**

Le Gabon a continué à revendiquer des territoires de la Guinée Équatoriale, comme le faisait sa puissance colonisatrice, la France. Peu après l'indépendance, la Guinée Équatoriale a prôné le dialogue et plaidé pour le *statut quo ante* en se basant sur le principe essentiel souscrit par le Gabon, de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation<sup>2</sup>. Le Gabon revendiquait les zones de l'Est du Rio Muni et certaines îles équato-guinéennes. Un décret Présidentiel gabonais de septembre 1970, étendant la limite des eaux territoriales à 12 milles nautiques, revendiquait la souveraineté sur Corisco. La Guinée Équatoriale riposta par un décret du 24 septembre de la même année, faisant de même, étendant à 12 milles nautiques les eaux territoriales de Corisco et fixant la limite entre Mbanié, Conga et cocotiers et la côte gabonaise à mi-chemin entre ces îles et le continent<sup>3</sup>. Une commission mixte guinéo-gabonaise fut mise sur pied pour fixer la propriété des îles Mbanié, Conga et Cocotiers, mais elle

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale. : un pays...*p. 228.

<sup>2</sup> Samuel Lundi Onana, « La perception des pays de la CEMAC par les journaux camerounais », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004, p. 75 ; Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Un exemple de blocage... »p. 331.

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz., *La Guinée Équatoriale. : Un pays...*p. 228.

échoua. Le Gabon étendit alors ses eaux territoriales à 1000 nautiques en juillet 1972<sup>1</sup>.

La Guinée Équatoriale lie le problème insulaire à l'épuisement des puits pétroliers du Gabon et à la situation stratégique qui éveille l'intérêt des forces de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) soucieuses de dominer l'Atlantique Sud. En Guinée Équatoriale, des diplomates gabonais sont expulsés, un cercueil aux couleurs gabonaises est promené dans les rues de Bata<sup>2</sup>. Au cours d'une conférence de presse, le 10 octobre 1972, Albert Bongo regretta l'aide apportée par le Gabon à l'indépendance de la Guinée Équatoriale : « Notre grande erreur aura été d'avoir aidé la Guinée Équatoriale à obtenir l'indépendance<sup>3</sup> ». Pour sauvegarder ses intérêts pétroliers et occuper les trois îles, le Gabon plaça une surveillance militaire aux points stratégiques de la zone contestée<sup>4</sup>. Macías Nguéma voulait soumettre le problème à l'ONU, mais le Président de l'OUA d'alors, le roi du Maroc, lui suggéra de régler le problème entre Africains. Macías Nguéma lança une campagne radio anti-gabonaise. Il déclara sur les ondes de radio Bata que « si Bongo s'est soudain découvert une âme de défenseur des frontières gabonaises au point de se montrer intransigeant à propos d'îlots hier inconnus de lui, c'est qu'il a reçu mission de ses maîtres, les impérialistes français<sup>5</sup> ». La réaction du Gabon se fit par l'envoi des bateaux de guerre Albert Bernard Bongo et Léon Mba qui débarquèrent 40 gendarmes à Mbanié<sup>6</sup>. La Guinée Équatoriale étant pauvre et faible militairement ne fit rien

---

<sup>1</sup> Sylvestre Ondo Obiang, « Les différends frontaliers de la Guinée Équatoriale », Rapport de stage diplomatique, IRIC, 1991.

<sup>2</sup> Paul Gérard Nsah-Voundy, « Le petit État... », 193.

<sup>3</sup> *Africa Contemporary Record 1972.1973*, p. 548.

<sup>4</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale. : Un pays...p. 228.*

<sup>5</sup> *Jeune Afrique* n° 617 du 4 novembre 1972, p. 24.

<sup>6</sup> *Jeune Afrique* n° 617 du 4 novembre 1972, p. 24.

pour riposter. Le Gabon occupa alors définitivement les trois îles. Macías Nguéma porta le problème à l'ONU, mais les Chefs d'États de l'OUA sollicitèrent une réconciliation à l'africaine. L'OUA organisa le 17 septembre 1972 une séance de réconciliation entre les Présidents des deux pays en présence des Présidents Marien Ngouabi du Congo et Mobutu du Zaïre. L'ultimatum du 17 octobre lancé par Macías Nguéma ne s'étant pas exécuté faute de moyens<sup>1</sup>. La situation ne changea pas. La Guinée Équatoriale réagit plus tard par l'empiètement du territoire gabonais à l'Est du Rio Muni (Ebebeyin, Nsork, Mongomo et Evinayong)<sup>2</sup>.

Cet incident frontalier obligea les Présidents des deux pays à se retrouver le 14 juillet 1974. Le 20 septembre 1974, un compromis fut signé entre les deux Présidents à Bata. Les clauses des discussions auraient cédé les îles Mbanié, Conga et Cocotiers au Gabon ainsi que la zone de Kyè Ossi, contre rétribution. La Guinée Équatoriale abandonnait ainsi une bande de quelques 2 000 km<sup>2</sup> du territoire national<sup>3</sup>. Il était en outre convenu que les Équato-guinéens des régions rétrocédées au Gabon seraient transférés en Guinée Équatoriale dans un délai d'un an. Ils auraient droit aux récoltes et à une indemnisation à évaluer et à payer par le Gabon. Les pêcheurs équato-guinéens pourraient continuer à pêcher dans l'estuaire du Rio Muni jusqu'à une certaine zone<sup>4</sup>. Mais le compromis de Bata avorta. En visite en Espagne en 1977, le Président gabonais, alors Président en exercice de l'OUA, reformula les prétentions gabonaises sur les îles équato-

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, « Un problème en suspens : la frontière entre le Gabon et la Guinée Équatoriale. », *Genève-Afrique*, 1988, p. 113.

<sup>2</sup> Sylvestre Ondo Obiang, « Les différends frontaliers de la Guinée Équatoriale... », p. 36.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun.

guinéennes réclamant le soutien espagnol<sup>1</sup>. Le litige territorial entre les deux voisins ressurgit de manière récurrente à intervalles réguliers. Le Cameroun de son côté a eu presque les mêmes types de problèmes frontaliers avec la Guinée Équatoriale.

### **C. Les contentieux frontaliers entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale**

Les problèmes frontaliers entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale trouvent leurs fondements dans les conventions coloniales et l'irrédentisme camerounais pendant la décolonisation de la Guinée Équatoriale. Le Cameroun revendiquait la Guinée Équatoriale comme son prolongement naturel. Il souhaitait l'intégration de la Guinée Équatoriale dans la fédération camerounaise<sup>2</sup>. Les puissances coloniales avaient tracé leurs frontières sans tenir compte des entités ethniques existants et des relations précoloniales. La frontière terrestre et maritime entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale était tracée de manière imprécise. Cette imprécision créa des problèmes entre les deux voisins. Il y avait l'opposition entre la frontière théorique<sup>3</sup> et la frontière réelle au niveau de la ville d'Ebebeyin, théoriquement en partie gabonaise et camerounaise, mais de fait contrôlée par la Guinée Équatoriale. Au niveau de Nsork, Mongomo et Evinayong, localités équato-guinéennes revendiquées par le Cameroun et le Gabon sur la base des conventions inter-coloniales<sup>4</sup>, la nationalité des îlots du Ntem n'était pas clairement déterminée. La Guinée Équatoriale contestait la

---

<sup>1</sup> La voz del pueblo n°3, p. 122.

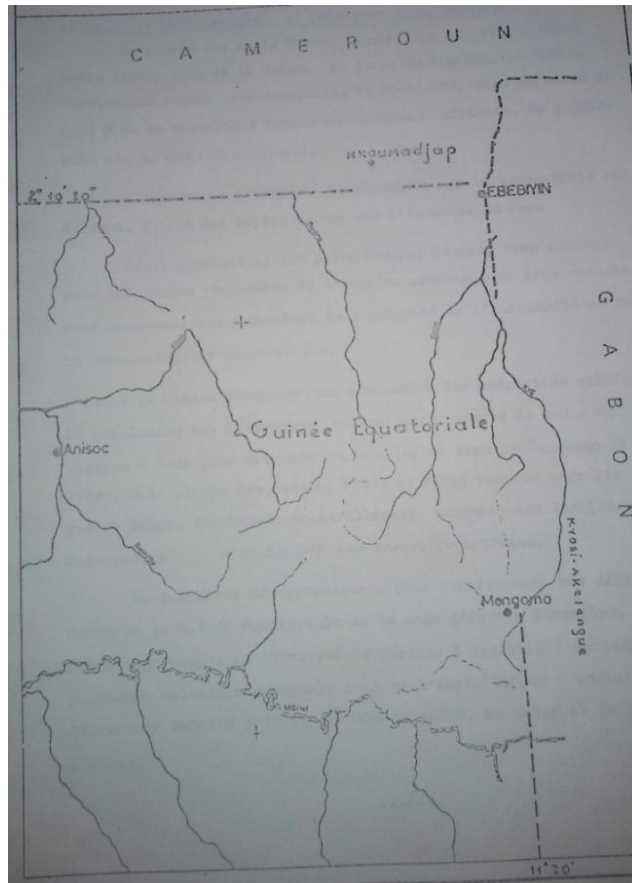
<sup>2</sup> Ahmadou Ahidjo, conférence de presse du 02 juillet 1963 à Yaoundé in *La presse du Cameroun*, 22 juillet 1963 (supplément spécial), p. 1 ; Samuel Lundi Onana, « La perception des pays de la CEMAC...p. 75

<sup>3</sup> 2°10'20'' de la carte de Max Moisel et l'accord germano-espagnole de Madrid du 29 août 1908

<sup>4</sup> ANY, 1AA383/1 Cameroun-Guinée Équatoriale. 1964.1968 (Lettre n°C2300/17SG/MTPT du Ministre des Transports et des Postes et Télécommunications au ministre des affaires étrangères, 18/03/1967.

camerounité de certains îlots comme l'atteste le problème de 1945 sur la nationalité de l'îlot Einda situé à 8 km de l'embouchure du Ntem à trois km sur le confluent du Bongola<sup>1</sup>. La carte ci-dessous illustre un peu la délimitation de la frontière Nord-Est du Rio Muni avec le Cameroun et le Gabon.

**Carte n°2 : Frontière théorique Nord-Est de la Guinée Équatoriale avec le Cameroun et le Gabon**



Source : Sylvestre Ondo Obiang, « Les différends frontaliers de la Guinée Équatoriale », Rapport de Stage Diplomatique, IRIC, 1991, p.71.

Sur la carte, il n'y a pas d'ambiguïté car la frontière théorique est bien tracée entre les trois pays. Mais pour matérialiser cette frontière, il subsiste une mésentente entre les différents États.

---

<sup>1</sup> ANY, APA 10171/D Guinée Équatoriale-Fernando Po 1944.1952 (Rapport confidentiel sur la Guinée Équatoriale. 27/02/1946).

Après l'indépendance de la Guinée Équatoriale, le Cameroun a tenté sans succès d'amener les autorités de Malabo à entériner la frontière théorique qui lui permettrait de s'agrandir au détriment du "micro-État"<sup>1</sup>. Au lieu d'entériner la frontière de fait qui était en sa défaveur, l'armée camerounaise occupa, le 06 décembre 1976, une portion de la zone empiétée, plus précisément au niveau de la rivière Bibe, à 2 km d'Ebebeyin. Les bornes frontières délimitant la frontière au lieu dit Ecoté (arrondissement de Mikomisseng) furent déplacées pour entériner la frontière théorique avec l'aide des experts français du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Le 24 avril 1977, une commission mixte fut mise sur pied. Les commissaires examinèrent les textes de base invoqués par le Gouvernement camerounais à savoir, l'Acte final de la Conférence de Berlin, le Protocole franco-allemand de 1894, la Convention franco-espagnole de juin 1900 et la Convention franco-allemande du 18 avril 1908<sup>2</sup>. Après la tenue de la commission mixte d'avril 1977 à Malabo, le Cameroun devrait accueillir la cinquième commission ad hoc chargée de procéder au resserrement des bornes frontières par la pose des bornes intermédiaires<sup>3</sup>.

La frontière maritime entre les deux pays n'était pas elle aussi délimitée. Elle n'était encore l'objet d'aucun litige, mais elle réservait des difficultés potentielles prévisibles dans la mesure où les deux pays devront tenir compte des intérêts du Nigéria, quand viendra le moment du bornage<sup>4</sup>. Ces problèmes

---

<sup>1</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Un exemple de blocage...p. 329.

<sup>2</sup> Paul Gérard Nsah-Voundy, cité par Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Un exemple de blocage...pp. 329-330.

<sup>3</sup> Sylvestre Ondo Obiang, « Les différents frontaliers de la Guinée Équatoriale. », rapport de stage diplomatique, Yaoundé, IRIC, 1991, p. 19.

<sup>4</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Un exemple de blocage...p. 330.



frontaliers et territoriaux entre les trois voisins de l’Afrique Centrale conduisirent à l’isolement relatif de la Guinée Équatoriale dans la sous-région.

Nous examinons dans ce chapitre la détérioration des relations entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones de 1968 à 1979. Nous avons analysé la mésentente entre la première dictature nguémiste et ses voisins francophones. La présence des pays de l’Est en Guinée Équatoriale et l’assistance humanitaire des pays voisins aux réfugiés équato-guinéens entraînaient, la suspicion et la méfiance entre le couple Cameroun-Gabon et la Guinée Équatoriale. Le climat délétère qui a régné entre ces pays pendant le règne de Macías Nguéma était basé sur la réaction des équato-guinéens face à la gestion de leurs réfugiés dans les deux pays et sur les conflits frontaliers et territoriaux. La Guinée Équatoriale craignait l’invasion de son territoire par les incursions armées des réfugiés<sup>1</sup>. Tout ceci créa une pomme de discorde entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon. Nous constatons que lorsque Macías Nguéma prit le pouvoir en Guinée Équatoriale, les relations de son pays avec le Cameroun et le Gabon se détériorèrent progressivement jusqu’en 1979, date de sa chute du pouvoir. Le Coup d’État qui le chassa du pouvoir changea le sens des relations entre les trois pays.

---

<sup>1</sup> A partir du Cameroun, le Mouvement de la Libération et du Futur de la Guinée Équatoriale. (MOLIFUGE), l’Organisation de la Libération de la Guinée Équatoriale. (OLGE) et les ex-dirigeants de l’IPGE envisageait une invasion de leur pays par son rattachement au Cameroun. Archives du Ministère de Relations extérieures (MINREX) du Cameroun ; lire Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Sur la voie de l’intégration sous-régionale ...p. 227.

**DEUXIÈME PARTIE : LE NOUVEAU VISAGE DE LA  
GUINÉE ÉQUATORIALE EN AFRIQUE  
CENTRALE ET SON IMPACT SUR SES  
RELATIONS AVEC LE COUPLE CAMEROUN-  
GABON DEPUIS 1979**

Le 3 août 1979 s'est produit en Guinée Équatoriale un coup d'État. Le Président Macías Nguéma élu démocratiquement en septembre 1968, et qui s'était mué en dictateur, fut mis sur la touche par une junte militaire conduite par son neveu Obiang Nguéma Mbasogo. Lorsque cette révolution du palais survint en 1979, la Guinée Équatoriale présenta alors un nouveau visage dans la coopération avec ses voisins francophones. L'on assista à un apaisement des relations entre les trois pays. Ceci lui permit d'adhérer à l'UDEAC où le Cameroun et le Gabon régnaient en maître incontestés. Cet État très pauvre à cette époque, bénéficia d'aides multiformes de la part du Cameroun et du Gabon. Mais, les conflits de leadership entre le Cameroun et le Gabon créèrent la fissure du couple Cameroun-Gabon. Comme conséquence à cette fissure, l'on note la création de nouvelles alliances stratégiques en Afrique Centrale. Cette situation trouble en zone CEMAC fut favorable à l'éveil de la Guinée Équatoriale dans la sous-région.

Cette partie passe en revue les changements enregistrés en Guinée Équatoriale et dans la sous-région depuis la chute de Macías Nguéma en 1979 en insistant sur le réveil de ce pays dans la sous-région. Qu'est-ce qui fait la particularité de la Guinée Équatoriale depuis la chute de Macías Nguéma ? Quels changements a-t-on enregistré dans ce pays après sa disparition ? La réponse à ces interrogations est contenue dans les trois chapitres suivants. Le premier (chapitre 4) analyse le coup d'État survenu en Guinée Équatoriale et son incidence sur les relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon. Le deuxième (chapitre 5) examine l'apaisement des tensions entre le couple Cameroun-Gabon et l'État hispanophone d'Afrique Centrale. Le troisième chapitre (chapitre 6) montre comment le déclin du couple Cameroun-Gabon en Afrique Centrale a permis la création d'autres alliances stratégiques favorables à l'éveil de la Guinée Équatoriale.

**CHAPITRE 4 : LE COUP D'ÉTAT FRATRICIDE DE 1979 ET  
LE REVIREMENT DE LA POLITIQUE  
EXTÉRIEURE DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE**

En 1979, les problèmes économiques et la dégradation politique en Guinée Équatoriale avaient atteint leur point d'orgue. La situation politique était devenue chaotique. Le 3 août 1979, Francisco Macías Nguéma est débouté du pouvoir par son neveu, Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo. Certains historiens ne parlent pas de Coup d'État lorsqu'ils commentent l'évènement du 3 août 1979 en Guinée Équatoriale. Ils parlent plutôt du Coup de Force du palais pour montrer que ce sont les éléments du palais présidentiel, figures de la dictature et de la famille nguémiste, qui étaient les auteurs du putsch. Ce chapitre présente ce coup d'État et montre comment il a changé la politique étrangère de la Guinée Équatoriale. Quels sont les changements apportés par le Coup d'État du 3 août 1979 sur la politique étrangère de la Guinée Équatoriale vis-à-vis de ses voisins francophones et de l'Espagne ? La réponse à cette question passe par la description du coup d'État en Guinée Équatoriale avant de montrer ses implications sur la politique étrangère de la Guinée Équatoriale.

## **I. Le Coup de Force parricide du palais**

Le coup d'État en Guinée Équatoriale a été qualifié de parricide car il a été perpétré par un neveu contre son oncle. Ici, nous présentons les origines de ce coup de force et la réaction des voisins francophones de la Guinée Équatoriale.

### **A. Le Coup d'État du 3 août 1979 en Guinée Équatoriale. Des origines à l'exécution de Macías Nguéma**

Au regard de l'actualité en Guinée Équatoriale à cette époque, le coup d'État dans ce pays était prévisible. Macías Nguéma fut en effet déchu le 3 août 1979 et fusillé le 29 septembre de la même année.

#### **1. Le putsch du 3 août 1979 : un coup d'État prévisible**

Dès le début de la décennie 70, le régime dictatorial de Macías Nguéma subit l'abandon progressif de ses alliés occidentaux, signe que le glas sonnait

déjà pour ce dictateur. Depuis 1975 et la prise en main de la majorité des rouages civils et militaires du pays par les cousins et neveux de Macías Nguéma, la situation intérieure se détériora. Sur la scène internationale, la position de la dictature nguémiste s'estompait au rythme de l'arrivée des réfugiés à l'étranger. En septembre 1977, Macías Nguéma apprit de la bouche de l'ambassadeur chinois à Malabo que l'assistance technique chinoise allait être progressivement réduite. Au courant de l'année 1978, le pays se vida des derniers enseignants prêtés par l'UNESCO et par l'Espagne, suivis par les derniers missionnaires catholiques, relâchés contre rançon. Ces départs ajoutés aux conséquences du travail forcé en vigueur depuis 1976, sonnèrent le glas de ce qui restait encore du système scolaire<sup>1</sup>. En fin 1978, la Commission Internationale des Juristes accusa les nguémistes de graves atteintes aux Droits de l'Homme, alors que la Communauté Économique Européenne (CEE) cessait ses relations avec Santa Isabel, pour les mêmes raisons. Au début de l'année 1979, la Guinée Équatoriale est secouée par des manifestations et des enquêtes des organisations internationales de protection des Droits de l'Homme. La situation du pays se dégradait de plus en plus. En juin, une manifestation des fonctionnaires réclamant le paiement de leurs salaires fut organisée par l'ANRD. Elle fut suivie par la majorité des fonctionnaires. Pour la même raison, de jeunes officiers, frères de Macías Nguéma, approchèrent le Président, à Mongomo et celui-ci ordonna leur exécution<sup>2</sup>.

La politique démente du Président Macías Nguéma, renforcée par les complices de son pouvoir népotique, avait conduit le pays vers la banqueroute<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale*, Genève, Éditions des peuples Noirs, 1986, p. 92.

<sup>2</sup> Alejandro Artucio, *The Trial of Macías Nguéma in Equatorial Guinea. The Story of a Dictatorship*, Geneva, International Commission of Jurist, 1979.

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*p. 140.

Macías avait en effet concentré entre ses mains la presque totalité des ressources et du trésor public<sup>1</sup>. La dégradation de la situation avait facilité la tâche de la résistance au régime de la terreur. Au même moment, certains éléments de l'armée commencèrent à se remuer. Depuis le début de l'année 1979, les intérêts de l'Espagne et des centurions nguémistes se rejoignirent : l'une eut peur de perdre définitivement les biens de la Guinée Équatoriale spoliés en 1969, les autres craignirent qu'une chute de leur oncle ou cousin n'entraîne la leur, eux qui collaborèrent si intimement à la saignée du pays. Cette conjonction d'intérêts explique la destitution de Macías Nguéma.

En juin 1979, Obiang Nguéma fut humilié par son oncle, qui l'obligea à faucher de l'herbe au même titre que les autres fonctionnaires. Fin juillet, la seconde épouse d'Obiang Nguéma déménagea à Las Palmas de Gran Canarias. Selon Daniel Oyono Ayingono, cousin d'Obiang Nguéma et super-ministre de Macías, Teodoro lui aurait dit, début 1979, qu'au cas où Macías Nguéma serait démis, le peuple procéderait à un lynchage des forces armées<sup>2</sup>. En réalité, Obiang Nguéma, pour fomenter le Coup de force, craignait de voir son cousin Teonesto Macías Bindang, un des trois fils de Macías Nguéma, formé militairement à Cuba, se substituer à lui à la tête des forces armées<sup>3</sup>. Les rumeurs d'un Coup d'État circulaient dans le pays depuis le mois de mars. Obiang Nguéma, Ela Nseng et Eulogio Oyo se seraient concertés avec le Gouvernement espagnol pour fixer la date du Coup d'État au week-end du 4 au 5 août. Peu avant la révolte de palais, une série d'insultes furent formulées à l'endroit du Roi d'Espagne, par des cadres du PUNT, assorties du refus de

---

<sup>1</sup> En 1973 après s'être déclaré « unique miracle » de la Guinée Équatoriale, il tua même le Gouverneur de la banque centrale équato-Guinéenne et transporta les coffres-forts de la banque dans son village natal.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *Brève histoire de la Guinée Équatoriale...*, p. 45.

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *Guinée Équatoriale : 30 ans d'État délinquant...*, p. 39

l'hispanité de la Guinée Équatoriale. Une sorte de crise d'adolescence. La goutte d'eau qui fit déborder le vase fut l'exécution de cinq officiers de la garde nationale en juin 1979. Parmi ces officiers, il y avait le frère de Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo. Les rumeurs de coup d'État se confirmèrent peu à peu lorsqu'on vit Obiang Nguéma, humilié par son oncle qui l'obligea à laver ses voitures et à nettoyer ses plantations<sup>1</sup>. Pour se libérer des humiliations et de la répression de Macías Nguéma, une mutinerie s'organisa dans les casernes sous la conduite d'Obiang Nguéma Mbasogo. Ceci conduisit à un coup d'État qui emporta Macías Nguéma le 3 août 1979.

## **2. Macías Nguéma : de la déchéance du 3 août à la fusillade du 29 septembre 1979**

Le Coup d'État qui destitua Macías Nguéma en Guinée Équatoriale fut fomenté par ses soldats et confidents les plus proches regroupés autour du Conseil Militaire Supérieur (CMS). Après le putsch, Macías Nguéma fut arrêté, jugé et condamné à mort le 29 septembre 1979.

### **a. La prise du pouvoir par le Conseil Militaire Supérieur**

Le 3 août 1979, sous la conduite du *Grupo de Saragoza* ou Trio de Saragosse<sup>2</sup>, dirigé par les cousins Obiang Nguéma Mbasogo, Chef de l'armée de terre, Gouverneur militaire de Fernando Poo, Maye Ela, Chef de la marine et Commandant de la place de Bata, Ela Nseng, Gouverneur militaire du Rio Muni, Macías Nguéma est renversé. Ce jour-là, au soir à travers la voix de radio Bata, on annonça la déchéance du « Seul miracle de la Guinée Équatoriale<sup>3</sup> », Macías Nguéma. Le même jour, le *Consejo Militar Supremo (CMS), Conseil Militaire*

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*p. 140.

<sup>2</sup> Ils sont tous les trois issus de l'école militaire de Saragosse en Espagne

<sup>3</sup> En 1973, le PUNT proclama Macías Nguéma « Grand maître en éducation et culture », « Général en chef de l'armée » et « Unique miracle de la Guinée Équatoriale »



*Supérieur* mis sur pied par Obiang Nguéma envoya un télégramme au président déchu lui informant que « suite à son incapacité manifeste à diriger le pays d'une manière honorable et digne, les forces armées l'ont démis, mais qu'elles garantissaient sa totale sécurité et celle de sa famille s'il restait dans sa ville natale<sup>1</sup> et qu'il acceptait sa démission.<sup>2</sup> ». Macías s'entêta et résista grâce à certains militaires qui lui étaient encore loyaux. Entouré par sa garde à Mongomo, Macías Nguéma tenta en effet depuis son bunker de lancer une offensive vers Bata. L'on nota à cet effet quelques combats entre les deux fractions à Njena prêt de Bata. Selon une lettre datée du 4 août et présentée lors de son procès, il aurait même fait appel au Cameroun pour l'aider à faire reculer les putschistes<sup>3</sup>.

Le week-end du 4 au 5 août est entâché de combats entre les mutins et les partisans de Macías Nguéma. De nombreuses familles se réfugièrent au Cameroun et au Gabon<sup>4</sup>. Le lundi 6 août, Mitogo Clara, l'une des épouses de Macías Nguéma, avec ses trois enfants se réfugièrent au Gabon où ils furent repoussés. Le lendemain, Obiang Nguéma ordonna l'avancée en direction du Welé-Nzas (province de Mongomo) d'une colonne mixte, d'Evinayong à Nsork, pour occuper Nzangayong (lieu de résidence de Macías Nguéma., et une autre colonne (non mixte) depuis Ebebeyin<sup>5</sup>. Les dernières poches de résistance de Macías Nguéma furent repoussées à Ebebeyin et à l'Ouest de Mongomo. Le 8 août, le régime militaire contrôlait les deux tiers du territoire national<sup>6</sup>. Le trio de

---

<sup>1</sup> Ce dernier fut renversé alors qu'il se trouvait dans son palais de Mongomo, sa ville natale.

<sup>2</sup> Alejandro Artucio, *The Trial of Macías Nguéma in Equatorial Guinea...*, p. 50-51.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>4</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*p. 141.

<sup>5</sup> Max Liniger-Goumaz, *Guinée Équatoriale : 30 ans d'État délinquant...*pp. 39-40.

<sup>6</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...*p. 141.

Saragosse aurait été appuyé par les forces gabonaises selon Max Liniger-Goumaz. Ce même jour, Macías Nguéma s'enfuit dans la forêt entre Mongomo et Ebebeyin, accompagné de son chauffeur qui profita de la nuit pour se dissimuler dans la jungle<sup>1</sup>. Le 18 août, une vieille femme reconnut Macías aux abords de Mongomo avec une mallette de devises dans une main, l'autre bras étant blessé<sup>2</sup> tel que présente la photo ci-dessous. Il fut arrêté et transféré à la célèbre prison de Bata. Obiang Nguéma annonça qu'il ne veut pas exécuter son oncle, mais qu'il faut le juger. Macías Nguéma était accusé par le CMS d'avoir trahi sa terre natale et d'avoir causé une guerre civile qui a conduit à la mort d'une douzaine de ses concitoyens.

**Photo n°1 : Macías Nguéma lors de sa comparution au Cinema Marfil**



Source : Rashid Suleiman, “Macías Nguema: Ruthless and bloody dictator”, en ligne sur <http://www.afroarticles.com/article-dashboard/Article/Macías-NguemA.-Ruthless-and-bloody-dictator/117291>, consulté le 10 novembre 2014

L'image ci-dessus montre un Macías Nguéma, bras bandé avec en arrière plan un médecin et un militaire assurant sa surveillance, ce qui explique que la jeune

---

<sup>1</sup> Alejandro Artucio, *The Trial of Macías Nguéma in Equatorial Guinea...*, p. 51.

<sup>2</sup> *Ibid.*

femme qui l'avait vu dans la forêt avait justement bien remarqué le président déchu. Le bandage présage qu'il aurait été pris en charge sur le plan sanitaire avant d'être transmis au tribunal.

Paris, Madrid et Washington connaissaient cette *Operacion Leon* toujours selon Max Liniger-Goumaz. Le 14 août, l'Espagne annonça le gel des propriétés de Macías et leur restitution aux anciens propriétaires. Elle envoya rapidement son directeur général du Ministère des Affaires Étrangères en charge des questions africaines avec une forte délégation. Ce dernier précisa à travers un communiqué que les relations entre les deux pays se rétabliraient et le Gouvernement espagnol apporterait son aide pour la reconstruction du pays<sup>1</sup>. Avec ce communiqué, on peut estimer que l'Espagne était au courant du Coup de Force. Selon l'Association espagnole pour les Droits de l'Homme, le neveu-fils de Macías Nguéma venait de s'« autoproclamer » Président de la République. Le 25 août 1979, un gouvernement militaire se substitue au gouvernement civil, avec en tête les trois principaux survivants du Groupe de Saragosse, et sur le terrain, des hommes comme Mba Onana ainsi que Moro Mba<sup>2</sup>. Immédiatement, Obiang Nguéma fit appel à l'assistance de l'Espagne qui répondit favorablement dans les 24 heures. Le 30 août déjà, accourt le nouvel ambassadeur d'Espagne en Guinée Équatoriale.

L'unique déclaration libérale faite après le 3 août fut celle du respect de la politique d'investissement et celle sur les possibilités illimitées de rapatriement des bénéfices pour les investisseurs. Il baptisa immédiatement le palais Présidentiel « Palais du 3 Août ». Teodoro à la tête du CMS proclama l'adhésion et le respect de diverses conventions internationales, entre autres celle des droits de l'Homme. Pendant qu'Obiang Nguéma proclame le respect des chartes

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...p. 54.*

<sup>2</sup> Alejandro Artucio, *The Trial of Macías Nguéma in Equatorial Guinea...*, p. 20.

internationales, dont les droits de l'homme, quelques survivants sont libérés des geôles de Fernando Po et du Rio Muni. Mais on y maintient certains membres falots du régime Macías Nguéma et l'ex-Gouverneur civil du Rio Muni et ex-Vice-Président de la République, Eyegue Ntutumu, qu'on n'a pas pu liquider en 1976 et qui, pour en savoir trop sur le clan des nguémistes, se révéla gênant. A l'Extérieur, Masie Ntutumu, ex-Ministre de l'intérieur et longtemps responsable de la répression applaudit avec diverses comparses dont Ekong Andeme, au renversement du Gouvernement de Macías Nguéma<sup>1</sup>.

Obiang Nguéma fut reconnu immédiatement par la communauté internationale, aveuglé par ce « coup de liberté »<sup>2</sup>. Arrivèrent immédiatement de Libreville les premiers soldats marocains, avec pour mission de le protéger. Les nouveaux hommes forts de Malabo installèrent un couvre feu dans le pays. En Guinée Équatoriale, l'on s'activa à l'organisation du procès de Macías Nguéma. L'instruction fut confiée à un Essangui<sup>3</sup>, avec des conseillers de la police espagnole pour la lutte anti-émeute. Celui-ci fournit rapidement des informations pour l'organisation du procès de Macías Nguéma.

#### **b. Le procès de l'« oncle-père<sup>4</sup> » d'Obiang Nguéma Mbasogo**

Le procès de Macías et ses collaborateurs fut fixé au 24 septembre 1979. Les chefs d'accusations portèrent sur le crime de génocide, les tueries en masse, la paralysie de l'économie, la violation systématique des droits de l'homme, le

---

<sup>1</sup> Alejandro Artucio, *The Trial of Macías Nguéma in Equatorial Guinea...*, p. 27

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *Guinée Équatoriale : 30 ans d'État délinquant...*p. 39. Pour la Communauté internationale, l'éviction de Macías Nguéma du pouvoir marquait la libération du peuple équato-Guinéen des massacres de celui-ci.

<sup>3</sup> Il s'agit d'un ressortissant du clan fang de Macías Nguéma.

<sup>4</sup> Macías Nguéma était l'oncle d'Obiang Nguéma mais l'a élevé comme son fils après la mort de son frère. Obiang Nguéma était donc considéré comme le fils de Macías Nguéma, d'où cette appellation.

détournement de fonds et la trahison de 1969 à 1974<sup>1</sup>. Ce procès eut lieu au Cinéma Marfil gardé par des Espagnols et des Marocains<sup>2</sup>. Le 23 septembre, à la veille du procès, un contingent de 180 soldats marocains, venant du Gabon, destinés à la protection du Gouvernement militaire et à l'encadrement du procès arriva à Santa Isabel.

Le procès de Macías se déroula entre le 24 et le 29 septembre 1979 en présence d'un observateur de la Commission internationale des juristes, Alejandro Artucio. La cour était présidée par le Bubi Eulogio Oyo Riqueza avec pour procureur le Fernandino Jones. La défense de Macías était assumée par le fang Elo Nve Mbengono<sup>3</sup>. Macías Nguéma se vit accusé de tous les crimes commis en onze ans par sa famille ; sur des dizaines de milliers de morts, on ne retiendra finalement que cinq cents assassinats. Macías se défendit habilement. Il fit ironiquement l'éloge mérité de son neveu Obiang Nguéma, Chef de l'armée et responsable des prisons du pays, y ajoutant : « j'étais, se défendit-il, le Chef de l'État et non pas le Directeur des prisons<sup>4</sup> ». Les observateurs du procès signalèrent que chaque fois que le dictateur déchu voulait se référer à ce qui s'était passé dans le pays entre 1975 et 1979, la parole lui était coupée. Cette tactique était destinée à taire les crimes des complices nguémistes, cadres de l'armée et du parti. On murmura au procès que Macías Nguéma serait absout, à

---

<sup>1</sup> Alejandro Artucio, *The Trial of Macías Nguéma in Equatorial Guinea...*, p. 27. Les années 1975-1979 n'étaient pas pris en compte parce qu'à cette période, Obiang Nguéma faisait partie de l'équipe de la répression nguémiste. Il fut de 1975 à 1979, chef de la prison de Bata et de la garde nationale qui étaient de grands organes républicains de torture.

<sup>2</sup> Les forces marocaines et espagnoles interviennent ici par ce que le nouveau Président a peur d'être trahi par les forces équato-Guinéennes. Après son Coup d'État, il fit appel à ces forces pour le soutenir.

<sup>3</sup> Alejandro Artucio, *The Trial of Macías Nguéma in Equatorial Guinea...*

<sup>4</sup> *Ibid.*

la condition que durant le procès, il se taise sur l'implication d'Obiang Nguéma dans les crimes perpétrés durant son mandat<sup>1</sup>.

Dans son ultime tentative de sauver sa vie, Macías Nguéma évita effectivement d'évoquer le comportement de son Commandant en Chef des forces armées. Cependant, Obiang Nguéma ne respecta pas sa promesse et fit condamner à mort son oncle-père. Le 29 août 1979, le Président du tribunal, annonça la peine de mort pour Macías Nguéma et ses six coaccusés. Le même jour, ils sont fusillés par des forces marocaines, onze ans, jour pour jour, après l'élection du premier Président de la République de Guinée Équatoriale. Ils furent enterrés dans une fosse commune dans la forêt à 12 km de Santa Isabel (Malabo)<sup>2</sup>.

## **B. Le Coup d'État en Guinée Équatoriale vu par les voisins et la presse**

Au moment de cette véritable révolution du palais, les voisins de la Guinée Équatoriale furent interpellés car ils ne sauraient rester indifférents. Le Cameroun et le Gabon réagirent respectivement à travers les secours humanitaires et militaires. La presse écrite panafricaine et celle des deux pays consacra une bonne partie de sa parution au coup d'État en Guinée Équatoriale.

### **1. La réaction des pays voisins**

Le déclenchement des hostilités en Guinée Équatoriale favorisa comme d'habitude l'afflux des réfugiés au Cameroun et au Gabon. Le Cameroun décida de ne pas intervenir militairement pour aider l'un ou l'autre camp, contrairement au Gabon qui participa activement à la chasse à Macías Nguéma. Yaoundé avait refusé une assistance militaire à Macías Nguéma. Le Gouvernement

---

<sup>1</sup> Alejandro Artucio, *The Trial of Macías Nguéma in Equatorial Guinea...*, p. 50.

<sup>2</sup> *Ibid.*

camerounais avait accentué la surveillance et le contrôle des mouvements des partisans du dictateur le long de ses frontières craignant leur intervention dans la riposte de Macías Nguéma. Les Camerounais avaient peur de soutenir Macías et de continuer à entretenir des relations conflictuelles avec les nouveaux gouvernants. Les autorités camerounaises s'étaient engagées à fournir au nouveau régime, une aide alimentaire d'urgence. Les premiers secours apportés par la CEE à la Guinée Équatoriale après le coup d'État étaient constitués de 20 tonnes de riz camerounais ainsi que de la viande<sup>1</sup>. Malgré le refus de l'assistance militaire à Macías Nguéma, le Cameroun lui avait néanmoins proposé la possibilité de transiter par son territoire, ainsi qu'un accueil provisoire, selon Liniger-Goumaz.

Pendant la chute du dictateur, le fief de résistance était dans la région de Mongomo, très proche du Gabon. De nombreux soldats de la Garde Nationale, le chauffeur de l'ex-Président, des membres de sa famille dont Oyono Ayingono, ainsi que l'une de ses épouses, se sont réfugiés au Gabon en passant par Oyem<sup>2</sup>. Tous ceux-ci, à en croire Libreville, furent par la suite refoulés à la frontière, celle-ci étant fermée dès le coup d'État. Le Gabon avait envoyé des soldats secourir les forces de la mutinerie dans la Province de Mongomo dans la colonne mixte<sup>3</sup>. Il avait restitué au Gouvernement militaire, des fusils, des pistolets-mitrailleurs et autres armes saisies sur les personnes du régime déchu en fuite au Gabon. Libreville annonçait qu'il a refoulé ces fugitifs sur la foi de la promesse qu'aucun mal ne leur serait fait. Le Président Omar Bongo avait évoqué les relations amicales avec le « nouveau pouvoir » équato-guinéen. La

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays...* pp. 100, 141

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 233.

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *Guinée Équatoriale : 30 ans d'État délinquant...*, p. 39.

prise du pouvoir par Obiang Nguéma fut très commentée par la presse camerounaise et panafricaine.

## **2. La lecture de la presse camerounaise et panafricaine**

Les analyses de la presse camerounaise à l'époque du coup d'État montrèrent une haine de celle-ci contre le régime nguémiste et la presse panafricaine oscillait entre neutralité et prise de position. Une analyse de contenu de cette presse laisse présager un antinguémisme.

### **a. La presse camerounaise : une presse anti-nguémiste**

Le coup d'État en Guinée Équatoriale a intéressé la presse camerounaise et surtout la presse privée. La presse gouvernementale, *Cameroon Tribune*, complaisante ne pouvait pas être le reflet véritable de l'opinion. Deux journaux camerounais s'intéressèrent au renversement de Macías Nguéma. Il s'agit notamment de *L'objectif* et de *Le perroquet*. Ces deux organes de presse utilisaient un langage ouvertement et fermement anti-nguémiste. Dans le n°12 d'août 1979 de *Le perroquet*, on pouvait par exemple lire : « La mort de la Guinée Équatoriale », « depuis bien longtemps, la Guinée Équatoriale n'était plus un pays ». A en croire Nsah-Voundy, le titre de l'édition n°14 du 5 décembre 1979 avait une valeur conative et se soumettait à l'usage commun des formes, des relations syntaxique et du vocabulaire commun à la langue<sup>1</sup> : « L'étrange destin de Macías Nguéma » par allusion à « l'Étrange destin de Wangrin », roman célèbre de Hamadou Hampaté Ba.

Les sous-titres obéissaient quant à eux à la métrique classique. Ils forçaient le jugement du lecteur, lui forgeaient une opinion. Par leur choix syntaxique que sémantique, les titres étaient très défavorables à Macías Nguéma. L'étude des énoncés et des vocables permit d'observer une franche hostilité envers Macías

---

<sup>1</sup> Paul Gerard Nsah-Voundy, « Le petit État dans les relations internationales .. », ..



Nguéma et une opinion favorable au Coup d'État. L'article n°12 de *Le perroquet* débute par une phrase bienveillante : « La plus merveilleuse faculté de l'être, c'est l'adaptation au milieu ».

Le Coup d'État est donc interprété comme une réaction systématique. Le pouvoir de Macías Nguéma fut passé en vitriol : « En dix ans de pouvoir, le Président Macías Nguéma n'arrivait pas à sortir de l'ornière des luttes de pouvoir pour s'occuper de la bataille du développement ». Le journal publia des témoignages donnant des images apocalyptiques de la Guinée Équatoriale : « boucheries humaines », « malaise permanent », « ambiance d'étuve ». Il relata avec une pointe d'humour un bref séjour en Guinée Équatoriale, à Ebebeyin, à la frontière du Cameroun : « Trente kilomètres d'Ambam à la frontière, et puis 500 mètres à pied et immédiatement, la maison d'arrêt ». L'usage du mot « immédiatement » démontre que la justice était expéditive. Elle est par ailleurs sans pitié : « la peine de mort ».

Plusieurs autres développements du journal fustigeaient le Gouvernement de Macías Nguéma. Ils décriaient les atrocités commises par le régime en insistant aussi sur des prières que faisaient les jeunes du parti unique avant chacun de leurs meetings. Les prières étaient faites à l'endroit de Macías Nguéma. Ils marquaient leur « reconnaissance au Dieu qui a bien voulu opérer le miracle en faisant naître Macías Nguéma (...). Ceux qui n'avaient rien de consistant à déclarer étaient déclarés traîtres et recevaient vingt-cinq coups de bâton<sup>1</sup> ».

*Le Perroquet* n°14 du 5 décembre 1979 titrait : « Le bal des maudits » inspiré du film « Le bal des maudits » de Frank Sydney, raconte les horreurs commises par Macías Nguéma. Il relate son crime économique après le combat

---

<sup>1</sup> Article de *Le perroquet* cité par Paul Gérard Nsah-Voundy.

de Niefang<sup>1</sup>. Le ton est emprunté à celui de Tamsir Niane : « il rencontre les forces de Teodoro à Niefang. Après une bataille acharnée et stérile, Macías Nguéma regagne son village natal et se met à brûler toutes les devises et documents compromettants ». Cependant, le dialogue entre Macías et le putschiste Obiang Nguéma relaté, laisse le lecteur perplexe sur le changement intervenu en Guinée Équatoriale et confère un caractère parricide à son coup d'État. Macías dans ses tentatives de négocier avec le putschiste Obiang Nguéma, ne cessait de répéter : « Je suis ton père ». Macías fut capturé n'ayant sur lui « que son fidèle pistolet automatique, souvenir de Fidel Castro ». Comme le *Perroquet*, *L'objectif* fustigea aussi le régime de Macías Nguéma.

Le journal *L'Objectif* dans sa toute première parution en novembre 1979, donc trois mois après le coup d'État situa l'évènement dans le cadre de la chute de trois dictateurs africains : Idi Amin Dada chassé du pouvoir par l'armée tanzanienne. Bokassa renversé par les parachutistes français et Macías Nguéma « bouté hors de son repaire » par son neveu<sup>2</sup>. Le titre du premier article consacré à la Guinée Équatoriale était assez ambigu : « la trilogie des tyrans ». Il suscite cependant par l'usage du vocable « tyrans » une distanciation, des stimulations affectives proches de la désapprobation<sup>3</sup>. Plus loin, dans le même numéro, « Kaléidoscope », le titre d'un article d'Hubert Mono-Ndjana, l'évocation est dadaïenne. Les titres obéissent à la métrique cinématographique. L'article intitulé : « La trilogie des Tyrans » relate la chasse livrée à Macías Nguéma. La profusion des vocables cynégétiques confère un ton bucolique au récit : « tigre équato-

---

<sup>1</sup> Niefang a toujours constitué dans l'histoire des migrations Fang-Beti, un point stratégique, d'où le mot Nié (Nné)= limite fang. Niefang devait donc constituer le point de « choc » entre migrants fangs et les autres tribus dans leur course vers la mer. Une bataille y fut livrée en 1900 entre les Espagnols du Commandant Buiza et les résistants fangs.

<sup>2</sup> *L'Objectif* devint le seul journal camerounais à suivre l'actualité politique en Guinée Équatoriale quelques mois après le coup d'État.

<sup>3</sup> Paul Gerard Nsah-Voundy, « Le petit État dans les relations internationales... », p. 223.

guinéen bouté hors de son repaire », il « s'enfonce dans la jungle » ; il est avec ses inconditionnels « armés jusqu'aux dents », la « chasse au fauve » dura plusieurs jours ». « Le tigre et son quarteron de prétoriens tombent dans les filets du Commandant Obiang Nguéma ». En guise de moralité au récit cynégétique, par une pointe d'humour noir, le journal évoque froidement l'axiome de Idi Amin Dada : « on ne court jamais plus vite qu'une balle de fusil ».

Le « Kaléidoscope » que nous présente Hubert Mono Ndjana dans son article est emphatique sur la fin du régime de Macías Nguéma, tyran dévoré par « l'exécrable faim de l'or », « tigre équato-guinéen, chef de village promu Chef d'État, même chargé de chaînes que lui ont forgé onze années consacrées au génocide de son peuple, il hurlait aux journalistes : "Je suis le roi de mon peuple, tout m'appartient" ». Par un glissement de sens, Mono Ndjana tourna en dérision l'idéologie de Macías Nguéma ; l'idéologie de la mort considéré à tort comme un concept politique : « tigre au sens équato-guinéen ». Mono Ndjana par l'usage de certains vocables donne du régime de Macías Nguéma, l'image tour à tour burlesque d'une chefferie et d'un pouvoir moderne : « chef de village promu Chef d'État ». Puis paradoxale et ironique, un homme soucieux des conditions des « travailleurs » un « marxista-leninista ». Macías Nguéma y est décrit comme un tyran qui a consacré « onze années de génocide de son peuple ». Parfois, les vocables renforcent l'idée du totalitarisme : « je suis le roi de mon peuple. Tout m'appartient ». Ce tableau qui évoque l'épouvante fait de Macías Nguéma « un Dracula permanent ». L'évocation ironique et dadaïenne s'achève par l'image de « Nguéma le grand saint, le seul miracle de la Guinée Équatoriale, Nguéma divinisé et déifié, qui se blottit dans l'aile d'un ange ».

La presse camerounaise, reflet de la presse locale des pays voisins, traduisait une attitude d'hostilité franche à l'égard de Macías Nguéma<sup>1</sup>. Le pouvoir du dictateur ayant entraîné le pays dans une longue et lente agonie, le génocide systématique du peuple équato-guinéen<sup>2</sup>. Le coup d'État qui le renverse et la nouvelle donne sont par conséquent une chasse au tigre assoiffé de sang, un évènement favorable à la Guinée Équatoriale.

### **b. La presse panafricaine entre neutralité et prise de position**

Au moment du Coup d'État, la presse panafricaine était représentée par *Afrique Asie* et *Jeune Afrique*. *Afrique Asie* diffusa des positions proches des régimes progressistes, *Jeune Afrique* quant à lui, serait proche des régimes dits « modérés » du continent africain. *Afrique Asie* avait gardé une attitude d'indifférence, proche de la distanciation. En deux ans, seuls deux articles ont été publiés sur la Guinée Équatoriale, le premier étant un « entre-filet » rédigé en caractères maigres. Le titre de l'édition n°196 du 17 septembre 1979 adopta un ton neutre, proche de l'indifférence : « Un nouveau Gouvernement en Guinée Équatoriale ». Cependant, le ton neutre, apparemment, masque la déception. Le journal parle d'un « nouveau Gouvernement » au lieu d'un « nouveau régime ». L'analyse des énoncés et des vocables laisse paraître un effet de minimisation : « Quand au nombre de victimes du Coup d'État du 3 août, il ne dépasse pas les deux cents ; pour la plupart des hommes de main et des inconditionnels du dictateur déchu », rapportait *Afrique Asie* dans sa parution du 1<sup>er</sup> septembre 1979. Ce bilan tranche avec celui établi par *Jeune Afrique* du 5 septembre de la même année : « quatre cents mille morts ».

---

<sup>1</sup> Entretien avec Hubert Mono Ndjana, 67 ans environ, Enseignant d'université, Yaoundé le 30 avril 2015.

<sup>2</sup> Paul Gerard Nsah-Voundy, « Le petit État dans les relations internationales... », p. 224.

Deux ans après le coup d'État, les titres des différents journaux restaient défavorables au régime militaire. C'est ainsi que dans sa livraison du 3 août 1981, le deuxième anniversaire du renversement de Macías Nguéma, *Afrique Asie* titra : « Malabo sous Nguéma II ». Le sous-titre est un exergue proche du dialogue : « La libération ? C'est la libération sous les baïonnettes marocaines... ». *Jeune Afrique* du 9 septembre 1981 parla quant à lui de « L'espoir déçu ». Ce titre tranche avec celui de *Jeune Afrique* n° 973, paru au lendemain du renversement de Macías Nguéma ; il était marqué d'espoir, laissait percer une pointe de satisfaction et reprenait une déclaration d'un réfugié équato-guinéen : « Nous sommes libérés ». Ce titre est chargé de signification et favorable au régime militaire. Il se présente sur une forme assertive. Et surtitre : « L'ancien dictateur Macías Nguéma (...) il ne faut pas le tuer, mais l'emprisonner toute sa vie pour qu'il souffre. ». Plus ambigu est le titre n° 974 du 5 septembre 1979 : « La bande des dix contre le fantôme ». De même, le titre de l'encadré situé à la page 19 emprunte l'énoncé du célèbre roman de Laclos : octosyllabe ainsi qu'à la rythmie.

Les deux journaux publièrent aussi des photos pour expliquer la situation en Guinée Équatoriale. En deux ans, *Afrique Asie* publia une seule photo présentant Obiang Nguéma en tenue militaire. *Jeune Afrique* n°973 du 29 août 1979 publia en page 16 une photo révélatrice : cinq soldats, signe de la détention du pouvoir par les militaires. Un soldat, brandissant un couteau s'apprête à lacérer une photo de Macías Nguéma que foule un de ses collègues. Un autre, en position de combat, pointe sa mitraillette sur la photo. Au fond, deux soldats devisent, indifférents au portrait fantomatique de Macías Nguéma, tenant une canne. La légende qui supporte la photo est assez significative : « il faut l'égorger ». La photo de la page suivante présente Obiang Nguéma haranguant la foule. Elle aurait pu être neutre s'il n'y avait pas cette légende défavorable au Président Obiang Nguéma : « Obiang Nguéma. Un passé douteux ».

L'édition suivante de *Jeune Afrique* publia des photos de Macías Nguéma, enveloppé dans de draps blancs, le regard implorant la pitié, couché sur un lit d'hôpital. La justification du titre « La bande des dix contre le fantôme » au-dessus de la photo, invite à la pitié. La photo présente le personnage de Macías Nguéma, regard fixé sur le lecteur. L'autre photo, en page 17 montre Macías Nguéma couché à même le sol, les bras en croix, recevant des soins médicaux sous le regard d'un de ses geôliers. A la page suivante, une autre photo de Macías Nguéma, recevant de pansements. Son visage grimaçant exprime la douleur. La photo publiée en page 19 de l'article intitulé « Liaisons dangereuses » montre des cubains à la chasse. La légende de l'image précise qu'il s'agit d'un photomontage. Mais, les légendes sont généralement défavorables à Macías Nguéma : « S'il est exécuté, il faudra montrer son cadavre et surveiller son fantôme », le « Dieu Macías. Déboulonné de son piédestal », « le lion blessé ». Il avait accumulé tant de force en buvant le sang des autres ».

Les énoncés de la première parution d'*Afrique Asie* sur le Coup d'État sont neutres et n'ont qu'un caractère purement informatif. Cependant, les énoncés et le vocable de l'édition du 3 août 1981 sont défavorables au nouveau régime installé à Malabo. Les sous-titrages présentés sous forme d'exergue parlent d'une fausse libération. De même que la plupart des articles de *Jeune Afrique*. En ce qui concerne la libération de la Guinée Équatoriale de la dictature de Macías Nguéma, *Afrique Asie* est dubitatif dans son numéro 245 sur les objectifs du Conseil militaire suprême : « Le Président Obiang n'a en effet pas réussi à apporter la moindre amélioration au niveau de vie de la population, et encore moins à sa sécurité ». Sur la présence marocaine, le journal reprend l'opinion des diplomates étrangers : « Si le Maroc décidait de retirer son contingent militaire, les rivalités pour le contrôle du pouvoir au sein même du clan de Mongomo aboutiraient inévitablement au renversement du Chef de

l'État ». Pour *Jeune Afrique*, il n'y a pas eu de véritable changement en Guinée Équatoriale. L'article intitulé « Un démocrate de la dernière heure » débute par une citation d'Antonio Ondo, un exilé équato-guinéen : « Le chien a changé de collier mais, il reste attaché ». Le journal dans son édition du 5 septembre 1979 décrit le coup d'État comme une « affaire du clan qui domine le Conseil militaire supérieur, la promotion 1963-1965 de l'École militaire de Saragosse ». Le journal ajouta qu'une chose est sûre, ils incarnent un retour vers l'occident » car « arrêter les responsables de l'ancien régime, ce serait s'en prendre aux dirigeants du nouveau ».

L'analyse du vocabulaire de la presse panafricaine révèle une attitude de franche hostilité envers le Conseil Militaire Supérieur et son Président Teodoro Obiang Nguéma. *Afrique Asie* parle du « nouveau petit dictateur de Malabo ». Le titre de l'article fut franchement défavorable pour le nouveau Président : « *Malabo sous Nguéma II* ». Le journal décrit Malabo, la capitale « coupée en deux. D'un côté, le palais présidentiel, la cathédrale, les bâtiments de la garde républicaine et de la police, les salles de torture et les jardins ombragés où siège le nouveau Président protégé nuit et jour par des gardes marocains armés jusqu'aux dents. De l'autre, le peuple amputé de son élite ». La description, proche d'Eza Boto qui présente dans son roman *Ville cruelle* « les deux Tanga » antagonistes, traduit l'isolement d'un pouvoir soutenu à bouts de bras par l'étranger (la garde marocaine). *Jeune Afrique* n° 973 du 29 août 1979 s'interroge sur les bonnes intentions de Teodoro Obiang Nguéma qualifié de « démocrate de la dernière heure » et fait un long déballage de son passé jugé « douteux ». L'article donne une image floue à propos des idées politiques du Président du CMS : « on a déduit que Teodoro Obiang Nguéma était pro-occidental, mais finalement, personne ne peut se vanter de connaître ses idées politiques » et de conclure : « si Teodoro Nguéma a fait ses preuves en tant que « putschiste », il doit encore les faire en tant que « démocrate ».

L'analyse du contenu de la presse panafricaine révèle une attitude défavorable vis-à-vis de la Guinée Équatoriale. Les titres ainsi que les énoncés et les vocables sont révélateurs. La presse panafricaine encore habituée aux frasques de Macías Nguéma, eut de la peine à apporter son soutien au nouveau régime équato-guinéen. Il y eut un écartèlement de l'opinion publique dans les États voisins. La presse locale, insistant sur le génocide équato-guinéen perpétré par Macías Nguéma, amena le lecteur à se forger une opinion favorable au nouveau régime. La presse panafricaine quant à elle véhicula des stéréotypes hérités de la dictature de Macías Nguéma. L'incertitude d'une véritable légitimation du nouveau régime se lisait à travers l'analyse de la presse panafricaine. Malgré les opinions de la presse locale et panafricaine, les nouveaux « hommes forts » de Malabo prônèrent une nouvelle forme de la politique étrangère de la Guinée Équatoriale.

## **II. Les nouveaux « hommes forts » de Malabo : pour une nouvelle politique étrangère de la Guinée Équatoriale**

Après le coup de force du palais, les nouvelles autorités équato-guinéennes ont changé leur discours de politique étrangère pour accroître leur légitimité extérieure. Ce discours connut alors un changement remarquable envers l'Espagne et les voisins de la Guinée Équatoriale.

### **A. Le nouveau discours de politique intérieure comme quête de légitimité extérieure**

Le nouveau discours de politique étrangère de Guinée Équatoriale post coup d'État se focalisa sur la promotion de l'image de marque des nouvelles autorités en insistant sur la protection et la promotion des droits de l'homme ainsi que de l'économie.



## 1. La promotion de l'image de marque du nouveau régime

Le régime de Macías Nguéma avait transformé la Guinée Équatoriale en un État d'anarchie et de terreur. La violation systématique des Droits de l'Homme avait imposé une situation chaotique dans le pays. Au lendemain de la prise de pouvoir et de l'exécution de Macías Nguéma, le CMS changea de discours et prôna le respect des Droits de l'Homme et la relance de l'économie équato-guinéenne. Pour assoir sa légitimité nationale et internationale, Obiang Nguéma lors de son auto-proclamation comme deuxième président de la Guinée Équatoriale, annonça l'amnistie sous le couvert du pardon pour ceux qui avaient réussi à fuir la terreur érigée en forme de Gouvernement par son prédécesseur. Le culte chrétien, naguère aboli, a été rétabli. Les marchés et les boutiques rouvrirent et on trouvait à nouveau des denrées essentielles. Quelques journalistes purent circuler à Santa Isabel, Bata et sur la route de Mongomo<sup>1</sup>. Les Ministres se plaignant du manque de cadres compétents avouèrent que les réfugiés ne rentraient pas au pays. Devant les appréhensions de ces ministres, Obiang Nguéma, Maye Ela et Ela Nseng proclamèrent que les crimes du Gouvernement de leur oncle étaient exécutés uniquement par la Jeunesse en marche avec Macías, placé directement sous les ordres de ce dernier, et que l'armée, dont ils assuraient le commandement, n'eut pas le moyen de faire cesser la terreur<sup>2</sup>.

Le discours de politique intérieure du CMS traduisait le souci du nouveau régime de remobiliser et rassurer les masses équato-guinéennes. Le nouveau

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...*, p. 96.

<sup>2</sup> La *Juventud en marcha con Macías* a été simplement intégré à l'armée nguémiste, sans aucune forme de châtement. Moro Mba, un des grands responsables de la *Juventud en marcha con Macías*, a été propulsé Commandant militaire de Bata, en remplacement de Mba Onana, à qui on a confié le commandement pour toute la province continentale, avant de l'envoyer aux Nations Unies, début 1980.

régime affirme son adhésion aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948<sup>1</sup> et prône le retour à la démocratie, la réhabilitation de l'économie. Teodoro Obiang Nguéma, conscient de l'obstacle que constituent ses origines<sup>2</sup>, tente de relativiser son appartenance ethnique et d'atténuer le caractère népotique du régime :

Mais ce qui me décourage, c'est la fausse propagande. Vous parlez de Mongomo : l'ex-Président était de Mongomo, l'autre est également de Mongomo, et de sa tribu, etc. La même misère que vous avez connue, nous l'avons connue aussi (...) Que celui qui veut, aille à Mongomo et nous dise s'il y a un développement spécial<sup>3</sup>.

Obiang Nguéma tenta ainsi d'associer le sort de Mongomo à la condition générale de la Guinée Équatoriale pendant la dictature de Macías Nguéma :

Le peuple de Mongomo a souffert plus ces dernières années que l'ex-Président est allé se fixer dans son village natal, si bien que là, personne n'avait plus de propriété. Les fermiers ont été expropriés, le café était devenu commun et les propriétés étaient enlevées à leurs propriétaires. Tout le monde devait aller faire la prestation à Nsangayong<sup>4</sup>.

Depuis l'indépendance, le village de Mongomo constituait le sérail d'où puisent les cadres de la Guinée Équatoriale. Répondant à une question de Hubert Mono Ndjana sur « l'omniprésence de Mongomo » sur la scène politique équato-guinéenne, Teodoro Obiang Nguéma révéla que le coup d'État de 1979 fut initié et exécuté par des originaires de Mongomo<sup>5</sup>. On pourrait penser qu'il s'agirait dans une perspective systémique, d'une réaction d'auto-défense des

---

<sup>1</sup> Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours du 11<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance*, Malabo, 12 octobre 1979.

<sup>2</sup> Il est Essangui de Mongomo come le dictateur déchu.

<sup>3</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours au Corps des fonctionnaires*, Malabo, 14 août 1979. On observe que la plupart des membres du Conseil militaire supérieur sont originaires de Mongomo. Si bien que Max Liniger Goumaz relève la déformation du sigle CMS (Conseil Militaire Supérieur) en "*Con Mongomo Siempre*" qui littéralement signifie « Toujours avec Mongomo », par analogie au slogan de Macías Nguéma : *Con Macías Siempre*.

<sup>4</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours au Corps des fonctionnaires*, ...

<sup>5</sup> "*Los que combatieron fuen de Mongomo*" « ceux qui combattirent étaient originaire de Mongomo ». Réponse d'Obiang Nguéma à Hubert Mono Ndjana.

originaires de Mongomo contre les exactions de Macías Nguéma et la peur de se voir pris de court par un autre groupe et définitivement éjectés de l'arène politique et appelé à répondre de leur participation à la dictature de l'autre, a argué Nsah-Voundy. En réalité, bien qu'Essangui, les parents de Macías Nguéma étaient originaires du Woleu-Ntem gabonais. Dans son histoire du coup d'État de 1979, Teodoro Obiang Nguéma déplora « le dépérissement de l'autorité étatique, sa tribalisation » et relate le « calvaire de Nsangayong<sup>1</sup> », le village natal du dictateur, devenu enfer, persécuté politiquement, réduit en un village d'esclaves, village-paria incompris du reste de la Guinée Équatoriale<sup>2</sup>. Obiang Nguéma Mbasogo, au fait de la généalogie du clan éjecte par une démarche proche de la désacralisation le personnage de Macías Nguéma de l'histoire et surtout de la mémoire ainsi que l'héritage de la famille. Il n'appartenait pas au « segment autochtone de Mongomo et de Nsangayong qui avait pour ancêtre Marcos Ndong Ocha'a mais plutôt aux Essangui d'Elik Nsok, de l'autre côté du Woleu ». En réalité, Obiang Nguéma informé des menaces formulées par Macías contre lui et ses parents, aurait décidé de prendre le dictateur de court<sup>3</sup>. Ce coup d'État, explique Obiang Nguéma dans un discours prononcé le 14 août 1979 n'a pas été un mouvement d'idées tribales ni régionales mais une réaction légitime d'une armée équato-guinéenne consciente de ses devoirs<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Teodoro Obiang Nguéma, *Guinea Ecuatorial, un país joven*, Malabo, Ediciones Guinea, 1985, p. 78.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 80.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 84. "Ya me plante seriamente, como no lo había Héctor en ningún otro momento la alternativa de acabar con el régimen dictatorial antes de que este acabase con las vidas humanas y con el propio país".

<sup>4</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours au Corps des fonctionnaires*, Malabo, 14 août 1979.

Le régime militaire prôna le retour à la pratique de la Constitution et élaborera le « Document d'Akonibe » ou Loi fondamentale. Cette Constitution du 15 août 1982 fut justifiée comme « une tentative de rebâtir une Guinée Équatoriale démocratique après les affres de la dictature du Président Macías Nguéma<sup>1</sup> ». Elle s'articulait autour de deux thèmes centraux : la proclamation des Droits de l'Homme et l'élaboration d'une organisation constitutionnelle démocratique. Le régime militaire proclama son adhésion à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et son objectif de relancer l'économie.

## **2. La promotion des Droits de l'Homme**

La nouvelle Constitution équato-guinéenne prôna le respect de la personne humaine, de sa dignité et de ses droits fondamentaux ; la protection de la famille et du travail. L'État se fit ainsi un devoir d'assurer le respect des droits fondamentaux.

### **a. Une forte reconnaissance constitutionnelle des libertés individuelles**

Après le coup d'État, Joseph Owona, constitutionnaliste camerounais fit une analyse de la nouvelle constitution de la Guinée Équatoriale dans un article publié dans la revue *Le Mois en Afrique*. D'après lui, la nouvelle Constitution équato-guinéenne reconnut un grand nombre de libertés individuelles. Il s'agissait du respect de la vie, de l'intégrité de la personne humaine, et le plein droit à son épanouissement matériel et moral. La Constitution prohibe la torture et tout traitement inhumain ou dégradant. La peine de mort ne pouvait être infligée que pour un crime prévu par la loi. La Constitution interdit l'exécution de toute peine ou restriction arbitraire de liberté, elle garantit le droit d'exprimer librement ses pensées, idées ou opinions au moyen de la parole, de l'écrit, ou de

---

<sup>1</sup> Joseph Owona, « La Guinée Équatoriale et la démocratisation : l'Astucieux recours à un constitutionalisme rédhibitoire de 1982 » in *Le mois en Afrique* n°207-208, avril, mai 1983, p. 52.68.

tout autre moyen ainsi que le droit de communiquer des informations objectives par n'importe quel moyen de communication. Elle prôna le droit à l'égalité devant la loi, assorti d'une interdiction de toute discrimination pour un motif d'ethnie, de race, de langue, de religion, de filiation, d'origine sociale, d'opinion politique, de naissance ou de position économique, de sexe ; le droit à l'honneur et à la bonne réputation, la liberté de conscience et de religion. Le domicile est inviolable ainsi que toutes les communications orales ou écrites. La Loi fondamentale garantit le droit à l'inviolabilité des correspondances privées, le droit d'aller et de venir sur le territoire national et de rejoindre son domicile, le droit de présenter des pétitions et des requêtes aux autorités, la liberté de travail, le droit d'association et de libre réunion et le droit de participer à la vie culturelle<sup>1</sup>.

La Constitution reconnut certains droits favorables au prévenu (présomption d'innocence, interdiction de témoigner contre soi-même, droit à la défense). D'autres dispositions garantissaient les droits politiques. Les citoyens eurent le droit d'être consultés, d'être élus. Le suffrage est universel, direct et obligatoire. Les droits de l'homme furent constitutionnellement reconnus. La Loi fondamentale reconnut le droit d'exciper d'*Habeas Corpus* à toute personne mise en cause ou à quelqu'un d'autre agissant en son nom. L'article 39 adopta la procédure de l'*amparo* qui permet de vérifier la régularité des actes de l'Administration et d'adresser des ordres ou des interdictions aux fonctionnaires. La Constitution garantit aussi le contrôle de la constitutionnalité des normes par un Conseil d'État.

---

<sup>1</sup> Article 6 de la Constitution équato-Guinéenne du 14 août 1982.

## **b. Une Constitution intégrant des principes démocratiques**

Dans son article publié en 1983, Joseph Owona releva que l'organisation constitutionnelle équato-guinéenne comportait des organes élus et un pouvoir judiciaire soumis au principe de la légalité. Il y avait des organes représentatifs et des organes judiciaires. Les organes représentatifs sont constitués de l'exécutif et du législatif. Le pouvoir exécutif était dirigé par un président élu au suffrage universel, direct et secret. Le Conseil des Ministres constituait le second organe de l'exécutif. La Loi fondamentale a adopté et mis en œuvre le principe de la représentation démocratique : « Le pouvoir de légiférer réside dans le peuple qui le délègue au moyen du suffrage à une Chambre des Représentants du peuple composée de 45 à 60 députés au maximum. Les députés, contrairement au précédent régime, jouissaient des immunités et disposaient d'un droit de vote personnel<sup>1</sup> ». Joseph Owona observe que le parlementarisme rationalisé à la mode depuis la Constitution française de 1954 fit largement sentir son influence dans la Loi fondamentale équato-guinéenne<sup>2</sup>.

Malgré certains aspects précaires relatifs à l'exercice de la fonction juridictionnelle, il existait, note Joseph Owona, quelques dispositions garantissant une authentique soumission au principe de la légalité : le principe de l'unité du juridictionnel est la base de l'organisation et du fonctionnement des tribunaux, la loi seule réglant le fonctionnement de la juridiction militaire ; l'exercice du pouvoir juridictionnel appartient exclusivement aux juridictions et tribunaux institués par les lois. Les jugements sont publics sauf dans le cas où la loi prescrit que les tribunaux délibèrent en secret. La loi interdit et punit tout acte de partialité, de discrimination pour des motifs tribaux, régionaux ou raciaux, dûment constatés dans l'administration de la justice. A côté du discours

---

<sup>1</sup> Joseph Owona, « La Guinée Équatoriale et la démocratisation... », p. 55.

<sup>2</sup> *Ibid*, p. 61.

de démocratisation lancé par le CMS, ce dernier fit de la relance économique son cheval de bataille.

### 3. La relance de l'économie

Le discours du onzième anniversaire de l'indépendance en 1979 présenté par Obiang Nguéma Mbasogo, élaborera le programme de relance économique de la Guinée Équatoriale. Après avoir constaté la disparition sous le précédent régime, des lois et des normes de fiscalisation, le vide des coffres du trésor, la quasi-inexistence des sources de revenu de l'État, le CMS garantit le libéralisme commercial, la protection des investissements étrangers. Il envisagea l'introduction des conditions favorables à une saine émulation entre les travailleurs agricoles. La terre fut déclarée propriété de l'État mais l'État garantit la propriété privée des terrains. Le discours du 31 décembre 1979 revint sur la nécessité de reconstruire l'économie de la Guinée Équatoriale. Le 13 janvier 1980, une réunion d'urgence regroupa à Malabo les Commissaires militaires, Gouverneurs militaires et Administrateurs. Elle eut pour thème central le redressement de l'économie équato-guinéenne. A cette occasion, le CMS déclara qu'on ne peut pas vivre de dons et d'actions humanitaires, d'où la nécessité de relancer l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation forestière<sup>1</sup>.

Le CMS fixa à cette occasion les prix de certains produits de base<sup>2</sup>. Il annonça le triplement des salaires des ouvriers agricoles à 7000 Ekwele indépendamment des autres gratifications. Il garantit les conditions de sécurité sociale, l'instauration et le respect des contrats de travail. Il garantit le libre rapatriement des salaires des ouvriers agricoles, leur assura des congés et mit fin au statut de « travailleur saisonnier ». Largement tributaire de la main-d'œuvre

---

<sup>1</sup> Paul Gerard Nsah-Voundy, « Le petit État en Relations Internationales... »

<sup>2</sup> 125 Ekwele le kilogramme de cacao grade I, 125 Ekwele le kilogramme de café, 50 Ekwele le kilogramme de palmistes.

nigériane, la Guinée Équatoriale accepta de faire des concessions pour relancer son économie traumatisée par le départ massif des ouvriers immigrés et des planteurs espagnols. La Guinée Équatoriale fut confrontée au problème de l'équilibre de son budget annuel évalué à deux mille millions d'Ekwele. Le CMS conditionna l'approbation du budget à l'élaboration d'un système de recouvrement des recettes de l'État et à l'aide espagnole<sup>1</sup>. Le 21 juin 1980, une réunion sur les mesures économiques d'urgence fut organisée. Elle survint deux mois après le voyage du Président Obiang Nguéma à Madrid. Elle fut édictée par le constat du déficit du budget de l'État dont les pertes dues à la corruption avoisinèrent deux mille millions d'Ekwele<sup>2</sup>. La hausse des prix du pétrole et la baisse des prix des matières premières sur le marché mondial en furent aussi les grandes préoccupations.

Le CMS encouragea des activités bancaires en annulant la commande faite par le précédent régime d'une émission des billets de banque<sup>3</sup>. En effet, l'Ekwele était fortement menacé par le marché noir. Le CMS décida de modifier sa parité à 0,00634765 gramme d'or fin et de recourir au Fonds Monétaire International et à la tenue d'une conférence internationale des bailleurs de fonds. Cette conférence internationale des bailleurs de fonds qui s'ouvrit à Genève le 19 avril 1982 grâce aux efforts du Camerounais Michel Doo Kingue et sous les auspices du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) eut pour but d'élaborer un plan d'urgence pour la relance de l'économie équato-guinéenne<sup>4</sup>. On remarqua l'absence de l'Union Soviétique et de la Chine, jadis

---

<sup>1</sup> Le Président Teodoro Obiang Nguéma reconnut que cette condition était aléatoire, le pays étant en proie à des malversations. Lire le *Discours aux fonctionnaires*, Malabo, 24 mars 1980.

<sup>2</sup> Lire *Discours* du 21 juin 1980.

<sup>3</sup> Décret n°4/1979 du 21 août 1979.

<sup>4</sup> Pour plus d'informations, lire Paul Gerard Nsah-Voundy, *Le petit État...*



partenaires privilégiés de la Guinée Équatoriale. A l'issue de cette conférence, quatre-vingt douze millions de dollars furent alloués pour les projets de développement de la Guinée Équatoriale. L'Espagne apparut comme l'acteur déterminant pour la relance de l'économie équato-guinéenne. D'où la nécessité pour le CMS de changer son discours vis-à-vis de ce pays. Le même changement fut remarqué dans les relations de la Guinée Équatoriale avec ses voisins francophones.

## **B. Le changement de discours équato-guinéen vis-à-vis de l'Espagne et des voisins francophones**

Le discours du onzième anniversaire de l'indépendance de la Guinée Équatoriale énonça les orientations de la politique étrangère : coopération avec tous les pays du monde, respect des conventions internationales signées par la République de Guinée Équatoriale et garantie de leur exécution normale. Le discours du Président retraça les principes de la politique extérieure de la Guinée Équatoriale : respect de la souveraineté des États, de l'intégrité territoriale, la coexistence pacifique, le non-alignement positif<sup>1</sup> et le respect absolu des dispositions des Chartes de l'ONU et de l'OUA. Deux grandes préoccupations marquèrent le discours de politique étrangère du Président Obiang Nguéma : la consolidation des relations avec l'Espagne et avec les pays voisins.

### **1. Le retour de l'Espagne sur la scène équato-guinéenne**

De l'indépendance jusqu'à la fin du régime de Macías Nguéma, les relations entre la Guinée Équatoriale et l'Espagne subirent un coup de froid à cause du basculement de la Guinée Équatoriale vers les pays de l'Est. Lorsque Obiang Nguéma prit le pouvoir, on assista à un changement de discours

---

<sup>1</sup> Pour Obiang Nguéma Mbasogo, le non-alignement positif signifiait que son pays ne s'alignerait pas derrière l'un des blocs antagonistes de la Guerre Froide, mais tirerait profits de chaque bloc si nécessaire.

favorable à l'Espagne. Ainsi, du 3 août 1979 au 3 août 1980, on dénombra vingt discours dont six consacrés à l'Espagne et sept à la politique intérieure<sup>1</sup>. Pour échapper à l'isolement culturel dans lequel fut confinée la Guinée Équatoriale, cette dernière entendait effectuer un retour à l'hispanité. Ceci est matérialisé par la visite curieusement précipité du Roi d'Espagne, Juan Carlos du 13 au 15 décembre 1979 en Guinée Équatoriale. Le discours d'accueil prononcé le 13 décembre 1979 à Malabo jeta les bases de la soit disant « coexistence éternelle<sup>2</sup> ». Dans ce discours, Obiang Nguéma qualifia l'illustre visiteur de « Notre Roi ». Il suggéra au Roi la prise en charge du déficit de la Guinée Équatoriale durant cinq ans. Il souligna par la suite qu'avant cinq ans on ne s'embrassera pas d'un retour à la démocratie parlementaire. Aussi, le Président de la junte militaire fit allégeance au Roi Juan Carlos 1<sup>er</sup> : « Le futur de la Guinée Équatoriale n'a pas de sens sans l'Espagne [...] Nous demandons au Roi et au peuple espagnol qu'ils fassent de la République de Guinée Équatoriale la tant espérée "Suisse de l'Afrique" ». Au cours du dîner offert à l'occasion de la visite du Roi d'Espagne, Obiang Nguéma Mbasogo fit état de la beauté de ses retrouvailles historiques : « rencontre des parents et des enfants, des rois et d'un peuple qui a soupiré pour rendre personnellement sa vénération à la couronne de l'hispanité<sup>3</sup> ».

Ce discours réaffirma l'hispanité de la Guinée Équatoriale : « pays d'héritage hispanique par les liens historiques et culturels<sup>4</sup> ». La race, la couleur de la peau révèlent du « hasard qui ne sera jamais une raison pour que la Guinée

---

<sup>1</sup> Paul Gerard Nsah-Voundy, *Le petit État dans les relations internationales...*, p. 201.

<sup>2</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Un paris pour la liberté*, Yaoundé, Edition Mono Djana, 1985, p. 51.

<sup>3</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours de dîner de gala*, Malabo, 13 décembre 1979.

<sup>4</sup> *Ibid.*

Équatoriale et l'Espagne ne vivent pas éternellement ensemble<sup>1</sup> ». La Guinée Équatoriale affirma à cette occasion son identification, son union avec l' « ensemble hispanique d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine », sa détermination à développer les relations avec les pays hispaniques tout en réservant à l'Espagne un « traitement préférentiel<sup>2</sup> ». L'élite qui constitue la junte militaire est fortement imprégnée de sentiments pro ibériques. La date du coup d'État ne fut pas choisie au hasard par le *Trio de Saragosse*. La junte militaire dirigée par Obiang Nguéma perpétuait une tradition de l'Académie militaire de Saragosse d'où la plupart de ses membres tout comme le Roi Juan Carlos 1<sup>er</sup> sont issus. Le 3 août y était célébré comme « journée de réveil » commémorant le départ de l'expédition Colomb sur la route des Indes<sup>3</sup>. Le retour à la célébration de la fête nationale au 12 octobre, journée de l'hispanité, est le signe d'une nouvelle identification à l'Espagne. Une Espagne qui, aux dires d'Obiang Nguéma, « palpite dans les profondeurs du cœur Guinéen<sup>4</sup> ». La Guinée Équatoriale, considérée comme « la poussée la plus profonde de l'afro-hispanisme<sup>5</sup> » rêve d'occuper un rôle important dans l'extension du monde ibéro-américain.

Le discours du 30 avril 1980 à l'occasion de la visite officielle du Président Obiang Nguéma en Espagne est revenu sur le rêve de faire de la Guinée Équatoriale « l'image et le reflet de l'hispanité dans le vaste continent

---

<sup>1</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours de dîner de gala*, Malabo, 13 décembre 1979

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> C'est le 3 août 1492 que les trois caravelles commandées par Christophe Colomb quittèrent le port de Palos (Huelva) pour la découverte de la route des Indes.

<sup>4</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours de dîner de gala*, Madrid, 29 avril 1980

<sup>5</sup> *Ibid.*

africain<sup>1</sup> ». L'aide espagnole fut exaltée ainsi que l'œuvre des jeunes professeurs espagnols qui, « défiant l'inconnu et les problèmes naturels d'un pays qui sort d'une situation difficile (...) leur devoir humanitaire<sup>2</sup> ». Ce discours rectifiait le ton amer de celui de la veille. Le 29 avril 1980, le chef de la junte militaire parla d'une « dissolution, d'une déception et d'une trahison douloureuse, un grand manquement de l'Espagne à ses devoirs et à ses obligations comme mère-patrie<sup>3</sup> ». « L'Espagne porte toujours une part de responsabilité sur tous ses actes. Le désastre des onze ans qu'a vécus notre pays n'est rien de plus que la conséquence de l'abandon évoqué<sup>4</sup> ». Obiang Nguéma tenta de se rattraper en célébrant la coopération et la beauté des retrouvailles hispano-guinéennes : « La Guinée Équatoriale pendant ces onze ans de régime dictatorial a toujours été à la recherche de sa mère-patrie ; l'Espagne, de son côté, n'avait pas non plus oublié que dans ces terres lointaines, au cœur de l'Afrique équatoriale, étaient enterrées un morceau de cœur, une image de sa civilisation et un symbole de sa grandeur<sup>5</sup> ». Avec toutes ces déclarations, l'avenir de la Guinée Équatoriale semblait vouloir se faire avec le grand et inconditionnel soutien espagnol. Le coup d'État permit aussi à la Guinée Équatoriale de revoir sa politique vis-à-vis de ses voisins, en l'occurrence ses voisins francophones.

## **2. Un discours favorable au bon voisinage avec le Cameroun et le Gabon**

La junte militaire se distingua du régime de Macías Nguéma par une volonté de coopération tous azimuts. Le manifeste d'août 1982 recommandait :

---

<sup>1</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours du dîner de gala*, Madrid, 30 avril 1980.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours dîner de gala*, Madrid, 29 avril 1980.

<sup>4</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours à l'Hôtel de ville*, Madrid, 30 avril 1980.

<sup>5</sup> *Ibid.*

« la ramification des relations diplomatiques, la création d'un climat d'entente et de coopération avec les pays voisins<sup>1</sup>. Sur le plan régional et conformément au Plan d'Action de Lagos de 1980, le Gouvernement militaire accepta le « principe de création des cercles de solidarité entre les États de l'Afrique Centrale » et se déclara contre les « barrières de tous genres car la situation géographique de la Guinée Équatoriale lui impose de coopérer avec les voisins<sup>2</sup> ». La langue, le passé colonial sont selon lui des « difficultés artificielles et factices ». Il se déclara conscient de la nécessité de promouvoir la sécurité dans la région car « tout déséquilibre dans la région affecterait la Guinée Équatoriale<sup>3</sup> ». Le CMS se prononça pour le resserrement des relations avec les pays voisins, promit le respect de toutes les conventions internationales signées par la République de Guinée Équatoriale et garantit leur exécution normale dans la mesure où elles ne compromettent ni lèsent les intérêts sacrés du peuple. Dans cet ordre d'idées, la Guinée Équatoriale dénonça le Traité de pêche qui la liait à l'Union Soviétique.

Dans son allocution prononcée lors du onzième anniversaire de l'indépendance, Obiang Nguéma faisait déjà état « des constantes plaintes de la population Guinéenne contre l'accord de pêche signé avec le pays ami de l'Union Soviétique, lequel ne satisfait pas notre peuple<sup>4</sup> ». Cet accord qui octroyait le monopole de la pêche à l'Union Soviétique représentait le coût de la protection militaire de Moscou contre la menace espagnole. Il interdisait l'exercice de la pêche artisanale par les Équato-guinéens et lésait les populations insulaires dont la source de d'alimentation est le poisson. La dénonciation de ces

---

<sup>1</sup> Manifeste du Conseil militaire supérieur, Malabo, septembre 1982.

<sup>2</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Guinea Ecuatorial, un país joven...*, p. 321.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours de l'an 11 de l'indépendance*, Malabo, 12 octobre 1979.

accords léonins par le Conseil Militaire Supérieur relevait également d'une volonté d'apaiser la peur suscitée dans les États voisins par la présence soviétique dans le Golfe de Guinée. Le CMS décida de coopérer avec les pays de la sous-région.

La coopération bilatérale avec les pays voisins débute avec les tournées entreprises par le Lieutenant-colonel Obiang Nguéma Mbasogo au Gabon, au Cameroun ainsi qu'au Nigeria. La visite au Gabon avait pour objet de « remercier le Président gabonais Omar Bongo qui a matérialisé son assistance politique, morale et matérielle à son propre frère de la Guinée Équatoriale<sup>1</sup> ». A l'occasion de sa première visite au Cameroun, le Chef de l'État équato-guinéen déclara qu'il a « le ferme désir d'apprendre beaucoup » de Ahmadou Ahidjo, un homme selon lui « habile, plein de savoir-faire, patient, aimable », « le Chef de l'État le plus distingué de notre région<sup>2</sup> ». Dans ce discours, le Président équato-guinéen parle de « notre région ». Il affirmait ainsi son appartenance à l'Afrique Centrale. Il loua le « neutralisme positif du Cameroun ». Sachant Ahidjo réservé envers les régimes militaires, Obiang Nguéma déclara que « l'action du Conseil Militaire Supérieur doit être considérée comme une action libératrice<sup>3</sup> ». En décembre 1982, la Guinée Équatoriale fut l'un des membres fondateurs de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Ce chapitre a présenté le coup d'État survenu en Guinée Équatoriale et ses conséquences sur la politique étrangère de ce pays. Il ressort de cette présentation que le coup d'État en Guinée Équatoriale a été l'œuvre des militaires, proches du régime de répression de Macías Nguéma. Après le

---

<sup>1</sup> Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours de l'an 11 de l'indépendance*, Malabo, 12 octobre 1979.

<sup>2</sup> Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours à l'aéroport de Yaoundé*, 24 janvier 1980.

<sup>3</sup> *Ibid.*

jugement et la fusillade de Macías Nguéma en 1979, les nouvelles autorités du pays ont prôné un changement de la politique étrangère favorable à la promotion et à la protection des droits de l'homme, ainsi que la promotion de l'économie équato-guinéenne. Le nouveau discours de politique étrangère du pays prônait aussi le changement de la politique étrangère conflictuelle envers l'Espagne et ses voisins francophones. Ce changement de politique étrangère a favorisé l'apaisement des tensions entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon.

**CHAPITRE 5 : L'APAISEMENT DES TENSIONS ENTRE LA  
GUINÉE ÉQUATORIALE ET SES VOISINS  
FRANCOPHONES APRÈS LE COUP D'ÉTAT**



Après le coup d'État en Guinée Équatoriale le 3 août 1979, ses nouveaux dirigeants ont changé leur politique étrangère envers le Cameroun et le Gabon, ce qui explique l'entrée de la Guinée Équatoriale dans l'UDEAC. Longtemps isolée en Afrique Centrale, la Guinée Équatoriale obtint son adhésion à l'UDEAC en 1983, une organisation dominée par ses ennemis d'hier, le Cameroun et le Gabon. Cette adhésion est acquise au sommet de Yaoundé en décembre 1982 et devient effective au sommet de Bangui un an plus tard<sup>1</sup>. L'entrée de l'État hispanophone dans l'UDEAC était devenue une nécessité à cause de plusieurs facteurs. Le présent chapitre essaie d'élucider les facteurs qui, à partir des années 80 ont amené la Guinée Équatoriale à se rapprocher d'avantage du Cameroun et du Gabon au point d'adhérer à l'UDEAC. Il tente de répondre à la question principale suivante : quel a été l'impact du coup d'État du 3 août 1979 en Guinée Équatoriale sur ses relations bilatérales et multilatérales avec le Cameroun et le Gabon ? La réponse à cette question passe par l'analyse des relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun – Gabon au lendemain du coup d'État ainsi qu'à l'analyse des motivations de l'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC.

### **I. L'impact du Coup d'État sur les relations entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones**

Le coup d'État en Guinée Équatoriale a favorisé l'apaisement des relations entre ce pays et ses voisins, ce qui a permis la réactualisation des accords de coopération entre l'État équato-guinéen et le couple Cameroun-Gabon, ainsi que le retour des commissions mixtes de coopération entre ces pays.

---

<sup>1</sup> *Cameroun Tribune* des 19 & 20 décembre 1982 ; 18 & 19 décembre 1983

## **A. La réactualisation des accords de coopération entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon**

La Guinée Équatoriale post- Macías a réactualisé ses relations avec le Cameroun et a redéfini sa coopération avec le Gabon.

### **1. La réactualisation des accords avec le Cameroun**

La montée au pouvoir d'Obiang Nguéma en Guinée Équatoriale permit un grand changement dans les relations avec le Cameroun. C'est ainsi que le 24 janvier 1980, le Président Obiang Nguéma Mbasogo fit une visite au Cameroun. En retour, le 24 novembre 1981, le Président Ahidjo effectua une visite officielle à Malabo. Le Cameroun fut avant tout préoccupé par le plan de sauvetage de la Guinée Équatoriale. Lors de la visite du Roi d'Espagne Juan Carlos 1<sup>er</sup> au Cameroun, le 5 décembre 1980, l'Espagne proposa un plan d'entente entre les deux États. Ce plan avait un double but : enrayer la menace soviétique dans le Golfe de Guinée et amener l'Espagne à restaurer l'économie de son ancienne colonie. Pour enrayer cette présence soviétique en Guinée Équatoriale, le Président Ahidjo proposa au Roi d'Espagne une entente Malabo-Yaoundé-Madrid pour la restauration de l'économie de Guinée Équatoriale.

Selon Yaoundé, le plan de restauration de l'économie équato-guinéenne présenté par le Roi Juan Carlos 1<sup>er</sup> ne pouvait être crédible que si la peseta espagnole garantissait la convertibilité de l'Ekwele équato-guinéen. Selon Nsah-Voundy, ce soutien permettrait de rééquilibrer la balance des paiements de la Guinée Équatoriale qui accusait en fin 1981 un solde négatif de 15 millions de dollars. Le Cameroun félicita l'Espagne pour son engagement<sup>1</sup> à prendre en charge le tiers des aides collectées par la Conférence des bailleurs de fonds organisée à Genève en avril 1982. Pour le désenclavement de la Guinée Équatoriale, le Cameroun signa deux accords de navigation aérienne et maritime

---

<sup>1</sup> *El pais*, 10 décembre 1980.

avec l'Espagne. Lors de la visite du Président Ahidjo en Espagne en septembre 1982, celui-ci insista sur l'intensification de l'œuvre espagnole en Guinée Équatoriale. Le Roi d'Espagne le reconnut lors du dîner de gala offert à l'honneur du président camerounais que : « le Cameroun accorde un appui généreux et de grande valeur à la coopération entre l'Espagne et la Guinée Équatoriale<sup>1</sup> ». Ce lobbying du Cameroun envers l'Espagne et en faveur de la Guinée Équatoriale facilita la signature de nombreux accords entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale.

Les anciens accords de coopération furent réactualisés et d'autres signés entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale. Les accords de coopération technique et culturelle signés en 1969 furent renouvelés. Il s'agit entre autres des accords de pêche, d'élevage et des traités de bon voisinage<sup>2</sup>. Après la rupture avec les pays de l'Est, les pêcheurs équato-guinéens pouvaient continuer à pêcher dans l'estuaire du Rio Muni jusqu'à une certaine zone<sup>3</sup>. En 1970, des accords de pêche avaient été signés entre la Guinée Équatoriale et l'URSS, résiliant ceux qui avaient été précédemment signés avec les voisins francophones en 1969. Ces accords avec l'URSS ne furent pas appréciés par le Cameroun. Après la chute de Macías Nguéma, ces accords avec l'URSS furent dénoncés au profit de ses deux voisins<sup>4</sup>. Le Cameroun arracha le 26 mai 1981, la signature d'un accord bilatéral de pêche identique à celui de l'URSS. Cet accord marqua un tournant entre les deux pays. L'article 1 de cet accord disposait que les « navires de pêche appartenant à l'un des deux pays sont autorisés à pêcher

---

<sup>1</sup> *El pais*, 21 septembre 1982.

<sup>2</sup> Isabelle Sidonie Ntsama, « Le Cameroun et le processus d'intégration en Afrique Centrale (1961.2003) », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2003, p. 60 ; Adamou Ndam Njoya, *Le Cameroun dans les relations...*p. 216.

<sup>3</sup> Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun ; Max Liniger-Goumaz, « Un problème en suspens ... p. 113

<sup>4</sup> *Ibid.*

dans les eaux territoriales de l'autre et vice-versa ». L'article du même accord stipulait que « l'une des parties contractantes doit transmettre à l'autre un dossier, afin de pêcher dans les eaux de son partenaire ».

Les accords de bon voisinage se consolidèrent par des visites de chefs d'État et de hautes personnalités diplomatiques. Pour la circulation des biens et des personnes, la Guinée Équatoriale adhéra même sans être membre de l'UDEAC à l'Acte n°1/72UDEAC-70 relatif convention commune portant sur la libre circulation des personnes et le droit d'établissement du 22 septembre 1972. Grâce à cet acte, la Guinée Équatoriale fit appel, dans les années 80, à la main d'œuvre des voisins francophones pour soutenir l'économie du pays, effondré par la première dictature nguémiste<sup>1</sup>. Lorsqu'Obiang Nguéma devint Président, le Cameroun soutint le « petit frère » dans plusieurs domaines (formation des cadres, bourses d'études, utilisation de leurs avions Présidentiels pour le transport du Président etc.). Entre le 6 novembre 1980 et le 26 novembre 1981, plusieurs accords bilatéraux furent signés ou réactualisés dans les domaines politiques, culturels, économiques et techniques, piscicoles, agricoles, forestiers et pastoraux. En novembre 1981, le Président Ahidjo promit la construction d'un pavillon de pédiatrie à l'hôpital central de Malabo, ce qui ne fut pas fait.

## **2. La reconfiguration des relations entre la Guinée Équatoriale et le Gabon**

Le coup d'État d'août 1979 permit la reconfiguration des relations entre le Gabon et la Guinée Équatoriale. On assista de plus en plus à un apaisement des tensions entre les deux États et la mise sur pied d'une sorte d'entente cordiale. Le 13 novembre 1979, juste après le Coup de Force, Obiang Nguéma céda une partie de son territoire, réclamé par le Gabon, à la compagnie pétrolière gabonaise PETROGAB. Il lui conféra un droit exclusif d'exploration et

---

<sup>1</sup> Samuel Lundi Onana., « La perception des pays de la CEMAC... p. 76.

d'exploitation pétrolière off-shore dans la zone nord de la Guinée Équatoriale et dans la zone de Kogo<sup>1</sup>. Entre 1979 et 1984, la Guinée Équatoriale et le Gabon signèrent dix accords bilatéraux de partenariat. La Guinée Équatoriale émergea alors comme un partenaire privilégié du Gabon au point où Paul Gérard Nsah-Voundy parle de la constitution d'un axe Malabo-Libreville<sup>2</sup> dont le principal objectif fut l'isolement du Cameroun. Récupérant l'idée d'un axe Malabo-Yaoundé-Madrid, le Président Omar Bongo proposa au Roi d'Espagne un axe Malabo-Libreville-Madrid, isolant ainsi le Cameroun. Suite aux tergiversations de l'Espagne quant à la relance de l'économie équato-guinéenne, le Gabon encouragea la Guinée Équatoriale à se rapprocher de la France<sup>3</sup>. On observa qu'à l'occasion de la visite du Président camerounais à Madrid le 20 septembre 1982, le Président Obiang Nguéma se rendit en France, à l'initiative d'Omar Bongo<sup>4</sup>.

L'influence du Gabon en Guinée Équatoriale fut déterminante. Avec le concours d'Elf-Aquitaine, la localité équato-guinéenne d'Akalayong sur l'Estuaire du Muni, fut pratiquement occupée par le Gabon. Seules les protestations du Président Obiang Nguéma évitèrent une annexion semblable à celle de 1972. Une solution fut trouvée, une société mixte veillerait à l'exploitation du pétrole équato-guinéen dans l'estuaire du Muni, avec une singulière répartition des bénéfices : Elf-Aquitaine : 40%, Gabon : 30%, Guinée Équatoriale : 30%. L'axe Malabo-Libreville fut soudé au point où dans la première page du journal Gouvernemental équato-guinéen *Ebano* du 1<sup>er</sup> juin

---

<sup>1</sup> Sources Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun

<sup>2</sup> Paul Gérard Nsah-Voundy, « *Le petit État dans les relations internationales...*, p. 281.

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *Comment on s'empare d'un pays*, Genève, Edition du Temps, 1989, p. 188.

<sup>4</sup> Paul Gérard Nsah-Voundy, « *Le petit État dans les relations internationales...*, p. 281.

1981, le Président Bongo fut considéré comme « le Grand frère et tuteur de la Guinée Équatoriale<sup>1</sup> ». Selon l'écrivain espagnol Gonzalo Lara, le Président Bongo aurait lancé une offensive contre le bunker de Macías Nguéma à Nzangayong lors du coup d'État du 3 août 1979 et aurait porté son choix sur le Lieutenant-colonel Obiang Nguéma Mbasogo. Selon la même source, Obiang Nguéma aurait effectué une visite secrète au Gabon au lendemain du coup d'État, le 4 août 1979<sup>2</sup>.

Depuis 1979, la densification des relations bilatérales fut surtout favorable au Gabon. Après l'accord de coopération signé le 11 novembre 1979 entre les deux États, le Gabon et la Guinée Équatoriale signèrent un Accord de coopération sur les transports aériens devant permettre le désenclavement de la Guinée Équatoriale le 3 juillet 1980. Il fut suivi d'un Accord de coopération culturelle signé le 7 octobre 1981 en même temps que l'Accord de coopération en matière des postes et télécommunications. L'Accord de coopération en marine marchande fut signé le 14 mai 1979. L'Accord commercial signé le 22 novembre 1984 fut suivi une semaine plus tard de l'Accord sur la circulation des personnes et des biens (27 novembre 1984). Ces accords survinrent après l'admission de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC. Le Gabon émergea véritablement comme « le grand frère » de la Guinée Équatoriale. L'influence gabonaise fut remarquable par la présence dès le lendemain du coup d'État, des troupes marocaines prêtées par le Gabon. En contrepartie, la Guinée Équatoriale dénonça l'admission de la République Arabe Saharaouie à l'OUA<sup>3</sup>. La politique gabonaise vis-à-vis de la Guinée Équatoriale fut articulée sur un objectif, celui

---

<sup>1</sup> *Ebano*, 1<sup>er</sup> Juin 1981.

<sup>2</sup> *Jeune Afrique* n°1084, 14 octobre 1981, p. 110. Deux jours après le coup d'État, une délégation conduite par Ela Nseng se rendit également à Libreville.

<sup>3</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours de l'an 10 de l'indépendance*, 12 octobre 1979.

d'attirer le pays dans l'orbite française. Le changement survenu à la tête de l'État équato-guinéen favorisa le retour des commissions mixtes entre cet État et ses deux voisins francophones, ainsi que le rapatriement volontaire des réfugiés équato-guinéens vivant dans ces deux pays.

## **B. Le retour des commissions mixtes entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones : un catalyseur de l'accélération du rapatriement volontaire des réfugiés**

Pendant la première dictature nguémiste, la Guinée Équatoriale eut plusieurs problèmes avec ses voisins. Ces problèmes furent résolus au sein des commissions mixtes. L'irrégularité de ces commissions entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones pendant la présidence de Macías Nguéma montre que la Guinée Équatoriale était en rupture de ban avec ses voisins.

### **1. Le retour des commissions mixtes**

Les changements survenus à la tête de la République de Guinée Équatoriale en 1979 donnèrent une nouvelle impulsion aux commissions mixtes entre elle et ses voisins. A partir de 1980, il existait une réelle volonté du Cameroun, du Gabon et de la Guinée Équatoriale de faire de leur coopération une réalité.

#### **a. Les commissions mixtes Cameroun-Guinée Équatoriale après le coup d'État**

Les relations entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale connurent un tournant décisif en 1970 avec la signature de l'Accord de coopération économique et technique<sup>1</sup>. C'est l'article 7 de cet accord qui créa la Commission mixte Cameroun-Guinée Équatoriale. Dans les années 70, elle siégea trois fois et

---

<sup>1</sup> Cet accord qui date du 6 janvier 1970 fut ratifié par le Décret n°70/DF/113 du 27 février 1970 par le Cameroun.

de 1980 à 1990, elle siégea aussi trois fois en 1972, en 1973 et en 1977<sup>1</sup>. Les dernières années de la décennie 70 avaient connu une atmosphère agitée dans les rapports entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun. Le Gouvernement de Macías Nguéma en butte à une contestation montante accusa le Cameroun de soutenir la subversion dans son pays<sup>2</sup>. Cette tension donna un coup d'arrêt à la progression de la Commission mixte dont l'évolution n'était déjà pas régulière. La normalisation ne s'opéra qu'après 1979, date de la chute de Macías Nguéma. En fait, la Commission ne reprit du service qu'en novembre 1980, avec la tenue à Yaoundé de la quatrième session.

Mieux disposées à entretenir un climat de sérénité avec le Cameroun, les nouvelles autorités équato-guinéennes prirent rapidement contact avec Yaoundé. L'ordre du jour fut centré sur l'actualisation des Accords de coopération et la négociation de nouveaux Accords<sup>3</sup>. En ce qui concerne les affaires consulaires, la Commission mixte examina le problème de contacts entre les autorités frontalières et le problème des mariages mixtes entre les ressortissants camerounais et équato-guinéens. Sur le premier volet, tout en se félicitant des contacts qui existent déjà, la Commission recommanda que ceux-ci soient organisés et harmonisés pour permettre auxdites autorités de régler à leur niveau des différends mineurs. L'accent fut mis par ailleurs sur « la nécessité

---

<sup>1</sup> L'article 8 de l'Accord de coopération économique et technique précise que la Commission mixte peut siéger deux fois par an. Cette disposition fut aussi reprise par l'article 1<sup>er</sup> du règlement intérieur de la Commission mixte signé à SantA.Isabel en 1972.

<sup>2</sup> Le Gouvernement équato-Guinéen accusa le Cameroun d'être en pourparlers avec le Nigeria en vue de l'occupation et du partage de l'île Macías Nguéma par les deux pays. En 1978, un hélicoptère de la société SEREPCA fit un atterrissage forcé à Malabo et ignorant les démarches camerounaises, le Gouvernement équato-Guinéen imposa à la société le versement de très fortes sommes d'argent. Cf. Ministère des Affaires Étrangères du Cameroun, *État des relations Cameroun-Guinée Équatoriale* du 20 février 1979, p. 3.

<sup>3</sup> Ce sont les points II et III, le point I concernait les Affaires consulaires et le point IV, les divers. Ici, il s'agissait pour la partie équato-Guinéenne de requérir du Cameroun les informations sur l'UDEAC d'après Alphonse Tonye.



impérieuse » pour l'autorité qui désire se rendre dans l'autre pays, d'en prévenir préalablement son hôte aux fins de lui permettre de prendre des dispositions appropriées<sup>1</sup> ».

S'agissant du problème des mariages mixtes entre Équato-guinéens et Camerounais, la partie équato-guinéenne fit état de sa préoccupation au sujet des femmes des anciens réfugiés et qui se trouvaient au Cameroun avec leurs enfants équato-guinéens. Ces femmes seraient, selon la partie équato-guinéenne en situation irrégulière parce que ayant refusé de rejoindre leurs maris équato-guinéens après l'exil. Les autorités équato-guinéennes demandèrent le concours de la partie camerounaise pour faire rentrer ces femmes et ces enfants dans leurs foyers<sup>2</sup>. La partie camerounaise après avoir donné lecture des résultats de l'enquête menée à cet effet, a indiqué que ces femmes n'ayant commis aucun délit aux yeux de la loi camerounaise, il était difficile de leur faire rentrer. En tout état de cause, elle estima que le problème relevait beaucoup plus du domaine judiciaire et que des pièces justificatives (actes de mariage ou de naissance) devraient être produites le moment venu.

Pour clore le débat sur ce problème, la Commission fit deux recommandations. La première invitait les deux parties à poursuivre leurs investigations dans ce domaine à s'échanger toute information possible à ce sujet. La deuxième suggéra aux Équato-guinéens de faire dépêcher sur les lieux, des agents consulaires de leur Ambassade de Yaoundé, pour entendre les femmes en cause. Un échange de vues sur le problème des nationalités eut également lieu. Il ressort que si au Cameroun seul le mariage civil est officiel, en

---

<sup>1</sup> Alphonse Marie Tonye, « Les Commissions mixtes dans la diplomatie camerounaise. Contribution à la connaissance de la diplomatie et de la politique étrangère du Cameroun », Thèse de Doctorat troisième cycle en Relations Internationales, Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC., Université de Yaoundé, 1989, p. 125.

<sup>2</sup> *Ibid.*

Guinée Équatoriale, trois le sont : le mariage civil, le mariage double (civil et religieux) et le mariage coutumier ou traditionnel<sup>1</sup>.

L'examen des points relatifs aux Accords permit d'une part de signer certains d'entre eux, d'autre part de réactualiser les autres et même d'engager la négociation pour de nouveaux textes. Ainsi ont été signées l'Accord culturel, le nouvel Accord de coopération économique et technique qui remplaça celui de 1972. La réactualisation visa trois accords : l'accord commercial, l'accord maritime et l'accord aérien. Concernant l'accord commercial, la partie équato-guinéenne proposa des amendements aux articles 1, 2, 12 et 14 ; la partie camerounaise quant à elle a tenu à y inclure un régime de droit unique afin d'accroître les échanges entre les deux pays, et à faire figurer en annexe la liste des produits échangeables. Le réaménagement de l'Accord maritime, visa à amputer cet Accord de son volet relatif à la pêche qui devrait faire l'objet d'un Accord particulier. Quant au réajustement de l'Accord aérien, il visa d'abord à établir un nouveau tableau des routes entre les deux pays<sup>2</sup>.

S'agissant de nouveaux accords, la partie équato-guinéenne produisit un document de synthèse proposant une coopération avec le Cameroun dans les domaines agricole, forestier, de l'élevage et de la pêche, des postes et télécommunications. Enfin, dans la partie divers, le Cameroun fournit des renseignements à la partie équato-guinéenne sur l'UDEAC, son objet, son fonctionnement, le mode d'adhésion et promit d'appuyer la candidature d'adhésion de la Guinée Équatoriale lorsque celle-ci l'exprimera. Au sortir de

---

<sup>1</sup> La Commission requit un échange des codes de nationalité des deux pays par voie diplomatique.

<sup>2</sup> L'Accord aérien fut amendé aussi en son article 1<sup>er</sup> b sur le Ministère de tutelle en Guinée Équatoriale qui était désormais le Ministère des travaux publics, de l'habitat, de l'urbanisme et des transports.

cette session de la Commission mixte, un nouveau règlement intérieur fut adopté. Celui-ci fixa la périodicité des Commissions mixtes à deux ans<sup>1</sup>.

Conformément au nouveau règlement intérieur, une autre Commission mixte fut programmée en 1982, mais elle eut lieu plutôt en avril 1983 pour des raisons de calendrier invoquées par la partie camerounaise. Son ordre du jour contrairement à celui de 1980 comprenait trois points nouveaux relatifs à la coopération culturelle, à la coopération en matière de santé, et à la construction de la route internationale Bata-Kribi. En matière de coopération culturelle, la partie équato-guinéenne voulait obtenir des informations sur l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC). Elle proposa l'instauration d'un échange d'expériences dans le domaine du sport et de la culture, conformément à l'esprit de l'Accord culturel de 1970. La partie camerounaise eut à réaffirmer sa disponibilité à examiner avec bienveillance toute requête relative à la formation des cadres équato-guinéens.

Dans le domaine de la coopération sanitaire, la partie équato-guinéenne demanda l'état d'avancement des études techniques sur le projet de construction d'un pavillon de pédiatrie à l'hôpital de Malabo. En effet, au cours de la visite du Président Ahmadou Ahidjo en Guinée Équatoriale en novembre 1981, celui-ci constata le taux élevé de la mortalité infantile en Guinée Équatoriale. La mortalité avait atteint des chiffres alarmants (1450‰) tandis que la natalité avait diminué jusqu'à 300‰<sup>2</sup>. Le Président Ahidjo avait donc promis la construction d'un pavillon de pédiatrie. La partie camerounaise répondit que les études techniques étaient en cours d'élaboration et que le dossier occupait au plus haut

---

<sup>1</sup> Laurence Perpetue Mboule Joo, « Les commissions mixtes entre le Cameroun et les pays d'Afrique Centrale depuis les indépendances », Mémoire de DEA en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2006.

<sup>2</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours inaugural de la Conférence internationale des Bailleurs de Fonds pour la Guinée Équatoriale*, Genève, 19 avril 1982.

point les responsables du Cameroun. Quant à la route Bata-Kribi, les deux parties avaient décidé une action conjointe auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour l'exécution des études. La Commission eut également à examiner le problème du resserrement des bornes-frontières et recommanda la constitution d'une commission *ad hoc* d'expert, chargée du repérage des bornes et de leur resserrement par la pose des bornes intermédiaires.

Concernant la coopération en matière de postes et télécommunications, la partie équato-guinéenne s'engagea à régler par tranche sa dette de 240 752 983 FCFA, au titre des arriérés de redevances de télécommunications<sup>1</sup>. Les deux parties décidèrent de la remise urgente en état de fonctionnement des équipements de télécommunication installés à Malabo par les techniciens camerounais et un contact permanent des experts des deux pays pour résoudre les problèmes urgents en la matière, en attendant la signature d'un accord en matière des poste set services financiers. Dans le domaine forestier, les deux parties eurent à négocier un nouvel accord commercial instituant le droit unique et remplaçant celui de 1970. Elles eurent à échanger les instruments de ratification de l'Accord de coopération en matière agricole et forestier signé le 6 novembre 1981 à Malabo<sup>2</sup>.

La Commission mixte qui se tint en 1985 après l'intégration de la Guinée Équatoriale dans l'UDEAC et son entrée dans la zone Franc matérialisa la densification des relations entre les eux pays. Tonye Alphonse Marie observe qu'elle eut une originalité qui tient de deux faits : le nombre impressionnant de recommandations auxquelles elle aboutit, soit 53, dont 9 consacrées à la

---

<sup>1</sup> Alphonse Marie Tonye, « Les Commissions mixtes dans la diplomatie... », p. 128.

<sup>2</sup> Laurence Perpetue Mboule Joo, « Les commissions mixtes entre le Cameroun et les pays d'Afrique Centrale depuis les indépendances », Mémoire de DEA en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2006, p. 56.

coopération en matière de transport, 8 à la coopération en matière des postes et télécommunications, 7 concernant la coopération agricole et pastorale et 7 relatives à la coopération commerciale. Un autre élément de l'originalité fut l'inscription à l'ordre du jour de trois nouveaux problèmes : la coopération dans le domaine des mines, de l'énergie et des hydrocarbures ; la coopération en matière de sécurité ; et l'échange d'expérience dans le domaine de la condition féminine<sup>1</sup>.

La Commission eut à préconiser l'harmonisation des normes de transport dans les deux pays : signalisation routière, permis de conduire, charge à l'essieu. La partie camerounaise marqua son accord pour la prise de participation dans la création de la *LAGE*, la nouvelle compagnie de transport aérien de Guinée Équatoriale, d'en assurer la formation des cadres, d'apporter un appui logistique à la nouvelle compagnie. Dans le domaine des Postes et télécommunication, la partie équato-guinéenne obtint de la partie camerounaise l'acceptation de la formation de ses cadres à l'École des Postes et Télécommunications. Dans le domaine agricole, la partie équato-guinéenne demanda à la partie camerounaise d'établir la carte pédologique du Rio Muni tandis que la partie camerounaise sensibilisa la partie équato-guinéenne sur le programme d'aménagement d'Ambam notamment sur le développement des cultures vivrières et pérennes, de l'élevage, de la pisciculture, de l'exploitation forestière et de la création d'un centre de commerce international<sup>2</sup>.

#### **b. Les Commissions mixtes Gabon-Guinée Équatoriale après le putsch du 3 août 1979**

Contrairement avec le Cameroun, les Commissions mixtes entre le Gabon et la Guinée Équatoriale ne furent pas aussi intenses et régulières. Elles se

---

<sup>1</sup> Alphonse Marie Tonye, « Les Commissions mixtes dans la diplomatie... », p. 129.

<sup>2</sup> Paul Gerard Nsah-Voundy, « Le petit État en Relations Internationales... », p. 285.

convoquèrent très souvent lorsqu'il fallait résoudre un problème de frontière ou de territoire. De 1968 à 1986, il se tint sept commissions mixtes entre les deux États. Lors de la septième commission mixte Gabon-Guinée Équatoriale tenue à Bata en 1986, la partie gabonaise fit savoir qu'elle ne renonçait pas à l'île de Mbanié, compte tenu de la présence de ses « intérêts vitaux<sup>1</sup> ». En effet, le pétrole équato-guinéen contenu dans l'estuaire du Muni ainsi qu'à Bioko-Norte est d'excellente qualité (39 API, canon qualificatif de l'American Petroleum Institute). Ce pétrole est léger et de faible teneur en soufre et les gisements sont situés dans les zones sédimentaires (argile, sable). En avril 1983, un crédit de trois millions de dollars fut octroyé à la Guinée Équatoriale par le Gabon conformément aux résolutions de la commission mixte<sup>2</sup>.

La régularité de la tenue des commissions mixtes entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée Équatoriale montre que depuis l'accession d'Obiang Nguéma au pouvoir, une avancée perceptible est marquée dans les relations avec les deux pays. La question du rapatriement des réfugiés équato-guinéens au Cameroun et au Gabon fut aussi à l'ordre du jour des commissions mixtes entre la Guinée Équatoriale et ses deux voisins francophones.

## **2. Le rapatriement volontaire des réfugiés équato-guinéens du Cameroun et du Gabon**

La fin de la première dictature nguémiste fut marquée par le rapatriement volontaire des réfugiés équato-guinéens au Cameroun et au Gabon sous la conduite de l'ONU. Ce rapatriement des réfugiés du Cameroun fut soutenu par une instruction de l'État camerounais.

---

<sup>1</sup> Correspondance particulière, Ministère des Affaires Étrangères, Malabo, 25 septembre 1989.

<sup>2</sup> Paul Gerard Nsah-Voundy, « Le petit État en Relations Internationales... », p. 284.

### a. Un rapatriement volontaire conduit par l'ONU

Au moment du renversement de Macías Nguéma en août 1979, quelques 125 000 réfugiés politiques et économiques avaient quitté la Guinée Équatoriale. Ils représentaient le tiers de la population équato-guinéenne. Confronté aux impératifs de la construction nationale, le nouveau régime lança un appel pour le retour des réfugiés équato-guinéens. Le 28 septembre 1979, Florencio Maye Ela, nouveau Ministre des Affaires étrangères de la Guinée Équatoriale déclara devant l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York que des circonstances propres à une réconciliation nationale avaient été créées par le Gouvernement militaire<sup>1</sup>. Maye Ela déclara aussi que les circonstances qui avaient obligé les équato-guinéens à fuir leur pays avaient disparu. Dans la conception du nouveau régime, tous les équato-guinéens avaient été victimes de la dictature de Macías Nguéma<sup>2</sup>. Le Lieutenant-colonel Obiang Nguéma l'expliqua lors de son discours de prise de pouvoir en octobre 1979 : « Le Gouvernement a intégré au sein de son Administration tous les éléments Guinéens sans distinction d'ethnie, de tendance idéologique, d'antécédents sociopolitiques ni d'origine. Nous avons accueilli les fonctionnaires politiques actifs de l'ancien régime déchu, les révoqués, ceux qui sortent de prison et ceux qui viennent de l'étranger<sup>3</sup> ».

Lançant un appel à l'ONU ainsi qu'aux pays d'accueil des réfugiés pour leur rapatriement volontaire, la junte militaire déclara : « comprendre les raisons qui ont contraint ces Équato-guinéens à l'exil<sup>4</sup> ». Il s'agissait là d'un discours

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *ONU et dictatures*, Paris, L'Harmattan, 1985, pp. 90.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *ONU et dictatures*, Paris, L'Harmattan, 1985, pp. 90.

<sup>3</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours de la prise de pouvoir*, Malabo, 10 octobre 1979.

<sup>4</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Discours de l'an 11 de l'indépendance*, Malabo, 12 octobre 1979.

nouveau ; l'exode des Équato-guinéens vers les pays voisins étant considéré comme « crime de droit humain, l'exécution du plan diabolique contre-révolutionnaire mené contre la Révolution Guinéenne<sup>1</sup> ». L'effort onusien porta en réponse aux appels du nouveau Gouvernement, sur l'aide d'urgence dans le cadre de l'assistance économique spéciale et du secours en cas de catastrophe. A cette fin, une mission internationale d'urgence se rendit en Guinée Équatoriale en octobre 1979, composée de consultants de l'UNICEF, du Haut Commissariat pour les Réfugiés, du Programme Alimentaire mondial<sup>2</sup>. Les trois organisations octroyèrent une aide alimentaire évaluée à 3,2 millions de dollars. La FAO et le PAM firent un don de 1,10 millions de dollars, le HCR 1,75 millions de dollars et l'UNICEF 0,25 millions de dollars<sup>3</sup>.

En 1980, le PNUD décida à son tour d'allouer 6 millions de dollars à la Guinée Équatoriale. Le 10 octobre 1979, la junte militaire décréta l'amnistie générale en faveur des réfugiés équato-guinéens à l'étranger pour des raisons politiques. Le préambule de ce décret dénonça « les violations persistantes des droits fondamentaux de l'homme obligeant les populations équato-guinéenne à fuir le pays ». Le CMS considéra que « la nouvelle situation permet le retour de tous ces réfugiés équato-guinéens à l'étranger » et garantit leur insertion dans la société équato-guinéenne. En effet, près de 125 000 réfugiés équato-guinéens étaient à l'étranger et leur absence, privant le pays de ses cadres et de ses forces de travail. Elle est susceptible d'hypothéquer le programme de la relance économique du nouveau gouvernement. Ce discours fraternel lancé par les autorités équato-guinéennes aux Nations Unies et aux pays voisins trouva un écho favorable au Cameroun.

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *ONU et dictatures...*, pp. 90, 130.

<sup>2</sup> Cf. *Yearbook of the United Nations 1979*, Vol 33, New York, 1982.

<sup>3</sup> Koufan Jean, « Les relations entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale de 1960 à 1990...



### **b. Le rapatriement des réfugiés équato-guinéens : une instruction gouvernementale camerounaise**

Pendant la première dictature nguémiste, le Cameroun et le Gabon avaient accueilli des milliers de réfugiés équato-guinéens. Après le Coup de Force du palais, on assista à une atténuation des tensions entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones. Cet apaisement favorisa la collaboration entre les différents chefs d'État. Le rapatriement des réfugiés nguémistes en terre natale fut l'un des résultats de la normalisation des relations entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones. Ce transfert fut facilité par l'aide des organisations internationales humanitaires. En septembre 1979, le nouveau régime souhaitait le rapatriement des réfugiés. Il précisait que les autorités équato-guinéennes allaient assurer la sécurité des réfugiés ayant choisi de rentrer librement au pays<sup>1</sup>.

Pour cette opération, le Gouvernement camerounais créa un comité d'organisation chargé du rapatriement. Il était placé sous l'autorité du Ministre de l'Administration Territoriale et comprenait, en plus des autres membres de droit du comité national pour les réfugiés, le Chargé d'affaires équato-guinéen et le Chargé de mission du HCR. Après les réunions tenues au Ministère des Affaires Étrangères et au Ministère de l'Administration Territoriale, les autorités décidèrent de procéder au recensement des volontaires au rapatriement et à l'inventaire de leurs biens ainsi qu'au dénombrement de ceux qui désiraient rester au Cameroun<sup>2</sup>. Le Chargé de mission du HCR, Doudou Kiadila, après le recensement, changea la date du début de l'opération pour deux raisons. Il disait que le HCR n'avait pas encore envoyé les fonds demandés à cet effet. Il déplorait aussi les conditions d'accueil et d'hébergement qui n'étaient pas

---

<sup>1</sup> État des relations Cameroun – Guinée Équatoriale, Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun, Septembre 1979.

<sup>2</sup> Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun

encore réunies en Guinée Équatoriale pour le rapatriement des réfugiés. Un grand nombre de réfugiés, fatigué d'attendre, était obligé de rentrer au pays natal avec leurs propres moyens<sup>1</sup>.

C'est le 14 décembre 1979 que le premier contingent de réfugiés fut acheminé vers le Rio Muni par camions et vers Bioko par avion. Il s'agissait de 64 réfugiés venus de Mbanjock et 238 autres venus d'autres régions du Cameroun. Jusqu'en fin d'année, on dénombrait 20 000 réfugiés qui sont rentrés en Guinée Équatoriale contre 10 000 qui sont restés au Cameroun<sup>2</sup>. Ces derniers craignaient pour leur vie, puisqu'à leurs yeux, le nouveau régime n'était pas différent de celui de Macías Nguéma. Ceux qui décidèrent de rester au Cameroun eurent un délai de six mois pour rentrer chez eux, ou rester au Cameroun à titre de simples immigrants, ne bénéficiant plus de ce fait des droits et privilèges reconnus par les conventions internationales<sup>3</sup>. Le changement survenu à la tête de l'État équato-guinéen motiva le rapprochement de la Guinée Équatoriale avec ses voisins francophones. C'est ainsi que ce petit État adhéra à l'UDEAC en 1983.

## **II. L'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC : résultat de l'apaisement des tensions**

L'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC fut motivée par un certain nombre de facteurs qu'il est intéressant d'élucider. Cette adhésion a été effective lors des sommets des Chefs d'État de l'UDEAC de 1982 et 1983.

---

<sup>1</sup> *Ibid*

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale, un pays...*

<sup>3</sup> Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun

## **A. Les mobiles de l'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC**

Depuis la période précoloniale, plusieurs facteurs amènent les peuples de la Guinée Équatoriale à coopérer avec ceux du Cameroun et du Gabon<sup>1</sup>. Mais avec la prise du pouvoir par Obiang Nguéma Mbasogo, l'idée de coopération entre les trois États fut accélérée par la pauvreté du petit État, l'abandon de l'Espagne vis-à-vis de son ex-colonie, le rapprochement vers la France et l'isolement de la Guinée Équatoriale par ses voisins<sup>2</sup>.

### **1. L'indigence du petit État**

La pauvreté de la Guinée Équatoriale à la fin des années 70 est l'un des facteurs, voire le principal, qui l'oblige à négocier son entrée dans l'UDEAC. Il s'agissait pour le régime d'Obiang Nguéma d'échapper à l'isolement et aux difficultés économiques en cherchant la survie dans l'intégration sous-régionale<sup>3</sup>. Les difficultés économiques de la Guinée Équatoriale pendant les années 70 sont dues en grande partie à la rupture des relations avec l'ex-métropole et l'isolement du petit État par ses voisins francophones.

La dictature nguémiste avait provoqué le départ des investisseurs espagnols et internationaux, le rapatriement de la main d'œuvre nigériane et l'exil des intellectuels. La baisse de la production due au départ des nigériens et à l'abandon des plantations coloniales espagnoles favorisa à partir de 1977 le recul des échanges commerciaux avec les voisins et l'Espagne. L'Espagne avait aussi négligé le marché équato-guinéen à cause de son adhésion à la CEE

---

<sup>1</sup> Il s'agit des affinités ethniques, du désir de regroupement des populations des trois pays, des différentes migrations transfrontalières pendant la période coloniale. Cf. chapitre 2.

<sup>2</sup> Entretien avec Jean Koufan, Enseignant d'université, 62 ans, Yaoundé le 23 octobre 2010

<sup>3</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Un exemple de blocage... » p. 327.

(actuellement Union Européenne). La Guinée Équatoriale vivait désormais dans une dépendance financière de l'Espagne.

Le 12 mai 1969, des accords de paiement et de documentation furent signés entre l'Espagne et la Guinée Équatoriale. Ces accords garantissaient la convertibilité de la *Peseta* équato-guinéenne sur une parité fixe avec la peseta espagnole. Ils stipulaient qu'à contrepartie, la Guinée Équatoriale devait vendre à l'Espagne au moins 50% de son cacao, 6 000 tonnes de café et 125 000 tonnes de bois. Avec ces accords, la balance commerciale équato-guinéenne devint déséquilibrée en faveur de l'Espagne<sup>1</sup>. A partir de 1973, la Guinée Équatoriale exigea à l'Espagne le paiement de ses exportations en Dollars et créa sa propre monnaie en 1975, l'*Ekwele*, abandonnant la parité avec la *peseta* espagnole. Mais cette monnaie n'était pas convertible<sup>2</sup>. Les crises économiques et monétaires équato-guinéennes obligèrent le pays à se rapprocher de ses voisins francophones dès le début des années 80. Les difficultés de coopération avec l'Espagne poussèrent la Guinée Équatoriale à tendre la main à la France.

## **2. Le rapprochement avec la France**

La rupture diplomatique avec l'Espagne favorisa le rapprochement de la Guinée Équatoriale avec la France et par conséquent avec le Cameroun et le Gabon. Cette rupture permit à la France de réaliser son vieux rêve, celui de l'intégration de la Guinée Équatoriale dans son pré-carré d'Afrique Centrale.

---

<sup>1</sup> Paul Gerard Nsah-Voundy, « Le petit État dans les relations internationales... pp. 136-137.

<sup>2</sup> Paul Gerard Nsah-Voundy, « Le petit État dans les relations internationales... pp. 136-137.

### **a. Intégration de la Guinée Équatoriale dans l'UDEAC : le vieux rêve français**

La Guinée Équatoriale est dès sa naissance l'objet d'affrontement entre les puissances européennes. La France était l'une des puissances qui menaçaient l'Espagne à propos de son territoire de l'Afrique Centrale hérité du Traité du Pardo<sup>1</sup>. La France depuis le début de la conquête coloniale de l'Afrique n'a jamais cessé de « manœuvrer » pour rassembler toute l'Afrique Centrale<sup>2</sup>. L'Espagne affaiblie par sa première guerre civile de 1840-1841 causée par la loi salique, prêta à la France la région de Libreville comme base navale. En 1845, le Traité de Londres entérina l'implantation de la France dans la région de Libreville. La France revendiqua pendant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec beaucoup d'insistance le Rio Muni et les îles. La conférence de Berlin avait reconnu à l'Espagne un territoire de 180 000 Km<sup>2</sup>. Cette décision fut contestée par la France. Un accord signé entre la France et l'Allemagne en 1885 fixa la frontière entre le Kamerun Allemand au Rio Benito, au milieu du Rio Muni. La France pensait avoir éliminé l'Espagne de l'Afrique Centrale. Les menaces françaises sur les possessions espagnoles d'Afrique Centrale avaient conduit en 1886 à la convocation de la conférence de Paris qui piétina jusqu'en 1900, date de la

---

<sup>1</sup> Traité signé le 24 mars 1778 entre l'Espagne et le Portugal à propos de la future Guinée Équatoriale. Depuis les voyages de l'armateur Fernão Gomez da Minha (1469-1474) et en particulier la « découverte » et l'« occupation » du district de Biafra, les rois du Portugal s'étaient mis à porter le titre de seigneur de Guinée. Outre les îles du golfe, Annobon et Fernando Poo, par sa clause 13, le Traité du Pardo octroyait à l'Espagne la côte africaine entre l'embouchure du fleuve Niger et celle de l'Ogoowé. Les vassaux de la couronne d'Espagne, Sa Majesté Catholique, la Reine Isabel, pouvaient s'y établir et négocier dans les ports du fleuve du Gabon, du Cameroun, de Saint Domingue. Les terres ainsi héritées par l'Espagne représentaient quelque 800 000Km<sup>2</sup> et s'étendaient au Sud jusqu'au delta de l'Ogoowé, au Cap Lopez.

<sup>2</sup> Sosthène Onomo Abena, « Guinée Équatoriale et intégration sous-régionale : le rôle de la France. Quelques points de repères historiques », in Daniel Abwa, Joseph Marie Essomba, Martin Njeuma, Charles de la Roncière (dir.), *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique Centrale, actes du colloque de Yaoundé, 26-28 Avril 2000 Tl*, Yaoundé, PUY, 2001, p. 190.

signature du Traité de Paris. L'article 7 de ce traité accordait à la France un « droit de préférence » en cas de cession de tout ou d'une partie des possessions espagnoles<sup>1</sup>. Ce traité permit à la France de compléter son pré-carré d'Afrique Centrale. A partir de ses possessions du Gabon, la France a toujours convoité la Guinée Espagnole. Ce désir français avait été favorisé par les mésententes entre la Guinée Équatoriale et l'Espagne à partir des années 70. La chute de Macías Nguéma accéléra la réalisation du vieux rêve français, celui d'intégrer la Guinée Équatoriale dans la communauté française d'Afrique Centrale regroupée au sein de l'UDEAC.

### **b. L'arrivée d'Obiang Nguéma au pouvoir et la réalisation du rêve français**

Depuis l'indépendance, la France était à l'affût de l'enclave hispanophone au cœur de sa zone d'influence en Afrique Centrale<sup>2</sup>. Elle avait mis sur place des instruments permettant d'accélérer l'intégration sous-régionale de la Guinée Équatoriale. Le Cameroun et le Gabon servaient de têtes de proue pour entrer en Guinée Équatoriale. La coopération entre la Guinée Équatoriale et la France prit naissance après le voyage du Président Pompidou au Cameroun en 1973<sup>3</sup>. Isolée diplomatiquement pendant la première dictature nguémiste, la Guinée Équatoriale collaborait encore avec la France. Par cette collaboration, la France visait la colonisation économique du pays. Elle voulut monopoliser l'exploitation forestière. A partir des années 70, la France a multiplié des stratégies pour intégrer la Guinée Équatoriale dans sa zone d'influence. Le personnel de la Société française des dragages et des travaux publics du port de Bata était transporté par des avions depuis Douala et Libreville. En 1978, le

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 192.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *Guinée Équatoriale : 30 ans d'État délinquant...* pp. 24.

<sup>3</sup> Sosthène Onomo Abena, « Guinée Équatoriale et intégration sous-régionale ... » p. 193.

journal, *Le Monde diplomatique* avait qualifié la Guinée Équatoriale de « zone gardée » de la France. En 1979, la France était le seul pays européen à garder des relations diplomatiques et économiques avec la Guinée Équatoriale<sup>1</sup>.

L'arrivée d'Obiang Nguéma au pouvoir constitua un coup d'accélérateur à l'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC et le renforcement des liens avec les Français. L'Espagne hésitant encore de renouer les relations avec son ex-colonie, la France bondit sur l'occasion pour favoriser l'intégration de l'État hispanophone dans sa zone d'influence. A ce sujet, Liniger-Goumaz écrit : « Les maladresses des autorités espagnoles, qui refusèrent d'appuyer la nouvelle peseta équato-guinéenne, jetèrent littéralement Obiang Nguéma dans les bras paternels de la France »<sup>2</sup>. Après le Coup d'État, l'aide de la France afflue en Guinée Équatoriale. Des visites de haut rang entre les deux pays suivirent<sup>3</sup>. Paris exploita les hésitations et les maladresses espagnoles. Un grand nombre « d'entreprises françaises se virent confier les secteurs les plus rentables de l'économie (électricité, transport, carburant, pêche, etc.) avec un minimum d'investissement<sup>4</sup> ». Paris connaissant mieux l'Afrique, « tissa une toile d'araignée à l'aide de la Caisse Centrale de Dépôt et de Consignation ».

Une information publiée par la presse espagnole et démentie par Paris, avait parlé d'un *plan Gambie* français, qui viserait le partage de la Guinée Équatoriale entre le Cameroun et le Gabon. La France fournit des uniformes, des armes et des véhicules aux gendarmes et aux douaniers équato-guinéens ainsi qu'aux *Jóvenes Antorchas* (Jeunes torches) et à la police des *Ninjas* sous le

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 194.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *Guinée Équatoriale : 30 ans d'État délinquant...* pp. 25.

<sup>3</sup> En décembre 1979, Valéry Giscard d'Estaing reçut le deuxième Vice-président, commissaire aux finances et au commerce de Guinée Équatoriale, le capitaine Salvador Ela Nseng. En 1980, Obiang Nguéma Mbasogo se rendit lui-même en France.

<sup>4</sup> Max Liniger-Goumaz, *Guinée Équatoriale : 30 ans d'État délinquant...* pp. 25.

couvert de « l'amitié franco-africaine » alimentée par une « amitié franco-équato-guinéenne »<sup>1</sup>. En 1980, les rivalités franco-espagnoles reprennent. Paris se manifeste en invitant Obiang Nguéma complètement isolé sur la scène internationale, à la conférence franco-africaine de Nice<sup>2</sup>. L'association « d'amitié franco-équato-guinéenne » accueille pompeusement Obiang Nguéma à Paris lors de sa première visite dans ce pays. Pendant la visite d'Obiang Nguéma en France, cette dernière lui promet de l'aider à rompre son isolement par une coopération renforcée. Paris veut rapprocher l'État hispanophone de sa zone d'influence de l'Afrique Centrale. Lors d'une autre visite du Président Obiang Nguéma en France, en septembre 1982, on apprend que la Guinée Équatoriale devrait entrer dans l'UDEAC<sup>3</sup>. L'Espagne se rendit compte de l'intégration prochaine de la Guinée Équatoriale dans l'UDEAC, zone d'influence française. La presse espagnole taxe François Mitterrand de « roi de France et d'Afrique »<sup>4</sup>. L'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC coïncida avec la nomination d'un nouvel ambassadeur de la France en Guinée Équatoriale, Pierre Cornée. Cette situation fut interprétée par certains observateurs comme une absorption de la Guinée Équatoriale par l'ancien ensemble AEF-Cameroun. *Le Journal de Genève* affirma qu'il s'agissait du dénouement d'une longue convoitise car « Paris ayant renoncé depuis 1900, sous la pression du Vatican à contre-cœur à la Guinée Espagnole, a réuni toutes les conditions propices à l'absorption de sa sphère d'influence de ce territoire longtemps convoité<sup>5</sup> ». L'office espagnol de coopération avec la Guinée

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 43.

<sup>3</sup> Sosthène Onomo Abena, « Guinée Équatoriale et intégration sous-régionale ... p. 194.

<sup>4</sup> *El Pais* du 7 septembre 1983.

<sup>5</sup> *Le Journal de Genève* n° 81, 8 avril 1983.



Équatoriale signala que « l'entrée dans l'UDEAC signifiait la dépendance financière et économique vis-à-vis de la France<sup>1</sup> ». Cependant, l'Espagne se laissa faire, son Ministre des Affaires Étrangères, Perez-Llorca estimant l'appartenance à l'UDEAC compatible avec le maintien d'une monnaie équato-guinéenne liée à la peseta espagnole. Toutefois, l'opinion publique espagnole demeura hostile : « nous coopérons en pesetas, mais ne le ferons pas en franc<sup>2</sup> ».

*Marchés tropicaux* fut formel sur l'opinion française :

Colonie espagnole il y a encore vingt ans, la Guinée Équatoriale demeure profondément attachée à la culture hispanique, mais se tourne de plus en plus vers la France, qui n'a cessé, ces dernières années, d'y accroître son influence, déjà très forte dans le golfe de Guinée (...) ce rapprochement s'est concrétisé de manière spectaculaire par l'intégration de la Guinée Équatoriale au sein de l'Union Douanière des États de l'Afrique Centrale<sup>3</sup>.

Un autre facteur de l'intégration de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC fut le respect des principes de l'OUA édictés par le Plan d'Action de Lagos de 1980. Aussi, la Guinée Équatoriale prôna à cette époque l'instauration d'un climat de confiance et de fraternité envers ses deux voisins francophones.

### **3. L'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC : entre instauration d'un climat de confiance et de fraternité envers les voisins et respect des principes de l'OUA**

Plusieurs autres facteurs expliquent l'adhésion de la Guinée Équatoriale au sein de l'UDEAC. Selon le Président Obiang Nguéma Mbasogo, l'instauration d'un climat de confiance et de fraternité favorisa beaucoup l'option équato-guinéenne<sup>4</sup>. Il s'agissait en fait de l'assurance de la partie

---

<sup>1</sup> *El Pais*, Madrid, 23 avril 1983.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *Comment on s'empare d'un pays....*, p. 262.

<sup>3</sup> *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, « Développement de la présence française », n°2180, Paris, 21 août 1987, p. 2231.

<sup>4</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Guinea Ecuatorial, un país Joven...*, p. 320. Il y écrit: "Histórica de la integración de Guinea Ecuatorial en el seno de la Unión Aduanera y Económica de los Estados de África Central"

équato-guinéenne à la faveur de la nouvelle donne que constituait le coup d'État d'août 1979 qu'il n'existait plus de grave menace d'annexion de l'ancienne colonie espagnole par ses voisins francophones. Il s'agissait aussi d'un comportement typique d'un petit-État. Pour échapper à l'annexion pure et simple, un petit État peut adhérer à des institutions d'intégration fonctionnelle car l'appartenance à des institutions communes atténue les conditions d'antagonisme dans une sous-région ; les États étant liés par les règles de coopération en vigueur dans les institutions.

L'emprise du voisinage explique aussi l'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC ainsi que le reconnaît le Président Obiang Nguéma Mbasogo : « Compte tenu de notre situation géographique qui nous impose un voisinage commun, nous avons décidé de développer la coopération et les échanges avec les États de la sous-région en dépit des obstacles artificiels et factices, conscients qu'un déséquilibre dans notre sous-région nous affecterait<sup>1</sup> ». Chungong Ayafor, analysant les facteurs internes pris en considération pour l'adhésion des États à l'UDEAC, affirme que la proximité géographique joue le rôle le plus important dans le processus d'intégration<sup>2</sup>. Ce voisinage est renforcé par l'identité des populations le long des frontières et les mêmes coutumes qui ont survécu au fait colonial.

L'intégration de la Guinée Équatoriale répondait aussi aux recommandations du Sommet de l'OUA de Monrovia et du Plan d'Action de Lagos. Le préambule de l'Acte Final de Lagos dispose que « Nous nous engageons individuellement et collectivement, au nom de nos Gouvernements et de nos peuples, à créer des institutions nationales, sous-régionales et régionales

---

<sup>1</sup> Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, *Guinea Ecuatorial, un país Joven...*, p. 321.

<sup>2</sup> Chungong Ayafor, « The Political Dimensions of Regional Economic Integration in Africa: The UDEAC Case », Thèse de Doctorat troisième cycle en Relations Internationales, Institut des Relations Internationales du Cameroun, Yaoundé, 1976, p. 22.

qui faciliteront la réalisation de l'objectif d'autosuffisance dans le cadre d'un développement endogène<sup>1</sup> ». La nécessité de rompre avec le Plan d'Action de développement instauré par l'étranger (Plan triennal espagnol) et l'option panafricaniste du régime de Malabo expliquent l'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC. Pour Siaka Coulibaly, un des précurseurs du Plan d'Action de Lagos, « le marché africain le plus favorable pour l'écoulement des produits manufacturés ou semi-manufacturés par les pays sous-développés est juste celui qui sera constitué par tous les pays, mais compte tenu des difficultés de transports intercontinentaux, il faut ramener ce marché au niveau des regroupements sous-régionaux<sup>2</sup> ».

L'UDEAC à laquelle adhère la Guinée Équatoriale répond aux vœux de Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo et correspond à l'optique du Plan d'action de Lagos. L'un des objectifs de l'UDEAC est de créer à long terme un véritable marché commun africain. Le préambule du Traité instituant l'UDEAC dispose que : « Résolus à participer par la constitution d'un tel regroupement économique sous-régional, à la création d'un véritable marché commun africain, décidant la création d'une Union Douanière et Économique de l'Afrique Centrale ». L'UDEAC renfermait à sa création, une dynamique qui prédisposait à s'élargir et à transcender les obstacles et les disparités socio-économiques entre ses membres. En 1970, le Président camerounais déclara que :

L'Union est le meilleur chemin pour l'Afrique Centrale (...) S'il s'agit d'un chemin escarpé, nous avons la certitude qu'il ne fera que s'élargir grâce à notre volonté commune de persévérer et de réussir. Nous savons que cette voie est également celle qui s'offre à l'unité africaine, à laquelle nous sommes tous attachés, le fondement le

---

<sup>1</sup> *Plan d'Action de Lagos*, Préambule, point 3iii.

<sup>2</sup> Siaka Coulibaly cité par Chungong Ayafor, ..., p. 37.

plus solide en tissant notre solidarité autour d'intérêts et immédiatement perceptibles à nos populations<sup>1</sup>.

À L'occasion de la réunion du Conseil des Chefs d'États de l'UDEAC de décembre 1970, la Président Macías Nguéma de Guinée Équatoriale fut convié en qualité d'observateur mais déclina l'offre d'adhésion du fait de la politique de plus en plus isolationniste de son régime. Ce qui expliqua la réaction du Président centrafricain André Kolimba à l'intégration de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC : « La Guinée Équatoriale a brisé le carcan d'isolement qui la séparait du reste des pays de la sous-région<sup>2</sup> ». L'isolement géographique et linguistique du petit État fut donc aussi un facteur de son adhésion.

#### **4. L'isolement géographique et linguistique de la Guinée Équatoriale**

Avant 1982, la Guinée Équatoriale était isolée géographiquement et linguistiquement dans la sous-région Afrique Centrale. Cet isolement ne lui permettait pas de décoller économiquement ; ses relations étant par ailleurs tendues avec l'Espagne. Or, avec l'avancée du monde, aucun pays ne peut s'en sortir s'il vit dans l'autarcie. Les deux voisins francophones jadis ennemis de l'État hispanophone étaient les premiers qui pouvaient l'aider à sortir de son isolement géographique. La Guinée Équatoriale constituait une enclave en Afrique Centrale car elle n'était membre d'aucune organisation sous-régionale. Ses relations avec le Cameroun ni avec le Gabon ou le Nigeria n'étaient pas cordiales d'où son isolation. Étant donc limitrophe du Cameroun et du Gabon, son adhésion à l'UDEAC était une occasion à saisir. Dans le domaine commercial, la Guinée Équatoriale souffre de l'inconvertibilité de l'Ekwele et

---

<sup>1</sup> Ahmadou Ahidjo, *Discours de la séance d'ouverture du Conseil des Chefs d'États de l'UDEAC*, Yaoundé, 18 décembre 1970.

<sup>2</sup> André Kolimba, Bangui, décembre 1983 cité par Eneme Obono, « L'entrée de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC, un exemple de coopération Sud-Sud », Rapport de Stage diplomatique, Institut des Relations Internationales du Cameroun, Yaoundé, 1986, p. 32.

de l'élévation des taxes douanières par les voisins francophones. Son adhésion devait lui permettre de résoudre ce problème.

La Guinée Équatoriale est aussi isolée sur le plan linguistique en Afrique Centrale. Elle est le seul pays hispanophone de la sous-région. Sa langue et sa culture ne lui permettent pas de collaborer franchement avec ses voisins francophones. C'est l'une des raisons pour lesquelles le pays s'est battu pour entrer dans la zone franc et d'adopter le français comme deuxième langue officielle. Obligée par les facteurs mentionnés plus haut, la Guinée Équatoriale négocia son intégration à l'UDEAC qu'elle intègre formellement en 1982 afin d'y adhérer définitivement en 1983.

## **B. Les sommets de l'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC**

En 1980, la France avait annoncé l'adhésion prochaine de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC. Cette idée se confirma en 1982 lors du 18<sup>e</sup> sommet de l'UDEAC à Yaoundé lorsque la Guinée Équatoriale fut invitée comme observateur. En 1983, elle signait alors son entrée à l'UDEAC.

### **1. La Guinée Équatoriale, invité observateur au sommet de l'UDEAC de Yaoundé (1982)**

A partir de 1980, le Cameroun et le Gabon donnent des informations à la Guinée Équatoriale qui désire adhérer à l'UDEAC et aux organismes communautaires. Ils promettent à cet effet d'appuyer cette adhésion qui est acquise au sommet de Yaoundé<sup>1</sup>. En 1982, l'UDEAC avait en son sein quatre États : le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine et la République populaire du Congo<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Jean Koufan, Casimir Tchudjing, « Un exemple de blocage...pp. 330.

<sup>2</sup> Le Tchad avait quitté l'Union en 1968.

Au sommet de Yaoundé en décembre 1982, la Guinée Équatoriale fut invitée comme observatrice. Elle vint déposer son dossier de candidature pour l'entrée dans l'Union. Dans le discours d'ouverture, le Président Biya est favorable à l'adhésion de cet État à l'UDEAC. Il précise dans cette allocution qu'« un marché commun doit être créé conformément au Plan d'action de Lagos ». Il continue en disant que « la République Unie du Cameroun demeure profondément attachée aux idéaux de paix et de coopération »<sup>1</sup> pour encourager l'entrée de la Guinée Équatoriale dans l'Union. Il commence son discours en saluant la présence du Président équato-guinéen parmi les chefs d'État de l'UDEAC. Dans son numéro du 19 au 20 décembre 1982, le quotidien national camerounais titrait : « UDEAC, l'union s'ouvre à la Guinée Équatoriale. ». Cette photo montre les chefs d'État de l'UDEAC avec le Président équato-guinéen.

**Photo n°2 : Le Président équato-guinéen, Obiang Nguéma Mbasogo (à l'extrême gauche) à côté des chefs d'État de l'UDEAC à Yaoundé en décembre 1982.**



Source : Cameroon Tribune n°2557 du 18 décembre 1982

<sup>1</sup> Cameroon tribune du 18 décembre 1982.

Le Conseil des chefs d'État avait lors de ses travaux « admis en qualité d'observateur la délégation de la République de Guinée Équatoriale conduite par son Excellence Obiang Nguéma Mbasogo »<sup>1</sup>. Le Président équato-guinéen lors de ces travaux avait soumis son dossier d'adhésion qui était déclaré recevable. Sur le communiqué final, on pouvait lire :

Après avoir entendu la déclaration de son excellence Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo qui a tenu à se rendre personnellement à Yaoundé pour présenter la candidature de son pays à l'UDEAC et aux organismes communautaires de l'Afrique Centrale, le Conseil des Chefs d'État a approuvé le principe d'adhésion de la République sœur de Guinée Équatoriale à l'UDEAC et aux organismes communautaires de l'Afrique Centrale<sup>2</sup>.

Concernant cette adhésion, le Président camerounais dans son discours de clôture félicita la décision du Conseil des Chefs d'États sur l'entrée de la Guinée Équatoriale dans l'Union en ces mots : « Nous ne pouvons que nous féliciter de cette décision car l'UDEAC, est dans l'esprit de la déclaration de Monrovia et du plan d'action de Lagos, une organisation tournée vers l'avenir »<sup>3</sup>. Dans ce discours, on comprend la volonté du Président en exercice de l'UDEAC d'alors d'oublier la période des querelles intestines, qui avaient émaillées les relations entre son pays, le Gabon et la Guinée Équatoriale pendant le règne de Macías Nguéma. A la fin du sommet de Yaoundé, le Conseil avait demandé aux organismes communautaires d'entreprendre les procédures pour concrétiser l'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC. C'est au rendez-vous de Bangui en 1983 que cette adhésion fut effective.

---

<sup>1</sup> *Cameroon Tribune* du 18 décembre 1982.

<sup>2</sup> Communiqué final du 18<sup>e</sup> sommet de l'UDEAC cité dans *Cameroon tribune* numéro des 19 et 20 décembre 1982.

<sup>3</sup> Paul Biya, discours de clôture du 18<sup>e</sup> sommet de l'UDEAC à Yaoundé en 1982 cité dans *Cameroon Tribune* du 18 décembre 1982.

## **2. Bangui 1983 : la Guinée Équatoriale, cinquième membre de l'UDEAC**

Les informations données par Yaoundé et Libreville à la Guinée Équatoriale avaient abouti à l'acceptation de sa candidature. Le 8 décembre 1983, le Premier Ministre par intérim du Cameroun recevait un émissaire équato-guinéen, M. Nca Essono Martin, porteur d'un message du Président équato-guinéen au Président camerounais. Ce message portait sur le prochain sommet de l'UDEAC qui devait se tenir à Bangui. Le Président équato-guinéen demandait à cet effet le soutien de Yaoundé à sa candidature presque acceptée<sup>1</sup>. Au 18<sup>e</sup> sommet de l'UDEAC, la candidature de l'État hispanophone était confirmée et il ne manquait plus que la décision des chefs d'État. Obiang Nguéma confirmait ceci dans une déclaration donnée à l'AFP en ces mots : « Nous sommes sûrs que le sommet des chefs d'État de l'UDEAC, le 18 décembre à Bangui sera celui de l'entrée de la Guinée Équatoriale dans l'Union... Les négociations techniques et ministérielles étant terminées, il ne manque plus que la décision des chefs d'État<sup>2</sup> ». Cette déclaration pourrait donc justifier l'envoi de Nca Essono au Cameroun.

Le désir d'Obiang Nguéma d'intégrer l'Union fut concrétisé à Bangui lors du 19<sup>e</sup> sommet. La Guinée Équatoriale fut admise en ce temps comme membre à part entière. Le 19 décembre 1983, le Président équato-guinéen avait signé le traité d'adhésion de son pays à l'UDEAC. La Guinée Équatoriale devenait ainsi le 5<sup>e</sup> membre de l'Union. L'ancienne colonie espagnole rejoignait ainsi dans l'UDEAC le Cameroun, le Gabon, le Congo et la République centrafricaine, tous francophones. Avec son entrée dans l'Union, commencèrent les négociations pour l'entrée dans la zone Franc. Le pays était isolé dans la sous-

---

<sup>1</sup> *Cameroon Tribune* du vendredi 9 décembre 1983.

<sup>2</sup> Cité dans *Cameroon Tribune* du dimanche 18 et lundi 19 décembre 1983.



région par sa langue, l'Espagnol et sa monnaie, l'Ekwele, non convertible sur le plan international. Son entrée dans l'Union lui permit de briser ces barrières. L'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC marquait donc la fin d'une longue période de relations conflictuelles entre elle et ses voisins francophones.

En somme, ce chapitre a présenté le changement de politique étrangère de la Guinée Équatoriale envers le couple Cameroun-Gabon après le coup de force du palais de 1979. Il ressort de ce travail qu'après le coup d'État, les nouvelles autorités équato-guinéennes ont apaisé les tensions envers le couple Cameroun-Gabon, permettant ainsi la réactualisation des accords de coopération entre cet État et ses voisins. Ce changement de vision de l'État équato-guinéen a favorisé son adhésion à l'UDEAC, ce qui l'a permis de sortir de l'isolement géographique et linguistique dont il était condamné depuis une décennie. Son adhésion à l'UDEAC l'a aussi permis de résoudre le problème de la convertibilité de sa monnaie qui faisait sombrer son économie. L'intégration de la Guinée Équatoriale dans l'UDEAC lui permit aussi de bénéficier du déclin du couple Cameroun-Gabon.

**CHAPITRE 6 : LE DÉCLIN DU COUPLE CAMEROUN-  
GABON ET LA NAISSANCE D'AUTRES  
ALLIANCES STRATÉGIQUES EN AFRIQUE  
CENTRALE COMME OPPORTUNITÉ DU  
RÉVEIL DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE**

À la création de l'UDEAC en 1964, le Cameroun et le Gabon constituaient un tandem incontestable de la sous-région. Au fur et à mesure que le temps est passé, ce couple historique s'est fissuré donnant lieu à l'émergence de nouvelles alliances au sein de la sous-région. Des observateurs accusent le Cameroun de ne pas pouvoir assurer son « leadership naturel ». De plus, les antagonismes entre le Cameroun et le Gabon au sujet du leadership de la sous-région ont été une opportunité pour la montée en puissance de l'État équatorien en Afrique Centrale. Ce chapitre examine le déclin du couple Cameroun-Gabon au sein de la CEMAC comme terreau favorable à la montée en puissance de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale. Quelle a été l'incidence du déclin du couple Cameroun – Gabon sur l'émancipation de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale ? C'est à cette interrogation que veut répondre le présent chapitre. L'étude examine d'abord ce qui est considéré comme le laxisme du leadership camerounais en zone CEMAC, ainsi que l'essoufflement économique du Gabon ; ensuite présente la fissure du couple Cameroun-Gabon en zone CEMAC et enfin la naissance des autres alliances stratégiques dans la sous-région.

## **I. Le laxisme du leadership camerounais et l'essoufflement économique du Gabon : pour une émergence de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale**

La montée en puissance de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale peut s'expliquer par le laxisme du leadership camerounais au sein de la sous-région CEMAC et par la crise pétrolière et la fin de l'État rentier gabonais. Nous nous interrogeons ici si le Cameroun considéré par l'opinion publique sous-régionale comme leader naturel n'est pas laxiste. Puis nous analysons la gestion de la fin de la rente pétrolière au Gabon.

## **A. Le Cameroun, un « leader naturel » laxiste ?**

Le Cameroun dispose du nécessaire pour être considéré comme le leader de la zone CEMAC, mais privilégie plus ses intérêts avec le Nigeria aux dépens des États de la sous-région.

### **1. Le Cameroun, leader naturel de la zone CEMAC**

Un leadership non assumé est un handicap pour un processus d'intégration régionale. La France et l'Allemagne ont par exemple joué un rôle moteur dans l'intégration européenne tout comme la Côte d'Ivoire du Président Houphouët Boigny fut au cœur du lancement de la dynamique d'intégration dans l'UEMOA. Le poids économique et démographique du Cameroun ainsi que sa position géographique stratégique au cœur de la zone CEMAC font de lui la locomotive naturelle en Afrique Centrale.

Le Cameroun est le « leader naturel » de CEMAC à travers ses potentialités économiques, sa position stratégique au centre de la sous-région ainsi que son poids démographique. Un leadership que le Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale et le Tchad ne sauraient contester, puisque même réunis, ces pays atteignent difficilement le poids économique du Cameroun qui représente à lui seul 52 % du PIB de la CEMAC<sup>1</sup>. La suprématie économique du Cameroun dans la sous-région peut également s'expliquer par la diversité de son économie et le niveau élevé de ses exportations vers les autres pays de la CEMAC. Ces dernières étaient estimées en 1993 à 26 527 millions de FCFA soit 91,89% de l'ensemble des échanges intra zone de la CEMAC alors estimés à 28 867 millions de FCFA et en 2004, ces exportations étaient de 75 212 811 millions de FCFA, soit 69,95% des exportations de la CEMAC

---

<sup>1</sup> Achille Mbog Pibasso, *La place du Cameroun dans la région CEMAC*, en ligne sur le site Internet [www.investiraucameroun.com](http://www.investiraucameroun.com), consulté le 19 juillet 2008

estimées la même année à 107 521 862 millions de FCFA<sup>1</sup>. Le Cameroun abrite en effet plus de la moitié de la population de la CEMAC estimée à environ 42 millions d'habitants<sup>2</sup>.

Sur le plan commercial, le Cameroun fait office de locomotive. Il est de loin, pour ne pas dire quasiment le seul pays de la zone qui exporte vers tous les autres pays d'Afrique Centrale, sans pratiquement ne rien importer de ses voisins<sup>3</sup>. Certains pays, le Centrafrique et le Tchad, dépendent à 80 % pour leurs échanges commerciaux, du Cameroun<sup>4</sup>. Malgré l'explosion de l'exploitation pétrolière en Guinée Équatoriale et au Tchad, cet État continue de manifester sa suprématie. C'est par exemple par Kribi au sud du Cameroun que passe l'oléoduc d'exportation du pétrole tchadien depuis les champs pétrolifères de Doba. C'est également au port de Douala que se font la plupart des opérations du commerce extérieur de la RCA et du Tchad. Le Cameroun reste, pour ainsi dire, la plaque tournante de l'économie de la CEMAC<sup>5</sup>. Une bonne partie des produits en direction du nord du Congo transite par le Cameroun, tandis que le Gabon et la Guinée Équatoriale se ravitaillent essentiellement en vivres à partir du Cameroun. Sa proximité avec le Nigeria ainsi que la vitalité du port de Douala en font un carrefour quasi incontournable en Afrique Centrale<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> François Colin Nkoa, « Le leadership économique du Cameroun en zone CEMAC : obstacle ou atout à l'intégration économique ? », *Enjeux : Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique Centrale*. N°22. Janvier-Mars 2005.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Achille Mbog Pibasso, *La place du Cameroun dans la région CEMAC*, en ligne sur le site Internet [www.investiraucameroun.com](http://www.investiraucameroun.com), consulté le 19 juillet 2015.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Ali Zafar and Keiko Kubota, « Regional Integration in Central Africa: Key Issues Africa Region », in *Working Paper Series* No. 52, June 2003.

<sup>6</sup> Alexandre Djimeli, « Visites d'officiels ivoiriens au Cameroun entre 2013 et 2014. Sens et puissance d'un rapprochement conjoncturel en contexte postcolonial », in *mélange offert au Pr Charles Robert Dimi*, inédit.

Pour ce qui est des infrastructures, le pays dispose d'un réseau routier relativement dense le reliant aux pays voisins. Les corridors Doual-N'djamena et Douala-Bangui constituent un exemple patent. Avec l'appui des bailleurs de fonds, notamment l'Union Européenne qui a investi plus de 150 milliards de francs CFA, les marchandises partent désormais du port de Douala jusqu'en Centrafrique et au Tchad sur des routes bitumées, soit à peu près 1500 km<sup>1</sup>. La route Douala-Yaoundé-Sangmélina (Cameroun)-Ouessou (Congo), dont les travaux sont en cours, entre autres, grâce à un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA), permettra de faire une jonction entre les deux pays. Le Gabon et la Guinée Équatoriale peuvent également être atteints depuis le Cameroun par route, qui est ainsi le seul pays de la région frontalier de tous les autres. De même, sur le plan humain, au moins une ethnie camerounaise se retrouve dans chaque pays de la zone, ce qui constitue un avantage pour l'intégration communautaire.

La place de locomotive du Cameroun en Afrique Centrale est renforcée par la solidité des entreprises camerounaises, qui sont toujours au peloton de tête des plus grandes entreprises de la région, du secteur des banques, des assurances et des industries lourdes. Sa place de leader ne souffre d'aucune contestation. En guise d'exemple, c'est le seul pays de la sous région dont les entreprises nationales ont des filiales dans le reste des pays de la CEMAC. Les meilleures universités publiques et privées en Afrique Centrale, les meilleures écoles de formation, aussi bien dans le secteur de la défense, de l'administration, de la gestion que du commerce sont également camerounaises. La preuve est que le Cameroun accueille des centaines d'étudiants des États de la CEMAC dans ces

---

<sup>1</sup> État des relations Cameroun Union Européenne et État ds relations Cameroun pays du Monde Islamique, Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration, Ministère camerounais de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

universités publiques et privées alors que moins de Camerounais fréquentent les écoles dans d'autres pays de la CEMAC. Le Cameroun a des compétences qui s'exportent dans tous les autres pays : Tchad, République Centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale. L'essentiel de la main d'œuvre qualifiée qui construit la Guinée Équatoriale vient du Cameroun. Un Président d'un pays d'Afrique Centrale a résumé cette place prépondérante du Cameroun dans l'espace CEMAC, affirmant que « quand le Cameroun éternue, la CEMAC étouffe ». L'aéroport international de Douala constitue un hub naturel pour les pays voisins.

Cependant, le cas du Cameroun constitue dans une certaine mesure une des sources de blocage au sein de la CEMAC et, cette dernière ne pourra se relancer qu'avec un Cameroun assurant pleinement sa position<sup>1</sup>. Mais, les principes de la politique étrangère du Cameroun ne lui donnent pas l'opportunité d'intervenir dans les affaires internes des États voisins. La politique étrangère du Cameroun prône une coopération sous-régionale non hégémonique. Assumer son leadership, pour le Cameroun suppose d'abord qu'il montre l'exemple en matière de participation au budget de la communauté. En effet, dans toutes les communautés d'intégration régionale, ce sont les « grands pays » qui contribuent le plus à l'effort financier au niveau communautaire au bénéfice des pays moins dotés<sup>2</sup>. En effet, les premiers disposant d'une économie complexe exportent vers le marché communautaire sans droits de douane en vertu des principes de l'union douanière, il en résulte souvent des pertes de ressources financières pour les pays dont le tissu industriel n'est pas très large. En contrepartie de ces pertes, le processus d'intégration prévoit souvent, pour une

---

<sup>1</sup> Baltasar Engonga, *Comprendre les réformes institutionnelles de la CEMAC*, Dakar, Claireafrique, 2012,

<sup>2</sup> *Ibid.*

période transitoire, de transférer des ressources sous forme de compensations et de financement des projets intégrateurs dans les pays les moins développés. Le Cameroun poursuivant ses intérêts économiques extra-CEMACse tourne de plus en plus vers son grand voisin nigérian.

## **2. Le Nigeria, un partenaire privilégié au détriment des États membres de la CEMAC**

Le Cameroun, dans ses relations commerciales et économiques, privilégie d'avantage ses échanges avec son voisin nigérian, faisant partie de la communauté économique régionale de l'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO. Avec ses 144,4 millions d'habitants, le Nigeria constitue un marché élargie pour le Cameroun en comparaison avec la population totale des cinq pays membres de la CEMAC à savoir : le Congo, 3,8 millions ; le Gabon, 1,5 million ; la Guinée Équatoriale, 800 000 ; la RCA, 4,3 millions ; le Tchad, 10,8 millions<sup>1</sup>). Au total, la population de ces cinq pays est d'environ 21 millions d'habitants, soit seulement 14,8% de la population nigériane ; on peut facilement comprendre le penchant camerounais vers le marché ouest africain.

Le Cameroun se comporte comme un agent économique rationnel. Un agent économique est réputé rationnel lorsqu'il poursuit des fins cohérentes avec elles-mêmes et emploie les moyens appropriés aux fins poursuivies<sup>2</sup>. Il cherche à maximiser son profit. L'objectif du Cameroun étant d'exporter ses biens, il se tourne logiquement vers le marché qui est plus large, dans notre cas, celui du Nigeria et, bien que l'intégration ne soit pas formelle entre les deux pays, le degré d'échanges entre le Cameroun et le Nigeria sera toujours supérieur à celui du Cameroun avec l'ensemble des pays de la CEMAC. La montée en puissance

---

<sup>1</sup> Jean Robert Pitte (dir), *Atlas de l'Afrique*, Paris, Éditions Jaguar, 2011.

<sup>2</sup> Alain Beitone et als, *Dictionnaire des sciences économiques*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 361.



de la Guinée Équatoriale est aussi favorisée par l'essoufflement économique du Gabon jadis, l'eldorado de la sous-région.

## **B. La chute économique du Gabon, terreau favorable à la montée en puissance de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale**

L'essoufflement du Gabon au sein de la CEMAC peut être attribué à deux facteurs à savoir, le déclin de l'exploitation pétrolière et la disparition du Président Omar Bongo.

### **1. La fin de l'ère pétrolière au Gabon et l'émergence de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale**

La fin de l'ère pétrolière a été marquée au Gabon par l'épuisement des gisements. Cet épuisement des ressources a engendré de graves conséquences sur les plans politiques, économiques et sociaux.

#### **a. L'épuisement de la rente pétrolière gabonaise**

L'exploitation du pétrole au Gabon commença bien avant l'indépendance. Elle fut l'œuvre de la Société des Pétroles de l'Afrique Équatoriale Française (SPAEF), devenu Elf-Gabon, en 1967. Selon Thomas Atenga, le pays dirigé par Omar Bongo est l'une des plus vieilles zones pétrolifères du continent. La production pétrolière atteint 225 000 barils/jour<sup>1</sup> en 1975, et le pays est admis au sein de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) la même année<sup>2</sup>. En 1998, elle frôle le pic de 350 000 barils/jour, mais stagne depuis 2001 autour de 150 000 barils/jour<sup>3</sup>. En 2004, selon les estimations du Gouvernement, la production gabonaise ne devrait pas dépasser les 92 millions de barils et proviendrait essentiellement des opérations de récupération des réserves

---

<sup>1</sup> HIS Energy Group, *Gabon Annual Report*, 2003.

<sup>2</sup> Organisation qu'il quittera en 1995, officiellement pour non-paiement des cotisations.

<sup>3</sup> HIS Energy Group, *Gabon Annual Report*, 2003.

d'anciens champs exploités entre 1950 et 1960 – des opérations qui confirment le processus d'épuisement des champs pétroliers auquel le pays était confronté depuis plusieurs années. Tous les espoirs de continuer à long terme à vivre du pétrole reposaient désormais sur les recherches de gisements *offshores engagés* dans l'Atlantique<sup>1</sup>.

Depuis 2001, l'exploitation des gisements pétroliers au Gabon est entrée dans une période de déclin. Autrefois considéré comme le modèle régional de l'« émirat pétrolier » couronné avec succès, le Gabon s'apprête à devenir le premier exemple, dans la CEMAC, d'un pays amené à devoir affronter la dure réalité des lendemains sans pétrole<sup>2</sup>. Pour la première fois depuis près de quarante ans, l'État mise sur les recettes hors pétrole pour boucler son budget 2004. La loi de finances 2004 prévoyait en effet 431,2 milliards de francs CFA de recettes pétrolières contre 533,8 milliards de recettes dites hors pétrole<sup>3</sup>. Toujours en 2004, elles connurent une diminution nette de 19,6 milliards de francs CFA. Cette baisse continue de la production et des recettes issues de la vente est un coup dur pour la trésorerie de l'État et le pays tout entier, où l'argent du pétrole représente 60% du budget et plus de 40 % du PIB<sup>4</sup>. Si les recherches de gisements *offshores* ne débouchent pas à moyen terme sur des découvertes, tout un système de Gouvernement fondé sur l'argent du pétrole va en pâtir.

---

<sup>1</sup> Atenga Thomas, « Gabon : apprendre à vivre sans pétrole », *Politique africaine*, 2003/4 N° 92, pp. 117-128.

<sup>2</sup> Etanislav Ngodi, *Pétrole et géopolitique en Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 43.

<sup>3</sup> Atenga Thomas, « Gabon : apprendre à vivre sans pétrole », *Politique africaine*, 2003/4 N° 92, pp. 117-128.

<sup>4</sup> *Ibid.*

L'impact de la baisse drastique des revenus pétroliers peut s'avérer considérable à plusieurs niveaux. Sur le plan politique, la « fin de l'or noir » serait peut-être le début d'une nouvelle donne : elle risque d'aller de pair avec le déclin de l'État rentier<sup>1</sup>. Un État rentier qui a fonctionné durant des années sur la prédation des ressources au profit de sa classe dirigeante, munificente et dispendieuse, et autour duquel s'est développé un capitalisme parasitaire qui n'a guère permis d'améliorer les conditions de vie des populations, loin de là<sup>2</sup>. L'épuisement de ces ressources aurait donc sans doute pour conséquence un bouleversement de toute la stratégie de survie d'un régime qui, jusque-là, reposait certes sur la contrainte, mais aussi et surtout sur la redistribution clientéliste des dividendes<sup>3</sup>. Extrêmement dépendant du pétrole, inondé des pétrodollars, le Gouvernement se lança dans une classique augmentation des effectifs de la bureaucratie d'État, des dépenses autant qu'inutiles et des projets d'infrastructures démesurément ambitieux. Ceci créa une crise sociopolitique au moment où l'on nota la chute de la production pétrolière.

**b. Une baisse de la production pétrolière avec des conséquences sur les plans économique et politique.**

Au plan socio-économique, cette crise va accélérer la fin de l'État-employeur, démultiplicateur d'emplois dans la fonction publique, catalyseur de ressources pour répondre aux besoins des populations, l'obligeant à de profonds

---

<sup>1</sup> Ce concept a été pour la première fois employé par H. Mahdavy pour décrire les États producteurs de pétrole du Moyen Orient. Voir D. A. Yates, *The Rentier State in Africa: Oil Rent Dependency and Neocolonialism in the Republic of Gabon*, Boston, Africa World Press, 1996.

<sup>2</sup> Pas moins de 83 % d'une population estimée à 1,5 million d'habitants vit en dessous du seuil de pauvreté, selon les chiffres du ministère en charge de la Lutte contre la pauvreté et la corruption.

<sup>3</sup> Atenga Thomas, « Gabon : apprendre à vivre sans pétrole », *Politique africaine*, 2003/4 N° 92, pp. 117-128.

changements structurels et de mentalités<sup>1</sup>. Dans ce contexte de baisse continue des recettes pétrolières où le budget est en déficit avoué, les réformes engagées par le Gabon visent avant tout à relancer une croissance susceptible d'absorber la population active, en forte progression. Selon la Direction de la statistique de Libreville, près de 12 000 nouveaux demandeurs d'emploi se présentent chaque année sur le marché, dont plus de 80% ont moins de 36 ans<sup>2</sup>.

L'État encourage les alternatives par diverses mesures incitatives: création de petites et moyennes entreprises ou réalisation de microprojets agropastoraux par les gabonais désœuvrés. Mais ces initiatives ne rencontrent pas encore l'engouement souhaité. Manque d'informations, projets mal conçus, lourdeurs administratives sont autant de raisons qui en retardent le décollage, sans compter que des milliers de jeunes continuent de rêver d'un poste dans une administration. Pour s'en sortir, le Gouvernement décida de solliciter les « pays amis » et les bailleurs de fonds. La France, alliée traditionnelle, annonça qu'elle était disposée à éponger une partie de la dette bilatérale. Pour le reste, la signature d'un accord triennal avec le FMI ne devrait pas intervenir avant le premier semestre 2004, et encore si les autorités s'engagent à en respecter toutes les conditionnalités : notamment la réduction du train de vie de l'État (dont le seul budget du parc automobile est estimé à 50milliards de francs CFA par an), une transparence accrue dans la gestion des ressources pétrolières, la sécurisation des recettes douanières et fiscales, ainsi qu'un plan de lutte efficace contre la corruption et l'enrichissement illicite.

Le Gabon, qui avait jusqu'ici réussi à éviter une trop grande dépendance à l'égard des institutions financières internationales, va donc devoir passer lui aussi sous les fourches caudines du FMI. Classé « à revenus intermédiaires de la

---

<sup>1</sup> Atenga Thomas, « Gabon : apprendre à vivre sans pétrole...

<sup>2</sup> *Ibid.*

tranche supérieure », il n'est certes pas éligible à l'initiative des « Pays pauvres très endettés » (PPTE)<sup>1</sup>. Mais les espoirs que le régime Bongo place dans la conclusion de cet accord sont immenses. Dans le même temps, il doit faire face à une montée des mouvements sociaux et des revendications corporatistes.

### **c. Une chute des revenus pétroliers source des mouvements sociaux**

Après une grève commencée en 2001, l'université n'a rouvert ses portes que fin 2002, avant de connaître deux autres « mouvements d'humeur » dont celui de juillet 2003 a entraîné le report *sine die* des examens de fin d'année 2003 ; toujours en 2003, les infirmiers sont restés en grève pendant plus de trois mois, et les commerçants sont descendus plusieurs fois dans la rue pour demander un allègement de leurs taxes<sup>2</sup>.

Ces mobilisations ne sont pas anodines. Elles soulignent la profondeur des fractures et des tensions qui traversent ce pays considéré comme un havre de stabilité, et font écho aux soulèvements récurrents qui ont émaillé la vie sociopolitique du Gabon depuis le début des années 1990. Les premiers ont commencé dès le lendemain de la Conférence nationale qui s'est tenue du 27 mars au 21 avril 1990. Le processus de libéralisation de la vie publique s'est déroulé presque sans heurt jusqu'à la découverte, le 23 mai 1990, dans une chambre d'hôtel, du corps de Joseph Rendjambe-Issani, un des leaders du Parti Gabonais du Progrès (PGP). Cette mort, dont les circonstances n'ont jamais été élucidées, a été à l'origine d'une vague d'émeutes inédites dans le pays<sup>3</sup>. Ces violences, s'inscrivant dans la dynamique des poussées protestataires qui agitent

---

<sup>1</sup> Atenga Thomas, « Gabon : apprendre à vivre sans pétrole », *Politique africaine*, 2003/4 N° 92, pp. 117-128.

<sup>2</sup> *Ibid*

<sup>3</sup> Atenga Thomas, « Gabon : apprendre à vivre sans pétrole », *Politique africaine*, 2003/4 N° 92, pp. 117-128.

à l'époque le continent, s'en prennent pour la première fois ouvertement au pouvoir en place et ont pour mot d'ordre « Bongo doit partir »<sup>1</sup>.

À Libreville, des boutiques sont saccagées, des cinémas et des hôtels incendiés par les manifestants. À Port-Gentil, région d'origine du disparu, l'ampleur des manifestations est telle que l'on parle de véritable insurrection. Le Consulat de France ainsi que différents bâtiments officiels sont incendiés, la prison est ouverte par les insurgés. Les compagnies pétrolières Elf et Shell sont contraintes de cesser leurs activités. L'armée française, appelée en renfort, procède à des évacuations tout en contribuant à ramener l'ordre dans cette ville qui constitue le poumon économique du pays. Ces événements, qui feront six morts de sources officielles, ouvrent une brèche. Comme si les Gabonais, pourtant réputés « pacifiques », s'étaient dit que l'histoire de leur pays et la chute du régime Bongo pouvaient s'accélérer par la violence. Depuis lors, ils vont multiplier les grèves et les manifestations de rue, un de leurs modes d'expression privilégiés.

L'ouverture de la vie politique à la concurrence va aussi engendrer un autre cycle de protestations : les mouvements d'humeur et les violences autour des conditions de déroulement des scrutins vont marquer les différentes consultations électorales du pays. Des premières élections législatives de septembre 1990 en passant par la Présidentielle de 1993 jusqu'à la dernière de 1998, le Gabon va vivre au rythme de crises politiques intermittentes. Jusqu'en 2003, Omar Bongo avait réussi à surmonter ces crises et à contenir la pression sociale grâce à une habile gestion des rentes à sa disposition<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Atenga Thomas, « Gabon : apprendre à vivre sans pétrole...

<sup>2</sup> *Ibid.*

Le Gabon n'a pas pu réussir à réduire la pauvreté ni à construire un modèle durable de développement ; mais le temps passe vite et les réserves s'épuisèrent à grande vitesse au point qu'en 2003, pour la première fois en 30 ans, les montants budgétisés des revenus pétroliers furent inférieurs à ceux d'origine non pétrolières<sup>1</sup>. Aussi, il devient de plus en plus difficile pour le Gabon d'assurer un leadership, qui tenait en grande partie à l'exploitation pétrolière, face aux puissances pétrolières montantes que constituent le Congo, et surtout la Guinée Équatoriale<sup>2</sup>.

## **2. La disparition d'Omar Bongo Ondimba, facteur de la baisse de la côte d'influence du Gabon dans la CEMAC**

Avec la mort d'Omar Bongo en juin 2009, la côte d'influence du Gabon au sein de la CEMAC a diminué. Doyen des Chefs d'État depuis la mise en place de la CEMAC en 1994, Omar Bongo était le dépositaire du leadership historique de l'organisation. Le Gabon était au cœur du fonctionnement de la précédente UDEAC. Il avait réussi à obtenir l'exclusivité du poste de gouverneur de la BEAC confirmé par le consensus de Fort-Lamy de 1975. L'exploitation pétrolière fournissait au Président Bongo les moyens de sa politique. Ses relations privilégiées avec la classe politique française lui permettaient en outre d'être le relais privilégié des stratégies françaises dans le Golfe de Guinée. Riche et allié indéfectible de la France, le Gabon jouait les premiers rôles au sein de la CEMAC et, devait faire preuve de tact face à son grand voisin camerounais. La personnalité d'Omar Bongo seule suffisait pour dissuader ou à s'opposer aux autres chefs d'États de la CEMAC.

---

<sup>1</sup> Etanislav Ngodi, *Pétrole et géopolitique en Afrique centrale...*, pp. 77-78.

<sup>2</sup> Joseph Désiré Ebale, « La stratégie d'affirmation de la Guinée Équatoriale : actions d'un leadership dans la sous-région CEMAC », Mémoire de Master en Relations internationales, option Intégration régionale et Management des Institutions Communautaires, IRIC, Université de Yaoundé 2, 2014, p. 87.

La succession des systèmes se caractérise par la perte de la puissance de l'ancien hégémon et le passage de témoin à un autre État. Le décès en juin 2009 du Président Omar Bongo Ondimba libéra un espace du leadership que le Président Obiang Nguéma revendiqua immédiatement. Dans une interview accordée à *Afrique Éducation* en février 2010, le Président Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo indiqua clairement être désormais le doyen des Chefs d'État de la CEMAC en raison de sa longévité au pouvoir. Il estima en effet être le doyen car il est Président depuis le temps de l'ancien chef d'État camerounais Ahmadou Ahidjo, mettant ainsi en relief son ancienneté au poste par rapport au Président Paul Biya qui n'est arrivé à la magistrature suprême qu'en 1982<sup>1</sup>.

L'arrivée à la tête de l'État gabonais de son fils Ali Bongo Ondimba et le déclin pétrolier du Gabon ont diminué l'influence gabonaise au sein de l'organisation sous-régionale au moins pour deux raisons : l'émergence de nouveau « riche » au sein de la CEMAC et la jeunesse du nouveau Président gabonais qui, selon les coutumes africaines, doit « respect » aux autres Présidents de la CEMAC. Pour Damien Côme Georges Awoumou, le Cameroun et le Gabon ont toujours été au cœur des balbutiements et avancées de l'intégration sous-régionale en zone CEMAC. L'évolution du processus d'intégration régionale a souvent été influencée par la divergence ou la convergence des intérêts de ces deux pays. Avec la fissure de ce couple au sein de la CEMAC, la Guinée Équatoriale se positionne comme une alternative au leadership en zone CEMAC.

---

<sup>1</sup> Paul Elvic Jérôme Batchom, « La rupture du consensus de Fort-Lamy et le changement du rapport de force dans l'espace CEMAC », dans *Revue Études internationales*, volume XLIII, no 2, juin 2012, pp. 147-167.



## **II. La fissure du couple Cameroun-Gabon en Afrique Centrale, une opportunité pour un leadership équato-guinéen**

Le couple Cameroun-Gabon, longtemps considéré comme locomotive du processus d'intégration régionale en Afrique Centrale, grâce à son potentiel économique, est depuis quelques temps en perte de vitesse suite à des querelles de leadership entre les dirigeants des deux États. Les deux États sont en désaccord par rapport à la gestion de certaines institutions communautaires telles que la bourse de valeurs immobilière de l'Afrique Centrale, la gestion de la compagnie communautaire Air CEMAC. Cet ensemble de problèmes est favorable à la reconfiguration de la puissance en Afrique Centrale comme le note Mahamat Abakar.

### **A. La difficile collaboration entre les Chefs d'État du Cameroun et du Gabon en matière de leadership sous-régional**

Après une excellente coopération menée entre le Cameroun et le Gabon pour consolider le processus d'intégration régionale en Afrique Centrale au début des indépendances, les deux États semblent depuis 1967, date de la prise du pouvoir par Omar Bongo comme Président de la République du Gabon, être en désaccord sur plusieurs points.

#### **1. Le refroidissement de la coopération bilatérale Cameroun-Gabon depuis 1967**

Depuis l'indépendance du Cameroun et du Gabon, il existait une forte complicité entre les Présidents des deux pays. En 1967, Omar Bongo devient Président de la République gabonaise. Dès lors, il s'installa un climat de méfiance entre les deux États. Les Camerounais sont perçus au Gabon comme des envahisseurs. C'est dans cet ordre d'idée que Côme Damien Georges Awoumou écrit :

L'harmonie au sein du couple est troublée par les souvenirs que les gabonais ont gardés du rôle joué dans leur pays par les camerounais de la période coloniale jusqu'à la disparition du Président Léon Mba ; cela d'autant plus que l'imagination camerounaise est perçue comme une invasion. La nécessaire cohésion est également minée par la perception qu'ont les autorités gabonaises du Cameroun, et selon laquelle ce « grand voisin du nord » constituerait une base arrière d'une hypothétique déstabilisation de leur régime<sup>1</sup>.

La méfiance des Gabonais envers les Camerounais tire ses fondements du rôle joué par ces derniers dans la mise sur pied des structures étatiques gabonaises au moment de la colonisation française. En effet, les colonisateurs français se sont servis de la main d'œuvre camerounaise pour asseoir certaines structures publiques gabonaises, comme les postes et télécommunications, la santé, l'éducation nationale et l'administration territoriale. Et progressivement, les Camerounais furent identifiés au colonisateur. Pendant le mandat de Léon Mba à la tête de l'État gabonais, les Camerounais étaient présents au Gabon dans les grands secteurs de l'économie. Cela a suscité un sentiment de frustration et d'humiliation chez les gabonais. Cela s'est consolidé par l'arrogance de certains Camerounais au Gabon qui ne cessaient de dire qu'un « Camerounais au Gabon dépasse des Gabonais ».

Lorsque le Président Omar Bongo prit le pouvoir en 1967, de nouveaux slogans sont scandés au Gabon par le nouveau régime. Les slogans tels que « Gabon d'abord » et « le Gabon aux Gabonais » circulèrent dans tout le territoire national. Ces slogans cristallisèrent le sentiment anti-camerounais au Gabon car la génération qui accéda au pouvoir avec le Président Bongo fut celle qui eut à endurer cette humiliation et ces frustrations camerounaises. Les Camerounais furent désormais de plus en plus mal acceptés dans les secteurs tels

---

<sup>1</sup> Côme Damien Georges Awoumou, « Le couple Cameroun-Gabon : moteur de l'Afrique centrale ? », in Jean Lucien Ewangué (dir.), *Enjeux géopolitiques en Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 55-68. Le gabonais Dieudonné utilise, l'expression « péril camerounais » pour expliquer la ruée des camerounais vers le Gabon pour déstabiliser ce pays.

que l'emploi. Les problèmes se multiplièrent entre les deux Gouvernements. Nous pouvons citer entre autres les divergences dans les choix politiques, surtout sur le plan international, en l'occurrence, l'arraisonnement de chalutiers camerounais sur les eaux territoriales gabonaises à la suite de leur extension de février 1971<sup>1</sup> ; l'incident frontalier de 1974 et ses suites ; l'expulsion massive des camerounais du Gabon en 1981. Les discours de la coopération camerouno-gabonaise n'ont pas toujours été conformes à la pratique diplomatique entre les deux États. Malgré la proclamation du principe de bon voisinage développé par les deux États, les discours ne furent pas suivis par la pratique sur le terrain. Les deux États ont établi leurs relations bilatérales depuis 1960, mais c'est jusqu'en 1973 que le Cameroun a accrédité un ambassadeur auprès de l'État gabonais. Le Gabon le fit deux ans plus tard soit 15 ans après l'indépendance des deux États. Ces deux États échangent au plus haut niveau dans les années 70 alors que le Cameroun avait accrédité un ambassadeur auprès de la République Centrafricaine depuis 1960<sup>2</sup>.

Au total, en 1967, la collaboration entre les deux États est demeurée, mais en réalité, les choses ont insidieusement et profondément évolué selon Damien Awoumou. On assista désormais à différentes crises camerouno-gabonaises qui furent gérées de façon diplomatique avec beaucoup de maturité. Malgré tout, le Président gabonais se fit le devoir de consulter régulièrement le Président Ahidjo dont le rayonnement allait « quotidiennement grandissant » sur le plan international. C'est ce climat de concertation qui a prévalu entre les deux Chefs

---

<sup>1</sup> Cette extension faisait suite à la mesure identique prise le 26 août 1970 par les autorités nigérianes. Cet ensemble de mesures, en son temps, aurait pu conduire à une cessation des activités de pêcheries de Douala : 900 personnes employées et 1 645 000 dollars en devises d'exportation, à cette époque. Pour plus d'informations, lire Anatole Fabien Marie Nkou, « Le Cameroun et ses voisins, un bilan des relations politiques, économiques et culturelles », Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, IRIC, Yaoundé, 1976, p. 74.

<sup>2</sup> Côte Damien Georges Awoumou, « Le couple Cameroun-Gabon : moteur de l'Afrique Centrale...

d'État. Cela créa une atmosphère propice à une meilleure compréhension et à une certaine collaboration pour des questions bilatérales, sous-régionales et internationales<sup>1</sup>. Mais en réalité, le contrôle du leadership sous-régional par les deux États au début de la décennie 80 eut des incidences sur la convivialité et même la survie du couple.

## **2. La lutte pour le contrôle du leadership sous-régional comme un facteur de destruction du couple Cameroun-Gabon**

Le 28 novembre 1967 lorsque le Président Omar Bongo accède au pouvoir, il est le plus jeune Chef d'État africain. Cette situation joua un rôle dans les relations de son pays avec le Cameroun. Il consulta régulièrement le Président de la République du Cameroun, doyen des chefs d'État de l'Afrique Centrale. Le couple Cameroun-Gabon fut en ce moment toujours solidaire quant à la gestion des affaires sous-régionales. Le 6 novembre 1982, le Président Paul Biya accède à la magistrature suprême au Cameroun. Cela eut une incidence sur la configuration du couple Cameroun-Gabon. Ahidjo parti, le Président Bongo essaya de profiter de ce qu'il est devenu le « doyen », pour asseoir son leadership sur la sous-région et se conférer une stature internationale. Paul Biya prendra pour sa part le critère de légitimation du poids de son pays, d'où une contestation du leadership » de son homologue gabonais. Ainsi, le couple Cameroun-Gabon connut un déclic car il emprunta une voie différente de celle qui était suivie jusqu'alors par les Présidents Ahidjo et Bongo<sup>2</sup>. Alors que l'opinion publique avait présumé que la similarité du cursus politique des deux Présidents les prédisposait à une collaboration conviviale ; on constata hélas que leurs rapports allaient plutôt être structurés par la différence fondamentale de style existant entre les deux hommes.

---

<sup>1</sup> Côme Damien Georges Awoumou, « Le couple Cameroun-Gabon : moteur de l'Afrique centrale...p. 57.

<sup>2</sup> *Ibid.*

Au moment où le Président Biya accédait au pouvoir, le Gabon était en plein décollage économique grâce à l'exploitation de ses ressources naturelles qui la hissa au premier rang des revenus par tête des pays d'Afrique subsahariens donc supérieur à celui du Cameroun. Libreville va se croire en mesure de tenir tête aux différents points de vue de Yaoundé sur la scène régionale et sous-régionale. Durant la décennie 80 et le début de la décennie 90, les deux chefs d'État sauvèrent leurs apparences. Ils veillèrent au maintien d'actes réaffirmant leur commun attachement à la coopération bilatérale et à l'intégration régionale en Afrique Centrale<sup>1</sup>. La deuxième moitié des années 90 fit tomber les masques. La nature réelle de cet attelage se révéla. L'opinion publique découvrit alors que les Présidents Bongo et Biya entretiennent en réalité des relations tièdes. Pour s'en convaincre, il suffit de relever que depuis l'arrivée au pouvoir de Paul Biya, aucune visite officielle ou d'État n'eut lieu entre les deux chefs d'État. De souvenir qu'après sa session de 1984, la commission mixte Cameroun-Gabon sombra dans une hibernation qui se prolongea. De 1989 à 1997, l'Ambassade du Cameroun au Gabon resta sans titulaire. Les concertations au sommet se raréfièrent au point de conduire à des initiatives inamicales telle l'organisation par le Gabon de trois réunions africaines à Libreville au moment où le Cameroun accueillait la 32<sup>ème</sup> rencontre des chefs d'État et de Gouvernement de l'OUA. En effet, du 7 au 9 juillet 1996, Yaoundé devait accueillir le 32<sup>ème</sup> Sommet de l'OUA. Mais, à la même période, Libreville prit l'initiative d'organiser trois réunions africaines consacrées respectivement à l'UDEAC (4.5 juillet 1996), à la BAD (7 juillet 1996) et à Air

---

<sup>1</sup> Cela a été visible lors de la tentative du Coup d'État du 6 avril 1984 au Cameroun. Au moment où la situation politique était encore floue et incertaine à Yaoundé, le Président Bongo fut le tout premier Chef d'État étranger à envoyer un message officiel de soutien et d'amitié au Président Paul Biya. Lors du discours d'ouverture de la 11<sup>ème</sup> Commission Mixte Cameroun-Gabon, tenue à Yaoundé du 26 au 29 juin 1984, le Ministre camerounais des Affaires Étrangères, Felix Tonye Mbock rappela aux participants ce soutien du Président Omar Bongo à son homologue camerounais.

Afrique (7 juillet 1996). On peut également mentionner plusieurs problèmes qui émaillèrent la relation entre les deux États. Il s'agit des incidents du 20 mai 1991 qui conduisirent à l'incendie de l'Ambassade du Cameroun à Libreville, de la fermeture des consulats généraux d'un pays dans l'autre, des campagnes de presse inamicales, de la non-coopération gabonaise pour le démarrage effectif du marché frontalier d'Abang-Minko'o<sup>1</sup>.

Au vue de tout cela, la coopération entre les deux pays perdit sa dynamique. Tous les projets initiés en commun finissent très souvent par être rangés dans le tiroir. En novembre 1998, le Président Bongo fit une déclaration fulgurante à *Jeune Afrique* à propos de ses relations avec le Président Paul Biya :

Biya ? S'il y a un problème entre lui et moi, ce n'est pas en tout cas de mon fait. Paul Biya, Abdou Diouf et moi-même avons un parcours similaire (...) j'ai d'excellentes relations avec Abdou Diouf, que je considère vraiment comme un frère. Avec le Président Biya aussi, je suppose. Je sais qu'on ne le voit guère ici, à Libreville, alors que moi, je me suis rendu à Yaoundé aux sommets de l'OUA et de l'UDEAC. Que faudrait-il faire ? Que je n'y aille plus, afin que nous soyons à armes égales ?<sup>2</sup>

Au sein de l'UDEAC, cette rivalité entre les deux chefs d'État trouva un terrain fertile en raison de la spécificité des modalités de fonctionnement de cette institution. La volonté du Conseil des Chefs d'État ou de Gouvernement détermine toute l'organisation. Pour influencer la marche de l'UDEAC, il fallut exercer une emprise sur son organe suprême. Les premières années d'existence de la CEMAC n'y ont pas apporté des modifications fondamentales. Le Président Biya accéda au pouvoir alors que le Président Bongo accumulait déjà une expérience de quinze ans de direction de l'État gabonais et par conséquent maîtrisait le fonctionnement de l'UDEAC plus que Paul Biya. Il s'était donc déjà fait plusieurs amitiés dans la sous-région. En effet, il s'agit d'un chef d'État

---

<sup>1</sup> Côme Damien Georges Awoumou, « Le couple Cameroun-Gabon : moteur de l'Afrique centrale... »

<sup>2</sup> *Jeune Afrique* n°1975, du 17 au 23 novembre 1998.

qui, bénéficiant d'une consistante rente pétrolière, attache un prix particulier à cultiver ses relations avec ses homologues et tous les autres acteurs d'envergure.

Dans un contexte où l'informel et le sens de l'improvisation l'emportent, l'expérience et le carnet d'adresses du Président Bongo représentèrent toujours des atouts importants. Cela d'autant plus que son homologue camerounais ne s'était pas suffisamment investi pour récupérer la totalité du capital diplomatique légué par son prédécesseur Ahmadou Ahidjo à cause des problèmes de politique intérieure<sup>1</sup>. Le Chef d'État gabonais a profité de cette situation pour avoir une maîtrise quasi-globale de la scène sous-régionale et réussissait parfois à amener le Président Biya à le suivre. Il s'agissait pour Omar Bongo d'établir son leadership à travers l'emprise qu'il exerçait sur l'organisation des événements sous-régionaux, l'ordre du jour des réunions, la prise et le suivi des décisions. En effet, comme nous l'avons mentionné plus haut, à chaque fois que le Cameroun organisait une réunion régionale ou sous-régionale, le Gabon se précipitait pour organiser une autre réunion sur son sol. La date de ses réunions extraordinaires était régulièrement fixée à la même période que celles organisées à Yaoundé. Les réunions organisées par Libreville étaient pour la plus part des réunions extraordinaires non inscrites dans l'agenda des institutions. L'ordre du jour n'était toujours pas très précis. Il s'agissait en fait d'une opportunité politique saisie par le Président Bongo pour faire face au Président Biya. Au sein de l'UDEAC, la prise de décisions se conformait très peu aux textes organiques. Les résolutions étaient souvent adoptées sans avis

---

<sup>1</sup> L'on peut noter ici la gestion du coup d'État manqué du 6 avril, les multiples problèmes politiques entre lui et le Président Ahidjo, la crise économique qui a secoué son pays et le vent d'Est qui a secoué le continent au début des années 90.

préalables des experts ou des ministres compétents. Dans un tel contexte, le Président Bongo jouissait d'un avantage comparatif certain<sup>1</sup>.

Pour échapper à la toile que le Chef d'État gabonais avait tissée autour de lui, le Président Paul Biya adopta une double attitude : la participation au rabais aux différentes manifestations initiées par Omar Bongo en vue d'en neutraliser la portée et le gel de certaines des décisions adoptées lors de ces rencontres<sup>2</sup>. Ce fut le cas lors du lancement de la CEMAC. Les exemples sont très nombreux. L'attitude du Chef de l'État camerounais peut être perçue comme un refus de légitimer des décisions arrêtées officiellement par ses pairs avant la rencontre officielle, et au détriment des intérêts et du rayonnement du Cameroun. Toute cette bataille autour du leadership sous-régional entre les deux chefs d'État a connu son point d'orgue avec le choix de Libreville comme ville devant abriter le siège de la Bourse des valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC).

### **B. La BVMAC au cœur de la lutte de leadership entre le Cameroun et le Gabon**

L'Afrique Centrale ayant une position géostratégique sur le continent est l'objet de plusieurs convoitises et des disputes de leadership. Elle est devenue un enjeu stratégique des pays de la sous-région. En s'inspirant de la théorie du *Heartland* de Mackinder<sup>3</sup>, l'Afrique Centrale serait le *heartland* de l'Afrique

---

<sup>1</sup> Côme Damien Georges Awoumou, « Le couple Cameroun-Gabon : moteur de l'Afrique Centrale... » p. 60.

<sup>2</sup> Entretien avec Ebang Gabriel, Douanier, 36 ans le 20 juin 2015 à Abang-Minko'o.

<sup>3</sup> Pierre Lorot, *Histoire de la géopolitique*, Paris, Economica, 1995, pp. 19. Selon Mackinder considéré comme le père de la géopolitique, le plus décisif des atouts d'un État est de bénéficier d'une position centrale. Il émet l'hypothèse selon laquelle il existerait un pivot du monde, cœur du monde ou *heartland* qui, compte tenu de sa masse terrestre est constituée par la partie continentale de l'Eurasie. La puissance qui en a la maîtrise, contrôlerait de fait l'île mondiale, *World Island*, c'est-à-dire les trois continents européen, asiatique et africain. Cette théorie du Heartland peut se transposer en Afrique Centrale en considérant cette sous-région comme le cœur du continent noir, donc son heartland que chacun cherche à maîtriser pour enfin maîtriser tout le continent.



toute entière. Qui contrôle le *heartland* contrôlerait tout le continent. L'absence d'une identité propre à cet espace ou sa réduction à une simple aire de projection d'autres puissances ne le disqualifie pas des tentatives d'émergence des puissances endogènes, avec pour ambition, cachée ou affirmée, la quête de leadership sous-régionale. Le Cameroun jouerait un rôle de leader incontestable au sein de la CEMAC. Cette lecture est fort contestée par d'autres pays qui font valoir leur dynamisme, et ces derniers ne sont pas négligeables. Le Gabon constitue la tête de file de ces États qui contestent le leadership du Cameroun dans la sous-région. Les prétentions au leadership du Gabon sont clairement établies selon Abakar Mahamat<sup>1</sup>. Pour asseoir sa puissance, Libreville tente d'organiser des rencontres de grande envergure, s'implique dans la résolution des conflits, attire les investissements directs étrangers. Mais, l'évènement marquant de la quête de leadership entre le couple Cameroun-Gabon fut la bataille autour du siège de la BVMAC.

### **1. Aux origines de la BVMAC**

L'idée de création d'une bourse régionale des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale fut lancée le 21 novembre 1994 lors du conseil d'administration de la BEAC. Cette idée part du constat du Conseil d'administration de la BEAC qui note l'absence d'un instrument approprié au financement des investissements à long terme dans la sous-région<sup>2</sup>. Conscients des avancées à pas de géant de l'UEMOA, les dirigeants de la CEMAC décidèrent, en 1994 à Libreville, de mettre les bouchées doubles en vue de la

---

<sup>1</sup> Abakar Mahamat, « Fluctuations de la production pétrolière et (re) distribution de la puissance en Afrique centrale (1990-2004) », Mémoire de DESS en Relations Internationales, IRIC, Yaoundé, 2004, p. 71.

<sup>2</sup> Tedongmo Nadège Ludvine, « Le conflit de leadership en Afrique centrale », in Norodom Kiari Jean Bedel, *De l'intégration régionale en Afrique Centrale (1960-2010). Une analyse de cinquante années de pratique*, Paris, L'Harmattan, 2015, pp. 35-56.

création d'une Bourse Régionale de Valeurs Mobilières en Afrique Centrale<sup>1</sup>. C'est en 1996 que la nécessité et les options de cette institution vont prendre corps à l'issue de deux séminaires sur la question à Libreville. Cette nécessité est expliquée par le mauvais état des économies de la sous-région après la dévaluation du Franc CFA en 1994 et la privatisation des entreprises publiques<sup>2</sup>. Compte tenu de la nécessité, il faut dire que le contexte international dominé et orienté par la mondialisation et l'économie de marché qui sous-tend cette idée.<sup>3</sup> Les options retenues par la BEAC étaient les suivantes : une bourse régionale assortie d'une structure réglementaire et de supervision unique, mais avec six antennes nationales ; six bourses nationales autonomes avec une structure réglementaire et de supervision régionale ou bien six bourses nationales avec une structure réglementaire et une supervision nationale. Au bout de cinq ans d'études, se tint à Douala, en janvier 1999, un séminaire de restitution de l'étude de faisabilité d'un Marché Financier en Afrique Centrale. Plusieurs institutions financières régionales, et internationales de toute la sous-région y ont pris part<sup>4</sup>.

Le rapport de ce séminaire invita « la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) et les Bailleurs de Fonds à tout mettre en œuvre pour accélérer le processus devant conduire à l'élaboration du cadre réglementaire et de contrôle régional avec mise en place immédiate et à la création du Marché Financier de l'Afrique Centrale au plus tard en décembre 2000<sup>5</sup> ». Il précisa

---

<sup>1</sup> Mathurin Doumbe Epee, « Cours de marchés financiers en zone CEMAC », IRIC, filière IRMIC, année académique 2012-2013.

<sup>2</sup> Tedongmo Nadège Ludvine, « Le conflit de leadership en Afrique centrale... », p. 48.

<sup>3</sup> Abakar Mahamat, « Fluctuations de la production pétrolière... »

<sup>4</sup> Mathurin Doumbe Epee, « Cours de marchés financiers en zone CEMAC », IRIC, filière IRMIC, année académique 2012-2013.

<sup>5</sup> Rapport du séminaire de restitution de l'étude de faisabilité d'un Marché Financier en Afrique Centrale cité par Mathurin Doumbe Epee, « Cours de marchés financiers en zone CEMAC », IRIC, filière IRMIC, année académique 2012.2013.

que « toutefois, il (restait) entendu que, en vue de soutenir les programmes de privatisation engagés, de répondre au besoin d'échange des titres émis et de soutenir l'épargne financière, les pays qui le souhaitent, pourraient mettre en place des structures transitoires d'échange des valeurs mobilières qui s'intégreront plus tard au Marché Régional<sup>1</sup> ». Faut-il préciser que lors de ce séminaire, l'autre question que tout le monde se posait en toile de fond, était de savoir où serait logé le futur siège de la Bourse. Douala ou Libreville, d'où l'éternelle concurrence.

Cependant, le Cameroun avait auparavant, en mai 1995, lancé l'idée d'un marché financier. Lors des élections Présidentielles au Cameroun en octobre 1997, le candidat Paul BIYA annonça, à Douala, la création d'une Bourse des Valeurs Mobilières dont le siège social serait basé dans la capitale économique<sup>2</sup>. Les initiatives gabonaises autour de l'organisation des séminaires, puis celles du Cameroun visaient le siège de la bourse car celle-ci constitue un élément de prestige et de leadership. La bataille fut donc lancée autour de la domiciliation de la bourse entre le Cameroun et le Gabon.

## **2. La bataille autour de la domiciliation de la BVMAC au Cameroun ou au Gabon**

La question du siège de la BVMAC a suscité beaucoup de débat au sein de la CEMAC. Les États firent donc appel aux experts mauriciens dont la bourse nationale est l'une des meilleures d'Afrique. Les experts mentionnèrent que le pays qui devait abriter la bourse devait d'abord avoir un secteur bancaire sain, puis un volume d'activités économiques satisfaisant, des entreprises dynamiques, un système de télécommunication performant et enfin, une stabilité sociopolitique reconnue. Le pays qui remplissait de tels critères n'était pas autre

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Paul Biya, *Discours de campagne électorale*, Douala, mai 1997.

que le Cameroun. La ville de Douala au Cameroun fut donc mieux placée que la ville de Libreville, aux yeux des experts pour abriter une telle institution. Le Gabon ne va pas se plier à ce choix. Le Président Bongo usa alors de toute son influence et son aura pour inverser la donne. Le Président Bongo avait une bonne connaissance des acteurs et des dossiers africains, ce qui lui donna un ascendant sur ses homologues de la sous-région.

Lors de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC tenue à Ndjamena en décembre 2000, bien que le point du siège social du Marché Financier Régional ne fût pas inscrit à l'ordre du jour, le Président Bongo demanda à ses pairs, présents dans la capitale tchadienne, d'en décider. Absent, le Chef de l'État Camerounais s'était fait représenter à ce Sommet par le Premier Ministre de l'époque, M. Peter Mafany Musunge<sup>1</sup>. N'étant pas Chef d'État, on le pria de quitter la salle lors du huit-clos<sup>2</sup>. C'est ainsi que Libreville fut choisie comme siège social du marché financier régional.

De retour au Cameroun, le Premier Ministre en fit part au Président Biya qui rentra, à juste titre, dans une colère noire. Comment peut-on mettre de côté un pays comme le Cameroun qui a plus de la moitié du PIB de la sous-région, idem pour la population, sans compter le poids et la diversité de son économie ? Il décida donc de relancer le chantier de la Bourse des valeurs Mobilières du Cameroun. Le 18 décembre, donc quatre jours après la tenue de la Conférence de Ndjamena, le Cameroun donna une réplique à l'acte des chefs d'État de la

---

<sup>1</sup> Mathurin Doumbe Epee, « Cours de marchés financiers en zone CEMAC », IRIC, filière IRMIC, année académique 2012.2013.

<sup>2</sup> Il faut mentionner que le mode de décision de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC est le consensus entre les différents chefs d'État. Au moment de la prise de décision, ce sont uniquement les chefs d'État présents lors du Sommet qui participent au huit-clos. Le Premier Ministre camerounais n'étant donc pas un chef d'État a été prié de sortir. Cela faisait partie de la stratégie du Président Bongo pour écarter le Cameroun dans la course au siège de la BVMAC.

CEMAC en créant sa propre bourse avec pour siège Douala. A cet effet, une équipe constituant la Cellule de Démarrage fut recrutée.

En novembre 2001 la Douala Stock Exchange (DSX) fut créée et son Directeur Général nommé, avec pour missions essentielles la conception et la mise en place de la DSX et le démarrage effectif de ses activités avant celle de Libreville. En octobre 2003, les structures techniques étaient déjà opérationnelles. La première cotation intervint en juin 2006. Selon certains experts, l'absence du Cameroun fut un coup sérieux à l'opérationnalité de la bourse. Non seulement elle amoindrit la valeur juridique de la décision, mais aussi, soustrait une substance fondamentale à la BVMAC. Une décision comme telle, au sein de la CEMAC, devrait recueillir un consensus général sans exception. Or, le Cameroun s'est détourné à cette décision. La bourse fut donc privée de ressources financières, avec moins d'entreprises à coter ; ce qui était de nature à freiner l'investissement des bailleurs de fonds. La création de la DSX donna les arguments au Gabon pour élever le ton à l'égard du Cameroun.

Le Gabon eut dès cet instant une diplomatie agressive à l'égard du Cameroun. À tous les niveaux, elle veut en découdre avec le Cameroun. Elle commença à s'opposer au Cameroun dans presque tous les domaines. Selon Côme Damien Awoumou, le Gabon se cacha derrière les aphorismes tels que : « le Cameroun veut tout avoir », « le Cameroun ne peut pas imposer sa loi à cinq pays aussi souverains et majeurs que lui <sup>1</sup> ». Aux yeux du Gabon, le Cameroun est une puissance hégémonique. La fissure du couple Cameroun-Gabon provoquée par des querelles de leadership favorisa la création et la reconfiguration des alliances en Afrique Centrale. Il s'agit, pour reprendre Ntuda

---

<sup>1</sup> Côme Damien George Awoumou, *Le couple Cameroun-Gabon au sein de la CEMAC*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 300.

Ebode, du couple septentrional composé du Cameroun et du Tchad et du couple méridional composé du Gabon et du Congo.

### **III. La naissance d'autres alliances stratégiques en Afrique Centrale**

Le couple Cameroun-Gabon longtemps considéré comme l'épicentre de l'UDEAC/CEMAC ayant perdu sa convivialité a favorisé l'émergence d'autres alliances stratégiques en Afrique Centrale. Cette situation a ainsi reconfiguré la puissance en Afrique Centrale. Depuis le début des années 2000 comme le note Joseph Vincent Ntuda Ebode, deux couples semblent se constituer en Afrique Centrale : le couple Cameroun-Tchad et le couple Gabon-Congo.

#### **A. Le couple Cameroun-Tchad comme nouveau moteur du processus d'intégration régionale en Afrique Centrale**

D'après les travaux de Joseph Vincent Ntuda Ebode, le couple Cameroun-Tchad repose sur des liens historico-sociologiques et sur une complémentarité géographique et économique, gérée par un cadre institutionnel multiforme. Concernant les liens historiques, la partie septentrionale du Cameroun et le Sud-ouest du Tchad, notamment les abords du Lac Tchad, partagent le même passé. Elles ont connu la Civilisation Sao, ce peuple qui vécut de part et d'autres de ce qui est devenu le Tchad et le Cameroun. Les vestiges archéologiques le témoignent d'ailleurs dans les musées nationaux des deux pays. Les sultanats des abords du Sud du Lac Tchad et ceux dits tchadiens ont appartenus au royaume du Kanem-Bornou qui s'étendait jusqu'au Nigeria. On ne saurait taire l'épopée de Rabah, fondateur d'un immense empire sur une partie des cendres du Kanem-Bornou., endroit par lequel les Français entrèrent au Cameroun en 1900.

Les liens ancestraux se déclinent finalement en termes de composantes sociales similaires ; de nombreuses ethnies se retrouvant de part et d'autres des confins des deux États. Il en est ainsi des Arabes Choa, des Massa, des Kotoko,

des Toupouri et des Moundang. Ces deux derniers participent à des festivités culturelles dans l'un ou l'autre pays, sans aucune considération de la frontière. C'est le cas de la fête du coq qui rassemble les Toupouri. Au cours de cette fête, les hommes démontrent leur adresse. Son coup d'envoi est donné par le Wan-Doré : le grand chef ethnique de Fianga au Tchad. De la même façon, les Moundang ont leur chef, Gong, à Léré au Tchad.

Cette dimension sociologique repose elle-même sur une composante géographique<sup>1</sup>. Le Tchad étant un pays enclavé dont la volonté est de « coopérer dans la paix et l'amitié avec les peuples partageant les idéaux de liberté, de justice et de solidarité sur la base d'intérêts réciproques », sa situation lui donne une ouverture océane par le Cameroun, plus proche de la mer et posant moins de problèmes que ses voisins libyen et soudanais. Cette contingence fait du rapprochement Tchad-Cameroun une question de vie et même de survie économique pour le Tchad et instaure une complémentarité bénéfique pour les deux pays. De là, la multiplication des accords et conventions multiformes entre les deux pays qui s'en suit. En effet, un bref aperçu des protocoles établis entre les deux pays depuis l'indépendance fait observer qu'avant même celui relatif au pipeline de 1996, pas moins d'une dizaine d'accords existaient déjà, couvrant les domaines aussi divers que l'économie, la culture, le transport, etc<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Joseph Vincent Ntuda Ebode, « La redistribution de la puissance en Afrique médiane CEMAC : la nouvelle configuration des alliances sous-régionales » in Jean Lucien Ewangué (dir.), *Enjeux géopolitiques en Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 45-53.

<sup>2</sup> Par ordre de signature, on peut mentionner les accords suivants :

- Le Protocole d'Accord sur la création et l'exploitation des différentes industries textiles et du ciment, signé le 13 avril 1963 à Fort-Lamy ;
- Le Protocole d'Accord en matière de personnel signé le 17 février 1967 à Yaoundé ;
- Le Protocole d'Accord créant la Commission Mixte de coopération signé le 20 août 1970 à Moundou ;
- La Convention réglant les relations économiques et douanière signé le 20 août 1970 à Moundou ;

Avant d'être économique, l'alliance du couple Cameroun-Tchad repose sur un ensemble de réalités historique, sociologique, géographique et juridique<sup>1</sup>. Cet ensemble de données a facilité l'instauration de la dimension économique et la structuration d'une communauté d'intérêts que résume cette déclaration du Président Paul Biya : « désormais, ce qui est bon pour le Cameroun l'est aussi pour le Tchad et vice-versa » ; mais également ce qu'exprime l'émergence d'une identité diplomatique sous-régionale des deux pays. À ce sujet, il suffit de mentionner qu'à Libreville le 23 juin 2000, lorsque la session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de la CEMAC a décidé de reconduire Jean-Félix Mamalepot dans ses fonctions de gouverneur de la BEAC pour un troisième mandat de cinq ans, les deux pays ont formellement émis des réserves communes en rapport à cette décision. À l'opposé du couple Cameroun-Tchad, un couple dit méridional naquit en Afrique Centrale selon les termes de Vincent Ntuda Ebode.

## **B. Le couple Gabon-Congo : contrepoids au couple septentrional ?**

À l'inverse du couple Cameroun-Tchad où l'économie s'enracine dans une confluence de facteurs multiformes, l'alliance méridionale Gabon-Congo, repose essentiellement sur des facteurs autres qu'économiques. Ceux-ci vont de

- 
- Le protocole d'Accord en matière de télécommunication signé le 25 avril 1973 à Yaoundé ;
  - L'Accord relatif au transport aérien signé le 25 mai 1973 à Fort Lamy ;
  - La Décision portant réparation du tonnage du trafic des marchandises et autres produits prise le 12 avril 1975 à Ngaoundéré ;
  - Le Traité d'amitié, de coopération culturelle, scientifique et technique signé le 21 décembre 1985 à Ndjamena ;
  - La convention en matière de transport terrestre des marchandises signé le 21 novembre 1985 à Ndjamena ;
  - L'Accord entre la République du Cameroun et le Gouvernement du Tchad relatif à la construction d'un système de transport des hydrocarbures par pipeline signé à Yaoundé le 8 février 1996.

<sup>1</sup> Joseph Vincent Ntuda Ebode, « Géopolitique des régions africaines : quel désir pour l'Afrique médiane latine ? », *Diplomatie magazine*, n°11.



la géographie à la sociologie en passant par une intense coopération. En effet, des relations entre le Congo et le Gabon semblent transparaître une interpénétration symbolique fondée sur des similarités ethniques très profondes, dans les zones frontalières, entre les Kota, Mbédé, Nzébi, Punu, Téké et Vili. De plus, le Gabon ayant été une province historique du Congo, les entités sociopolitiques du Gabon ont été soit vassales soit énormément influencées par celles du Congo dont les deux principales ont été celles des Téké et du Loango. L'histoire des relations gabono-congolaises est ainsi caractérisée par une origine coloniale commune, un système d'exploitation économique similaire et complémentaire et le sentiment d'une communauté de destin.

De nombreux et profonds liens personnels sont nés entre les classes dirigeantes des deux pays. Ceux-ci vont des mariages à la camaraderie, en passant par la parenté. Pour ce qui est des mariages, l'épouse du Président Bongo, Édith Sassou Nguéso est la fille du Président Denis Sassou Nguéso. Du côté de la camaraderie, plusieurs membres des deux classes dirigeantes se sont connus sur les bancs d'écoles : Omar Bongo a fait la plus grande partie de ses études à Brazzaville ; les généraux Sassou Nguéso et Jean Basile Asséle du Gabon ont été des condisciples dans la ville congolaise de Dolisie. Du point de vue de la parenté, plusieurs membres des deux classes dirigeantes sont cousins au sens africain du terme : Omar Bongo est Téké, le député et ancien Ministre gabonais Zacharie Myboto est Nzébi et de même souche que Pascal Lissouba<sup>1</sup> ».

Cette densité des rapports sociaux amène finalement à comprendre pourquoi par exemple, comparée à l'immigration camerounaise, celle en provenance du Congo n'est pas souvent perçue par les autorités gabonaises

---

<sup>1</sup> Côme Damien Georges Awoumou, « Le couple Cameroun-Gabon et la dynamique d'intégration régionale en Afrique centrale : enjeux, contraintes et réalités », Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle en Relations Internationales, IRIC, Yaoundé, 2002.

comme une source de problème ou une menace pour leur économie. Tout cela donne à la coopération bilatérale gabono-congolaise un caractère convivial et très affirmé. Cette convivialité se manifeste par un certain nombre de faits dont le principal semble être le choix du Président Bongo comme médiateur institutionnel des différentes guerres civiles congolaises. Il en a notamment été ainsi, bien avant que son gendre redevienne le Chef de l'État congolais<sup>1</sup>.

De manière incidente cependant, Libreville est apparue comme la ville étrangère qui accueille toutes les grandes phases du règlement des conflits congolo-congolais. La conséquence d'une telle harmonie n'est pas seulement la décision des chefs d'État de la CEMAC, relative à la reconduction de Jean-Félix Mamalepot dans ses fonctions de gouverneur de la BEAC pour un mandat, mais c'est aussi l'adoption de positions communes au sein de différentes enceintes sous-régionales. On a retrouvé la même communauté d'intérêt dans la gestion de la crise centrafricaine de 2003, notamment, lors de la formation de la première force d'interposition CEMAC. En effet, sur les 303 soldats réellement déployés dans un premier, on y comptait 146 gabonais et 126 congolais, soit 272 pour ce seul couple ; les 31 autres restant venant de la Guinée Équatoriale<sup>2</sup>. Par ailleurs, lors de la dernière inauguration du terminal pétrolier du pipeline Tchad-Cameroun à Kribi, seul le Gabon et le Congo n'ont pas été représentés au plus haut niveau. Ces absences ont en réalité rappelé celles du Président Biya aux deux précédentes rencontres sous-régionales tenues à Brazzaville (CEEAC et à Libreville (CEMAC)).

---

<sup>1</sup> Joseph Vincent Ntuda Ebode, « Géopolitique des régions africaines : quel désir pour l'Afrique médiane latine ? », *Diplomatie magazine*, n°11.

<sup>2</sup> Joseph Vincent Ntuda Ebode, « La redistribution de la puissance en Afrique médiane CEMAC : la nouvelle configuration des alliances sous-régionales » in Jean Lucien Ewangué (dir.), *Enjeux géopolitiques en Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 45-53.

Deux couples semblent donc désormais se faire face dans l'espace CEMAC. Et même si d'un point de vue opérationnel, le couple septentrional dispose de plus en plus d'atouts que son concurrent méridional, il n'en demeure pas moins vrai que le contrôle des deux États tampons constitue pour l'un comme l'autre couple un enjeu de première importance. Ils mettent en œuvre des stratégies diverses pour s'attirer la préférence des autres États de la sous-région, à savoir la République centrafricaine et la Guinée Équatoriale.

### **C- Les nouvelles alliances stratégiques à l'assaut des autres États de l'Afrique Centrale**

À côté des alliances existantes dans la zone CEMAC, d'autres alliances furent créées. L'on nota des difficultés de coopération entre les pivots des couples préexistants. Chaque État membre des couples existants multiplia des stratégies pour rallier les États tampons à leur cause.

#### **1. Les difficultés de coopération entre les pivots des couples et les États tampons**

Les deux couples stratégiques de l'Afrique Centrale éprouvent des difficultés à coopérer avec les autres États n'appartenant pas à leur alliance. Lors du Sommet sur les questions de sécurité en Afrique Centrale tenu à Malabo du 24 au 25 février 2000, la délégation camerounaise fut retenue à l'aéroport de Malabo<sup>1</sup>. Cette situation s'inscrivait dans un contexte de revendications frontalières et de suspicion généralisée des autorités de Malabo vis-à-vis de Yaoundé. En effet, hors mis les incursions sur la localité de Kyé-Ossi faites de temps à autres par les forces de sécurité équato-guinéennes, le Président Obiang Nguéma lui même n'est pas toujours réservé vis-à-vis des camerounais. Pour lui, il existe deux types de criminalité dans son pays : une est menée contre les

---

<sup>1</sup> Chouala Yves Alexandre, « la crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale : fondements, enjeux et perspectives » in *Polis, Revue Camerounaise de Science Politique*, vol. 12, numéro spécial 2004.2005, pp. 155 – 175

nigériens et l'autre plus subtile est l'œuvre des camerounais. Les conséquences d'un tel esprit ne se sont pas fait attendre, comme on l'a vu suite à la rumeur faisant du Cameroun la base arrière des mercenaires à l'origine de la tentative de coup d'État de Severo Moto. Cette situation a conduit à l'expulsion de nombreux camerounais<sup>1</sup>.

Même si les rapports avec la Centrafrique n'atteignirent pas un tel degré d'hostilité, il n'en demeure pas moins vrai que le Président Patasse avait en son temps, accusé le Cameroun d'avoir servi de transit aux armes ayant failli le renverser. On se souvient d'ailleurs que cette crise s'était propagée jusqu'à la frontière, lorsque les forces de sécurité centrafricaines revendiquèrent une parcelle du territoire camerounais<sup>2</sup>.

Les relations avec le couple méridional n'ont pas aussi été au beau fixe. Les problèmes du Gabon avec la Guinée Équatoriale firent pendant longtemps la une des journaux. Le conflit frontalier qui oppose les deux États sur certaines îles du golfe de Guinée envenime leurs relations. Les îlots d'Annobon, de Corisco, d'Elobey Chico font face au Gabon et l'empêche d'étendre sa juridiction sur l'atlantique. Mais, un troisième conflit beaucoup plus sérieux à propos de l'île de Mbanié oppose le Gabon à la Guinée Équatoriale. Ce dernier revendique cette île sous occupation gabonaise. Les négociations bilatérales engagées en 2003 se sont rapidement retrouvées bloquées, ce qui a conduit le Secrétaire général de l'ONU à proposer une médiation internationale et le dossier a été confié en septembre 2003 à l'avocat canadien Yves Fortier, ancien ambassadeur d'Ottawa auprès des Nations Unies. On sait que le Gabon, après s'être porté médiateur du conflit centrafricain s'est finalement retrouvé au centre de son règlement armé. La force d'interposition de la CEMAC, sous la direction

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Mahamat Abakar, « Fluctuation de la production pétrolière... »,

d'un Général gabonais, n'ayant pu empêcher le renversement de l'ancien Président Patasse, s'est rapidement retrouvée au centre d'une polémique sur sa responsabilité dans ce renversement<sup>1</sup>. Au regard de ce qui précède, les deux couples antagonistes de la zone CEMAC ne sont pas toujours bien vu par les deux autres États. Ces couples multiplient donc des stratégies pour les séduire.

## **2. La stratégie de coopération du couple septentrional avec les États tampons**

Le couple septentrional a multiplié diverses stratégies pour séduire les deux États tampons de la sous-région. Pour le Cameroun, l'option est restée celle d'une stratégie conciliante consistant à minimiser les conflits l'opposant à ces deux pays. Cette position a été constante aussi bien pour ce qui est des coups d'État en Centrafrique et en Guinée Équatoriale, que pour ce qui est des conflits frontaliers avec la Guinée Équatoriale, la Centrafrique voire des expulsions des camerounais. Tout en minimisant ces conflits, le Cameroun mène une diplomatie discrète et ferme pour défendre ses intérêts. Ainsi, les crises évoquées plus haut ont-elles toujours été réglées dans les délais qui autorisent au Cameroun de restaurer son autorité. Il en a ainsi été lorsqu'en 2001, les éléments des forces armées centrafricaines sont entrés de manière inconsidérée sur le territoire camerounais<sup>2</sup>. La réaction du Cameroun fut très rapidement suivie de la tenue d'une commission mixte. Cette crise a pris définitivement fin avec l'invitation du Président Bozizé à Kribi à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du pipeline Tchad-Cameroun et le don d'une somme d'un milliard de francs qui lui a été fait.

---

<sup>1</sup> Joseph Vincent Ntuda Ebode, « Quel avenir pour la Centrafrique ? », *Diplomatie magazine*, n°4, juillet août 2003.

<sup>2</sup> Joseph Vincent Ntuda Ebode, « Cameroun-Centrafrique: agitation passagère ou crise de fond ? », *Enjeux*, n°7.

Avec la Guinée Équatoriale, on a assisté à un réchauffement des relations diplomatiques à travers des ballets diplomatiques équato-guinéens au Cameroun. Après les expulsions des camerounais de la Guinée Équatoriale en 2004, le Président Obiang Nguéma dépêcha au Cameroun son Ministre des Affaires Étrangères Pastor Micha Ondo, le 22 mars 2004<sup>1</sup>. De cette rencontre naquit l'idée de reprise de la Grande Commission mixte Cameroun-Guinée Équatoriale, tenue à Malabo le 8 juin 2004 en vue d'étudier les questions créées par cette action musclée.

### **3. Le couple méridional et les électrons libres**

Le Gabon pivot du couple méridional adopta une stratégie contraire à celle du Cameroun. Cette stratégie consistait d'une part à être présent partout et à le faire savoir et, d'autre part, à exploiter toutes les crises opposant ces électrons au couple septentrional pour mieux se positionner. On comprend alors pourquoi Libreville a dépêché une mission en Guinée Équatoriale juste après la tentative du putsch de mars 2004, (officiellement pour témoigner de son soutien et de sa solidarité à son frère Obiang Nguéma., alors même que le Cameroun était mis en accusation. On comprend également pourquoi le Gabon prit la tête des forces d'interposition de la CEMAC en Centrafrique. Cette opération lui permit à la fois d'affirmer sa capacité de projection et donc de présence, mais également, de contrôler l'action du couple septentrional représenté ici par une très grande implication du Tchad. On pourrait d'ailleurs aussi interpréter l'absence du Cameroun dans ce contingent par la forte implication de son allié tchadien.

---

<sup>1</sup> Chouala Yves Alexandre, « la crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale : fondements, enjeux et perspectives » in *Polis, Revue Camerounaise de Science Politique*, vol. 12, numéro spécial 2004.2005, pp. 155 – 175.

En conclusion, ce chapitre étudiait les différentes alliances stratégiques existant en Afrique Centrale. Nous avons montré comment le couple Cameroun-Gabon, jadis leader de la sous-région s'est fissuré, laissant place à la constitution d'autres alliances dans la zone CEMAC. On peut retenir qu'à défaut d'avoir un leader individuel, l'Afrique Centrale s'engage lentement vers un leadership de couple. Dans la compétition qui fait rage entre le bloc septentrional et celui méridional, s'il est vrai que le premier dispose des atouts non négligeables, l'avenir appartiendra au couple qui saura structurer autour de sa puissance une entente intégrant au moins l'un des deux États tampons. Tout ce désordre dans la constitution des alliances stratégiques en zone CEMAC a favorisé l'éveil de la Guinée Équatoriale appuyé par la découverte et l'exploitation pétrolière.

**TROISIÈME PARTIE : LE PETIT ÉTAT ÉQUATO-GUINÉEN  
ET LA QUÊTE DE LEADERSHIP SOUS-  
RÉGIONAL : DES RÉSULTATS PROBANTS**



La découverte du pétrole en Guinée Équatoriale au début des années 90 transforma le visage économique du pays. Le pays se développe d'une manière exponentielle et accumule des moyens financiers énormes. Jadis quasiment non représentée au sein des institutions communautaires en zone CEMAC, la Guinée Équatoriale commença dès le début des années 2000 à revendiquer son association à la prise des décisions communautaires. Le petit État se lança alors dans une quête effrénée de leadership en zone CEMAC. Cette quête de leadership l'amena à réclamer la rupture du Consensus de Fort-Lamy qui ne lui permettait pas d'avoir des grands postes de responsabilité au sein de la CEMAC. De plus, des crises se multiplièrent entre elle et le couple Cameroun-Gabon que ce soit sur l'expulsion des ressortissants de ces deux pays de son territoire ou de la remise sur la table des conflits frontaliers et territoriaux contre eux. Étant le plus grand financier de la sous-région, la Guinée Équatoriale obtint la réforme institutionnelle de la CEMAC qui aboutit à la rupture du Consensus de Fort-Lamy ; lui permettant d'accéder à des postes clés de direction au sein de la sous-région. En fin de compte, la Guinée Équatoriale s'est adjugé les postes clés de Gouverneur de la BEAC et de Vice-Président de la Commission de la CEMAC.

Cette partie rend compte de la quête de leadership de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC face au couple Cameroun-Gabon depuis le début des années 2000. Pour mieux comprendre comment et pourquoi la Guinée Équatoriale est en quête de leadership dans la sous-région, le chapitre 7 montre comment la découverte et l'exploitation du pétrole ont favorisé le changement du visage de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC. Le chapitre 8 présente les indicateurs de la montée en puissance de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC face au couple Cameroun-Gabon. Le dernier chapitre de cette thèse présente les résultats de la quête de leadership du petit État équato-guinéen en Afrique Centrale.

**CHAPITRE 7 : LA DÉCOUVERTE ET L'EXPLOITATION DE  
LA MANNE PÉTROLIÈRE EN GUINÉE  
ÉQUATORIALE : UN ÉLÉMENT FAVORABLE  
À SA MONTÉE EN PUISSANCE EN AFRIQUE  
CENTRALE**

La Guinée Équatoriale fut longtemps méconnue par la majorité des États de la communauté internationale. Certains auteurs parlent même de pays oublié<sup>1</sup>. Le pays était caractérisé par une pauvreté légendaire. Il était classé parmi les pays les plus pauvres de la planète. Après le coup d'État contre Macías Nguéma, la Guinée Équatoriale fut confrontée à une crise économique grave, tandis qu'elle se retrouvait isolée sur la scène internationale. Pour sortir de l'isolement et de la pauvreté, le Président équato-guinéen relança la recherche sur le pétrole. Les sociétés prospectrices qui s'étaient lancées dans des opérations d'exploration, à la recherche de gisements de pétrole, avaient interrompu leur prospection, arguant que leur exploitation ne serait pas rentable. Le Président Obiang Nguéma Mbasogo persévéra. L'histoire et la perception géographique lui donnèrent raison. Ce chapitre a pour ambition de retracer l'histoire de la prospection et de l'exploitation de l'or noir en Guinée Équatoriale. Quel a donc été l'incidence de la découverte et de l'exploitation des ressources pétrolières équato-guinéennes sur sa quête de puissance en Afrique Centrale ? Pour répondre à cette interrogation, il est important de présenter d'une part, la production pétrolière de la Guinée Équatoriale et d'autre part, l'incidence de son exploitation sur le développement du pays.

## **I. La production pétrolière de la Guinée Équatoriale**

L'histoire du pétrole équato-guinéen a été marquée par des activités de prospection et d'exploitation menées par plusieurs compagnies pétrolières. Son exploitation a procuré des ressources financières énormes au pays.

---

<sup>1</sup> Blaise Mark, *Riche, trahi et oublié : reconstitution du complot international contre la Guinée Équatoriale*, Malabo, Éditions PREG, 2011.

## **A. Les activités d'exploration et les compagnies exploitantes**

La recherche du pétrole en Guinée Équatoriale s'est faite en deux phases. La première phase allant des années 1960 à la fin des années 1980. La seconde phase commença à la fin des années 1980 pour aboutir à la découverte en 1990.

### **1. Le pétrole : une ressource recherchée et discutée en Guinée Équatoriale depuis les années 1960**

À l'époque coloniale en Guinée Équatoriale, la recherche du pétrole fut convoitée par des compagnies occidentales. Le Gouvernement colonial et puis le Gouvernement de la Guinée Équatoriale indépendante ont investi dans les activités de prospection.

#### **a. Les investissements de la Guinée Équatoriale dans l'exploration du pétrole entre 1960 et 1979**

La recherche pétrolière en Guinée Équatoriale date de la période coloniale. En 1958, l'Espagne signa pour ses territoires du Golfe de Guinée la convention sur la plate-forme continentale fixant à -200 m les zones hors mers territoriales<sup>1</sup>. Cette convention s'appliquait également aux îles. L'occupation par le Gabon de plusieurs îles équato-guinéennes au large de l'estuaire du Muni cachait, derrière une extension des eaux territoriales, des visées sur des potentialités pétrolières. En 1965, l'Espagne encore présente en Guinée Équatoriale lança un appel d'offre pour la prospection pétrolière. Les sociétés Spanish Gulf et Mobil Oil [Spangoc] remportèrent le droit d'exploration, mais leurs investigations ne donnèrent aucun résultat positif au niveau commercial<sup>2</sup>. Les relevés aéro-géophysiques demandés par Chevron en juillet 1970, mirent en évidence les zones proches du Rio Campo et celle de Bata. Chevron obtint, peu après l'indépendance des concessions pétrolières. Toutes les concessions sur les

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...*, p. 136.

<sup>2</sup> Samar Hassan El Bagouri, « Le Pétrole en Guinée équatoriale: Croissance sans développement », *Rapport Perspectives africaines*, Volume 11, édition 37, pp. 29-32.

côtes du Rio Muni furent alors reprises par l'État équato-guinéen. Les redevances provenant de la prospection pétrolière valurent environ 15 millions de dollars à la Guinée Équatoriale entre 1960 et 1970<sup>1</sup>. Après l'indépendance, elles contribuèrent au surplus budgétaire de 1969 (avec 1,2 millions de dollars), et dès 1970 à la réduction du déficit (2,8 millions de dollars). Les recherches ne donnèrent pas lieu à des publications de résultats durant la première dictature nguémiste ; mais peu après le début du règne d'Obiang Nguéma Mbasogo, on apprit par des voies espagnoles la présence quasi certaine de pétrole<sup>2</sup>. Le concours de l'Espagne au renversement de Macías Nguéma et le soutien au Gouvernement militaire semblèrent largement motivés par des considérations pétrolières. À partir de ce moment, une bataille de d'exploration pétrolière se fit entre les compagnies françaises et espagnoles.

#### **b. La bataille des compagnies françaises et espagnoles et l'échec des recherches pétrolières en Guinée Équatoriale de 1980 à 1990**

Deux mois avant la révolution du palais, l'Italie achevait sur fonds du FED, la construction de huit réservoirs d'hydrocarbures, près du nouveau port de Bata. Dès novembre 1979, puis à nouveau en février 1980, Obiang Nguéma fit le voyage de Libreville. Il semble qu'il fut amené à y signer des documents conférant au Gabon des facilités d'extraction de pétrole en Guinée Équatoriale. De retour au pays, le Chef de l'État se mit à contester les prétentions de PETROGAB, et il fallut, fin 1980, un nouveau voyage du Roi d'Espagne Juan Carlos 1<sup>er</sup> pour réconcilier le Gabon et la Guinée Équatoriale. En janvier 1980 fut créée la société Empresa general guineo-espanola de petrolleo S.A (GEPSA,

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...*, p. 136.

<sup>2</sup> *Ibid.*

avec un capital à 50% équato-guinéen et à 50% à Hispanoil<sup>1</sup>. Lors de son voyage en France, en octobre 1980, Obiang Nguéma visita les installations de Lacq et une raffinerie à Marseille. Dès novembre, le Maroc offrit l'assistance d'un expert en hydrocarbures à la Guinée Équatoriale. En avril 1981, Maye Ela signa à Buenos Aires un accord de coopération pétrolière avec la dictature argentine<sup>2</sup>.

La première manche de la compétition franco-espagnole pour l'obtention des concessions en Guinée Équatoriale se solda par une victoire espagnole, le 3 avril 1981. GEPSA obtint l'autorisation d'exploiter quatre zones mesurant 1973 km<sup>2</sup>, sur la plate-forme continentale au Nord de Fernando Poo<sup>3</sup>. GEPSA pense investir 24,3 millions de dollars, financés par Hispanoil, qui versa préalablement six millions<sup>4</sup>. Le total de ces investissements, qui correspondait à environ 2500 millions de peseta devait être libéré entre 1982 et 1984. Les forages de la GEPSA démarrèrent en début 1982<sup>5</sup>. Quant à la française Elf-Aquitaine, qui travaillait depuis longtemps au Gabon, au Cameroun et au Nigeria voisins, elle effectua quelques sondages préliminaires au Rio Muni.

Avec une plate-forme de forage américaine, GEPSA révéla les premiers indices sérieux au Nord de Fernando Poo, en 1981. Mais courant 1982, la presse espagnole annonça alternativement l'excellence et la médiocrité du pétrole équato-guinéen. Au Nord-Ouest de Fernando Poo, le pétrole serait du même type que celui de la Libye, de qualité légère. Avec l'assistance de la BIRD, une loi pétrolière fut établie par des consultants de la société suisse *Proconsultant*

---

<sup>1</sup> « Pétrole en Guinée Équatoriale 2003 », *Bulletin du réseau OILWATCH*, Numéro 41, Septembre 2003, En ligne sur : [www.oilwatch.org/doc/paises/guinea\\_ecuatorial/guineaecuatorial2003fra.pdf](http://www.oilwatch.org/doc/paises/guinea_ecuatorial/guineaecuatorial2003fra.pdf), consulté le 15 janvier 2015.

<sup>2</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...*

<sup>3</sup> Zone 9 et 10 anciennement attribuée à Spanish Gulf Oil et au Banco de Bilbao.

<sup>4</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale...*,

<sup>5</sup> *Ibid.*

SA<sup>1</sup>. Dans les milieux diplomatiques américains, cette loi fut considérée comme ayant été élaborée sous la pression de la famine. L'État équato-guinéen ne se réserva que 10% de la production des puits du pays. Fin 1982, Maye Ela, Ministre des Affaires Étrangères et Directeur de GEPSA, fut envoyé à New York comme représentant de la Guinée Équatoriale à l'ONU. Au printemps 1983, des sondages effectués par Elf-Aquitaine/PETROGAB à Corisco irritèrent Hispanoil et suscitèrent des protestations du Gouvernement espagnol auprès de l'Ambassade de France à Madrid. Mais, un consortium dont Elf-Aquitaine/PETROGAB fut chef de file opérateur (avec AGIP, ULTRAMAR et MURPHY) conclut en décembre un contrat de prospection offshore avec deux forages au Sud-Ouest du Rio Muni, dans une zone de 3000 km<sup>2</sup>. En 1984, avec un personnel venant du Gabon, la localité équato-guinéenne d'Akalayong, sur le Muni, fut pratiquement occupée. Obiang Nguéma ayant protesté vivement, cette quasi-annexion qui en rappela d'antérieures semble avoir cessé, mais elle fut très significative de l'état d'esprit du Gabon et des intérêts français<sup>3</sup>.

Depuis 1983, Maye Ela, toujours à New York, n'était plus Président de GEPSA, mais continua à toucher un salaire Hispanoil. Courant 1984, alors que la BIRD lança un appel d'offres pour la construction d'un Ministère des Mines et Hydrocarbures (400 000 dollars), à Santa Isabel, Hispanoil et GEPSA annoncèrent, elles, la découverte d'un gisement de gaz et de condensés de pétrole à 36 km au Nord-Est de la capitale. L'entrée de la Guinée Équatoriale dans le club des pays producteurs de pétrole incita l'OPEP à lui prêter en 1984

---

<sup>1</sup> Anonyme, « *Guinée Équatoriale, une vision d'avenir* », *Foreign Affairs* numéro spécial Publ.reportage, mai-juin 2011, traduit de l'anglais par *World Profile Group*, disponible en ligne sur <http://www.foreignaffairs.com/about-us/sponsors/equatorial-guinea-the-future-vision>.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Max Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée Équatoriale, ...*

1,5 millions de dollars pour la réhabilitation des plantations de cacaoyers. Après un délai de grâce de cinq ans, ce prêt devrait être remboursé en 2001<sup>1</sup>.

La société mixte qui explora la zone équato-guinéenne du Muni fut fondée sur un contrat pour le moins curieux. La distribution des bénéfices fut répartie ainsi qu'il suit : 40% pour Elf-Aquitaine, 30% au Gabon et 30% à la Guinée Équatoriale<sup>2</sup>. La société Total se réserva la distribution d'essence dans l'ensemble de la Guinée Équatoriale, se substituant à la *Empresa Nacional Petrolifera*. Ceci marqua donc la victoire de l'hexagone sur l'Espagne au sujet de la guerre de contrôle du pétrole équato-guinéen. À partir de 1985, 8 333km<sup>2</sup> furent attribués à des sociétés pétrolières pour des recherches sur terre ferme (2 160 km<sup>2</sup>) et sous-marines (6 173 km<sup>2</sup>). Les compagnies concernées étaient Elf-Aquitaine (2 232 km<sup>2</sup>) avec AGIP, MURPHY Equatorial Guinea, MURPHY Oil, ODECO Offshore ; Getty Oil (1 968 km<sup>2</sup>) avec Rimrock Offshore ; Hispanoil (1 973 km<sup>2</sup>) avec GEPSA et Total (2 160 km<sup>2</sup>) avec Getty Oil, Pecten<sup>3</sup>.

Plus de la moitié de la surface concédée revint ainsi à des sociétés pétrolières françaises. Depuis 1985, le secteur maritime et parapétrolier compta un opérateur français supplémentaire : Peschaud Guinée Équatoriale, filiale du groupe Peschaud et Cie International<sup>4</sup>.

La campagne d'exploration menée par toutes ces sociétés entre 1980 et 1990 fut longue et laborieuse. L'Espagne (GEPSA. et la France (Elf-Aquitaine),

---

<sup>1</sup> Max Liniger-Goumaz, *Brève histoire de la Guinée Équatoriale...*

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Anonyme, « Pétrole en Guinée Équatoriale 2003 », *Bulletin du réseau OILWATCH*, Numéro 41, Septembre 2003, En ligne sur : [www.oilwatch.org/doc/paises/guinea\\_ecuatorial/guineaecuatorial2003fra.pdf](http://www.oilwatch.org/doc/paises/guinea_ecuatorial/guineaecuatorial2003fra.pdf), consulté le 15 janvier 2015.



jugeant leurs recherches insuffisamment rentables se retirèrent. Espagnols et Français persuadèrent le Président Obiang Nguéma Mbasogo de l'absence de pétrole dans son sous-sol, mais celui-ci ne se découragea pas et se tourna vers les Américains. « Le Président Obiang Nguéma Mbasogo (fit) néanmoins preuve de clairvoyance, de persévérance et de volonté. Il (continua. de croire au potentiel de la Guinée Équatoriale, compte tenu de la présence de gisements dans son proche environnement, au Nigeria, au Cameroun et au Gabon<sup>1</sup> », dicit l'Ambassadeur de Guinée Équatoriale en France. Il fallut attendre la découverte des gisements par une petite société américaine au début des années 1990, laquelle a cédé ses droits au Groupe Mobil, dont l'arrivée a déclenché le processus d'exploitation à grande échelle. Avec cette découverte du pétrole en Guinée Équatoriale, Obiang Nguéma se sentit trahi<sup>2</sup> par l'Espagne et la France et cela effrita sérieusement sa confiance envers les compagnies de ces pays.

## **2. La découverte et l'exploitation des premiers gisements pétroliers équato-guinéens depuis le début des années 90**

Avec la découverte du pétrole en Guinée Équatoriale, l'exploitation a connu une évolution croissante qui a suscité la convoitise des compagnies pétrolières étrangères.

### **a. Évolution de l'exploitation pétrolière en Guinée Équatoriale**

En 1990, un nouvel acteur, les États-Unis d'Amérique, entre en jeu dans l'histoire de l'exploitation pétrolière de la Guinée Équatoriale. Par le biais de *Walter International*, les États-Unis d'Amérique signèrent avec la Guinée

---

<sup>1</sup> Interview avec S.E.M. Federico Edjo Ovono Eyang, Ambassadeur de la Guinée Équatoriale à Paris en 2009, paru dans *La Lettre Diplomatique, La revue des Relations internationales et diplomatiques*, numéro du deuxième trimestre 2009 en ligne sur <http://www.lalettrediplomatique.fr/contribution.php?id=38&idrub=167> consulté le 18 janvier 2014

<sup>2</sup> Blaise Mark, *Riche, trahi et oublié. Reconstruction du complot international contre la Guinée Équatoriale*, Malabo, Éditions PREG, 2011, p. 47.

Équatoriale un accord concédant à cette société la mise en valeur d'un champ proche de l'île de Bioko. L'entreprise jouit d'une solide expérience, avec des moyens techniques plus développés. Par conséquent, les coûts d'exploitation furent réduits et elle identifia des bassins rentables. Le site baptisé Alba révéla rapidement une capacité de 68 millions de barils de condensat et une réserve de gaz de trois milliards de m<sup>3</sup>, le tout exploitable en dix ans<sup>1</sup>. En 1992, une *joint-venture*, formée de deux autres compagnies américaines, *United Meridian Company* et *Exxon Mobil*, vint renforcer la présence américaine et permit à l'exploitation pétrolière équato-guinéenne de décoller véritablement<sup>2</sup>.

Depuis 1991, le statut économique de la Guinée Équatoriale a changé. Aujourd'hui, cet État fait pleinement partie des États pétroliers de la région. Ce nouveau statut est la conséquence de la découverte du champ de pétrole condensé d'Alba, au large de Bioko, par la firme américaine indépendante Walter International. Depuis cette date, Walter International (entre-temps repris par Nomeco) a commencé à produire à partir des puits Alba I et Alba II (3 000 barils/jour) et à exporter depuis 1992. L'intérêt économique de ces découvertes a été confirmé en 1994, avec une hausse de la production qui a atteint 7 200 barils/jour et une hausse des recettes pétrolières (consécutive à la dévaluation du franc CFA.<sup>3</sup> Le boom continua en 1995 avec la découverte du champ Zafiro par la *joint-venture* United Meridian Company (25%) –Mobil Oil (75 %)<sup>4</sup>. Ce champ pétrolifère produit un brut de très bonne qualité, extrêmement riche

---

<sup>1</sup> Martial Tchenzette, « État sécuritaire, rente pétrolière et ambitions régionales de la Guinée Équatoriale », *Enjeux, Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique centrale*, n°28, juillet-septembre 2006.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Janet Roitman et Gérard Roso, « Guinée-Équatoriale : être "off-shore" pour rester "national" », in *Politique Africaine*, N° 81, Mars 2001, pp. 121.142.

<sup>4</sup> Samar Hassan El Bagouri, « Le Pétrole en Guinée équatoriale: Croissance sans développement », *Rapport Perspectives africaines*, Volume 11, édition 37, pp. 29-32.

contrairement aux puits du champ Alba qui fournissent un mélange de pétrole et de gaz. En mars 1995, le gisement offshore baptisé Zafiro au Nord-Est de Malabo devint le principal site de production d'hydrocarbures du pays. La Guinée Équatoriale n'a été incluse dans la liste des plus grands États producteurs de pétrole en Afrique sub-saharienne qu'après la découverte du pétrole de Zafiro<sup>1</sup>.

De nouveaux puits, baptisés Topacio 1 et 2, furent mis en service en 1997 ; puis en septembre 1999, une autre compagnie américaine, Triton, découvrit un important gisement au large des côtes de Mbini à 40 km au Sud de Bata<sup>2</sup>. Selon les estimations, ce nouveau gisement pourrait être le plus important du Golfe de Guinée. Avec la découverte de tous ces gisements et leur exploitation, l'enjeu devint de plus en plus élevé et les convoitises crûrent au fil du temps et cela attira de nouveaux acteurs. En 1996, 17 000 barils/jour sortaient en moyenne des puits des champs Zafiro et Opallo. Depuis cette date, la production pétrolière s'est constamment accrue, passant de 60 000 barils/jour en 1997 à 86 000 barils/jour en 1998 et à plus de 110 000 barils/jour<sup>3</sup> en 1999 qui inclut 6 000 barils/jour de pétrole condensé<sup>4</sup>. La production a atteint en 2012 500 000 barils/jour. En 2011, la Guinée Équatoriale comptait trois grands champs pétroliers tels que l'affirme Miguel Edjang Angué, Directeur général adjoint de GEPetrol :

Actuellement il y a trois champs de production dans les eaux de la Guinée Équatoriale: ZAFIRO, avec l'autorisation d'Exxon Mobil; CEIBA, exploité par Hess; et le champ

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Martial Tchenezette, « État sécuritaire, rente pétrolière....., ...

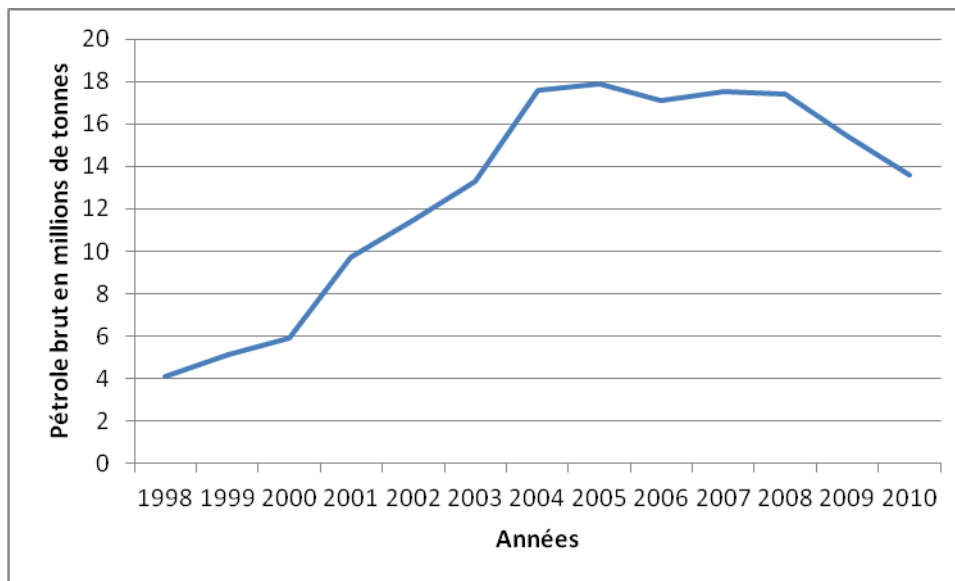
<sup>3</sup> Les chiffres officiels circulant à Malabo établissent la production à 120 000 barils/jour. Nos estimations proviennent du ministère de l'Énergie et des Mines, de la BEAC et du rapport du ministère de la Planification et du Développement économique.

<sup>4</sup> Statistiques établies par le Ministère de l'Énergie et des Mines, la BEAC, le Ministère du Plan.

ALBA pour Marathon Oil. Une partie du pétrole brut au sein de ces champs de pétrole, ainsi que ses ventes et sa commercialisation, sont sous notre responsabilité. L'une des réalisations de ces dernières années a été la promotion de nouvelles zones et la signature inhérente de contrats<sup>1</sup>.

Le graphique suivant présente l'évolution de la production pétrolière équato-guinéenne de 1998 à 2010.

### **Graphique n°1 : Évolution de la production pétrolière de la Guinée Équatoriale de 1998 à 2010**



Source : Construit par l'auteur à partir des données extraites du tableau des données et hypothèses de base (productions) de la BEAC

Le graphique nous fait constater que la production pétrolière équato-guinéenne a connu un pic entre 2004 et 2005 atteignant 18 millions de tonnes de brut. Depuis 2008, on note une diminution de ce tonnage. Ceci explique la réduction de la production par les pouvoirs publics équato-guinéens.

#### **b. Le pétrole équato-guinéen et les convoitises des multinationales**

Soudainement courtisée par les multinationales françaises et américaines, « la Guinée Équatoriale passa de l'archétype de l'obscur trou perdu des

<sup>1</sup> Interview donné à *Foreign Affairs* dans son numéro spécial, « Guinée Équatoriale, une vision d'avenir », mai-juin 2011.

tropiques à celui de nouveau point de mire de l'industrie pétrolière mondiale<sup>1</sup> ». En Guinée Équatoriale, la première découverte et la première production de pétrole du champ d'Alba, qui fournit des quantités modestes, environ 1 million de tonnes par an, d'une huile très légère appelée « condensat », est désormais la propriété de Marathon Oil, en association avec de petites compagnies indépendantes américaines comme *Noble Affiliates et Globex International*<sup>2</sup>. Le champ le plus important, Zafiro, est opéré par Exxon Mobil, avec *Ocean Energy*, une compagnie américaine indépendante. Le troisième champ important, Ceiba, est désormais exploité par Amerada Hess<sup>3</sup>.

Comme on pouvait s'y attendre, la manne pétrolière équato-guinéenne attira de nombreuses convoitises, à commencer par les compagnies pétrolières américaines qui s'emparèrent des parcelles maritimes de la Guinée Équatoriale pour la recherche et l'exploitation de pétrole<sup>4</sup>. En tête, on trouve Exxon Mobil (300 000 baril/jour en 2005). Il est suivi de loin par Triton (50 000 baril/jour), CMS-Nomeco, Marathon Oil, Chevron-Exxon, Ampco, Vanco, etc<sup>5</sup>. D'autres compagnies pétrolières étrangères, notamment françaises avec Total Fina Elf, qui après l'« Affaire Elf » de 2000, se comptent depuis à la distribution et

---

<sup>1</sup> Etanislav Ngodi, *Pétrole et géopolitique en Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 75.

<sup>2</sup> Anonyme, « Pétrole en Guinée Équatoriale 2003 », *Bulletin du réseau OILWATCH*, Numéro 41, Septembre 2003, En ligne sur : [www.oilwatch.org/doc/paises/guinea\\_ecuatorial/guineaecuatorial2003fra.pdf](http://www.oilwatch.org/doc/paises/guinea_ecuatorial/guineaecuatorial2003fra.pdf), consulté le 15 janvier 2015.

<sup>3</sup> Jean-Pierre Favennec et Philippe Copinschi « Les nouveaux enjeux pétroliers en Afrique », in *politique africaine* N°89, 2003, pp 127-148.

<sup>4</sup> Jean Lucien Ewangué, « Comment la Guinée Équatoriale défend ses frontières et son pétrole », in Jean Lucien Ewangué (dir.), *Enjeux géopolitique en Afrique centrale*, Paris L'Harmattan, 2009, pp. 196-208.

<sup>5</sup> *Ibid.*, Etanislav Ngodi, « Gestion des ressources pétrolières et développement en Afrique », Communication présentée lors de la 11<sup>ème</sup> Assemblée générale du CODESRIA, Maputo, 2005, p. 12.

espagnoles avec Repsol, qui racheta en novembre 2002 le dernier permis d'exploration de Total tentèrent de briser cette hégémonie américaine, en négociant des permis de recherche et exploitation de pétrole avec les autorités de Malabo<sup>1</sup>. En février 2001, une société nationale des hydrocarbures, la PetroGuinea fut créée. Elle devint plus tard GEPetrol. Le Porte-parole du Gouvernement précisa que « toutes les sociétés qui, à l'avenir, voudront exercer des activités pétrolifères en Guinée Équatoriale, devront obligatoirement s'associer à la PetroGuinea, mettant ainsi fin à la pratique qui prévalait selon laquelle les compagnies étrangères opéraient seules<sup>2</sup> ». Cette décision fut motivée par le fait que « les premiers contrats de partage étaient outrageusement avantageux pour les compagnies américaines. Les intérêts de l'État n'étaient que de 3% dans le champ d'Alba et de 5% dans ceux de Zafiro et de Ceiba », indique le Ministère équato-guinéen de l'Économie et des Finances<sup>3</sup>.

Le 20 octobre 2004, Noble Energy Guinea, filiale équato-guinéenne de la compagnie pétrolière américaine Noble Energy inc. obtint un contrat d'exploitation d'un nouveau bloc pétrolier récemment mis à jour au large de l'île de Bioko. D'une superficie de plus de 800 km<sup>2</sup> pour une profondeur de 500 m, il est situé près du bloc O, exploité depuis 2003, à hauteur de 45% par Noble Energy Guinea<sup>4</sup>. Selon un responsable du Ministère équato-guinéen des mines, Noble Energy devrait exploiter 40% du bloc, la compagnie américaine Atlas Group, 55% et la compagnie pétrolière nationale équato-guinéenne, Gepetrol,

---

<sup>1</sup> Jean Lucien Ewangué, « La Guinée Équatoriale : un nouvel eldorado ? », *Café géopolitique de la FPAE* du 14 février 2006 au Centre culturel Français de Yaoundé.

<sup>2</sup> Ministère de l'Économie et des Finances de Guinée Équatoriale cité par Cité par Jean Lucien Ewangué, « La Guinée Équatoriale : un nouvel eldorado... », p. 54.

<sup>3</sup> Cité par Jean Lucien Ewangué, « La Guinée Équatoriale : un nouvel eldorado.... »

<sup>4</sup> Michel Ludevin, « Washington : d'un golfe l'autre », in *Outre-Terre*, no 11, 2005/2, pp. 75-85

5%<sup>1</sup>. A partir de 2003, la Guinée Équatoriale retrouva le sens de la négociation avec les nouveaux arrivants. Le prélèvement étatique devint de plus en plus important. Le nouveau système prévoyait le versement des *royalties* comprises entre 10% et 16% de production. S'y ajouta la participation de l'État dans l'activité<sup>2</sup>. La Guinée Équatoriale partit de 0% en début d'exploitation et monta jusqu'à 50% en fin de vie du champ<sup>3</sup>. L'État prélève aujourd'hui 15% des bénéfices au lieu de 3% dans les années 1990<sup>4</sup>. Globalement, 75% du chiffre d'affaires de l'activité pétrolière va encore aux sociétés, contre 25% à l'État<sup>5</sup>. Mais avant l'entrée en production des nouveaux champs, la part étatique devrait monter à 40%<sup>6</sup>. Pour freiner l'appétit des grandes compagnies internationales qui exploitent l'or noir, les autorités du pays décidèrent de les obliger à s'associer aux partenaires locaux. Ainsi, le 14 septembre 2004, le Président Obiang Nguéma signa un décret imposant aux sociétés étrangères et à leurs sous-traitants d'ouvrir leur capital à hauteur de 35% à des « personnes physiques équato-guinéennes ou à de sociétés exclusivement constituées par des nationaux<sup>7</sup> ». Plus précisément, « les sociétés devront compter au moins trois représentants nationaux dans leurs conseils d'administration<sup>8</sup> ». L'objectif affiché fut de défendre les « investissements productifs » nationaux. Pour sa part, la Gepetrol se vit attribuer par le même décret « un droit préférentiel sur l'actionnariat mixte dans le secteur du pétrole et dans toutes les sociétés

---

<sup>1</sup> Jean Lucien Ewangué, « Comment la Guinée Équatoriale défend ses frontières...

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Jean Lucien Ewangué, « La Guinée Équatoriale : un nouvel eldorado...

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Jean Lucien Ewangué, « Comment la Guinée Équatoriale défend ses frontières...

<sup>6</sup> Jean Lucien Ewangué, « La Guinée Équatoriale : un nouvel eldorado...

<sup>7</sup> Jean Lucien Ewangué, « Comment la Guinée Équatoriale défend ses frontières...

<sup>8</sup> *Ibid.*

étrangères installées ou créées par les étrangers dans le pays<sup>1</sup> ». De plus, « lorsque sa participation dépasse 35%, GEPetrol pourra être l'unique société nationale à faire partie des sociétés étrangères installées ou créées par les étrangers dans le pays<sup>2</sup> ». Au début du mois de février 2006, le Vice-ministre équato-guinéen des Mines et des Hydrocarbures, Mbégha Obiang Lima menaçait de suspendre les compagnies pétrolières étrangères qui ne paient pas régulièrement leurs impôts.

Même la Chine, par la société Offshore Oil Group (Cnooc Africa, associé de la compagnie nationale équato-guinéenne, GEPetrol dans un champ de 2287km<sup>2</sup>, le Brésil, par sa société PETROBAS et la Malaisie intégrèrent la liste des pays exploitant les ressources minières de la Guinée Équatoriale<sup>3</sup>. Toute cette agitation prouve que le pétrole n'est pas une simple marchandise, « c'est avant tout une arme politique incroyablement puissante. Et lorsque l'on possède cette arme, on traite principalement avec les gros poissons<sup>4</sup> » tels que les États-Unis d'Amérique.

Pendant la première décennie des années 2000, la Guinée Équatoriale a été le troisième producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne après le Nigeria et l'Angola<sup>5</sup>. Il s'agit aussi du quatrième pays en termes d'investissements

---

<sup>1</sup> Anonyme, « *Guinée Équatoriale, une vision d'avenir* », *Foreign Affairs* numéro spécial Publ.reportage, mai-juin 2011, traduit de l'anglais par *World Profile Group*, disponible en ligne sur <http://www.foreignaffairs.com/about-us/sponsors/equatorial-guinea-the-future-vision>, consulté le 13 janvier 2013.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Etanislav Ngodi, « Gestion des ressources pétrolières et développement en Afrique », Communication présentée lors de la 11<sup>ème</sup> Assemblée générale du CODESRIA, Maputo, 2005, p. 12.

<sup>4</sup> Blaise Mark, *Riche, Trahi...*, p. 39.

<sup>5</sup> Etanislav Ngodi, « Gestion des ressources pétrolières et développement en Afrique », Communication présentée lors de la 11<sup>ème</sup> Assemblée générale du CODESRIA, Maputo, 2005, p. 18.



américains en Afrique, Exxon Mobil étant largement en tête des multinationales présentes. Deux tiers des concessions pétrolières en Guinée Équatoriale ont été octroyées à des opérateurs américains ayant « des liens rapprochés avec l'administration américaine »<sup>1</sup>. Patron du pétrolier CMS Energy, William Mc Cormick contribua ainsi pour 100 000 dollars à la cérémonie d'investiture Présidentielle de George W. Bush. De son côté, Ocean Energy, autre société pétrolière active dans le golfe de Guinée, compte comme consultant à Malabo, capitale de Guinée équatoriale, Chester Norris, qui y fut ambassadeur des États-Unis sous le Gouvernement de Bush père<sup>2</sup>. Plus de 3000 employés américains du secteur pétrolier y travaillent, vivant en quasi-autarcie dans des lotissements bien gardés<sup>3</sup>.

L'administration Bush fit de la Guinée Équatoriale l'un de ses partenaires stratégiques de premier plan et les compagnies pétrolières américaines décidèrent de réhabiliter le Président Obiang afin de mener leurs affaires en toute sérénité. Pour cela elles firent appel aux services de Bruce Mc Colm, alors Directeur de l'International Republican Institute (branche républicaine de la Fondation nationale pour la démocratie NED/CIA et vice-Président de Freedom House (autre pseudopode de la CIA).<sup>4</sup> En février 2002, un banquet fut organisé au Navy-Army Club de Washington par le Corporate Council on Africa en l'honneur d'Obiang qui est alors en visite avec des proches. Magnats du pétrole et personnalités du Département d'État se disputèrent la meilleure place et firent l'éloge du futur « Koweït africain »<sup>5</sup>. Pour la protection des installations

---

<sup>1</sup> Samar Hassan El Bagouri, « Le Pétrole en Guinée Équatoriale: Croissance sans développement...

<sup>2</sup> Anonyme, « *Guinée Équatoriale, une vision d'avenir, ...*

<sup>3</sup> Michel Ludevin, « Washington : d'un golfe l'autre, ...

<sup>4</sup> Jean Lucien Ewangué, « La Guinée Équatoriale : un nouvel eldorado.....

<sup>5</sup> *Ibid.*

pétrolières équato-guinéennes, l'entraînement de garde-côtes locaux fut confié à la société Military Professional Resources Inc. (MPRI), dirigée par le Général Carl Vuono, ex-chef d'État-Major de l'US Army. Malgré l'opposition à l'époque de l'administration Clinton, la firme est également chargée depuis juillet 2000 d'un programme de « renforcement de la sécurité nationale<sup>1</sup> ».

## **B. Des revenus financiers énormes**

La rente pétrolière équato-guinéenne occupe une place importante dans l'économie de ce pays. Elle a amélioré considérablement ses indices financiers et économiques.

### **1. Le poids de la manne pétrolière dans l'économie équato-guinéenne**

Le pétrole découvert en Guinée Équatoriale a permis à cet État de s'enrichir. Avec la mise en service des puits de Topacio associés à ceux de Zafiro, la production du pays, partie de 7 200 barils/jour en 1994 atteint rapidement la barre des 90 000 barils/jour en 2005 ; cette exploitation rapporta en moyenne 200 millions de dollars à l'État équato-guinéen<sup>2</sup>. De 1993 à 2000, les recettes pétrolières de la Guinée Équatoriale sont rapidement passées de 3 millions de dollars à environ 212 millions de dollars<sup>3</sup> puis estimées à environ 725 millions de dollars en 2003<sup>4</sup>. Au début des années 2000, cette production fut

---

<sup>1</sup> Michel Ludevin, « Washington : d'un golfe l'autre... »

<sup>2</sup> Martial Tchenzette, « État sécuritaire, rente pétrolière....., .. »

<sup>3</sup> Banque Mondiale, « Project Performance Assessment Report: Equatorial Guinea – Second Petroleum Technical Assistance Project », 1er juillet 2002, Rapport n° 24430, Département de l'Évaluation des Opérations, 2002.

<sup>4</sup> Banque mondiale, « Project Performance Assessment Report: Equatorial Guinea – Second Petroleum Technical Assistance Project », Rapport n° 24430, Département de l'Évaluation des Opérations, 2002.

estimée entre 300 et 350 000 barils/jour, puis à 515 000 barils/jour en 2010<sup>1</sup>. Même sans le déterminer avec précision, ce boom pétrolier procure au pays d'Obiang Nguéma Mbasogo des liquidités importantes au fil du temps. Au premier janvier 2009, les réserves pétrolières étaient estimées à 1,8 milliard de barils, les réserves de gaz confirmées furent de 37 milliards de mètres cubes<sup>2</sup>. Un marché financier se mit progressivement en place. Tout ceci favorisa la création de la richesse à partir des ressources financières engrangées.

Au cours des quinze dernières années, les performances économiques de la Guinée Équatoriale ont été exceptionnelles, grâce notamment à la découverte et la mise en exploitation, depuis le milieu des années quatre vingt dix, d'importants gisements pétroliers. Entre 1995 et 2005, la production de pétrole a été multipliée par 60, passant de 6000 à plus de 360.0000 barils/jours<sup>3</sup>. Cette forte progression de la production pétrolière s'est faite dans un contexte particulièrement favorable de flambée des coûts du baril, notamment à partir d'avril 2000<sup>4</sup>. La Guinée Équatoriale a bénéficié durant cette période d'un afflux rapide et massif de recettes : elle a ainsi engrangé plus de 3.000 milliards de F CFA de recettes pétrolières. Ces recettes restèrent favorisées dans les années suivantes par une perspective d'évolution des prix favorable au niveau des produits pétroliers<sup>5</sup>. En effet, tous les scénarii envisagés par l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) prévoient le maintien d'un prix élevé du baril de pétrole d'ici 2030.

---

<sup>1</sup> Cédric Lestrangé et al, *Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché, de nouveaux risques, des nouveaux mondes*, Paris, TECHNIP, 2005, p. 101.

<sup>2</sup> Michel Ludevin, « Washington : d'un golfe l'autre...

<sup>3</sup> Anonyme, « *Guinée Équatoriale, une vision d'avenir...*

<sup>4</sup> Les cours passèrent, en moyenne, de 14,6\$ en mars 1999 à 17,16\$ en avril et 25,35\$ en fin d'année.

<sup>5</sup> Etanislav Ngodi, « Gestion des ressources pétrolières et développement en Afrique... », p. 19.

L'économie de la Guinée Équatoriale reposait entièrement sur le pétrole en 2011 constituant 95% du revenu total du pays<sup>1</sup>. L'incidence financière de cette exploitation pétrolière est que, sur le plan des recettes, l'apport du pétrole devient central et déterminant dans les recettes totales des États<sup>2</sup>. Selon la BAD, le PNUD, l'OCDE et la CEA, le secteur pétrolier, qui représentait 7 % du PIB de la Guinée Équatoriale en 1992, est passé à 83 % dès les années 2000. Le bois et le cacao, base de l'économie en 1990, ont quasiment disparu des exportations. Ainsi, le bois qui représentait 40% des exportations en 1990 n'en représente qu'1% en 2005<sup>3</sup>. Les recettes pétrolières ont contribué à améliorer les finances publiques et permis à l'État d'investir dans de grands projets d'infrastructures de base. La croissance économique tirée par le secteur des hydrocarbures a en outre permis au pays d'accéder au statut de « pays à revenu intermédiaire<sup>4</sup> ». En fin 2005, 352,38 milliards de F CFA furent investis dans les infrastructures en Guinée Équatoriale, représentant 75% des investissements publics. En 2007, le montant des investissements publics budgétisés dans ce secteur a été plus que doublé, avec 710,15 milliards de F CFA<sup>5</sup>.

Le secteur des bâtiments et travaux publics est la deuxième activité prépondérante du pays après l'exploitation du gaz et du méthanol. La croissance de cette filière a été largement tirée par les investissements publics en faveur de la réhabilitation et de la construction d'infrastructures de base telles que les

---

<sup>1</sup> Interview accordée à *Foreign Affairs* par le Ministre équato-Guinéen de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Marcelino Owono Edu en mai 2011.

<sup>2</sup> Etanislav Ngodi, « Gestion des ressources pétrolières et développement en Afrique... », p. 19.

<sup>3</sup> BAD, OCDE, PNUD, CEA, *Perspectives économiques en Afrique 2014 : Guinée Équatoriale*, disponible en ligne sur le site [www.africaneconomicoutlook.org](http://www.africaneconomicoutlook.org)

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Performance Management Consulting, *Guinée Équatoriale 2020, Agenda pour une diversification des sources de la croissance, Tome I: Diagnostique stratégique*, Rapport final de l'audit Gouvernementale sur l'avenir de la Guinée Équatoriale, 2007, p. 52.

routes, les ports, les aéroports, les logements sociaux et les bâtiments publics<sup>1</sup>. Les investissements réalisés dans le cadre de la première phase du PNDES, dont l'objectif est de faire de la Guinée Équatoriale une économie émergente en 2020, ont permis d'accroître l'offre de logements dans les zones urbaines et de développer les infrastructures de transport (routes, ports et aéroports) ainsi que la distribution d'électricité<sup>2</sup>. Les dépenses publiques en capital sont financées par les revenus tirés des activités pétrolières.

Grâce aux recettes pétrolières, la dette publique de la Guinée Équatoriale est minime. Elle est inférieure à 1 % du PIB<sup>3</sup>. Grâce à une politique d'endettement prudente, le poids de la dette publique extérieure est en régression continue et se situait autour de 5 % en 2010<sup>4</sup>. Le ratio est largement inférieur au seuil normatif de 70 % fixé dans le cadre de l'exercice de convergence macroéconomique de la CEMAC<sup>5</sup>. Un effort coordonné, en vue d'utiliser les revenus du pétrole pour apurer les arriérés externes et internes, a obtenu des résultats relativement satisfaisants. Il a notamment permis d'apurer des arriérés mineurs résultant, pour la plupart, de l'absence d'un système de suivi adéquat de la dette<sup>6</sup>. Les autorités ont souscrit aux conclusions de la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) effectuée conjointement avec le FMI en 2010. Celle-ci souligne que le risque de surendettement reste insignifiant. Le système

---

<sup>1</sup> BAD, OCDE, PNUD, CEA, *Perspectives économiques en Afrique 2014 : Guinée Équatoriale...*

<sup>2</sup> Anonyme, « *Guinée Équatoriale, une vision d'avenir...* »

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> BAD, OCDE, PNUD, CEA, *Perspectives économiques en Afrique 2012 : Guinée Équatoriale*, disponible en ligne sur le site [www.africaneconomicoutlook.org](http://www.africaneconomicoutlook.org)

<sup>6</sup> BAD, OCDE, PNUD, CEA, *Perspectives économiques en Afrique 2014 : Guinée Équatoriale...*

financier paraît solide et sa vulnérabilité aux chocs est restreinte à moyen terme<sup>1</sup>. La liquidité du système financier est restée abondante ces dernières années. Les banques ont d'importantes réserves excédentaires. Les recettes tirées de l'exploitation des hydrocarbures constituent la très large majorité des recettes publiques.

## **2. Des indices économiques et financiers en nette amélioration**

Depuis la première décennie des années 2000, la Guinée Équatoriale fait partie des pays les plus prospères du continent africain, notamment avec l'un des plus importants revenus par habitant. Le PIB par habitant est passé de 800 dollars dans les années 1990 à plus de 2000 dollars en 2005 selon Ngodi Etanislak<sup>2</sup>. Suite à la flambée des prix des hydrocarbures sur le marché mondial, la Guinée Équatoriale dispose du PIB le plus élevé du continent. Le pays est également l'un des plus grands receveurs d'investissements étrangers sur le continent. Il a acquis ce statut dans le sillage du boom pétrolier. Cette évolution du PIB classe aujourd'hui le pays dans le groupe des pays à revenu supérieur. Entre 1996 et 2006, le PIB nominal de la Guinée Équatoriale fut multiplié par 35<sup>3</sup>, avec une croissance moyenne record du PIB de 31 % par an comme le montre le graphique suivant :

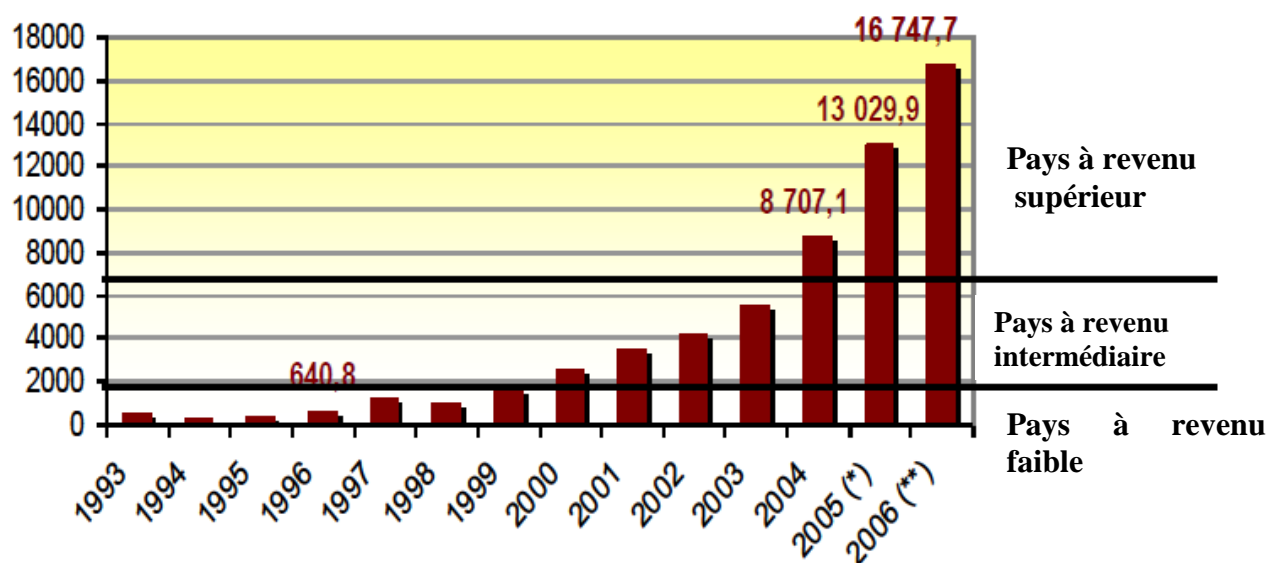
---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Etanislak Ngodi, « Gestion des ressources pétrolières et développement en Afrique... », p. 19.

<sup>3</sup> Performance Management Consulting, *Guinée Équatoriale 2020, Agenda pour une diversification des sources de la croissance, Tome I: Diagnostique stratégique*, Rapport final de l'audit Gouvernementale sur l'avenir de la Guinée Équatoriale, 2007, p. 10.

## Graphique n°2 : Évolution du PIB par habitant de la Guinée Équatoriale en USD



Source : Administrations nationales de Guinée Équatoriale, FMI, BEAC

Ce graphique nous montre comment la production pétrolière a boosté le PIB de la Guinée Équatoriale qui a crû de façon exponentielle, ce qui a permis à la Guinée Équatoriale d'atteindre le niveau de PIB des pays à revenu supérieur. Au niveau macro économique, les agrégats sont assez favorables. L'inflation reste assez modérée (3,7% en 2006) et tire un avantage de l'appartenance de la Guinée Équatoriale à la BEAC. D'autres indicateurs macro-économiques sont au vert : un large surplus budgétaire, un déficit courant en régression, d'énormes réserves de change (plus de 4 milliards de dollars en 2006) et le satisfecit du FMI (Surveillance Article IV), constituent autant d'atouts favorables. L'indice du développement humain (IDH)<sup>1</sup> du PNUD positionne la Guinée Équatoriale parmi les pays africains ayant l'IDH le plus élevé et dont l'IDH a connu la plus forte croissance entre 1995 et 2003. Les performances de la Guinée Équatoriale au plan de l'IDH s'expliquent essentiellement par la forte croissance du

<sup>1</sup> L'IDH mesure le niveau atteint par le pays en termes d'espérance de vie, d'instruction et de revenu réel corrigé.

PIB/habitant. L'avènement du pétrole en Guinée Équatoriale transforma complètement le visage de cet État qui est devenu un véritable *eldorado* en Afrique Centrale.

## **II. Le pétrole et le développement de la Guinée Équatoriale**

La manne pétrolière a accéléré le développement du pays. Pour mieux exploiter les revenus pétroliers, les autorités équato-guinéennes ont mis sur pied une vision d'émergence du pays guidée par le Programme national de développement économique et social (PNDES). Ceci a permis à la Guinée Équatoriale de devenir un *eldorado* en Afrique Centrale.

### **A. Un développement guidé par le Programme National de Développement Économique et Social (PNDES)**

L'actualité africaine depuis le début des années 2000 est marquée par la mise sur pied des programmes qui permettront aux différents États de devenir des pays émergents. C'est dans ce sillage que le PNDES a été mis sur pied. Il a des missions précises pour l'émergence de la Guinée Équatoriale.

#### **1. Fondements et objectifs du PNDES**

Conscientes de la nécessité de rendre la croissance plus inclusive et d'élargir ses bases, les autorités ont élaboré un PNDES visant à faire de la Guinée Équatoriale une économie émergente en 2020. Le Plan national de développement économique et social découle de la stratégie économique impulsée par le Président Obiang Nguéma Mbasogo après la découverte du pétrole en Guinée Équatoriale. Alors que démarra la production de ses premiers barils de brut, une première Conférence économique nationale fut organisée sur son initiative en 1997, avec la participation de représentants d'organisations multilatérales comme la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International ou



la Banque Africaine de Développement<sup>1</sup>. Les infrastructures furent alors identifiées comme la priorité de la politique économique du Gouvernement. Dix ans plus tard, en 2007, la 2<sup>ème</sup> Conférence économique nationale a tout d'abord cherché à évaluer les résultats des efforts entrepris. Elle a en outre établi une nouvelle feuille de route de l'utilisation des ressources pétrolières à l'horizon 2020. Cette évaluation a permis à la Guinée Équatoriale de constater que beaucoup d'efforts avaient été faits en matière d'infrastructures, même si bien entendu il reste encore à les consolider dans certains domaines. Mais la 2<sup>ème</sup> Conférence économique nationale a surtout mis en évidence la nécessité d'accélérer la formation des ressources humaines et le développement des services à travers tout le pays.

Le PNDES constitue la boussole de l'utilisation des fonds pétroliers équato-guinéens. Son objectif est de programmer l'utilisation des ressources financières générées par l'exploitation des hydrocarbures<sup>2</sup>. Le PNDES est structuré autour de quatre axes stratégiques majeurs à savoir : la construction des infrastructures de classe internationale pour améliorer la productivité et accélérer la croissance ; le renforcement massif du capital humain et l'amélioration de la qualité de vie de chaque citoyen ; la construction d'une économie diversifiée s'appuyant sur le secteur privé et la mise en place d'une gouvernance de qualité au service du citoyen<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Performance Management Consulting, *Guinée Équatoriale 2020, Agenda pour une diversification des sources de la croissance, Tome II: Vision 2020 et axes stratégiques*, Rapport final de l'audit Gouvernementale sur l'avenir de la Guinée Équatoriale, 2007.

<sup>2</sup> Federico Edjo Ovono Eyang, Ambassadeur de Guinée Équatoriale en France en 2009.

<sup>3</sup> Performance Management Consulting, *Guinée Équatoriale 2020, Agenda pour une diversification des sources de la croissance, Tome II: Vision 2020 et axes stratégiques*, Rapport final de l'audit Gouvernementale sur l'avenir de la Guinée Équatoriale, 2007.

Ce programme vise une transformation structurelle de l'économie, mais également celle du citoyen équato-guinéen. L'une de ses priorités est d'éliminer la pauvreté et de faire de la Guinée Équatoriale un pays émergent à l'horizon 2020. La Guinée Équatoriale aspire à rentrer à l'horizon 2020 dans le groupe des pays émergents, c'est-à-dire les pays qui constituent des Poles d'attraction des investissements, qui accélèrent leur croissance économique et qui s'intègrent avec succès dans l'économie mondiale grâce à leurs capacités d'exportation. Par le vocable « pays émergents », il faut entendre des pays qui connaissent une croissance économique et dont le niveau de vie ainsi que les infrastructures économiques convergent vers celles des pays développés de telle sorte que, tant au niveau quantitatif que qualitatif, nous observons des activités productrices, une diversification de l'économie, voire une rupture de la société avec l'ancien modèle par apparition de caractéristiques nouvelles<sup>1</sup>. Ceci signifie devenir une économie compétitive, ce qui nécessite une transformation économique et sociale structurelle et un renforcement des valeurs morales et éthiques. Il est prévu le passage d'une économie pétrolière à une économie diversifiée ; d'une économie dominée par l'État à une économie dominée par le secteur privé. Le programme insiste sur le développement du secteur privé. D'après la stratégie, « la Guinée Équatoriale sera caractérisée en 2020 par la part prépondérante jouée par le secteur privé dans la création de richesse<sup>2</sup> ». Le PNDES prévoit aussi le passage d'une propriété des entreprises limitée à quelques privilégiés à une propriété ouverte à tous les épargnants, et le développement des

---

<sup>1</sup> Silvia Delannoy, *Géopolitique des pays émergents*, PUF, 2012.

<sup>2</sup> Performance Management Consulting, *Guinée Équatoriale 2020, Agenda pour une diversification des sources de la croissance, Tome II: Vision 2020 et axes stratégiques*, Rapport final de l'audit Gouvernementale sur l'avenir de la Guinée Équatoriale, 2007, p. 67.

infrastructures. En somme, il s'agit pour la Guinée Équatoriale de passer d'une prospérité héritée à une prospérité créée<sup>1</sup>.

## 2. La quintessence du PNDES

Le Plan dénommé « Guinée Équatoriale-Horizon 2020 » intègre 3 documents : le diagnostic, la vision et les axes stratégiques 2020, et le compte rendu final de la conférence. Le Gouvernement et les pouvoirs publics nationaux sont censés subordonner leurs actions à l'accomplissement du Plan. La vision 2020 de la Guinée Équatoriale doit se réaliser en deux grandes phases, la première dite de transformation, et une seconde dite phase de l'émergence. La phase de transformation (2008-2012) pendant laquelle le pays accélère le développement des infrastructures économiques et sociales, la formation des ressources humaines et s'engage dans une transformation institutionnelle et sociale en profondeur. Cette phase, était centrée sur le développement des infrastructures de transport, du réseau électrique et des bâtiments publics (hôpitaux, écoles) au prix d'importantes dépenses en capital financées par les recettes tirées des hydrocarbures. Le PNDES stipule que

Parallèlement à une politique sociale dynamique qui permettra d'éradiquer la pauvreté d'ici 2012, le pays établit progressivement un environnement favorable à la compétitivité et au développement du secteur privé. La Guinée Équatoriale est en 2012 en avance sur les Objectifs de Développement du Millénaire et commence les changements nécessaires pour engager la marche vers la diversification et l'émergence économique<sup>2</sup> ».

La phase de l'émergence (2012-2020) quant à elle prévoit de maintenir le niveau élevé d'investissement public dans le domaine des infrastructures tout en ciblant le développement de cinq secteurs prioritaires qui offrent au pays des avantages comparatifs inexploités et qui sont potentiellement créateurs de richesses et d'emplois. Il s'agit de l'agriculture et de l'élevage, de la pêche, de la

---

<sup>1</sup> Joseph Désiré Ebale, « La stratégie d'affirmation de la Guinée Équatoriale... », p. 47.

<sup>2</sup> Performance Management Consulting, *Guinée Équatoriale 2020...*, p. 8.

pétrochimie et des mines, du tourisme et des services financiers. Dans ces secteurs, les autorités souhaitent améliorer le climat des affaires en vue d'attirer les investissements étrangers et monter en gamme dans les chaînes de valeur mondiales<sup>1</sup>. Le Gouvernement quant à lui doit élaborer des plans ou des sous-plans d'action sectoriels avec leurs budgets respectifs. Ces plans sectoriels doivent inclure un large programme de communication, qui assure une diffusion maximale et leur appropriation par la population. La Guinée Équatoriale met en place une économie compétitive, qui se matérialise désormais à travers un tissu productif dynamique, comme potentiel régional. Le niveau de vie des populations augmente de manière significative : après l'éradication de la pauvreté, une société dominée par la classe moyenne se développe<sup>2</sup>.

Pour la mise en marche du Plan, et afin d'assurer le suivi et l'accomplissement de celui-ci, des dispositifs institutionnels furent créés : un conseil supérieur « Guinée Équatoriale Horizon 2020 » présidé par le Chef de l'État, une commission nationale de suivi et d'évaluation du Plan et l'Agence Guinée Équatoriale 2020<sup>3</sup>. A cet effet le Premier Ministre rappela le 18 février 2009 à la Conférence de Doha (Qatar) que la stratégie Guinée Équatoriale Horizon 2020 est basée sur le développement concomitant des secteurs : énergie, pêche et services. Afin de veiller à l'accomplissement de la stratégie adoptée, la distribution des budgets de l'État se fait comme suit : 32,7% pour le secteur social, 27% pour le secteur productif, et 27,3% pour le secteur infrastructures. Pour la réalisation des investissements, le Gouvernement utilise des instruments financiers sûrs et viables. Compte tenu de la haute volatilité des marchés financiers, le Gouvernement a procédé à la création d'un fonds sectoriel

---

<sup>1</sup> BAD, OCDE, PNUD, CEA, *Perspectives économiques en Afrique 2014...*, pp. 2.3.

<sup>2</sup> Performance Management Consulting, *Guinée Équatoriale 2020...*, p. 8.

<sup>3</sup> *Ibid.*

d'infrastructures ; d'un fonds pour la pêche ; d'un fonds pour le développement agricole ; d'un fonds sectoriel pour le développement du tourisme ; d'un fonds pour le développement de la formation professionnelle et d'un fonds garantissant le crédit en faveur des petites et moyennes entreprises<sup>1</sup>.

Leur fonctionnement est défini au sein du PNDES. Pour aboutir au résultat escompté, le programme prévoit que ces fonds soient administrés par des comités composés de représentants du Gouvernement, et d'experts internationaux choisis pour leur crédibilité, leur indépendance en matière de gestion et pour renforcer la transparence. Ces fonds ont pour objectif de participer de par leur nature propre à la politique du Gouvernement en matière de réduction des inégalités sociales. A titre d'exemple, la création de systèmes d'adduction d'eau pour toutes les grandes villes a un impact direct dans ce domaine, en ce sens qu'elle bénéficie à l'ensemble des populations concernées. Il en va de même des campagnes de vaccination en matière de santé. Dans le domaine de l'éducation, il s'agit d'évaluer les besoins en matière de formation du personnel éducatif, en fonction des différences de niveau ou de moyens selon les régions du pays. Plus globalement, les différents fonds que le Gouvernement a mis en place sont dotés des outils pour diagnostiquer les besoins et agir en conséquence, dans le cadre des missions de l'État équato-guinéen qui sont de mettre à la disposition de sa population un service public efficace. Ce plan de développement de la Guinée Équatoriale semble être bien suivi par les pouvoirs publics, au regard de la modernisation accrue du pays. Aujourd'hui, le pays affiche un visage d'un pays industrialisé.

---

<sup>1</sup> Federico Edjo Ovono Eyang, Ambassadeur de Guinée Équatoriale en France en 2009.

## **B. La Guinée Équatoriale : un eldorado pétrolier**

La Guinée Équatoriale a désormais un nouveau visage. Le Gouvernement équato-guinéen, en conformité avec son programme de développement économique et social, a engagé des projets ambitieux en matière d'infrastructures publiques visant à bâtir un pays moderne d'une part et augmenter son capital humain.

### **1. Un développement accéléré avec des infrastructures à la pointe**

L'avènement du pétrole en Guinée Équatoriale a suscité l'afflux des investissements directs privés qui ont donné un visage reluisant et un réseau de communication moderne au pays.

#### **a. Une modernisation résultante de l'afflux des investissements directs étrangers (IDE)**

La Guinée Équatoriale est devenue une destination des IDE en 1990, soit plus de trois décennies après ses voisins de la CEMAC. En effet, la dictature de Macías Nguéma, le premier Président de la Guinée Équatoriale a tenu éloignés les investisseurs de ce petit pays de six cent mille habitants entre 1960 et 1982. En 1983, des signes d'investissement se font sentir avec le changement de régime, mais le neveu du dictateur au pouvoir n'inspire pas non plus confiance. En 1991, la hausse du prix du pétrole suite à la Guerre du Golfe a poussé les États-Unis à rechercher des nouveaux gisements pour contourner leur dépendance du pétrole du Moyen-Orient et à investir dans le secteur pétrolier en Guinée Équatoriale<sup>1</sup>.

Ainsi, malgré une certaine résistance à investir en Guinée due à l'environnement social et économique, les IDE commencent à affluer dans le

---

<sup>1</sup> Michel Ludevin, « Washington : d'un golfe l'autre...

secteur pétrolier<sup>1</sup>. En 1996, ils sont passés de 63 à 248 millions de dollars, soit une augmentation de 74%. Depuis cette date, ces flux sont restés constants à un niveau élevé jusqu'au sursaut constaté en 2001, année au cours de laquelle un investissement de 945 millions de dollars fut réalisé<sup>2</sup>. En 2003, suite à la découverte d'un gisement immense et d'une réserve offshore de plus de 10 milliards de baril, la Guinée Équatoriale surprend tous les observateurs économiques en se plaçant au premier rang des pays d'Afrique sub-saharienne pour ce qui est des IDE entrants, soit 1431 M USD contre 323 en 2002<sup>3</sup>. Elle fait encore mieux en 2004 avec 1664 M USD. En 2004, la Guinée Équatoriale s'est hissée au 47<sup>ème</sup> rang mondial des pays d'accueil des IDE, avec 0,26% des flux d'IDE dans le monde et 9,52% des IDE à destination de l'Afrique. Le stock d'IDE s'élève à 3808 Millions de \$ en 2003, représentant 127% du PNB, contre 109,3% l'année précédente<sup>4</sup>. Le pays s'affirme comme une destination stratégique d'IDE dans le golfe de Guinée et est placé actuellement au 83<sup>ème</sup> rang mondial en termes d'IDE<sup>5</sup>. Le graphique ci-dessous présente l'évolution des IDE entrant en Guinée Équatoriale de 1970 à 2004.

---

<sup>1</sup> Anonyme, « *Guinée Équatoriale, une vision d'avenir,...*

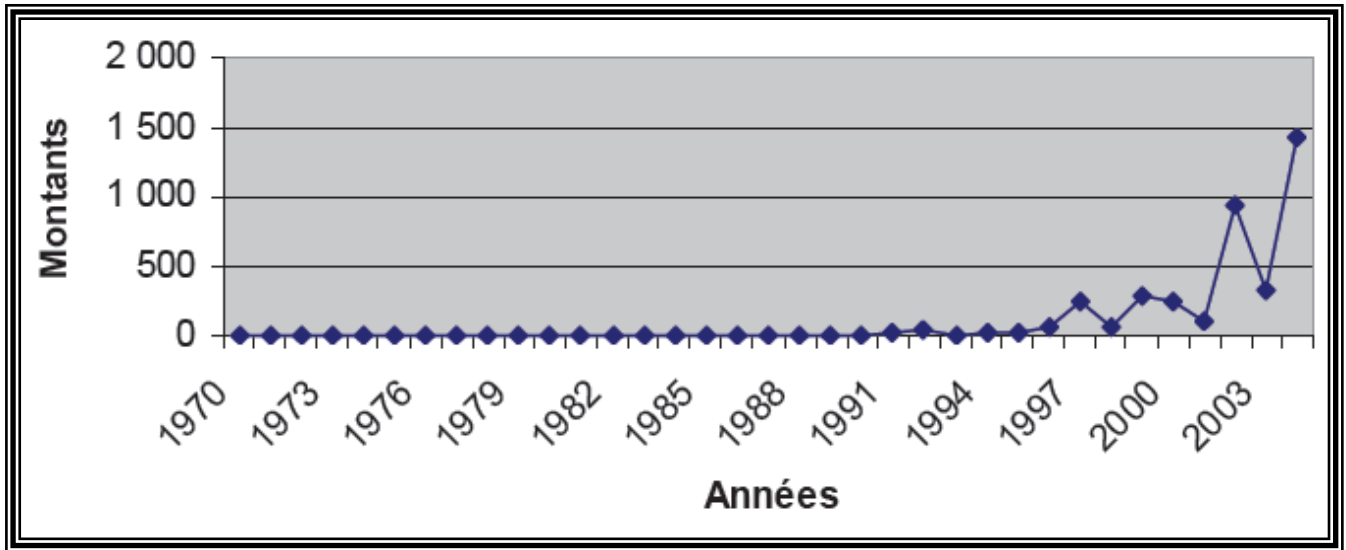
<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Ibrahim Ngouhouo, « les investissements directs étrangers en Afrique centrale : attractivité et effets économiques », Thèse de Doctorat de Sciences Économiques, Université du Sud Toulon-Var, mars 2008, pp. 31.32.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

**Graphique n°3 : Évolution des IDE entrant en Guinée Équatoriale  
entre 1970 et 2004 en millions de \$ US**



Source : Ibrahim Ngouhouo, « les investissements directs étrangers en Afrique centrale : attractivité et effets économiques », Thèse de Doctorat de Sciences Économiques, Université du Sud Toulon-Var, mars 2008, pp. 31-32.

Le graphique montre que de 1970 à 1997, les IDE en Guinée Équatoriale étaient presque nuls. Mais, à partir de cette année, l'on note une augmentation exponentielle des IDE en Guinée Équatoriale. Ceci est dû aux recettes pétrolières qui ont permis la création de plusieurs chantiers qui font appel aux IDE. La Guinée Équatoriale cherche à attirer les investisseurs étrangers et à développer de nouveaux secteurs d'activité de l'économie, comme la pêche, l'agriculture et les technologies de l'information et de la communication. Pour ce qui est des investisseurs français, plusieurs grandes entreprises étrangères sont installées en Guinée Équatoriale. Le géant pétrolier Total est très présent dans la distribution des hydrocarbures dans ce pays. L'arrivée d'importantes entreprises du secteur énergétique a entraîné des opportunités et les revenus pétroliers ont très vite transformé le visage de la nation toute entière<sup>1</sup>. «L'investissement à ce jour dans le secteur pétrolier et gazier a dépassé les 35

<sup>1</sup> Etanislav Ngodi, « Gestion des ressources pétrolières et développement en Afrique... », p. 19.



milliards de dollars. Nous prévoyons que ce chiffre atteindra plus de 45 milliards de dollars au cours des prochaines années<sup>1</sup> », révèle Gabriel Obiang Lima, Ministre délégué des Mines, de l'Industrie et de l'Énergie en 2011. Les fonds acquis par ces investissements sont utilisés pour construire des milliers de kilomètres de nouvelles routes urbaines et interurbaines, des aéroports, des ports et générer des offres d'emploi<sup>2</sup>.

En plus des investissements des entreprises américaines du secteur énergétique, la seule nation d'Afrique subsaharienne de langue espagnole maintient des liens avec d'anciennes puissances coloniales, l'Espagne et la France, et bénéficie ainsi d'investissements d'une pléthore d'entreprises mondiales. Malabo et Bata, les principales villes du pays, sont devenues des centres d'affaires cosmopolites pour de grandes entreprises venant du Brésil et de la Russie, agissant toutes dans divers secteurs de l'économie équatorienne. Des alliances stratégiques ont été forgées dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et des travaux publics, ainsi que dans le commerce, les télécommunications et les transports<sup>3</sup>. En effet, ces avancées globales touchent même la fibre optique, avec l'installation du premier réseau câblé à large bande passant par la compagnie chinoise ZTE, spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication. Il est clair que l'investissement direct étranger (IDE) améliore la situation économique du pays, tout en créant un monde différent pour une majorité de ses citoyens<sup>4</sup>. Tous ces

---

<sup>1</sup> Anonyme, « *Guinée Équatoriale, une vision d'avenir...*

<sup>2</sup> Entretien avec Fokou Mesmin, 42 ans, technicien en bâtiment et travaux publics, Ebebeying, le 24 juin 2016.

<sup>3</sup> AEUD.INFO, Guinée Équatoriale : « Les Grandes ambitions », l'entretien exclusif d'Obiang Nguéma Mbasogo en ligne sur <http://aeud.fr/Guinee-Equatoriale-Les-Grandes.html>, consulté le 10 septembre 2014.

<sup>4</sup> Anonyme, « *Guinée Équatoriale, une vision d'avenir...*

investissements ont changé depuis quelques années la face de la Guinée Équatoriale, jadis pauvre et oubliée.

### **b. La Guinée Équatoriale : un pays à visage reluisant**

L'exploitation de la manne pétrolière a transformé la Guinée Équatoriale en vaste chantier. Les investissements publics en cours d'exécution en 2012 étaient estimés à quelque 9 000 milliards FCFA<sup>1</sup>. Avec un PIB d'environ 17,7 milliards de dollars (25 milliards de dollars pour le Cameroun), la Guinée Équatoriale surclasse allègrement les autres pays de la CEMAC<sup>2</sup>. Depuis la découverte du pétrole dans les années 90, la Guinée Équatoriale a en effet connu d'importantes mutations socio-économiques. « D'un pays pauvre à vocation agricole, elle est devenue le premier producteur de pétrole de la zone franc. Les recettes pétrolières ont contribué à améliorer les infrastructures de base : routes, écoles, hôpitaux, logements sociaux<sup>3</sup> ». Mariano Essumo, chef coutumier de Nganmessock, près du port de Bata, évoque une véritable révolution :

Vous voyez, on ne connaissait pas la Guinée équatoriale. Au jour d'aujourd'hui, vous pouvez voir le nombre de travaux que le chef de l'État est en train de faire. Nous avons des routes ici et il y a l'eau, l'électricité [...] Les Chinois sont en train de faire de grands travaux, parce que c'est son pari. Il a dit que d'ici à 2020, tout le monde doit en avoir<sup>4</sup>.

De Malabo à Bata en passant par Mongomo, Mongomeyen, ou Oyala, l'on retrouve de belles avenues à quatre voies éclairées, des immeubles flambant

---

<sup>1</sup> AEUD.INFO, Guinée Équatoriale : « Les Grandes ambitions », l'entretien exclusif d'Obiang Nguéma Mbasogo en ligne sur <http://aeud.fr/Guinee-Equatoriale-Les-Grandes.html>, consulté le 10 septembre 2014.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> BAD, OCDE, PNUD, CEA, *Perspectives économiques en Afrique 2013*.

<sup>4</sup> Mariano Essumo cité dans *Foreign Affairs* in Anonyme, « Guinée Équatoriale, une vision d'avenir...

neuf, des sièges cossus des grandes entreprises installées<sup>1</sup> telles que la filiale de *Afriland First Bank*, située en plein cœur de Malabo présentée sur la photo ci-dessous.

**Photo n°3 : Immeuble de la CCEI Bank à Malabo**



Source : Cliché Delmas Tsafack, Novembre 2015

De 2000 à 2010, le visage de la Guinée Équatoriale fut transformé par la construction d'infrastructures. Les marécages, les cases et la forêt ont progressivement et rapidement disparu pour laisser place à des buildings hauts standings, des logements, des routes, des autoroutes, etc<sup>2</sup>. La Guinée Équatoriale donne l'impression d'un pays qui se développe à une vitesse fulgurante. Les deux principales villes de la Guinée Équatoriale, Malabo et Bata, sont le symbole de la transformation du pays. La nouvelle ville du nouvel Eldorado pétrolier

---

<sup>1</sup> AEUD.INFO, Guinée Équatoriale : « Les Grandes ambitions », l'entretien exclusif d'Obiang Nguéma Mbasogo en ligne sur <http://aeud.fr/Guinee-Equatoriale-Les-Grandes.html>, consulté le 10 septembre 2014.

<sup>2</sup> Entretien avec Ndam Salifou, 40 ans, commerçant, le 20 juin 2015 à Abang-Minko'o

africain en chantier symbolise l'envol économique du pays<sup>1</sup>. Partout des bâtiments modernes et esthétiques sortent de terre. La Guinée Équatoriale connaît un développement exceptionnel<sup>2</sup>. Les richesses pétrolifères du pays sont exploitées dans un seul but : faire de la Guinée Équatoriale le standard du développement « à l'africaine », lequel a pour objectif de ne pas se laisser enfermer par une source exclusive de revenus mais, au contraire, de profiter du pétrole pour développer les activités traditionnelles (agriculture, pêche, services) tout en préservant l'environnement<sup>3</sup>. Les élites du pays n'ont rien à envier à celles des pays européens<sup>4</sup>.

Toutes les villes de la partie continentale ou de l'île de Bioko dont Ebebeyin, Rebola, Niefang ou bien Mbini profitent également de cette dynamique. Bata, la capitale économique, n'est pas oubliée : outre les travaux de rénovation ou la construction de nouveaux édifices comme le Palais des Congrès, son aéroport est en cours de modernisation pour lui permettre d'accueillir de gros porteurs. Comparée au secteur pétro-gazier, la construction ne représente certes encore qu'une part modeste des investissements étrangers directs. En 2008, ceux-ci ont représenté plus de 1,6 milliard de dollars en Guinée Équatoriale, soit le tiers de ce que les pays d'Afrique Centrale ont capté<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Samuel Denantes Teulade, *Malabo, Guinée-Équatoriale : le nouvel eldorado pétrolier de l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2009.

<sup>2</sup> Isabelle Thomas-Werner, « Guinée Équatoriale : Un pays en plein essor », dans *La Lettre Diplomatique*, en ligne sur : <http://www.lalettrediplomatique.fr/contribution.php?id=38&idrub=167>, consulté le 18 avril 2014.

<sup>3</sup> AEUD.INFO, Guinée Équatoriale : « Les Grandes ambitions », l'entretien exclusif d'Obiang Nguéma Mbasogo en ligne sur <http://aeud.fr/Guinee-Equatoriale-Les-Grandes.html>, consulté le 10 septembre 2014.

<sup>4</sup> Entretien avec Fotso Armel, 33 ans, mécanicien, Bata le 25 juin 2016.

<sup>5</sup> Jean-Pierre Cantegrit, « Guinée Équatoriale : des perspectives encourageantes », dans *La Lettre Diplomatique*, en ligne sur : 294

A quelques kilomètres de l'Avenue Hassan II, principale artère de la capitale équato-guinéenne, l'émergence d'une nouvelle cité ultra-moderne est emblématique de la renaissance économique du pays. Malabo II accueillera le nouveau centre des affaires de la Guinée Équatoriale. A l'instar de la tour de la compagnie pétrolière nationale, GEPetrol, les sièges de grandes entreprises y fleurissent peu à peu. Ce nouveau quartier de la capitale abritera également des structures de l'État comme le nouveau palais de justice ainsi que des logements sociaux. Des chantiers comme celui-ci, il en existe à travers tout le territoire équato-guinéen au point de faire du BTP, l'un des secteurs les plus dynamiques du pays. En 2008, sa part dans le produit intérieur brut (le PIB s'est élevé à près de 4%<sup>1</sup>. Attirées par les grands projets de construction, les entreprises étrangères multiplient les investissements. Après Sipopo<sup>2</sup>, célèbre par la cinquantaine de résidences de haute facture dédiées aux chefs d'État africains, son flamboyant palais des congrès où le luxe est plus qu'insolent avec ses trois niveaux à l'architecture futuriste, des logements sociaux et d'autres infrastructures de base et autre salle de fête, un nouveau fleuron de développement de la Guinée sort progressivement des terres, Oyala.

Obiang Nguéma crée chaque jour de nouvelles villes en Guinée Équatoriale. Oyala, l'une des nouvelles villes de Guinée Équatoriale est un exemple palpable. Situé à 148 kilomètres de Bata, deuxième ville importante du pays, Oyala constitue un très grand chantier dans la province du Wela-Nzas dont la capitale est Momgomo, la ville natale du Président de la République. La nouvelle agglomération semblable à une ruche est coincée entre Djibloho et

---

<http://www.lalettrediplomatique.fr/contribution.php?id=38&idrub=167>, consulté le 18 avril 2014.

<sup>1</sup> Jean-Pierre Cantegrit, « Guinée Équatoriale : des perspectives encourageantes... »

<sup>2</sup> Le Gouvernement de Guinée Équatoriale a investi plus de 580 000 millions d'euros dans la construction de tout le complexe.

Evinayong. Le paysage routier présente des routes à deux voies éclairées par des lampadaires avec des caméras de surveillance. D'autres grands travaux sont lancés en permanence pour développer le pays. On peut citer des chantiers des logements sociaux, des hôtels quatre étoiles, une nouvelle université afro-américaine, des écoles et lycées, des hôpitaux de référence, des infrastructures de sports et autres aires aménagées de loisirs. Le Gouvernement équato-guinéen a créé d'autres villes à l'instar de celle d'Oyala avec un plan d'urbanisation et des schémas directeurs de nature à la transformer en une citée moderne.

### **c. Un réseau de communication en développement exponentiel**

Depuis le début du projet de développement de la Guinée Équatoriale, les autorités étatiques ont mis l'accent sur les infrastructures de communication. C'est le développement du réseau routier, fluvial et aéronautique qui rend plus performant le réseau de communication de la Guinée Équatoriale. Auparavant peu développées, mal entretenues et dégradées, les infrastructures de transport et de télécommunication font l'objet d'importants programmes de modernisation et d'extension en rapport avec la place que le pays souhaite légitimement occuper sur la scène régionale. Le programme routier vise à désenclaver le pays par l'entretien des anciennes routes et la création de nouvelles. Dans la capitale Malabo et dans d'autres villes de Guinée Équatoriale, l'on note la rareté des voies urbaines non bitumées mais, surtout l'existence des autoroutes à 6 voies illuminées dans la nuit par des lampadaires de bout en bout telle que présentées sur la photo ci-dessous.

**Photo n°4 : Autoroute à six voies à la sortie de l'aéroport de Malabo**



Source : Cliché Delmas Tsafack, novembre 2015

Concernant les infrastructures aériennes et fluviales, la Guinée Équatoriale dispose de deux grands aéroports : l'aéroport international de Bata et l'aéroport international de Malabo, le plus moderne du pays. En plus de ces deux aéroports, il existe un aérodrome à Mongomo un autre est en cours de construction dans l'île d'Annobon. Trois compagnies aériennes à savoir CEIBA, Punto Azul et Air Annobon servent au transport des populations entre les différentes parties du pays. Le nombre de passager et le volume du fret de plus en plus élevé et le trafic au niveau de l'aéroport international de Malabo témoigne du développement accéléré de la Guinée Équatoriale. Ouvert sur

l'Océan Atlantique, le pays dispose de plusieurs ports. Les plus importants sont Malabo, Bata et Annobon. Mais l'exploitation du pétrole entraîna la création de nombreuses plateformes permettant d'acheminer les produits pétroliers ainsi que la construction des quais. C'est le cas par exemple à Mbini ou à Bolondo.

En définitive, l'objet de ce chapitre était de présenter l'histoire de la production pétrolière de la Guinée Équatoriale. Nous constatons que la recherche pétrolière a commencé en Guinée Équatoriale depuis le début des années 60. Jusqu'en 1990, les compagnies pétrolières ont défilé dans le pays dans l'objectif de trouver du pétrole. Mais leurs recherches se sont soldées par des échecs. C'est en 1990 que le pétrole fut finalement découvert dans ce pays. La venue du pétrole a changé le visage du pays, lui permettant de devenir le pays le plus riche, sur le plan financier, d'Afrique Centrale. Cela lui a permis d'avoir des vellétés de leadership au sein de la sous-région au point de revendiquer la réforme des institutions communautaires et d'avoir gain de cause.



**CHAPITRE 8 : LE « PETIT FRÈRE » DEVENU GRAND : LES  
INDICATEURS DE LA MONTÉE EN  
PUISSANCE DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE  
FACE AU COUPLE CAMEROUN-GABON DANS  
LA ZONE CEMAC**

Depuis la découverte du pétrole en Guinée Équatoriale, cet État a multiplié les agissements de puissance en zone CEMAC vis-à-vis du Cameroun et du Gabon. L'on note du côté du Cameroun, l'expulsion des camerounais du territoire équato-guinéen, le mépris des autorités camerounaises et l'intervention surprise de la Guinée Équatoriale lors du conflit frontalier et territorial de Bakassi opposant le Cameroun au Nigeria. Côté gabonais, la Guinée Équatoriale a ressuscité les conflits frontaliers et territoriaux contre le Gabon. Tous ces agissements de la Guinée Équatoriale montrent que cet État n'est plus le « petit frère » d'hier, mais l'égal, voire même le « grand frère » des « grandes puissances » d'Afrique Centrale d'hier. Ce chapitre a pour objet de présenter les éléments qui montrent que la Guinée Équatoriale a changé de statut en zone CEMAC depuis la découverte du pétrole. Il veut donc répondre à la question suivante : quels sont les indicateurs de la montée en puissance de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC ? Pour répondre à cette question, nous analysons tout d'abord la multiplication des crises entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale depuis le début des années 2000 ; ensuite, nous montrons comment avec la découverte du pétrole en Guinée Équatoriale, cet État a fait ressurgir les problèmes frontaliers et territoriaux contre le Gabon.

## **I. La découverte du pétrole en Guinée Équatoriale et la multiplication des crises avec le Cameroun**

L'enrichissement de la Guinée Équatoriale a été marqué en Afrique Centrale par la multitude de problèmes envers ses voisins. Depuis le début des années 2000, ce pays a multiplié les indécidables vis-à-vis du Cameroun. Le point culminant des problèmes entre les deux gouvernements a été la crise diplomatique de 2004 entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun.

## **A. Les « indécicatesses » de Malabo vis-à-vis de Yaoundé depuis le début des années 2000**

À partir de 2000, la Guinée Équatoriale a opté manifestement pour une ligne diplomatique anti-camerounaise. Celle-ci est matérialisée par des discours anti-camerounais et l'expulsion arbitraire des ressortissants camerounais de son territoire. L'une des indécicatesses de Malabo vis-à-vis de Yaoundé a aussi été son invitation surprise à la Cour Internationale de Justice (CIJ) lors du conflit opposant le Cameroun au Nigeria.

### **1. L'option pour une ligne diplomatique anti-camerounaise**

La politique étrangère équato-guinéenne envers le Cameroun depuis que cet État est devenu un État rentier a pris l'allure d'une diplomatie de la revanche traduisant « une expression d'un sentiment de rancœur longtemps dissimulé<sup>1</sup> » comme l'a signalé Owona Nguini. La manne pétrolière donna en effet les coudées franches à la Guinée Équatoriale pour qu'elle puisse exprimer cette rancœur. Les Camerounais considéraient cette haine équato-guinéenne comme une espèce de complexe du nouveau riche<sup>2</sup>. Ce complexe du nouveau riche fut amèrement digéré par le pouvoir de Yaoundé qui se garda pourtant de toute contre-action ou récrimination bruyante<sup>3</sup>. Un sentiment d'ingratitude et de trahison circula dans les milieux politiques camerounais. Ce sentiment d'ingratitude et de trahison fut déjà souligné par le quotidien *Mutations* en 2001. On pouvait lire ceci :

Il est bien loin, ce temps où la Guinée Équatoriale d'Obiang Nguéma Mbasogo mangeait dans la main du Cameroun de Paul Biya. En ce temps là, l'ami Obiang ne pouvait pas passer deux mois chez lui sans venir saluer son "grand frère". En cette

---

<sup>1</sup> Mathias-Eric Owona Nguini, « Le Cameroun doit assurer son leadership », *Mutations*, n° 1111, jeudi, 18 mars 2004, p. 5.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Yves Alexandre Chouala, « La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale... », p. 158.

occasion alors, en grand seigneur bon prince, [Paul Biya] envoyait gentiment son avion personnel pour les aller et retour de son "homologue". En ce temps-là, tout était prétexte à voyage sur le Cameroun : les salaires des fonctionnaires d'Obiang, les maux de dents de son épouse etc. [...]. Puis est arrivé le pétrole [et] tout a changé. Et l'ami Obiang a soudain réalisé que les Camerounais étaient tous de petits voleurs et de gros salauds. Puis il a commencé à se faire représenter aux manifestations qui avaient lieu dans "son" Yaoundé. On se demandait même si l'ami Obiang était encore en mesure de dire bonjour à notre [Paul Biya] s'il le rencontrait un jour quelque part en route<sup>1</sup>.

Pour cet organe de presses camerounais, les agissements de la Guinée Équatoriale ressemblaient à une trahison ou à un reniement de la paternité ou de la fraternité entre les Chefs d'État des deux pays. Le journal ne comprend pas comment celui qui appelait toujours son homologue « Grand frère » a subitement changé de discours pour le considérer comme un ennemi à abattre. Pour lui, il n'y a que la rente pétrolière pour expliquer un tel revirement de la Guinée équatoriale vis-à-vis du Cameroun. Avec des soupçons de déstabilisation portés contre le Cameroun, la Guinée Équatoriale durcit sa politique envers les immigrés camerounais érigés en menace pour la stabilité nationale et en empêcheurs de jouissance de ses ressources pétrolières par le peuple équato-guinéen<sup>2</sup>. En 2000, les sources diplomatiques camerounaises tiraient déjà sur la sonnette d'alarme en affirmant que les camerounais vivant en Guinée Équatoriale sont systématiquement victimes de tracasseries et escroqueries gouvernementales et populaires de tous genres et notamment depuis 1994 : retrait des cartes de séjour, détention abusive, confiscation de biens, traitement discriminatoire par rapport aux ressortissants des autres pays amis de la Guinée Équatoriale<sup>3</sup>. Le Président camerounais fut personnellement victime de ces tracasseries consulaires lors de son voyage à Malabo les 24 et 25 juin 1999 pour

---

<sup>1</sup> *Mutations*, N° 467, 2001, p. 2. cité par Yves Alexandre Chouala, « La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale... »

<sup>2</sup> Yves Alexandre Chouala, « La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale... »

<sup>3</sup> *Ibid.*

prendre part au double sommet de la CEMAC et de la CEEAC. En effet, face à la détermination affichée par la police aéroportuaire de Malabo de fouiller ses bagages et effets personnels, le Président camerounais s'y plia<sup>1</sup>. Une lettre de protestation du Ministre camerounais des Relations Extérieures condamnant ces agissements contraires à la courtoisie et aux privilèges dus à un Chef d'État fut remise à l'Ambassadeur de la Guinée Équatoriale à Yaoundé au lendemain de ce grave incident diplomatique<sup>2</sup>.

Fait très significatif, c'est le Président Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo qui porta lui-même la parole vindicative de son pays à l'endroit des Camerounais. Foulant aux pieds les principes de la réserve et de la courtoisie diplomatique, Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo alla, en des termes assez discourtois, critiquer la représentation diplomatique du Cameroun dans son pays en s'indignant du « même vieil ambassadeur qui est en poste depuis plus de 15 ans<sup>3</sup> ». Dans une interview accordée au journal *Jeune Afrique L'Intelligent* en 2002, il affirma que nombre de Camerounais résidant en Guinée Équatoriale « se sont rendus coupables d'escroqueries, de détournements et mettent en danger la sécurité du pays<sup>4</sup> ». Le Président équato-guinéen ne faisait que revenir sur des propos qu'il avait déjà eus à tenir le 17 juillet 2000 au Palais des Congrès de Malabo lors d'une fête de son parti politique : « Faites attention aux étrangers et surtout aux Camerounais, car ces derniers ont eu de l'argent du pétrole avant et

---

<sup>1</sup> Yves Alexandre Chouala, « La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale... »

<sup>2</sup> Archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun

<sup>3</sup> *Jeune Afrique L'Intelligent* N°2186, 2002, p. 33.

<sup>4</sup> *Ibid.*

leurs gisements pétroliers étant déjà épuisés, ils cherchent à nous envahir<sup>1</sup> ». Ces propos furent jugés très "préoccupants"<sup>2</sup> par les autorités camerounaises qui ne manquèrent pas de requérir des services d'intelligence des fiches plus précises sur ce qui faisait courir le chef de l'État équato-guinéen contre le Cameroun. Les propos du Président équato-guinéen furent accompagnés par l'alliance de la Guinée Équatoriale à la menace nigériane à propos du conflit frontalier de Bakassi.

## **2. La Guinée Équatoriale : « invité surprise » dans le conflit frontalier Cameroun-Nigeria au sujet de la péninsule de Bakassi**

Lors du conflit frontalier, terrestre et maritime entre le Cameroun et le Nigeria, la Guinée Équatoriale, voulant protéger ses intérêts, a fait une incursion dans le litige. Elle craignait le piétinement de son territoire par les deux protagonistes, mais au cours des débats, elle semblait être un allié du Nigeria contre le Cameroun.

### **a. Contexte historique de l'intervention de la Guinée Équatoriale dans l'Affaire Bakassi**

Dans la géopolitique interne du Golfe de Guinée, le Nigeria constitue à la fois le rival stratégique et la principale menace militaire du Cameroun. La tentative de modification unilatérale de sa frontière maritime et terrestre avec le Cameroun matérialisée par l'occupation militaire de la presqu'île de Bakassi en 1993 a fini par convaincre les autorités camerounaises des ambitions territoriales et hégémoniques du "géant" de l'Afrique subsaharienne. Suite à cette occupation militaire de Bakassi, une véritable rivalité diplomatico-stratégique reposant sur

---

<sup>1</sup> Discours du Président équato-Guinéen Obiang Nguéma Mbasogo aux membres du parti au pouvoir, le PDGE le 17 juillet 2000 cité par Yves Alexandre Chouala, « La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale... »

<sup>2</sup> Lettre du Ministre camerounais des Relations Extérieures à l'Ambassadeur du Cameroun à Malabo, juillet 2000.

un face à face militaire sur le terrain s'instaura entre Yaoundé et Abuja. Tandis que le Cameroun, qui ne pouvait compter de solides appuis au niveau sous-régional, s'orienta vers la mobilisation des ressources de la justice internationale pour faire reconnaître ses droits historiques sur Bakassi, le Nigeria va pour sa part, engager une vigoureuse opération de ralliement à sa cause des États du Golfe de Guinée. Devenue à la faveur de cette conjoncture régionale, un atout diplomatique non négligeable pour les deux États en compétition, la Guinée Équatoriale, contre toute attente "lâcha" le Cameroun pour s'allier avec le Nigeria.

En effet, à partir de 1994, un intense ballet diplomatique s'instaura entre Malabo et Abuja. Madame Constanca Mangue de Obiang se rendit en visite officielle à Abuja au courant des années 1994 et 1997 sur invitation de Madame Abacha. Son époux Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo en fit de même et fut reçu à Abuja les 3 et 4 juin 1998 et les 18 et 19 septembre 1998 respectivement par le chef de l'État nigérian, le Général Sani Abacha et son successeur le Général Abdulsalami Abubakar. Ce dernier fut à son tour reçu à Malabo les 21 et 22 avril 1999. Les contacts au plan militaire se renforcèrent également à l'instar de l'audience accordée par Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo au chef d'État-Major de la marine nigériane le 20 mars 1998. Au menu de cette visite l'octroi, par la Guinée Équatoriale, des facilités militaires au Nigeria lui permettant ainsi de poursuivre l'encerclement militaire du Cameroun. Le Cameroun s'inquiéta vivement de ce deal diplomatico-stratégique entre Abuja et Malabo :

(...) Le Cameroun ne peut ne pas s'inquiéter de l'octroi (...) de facilités militaires par la Guinée Équatoriale au Nigeria, étant donné que ces facilités sont de nature à menacer la sécurité du Cameroun dans son flanc sud. [Ces facilités] constituent une menace pour la sécurité civile et économique du Cameroun, accentuée par le fait que depuis Décembre 1993, notre pays est victime de l'agression nigériane dans la péninsule camerounaise de Bakassi. En effet, c'est nécessaire de souligner que la partie insulaire de la Guinée Équatoriale où se trouve Malabo est la partie qui intéresse le plus le

Nigeria. Malabo se trouve à 10 minutes de vol d'avion du port et des installations pétrolières de Limbé<sup>1</sup>.

La Guinée Équatoriale ne s'arrêta pas à ce retournement stratégique en défaveur du Cameroun. Elle s'invita, sous le couvert de la « protection de ses intérêts vitaux », le 30 mars 1999 dans le dossier juridique de Bakassi devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) en appui aux thèses du Nigeria.

### **b. L'incursion de la Guinée Équatoriale dans l'Affaire Bakassi**

Par le dépôt d'une requête contre le Cameroun auprès de la CIJ, la Guinée Équatoriale demanda à intervenir dans la procédure du différend frontalier Cameroun-Nigeria afin de préserver ses intérêts territoriaux et maritimes dans ce conflit. La Cour, par Ordonnance du 21 Octobre 1999, accorda à la Guinée Équatoriale la permission d'intervenir en tant que non partie de l'affaire. C'est le 18 mars 2002 que la Guinée Équatoriale entra véritablement en scène à la CIJ. Avant le début de l'audience, décrit Guy Roger Eba'a : « Il règne une ambiance légèrement différente dans la salle. Les agents du Nigeria et de la Guinée Équatoriale échangent gaiement dans un coin. Par contre les salutations entre l'agent du Cameroun et celui du Nigeria semblent se réduire au maximum<sup>2</sup> ». L'ouverture de l'audience ce jour fut consacrée aux observations de la Guinée Équatoriale. Les autorités équato-guinéennes affirmaient dans leur requête que les autorités camerounaises revendiquaient un territoire maritime équato-guinéen. Ils signifièrent que la ligne équitable proposée par le Cameroun « empiète sur des zones revendiquées par la Guinée Équatoriale, mais aussi, sur le fait que cette ligne implique une revendication de la part du Cameroun sur la

---

<sup>1</sup> Archives du Ministère des Relations Extérieures. « État des relations Cameroun-Guinée Équatoriale », Janvier 2000.

<sup>2</sup> Guy Roger Eba'a, *Affaire Bakassi. Genèse, évolution et dénouement de l'affaire de la frontière terrestre et maritime Cameroun-Nigeria (1993.2002)*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2008, p. 131.



zone maritime au Sud de la ligne, et ce, largement aux dépens de la Guinée Équatoriale et non pas du Nigeria<sup>1</sup> ».

L'agent équato-guinéen, Ricardo Mangué Obama N'fubé, Ministre d'État, chargé du travail et de la sécurité sociale, exposa que son pays intervient pour souligner les implications de la revendication frontalière du Cameroun ; pour informer la cour de ses intérêts et lui demander de respecter ces intérêts « légitimes ». Il trouva que le Cameroun revendiquait une frontière maritime qui est fondamentalement dommageable à la Guinée Équatoriale<sup>2</sup>. À l'aide de projections vidéo, il démontra que « la ligne du Cameroun touche une zone où la Guinée Équatoriale a réalisé des investissements économiques substantiels dans les installations pétrolières, ainsi que dans l'exploration, sans que le Cameroun élève la moindre protestation<sup>3</sup> ». Tout en soulignant la neutralité de son pays dans l'Affaire Bakassi, l'agent de la Guinée Équatoriale estima que la répartition de la frontière proposée par le Cameroun excluait la Guinée Équatoriale. Il trouva que la ligne du Cameroun est en contradiction avec sa requête.

La reprise par la Guinée Équatoriale des arguments développés par le Nigeria devant les juges de la CIJ a fait d'ailleurs dire à Alain Pellet, l'un des avocats du Cameroun que la «Guinée Équatoriale intervient dans cette affaire aux côtés du Nigeria ; elle fait avec lui cause commune<sup>4</sup> ». Dès lors, il était clair à Yaoundé que le pays d'Obiang Nguéma Mbasogo était désormais un allié stratégique objectif du Nigeria avec lequel un accord d'exploitation commune des ressources pétrolières se trouvant de part et d'autre de leur frontière

---

<sup>1</sup> *Verbatim*, 18 mars 2002, p. 19.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Cité par Guy Roger Eba'a, « Affaire Bakassi... », p. 132.

<sup>4</sup> Cour Internationale de Justice, Compte rendu 2002/21, Audience publique tenue le lundi 18 mars à 2002 à 10 heures.

maritime devrait par ailleurs être conclu. Cela fut fait le 3 avril 2002 par les deux pays qui signèrent un accord minier relatif à l'exploitation conjointe du pétrole dans le champ pétrolifère Zafiro-Ekanga situé au niveau de leurs frontières maritimes<sup>1</sup>. Le Cameroun encaissa une fois de plus le "coup" stratégique à lui porté par la Guinée Équatoriale mais fidèle à sa politique modérée en matière de prise de position dans les affaires régionales, se mura dans un silence difficilement déchiffrable à Malabo<sup>2</sup>, conclut Yves Alexandre Chouala.

L'attitude de la Guinée Équatoriale pourrait se comprendre de deux manières. D'une part, on peut penser que son alliance avec le Nigeria constituait un comportement préventif destiné à empêcher une action militaire nigériane unilatérale à la frontière grise commune entre les deux États. La Guinée Équatoriale tentait ainsi d'endiguer la reproduction du syndrome de Bakassi sur son propre territoire ; d'où son appui diplomatique-stratégique au Nigeria. D'autre part, l'État équato-guinéen prédisait une probable victoire juridique du Nigeria et semblait ainsi s'allier avec le bon camp. Stratégiquement, le choix de Malabo fut judicieux car il neutralisait en quelque sorte le géant nigérian quelque soit l'issue du conflit. Toutefois la coopération active de la Guinée Équatoriale avec le Nigeria sur l'Affaire de Bakassi ne semble pas avoir réduit les craintes de la première par rapport au second qui fait toujours montre de velléités hégémoniques et d'ambitions territoriales non dissimulées<sup>3</sup>. Ainsi, dans un discours à la nation le 19 novembre 2003, Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, tout en indiquant que son pays avait signé des « accords (frontaliers) définitifs » avec le Nigeria, rappela à ce dernier que « dans le cadre des relations

---

<sup>1</sup> Archives/Chrono n°057 du Haut-Commissariat du Cameroun à Lagos.

<sup>2</sup> Yves Alexandre Chouala, « La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale... »

<sup>3</sup> *Ibid.*

fraternelles et de bon voisinage [...] [les] vifs souhaits [de la Guinée Équatoriale sont] que les traités frontaliers s'appliquent dans un esprit de respect des lois et des traditions pour la conservation de la paix dans la sous-région [...]»<sup>1</sup>. Le discours anti-camerounais et l'alliance avec la menace nigériane furent suivis par la « chasse aux sorcières camerounaises ».

### **3. Les expulsions répétitives des camerounais de la Guinée Équatoriale**

La ruée des Camerounais vers la Guinée Équatoriale remonte à l'époque coloniale où les « indigènes » fuyant l'impôt de capitation s'y réfugièrent pour travailler dans les plantations de cacao comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 1 de cette thèse. En effet, face au refus des Fangs, constituant 80% de la population, de servir en qualité de manœuvres dans l'économie de plantation qui caractérisait le pays avant l'indépendance, le colonisateur espagnol d'abord et le premier Gouvernement indépendant de Macías Nguéma par la suite mirent sur pied une vigoureuse politique d'importation de la main œuvre étrangère. Camerounais, Nigériens, Libériens, entre autres formèrent le gros du contingent de travailleurs importés<sup>2</sup>. C'est à ce moment que se constituent les diasporas étrangères en Guinée Équatoriale. Mais, depuis le début de l'exploitation pétrolière on constate une immigration massive des Camerounais en Guinée Équatoriale. Cette vague migratoire constitue sans doute la racine nourricière de la mésentente et de la tension entre Malabo et Yaoundé<sup>3</sup>. Le débordement des flux migratoires que ce pays connaît depuis l'exploitation du pétrole s'inscrit par

---

<sup>1</sup> Teodoro Obiang Nguéma, *Discours à la Nation*, Malabo, 19 novembre 2003 cité par Yves Alexandre Chouala, « La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale... »

<sup>2</sup> Pour plus d'informations sur la ruée des africains dans les plantations équato-guinéennes à l'époque coloniale, lire Enrique Martino, "Clandestine Recruitment Networks in the Bight of Biafra: Fernando Po's Answer to the Labour Question, 1926–1945", in *IRSH* 57, Special Issue, 2012, pp. 39–72.

<sup>3</sup> Entretien avec Mansueto Rodriguez, Policier, 40 ans, Kye-Ossi, 23 juin 2016.

conséquent dans une trajectoire de détournement d'une politique publique de l'État<sup>1</sup>. Petit pays de près de 730 000 habitants<sup>2</sup>, la Guinée Équatoriale redoute la forte immigration anarchique et incontrôlée des Camerounais et des ressortissants des autres pays d'Afrique Centrale et Occidentale. Cette immigration pourrait avoir des conséquences néfastes sur son équilibre démographique interne<sup>3</sup>. La forte poussée de l'immigration aiguise aussi les tensions sociales internes liées à l'accès à l'emploi et à la jouissance par les nationaux des opportunités offertes par l'exploitation pétrolière<sup>4</sup>.

Par ailleurs, l'investissement des Camerounais dans les activités criminelles a conduit à la structuration d'un discours officiel et d'une opinion publique sur le « péril camerounais ». Parlant des Camerounais de Malabo en 2000, le Président équato-guinéen dénonçait leur implication dans « la plupart des actes délictueux commis à Malabo (...) les Camerounais (...) sont beaucoup plus malins : les *feymen* et autres multiplicateurs de [faux] billets de banque ne font pas de bruit mais beaucoup de mal<sup>5</sup> ». Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo poursuivait en soutenant que « les voisins commencent à nous regarder avec jalousie et cela peut entraîner qu'ils provoquent l'insécurité dans notre pays<sup>6</sup> ». Face à cette insécurité générée par les étrangers (camerounais et nigériens surtout), le Président équato-guinéen proposa la solution radicale de la

---

<sup>1</sup> Lire pour plus d'information Yves Alexandre Chouala, « L'installation des Camerounais au Gabon et en Guinée Équatoriale. Analyse d'une dynamique d'exportation de l'État », in Sindjoun Luc, (dir) *États, réseaux individus dans les relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2004.

<sup>2</sup> [http://www.statistiques-mondiales.com/guinee\\_equatoriale.htm](http://www.statistiques-mondiales.com/guinee_equatoriale.htm), consulté le 11 décembre 2014.

<sup>3</sup> Entretien avec Nga Owona, 40 ans, commerçante, le 18 juin 2015 à Ambam

<sup>4</sup> Entretien avec Mba Mokuy Sylvano, 26 ans, Policier, le 25 juin 2016 à Ambam.

<sup>5</sup> *AFP Afrique*, 15/08/2000.

<sup>6</sup> Cité par Yves Alexandre Chouala, « La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale...

«machette» : «Chacun de vous, conseilla-t-il à son peuple, doit disposer d'une machette, de bâtons et de barres de fer pour frapper les voleurs à la tête et qu'ils disparaissent<sup>1</sup>». La politique assez dure de la gestion de l'immigration camerounaise et le discours vindicatif qui l'accompagne et le légitime ne sont pas toujours très appréciés par l'opinion publique camerounaise qui accuse en retour la Guinée Équatoriale d'ingratitude et de « complexe du nouveau riche<sup>2</sup> ». Toutes les indécrottes de Malabo envers Yaoundé depuis la découverte du pétrole connurent un pic en mars 2004 avec l'expulsion massive des Camerounais résidant en Guinée Équatoriale et l'encerclement de l'Ambassade du Cameroun à Malabo par les militaires équato-guinéens<sup>3</sup> ; ce qui créa une crise diplomatique entre les deux États.

## **B. La crise diplomatique de 2004 entre Yaoundé et Malabo**

La crise diplomatique de 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale prend ses sources dans de multiples problèmes entre les deux pays. Elle connut un pic avec le rappel de l'Ambassadeur du Cameroun à Malabo. Il est question ici de présenter les causes de la crise diplomatique et le dénouement de celle-ci.

### **1. Les mobiles de la crise**

L'évènement de 2004 entre les deux pays est né des accusations de Malabo envers Yaoundé relative à une soi-disante déstabilisation de la Guinée Équatoriale et l'encerclement de l'Ambassade du Cameroun à Malabo.

---

<sup>1</sup>Yves Alexandre Chouala, « La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale...

<sup>2</sup> Jean Lucien Ewangue, « Guinée Équatoriale : le complexe du nouveau riche », in *Enjeux*, n°10, janvier-mars 2002, pp. 35-36.

<sup>3</sup> Entretien avec Mfonka Ahmadou, 45 ans, policier, le 23 juin 2016 à Kye-Ossi.

### **a. Les accusations répétées de la Guinée Équatoriale envers le Cameroun à propos de la déstabilisation de « l’émirat pétrolier »**

Depuis que le pétrole fut découvert en Guinée Équatoriale, cet État n’a cessé d’accuser le Cameroun d’être une base arrière des putschistes contre le pouvoir de Malabo. On assista alors à la fabrication de l’ennemi au sens de Chantal Belomo, d’après qui

La fabrication de la figure de l’ennemi participe des tensions à l’œuvre en Afrique Centrale. L’ennemi s’identifie comme l’État voisin. La désignation de l’autre permet ainsi de produire la théorie du "bouc-émissaire". Identifier et désigner l’ennemi procèdent de l’opportunité politique face au marasme politique, économique et social de l’ordre interne<sup>1</sup>.

En effet, en 2003, la Guinée équatoriale est en année électorale. Des élections législatives et municipales étaient prévues pour le 25 avril. Malgré sa victoire certaine, le parti au pouvoir faisait face à une contestation interne et externe. Devant la difficulté à étouffer les mécontentements, les ressortissants étrangers constituaient des boucs émissaires de choix<sup>2</sup>.

La Guinée Équatoriale a toujours soupçonné le Cameroun d’être un sanctuaire pour les dissidents du régime et les partisans de Severo Moto Nsa qui fut l’opposant le plus farouche et le plus déterminé à mettre un terme au règne de Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo. Depuis les attaques armées du 21 janvier 1998 dans les villes de Moka et Luba attribuées au Mouvement d’autodétermination de l’île de Bioko, le régime équato-guinéen a toujours

---

<sup>1</sup> Pélagie Chantal Belomo Essono, « L’ordre et la sécurité publics dans la construction de l’État au Cameroun », Thèse pour le doctorat en science politique, Institut d’Études Politiques de Bordeaux, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Bordeaux, 2007, p. 168. La canalisation de la faute vers lui permet de dévier ailleurs les incompétences, les défaillances de l’État et des dirigeants. L’autre devient un exutoire, une catharsis. La diabolisation de l’immigré s’opère donc à partir de la représentation que l’on construit. Il est alors pointé comme porteur de désordre dans le corps politique considéré comme « sain ». L’immigré est par conséquent une catégorie instrumentalisée et présentée comme un trouble à l’ordre stationnal.

<sup>2</sup> Journal *Mutations*, 15 mars 2004.

considéré Yaoundé comme étant de connivence avec les rebelles, du moins, de se montrer trop compréhensif et trop souple à leur égard<sup>1</sup>. La politique régionale du Cameroun voulue anti-hégémonique et de non ingérence dans les affaires intérieures des autres États fut généralement perçue à Malabo comme une neutralité de complicité et un encouragement tacite à l'aile radicale de l'opposition équato-guinéenne qui ne rêvait que de chasser Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo du pouvoir<sup>2</sup>. C'est ce que corroborait en 2000 l'Union des Démocrates Indépendants de la Guinée Équatoriale (UDI), parti d'opposition, qui, dans une déclaration de solidarité aux Camerounais victimes de multiples abus et de nombreuses vagues d'expulsion, affirma que

le Cameroun est considéré comme un ennemi par le régime dictatorial de Malabo sous prétexte qu'il protège les réfugiés politiques équato-guinéens (conformément aux conventions internationales et aux statuts des Nations Unies) et ce en dépit des multiples demandes de Malabo pour leur extradition. Cette attitude se justifie par le fait que le Cameroun ne se plie pas comme le Gabon aux exigences de Obiang Nguéma<sup>3</sup>.

Les accusations de Malabo au sujet de l'abri des camps d'entraînement des mercenaires en vue du renversement du régime équato-guinéen au profit de Severo Moto Nsa ne datent pas de mars 2004<sup>4</sup>. En 1999 déjà, le Gouvernement équato-guinéen, qui pensait avoir déjoué un complot de déstabilisation impliquant le Cameroun, transmet aux autorités de Yaoundé un « contrat de prestations des services » entre Severo Moto Nsa et le Groupe Bob Denard/Armée Française au Cameroun. Ce contrat stipulait que :

---

<sup>1</sup> Entretien avec Moussa Fadil, 46 ans, commerçant, Kye-Ossi le 23 juin 2016.

<sup>2</sup> Entretien avec Pinero Gabriel, 30 ans, policier, le 25 juin 2016 à Bata.

<sup>3</sup> Cité par Yves Alexandre Chouala Yves Alexandre Chouala, « La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale...

<sup>4</sup> Yves Alexandre Chouala, « La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale...

Entre d'une part, M. Jean Njoya, Commandant des Forces Spéciales<sup>1</sup>, agissant au nom du groupe Bob Denard (Armée Française au Cameroun), et d'autre part, M. Severo Moto Nsa, agissant au nom du groupe G.E (Front de Libération Nationale) FRELINA (...): (1) Le groupe Bob Denard, Armée Française au Cameroun (GBD-AFC) s'engage à mettre à la disposition du Front de Libération Nationale de G.E. (FRELINAGE) un personnel qualifié et du matériel nécessaire pour l'exécution d'une mission ponctuelle en Guinée Équatoriale ; (2) Tant le personnel que le matériel seront utilisés en accord avec ladite mission au sujet de laquelle il sera gardé un silence absolu ; (3) L'effectif du personnel qualifié à employer est de quinze hommes, pour des raisons d'efficacité et de discrétion ; (4) Le délai d'exécution de la mission, objet du présent contrat, s'étale sur 30 jours, pouvant aller jusqu'à 45 jours si l'exigent les circonstances. A la fin de la mission le groupe FRELINA G.E. payera au Groupe BD-AFC une somme d'un million de francs français répartie de la manière suivante : - 500.000FF pour main d'œuvre ; 300.000FF au Chef de Groupe ; - 200.000FF au Directeur du Groupe<sup>2</sup>.

La révélation de mars 2004, ne constitua pour Malabo qu'une pièce à conviction de plus ; raison pour laquelle les autorités équato-guinéennes n'eurent aucune retenue à l'égard du voisin camerounais suite à des révélations de complot provenant d'une source médiatique et qui n'avaient pas été confirmées par une autre source plus crédible.

En effet, en mars 2004, une opération visant à renverser le Président de la Guinée-Équatoriale échoua. Parmi les suspects, le mercenaire sud-africain Simon Mann, le fils de Margaret Thatcher et un mystérieux courtier en pétrole. Simon Mann, un ancien officier des forces spéciales britanniques (SAS) formé dans le collège très huppé d'Eton, fut accusé d'avoir préparé en 2004 l'opération *Wonga*, destinée à renverser le Président de la Guinée-Équatoriale, Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo. Il affirma en mars 2004 que le cerveau de ce complot de mercenaires était le milliardaire Ely Calil<sup>3</sup>, qualifié de « godfather de Severo

---

<sup>1</sup> Conseil National de Sécurité 12613386196 du 13/10/96

<sup>2</sup> Cour Internationale de Justice, Compte rendu 2002/21., Audience publique tenue le lundi 18 mars à 2002 à 10 heures.

<sup>3</sup> De son vrai nom Elie Khalil, ce libanais installé à Londres qui a anglicisé son nom, a nié toute implication. Ely Calil n'est pas un inconnu. Il fut, avec Traboulsi, un des protagonistes de l'affaire de 70 millions de dollars de commission versé par Loïc Le Floch-Prigent, le patron d'Elf, au feu président nigérian Sani Abacha, dans le cadre d'un contrat. On



Moto Nsa », qui fit fortune dans le courtage de pétrole, et que le fils de Margaret Thatcher, l'ancienne Première ministre britannique, fut beaucoup plus impliqué qu'il n'avait bien voulu l'admettre<sup>1</sup>. Exilé à Londres, Severo Moto Nsa, principal opposant au régime équato-guinéen, serait à l'origine de la tentative de coup d'État. Bien avant que Simon Mann et soixante-huit mercenaires sud-africains et angolais ne soient arrêtés, le 7 mars 2004, à Harare, où leur avion effectuait une escale sur le chemin de la Guinée-Équatoriale avec une cargaison d'armes d'une valeur de 100 000 livres [127 000 euros], certains des participants à l'opération *Wonga* évoquaient le complot avec un tel manque de discrétion que c'était devenu un secret de Polichinelle en Afrique<sup>2</sup>. Les détails du coup d'État étaient discutés dans des bars et des restaurants du Cap et de Londres. Des vétérans des guerres africaines parlaient entre eux d'une « *grosse opération* » qui allait avoir lieu et du paquet d'argent facile qu'elle pouvait rapporter<sup>3</sup>.

Des rumeurs relatives à l'implication du Cameroun dans ce complot visant à renverser le chef de l'État Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo circulèrent à Malabo<sup>4</sup>. Ces accusations émaneraient des services secrets sud-africains. Dans son édition du 11 mars, *The Star*, un quotidien de Johannesburg (Afrique du Sud), rendit compte de l'arrestation au Zimbabwe de 65 mercenaires de nationalité sud-africaine, namibienne et angolaise. Sous la plume de Jonathan Ancer, le journal écrit que « les présumés mercenaires arrêtés au Zimbabwe

---

lui attribue des amitiés dans les milieux du pétrole au Tchad, en Angola... Mais on ne lui connaît pas de lien avec le Cameroun.

<sup>1</sup> Dippah Kayessé, « Cameroun - Guinée Équatoriale: La tension monte à Douala », *Journal Mutations*, 15 mars 2004.

<sup>2</sup> Kim Sengupta, « les dessous d'un coup d'État raté. Mauvais thriller à Malabo », en ligne sur <http://www.courrierinternational.com/article/2008/05/07/mauvais-thriller-A.malabo>, consulté le 9 février 2013.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Entretien avec Atanasio Oyono, administrateur, 39 ans, Bata, le 25 juin 2016

étaient, semble t-il, en route pour un camp d'entraînement militaire secret au Cameroun [et que] ces hommes sont des anciens de la défunte *Executive Outcomes*<sup>1</sup> ». L'article, qui ne fournit aucun indice sur la localisation dudit camp, insinua que le Cameroun, de par sa position géographique, est l'endroit idéal d'où pourrait partir un coup fourré contre Malabo<sup>2</sup>. Citant un agent des services secrets sud-africains, Jonathan Ancer soutient que, depuis six mois, ce camp d'entraînement, situé quelque part en territoire camerounais, accueille, entraîne et équipe des opposants au pouvoir établi à Malabo<sup>3</sup>. La même source révéla que les mercenaires, recrutés six mois avant la tentative de coup d'État, dans les rangs des anciens de *Executive Outcome* et des services secrets anglais, avaient pour mission de poursuivre la formation militaire des opposants équato-guinéens en séjour au Cameroun. Contacté par la rédaction du quotidien *Mutations*, l'auteur de l'article, Jonathan Ancer, ne donna pas suite aux sollicitations du journal et ne put, par ce fait même, confirmer l'information relative à l'existence d'un camp de mercenaires au Cameroun<sup>4</sup>.

Recourant une fois de plus à son mode privilégié de prise de position dans les affaires internationales à savoir le « communiqué de presse », le Gouvernement camerounais tenta de rassurer les autorités équato-guinéennes en qualifiant, par voie de presse, les affirmations du quotidien sud-africain *The Star* contenues dans sa livraison du 11 mars 2004 d'« informations mensongères

---

<sup>1</sup> *Executive Outcome*, une société sud-africaine spécialisée dans la protection et impliquée dans bien d'entreprises de déstabilisation à la fin des années 90, ferma ses portes en 1990, laissant ses « gros bras » en pâture.

<sup>2</sup> Dippah Kayessé, « Cameroun - Guinée Équatoriale: La tension monte à Douala », *Journal Mutations*, 15 mars 2004.

<sup>3</sup> Les Equato-guinéens jusqu'aujourd'hui continuent à croire à une telle histoire. Entretien avec Baltazar Owono, Douanier, 39 ans, le 20 juin 2015.

<sup>4</sup> Dippah Kayessé, « Cameroun - Guinée Équatoriale: La tension monte à Douala », *Journal Mutations*, 15 mars 2004..

dénuées de tout fondement<sup>1</sup> ». Dans un communiqué largement diffusé sur les antennes des médias audiovisuels publics, le Ministre camerounais de la communication, Jacques Fame Ndong, réfuta, au nom du Gouvernement, les allégations du journal sud-africain. « Le Cameroun, écrit le Ministre de la Communication, n'a jamais servi et ne servira jamais de base de déstabilisation d'aucun pays. Le Gouvernement camerounais réaffirme en conséquence qu'il n'existe aucun camp d'entraînement de mercenaires sur son territoire. Il en résulte que si tentative de déstabilisation il y a, les auteurs et les complices doivent être recherchés ailleurs ». « Le Gouvernement camerounais, poursuit le communiqué, se réserve le droit d'entreprendre toute action appropriée pour préserver son image et défendre ses intérêts ».

En dehors de la source sud-africaine et celle de confirmation des autorités équato-guinéennes (qui qualifièrent cette affaire de « tentative de déstabilisation d'un Gouvernement démocratiquement élu par un groupe de mercenaires » disposant d'un "camp de concentration" au Cameroun), aucune autre piste digne d'intérêt ne fit mention d'une éventuelle participation du Cameroun à une opération de déstabilisation de la Guinée Équatoriale. L'histoire du coup d'État manqué en Guinée Équatoriale exacerba les remontrances des autorités équato-guinéennes contre les ressortissants camerounais en Guinée Équatoriale, ce qui aboutit à l'encerclement de l'Ambassade du Cameroun en Guinée Équatoriale.

#### **b. L'encerclement de l'Ambassade du Cameroun à Malabo et l'opération de « chasse aux sorcières camerounaises » de mars 2004**

Le Cameroun comptait parmi les « détracteurs » et « ennemis extérieurs » qui « portent atteinte à la paix [de la Guinée les Équatoriale]<sup>2</sup> » dénoncés par

---

<sup>1</sup> Communiqué de presse du Gouvernement, 12 mars 2004.

<sup>2</sup> Teodoro Obiang Nguéma cité par L'AFP numéro du 17 février 2004.

Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo dès le 17 février 2004 lors d'une visite dans l'île de Bioko. Le Président équato-guinéen avertissait alors son peuple sur le fait que « le maintien de la paix n'est pas uniquement le devoir du Président de la République, du Gouvernement et des forces de sécurité, c'est un devoir de tous les citoyens<sup>1</sup> ». Dans la foulée de ces discours sur la menace des ennemis extérieurs, l'ambassade du Cameroun à Malabo connut un traitement d'ennemi en étant (avec celles du Gabon, du Ghana, d'Espagne) encerclée le 7 mars 2004 par les forces de sécurité qui procédèrent également à l'arrestation d'hommes politiques, de commerçants, militaires et officiers supérieurs issus paradoxalement de l'entourage du chef de l'État pour tentative de déstabilisation. Au moment où éclate l'affaire des mercenaires, Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo rejoignit les militants et sympathisants de son parti dans la rue en treillis militaires pour dénoncer les "agresseurs extérieurs". Une promesse de distribution automatique d'armes à toute la population pour faire face à toute agression extérieure fut faite par le Président équato-guinéen. Cette préparation populaire à la guerre s'accompagna parallèlement d'une chasse aux Camerounais dans les rues de Malabo. Ce geste sera suffisamment expressif pour être lu et interprété à Yaoundé comme fournissant des indications précises sur la nébuleuse des agresseurs extérieurs contre lesquels mettaient en garde le chef d'État équato-guinéen. L'agresseur et l'ennemi extérieur vilipendé apparaît bel et bien comme étant le Cameroun.

Depuis l'encerclement de l'Ambassade du Cameroun à Malabo le 7 mars 2004, les Camerounais vivant en Guinée Équatoriale subirent des exactions, des pillages et agressions. « Le jeudi 11 mars à 15h, décrit un rescapé dans le journal *Mutations*, la voiture de l'ambassadeur est visible dans la cour de l'Ambassade du Cameroun en Guinée équatoriale. Quelques Camerounais fuyant les

---

<sup>1</sup> Teodoro Obiang Nguéma cité par L'AFP numéro du 17 février 2004

représailles sont réfugiés à l'intérieur<sup>1</sup> ». À 15h 10, la police équato-guinéenne avait déjà violé le territoire camerounais en encerclant l'Ambassade. Le chauffeur de l'ambassadeur suggéra aux Camerounais de quitter la devanture de l'ambassade pour l'intérieur afin d'éviter que leur présence n'excite davantage la colère de la police locale en faction. À 17h, des Camerounais qui tentaient de rejoindre l'Ambassade furent empêchés et dirigés vers le Commissariat central de Malabo. À l'intérieur de l'Ambassade du Cameroun en Guinée Équatoriale, l'école qui y est implantée est fermée. Vendredi 12 mars, un car est envoyé pour transporter les infortunés au port pour le départ pour le Cameroun. À partir de cette date, des camerounais essayent d'embarquer vers le Cameroun au moyen des pirogues de fortune. Des casiers de bières que quelques commerçants livrent en Guinée Équatoriale sont autant de sièges pour les voyageurs. Cette chasse aux sorcières s'intensifia contre les camerounais au point où l'opinion publique camerounaise commença à mettre la pression sur le Président de la République du Cameroun.

## **2. Le « rappel en consultation<sup>2</sup> » de l'Ambassadeur du Cameroun à Malabo : point culminant de la crise diplomatique Cameroun-Guinée Équatoriale**

Le rappel en consultation de l'Ambassadeur du Cameroun à Malabo est le résultat de la chasse massive des camerounais de Guinée Équatoriale et de la haine contre le Cameroun. La crise connut le dénouement avec des concertations diplomatiques entre les deux pays.

---

<sup>1</sup> Claude Tadjon, « Cameroun-Guinée Équatoriale : Le film des événements », *Journal Mutations*, 17 Mars 2004.

<sup>2</sup> Il s'agit d'un acte politique et diplomatique très significatif d'autant plus que le président Biya est considéré comme très réservé à propos de la prise des décisions. Cette réserve est aussi due à la définition de la politique étrangère du Cameroun qui se fonde sur la pacification.

### a. Les enjeux du rappel en consultation de l'Ambassadeur

La pression de l'opinion publique camerounaise, très critique vis-à-vis du régime équato-guinéen à propos de l'expulsion des camerounais ; la conjoncture préélectorale au Cameroun auraient constitué les principaux enjeux ayant conduit au rappel de l'ambassadeur du Cameroun en Guinée Équatoriale. La pression de l'opinion publique camerounaise sur Paul Biya à travers la presse fut très forte. « Comment Obiang peut-il avoir l'ingratitude de cracher sur la main qui l'a longtemps nourrie ? », s'interrogea dans un taxi un habitant de Yaoundé. « Si c'est moi qui commandais la région militaire du sud, j'allais donner du boulot aux diplomates : je pénétrais en Guinée Équatoriale [pour] assurer la protection de nos compatriotes terrorisés », affirme un militaire dans un restaurant de Yaoundé. « Trop c'est trop, sortez tous les Équato ou nous mettons le feu dans la maison. Équato-guinéens au feu !<sup>1</sup> ». C'est ainsi que scandaient à Douala « des manifestants de tous les âges » qui avaient attaqué à coup de projectiles le consulat de Guinée Équatoriale et encerclé "Hila Hôtel" ; le principal établissement hôtelier qui reçoit généralement les ressortissants du pays d'Obiang Nguéma Mbasogo. La rue camerounaise, au plus fort de la crise, grognait contre Obiang Nguéma Mbasogo et son Gouvernement. Cette colère fut suscitée, entretenue et largement diffusée par la presse camerounaise, toutes tendances confondues. Les injures envers le Gouvernement équato-guinéen fusaient de partout. La ligne frondeuse et populiste peu compatible avec la réserve et la courtoisie diplomatiques choisie par Malabo dans la gestion de l'affaire des présumés mercenaires, de la « xénophobie diabolique<sup>2</sup> », d'un « homme impopulaire, dictateur et putschiste qui voit partout l'ombre d'un coup

---

<sup>1</sup> Tous ces slogans furent reproduits par le journal *Mutations*. Lire Dippah Kayessé, « Cameroun - Guinée Équatoriale: La tension monte à Douala », *Journal Mutations*, 15 mars 2004.

<sup>2</sup> *Cameroon-Info.Net*, 23 septembre 2004.

d'État<sup>1</sup> ». L'organe de presse Gouvernemental *Cameroon Tribune* s'insurgea contre « l'expulsion de centaines de Camerounais en Guinée Équatoriale [qui] a été faite (...) en violation des instruments juridiques internationaux (Charte des Nations Unies, Déclaration Universelle des droits de l'homme, Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples)<sup>2</sup> ». Le quotidien *Mutations* dénonça les « errements xénophobes et délinquants » d'une « Guinée Équatoriale autrefois humble et courtoise [qui] s'est totalement décomplexée » en virant « vers une politique belliqueuse envers (...) Yaoundé au point de devenir désagréable (...). Elle l'a montrée en prenant fait et cause pour le Nigeria dans le conflit de Bakassi ; elle vient encore de franchir un nouveau pas psychologique, en expulsant méchamment 1500 camerounais<sup>3</sup> ». Le journal *La Nouvelle Expression* revendiqua à son tour du Gouvernement camerounais des « actions rigoureuses » et l'invita à « ne (...) pas trop s'embarrasser des contingences ou des formules diplomatiques ennuyeuses et endormantes pour apporter une réponse rapide et efficace à l'agression de la Guinée Équatoriale<sup>4</sup> ». Le journal conclut qu'« il est temps qu'on raisonne ce petit dictateur ». Bref au moment où les ressortissants camerounais en Guinée Équatoriale subirent des « supplices impitoyables » sous « le prétexte du coup d'État<sup>5</sup> », on vit au Cameroun la montée d'une opinion publique favorable au durcissement, voire même à une intervention militaire en Guinée Équatoriale. À cette pression de l'opinion publique camerounaise, s'ajouta le contexte de campagne électorale au Cameroun à l'époque.

---

<sup>1</sup> *La Nouvelle Expression*, 17 mars 2004

<sup>2</sup> *Cameroon Tribune*, 15 mars 2004.

<sup>3</sup> *Mutations*, 6 avril 2004 ; *La Nouvelle Expression*, 17 mars 2004, Entretien avec Awona Fridolin, passeur, 38 ans, Kye-Ossi, le 23 juin 2016.

<sup>4</sup> *La Nouvelle Expression*, 17 mars 2004.

<sup>5</sup> *Le Messager*, 15 mars 2004.

Dans un contexte préélectoral où le Président Paul Biya s'apprêtait à solliciter les suffrages de ses concitoyens pour un nouveau mandat à la tête de l'État, pouvait-il prendre le risque politique de rester comme à son habitude très réservé et discret face aux exactions commises sur des camerounais (et surtout lorsque ces exactions produisent sur le plan interne un effet de renforcement de sa légitimité de "père de la nation") à la veille d'un scrutin d'importance capitale? Les enjeux de politique interne interdisaient de donner l'impression d'un Président indifférent au sort de ses concitoyens. Un tel argument aurait bien pu être mobilisé en sa défaveur par l'opposition.

Les considérations de géopolitique régionale et internationale ne furent pas sans influence sur la réaction de fermeté du Gouvernement camerounais face à l'accusation équato-guinéenne selon laquelle le Cameroun était le sanctuaire de mercenaires visant la « déstabilisation d'un Gouvernement démocratiquement élu ». Le Golfe de Guinée, dont le Cameroun constitue aujourd'hui l'une des positions les plus fiables au regard de sa stabilité institutionnelle et de son dynamisme économique, est au centre des manœuvres des puissances continentales et internationales qui désirent s'implanter dans la région. La Guinée Équatoriale se situant dans le domaine naturel de son influence, le Cameroun ne peut ne pas tirer des dividendes stratégiques du boom pétrolier équato-guinéen. Toutes ces pressions faites sur le Président de la République du Cameroun l'amenèrent à rappeler en consultation son ambassadeur à Malabo.

### **b. Le rappel de l'ambassadeur et le dénouement de la crise diplomatique**

Le 16 mars 2004, le Président Paul Biya "rappela en consultation" l'ambassadeur du Cameroun à Malabo. Ce fut l'ouverture officielle d'une crise qui couvait depuis quelques années dans les relations diplomatiques entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale. Au regard de la tension diplomatique qui naquit entre Yaoundé et Malabo suite à une nième vague d'expulsion des



ressortissants camerounais, on ne peut manquer de faire l'hypothèse d'un simple concours de circonstance qui masque une situation objective d'amoncellement de nombreux nuages et de multiplication des malentendus entre les deux capitales. Dans l'histoire de la diplomatie camerounaise sous la présidence de Paul Biya, le fait est inédit. D'où la surprise générale qui a accompagné cette décision présidentielle aussi bien au sein de l'opinion publique nationale que dans les milieux diplomatiques. Les expulsions quasi-inhumaines et les exactions diverses commises par les forces de sécurité sur les ressortissants camerounais remplissaient les notes quotidiennes de l'ambassade et du consulat du Cameroun respectivement à Malabo et à Bata en direction de Yaoundé et n'avaient jamais suscité de la part des autorités camerounaises une réaction ferme et véhémente.

Au lendemain du "rappel en consultation" de l'Ambassadeur camerounais, le Ministre équato-guinéen des Affaires Étrangères, Pastor Micha Ondo Bilé, envoyé spécial de Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo fut dépêché à Yaoundé le 22 mars 2004<sup>1</sup>. Le Ministre équato-guinéen des Affaires Étrangères déclara s'être rendu à Yaoundé non pas pour entendre le démenti des autorités camerounaises mais pour « informer le n°1 camerounais sur la tentative de putsch [qui] peut déstabiliser non seulement la Guinée Équatoriale, mais aussi la sous région d'Afrique Centrale<sup>2</sup> ». Le Guinée Équatoriale semblait ainsi promettre au Cameroun un retour d'ascenseur en matière de déstabilisation. Le voyage du Pastor Micha Ondo Bilé révéla la profondeur de la cassure et de la divergence entre les deux capitales. Manifestement, la visite du Ministre des affaires étrangères équato-guinéen n'apaisa pas la tension des autorités

---

<sup>1</sup> Abakar Mahamat, « Fluctuation de la production pétrolière et (re)distribution de la puissance en Afrique Centrale (1990-2004) », Mémoire de DESS en Relations Internationales, IRIC, 2004, p. 82.

<sup>2</sup> *La Nouvelle Expression*, N°1239, 2004, p. 4.

camerounaises. Le Président Obiang Nguéma était obligé de faire personnellement le voyage de Yaoundé quatre jours après son ministre. C'est ainsi que le 26 mars 2004, il effectua une visite officielle au Cameroun. Il fut reçu par le Président de la République camerounaise. Dans son discours de circonstance, il prona une lutte conjointe de tous les États de la sous-région contre ce qu'il appela « terrorisme d'État » et annonça la reprise de la Grande Commission mixte Cameroun – Guinée Équatoriale le 8 juin 2004 pour étudier les questions qui créent la pomme de discorde entre les deux États<sup>1</sup>. Il s'excusa aussi auprès des personnes expulsées en s'appuyant sur l'exiguïté du territoire équato-guinéen incapable d'accueillir beaucoup d'individus<sup>2</sup>. Les camerounais se montrèrent fiers de leur chef d'État qui, après avoir « dévers[é] sa colère sur l'émissaire équato-guinéen<sup>3</sup> » et « refusé de prendre Obiang Nguéma au téléphone<sup>4</sup> », fit courir ce dernier à Yaoundé pour la « confession », le « pardon » et « des excuses contre de la nourriture<sup>5</sup> ». Le Président camerounais exigea à son homologue équato-guinéen d'indemniser les victimes (camerounaises) des expulsions et des extorsions. La cassure entre les deux Gouvernements ne fut pour autant pas réparée puisque, selon le quotidien Gouvernemental camerounais *Cameroon Tribune*, « aucun aspect actuel des relations bilatérales entre Yaoundé et Malabo n'a été éludé pendant le séjour d'Obiang Nguéma au Cameroun<sup>6</sup> ».

---

<sup>1</sup> CRTV, *Journal de 20 heures* du 26 mars 2004 cité par Abakar Mahamat, « Fluctuation de la production pétrolière et (re)distribution de la puissance en Afrique Centrale...

<sup>2</sup> Africa N°1, *Africa Club Press*, samedi 22 mai 2004.

<sup>3</sup> *Mutations*, 06 avril 2004

<sup>4</sup> *Cameroon-Info.Net*, 8 avril 2004.

<sup>5</sup> *Mutations*, 22 mars 2004; *La Nouvelle Expression*, 26 mars 2004.

<sup>6</sup> *Cameroon Tribune*, 8 avril 2004

La Cameroun ne fut pas la seule cible de la Guinée Équatoriale après la découverte de l'or noir dans ce pays. L'État rentier est rentré en conflit ouvert avec ses voisins au sujet de la délimitation de ses frontières maritimes. Elle est impliquée dans des conflits portant sur la délimitation de ses frontières maritimes avec le Nigeria, Sao Tomé et Príncipe, le Cameroun et le Gabon. Elle mobilise de plus en plus les ressources juridiques internationales pour résoudre ses conflits territoriaux et frontaliers avec ses voisins. Avec le Gabon, le vieux contentieux territorial à propos de la souveraineté des îles pétrolifères de Mbanié, Cocotiers et Conga resurgit en 2003.

## **II. La résurgence des problèmes frontaliers et territoriaux entre la Guinée Équatoriale et le Gabon**

On ne peut évoquer le différend frontalier et territorial entre le Gabon et la Guinée Équatoriale au sujet de l'îlot de Mbanié, sans prendre en compte la dimension pétrolière de ce conflit. Les calculs pétroliers sont, évidemment, une des dimensions de cette rivalité qui rentre dans les problèmes juridiques, politiques et stratégiques de la démarcation des eaux maritimes de la Guinée Équatoriale et du Gabon. « Le litige entre le Gabon et la Guinée Équatoriale, concerne deux Républiques africaines véritablement constitués en émirats pétroliers, mais qui ont des performances pétrolières opposées<sup>1</sup> ». Le Gabon est confronté à un déclin progressif de sa production qui pèse lourdement sur les finances publiques alors que la Guinée Équatoriale connaît un boom pétrolier fulgurant, une raison justifiée pour conserver l'île de Mbanié, d'où la relance des hostilités sur cette île depuis 2003. Depuis cette date, le problème frontalier et territorial est devenu un conflit permanent qui jusqu'à présent n'a pas encore

---

<sup>1</sup> Etanislav Ngodi et Mathias-Eric Owona Nguini, « Le pétrole Off-shore comme ressource stratégique en Afrique centrale : une richesse au cœur des tensions frontalières et des appétits », in Jean Lucien Ewangué, *Enjeux géopolitiques en Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 215-224.

connu d'issue et qui a des conséquences sur le processus d'intégration régionale en cours en Afrique Centrale.

### **A. La permanence d'un conflit sans fin**

Après le clash de 1972 entre le Gabon et la Guinée Équatoriale, une convention contestée plus tard par la Guinée Équatoriale confirma la « gabonité » des territoires disputés par les deux États. Avec l'arrivée au pouvoir à Malabo du Président Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo, un nouveau cycle de négociations s'ouvrit. L'acte premier des négociations avec les nouvelles autorités de Malabo, sur les questions touchant la frontière fut constitué par la signature à Libreville le 22 septembre 1979 par les Chefs d'État du Gabon et de la Guinée Équatoriale d'un Accord de coopération pétrolière. Cet Accord définit et schématisa une zone d'exploitation commune des hydrocarbures entre les deux pays. Mais, moins d'un mois après la signature de cet Accord, la Guinée Équatoriale le dénonça et en demanda la révision<sup>1</sup>. En septembre 1984, la Guinée Équatoriale fit une nouvelle proposition de zone d'exploitation conjointe dont les limites s'étendent entre les localités gabonaises de Coco beach et du Cap Estérias. Le Gabon quant à lui réitéra la proposition de zone d'exploitation commune admise de façon consensuelle dans l'Accord du 22 novembre 1979. Les deux Parties consignèrent leurs désaccords et convinrent de poursuivre l'examen du dossier dans le cadre d'une commission *ad hoc* des frontières présidée du côté gabonais par le Ministre de l'Intérieur et du côté équato-guinéen par le Ministre des Affaires Étrangères<sup>2</sup>. Réunis à Bata en 1985, les travaux de la

---

<sup>1</sup> Jean Ping « Gabon : historique des pourparlers entre le Gabon et la Guinée Équatoriale sur l'île Mbanié » en ligne sur <http://www.gabonews.ga/actu7.php>, consulté le 13 février 2012.

<sup>2</sup> Jean Ping « Gabon : historique des pourparlers entre le Gabon et la Guinée Équatoriale...

commission *ad hoc* des frontières s'achevèrent par les mêmes désaccords<sup>1</sup>. Les deux pays affirmant et réaffirmant chacun sa souveraineté sur les îles Mbanié, Conga et Cocotier. Depuis cette période, le petit et pauvre État d'alors ne mit plus la question sur la table. Mais avec la découverte de gisements pétroliers en Guinée Équatoriale, les négociations bilatérales reprirent en 1993, et suite à leur échec, les deux États se tournèrent vers les Nations unies pour résoudre le problème par médiation du Secrétaire général des Nations unies.

### 1. L'échec des négociations bilatérales de 1993 à 2003

Avec la découverte du pétrole en Guinée Équatoriale, cette dernière fut à même de remettre sur la table le conflit territorial et frontalier avec le Gabon, dont les négociations ont connu une trêve de huit ans de 1985 à 1993. En effet, le pétrole est au cœur de la discorde entre les deux États au sujet de la souveraineté des îles. Chacun revendique la souveraineté sur les îles et justifia ses propos avec des cartes contradictoires présentées ci-dessous.

**Carte n°3 : Les frontières maritimes selon le Gabon**



Source : Hamilton Bros Oil Company

**Carte n°4 : Les revendications territoriales de la Guinée Équatoriale**



<sup>1</sup> *Ibid.*

À la lecture des cartes, le Gabon considère que la frontière maritime passe le long d'une ligne à peu près équidistante entre les archipels de Corisco et ceux de Mbanié. Des considérations contraires à celles de la Guinée Équatoriale pour qui, la frontière entre les deux pays inclut dans son territoire maritime les trois îlots de Mbanié, Cocotier et Conga. Les malentendus entre les deux pays n'ont pas pu trouver d'issue au point où ils ont fait des concessions aux compagnies d'exploitation pétrolières sur des zones qui se chevauchent. De larges zones d'exploitation pétrolières en off shore ont été découvertes et accordées de part et d'autre par les deux pays : le Gabon fournit des permis d'exploitations à Gulf Oil et Royal Dutch Shell ; et la Guinée Équatoriale, en a fait de même avec les sociétés espagnoles Gepsa et Spanish Gulf Oil. La carte suivante le montre très nettement. Il y a conflit puisque les deux zones se recoupent au centre des champs pétrolifères.

**Carte n°5 : Chevauchement des zones d'exploitation pétrolière concédées par le Gabon et la Guinée Équatoriale aux multinationales**



Source : Hamilton Bros Oil Company

À cause de ce chevauchement, la Guinée Équatoriale relança en 1993 la commission *ad hoc* des frontières qui se tint à Libreville et s'acheva par un nouvel échec. Une nouvelle commission *ad hoc* des frontières se tint à nouveau à Libreville en janvier 2001. L'examen des questions relatives à la frontière terrestre est renvoyé à une échéance ultérieure.

Dans les mois qui suivirent cette réunion de Libreville, de nombreux incidents se multiplièrent dans la zone maritime contestée. Parmi les plus significatifs, l'arraisonnement de deux navires de pêches gabonais *Amerger 1* et *Amerger 9* et la condamnation de leur équipage par un tribunal militaire équato-guinéen au paiement d'une amende de 300 000 000 FCFA<sup>1</sup>. Un autre incident et non des moindres est constitué par une opération sismique 3D- par la compagnie pétrolière Vanco, à la demande des autorités équato-guinéennes, sur le permis pétrolier gabonais dénommé Igoumou Marin. Un autre incident non moins grave est l'arrestation par l'armée équato-guinéenne, d'experts canadiens explorateurs de diamants à la province gabonaise du Woleu-Ntem. Les incidents furent suivis par des communiqués alimentés par les autorités de la presse équato-guinéenne. Cette agitation verbale contribua à faire monter la tension entre les deux pays.

Jusque là latent, le conflit frontalier et territorial Gabon-Guinée Équatoriale resurgit en 2003 lorsque Ali Bongo, alors Ministre gabonais de la Défense Nationale, effectua une visite médiatisée dans l'île de Mbanié. Une déclaration du Premier Ministre de la Guinée Équatoriale de l'époque, Candido

---

<sup>1</sup> Jean Ping « Gabon : historique des pourparlers entre le Gabon et la Guinée Équatoriale sur l'île Mbanié » en ligne sur <http://www.gabonews.ga/actu7.php>, consulté le 13 février 2012.

Mueatetema Rivas, suivie d'une riposte de son homologue gabonais, Jean François Ntoutoume Emame, faillit mettre le feu aux poudres<sup>1</sup>.

Avec cet incident, les deux protagonistes remirent sur la table des négociations la recherche d'une zone d'exploitation conjointe. Lors d'une rencontre au sommet le 2 mai 2003 à Libreville, les deux Chefs d'État s'accordèrent à nouveau sur le principe d'une exportation conjointe des richesses dans la zone dite litigieuse<sup>2</sup>. Des experts sont alors chargés de déterminer dans les meilleurs délais les limites de la zone et les modalités de son exportation. C'est dans cet objectif, qu'une délégation gabonaise se rendit à Malabo et y séjourna du 25 au 27 mai 2003. Elle fut conduite par le Vice-premier Ministre Mboumbou Miyakou, ainsi que le Ministre des Affaires Étrangères, Jean Ping ; le Ministre de l'Intérieur Idriss Ngari ; le Ministre du Pétrole, Richard Auguste Onouvié et le Ministre de la Marine marchande, Félix Siby<sup>3</sup>.

En ce qui concerne la frontière maritime, la délégation gabonaise remit solennellement à la Guinée Équatoriale une copie de la Convention de 1974 sur la question de la frontière maritime. C'est alors que dans une note en neuf points, la Guinée Équatoriale rejeta très vivement ce texte, tout en déniait son authenticité et même son existence. Dans le communiqué final des travaux, les parties convinrent de se retrouver à Libreville dans un délai de deux semaines en

---

<sup>1</sup> Jean Lucien Ewangué, « Comment la Guinée Équatoriale défend ses frontières et son pétrole ? », dans Jean Lucien Ewangué (dir.), *Enjeux géopolitiques en Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 195-208.

<sup>2</sup> Pour plus d'informations sur la problématique de la gestion conjointe des ressources *Offshore*, lire Marc Louis Ropivia Marc-Louis Ropivia, « Gabon-Guinée Équatoriale. Les défis d'une gestion concertée des ressources pétrolières Off Shore », in Joseph Vincent Ntuda Ebodé, *La gestion coopérative des ressources transfrontalières en Afrique centrale : quelques leçons pour l'intégration régionale*, Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 2011.

<sup>3</sup> Jean Ping « Gabon : historique des pourparlers entre le Gabon et la Guinée Équatoriale... »



vue de poursuivre leurs discussions, ce qui n'eut jamais lieu. La Guinée Équatoriale fit publier dans les médias sa décision de ne plus participer aux négociations inhérentes à la recherche d'une zone d'exploitation commune<sup>1</sup>. Les deux pays sollicitèrent l'assistance de l'ONU pour le règlement de ce contentieux dû à des différences d'interprétation des cartes datant de 1900.

## **2. Les médiations sans succès de l'ONU de 2003 à 2008**

En marge du sommet de l'Union Africaine à Maputo le 12 juillet 2003 à la demande du Président équato-guinéen, le Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Kofi Annan proposa sa médiation qui fut acceptée par les deux pays<sup>2</sup>. Après l'échec manifeste des négociations à l'échelle bilatérale, le recours à la médiation apparut comme un deuxième niveau dans la recherche d'une solution pacifique au différend entre la Guinée Équatoriale et le Gabon. Le Secrétaire Général des Nations Unies désigna l'avocat Canadien Yves Fortier, juriste international et ancien ambassadeur du Canada auprès de l'ONU, comme médiateur agissant en ses lieux et places<sup>3</sup>.

La première réunion de médiation eut lieu à New York le 22 août 2003. Au cours de cette réunion chacune des Parties présenta au médiateur un mémoire présentant les faits, les revendications et les suggestions de solution. Les revendications du Gabon se fondaient sur la Convention de 1974 et la Convention franco-espagnole de 1900. Le Gabon présenta de multiples preuves

---

<sup>1</sup>Jean Ping « Gabon : historique des pourparlers entre le Gabon et la Guinée Équatoriale... »

<sup>2</sup> La médiation est un mode de règlement pacifique de différends qui consiste pour un médiateur désigné de rapprocher les points de vue entre les parties antagonistes en vue de parvenir à une solution consensuelle dans un esprit de gagnant-gagnant. En cas d'échec de la médiation, les parties peuvent recourir à l'arbitrage ou au recours à la Cour internationale de Justice de la Haye. Dans ce dernier cas l'issue n'est plus une solution consensuelle mais une décision tranchée qui fait un perdant et un gagnant.

<sup>3</sup> Jean Ping « Gabon : historique des pourparlers entre le Gabon et la Guinée Équatoriale... »

de l'existence de la convention de 1974. Il s'agissait entre autres d'une copie de la convention, d'une photo prise lors de la signature de la Convention où figurait l'actuel Président équato-guinéen, alors aide de camp de Macías Nguéma, ainsi que des coupures de journaux publiés après la signature de l'accord<sup>1</sup>. En plus de ces arguments, le Gabon proposa la mise en place d'une zone d'exploitation commune de ressources dans l'objectif d'apaiser la tension entre les deux pays. La Guinée Équatoriale réitéra sa négation de l'existence et de l'authenticité de la Convention de 1974 remise au médiateur par le Gabon. Elle alléguait à nouveau les points déjà évoqués dans son mémorandum présenté à Malabo le 23 mai 2003 mentionnant notamment l'absence de l'original de la Convention<sup>2</sup>.

Au terme de quatre réunions de médiation, un premier communiqué conjoint fut signé. Au mois de juillet 2004, après sept (7) sessions de médiation, le Secrétaire général des Nations Unies convoqua un sommet à Addis-Abeba en marge de la Conférence de l'Union Africaine. L'objectif de ce sommet était la signature d'un protocole d'exploitation conjointe des ressources entre les deux pays. Selon ce protocole, les deux pays s'engagèrent à « formellement négocier un accord ». Comme suite à cet engagement, les Présidents Omar Bongo Ondimba et Obiang Nguéma Mbasogo se retrouvèrent le 27 février 2006 à Genève, lors d'un mini-sommet présidé par le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan. À l'issue de cette réunion, Kofi Annan déclara à la presse que les deux Présidents « ont accepté d'ouvrir immédiatement les négociations sur la délimitation de leurs frontières maritimes et terrestres<sup>3</sup> ». Après toute cette série

---

<sup>1</sup> Entretien avec Mve Ebang Théophile, 33 ans, policier, le 18 juin 2015 à Ambam.

<sup>2</sup> Jean Ping « Gabon : historique des pourparlers entre le Gabon et la Guinée Équatoriale... ».

<sup>3</sup> Cité par Jean Lucien Ewangue, « Comment la Guinée Équatoriale défend ses frontières et son pétrole ? », dans Jean Lucien Ewangue (dir.), *Enjeux géopolitiques en Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 195-208.

de négociations, la médiation ne trouva aucune solution pouvant convenir aux deux protagonistes. Yves Fortier mena donc le dossier de 2003 à 2006, sans résultats.

En 2008, avec l'arrivée de Ban Ki Moon aux Nations unies, celui-ci proposa aux deux capitales une nouvelle négociation. Celle-ci comportait deux étapes : une étape diplomatique, de six mois à un an, faisant la continuité de la première médiation et visant toujours à trouver un arrangement. Et, une deuxième phase n'intervenant qu'en cas d'échec de la première. Strictement juridique, cette deuxième étape devait permettre la négociation et la conclusion d'un compromis juridictionnel. Ce qui signifie que les deux États doivent signer un traité permettant qu'ils soient jugés sur le plan international. En juin 2008, à l'ouverture des négociations à New-York, la Guinée Équatoriale demanda de passer outre première phase et d'aller directement à la deuxième<sup>1</sup>. La conduite de cette médiation fut alors confiée au suisse Nicolas Michel, ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies en charge des affaires juridiques. Après une proposition des zones d'exploitations communes par chaque État protagoniste, le médiateur proposa à son tour un plan de la zone d'exploitation commune<sup>2</sup>. Il ne restait qu'un seul article, objet d'un blocage depuis juillet 2010. Ce qui amena le médiateur à suspendre temporairement les sessions de la médiation et à solliciter le Secrétaire général de l'ONU pour l'organisation d'un Sommet mettant face à face les deux chefs d'États et écartant pour un moment les experts en vue du déblocage de la situation pour la rédaction terminale du compromis juridictionnel.

---

<sup>1</sup> Jean Ping « Gabon : historique des pourparlers entre le Gabon et la Guinée Équatoriale... »

<sup>2</sup> Marc Louis Ropivia, « Gabon-Guinée Équatoriale. Les défis d'une gestion concertée des ressources pétrolières Off Shore », in Joseph Vincent Ntuda Ebodé, *La gestion coopérative des ressources transfrontalières en Afrique centrale : quelques leçons pour l'intégration régionale*, Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 2011, pp. 113.117.

## **B. La crise et ses conséquences sur la dynamique d'intégration sous-régionale en Afrique Centrale**

Le Golfe de Guinée est une sous-région dotée d'abondantes réserves pétrolières offshore. Malgré ces indéniables potentialités, et loin de contribuer au décollage socio-économique, le pétrole se positionne plutôt comme un facteur de rivalité entre grandes puissances et de tensions géopolitiques interétatiques et intra-étatiques dans le Golfe de Guinée. Cette situation découle du rôle essentiel et exclusif des États africains : celui de pourvoyeurs de matières premières. La résultante d'une telle situation de rivalité et de tensions ne peut qu'aboutir à des conséquences négatives sur les États ainsi que dans leurs relations tant internes qu'au niveau des motivations sous régionales. Il va s'en dire que le processus d'intégration sous régionale enclenchée depuis quelques années va pâtir des querelles intestines et rivalités entre les États membres de l'institution en charge de l'intégration sous-régionale. Placée sous le signe de cadre de référence de l'intégration de la région, la CEMAC devrait permettre une réelle dynamique impulsive des économies des pays membres. Cependant, la question de rivalité et leadership entre États membres de la CEMAC mine la bonne marche de cette structure<sup>1</sup>.

Sur divers plans, le différend frontalier Gabon-Guinée Équatoriale aura eu un impact dans la sous région. Au plan diplomatique les deux États sont en froid depuis le début des frictions en 1972. L'on peut toutefois noter que cette instabilité n'est pas seulement signifiante dans les relations entre le Gabon et la Guinée Équatoriale, mais influe autant que possible sur les relations avec certains pays limitrophes comme le Cameroun.

---

<sup>1</sup> Sidonie Boukoulou, « Le conflit frontalier Gabon-Guinée Équatoriale, analyse géopolitique », Rapport de stage diplomatique, IRIC, Yaoundé, 2008.

En somme, l'objectif de ce chapitre était de présenter les indicateurs de la montée en puissance de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale. Nous constatons que depuis l'an 2000, la Guinée Équatoriale, grâce à ses agissements dans la sous-région, a montré des signes d'un État prêt à découdre avec le Cameroun et le Gabon, ce qui n'était pas le cas depuis son adhésion à l'UDEAC en 1983. Elle a matérialisé cela par les multiples crises avec ses voisins francophones. Ces crises entre elle et ses voisins sont restées non résolues pour certaines et ont abouti à des crises diplomatiques pour d'autres. Ces différents indicateurs de la quête de leadership de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale ont finalement confirmé que cet État, jadis pauvre et assujéti aux ordres de Yaoundé et de Libreville était parti pour briser l'ordre préétabli de la sous-région et devenir l'un des leaders de l'Afrique Centrale, au moins au niveau financier. La quête de leadership de la Guinée Équatoriale a donc produit des résultats palpables aujourd'hui au sein de la communauté.

**CHAPITRE 9 : LES RÉSULTATS DE LA QUÊTE DU  
LEADERSHIP SOUS-RÉGIONAL PAR LA  
GUINÉE ÉQUATORIALE**

Depuis son adhésion à l'UDEAC en 1983, la Guinée Équatoriale est un membre sans grand poste de responsabilité au sein des institutions communautaires. Son état de pauvreté ne l'a pas permis de faire des revendications à ce niveau. Même avec la transformation de l'UDEAC en CEMAC, cet État n'a toujours pas eu de responsabilités dans l'organisme sous-régional. Avec l'exploitation et l'exportation du pétrole, elle a fait fortune, devenant ainsi premier fournisseur financier de la CEMAC. Elle a donc commencé à faire des revendications quant à son association à la prise de décisions dans la CEMAC. A partir du lancement effectif de la CEMAC en 1999, elle a accéléré ses revendications en utilisant le *Hard Power* envers le Cameroun et le Gabon qui avaient confisqué certains postes de responsabilité dans la sous-région. La manne pétrolière de ce pays lui permit alors de revendiquer son leadership au sein de la CEMAC. Son Président multiplia les discours et les menaces de revendication des postes dans l'organisme sous-régional. Ces revendications ont connu une issue favorable à partir de 2006. Ce chapitre répond à la question principale suivante : Quels sont les résultats de la quête de puissance de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC ? L'étude présente d'abord la réforme institutionnelle de la CEMAC comme premier résultat très important de la quête de leadership de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC. Ensuite elle montre que la rupture du Consensus de Fort-Lamy a constitué la plus grande voie d'accession au leadership dans la sous-région par la Guinée Équatoriale, puisqu'il lui a permis de diriger certaines institutions qu'elle n'aurait jamais occupées.

## **I. Revendications et obtention de la réforme institutionnelle de la CEMAC par la Guinée Équatoriale**

La Guinée Équatoriale a été l'artisan principal de la réforme institutionnelle en zone CEMAC. Elle a mis la pression au couple Cameroun-

Gabon pour être associée à la prise des décisions au sein de l'organisation. Pour atteindre ses objectifs, elle a financé l'audit institutionnel qui a abouti à la réforme institutionnelle de la CEMAC et à la rupture du Consensus de Fort-Lamy.

### **A. Les différentes pressions de la Guinée Équatoriale pour son association aux prises de décisions au sein de la CEMAC depuis le début des années 2000**

Avec la découverte et l'exploitation de la manne pétrolière, la Guinée Équatoriale a de nouvelles prétentions sous-régionales. Depuis quelques années, elle a négocié sa position sur la scène sous-régionale. Le Président équato-guinéen se montre depuis le début des années 2000 très critique du fonctionnement des institutions communautaires de la CEMAC et souhaite leur réforme en profondeur. En tant que premier créancier de la sous-région, la Guinée Équatoriale demanda à être plus associée aux grandes décisions. Durant les cinq premières années d'existence de la CEMAC, le Président équato-guinéen estima que le rôle de son pays n'était pas proportionnel à son poids financier. Obiang Nguéma n'hésita pas à affirmer en 2006 que :

La Guinée Équatoriale a fait son entrée dans une organisation qui était exclusivement composée d'anciennes colonies françaises. Nous ne sommes plus à l'époque coloniale... il y a un certain nombre de choses que nous ne comprenons pas. La Guinée Équatoriale est certes un petit pays, et personne ne pourrait imaginer qu'elle deviendrait la principale puissance financière de la région, mais c'est le cas. Nos dépôts alimentent largement la BEAC, la banque centrale de la zone. Pourtant ces dépôts, très importants, ne nous procurent aucun avantage alors que nous pourrions le placer sur le marché international et faire gagner de l'argent à la Guinée Équatoriale. Ces dépôts devraient être rémunérés, mais ils ne le sont pas. Les textes actuels ne prévoient pas le cas d'un pays disposant de larges liquidités. Ils sont calqués sur les statuts anciens, qui eux-mêmes étaient adaptés à une situation où la France prenait tout en charge ou presque. Dans le même ordre d'idées, je ne comprends pas pourquoi un pays peut avoir le privilège de détenir de manière permanente le poste de Gouverneur de la BEAC, je n'ai rien contre le Gabon, c'est un pays frère,... mais je crois que, maintenant, il faut avant tout privilégier les compétences, d'où qu'elles viennent. Enfin, je ne comprends pas comment le principal pays créancier de la région, c'est-à-dire la Guinée Équatoriale, ne dispose d'aucun poste au niveau de la direction de la



banque centrale. Le Gouverneur est gabonais, le vice-gouverneur est congolais et le Secrétaire général est tchadien. Nous devons être associés aux grandes décisions<sup>1</sup>.

Ces propos du Chef de l'État équato-guinéen traduisent explicitement sa volonté de transformer son statut de puissance financière à celui de puissance sous-régionale.

A chaque fois que le Président équato-guinéen était interrogé sur le processus d'intégration régionale en Afrique Centrale, il n'oubliait jamais la question de réforme de l'institution communautaire et de la représentativité de son pays au sein de la CEMAC. C'est ainsi qu'en 2005 lors d'une interview donnée à *Jeune Afrique L'intelligent*, il déclara :

J'ai déjà évoqué à mes pairs Chefs d'État la nécessité d'une réforme de nos structures communes. En réalité, pour le moment, nous avons juste changé de nom, l'UDEAC est devenue CEMAC, mais nous continuons à fonctionner avec les anciens textes qui ne sont plus adaptés. Nous sommes, c'est le cas de le dire, dans le *statu quo*<sup>2</sup>.

Finalement lors du Sommet des Chefs d'État de la CEMAC, les 29 et 30 juin 2005 à Bata, après avoir posé le problème de la réforme au sein de la CEMAC, Obiang Nguéma Mbasogo requit et obtint la réalisation d'un audit juridique et financier des institutions et organes communautaires. En effet, sous l'impulsion de la Guinée Équatoriale, un audit général sur les institutions financières et organes de la communauté fut commandité par la conférence des Chefs d'État. Cet audit visait globalement trois études à savoir l'étude institutionnelle, l'étude organisationnelle et fonctionnelle et l'étude des procédures de gestion et de contrôle des opérations comptables et financières<sup>3</sup>. L'analyse de cet audit eut pour ambition de faire l'autopsie de la communauté, d'identifier les goulots

---

<sup>1</sup> Interview du Président Obiang Nguéma Mbasogo, *Jeune Afrique L'intelligent*, n°2319 du 19 au 25 juin 2005.

<sup>2</sup> Interview du Président Obiang Nguéma à *Jeune Afrique L'intelligent* n°2319, juin 2005.

<sup>3</sup> Baltasar Engonga Edjo'o, *Comprendre les réformes institutionnelles de la CEMAC, vol1*, Dakar, Claireafrique, 2012, p. 63.

d'étranglement en vue d'adapter les textes, les structures et les modalités de fonctionnement des institutions et organes de la communauté aux exigences du moment dans un esprit de participation égalitaire dans les institutions et organes de la communauté fondé sur l'équilibre et l'équité<sup>1</sup>. Pour conduire les réformes au sein de la CEMAC, la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État, désigna Obiang Nguéma Mbasogo comme « Président dédié à la réforme de la CEMAC<sup>2</sup> ». Les revendications de la Guinée Équatoriale commencèrent à partir de 2006 à porter des fruits. Ces revendications étaient à l'ordre du jour du 7<sup>ème</sup> sommet des Chefs d'État de la CEMAC.

À l'occasion du 7<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'État de la CEMAC tenu à Malabo, la Guinée Équatoriale une fois de plus, après les premiers appels émis lors du 6<sup>ème</sup> Sommet, tenu du 29 au 30 juin 2005 à Bata, remit à l'ordre du jour la question de la « réforme du fonctionnement des instances sous-régionales ». Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo saisit l'occasion de cet événement pour réclamer une place plus importante au sein de toutes les institutions de la CEMAC. Dans une plaquette intitulée *La lettre de Guinée Équatoriale*, distribuée aux organes de presse invités aux assises de Bata, le Gouvernement de Guinée Équatoriale dévoila clairement ses ambitions hégémoniques dans la zone CEMAC. Fort de ce qu'elle possède désormais, selon ce document, près de « 47% des avoirs sur le compte d'opération de la BEAC », les autorités équato-guinéennes revendiquaient, précisa la plaquette, « une meilleure répartition par pays des effectifs communautaires, la rotation des pays membres à la tête des institutions régionales, et remit en cause la règle tacite selon laquelle le poste de

---

<sup>1</sup> Baltasar Engonga Edjo'o, *Comprendre les réformes institutionnelles de la CEMAC...*, p. 63.

<sup>2</sup> Communiqué final de la 10<sup>ème</sup> Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC, Bangui, 16 et 17 janvier 2010.

Gouverneur de la BEAC revient à un gabonais, celui de vice Gouverneur à un Congolais et celui de Secrétaire Exécutif de la CEMAC à un Camerounais<sup>1</sup> ».

Toutes ces questions furent étudiées par les experts des pays membres de la CEMAC au cours d'une rencontre tenue le 12 mars 2006 à Bata, en prélude au 7<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'État de la CEMAC. En marge de ces réformes souhaitées, les experts de la Guinée Équatoriale réclamèrent, dans l'urgence, la création d'un second poste de vice Gouverneur à confier à un équato-guinéen et, surtout, la tête du Gouverneur de la BEAC d'alors, Jean Félix Mamalepot, du fait de son « arrogance », indiqua un officiel gabonais ayant pris part aux travaux. Des réserves furent également émises sur l'efficacité de son action à la tête de cette banque. « La lettre de la Guinée équatoriale » précisa d'ailleurs que « les résultats d'un audit des institutions [de la CEMAC] commandé par la Guinée seront présentés au cours de [ce] 7<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'État de la CEMAC<sup>2</sup> ».

Comme résultat à la *Lettre de Guinée Équatoriale*, trois décisions majeures furent prises par les très hautes autorités de la CEMAC. Il s'agit de l'Acte Additionnel n°06/CEMAC-CCE du 15 mars 2006 portant création d'un Comité de pilotage des réformes institutionnelles de la CEMAC et de la décision n°01/CEMAC/CCE/PRI/P du 19 juillet 2008 portant désignation des membres délibérants et fonctionnement du Comité de pilotage du Programme des réformes institutionnelles de la CEMAC, d'une part et l'Acte Additionnel n°07/09-CEMAC-CCE du 8 avril 2009 portant modification dudit Comité de pilotage, d'autre part.

---

<sup>1</sup> *La lettre de Guinée Équatoriale* citée par le journal *Mutations* du 14 mars 2006.

<sup>2</sup> Cité par le journal *Mutation* du 14 mars 2006.

Au sortir du Sommet extraordinaire des Chef d'État de Bata en 2005, les Chefs d'État de la CEMAC décidèrent de commettre un audit des institutions sous l'impulsion du Président équato-guinéen. Ce travail fut confié au cabinet d'études Performances Management Consulting. En effet, en février 2006, la Guinée Équatoriale s'attacha les services du cabinet international d'audit Performances Management Consulting auquel elle aurait versé 2 milliards FCFA d'après un cadre de l'administration camerounaise fortement impliqué dans le processus d'intégration régionale ; même si les autorités équato-guinéennes n'affirmèrent avoir versé que 700 millions FCFA à ce cabinet<sup>1</sup>. Quelle que soit la raison qui nourrit cette bataille de chiffres, le fait est que, sans concertation avec les autres États membres et sans leur demander une contribution pour cet audit, la Guinée Équatoriale prit l'initiative de le commanditer dans le but de faire reposer son programme de réformes de la CEMAC sur un diagnostic concret et crédible<sup>2</sup>.

## **B. L'audit institutionnel de la CEMAC : des recommandations favorables aux revendications de la Guinée Équatoriale**

L'audit institutionnel de la CEMAC a relevé des problèmes majeurs au sein de l'institution. Les deux premières sous-parties (1 et 2) de cette partie présentent la synthèse des résultats de l'audit institutionnel de la CEMAC présenté dans un rapport<sup>3</sup> volumineux. Pour pallier à ces insuffisances, ce rapport a fait des recommandations aux leaders des États membres de l'institution communautaire. Pour mettre en œuvre ces recommandations, la

---

<sup>1</sup> Paul Elvic Jérôme Batchom, « La rupture du consensus de Fort-Lamy et le changement du rapport de force dans l'espace CEMAC », dans *Revue Études internationales*, volume XLIII, no 2, juin 2012, pp. 147-167.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Performance management consulting, *diagnostic institutionnel, fonctionnel et organisationnel de la CEMAC*, Rapport de l'audit institutionnel de la CEMAC, 2006.

Guinée Équatoriale a été portée à la tête du programme de réformes institutionnelles de la CEMAC.

### **1. Les problèmes majeurs des institutions et organes de la CEMAC relevés par l'audit institutionnel**

Afin de déceler les entraves au processus d'intégration régionale en Afrique Centrale, le cabinet d'études en charge de l'audit fit un bilan de l'intégration régionale en zone CEMAC de 1999 à 2004. Le cabinet qualifia le bilan de mitigé. Ainsi, il nota que :

La CEMAC s'est construite sur les acquis d'une quarantaine d'années d'intégration en Afrique Centrale... Le Traité instituant la CEMAC en 1994 marquait la volonté de réaffirmer l'ambition de l'intégration régionale tout en donnant une nouvelle impulsion... La première phase (1999-2004) a permis quelques avancées réelles... Cependant, le bilan apparaît aujourd'hui mitigé, notamment du fait de la faible application des décisions et du retard pris dans la mise en œuvre des projets communautaires... En définitive, les avancées depuis 1999 apparaissent modestes et l'intégration dans la CEMAC semble nettement moins avancée que dans l'UEMOA<sup>1</sup>.

L'audit fit remarquer que depuis le processus d'intégration régionale en zone CEMAC a été freiné par deux facteurs majeurs : le non respect du mécanisme de financement mis en place et la faiblesse de l'esprit communautaire. Le diagnostic du dispositif institutionnel aboutit donc à cinq constats majeurs : La répartition des postes de responsabilités au sein des institutions de la CEMAC génère méfiance et frustrations ; le dispositif institutionnel de la CEMAC n'est pas cohérent au regard de l'ambition de construction d'une Union ; les capacités du Secrétariat Exécutif sont insuffisantes pour lui permettre d'assumer pleinement son rôle de locomotive de l'intégration ; il y a un réel manque d'appropriation de la Communauté par les États membres ; le déficit de bonne gouvernance.

---

<sup>1</sup> Performance management consulting, *diagnostic institutionnel, fonctionnel et organisationnel de la CEMAC*, Rapport de l'audit institutionnel de la CEMAC, 2006.

- **Les méfiances et frustrations nées de la répartition des postes de responsabilités au sein des institutions de la CEMAC**

La perception de la plupart des États Membres de la CEMAC fut que le dispositif institutionnel n'était plus équilibré. Cette question d'équilibre entre les pays se posa moins au niveau du personnel des institutions, qu'au niveau des postes de dirigeants. En effet, l'analyse de la répartition des effectifs des institutions montrait un réel souci d'équilibre de la part des dirigeants de ces institutions. Au niveau des dirigeants, la répartition apparaissait plus déséquilibrée. La répartition des postes dans les trois grandes institutions (Secrétariat Exécutif, BEAC, BDEAC. démontrait un réel souci d'équilibre : chaque État Membre y disposait d'un premier responsable, sauf la Guinée Équatoriale ; chaque État Membre disposait d'un à deux postes dans les « Gouvernements de ces institutions ».

Cependant, l'immobilité à la tête de ces institutions faisait qu'elles soient en réalité considérées comme les chasses gardées de quelques pays. Ainsi, depuis la création (UDEAC puis CEMAC). le Secrétariat Exécutif (anciennement Secrétariat Général) n'avait été dirigé que par des Camerounais ; la BEAC n'avait été dirigée que par des Français, puis par des gabonais et la BDEAC par des Centrafricains. Par ailleurs, au regard de l'ensemble du dispositif communautaire (y compris les institutions spécialisées), le déséquilibre était manifeste, aux deux extrêmes, le Congo qui disposait de sept responsables (dont six premiers responsables) et d'un siège et la Guinée Équatoriale qui ne disposait que de deux postes de responsabilité (dont un poste de premier responsable) et d'un siège. Cette répartition des responsabilités créait de profondes frustrations. En conséquence, la plupart des États Membres souhaitèrent que le dispositif institutionnel soit revu et amendé, afin d'introduire un peu plus d'équilibre dans le partage des responsabilités.

- **La non cohérence du dispositif institutionnel de la CEMAC**

La cohérence du dispositif institutionnel de la CEMAC était inadaptée aux ambitions d'une union selon le diagnostic institutionnel. Avec une ambition d'Union, la CEMAC fonctionnait encore à maints égards comme un instrument de « coopération intergouvernementale ». En effet, si la phase dite « d'intégration négative » (éradication des barrières tarifaires et non tarifaires) peut s'accommoder d'un dispositif institutionnel plus rudimentaire, « l'intégration positive » (mise en place d'une politique commerciale coordonnée ou commune ; libre circulation des personnes, services et capitaux ; politique monétaire commune ; harmonisation des politiques...) requiert un système institutionnel et décisionnel complexe et efficient (doté de pouvoirs réels et à forte teneur supranationale). Le Secrétariat était inadapté aux objectifs de l'intégration régionale. Le Secrétariat Exécutif fonctionnait comme un organe de préparation et d'exécution des actes des instances délibérantes intergouvernementales, assurant ainsi le fonctionnement des rouages communautaires. Par contre, avec la « tutelle politique » permanente des États membres sur son activité, il ne disposait pas de la légitimité politique et de l'autonomie lui conférant un réel pouvoir en matière de proposition et de prise de décision (application du Traité et des décisions communautaires, attributions en matière de budget et de préparation et promotion des programmes et projets de développement).

Les juridictions communautaires avaient un faible pouvoir de contrainte : la Cour de justice n'avait pas encore « gagné sa place » comme un organe de contrôle incontournable dans le dispositif institutionnel communautaire. Son pouvoir était limité par la faiblesse de sa saisine et d'un véritable recours en manquement avec un pouvoir d'astreinte (qui lui permettrait notamment de sanctionner la non conformité d'un acte juridique communautaire ou national

aux conventions et traités communautaires). Les structures de contrôle démocratique étaient quasi-absentes. La synergie était insuffisante entre les institutions communautaires. On notait un manque de cohérence des institutions spécialisées par rapport au dispositif global.

- **L'insuffisance des capacités du Secrétariat Exécutif comme locomotive de l'intégration régionale**

Il est nécessaire que les institutions communautaires aient la capacité de jouer pleinement leur rôle, en particulier le Secrétariat Exécutif qui doit être la locomotive de l'intégration. Or, le diagnostic indiqua de nombreuses insuffisances internes à combler : la culture de centralisation, la planification stratégique et l'ensemble du processus budgétaire, les procédures, l'évaluation des performances et de façon plus générale la gestion des ressources humaines, la communication et les supports de gestion de l'information et du savoir, la gestion financière. Ne s'appuyant pas sur des capacités renforcées et des systèmes de gestion plus performants, le Secrétariat Exécutif ne pouvait assurer ni la bonne mise en œuvre des programmes, ni l'animation requise du dispositif communautaire.

- **Le manque d'appropriation de la Communauté par les États membres**

Un « relais » institutionnel clair et performant au niveau national constitue un maillon essentiel d'une organisation régionale efficace. Au sein de la CEMAC, un dispositif a été mis en place dans chaque État membre afin d'assurer un meilleur suivi des questions communautaires. Cependant, le diagnostic montra que ces structures ne fonctionnent pas de façon optimale. Les capacités au niveau national pour traiter des affaires communautaires étaient très faibles, en particulier dans les Ministères clés où il n'existait pas de cellule d'expertise communautaire. Le diagnostic constata les problèmes suivants au



sein du processus de prise de décision communautaire : absence d'orientation politique suffisante des États Membres, et notamment de la Présidence lors des Conférences des Chefs d'États ; réunions du Comité inter-États se tenant la veille du Conseil des Ministres ne permettant pas un dialogue suffisant au niveau national et entraînant des prises de décision insuffisamment informées ; faible fréquence du Comité inter-États ne permettant pas d'entretenir un dialogue régulier entre les États Membres et l'Exécutif communautaire ; propositions du Secrétariat Exécutif communiquées de manière tardive aux États Membres.

- **Le déficit de bonne gouvernance**

L'ensemble de ce diagnostic renvoie à la problématique du nécessaire approfondissement de la gouvernance de la CEMAC. Le vrai défi consiste à assurer que la règle de droit domine le fonctionnement de la CEMAC et le comportement des États membres (dans des domaines divers comme le versement de la TCI, l'application correcte du droit communautaire, le respect des procédures, etc.). Avec tous ces problèmes énumérés, des solutions et recommandations furent proposées.

## **2. Les solutions envisagées et les recommandations**

Le diagnostic institutionnel de la CEMAC constata que deux exigences s'imposaient à savoir la restauration de la confiance entre les États membres de la communauté ainsi que la conception et la mise en œuvre d'un programme de réformes hardies. Pour réaliser ces exigences, le diagnostic proposa le scénario de l'intégration graduelle comme le meilleur scénario. Réaliser ce scénario de l'intégration graduelle passe par un plus grand respect des règles et un réaménagement institutionnel renforçant la cohérence et le poids du dispositif communautaire. Le strict respect du mécanisme de financement de la TCI constitue à l'égard du respect des règles une nécessité absolue. La CEMAC n'a

pas d'avenir si elle ne dispose pas rapidement des ressources financières nécessaires, non seulement pour son fonctionnement, mais également pour mettre en place les mécanismes de solidarité (compensations) et de développement (projets intégrateurs visibles).

Les rôles et les pouvoirs des instances communautaires doivent être renforcés, leur indépendance et leur autonomie mieux assurée et de véritables mécanismes d'injonction et de sanction mis en place. L'expérience des autres communautés semble montrer qu'une Commission serait mieux à même de dynamiser le dispositif de la CEMAC que l'actuel Secrétariat Exécutif. Cependant, pour éviter le simple effet de mode et la mise en place d'une Commission qui ne se distingue de l'actuel Secrétariat Exécutif que par l'étiquette, trois conditions sont essentielles : une clarification des compétences « supranationales » de la Commission (par rapport au Secrétariat) par une révision des textes ; un renforcement de la capacité institutionnelle de cette instance motrice. Le diagnostic institutionnel expliqua que « Ceci suppose d'initier un véritable programme de renforcement des capacités du Secrétariat Exécutif afin d'accompagner sa transformation en Commission. Pour cela, il serait souhaitable que la décision de transformation du Secrétariat Exécutif en Commission soit prise au Sommet des Chefs d'État à Malabo en mars 2006, afin de lancer la dynamique de réforme, mais qu'une phase de transition de deux ans permette de réaliser quelques réformes essentielles pour assurer le bon fonctionnement de la future Commission.

La Commission de la CEMAC serait ainsi mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Au-delà du Secrétariat Exécutif, cette mutation institutionnelle devrait également s'accompagner d'un programme de renforcement des capacités des autres institutions communautaires, en particulier la Cour de Justice et la Commission interparlementaire ». Les propositions du diagnostic furent claires.

Davantage de synergies d'actions devraient se faire entre l'organe exécutif et les deux principales institutions communautaires monétaires (BEAC) et financière (BDEAC). Les institutions spécialisées devraient elles aussi être autonomisées. Le diagnostic appelait aussi à une répartition plus équilibrée des postes de responsabilité au sein des grandes institutions en procédant à la rotation à la tête des institutions communautaires. Les résultats de l'audit recommandaient aussi que l'ensemble des composantes de la réforme soient intégrés dans un programme global de trois ans, dénommé Programme de Réformes Institutionnelles de la CEMAC 2006-2008 (PRI)<sup>1</sup>. L'audit institutionnel répondit favorablement aux revendications formulées par la Guinée Équatoriale. Ayant été portée à la tête du programme de réformes institutionnelles de la CEMAC, la Guinée Équatoriale s'adjugea tous les postes de responsabilité du comité de pilotage.

### **3. La Guinée Équatoriale : État pilote de la réforme institutionnelle de la CEMAC**

Responsable du programme de réformes institutionnelles de la CEMAC, le Président équato-guinéen nomma exclusivement des équato-guinéens aux grands postes de responsabilité. Le Comité de pilotage de la réforme de la CEMAC était composé des Ministres en charge de l'Intégration régionale et des Ministres chargés des Finances des États membres de la communauté, des premiers responsables des institutions et organes de la CEMAC, des responsables des organisations patronales et du secteur privé, des responsables des organisations syndicales des travailleurs et de la société civile, du représentant de la France, partenaire de l'Union monétaire, ainsi que du premier responsable du cabinet conseil ayant conduit l'audit global de la CEMAC.

---

<sup>1</sup> Le Comité de Pilotage a été créé par Acte Additionnel n°06/CEMAC-CEE du 15 mars 2006 portant création d'un Comité de Pilotage du Programme des Réformes Institutionnelles de la CEMAC.

Pendant toute la durée de la réforme, le Comité de pilotage a été présidé exclusivement par les ressortissants de la Guinée Équatoriale. En effet, Marcelino Owono Edu, Ministre des finances et du budget présida les travaux du COPIL de la CEMAC du 27 janvier 2007 au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Puis Baltasar Engonga Edjo'o, Ministre à la présidence équato-guinéenne, chargé de l'Intégration Régionale présida à son tour les travaux du COPIL du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2010, date de transfert du restant du Programme des réformes institutionnelles de la CEMAC au Président en exercice de la CEMAC, en rapport avec le Président de la Commission<sup>1</sup>. La Cellule de communication répondait au même principe.

La Cellule de communication de suivi de la réforme de la CEMAC était composée des membres titulaires du Comité Inter-États, des représentants des premiers responsables des institutions, organes et institutions spécialisées de la CEMAC, des responsables des organisations patronales et du secteur privé, des responsables des organisations syndicales des travailleurs et de la société civile, du représentant de la France, partenaire de l'Union monétaire, ainsi que du représentant du cabinet conseil ayant conduit l'audit institutionnel de la CEMAC. Depuis sa création la Cellule de communication et de suivi du comité de pilotage a été présidée par des ressortissants de la Guinée Équatoriale. Lucas Abaga Nchama alors Secrétaire général du Ministère équato-guinéen des Finances et du Budget présida les travaux du CELLCOM du 27 janvier 2007 au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Puis Miguel Engonga Obiang, Directeur Général du Budget au

---

<sup>1</sup> Baltasar Engonga, *Comprendre les Réformes institutionnelles de la CEMAC...*, P. 61.

Ministère des Finances et du Budget dirigea les travaux de la CELLCOM du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2010<sup>1</sup>.

Le comité de pilotage dès avril 2007, publia son premier rapport dans lequel, de façon explicite, il recommanda le remplacement du Secrétariat Exécutif par une commission, la création de trois directions générales de la BEAC et de douze directions techniques. À l'occasion du sommet tenu à N'Djamena, le comité sous la houlette de la Guinée Équatoriale obtint que Jean-Félix Mamalepot soit relevé de ses fonctions de Gouverneur et remplacé à titre intérimaire par Roger Rigobert Andely, de nationalité congolaise. La Guinée Équatoriale tapa donc ainsi le pied dans la fourmilière en proposant la fin du Consensus de Fort-Lamy. En effet, chose inimaginable jusque-là, le Président Obiang Nguéma envisagea que la rotation par ordre alphabétique soit imposée à la tête des institutions communautaires, notamment à la Commission de la CEMAC pour un mandat de quatre ans renouvelables une fois et à la BEAC pour sept ans non renouvelables.

Dans une sous-région dont le Gabon et le Cameroun ont été pendant longtemps les maillons forts, le premier étant un État pétrolier important et le second étant considéré comme la locomotive économique, le ton et la position de la Guinée Équatoriale sur ces sujets et Consensus gardés silencieux sont un signe d'irrévérence par rapport aux autres États<sup>2</sup>. Une affirmation de soi qui est une remise en question du *statu quo ante* que seul peut autoriser l'enrichissement récent du pays. Fait significatif pour l'enjeu, à ces propositions le Président Omar Bongo aurait opposé de façon cinglante une boutade : « Pas tant que je vivrai ! ».

---

<sup>1</sup> Baltasar Engonga, *Comprendre les Réformes institutionnelles de la CEMAC...*, p. 62.

<sup>2</sup> Paul Elvic Jérôme Batchom, « La rupture du consensus de Fort-Lamy et le changement du rapport de force... ».

Malgré tout cela, les différentes revendications de la Guinée Équatoriale sur la gestion des institutions communautaires de la CEMAC connurent de très bons résultats. Presque tout ce que cet État avait voulu fut adopté par la Communauté ; ceci au grand dam du Cameroun et du Gabon, anciens grands barons inconditionnels de la zone CEMAC. Ceci montre comment la Guinée Équatoriale gagne progressivement son combat pour le leadership en zone CEMAC.

## **II. La Guinée Équatoriale en zone CEMAC : de la rupture du Consensus de Fort Lamy à l'affirmation de son leadership**

Dans son élan de revendications en Afrique Centrale, la Guinée Équatoriale a obtenu la fin du Consensus de Fort-Lamy, qui est pour elle une grande victoire. Cette grande victoire a produit des résultats qui sont visibles aujourd'hui dans la sous-région.

### **A. La rupture du Consensus de Fort-Lamy : grande victoire de la Guinée Équatoriale au sein de la CEMAC**

Pour parler du Consensus de Fort-Lamy, il est intéressant de faire une présentation de cette entente afin de présenter les actions de la Guinée Équatoriale en faveur de son démantèlement.

#### **1. Le Consensus de Fort-Lamy : une entente tacite au sein de la communauté**

Le Consensus de Fort-Lamy institué en 1975 a été rompu en 2010 lors de la 10<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'État de la CEMAC.

##### **a. Le Consensus de Fort-Lamy**

Depuis la création de l'UDEAC, la distribution des postes de direction au sein des institutions communautaires n'eut aucun cadre réglementaire. L'occupation de ces postes dépendait parfois du Consensus des États membres. À partir de 1975, le Consensus de Fort Lamy fut mis sur pied par les États

membres de l'Union douanière. Le Consensus de Fort-Lamy est un accord conventionnel non écrit de l'ordre de la coutume. Par cette entente tacite, la répartition des postes au sein des institutions communautaires disposait que le Cameroun abritant le siège de l'institution d'émission communautaire, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), ne pouvait point aspirer au gouvernorat de la BEAC qui revenait à un gabonais pour un mandat de sept ans renouvelable. Un ressortissant congolais devait présider aux destinées de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) qui vit le jour la même année. Le secrétariat Général de l'UDEAC puis Secrétariat Exécutif de la CEMAC (devenu commission en 2007) revenait à un Camerounais tandis que le siège se trouvait à Bangui en République Centrafricaine. Le poste de Secrétaire général de la BEAC était occupé par un ressortissant tchadien. Le Consensus de Fort-Lamy rappelle les accords de Bretton Woods à la suite desquels, selon une règle non écrite, c'est un Américain qui préside toujours la Banque mondiale, tandis que le FMI est dirigé par un Européen. Il rappelle également celui qui prévaut aux Nations Unies et qui fait que le secrétariat général est dirigé par un État non membre permanent du Conseil de sécurité<sup>1</sup>. Le Consensus de Fort-Lamy est le reflet des rapports de force à un moment précis de l'histoire de la CEMAC. Ce fut l'esprit d'un moment. Avec le changement de rapport de force au sein de la communauté, la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC mit fin à cet accord en 2010 à Bangui.

---

<sup>1</sup> Paul Elvic Jérôme Batchom, « La rupture du consensus de Fort-Lamy et le changement du rapport de force dans l'espace CEMAC », dans *Revue Études internationales*, volume XLIII, no 2, juin 2012, pp. 147-167.

## **b. La rupture du Consensus de Fort-Lamy**

Après 35 ans d'application, le Communiqué final de la 10<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC mit fin au Consensus de Fort-Lamy. La conférence des Chefs d'État de la CEMAC décida d' « instituer le principe de rotation par ordre alphabétique des États membres, au niveau de toutes les institutions, organes et institutions spécialisées de la communauté, mettant ainsi fin au Consensus de Fort-Lamy<sup>1</sup> ». La Conférence décida aussi, à titre des mesures individuelles, de nommer au poste de « Gouverneur de la BEAC : 1. Lucas Abaga Nchama ; 2. Président de la BDEAC : Michel Abande<sup>2</sup> ». Les recommandations de la Conférence des Chefs d'États furent entérinées par deux actes communautaires novateurs de grande portée. Il s'agit de l'Acte Additionnel N°16/CEMAC-CCE/10 mettant fin au Consensus de Fort-Lamy et instituant le principe de la rotation au postes de responsabilité au niveau de l'ensemble des institutions, organes et institutions spécialisées de la CEMAC ; et l'Acte Additionnel N°17/CEMAC-CCE/10 portant nomination de Monsieur Lucas Abaga Nchama au poste de Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale. Tous les deux textes comportaient des dispositions abrogeant toute disposition ou texte contraire. La fin du Consensus de Fort-Lamy fut donc d'application directe et d'effet immédiat.

Cette nouvelle renversante au vue de la mainmise multi-décennaire du Gabon sur la BEAC, fut le résultat d'un processus graduel qui débuta au moins lors du sommet de N'djamena, lorsque le 25 avril 2007, Jean Felix Mamalepot fut relevé de ses fonctions de Gouverneur de la BEAC et se vit remplacé par Roger Rigobert Andely à titre intérimaire. Ce fut des prémices à la rupture du

---

<sup>1</sup> Communiqué final de la 10<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC, Bangui, 16-17 janvier 2010.

<sup>2</sup> *Ibid.*



Consensus de Fort-Lamy. Ce qui se jouait depuis février 2006, avec l'audit institutionnel de la CEMAC plaidant pour une mise sur pied des réformes institutionnelles de la communauté, était le drame du changement des rapports de force au sein de la CEMAC. La BEAC ne fut que le lieu de cristallisation des batailles de leadership engagées au sein de la communauté. Une bataille de leadership dont le plus grand protagoniste n'était autre que la Guinée Équatoriale.

## **2. Les actions de la Guinée Équatoriale pour le démantèlement du Consensus de Fort-Lamy**

Pour aboutir à la rupture du Consensus de Fort-Lamy, la Guinée Équatoriale multiplia les manœuvres au cours des rencontres au sommet en zone CEMAC<sup>1</sup>. Presque à toutes les sessions, elle ne cessait de revendiquer une bonne place au sein des institutions communautaires en insistant de plus en plus sur la question de gouvernance au sein des institutions de la communauté et en contestant les fondamentaux du Consensus de Fort-Lamy. Pour atteindre ses objectifs, elle adopta une posture hégémonique depuis 2006. L'examen de toutes ces actions de la Guinée Équatoriale permet d'expliquer un changement de rapport de force au sein de la CEMAC.

### **a. Les vellétés hégémoniques de la Guinée Équatoriale depuis 2006 et le combat pour la gouvernance des institutions communautaires**

Le crépuscule d'un système présente souvent les faiblesses de ce dernier et donne l'impression d'une affluence de problèmes structurels. La CEMAC n'a pas échappé à cette réalité, et la littérature consacrée à cette sous-région a suffisamment souligné sa panne d'intégration et son statut de « mauvais élève »

---

<sup>1</sup> Paul Elvic Jérôme Batchom, « La rupture du consensus de Fort-Lamy... »

de l'intégration sous-régionale en Afrique<sup>1</sup>. Loin de penser que la mise en œuvre du programme de réformes institutionnelles de la CEMAC en 2006 est un prétexte, on peut considérer à l'observation que la Guinée Équatoriale, à partir de cette année et à la faveur de ce programme, s'illustra par une « prise de parole » au sens de Michel de Certeau. C'est-à-dire une somme de positions et de postures qui, par rapport à des questions fondamentales de la sous-région, frise une « rupture instauratrice » ; une attitude qui, en rompant avec l'orthodoxie de la CEMAC, signifie en même temps l'avènement d'une période nouvelle où la Guinée Équatoriale entend affirmer son droit au chapitre<sup>2</sup>.

### *La Guinée Équatoriale dans le treillis de conquérant de leadership en Afrique Centrale depuis 2006*

L'engagement multiforme de la Guinée Équatoriale depuis 2006 à faire de la sous-région une communauté qui fonctionne se traduit par la commission de l'audit institutionnel des institutions communautaires. Le diagnostic qui conduit à la mise sur pied du programme de réformes institutionnelles en zone CEMAC révéla trois domaines majeurs de dysfonctionnement : la gouvernance au sein des institutions communautaires, une intégration effective des populations qui passerait notamment par la libre circulation des biens et des personnes. Comme le disent Sikkink et Finnemore<sup>3</sup>, tout entrepreneur de norme a besoin d'une plateforme, c'est-à-dire d'une instance institutionnelle où l'on débat légitimement d'une norme. Si l'on peut considérer le programme de réformes

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur l'échec du processus d'intégration régionale en Afrique centrale, lire Béatrice Hibou, « Les contradictions de l'intégration régionale en zone CEMAC », *Politique Africaine*, n° 54 1994, 66-73. Désiré Avom, « Intégration régionale dans la CEMAC : des problèmes institutionnels récurrents », *Afrique contemporaine*, n°222 : 2007, 199-221.

<sup>2</sup> Entretien avec Ndong Thiery, 43 ans, journaliste, le 15 janvier 2016 à Yaoundé.

<sup>3</sup> Kathryn Sikkink et Martha Finnemore, « International Norms Dynamics and Political Change », *International Organization*, vol. 52, n° 4, 1998, 887-917.

comme la plateforme où la Guinée fit montre d'entreprise de normes, il convient de considérer plus abondamment la posture de cet État qui, en prenant cette initiative, s'affirme comme un acteur sous-régional avec qui il faut désormais compter, c'est-à-dire qui sort du silence longtemps imposé par son statut de « pays pauvre ».

Les conférences des Chefs d'État de la CEMAC de mars 2006 jusqu'à avril 2010 furent le théâtre d'une bataille autour de la norme de la gouvernance. Elles furent également des arènes de l'affirmation d'une Guinée Équatoriale qui monte en puissance. Motivée par cette ambition d'expression hégémonique, celle-ci réussit à influencer l'ordre du jour des différents sommets en pesant de tout son poids pour que soient inscrites dans les débats les thématiques principales de son émergence. Ainsi, la gouvernance des institutions de la CEMAC devint l'un des piliers de la bataille au point que, dès la mise sur pied du comité de pilotage des réformes institutionnelles, la Guinée prit le contrôle. Par un effet de coalition avec certains États faibles de la communauté, tels que le Tchad et la RCA, le Président Obiang Nguéma devint le Président dédié au programme de réformes institutionnelles de la CEMAC. Grâce à ce statut qui autorise à la condescendance, sa position gagna en autorité sur certains dossiers, tels que la circulation des biens et des personnes, le passeport et la compagnie aérienne communautaire « Air CEMAC », la gouvernance des institutions, etc. Les prises de position véhémentes et la pression de la Guinée Équatoriale dans le cadre du pilotage du comité de réformes institutionnelles provoquèrent une prise de conscience des problèmes de la CEMAC et montrèrent sous un jour nouveau les différents scandales, notamment au bureau extérieur de Paris<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Entre 2004 et 2008, il eut des détournements massifs de fonds au bureau extérieur de la BEAC à Paris (BEP), avec la complicité manifeste de certains hauts cadres des services de Yaoundé. L'interpellation d'Armand Brice Ndzamba, ex-comptable au BEP, et de certains

La prise de contrôle de la BEAC révéla un autre aspect du leadership assumé par la Guinée Équatoriale. Conscients de ce que, dans l'ancienne configuration de la sous-région régie par le Consensus de Fort-Lamy, les « petits États » tels que le Tchad, la RCA, le Congo ne pouvaient jamais diriger la BEAC, la Guinée Équatoriale créa un effet de coalition. Comme le pensent Keading et Selck<sup>1</sup>, les coalitions au sein des organisations internationales sont formées autour de certains éléments comme le pouvoir, l'intérêt et le rapprochement culturel. Dans le cas d'espèce, c'est l'intérêt défini en termes de possibilité de gouverner la BEAC qui a présidé à la formation de la coalition vouée à mettre fin à la logique de Fort-Lamy. Dans cette entreprise, la posture de la Guinée Équatoriale fut déterminante. Invoquant les problèmes de gouvernance, elle sut rallier à sa cause certains autres États de sorte que lors du Sommet de Bangui du 16 et 17 janvier 2010 le Consensus fut émietté et que l'idée qu'elle défendait eut gain de cause.

***Obiang Nguéma Mbasogo : grand combattant et militant des questions de bonne gouvernance au sein de la CEMAC***

Le problème de la gouvernance est une réalité dans la CEMAC. En plus de la longévité de certains États membres à la tête des institutions communautaires au détriment d'autres<sup>2</sup>, l'immobilisme des politiques d'intégration régionale en Afrique Centrale rendit pertinent le discours équato-guinéen et le désir profond de réformer les institutions de la communauté. En

---

membres de sa famille en octobre 2009 permit de découvrir la gravité d'une affaire qui révéla au public le détournement de plus de 16,5 milliards de francs CFA.

<sup>1</sup> Michael Keading et Selck Tolsten, « Mapping out Political Europe: Coalition Patterns in EU Decision-Making », *International Political Science Review*, vol. 26, n° 3, 2005, 271.209.

<sup>2</sup> Le Cameroun dirigea pendant 39 ans le secrétariat exécutif, qui fut remplacé par la Commission de la CEMAC et le Gabon occupa pendant 32 ans la présidence de la BEAC, tandis que pendant 31 ans la direction de la BDEAC fut confiée à la RCA.

juin 2005, un Conseil extraordinaire des ministres de la CEMAC fut organisé pour faire le point sur la non-application des textes pris au sein de l'instance communautaire par les États membres. En sa qualité de Président dédié au programme de réformes institutionnelles de la CEMAC, le Président Obiang Nguéma dénonça avec véhémence la faiblesse de la collecte de la Taxe communautaire de l'intégration (TCI) et la réticence à reverser celle-ci par les États afin de donner à la Commission les moyens de son fonctionnement. La Guinée Équatoriale eut ainsi le mérite de poser le problème et d'amorcer la réflexion pour y remédier. En effet, d'après la Commission, aucun État membre ne recouvrit plus de 50 % de la TCI en 2003 et 2004 par exemple<sup>1</sup>. Cette inaction des États membres qui préexiste à l'année 2006 n'était pas la seule illustration des problèmes de gouvernance au sein de la communauté. « La surenchère du récit de la circulation des biens et personnes dans l'espace communautaire, comme signe visible d'une intégration réussie et ressentie au niveau des populations, permet à la confrontation de la réalité de se rendre compte de ce que le processus d'intégration sous-régionale est une affaire des palais »<sup>2</sup>. En inscrivant la problématique de la gouvernance dans le programme des réformes institutionnelles, la Guinée Équatoriale se positionna comme l'État qui affiche une volonté de transcender les pesanteurs usuelles que célèbrent les sommets indéfiniment, au détriment des actes concrets.

La gouvernance des institutions communautaires telle que l'entendait la Guinée Équatoriale suppose une rotation par ordre alphabétique à la tête de celles-ci. Elle signifie ensuite la représentation de tous les États dans les instances décisionnelles de la communauté et, accessoirement, une implication

---

<sup>1</sup> En 2003, seulement 47 % de la TCI fut reversée, tandis qu'en 2004 le taux de la TCI reversée chuta à 38 %.

<sup>2</sup> Paul Elvic Jérôme Batchom, « La rupture du consensus de Fort-Lamy et le changement du rapport de force... »

des populations dans la gouvernance communautaire pour rapprocher la CEMAC de ses populations. Ce sont des axes problématiques et en même temps fondamentaux du Consensus de Fort-Lamy. S’y attaquer, c’est faire preuve de courage dans le contexte des années 2000. Mieux, les États sans ressources nécessaires ne peuvent oser remettre en cause ces principes essentiels du Consensus qui, précisément, sont en porte-à-faux de ces aspects. En s’attardant sur ces aspects de la gouvernance promus par la Guinée Équatoriale, il s’agit de penser que, même si cette obsession n’est pas le reflet de la politique interne de cet État, le saisissement de la problématique de la gouvernance dans la CEMAC est une illustration de la démarche volontariste de la Guinée Équatoriale. Une démarche qu’autorise son enrichissement, car l’investissement matériel et le déni des principes de Fort-Lamy par les autres États exigeaient des moyens conséquents.

Les scandales enregistrés dans la gouvernance au regard de la prise de décision au sommet de certaines institutions monétaires, telles que la BEAC et la BDEAC, permit d’entendre le ton élevé de la Guinée Équatoriale qui rappelait à l’ordre quant à la nécessité pour les États de la sous-région de faire preuve de rigueur dans la surveillance des gestionnaires des biens communs. Ainsi, le détournement au bureau extérieur de Paris (BEP) de la BEAC et le placement toxique DATI<sup>1</sup> furent des faits révélateurs de la posture de donneuse de leçons de la Guinée Équatoriale en matière de gouvernance dans la sous-région

---

<sup>1</sup> Il s’agit d’un placement toxique effectué par l’ex-gouverneur de la BEAC Philibert Andzembe en décembre 2007. Sous le conseil de M. André Mfoula Edjomo qui officiait comme directeur des relations extérieures de la BEAC, le Gouverneur plaça 328 milliards de FCFA dans un produit obligataire de la Société générale pour une durée de cinq ans. C’est un placement qui se fit en dehors de la procédure de décision collégiale de la banque et en totale ignorance de l’article 11 des statuts de la BEAC du 23 septembre 2007. Quand, le 24 novembre 2008, le conseil d’administration de la banque fut mis au courant des risques de ce placement douteux, une perte sèche de 16,4 milliards de francs CFA était déjà enregistrée à la suite du scandale Jérôme Kerviel.

CEMAC. De toute évidence, la Guinée Équatoriale, en assumant le rôle de conducteur des réformes institutionnelles de la CEMAC, s'affirma comme l'État qui tape du pied dans la fourmilière. Les sujets qui dérangent, les habitudes consacrées dans la sous-région et qui ont fait le lit de la mal gouvernance ont été décriés, rendant raison ainsi de sa posture revendiquée de nouvel hégémon de l'espace communautaire. Cette posture hégémonique donna des coudées franches à la Guinée Équatoriale pour contester manifestement les fondamentaux du Consensus de Fort-Lamy.

### **b. Le combat de la Guinée Équatoriale contre les fondamentaux du Consensus de Fort-Lamy**

La remise en cause des principes antérieurs et la dénonciation des lois en vigueur sont le propre d'un nouvel hégémon, surtout lorsque la configuration antérieure lui était défavorable. Le mode opératoire varie d'une guerre hégémonique<sup>1</sup> à un usage des méthodes plus pacifiques<sup>2</sup>. Toutefois, la reconfiguration d'un système par un État qui considère son enrichissement comme une variable suffisante est une voie naturelle vers le changement du rapport de force antérieur. Dans la sous-région CEMAC, l'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC en 1983, c'est-à-dire longtemps après la configuration du cadre institutionnel et le partage des rôles, et son statut d'alors, c'est-à-dire d'État pauvre coincé entre des États de plus grande importance et producteurs de pétrole, constituaient des tares.

L'enrichissement constitua donc un facteur décisif dans cette entreprise de démantèlement du Consensus de Fort-Lamy. Pour ce faire, il était important de

---

<sup>1</sup> Robert Gilpin, *War and Change World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

<sup>2</sup> Barry Buzan, « China in International Society: Is 'Peaceful Rise' Possible? », *Chinese Journal of International Politics*, vol. 3, 2010, 5-36. HUNTER Alan, « Soft Power: China on the Global Stage », *Chinese Journal of International Politics*, vol. 2, 2009, 373-398.

s'attaquer aux fondamentaux de ce Consensus, c'est-à-dire aux signes évidents de sa marginalisation multi-décennaire. De ce point de vue, la remise en cause du principe de l'immobilisme à la tête des institutions communautaires et la rectification de l'injustice qui excluait la Guinée Équatoriale de la direction des affaires furent deux moments importants de la rupture du Consensus de Fort-Lamy. Ce dernier exclut la Guinée Équatoriale de la configuration communautaire en zone CEMAC. De plus, les institutions communautaires dans leur généralité illustrèrent cette même marginalisation. Lorsqu'en avril 2007 la Guinée Équatoriale proposa le remplacement du Secrétariat Exécutif de la CEMAC par une commission et l'institution du principe de rotation par ordre alphabétique à la tête des institutions communautaires, il s'agissait d'une marque évidente de la contestation des dispositions antérieures. La rupture du Consensus de Fort-Lamy est symbolisée par l'avènement du principe de rotation par ordre alphabétique à la tête des organismes communautaires et la prise de contrôle de la BEAC par la Guinée Équatoriale lors du Sommet de Bangui en janvier 2010. La Guinée Équatoriale pesa de tout son poids pétrolier pendant la réunion du comité ministériel tenue le jeudi 14 janvier 2010 à Bangui, en prélude au sommet. C'est pendant cette réunion que toutes les mesures constituant la fin du Consensus de Fort-Lamy furent prises en l'absence notable du Gabon, le pays dont était originaire l'ancien Gouverneur de la BEAC.

Dans un contexte de présence des intérêts américains dans le golfe de Guinée, la Guinée Équatoriale dénonça dans le programme de réformes institutionnelles de la CEMAC les ratios de dépôts dans le compte d'opération de la BEAC auprès du Trésor français. En effet, selon les termes de la convention du compte d'opération signée entre les États membres de la BEAC (tous les cinq autres États en l'absence de la Guinée Équatoriale) et la République française le 13 mars 1973, ces États s'engagèrent à déposer 60 % de leurs avoirs extérieurs dans un compte courant ouvert dans les écritures du



Trésor français. Les intérêts générés par ces avoirs profitaient également à la France, sans compter qu'il s'agit d'un stimulant fort pour l'économie française que de disposer de tant de capitaux pour se financer<sup>1</sup>. L'activation de cette exception et la sous-traitance hégémonique au service des puissances engagées dans la rupture du pré carré français ont au passage rendu possible la contestation d'un consensus qui servait les intérêts nationaux des États puissants de la région. En remettant en question les principes qui sont au cœur des connivences et des accords qui lient la France à certains États de la CEMAC, la Guinée Équatoriale voulut s'attaquer de façon définitive et efficace aux principes fondamentaux du Consensus de Fort-Lamy. C'est une attitude que seuls certains facteurs ne pouvaient autoriser et permettre. Au nombre de ceux-ci, figure en bonne place l'enrichissement. Au principe de la contestation du Consensus de Fort-Lamy était donc l'enrichissement de la Guinée Équatoriale. Au-delà des positions et des postures qui approchent de la part de la Guinée Équatoriale une attitude de défiance et, donc, donnent de la force à l'idée qu'elle se présente comme un nouvel hégémon du fait de son enrichissement, la contestation des idées principales de Fort-Lamy est le signe le plus évident d'un changement de rapport de force. La rupture du Consensus de Fort Lamy constitue donc un grand résultat de la quête de leadership de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale. La Guinée Équatoriale présente depuis la fin de ce principe les allures d'un leader en Afrique Centrale.

## **B. Les résultats de la quête du leadership sous-régional**

Le combat de positionnement de la Guinée Équatoriale dans la CEMAC connaît des résultats importants. Les deux symboles forts de la quête de leadership de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC sont le principe de rotation

---

<sup>1</sup> Paul Elvic Jérôme Batchom, « La rupture du consensus de Fort-Lamy et le changement du rapport de force... »

et les différents postes octroyés à cet État. Désormais incontournable dans la sous-région, ce pays fait montre de plus en plus figure de leader au regard de son rayonnement sous-régional.

### **1. Le principe de rotation aux postes de responsabilité des institutions communautaires. Pour une redistribution des rôles au sein de la CEMAC**

Après quelques années de lutte pour une prise en compte de ses intérêts au sein de la de la CEMAC, la Guinée Équatoriale obtint le principe de rotation à la tête des institutions, organes et institutions spécialisées en janvier 2010 lors du Sommet de Bangui. Désormais, les postes de direction dans les institutions communautaires devaient être occupés de façon rotative par « ordre alphabétique des États membres<sup>1</sup> ». Cette décision de la Conférence des chefs d'État de la CEMAC allait être appliquée immédiatement. Un Sommet extraordinaire de la conférence des Chefs d'État fut prévu pour avril 2010 pour évaluer le suivi des décisions prises lors du Sommet de janvier. Selon le principe de rotation institué en 2010, le pays abritant une institution communautaire pouvait aspirer à la direction. Cette décision des chefs d'État fut rapidement changée lorsqu'en 2012 survint *l'affaire Antoine Tsimi*<sup>2</sup>. Au cours de ce 11<sup>ème</sup>

---

<sup>1</sup> Communiqué final de la 10<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC, Bangui, 17 janvier 2010.

<sup>2</sup> En 2012, on assista à un incident entre l'ancien Président de la Commission de la CEMAC, le camerounais Antoine Tsimi, et le Président centrafricain d'alors, François Boozizé. Le 21 mars 2012, alors qu'il venait de descendre de l'avion en provenance de Douala sur le tarmac de l'aéroport de Bangui, la capitale centrafricaine, où se trouve le siège de la CEMAC, le Président de la Commission fut purement et simplement prié par le commissaire dudit aéroport de remonter à bord jusqu'au départ de l'appareil, sa présence sur le territoire national n'étant pas souhaitée par les autorités. Des analystes pensèrent que cet incident se produisit parce que le Président centrafricain voulait nommer un ressortissant de son pays à la tête de la Commission de la CEMAC conformément au principe de rotation ; puisque c'est la RCA qui suit le Cameroun si l'on respecte l'ordre alphabétique. Ceci pouvait s'expliquer par le fait qu'Antoine Tsimi avait auparavant été victime des menaces centrafricaines. En effet, le 19 décembre 2011, à Brazzaville, le Ministre d'État centrafricain aux Finances et au Budget, Sylvain Ndoutingaï, prit à partie Ntsimi en pleine réunion du Conseil des Ministres de la

Sommet de la CEMAC, les six Chefs d'État réitérèrent le respect du principe de rotation intégrale aux postes de dirigeants des institutions de la CEMAC avec effet immédiat et décidèrent que les pays qui abritent le siège d'une institution communautaire ne pouvaient prétendre occuper le poste de premier responsable<sup>1</sup>. En outre, le mandat à la tête des institutions devint désormais unique et non renouvelable. C'est suivant ce principe que le congolais Moussa Pierre fut désigné nouveau Président de la Commission de la CEMAC, en remplacement du Camerounais Antoine Ntsimi.

Suite à la révision du principe de la rotation à la tête des institutions communautaires, les Chefs d'État firent une redistribution des postes de premiers responsables. La Conférence des Chefs d'État procéda à des nominations à la tête institutions, organes et institutions spécialisées de la CEMAC. Selon le Communiqué final du 11<sup>ème</sup> Sommet ordinaire de la CEMAC, la Conférence a procédé aux nominations à la tête des organes, institutions et institutions spécialisées en précisant les États dont les ressortissants devraient occuper les postes de premier fonctionnaire. Cette décision aténua les velléités des États de la sous-région. Le principe de rotation permit à la Guinée Équatoriale d'occuper des postes clés dans l'architecture institutionnelle de la CEMAC et d'abriter l'organe législatif de la communauté.

## **2. Les postes clés obtenus par la Guinée Équatoriale**

Avec la redistribution des cartes en Afrique Centrale, le Guinée Équatoriale obtint des postes et institutions clés dans l'architecture

---

CEMAC, le sommant de dégager au plus vite de la présidence de la Commission. Un mois et demi plus tard, le 15 février 2012, devant la caméra de Vox Africa, c'est le Chef de l'État centrafricain lui-même qui monta au créneau, accusant Ntsimi de « ne pas respecter les textes » et le rendant responsable du « surplace » de la CEMAC « depuis deux ans ».

<sup>1</sup> Communiqué final de la 11<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État, Brazzaville, 2012.

institutionnelle sous-régionale. Ainsi, le Parlement de la CEMAC fut installé à Malabo, et des ressortissants équato-guinéens furent nommés l'un à la tête de la BEAC et l'autre comme vice-Présidente de la Commission de la CEMAC.

**a. Malabo, siège du Parlement Communautaire de la CEMAC**

Le premier fruit de la quête de leadership de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC fut le choix de Malabo comme siège du Parlement communautaire de la CEMAC. La Guinée Équatoriale, qui était de façon évidente exclue du dispositif institutionnel de la CEMAC, consentit des efforts intenses pour abriter le Parlement communautaire qui fut installé à Malabo le 15 avril 2010. Fort de son enrichissement et dans le but d'en faire la démonstration, le Président Obiang Nguéma construisit le siège du Parlement aux frais du Trésor équato-guinéen avant de l'offrir à la CEMAC. Au-delà du geste qui peut être interprété comme une revanche d'un État jadis en retard sur ses voisins, il faut lire cet acte comme un signal et un geste de défiance vis-à-vis de la CEMAC et comme une volonté d'avoir voix au chapitre. Avec la mise en place du Parlement communautaire de la CEMAC, la Guinée Équatoriale tisse progressivement une toile de contrôle des institutions communautaires dont le centre n'est autre que le Parlement Communautaire.

La mise en place du Parlement communautaire s'inscrit dans le cadre du processus d'accélération de l'intégration sous-régionale. Il succéda à la Commission interparlementaire qui fut créée à Malabo en 2000. Le Parlement communautaire est « chargé du contrôle démocratique des institutions, organes et institutions spécialisées de la CEMAC. Il participe au processus décisionnel de la communauté<sup>1</sup> ». Que le siège du Parlement communautaire de la CEMAC

---

<sup>1</sup> Article 14 de la Convention de 2008 régissant le Parlement communautaire de la CEMAC.

soit à Malabo est tout un symbole. Il représente les populations de la communauté. Il apparaît donc comme le cœur même de l'appareil communautaire. L'objectif de la Guinée Équatoriale est de s'assurer un contrôle sur les cinq institutions de la CEMAC. Le parlement joue un rôle très important au sein de la communauté car toutes les institutions, organes et institutions spécialisées de la CEMAC doivent être contrôlés par cette institution, cela procure évidemment un avantage indirect à la Guinée Équatoriale pour être au parfum de tout éventuel dysfonctionnement de la communauté en défaveur avec ses intérêts.

### **b. Le Gouverneur de la BEAC, un poste stratégique en zone CEMAC occupé par la Guinée Équatoriale**

En janvier 2010, la Guinée Équatoriale réussit à prendre le contrôle de la BEAC qui est l'institution centrale d'émission monétaire de la sous-région, par la désignation de Lucas Abaga Nchama comme son Gouverneur. Cette prise de contrôle est l'élément par excellence qui incarne le changement du rapport de force. Mieux, elle est la démonstration que, par le fait de son enrichissement et donc en corollaire l'importance de ses dépôts au sein de la BEAC, la liberté de ton et les prises de position sont à la fois autorisées par l'enrichissement et révélatrices des stratégies de changement du rapport de force.

Non seulement la Guinée Équatoriale obtint le poste de Gouverneur de la BEAC, mais elle réussit à faire obliger ses pairs à accepter les réformes de la banque. Il est intéressant de noter que la Guinée Équatoriale demanda et obtint un certain nombre de réaménagements au sein de la BEAC. Ainsi, elle obtint la modification de l'article 29 des statuts de la BEAC qui lui accordait seulement un siège au conseil d'administration<sup>1</sup>. Cette victoire de la Guinée Équatoriale

---

<sup>1</sup> En effet, avant le 23 septembre 2007, date de modification des statuts de la BEAC, le conseil d'administration était composé de 13 membres ainsi répartis : Cameroun (4), Gabon

revêt une importance particulière au regard du rôle du conseil d'administration dans la gestion de la BEAC. Elle dénonça comme une injustice le fait de ne pouvoir diriger une institution dont elle a le plus grand taux de dépôt et, de surcroît, de ne pas figurer de façon égale au moins dans le conseil d'administration. De plus, désormais l'article 50 des statuts de la BEAC dispose que la durée du mandat du Gouverneur de la BEAC, non renouvelable, est de sept ans, alors que ce mandat était, selon les dispositions antérieures, renouvelable pour un nombre indéfini de fois<sup>1</sup>. Ce qui laissa au Gabon, en l'absence d'une disposition réglementaire limitative des mandats et avec le parapluie du Consensus de Fort-Lamy, toute la latitude nécessaire pour gouverner la BEAC pendant près de quarante années. C'est la victoire pour la Guinée Équatoriale, qui voit ainsi retenue sa proposition contenue dans le rapport du comité de pilotage des réformes d'avril 2007. En plus de mettre fin à la mainmise du Gabon sur la BEAC, elle a réussi à imposer sa position quant à la durée du mandat de Gouverneur de la BEAC. Un autre domaine de contestation qui est porteur de sens en lien avec la rupture du Consensus de Fort-Lamy est la dénonciation par la Guinée Équatoriale des conventions établies avec la France dans les conditions de Fort-Lamy.

### **c. La Guinée Équatoriale s'adjuge le poste de Vice-Président de la commission CEMAC**

Le dernier acte marquant de la quête de leadership de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC fut la nomination d'une de ses ressortissantes comme vice-Présidente de la Commission de la CEMAC. Le 8 août 2012, conformément au principe de rotation et aux décisions de la Conférence des

---

(2), France (2) et un membre pour chacun des autres États, c'est-à-dire le Tchad, la RCA, le Congo et la Guinée Équatoriale. Depuis septembre 2007, on est passé à 14 membres avec 2 membres pour chaque État et 2 pour la France.

<sup>1</sup> Acte Additionnel n°07/CEMAC/CCE/10 relatif à la modification des statuts de la BEAC.

Chefs d'État de juin 2012 à Brazzaville, Madame Mbasogo Kung Guidang Rosario fut nommée vice-Présidente de la Commission de la CEMAC<sup>1</sup>. Elle était jusqu'alors Directrice générale de l'intégration régionale à la Présidence de la République équato-guinéenne. Elle devint ainsi le tout premier ressortissant équato-guinéen cadre à la Commission de la CEMAC. Ayant acquis les reines de la BEAC, s'étant assurée la vice-présidence de la Commission de la CEMAC et abritant le Parlement communautaire, la Guinée Équatoriale tisse sa toile d'araignée en Afrique Centrale. Elle se positionne au cœur de l'organisation institutionnelle pour garantir l'efficacité de sa stratégie. Son leadership s'affirme de plus en plus dans la sous-région. Les actions de son rayonnement sont visibles tant en Afrique Centrale en particulier qu'en Afrique en général.

En définitive, ce chapitre avait pour objectif de présenter les résultats de la quête de leadership de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC. Il en ressort qu'après un combat de longue haleine, ce pays a obtenu la rupture du Consensus de Fort-Lamy et la redistribution des cartes au sein de la sous-région. Elle a ainsi obtenu le siège du Parlement communautaire en 1999, le poste de Gouverneur de la BEAC en 2010, celui de Vice-Président de la Commission de la CEMAC en 2012. Toutes ces victoires illustrent la quête de leadership et la montée en puissance de cet État en Afrique Centrale.

---

<sup>1</sup> Acte Additionnel N°3 CEMAC-CCE portant nomination du vice-Président de la Commission de la CEMAC.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**



Dans cette thèse, nous avons analysé l'histoire des relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon en Afrique Centrale pour une période de 52 ans allant de 1960 à 2012. Il a été question de savoir en quoi l'attitude et les actes de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale relèvent-ils d'une quête d'émancipation et de puissance vis-à-vis du couple Cameroun-Gabon ? Aussi, il était question de savoir quel est le climat des relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon de 1960 à 1979 ? Qu'est ce qui explique le réveil de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale depuis 1979 ? Comment un État aussi petit comme la Guinée Équatoriale a-t-il pu bouleverser l'ordre préétabli en zone CEMAC ? Notre première partie a été consacrée à l'étude des relations entre la Guinée Équatoriale et le couple Cameroun-Gabon de 1960 à 1979. Cette période a été ponctuée d'idées irrédentistes du Cameroun et du Gabon sur la Guinée Équatoriale et, des conflits frontaliers et territoriaux. La deuxième partie quant à elle a étudié le changement connu par la Guinée Équatoriale après le coup d'État de 1979. La troisième enfin a été consacrée à la quête du leadership de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC.

Il ressort de la présente étude que la Guinée Équatoriale a entretenu de 1960 à 2012 des relations amicalo-conflictuelles tâchées de lutte hégémonique avec le couple Cameroun-Gabon dans la CEMAC. Nous constatons que c'est depuis les années 2000, plus précisément en 2006 que la Guinée Équatoriale a accéléré sa quête de leadership régional face au couple Cameroun-Gabon. Les résultats de l'étude montrent que cet État a néanmoins enregistré quelques avancées remarquables dans sa quête de puissance dans la sous-région. Ceci confirme que les petits États jouissent aujourd'hui d'une visibilité et d'un prestige international plus que par le passé. Cette thèse a montré comment le petit État équato-guinéen défend ses intérêts et impose ses points de vue aux autres États sur la scène régionale. Nous avons vu comment l'enrichissement

d'un État peut constituer une source de conquête du leadership régional. Jadis État le plus pauvre de la zone CEMAC, elle a pu, grâce à la découverte du pétrole, rompre le Consensus de Fort-Lamy afin de s'adjuger un grand prestige et des postes de responsabilité au sein de l'institution communautaire. Mais, à propos de la possibilité pour la Guinée Équatoriale de devenir la première puissance de la sous-région, la théorie et la pratique des relations internationales ne nous permettent pas de l'affirmer.

Depuis 2006, la Guinée Équatoriale dispose d'une certaine capacité d'action en Afrique Centrale. Elle est une puissance de la sous-région dans le sens de Pascal Boniface qui définit la puissance comme expression déterminant la capacité d'action des acteurs sur la scène internationale<sup>1</sup>. Raymond Aron voit en la puissance, la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités<sup>2</sup>. Dans ce sens, la Guinée Équatoriale peut être considérée comme une puissance en zone CEMAC car elle impose depuis quelques temps sa volonté au couple Cameroun-Gabon en Afrique Centrale, même si ce n'est pas dans tous les domaines.

Pour Hans Morgenthau, « la politique internationale comme toute politique, est une politique de puissance ». La Guinée Équatoriale étant un État, elle poursuit sur la scène régionale une politique de puissance. La puissance est une notion en même temps relative et évolutive. Elle n'a de sens que par rapport à la puissance des autres acteurs internationaux. C'est à l'aune de la puissance des autres que se mesure celle d'un acteur international. A titre d'exemple, les États-Unis de 1993, sont en termes absolus, plus puissants que les États-Unis de 1950, mais ils le sont moins en terme relatif. Successivement, les Pays-Bas, l'Espagne, la France, la Grande Bretagne et les États-Unis ont été les puissances

---

<sup>1</sup> Pascal Boniface, *Manuel de relations internationales*, .. p. 183

<sup>2</sup> Lester Thurow, *La maison Europe*, Paris, Calmann Levy, 1992, p. 275

dominantes de ce monde. La Guinée Équatoriale veut ou peut-elle suivre cette logique en Afrique Centrale en remplaçant le Cameroun et le Gabon ? La puissance est déterminée par un certain nombre de critères que la Guinée Équatoriale devrait remplir pour être considérée comme telle en Afrique Centrale.

Le premier critère historique de la puissance est le critère militaire. Avant le XX<sup>ème</sup> siècle, la guerre était considérée comme un moyen légal et légitime pour régler les problèmes entre États. Les États faibles étaient amenés à être soumis ou à disparaître. Le critère de puissance militaire a été dévalué dans un premier temps lorsque la guerre est devenue hors la loi (Pacte Briand Kellogg<sup>1</sup> de 1928 et Charte des Nations Unies en 1945). Aujourd'hui, le facteur militaire est désormais un critère en perte de vitesse, mais reste encore prédominant sur la scène internationale.

Selon Bodin, « il n'est de puissance que d'Hommes ». Malthus voyait le contraire dans une trop grande croissance démographique la certitude de l'affaiblissement de l'État. Le critère démographique est en quelque sorte une composante du critère militaire dans la mesure où un Homme égale à un fusil. Aujourd'hui, la population n'a plus la même répercussion automatique sur la puissance d'une armée. Une population plus importante permet toujours de peser plus sur la scène internationale. L'exemple de la Chine aujourd'hui est significatif.

Aujourd'hui, le critère de richesse économique semble plus s'imposer. Un pays riche n'a pas besoin d'aide internationale ou bilatérale et ne sera donc pas

---

<sup>1</sup> Appelé aussi pacte de Paris, et plus officiellement pacte de renonciation générale à la guerre, c'est le traité multilatéral signé à Paris le 27 août 1928 par quinze nations, puis ratifié par soixante-trois pays. Le pacte était patronné par le ministre des Affaires étrangères français Aristide Briand et par le secrétaire d'État américain Frank B. Kellogg. Le pacte est né de la volonté des nations, après la Première Guerre mondiale, d'assurer la paix

soumis aux conditions politiques qui l'accompagne toujours. Par exemple, le FMI intervient directement dans la phase nationale et l'organisation sociale d'un pays auquel il accorde de l'aide, en l'assortissant de conditionnalité. La puissance économique permet d'accéder à la puissance militaire ou du moins de supporter sans difficulté des coûts élevés de dépenses de sécurité.

De nos jours, la maîtrise technologique est en train de se hisser sur le sommet des critères de puissance. Lester Thurow dans ce sens pense que les industries de demain seront des industries de matière grise, pour dire que les Relations internationales seront bientôt conditionnées par le travail intellectuel. Nous constatons que la guerre de mouvement est en train de disparaître aujourd'hui au profit de la guerre technologique où on n'est pas obligé de se déplacer pour combattre l'ennemi. Pour cette raison, chaque pays au monde est en train de préparer l'élite intellectuelle surtout dans le domaine technologique.

La Guinée Équatoriale ne dispose que d'un seul critère de puissance, celui de la richesse économique, comparativement à ceux détenus par le couple Cameroun-Gabon. Le Cameroun tout seul dispose d'une puissance militaire très supérieure à celle de la Guinée Équatoriale ; donc dans ce sens la Guinée Équatoriale ne peut pas être la puissance de la sous-région. Concernant le critère d'hommes, la population du Cameroun est vingt cinq fois supérieure à celle de la Guinée Équatoriale. Celle du Gabon constitue le double de la population équato-guinéenne. Dans ce sens aussi, la Guinée Équatoriale ne peut pas être considérée comme une puissance en Afrique Centrale. Le critère technologique et de matière grise disqualifient aussi la Guinée Équatoriale à propos de la course à la puissance en zone CEMAC, car elle présente un grand déficit par rapport au couple Cameroun-Gabon en ce qui concerne le niveau d'éducation de sa population. Le pays dispose des compétences et d'une main d'œuvre très inférieures à celle du couple Cameroun-Gabon. Donc à la question de savoir si

la Guinée Équatoriale est une puissance en zone CEMAC, nous répondons par la négative. Elle utilise tout simplement son pouvoir économique pour défendre son intérêt national. Elle a tout de même pu bouleverser l'ordre préétabli dans la sous-région. Mais, nous savons aussi que, quelque soit la maîtrise des affaires du monde par une puissance, elle ne peut être assurée de sa pérennité.



**ANNEXES**

## **SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

## I. Sources orales

N°	Noms et prénoms	Âge	Sexe	Profession	Date et lieu d'entretien
1.	Atanasio Oyono	39 ans	M	Administrateur	25 juin 2016 à Bata
2.	Awona Fridolin	38 ans	M	Passeur	23 juin 2016 à Kye-ossi
3.	Baltazar Owono	39 ans	M	Douanier	20 juin 2015 à Abang-Minko'o
4.	Ebang Gabriel	36 ans	M	Douanier	20 juin 2015 à Abang-Minko'o
5.	Edong Leonard	25 ans	M	Étudiant	24 avril 2013 Yaoundé
6.	Fokou Mesmin	42 ans	M	technicien en bâtiment	24 juin 2016 à Ebebeyin
7.	Fotso armel	33 ans	M	Mécanicien	25 juin 2016 à Bata
8.	Kagou Nestor	35 ans	M	Gerant de bar	23 juin 2016 à Kye-ossi
9.	Kenagho	45 ans	M	Diplomate	15 mai 2016 à Yaoundé
10.	Kenne Aurélie	43 ans	F	Commerçante	18 juin 2015 à Ambam
11.	Koufan Jean	62 ans	M	Enseignant	23 octobre 2016 à Yaoundé
12.	Mansueto Rodriguez	40 ans	M	Policier	23 juin 2016 à Kye-ossi
13.	Mba Mokuy Sylvano	26 ans	M	Policier	25 juin 2016 à Bata
14.	Mba Nestor fang	37 ans	M	Fonctionnaire communal	18 juin 2015 à Ambam
15.	Mba Ovono	38 ans	M	Commerçant	20 juin 2015 à Abang-Minko'o
16.	Mfonka Ahmadou	45 ans	M	Policier	23 juin 2016 à Kye-ossi
17.	Mono NDjana Hubert	Environ 67 ans	M	Enseignant	30 avril 2015 à Yaoundé
18.	Moussa Fadil	48 ans	M	Commerçant	23 juin 2016 à Kye-ossi
19.	Mve Ebang Théophile	33 ans	M	Policier	18 juin 2015 à Ambam
20.	Ndam Salifou	40 ans	M	Commerçant	20 juin 2015 à Abang-Minko'o
21.	Ndong Thiery	43 ans	M	Journaliste	15 janvier 2016 Yaoundé
22.	Nga owona	40 ans	F	Commerçante	18 juin 2015 à Ambam
23.	Nguema Atanasio	28 ans	M	Policier	25 juin 2016 à Bata
24.	Nguema Moricio	35 ans	M	Policier	25 juin 2016 à Bata
25.	Njoya Adamou	30 ans	M	Moto-taximan	23 juin 2016 à Kye-ossi
26.	Nsah-Voundy Paul Gerard	55 ans	M	Diplomate	28 septembre 2013 à Yaoundé
27.	Nsue Obama,	47 ans	M	Douanier	24 juin 2016 à Ebebeyin
28.	Obiang Lima Alonzo	44 ans	M	Enseignant	27 juin 2016 à Mongomo
29.	Pemboura Martial	34 ans	M	Commerçant	20 juin 2015 à Abang-Minko'o
30.	Pinero Gabriel	30 ans	M	Policier	25 juin 2016 à Bata
31.	Temfack Modeste	34 ans	M	Menuisier	27 juin 2016 à Mongomo
32.	Tialefack Jospin	32 ans	M	Commerçant	18 juin 2015 à Ambam



## **II. Documents d'archives et correspondances officielles**

### **A. Documents d'archives**

**1. Archives du Ministère des Relations Extérieures. « État des relations Cameroun-Guinée Équatoriale ».**

**2. Archives Nationales de Yaoundé (ANY)**

#### **AA : Affaires Administratives**

ANY, 1AA28 Affaires étrangères 1963-1968

ANY, 1AA383/1 Cameroun-Guinée Équatoriale 1964.1968 (Lettre n°C2300/17SG/MTPT du ministre des transports et des P et T au ministre des affaires étrangères

ANY, 1AA383/1, Cameroun Guinée Espagnole 1964.1968

#### **APA : Affaires Politiques et Administratives**

ANY, APA 10171/D Guinée Espagnole et Fernando poo 1944.1952 (Bulletin de renseignement du centre d'orientation et liaison Afrique noire du 4 juillet 1945).

ANY, APA, 10171/D, Guinée Espagnole et Fernando Poo 1944.1952 (manifeste de Louis Bigman, Août 1948)

ANY, APA10171/D, Lettre du ministre de la France d'outre-mer à monsieur le haut commissaire de la République du Cameroun

ANY, APA10965/A, Rapport sur l'évolution politique de la mission presbytérienne américaine.

### **B. Correspondances officielles**

Antonetti, Gouverneur Général AEF, Correspondance du 21 juillet 1932.

Correspondance de F. Gomez Marijuan à Esono Nsue, Procureur aux Cortès, Santa Isabel, 21 juin 1960.

Gouverneur Général de l'AEF, *Lettre au Ministre des colonies n°107 du 21 juillet 1932.*

Trezenam, *Rapport à M. Le Gouverneur, Chef du territoire du Gabon sur le regroupement des fang*, Bouet, 30 mars 1948.

### **III. Ouvrages généraux et méthodologiques**

Aron Raymond, *Paix et guerre entre les Nations*, Paris, 2<sup>ème</sup> édition, Calmann Levy, 1984.

Balandier George, *Sens et puissance*, Paris, PUF, 1971.

Battistella Dario, *Théorie des Relations Internationales*, deuxième édition revue et augmentée, Paris, Presses de Sciences-Po, 2006.

Bayart Jean-François, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2<sup>ème</sup> édition, 2006.

Beitone Alain et als, *Dictionnaire des sciences économiques*, Paris, Armand Colin, 2007.

Bekolo-Ebe Bruno, Touna Mama, Fouda Séraphin Magloire, *Mondialisation, exclusion et développement africain*, Volume 2, Yaoundé, Afrédit, 2006.

Boniface Pascal, *Manuel des Relations Internationales*, Paris, Dunod, 1994.

CIJ, *Résumé des arrêts, avis consultatifs et ordonnances de la Cour internationale de Justice: 1997-2002*, New York, UN Publications, 2006.

Combacau Jean, Serge Sur, *Droit international public*, Montchrestien, Paris, 2006.

Deutsch Karl et al, *Political Community and the North Atlantic Area*, Princeton, Princeton University Press, 1957.

- Durkheim Émile, *Le suicide*, Paris, PUF, 1930.
- Gilpin Robert, *War and Change in World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.
- Haas Ernst, *The Uniting of Europe: Political, Social, and Economic Forces, 1950-1957*, Stanford, Stanford University Press, 2<sup>nd</sup> ed., 1968.
- Herskovits Melvis, *L'Afrique et les Africains : entre hier et demain*, Paris, Payot, 1965.
- Herzlich Claudine, *Réussir sa thèse en Sciences sociales*, Paris, Nathan/VUEF, 2002.
- Hugon Philippe, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, SEDES, 2009.
- Jean Charpentier, *Institutions internationales*, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, Dalloz, 1995.
- Jorri C. Duursma, *Fragmentation and the International Relations of Micro-States: Self-determination and Statehood*, Cambridge Studies in International and Comparative Law, Hardback, October 1996.
- Keohane Robert et Nye Joseph, *Power and Interdependence*, Boston, Little Brown, 1977.
- Kontchou Kuomegni Augustin, *Le système diplomatique africain*, Paris, Pedone, 1977.
- Korinman M., *Quand l'Allemagne pensait le monde, grandeur et décadence d'une géopolitique*, Paris, Fayard, 1990.
- Legros Robert, *La question de la souveraineté. Droit naturel et contrat social*, Paris, Ellipses, 2001.
- Lindberg Leon, and Scheingold Stuart, *Europe's Would-Be Polity: Patterns of Change in the European Community*, Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall, Inc. 1970.

- Lochart Douglas (ed.), *External Linkages and Growth in Small Economies*, Westport, Praeger, 1994
- Mbokolo Elikia, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle. Le continent convoité*, Paris, Montréal, Études vivantes, 1980.
- Montbrial Thierry (De), *L'action et le système du monde*, Paris, PUF, 2002.
- Moran, *Una política Exterior para España*, Barcelona, 1980.
- N'kum A Dumbe III, *Hitler voulait l'Afrique. Le projet du troisième Reich sur le continent africain*, Paris, L'Harmattan, 1980.
- Ngodi Etanislav, *L'Afrique Centrale face à la convoitise des puissances: de la conférence de Berlin à la crise de la région des Grands Lacs*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Nguemegne Jacques Philibert, *Histoire des institutions et des faits sociaux du Cameroun (des origines à nos jours)*, Dschang, Dschang University Press, 1997.
- Nzekoue Jean Marie, *Afrique, faux débats et vrais défis*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Ogunsola Igué John et Kossiwa Zinsou-Klassou, *Frontières, espaces de développement partagé*, Paris, Karthala, 2010.
- ONU, *Yearbook of the United Nations 1979*, Vol 33, New York, 1982.
- Owoundi Fouda, *La convergence en zone franc: analyse et évaluation*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Perrot Sandrine, *Afrique, la globalisation par les Suds*, Paris, Karthala, 2009.
- Pidika Mukawa Didier et Tchouassi Gérard (dir.), *Afrique Centrale: crises économiques et mécanismes de survie*, Dakar, CODESIRA, 2005.
- Pitte Jean Robert (dir), *Atlas de l'Afrique*, Paris, Éditions Jaguar, 2011.

- Pokam Hilaire De Prince, *Institutions et relations internationales, théories et pratiques*, Dschang, Éditions de l'Espoir, 2008.
- Quivy Raymond et Campenhoudt Van Luc., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995.
- R. Olivier & Atmore A., *L'Afrique depuis 1800*, Paris PUF, 1970.
- RDMC, *Projet politique et alternatif pour gouverner le Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Robert Cornevin, *L'Afrique noire de 1919 à nos jours*, Paris, PUF, 1973.
- Rudolf Traub-Merz, Douglas Andrew Yates, *Oil policy in the Gulf of Guinea: security & conflict, economic growth, social development: international conference proceedings*, Friedrich-Ebert-Stiftung, 2004.
- Schelling Thomas, *Stratégie du conflit*, Paris, PUF, 1986.
- Shanda Tonme Jean Claude, *Le crépuscule sombre de la fin d'un siècle tourmenté: 1999-2000*, Paris, L'Harmattan, 2008
- Silvia Delannoy, *Géopolitique des pays émergents*, PUF, 2012.
- Sindjoun Luc (dir.), *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2005.
- Sindjoun Luc, *Les relations internationales africaines: entre États en crise et flux transnationaux*, Dakar, CODESIRA, 2002.
- Sindjoun Luc, *Sociologie des relations internationales africaines*, 2002.
- Smouts Marie-Claude (dir.), *Les nouvelles relations internationales*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998.
- Stoessinger John, *The Might of Nations*, 4<sup>ème</sup> édition, New York, Random House, 1973.

Strange Suzan, *States and Markets. An introduction to international political economy*, Londres, F. Pinter, 2<sup>nd</sup> edition, 1994.

Tallberg Jonas, *Leadership and Negotiation in the European Union*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

Thurow Lester, *La maison Europe*, Paris, Calman Levy, 1992.

Van-Chi Bonnardel, *Grand Atlas du continent africain*, Paris, Ed. Jeune Afrique, 1973.

Waltz Kenneth, *Theory of International Politics. Readings*, MA, Addison-Wesley, 1979.

Wolfers Arnold, *Discord and Collaboration*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1962.

#### **IV. Ouvrages sur l'intégration régionale**

Abwa Daniel et als (dir.), *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique Centrale, Actes du colloque de Yaoundé, 26-28 Avril 2000 T1*, Yaoundé, PUY, 2001.

Abwa Daniel et als (dir.), *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique Centrale, Actes du colloque de Yaoundé, 26-28 Avril 2000 T2*, Yaoundé, PUY, 2001.

Bach Daniel, *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 1998.

Centre d'études et de recherches en géopolitique et prospectives, *L'intégration régionale en Afrique Centrale: une mise en perspective : actes de la table ronde*, Libreville, C.E.R.G.E.P., 1993.

Clifford Bruce Ross-Larson, *Accélérer l'intégration régionale en Afrique: vue d'ensemble*, New York, UN Publications, 2004.

- Commissariat général du plan, *L'intégration régionale: une nouvelle voie pour l'organisation de l'économie mondiale?*, Paris, De Boeck Supérieur, 2000.
- Diangitukwa Fwele, *Géopolitique, intégration régionale et mondialisation: plaidoyer pour la création d'une communauté économique des pays côtiers de l'Afrique Centrale*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Erg Jonny et Herrera Javier, *Échanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne*, Paris, IRD Éditions, 1998.
- Hammouda Hakim Ben, United Nations Economic Commission for Africa, Bureau pour l'Afrique Centrale, *L'intégration régionale en Afrique Centrale: bilan et perspectives*, Paris Karthala, 2003.
- Haudeville Bernard, *Intégration régionale et développement*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- N'Kodia Claude, *L'intégration économique: les enjeux pour l'Afrique Centrale*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Nye Joseph, *Peace in Parts. Integration and Conflict in Regional Organizations*, Boston, Little Brown, 1971.
- Oloa Zambo Anicet, *L'intégration africaine en question*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- Oyaya Jean-Rémy, *Les Obstacles et voies de réalisation de l'intégration économique en Afrique francophone: cas de l'U.D.E.A.C. et de la C.E.A.O.*, 1983.
- Ropivia Marc Louis, *Géopolitique de l'intégration en Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Saurugger Sabine, *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Sciences-po, 2009.

Wallace William, *The Dynamics of European Integration*, Londres, Pinter, 1990.

### **V- Ouvrages spécifiques**

Anonyme, *La Guinée Équatoriale*, Paris, Éditions Jaguar, 2007.

Appiah Anthony et Gates Henry Louis (dir.), « Ndowe », in *Encyclopedia of Africa*, vol. 1, Oxford University Press, 2010.

Awoumou Côme Damien George, *Le couple Cameroun-Gabon au sein de la CEMAC*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Bennafla Karine, *Le commerce frontalier en Afrique Centrale: acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Karthala, 2002.

Birmingham D. et P.M. Martin, *History of Central Africa*, Volume one, New York & Longman Inc., 1983.

Blaise Mark, *Riche, trahi et oublié : reconstitution du complot international contre la Guinée Équatoriale*, Malabo, Éditions PREG, 2011.

Bolekia, Justo, *Aproximación a la historia de Guinea Ecuatorial*, Salamanca, Ed. Amaru, 2003.

Bonelli et Rubio, *Un ano viviendo entre los bubis*, Madrid, Sociedad Geografica nacional, 1934.

Commonwealth Consultative group, *Small States in Global Society*, London, Commonwealth Secretariat, 1966.

Commonwealth Consultative Group, *Vulnerability: Small States in the Global Society*, London, Commonwealth Secretariat, 1985.

Decraene Philippe, *L'Afrique Centrale*, Paris, C.H.E.A.M, 1993.

Denantes Teulade Samuel, *Malabo, Guinée-Équatoriale : le nouvel eldorado pétrolier de l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2009.



- Dikoumé Albert Léonard, *La fiscalité pétrolière des États membres de la CEMAC* : Cameroun, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Eba'a Guy Roger, *Affaire Bakassi. Genèse, évolution et dénouement de l'affaire de la frontière terrestre et maritime Cameroun-Nigeria (1993-2002)*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2008.
- Engonga Baltasar, *Comprendre les réformes institutionnelles de la CEMAC*, Dakar, Claireafrique, 2012.
- Ewangué Jean Lucien, *Enjeux géopolitiques en Afrique Centrale*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Fernández Rafael, *Equatorial Guinea: Materia Reservada*, Madrid, Sedmay, 1976.
- Handel Michael, *Weak States in the International System*, Londres, Frank Cass, 1990.
- Jacint Creus, *Identidad y Conflicto: Aproximación a la Tradición Oral en Guinea Ecuatorial*, Los Libros de la Catarata, Madrid, 1997.
- Klotchkoff Jean Claude, *La Guinée Équatoriale*, Bruxelles, Jaguar, 2009.
- Kobel Armin Éric, *La République de Guinée équatoriale: ses ressources potentielles et virtuelles et les possibilités de son développement*, Neuchâtel, Copy quick, 1976.
- Lestrangé Cédric et al, *Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché, de nouveaux risques, des nouveaux mondes*, Paris, TECHNIP, 2005.
- Liniger-Goumaz Max, *A l'aune de la Guinée équatoriale*, Genève, Éditions du Temps, 2003.
- Liniger-Goumaz Max, *Brève histoire de la Guinée Équatoriale*, Genève, Édition des peuples Noirs, 1986.

- Liniger-Goumaz Max, *Comment on s'empare d'un pays ?*, Genève, Éditions du Temps, 1989.
- Liniger-Goumaz Max, *Connaitre la Guinée Équatoriale*, Genève, Éditions des Peuples Noirs, 1986.
- Liniger-Goumaz Max, *Guinée Équatoriale : 30 ans d'État délinquant nguémiste*, Paris, L'harmattan, 1998.
- Liniger-Goumaz Max, *Guinée Équatoriale: de la dictature des colons à la dictature des colonels*, Genève, Éditions du Temps, 1982.
- Liniger-Goumaz Max, *La Guinée Équatoriale convoitée et opprimée : aide mémoire à une démocrature 1968-2005*, L'Harmattan 2005.
- Liniger-Goumaz Max, *La Guinée Équatoriale : un pays méconnu*, Paris, L'Harmattan, 1979.
- Liniger-Goumaz Max, *ONU et dictatures*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- Mandjouhou Yolla Eustache, *La politique étrangère du Gabon*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Mouelle Kombi II Jean Narcisse, *La Politique étrangère du Cameroun*, 1996.
- Ndam Njoya Adamou, *Le Cameroun dans les relations internationales*, Paris, LGDJ, 1976.
- Ndongo Bidyogo Donato, *Historia y tragedia de Guinea Ecuatorial*, Madrid, Editorial Cambio 16, 1977.
- Ngodi Etanislav, *Pétrole et géopolitique en Afrique Centrale*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Ngouhouo Ibrahim, *Investissements étrangers en zone CEMAC: attractivités et effets*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Obiang Nguéma Mbasogo Teodoro, *Guinea Ecuatorial, un pais joven*, Malabo, Ediciociones Guinea, 1985.

Onana Mfege André-Hubert, *Le Cameroun et ses frontières: une dynamique géopolitique complexe*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Oto James., *Le drame d'un pays : la Guinée équatoriale*, Yaoundé, Clé, 1979

Owona Adalbert, *La naissance du Cameroun, 1884.1914*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Randall Fegley, *Equatorial Guinea: An African Tragedy*, New York, Peter Lang, 1989.

Robinson, E. A. G. (ed), *The Economic Consequences of the Size of Nations*, London, Macmillan, 1960.

Rotshein, *Alliances and Small powers*, New York, Colombia university Press, 1968.

Sundiata Ibrahim, *Equatorial Guinea: Colonialism, State Terror, and the Search for Stability*, San Francisco, Westview Press, 1990.

United Nations, *Small Islands, Big Issues: Critical Issues in Sustainable Development of Small Developing Island*, Helsinki, UNO-World Institute for Development Economics Research, 1995.

Yates, *The Rentier State in Africa: Oil Rent Dependency and Neocolonialism in the Republic of Gabon*, Boston, Africa World Press, 1996.

Zozime Tamekamta Alphonse, *Le Cameroun à l'UDEAC*, Paris, L'Harmattan, 2011.

## **VI- Articles scientifiques**

Alexander Wendt, "Collective Identity Formation and the International State", in *American Political Science Review*, 88, 1994, pp.384.396.

- Alford J., « Security Dilemmas of Small States », *World Today*, 40 (8-9), 1984.
- Ali Zafar and Keiko Kubota, « Regional Integration in Central Africa: *Key Issues Africa Region* », in *Working Paper Series No. 52*, June 2003.
- Allin Dana et Steven Simon, « Comprendre le soutien des États-Unis envers Israël » *Annuaire Français des Relations Internationales (AFRI)*, 2003, volume 4, Bruylant, pp.617-637.
- Armstrong Harvey w. and Read Robert, « The Determinants of Economic Growth in Small States » in *The Round Table* n°368, 2003, pp.99–124.
- Armstrong, H, R.J. de Kervenoael, X. Li and R. Read, A Comparison of the Economic Performance of Different Microstates, and Between Microstates and Larger Countries, *World Development*, 26(4), 1998, pp.639-656.
- Armstrong, Harvey W. and Robert Read, « Trade and Growth in Small States: the Impact of Global Trade Liberalization », in *World Economy*, 1998.
- Atenga Thomas, « Gabon : apprendre à vivre sans pétrole », *Politique africaine*, 2003/4 N° 92, pp. 117-128.
- Avom Désiré, « Intégration régionale dans la CEMAC : des problèmes institutionnels récurrents », *Afrique contemporaine*, n°222 : 2007, 199-221.
- Awoumou Côte Damien Georges, « La Guinée Équatoriale : le nouveau moteur de la dynamique d'intégration régionale au sein de la CEMAC », in *Enjeux. Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique Centrale* n°28, juillet-septembre 2006, pp.14.19.
- Awoumou Côte Damien Georges, « Le couple Cameroun-Gabon : moteur de l'Afrique Centrale ? », in Jean Lucien Ewangué (dir.), *Enjeux géopolitiques en Afrique Centrale*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 55-68.

- Batchom Paul Elvic Jérôme, « La rupture du consensus de Fort-Lamy et le changement du rapport de force dans l'espace CEMAC », in *Revue Études Internationales*, volume XLIII, no 2, juin 2012, pp.147-167.
- Baynham Simon, "Equatorial Guinea: The Terror and the Coup", *World Today*, vol. 36, February 1980, pp.65-71.
- Betz Joachim, "Economic, Technological and Cultural Assets for India's Major Power Aspirations", Paper presented at the GIGA Conference on Regional Powers in Asia, Africa, Latin America, the Near and Middle East, German Institute of Global and Area Studies, Hamburg, December 2006.
- Boussetta Allouche, « La médiation des petits États : rétrospective et perspective », in *Études Internationales*, vol. 25, n° 2, 1994, p. 213-236.
- Briguglio Lino, "Small Island Developing States and Their Economic Vulnerabilities", in *World Development*, 23 (9), 1995, pp.1615-1632.
- Bustch Pasteur, « Fernando Poo et le Cameroun », *Études camerounaises (mars-juin 1954)*, pp.72-74.
- Buzan Barry, "China in International Society : Is 'Peaceful Rise' Possible ?", *Chinese Journal of International Politics*, vol. 3, 2010, pp.5-36.
- Carlsnaes Walter "How Should we Study the Foreign Policies of Small European States?" in *Nacao & Defesa*, N° 118 - 3<sup>a</sup> Série, Outono-Inverno 2007, pp. 7-20.
- Chouala Yves Alexandre, « L'installation des Camerounais au Gabon et en Guinée Équatoriale. Analyse d'une dynamique d'exportation de l'État », in Sindjoun Luc, (dir) *États, réseaux individus dans les relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2005, pp. 93-145.

- Chouala Yves Alexandre, « la crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale : fondements, enjeux et perspectives » in *Polis, Revue Camerounaise de Science Politique*, vol. 12, numéro spécial 2004-2005, pp.155 – 175.
- Church, « Spanish Guinea: 3, the Peoples of Fernando Po », in *West Africa*, 1952, p. 315-316.
- Crespo Prieto, «Ocaso del primitivismo Bubi en el oeste de Fernando Poo», in *Guinea Española*, LXI. Santa Isabel, 1964, n°1582, p. 203-220.
- Decraene Philippe, « Le putsch de Guinée-Équatoriale », *Le Mois en Afrique*, n° 165-166, 1979.
- Djimeli Alexandre, « Visites d’officiels ivoiriens au Cameroun entre 2013 et 2014. Sens et puissance d’un rapprochement conjoncturel en contexte postcolonial », in *mélanges offert au Pr Charles Robert Dimi*, inédit.
- Echegaray Gonzalez, «Un poema épico de los Bujebas », in *Africa*, 163, Madrid, juillet 1955, p. 16-20.
- Elango Lovet, « Commerce et diplomatie sur la côte du Cameroun » in Martin Njeuma (dir.), *Histoire du Cameroun (XIX<sup>e</sup> s-début XX<sup>e</sup> s)*, Paris, L’Harmattan, 1989.
- Ewangue Jean Lucien, « Comment la Guinée Équatoriale défend ses frontières et son pétrole », in Jean Lucien Ewangue (dir.), *Enjeux géopolitique en Afrique Centrale*, Paris L’Harmattan, 2009, pp.196-208.
- Ewangue Jean Lucien, « La Guinée Équatoriale : un nouvel eldorado ? », *Café géopolitique de la FPAE* du 14 février 2006 au Centre culturel Français de Yaoundé.
- Eya Nchama Cruz Melchor, « La décolonisation de la Guinée Équatoriale et le problème des réfugiés », *Genève-Afrique : acta africana*, vol XX, 1982.

- Farrugia Charles, “The Special Working Environment of Senior Administrators in Small States”, *World Development*, **21**(2), 1993, pp.221-226.
- Favennec Jean-Pierre et Copinschi Philippe « Les nouveaux enjeux pétroliers en Afrique », in *Politique Africaine* N°89, 2003, pp. 127-148.
- Flemes and Wojczewski, “Contested Leadership in International Relations: Power Politics in South America, South Asia and Sub-Saharan Africa”, *GIGA Working Papers* n°121, February 2010.
- Florence Bernault, « Dévoreurs de la nation: Les migrations fang Au Gabon », in Catherine Coquery-Vidrovitch et Issiaka Mandé (dir.), *Être étranger et migrant en Afrique au XX e siècle*, Paris, L’Harmattan, 2003, 169 – 187.
- Hall Michael, “Authoritarian Terror and Economic Devastation in Equatorial Guinea: the Dictatorship of Francisco Macías Nguema Biyogo (1968-1979)”, in *International Journal of Arts & Sciences*, 5(6), 2012, pp. 389–395.
- Hassner Pierre, « Intégration et coopération ou inégalité et dépendance ? », *Revue Française de Science Politique*, 6, décembre 1974.
- HCR, « Guinée Équatoriale : la situation des réfugiés et exilés en l’an 2001 », *Writenet paper* n°17/2001, Londres, 2001.
- Hey Jeanne, “Introducing Small States Foreign Policy” in Hey Jeanne (ed.), *Small States in World Politics. Explaining Foreign Policy Behavior*, London, Lynne Rienner Publisher, 2003, pp.1-12.
- Hibou Béatrice, « Les contradictions de l’intégration régionale en zone CEMAC », *Politique Africaine*, n° 54 1994, 66-73.
- Hofmann Stanley, « Obstinate or obsolete? The Fate of the Nation-State and the case of Western Europe », in Stanley Hofmann, *The European Sisyphus. Essay of Europe 1964.1994*, Boulder, Westview, 1995, pp.71-106.

- Hunter Alan, « Soft Power: China on the Global Stage », *Chinese Journal of International Politics*, vol. 2, 2009, 373-398.
- Ikenberry John and Kupchan Charles, “Socialization and Hegemonic Power”, in *International Organization*, 44 (Summer), 1990, pp. 283-315.
- Kaeding Michael et Tolsten Selck, « Mapping out Political Europe: Coalition Patterns in EU Decision-Making », *International Political Science Review*, vol. 26, n° 3, 2005, 271-290.
- Keohane Robert et Nye Joseph (eds.), « Transnational Relations and World Politics », Numéro spécial, *International Organization*, 25 (3), été 1971.
- Keohane Robert O et Hofmann Stanley, « Institutional change in Europe in the 1980s », in Keohane Robert et Hofmann Stanley (eds.), *The New European Community. Decision Making and International Change*, Boulder, Westview, 1991, pp.1-39.
- Koufan Jean, « Les relations entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale de 1960 à 1990 : Vicissitudes et perspectives d’un bon voisinage, *NKA’* (*Revue interdisciplinaire de la FLSH de l’Université de Dschang*), n° 7, 2008, pp. 193-228.
- Koufan Jean, Tchudjing Casimir, « Sur la voie de l’intégration sous-régionale : les facteurs d’adhésion de la Guinée Équatoriale à l’UDEAC », in Abwa Daniel, Essomba Jean Marie, Njeuma Martin, Roncière Charles de la (dir.), *Dynamiques d’intégration régionale en Afrique Centrale*, actes du colloque de Yaoundé, 26-28 Avril 2000 Tl, Yaoundé, PUY, 2001, pp. 215-230.
- Larrea Palacin, « Algunas costumbres y mitos de los Bujebas de nuestra Guinea continental », in *Archivos del Instituto de Estudios Africanos*, 28, Madrid, mars 1954, p. 35-66.



- Louis-Marie Nkoun-Me-Ntseny, « Communautarisme pahouin, néorégionalisme et migrations », in Luc Sindjoun (dir.), *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2005, pp. 209-236.
- Ludevin Michel, « Washington : d'un golfe à l'autre », in *Outre-Terre*, no 11, 2005/2, pp. 75-85.
- Martino Enrique, "Clandestine Recruitment Networks in the Bight of Biafra: Fernando Po's Answer to the Labour Question, 1926–1945", in *IRSH* 57, Special Issue, 2012, pp. 39–72.
- Mazzeo Domenico, « Les Nations Unies et la diplomatie de la décolonisation », *Études Internationales*, vol. 3, n° 3, 1972, p. 330-354.
- Merrit Richard, « Non Contiguity and Political Integration” in Rosenau James, *Linkage Politics*, New York, Collier MacMillan, 1967.
- Minassian Gäïdz, "« *Micro-État* », « *mini-État* » : *essai de classification*", *Annuaire Français des Relations Internationales (AFRI)*, 2007, volume 8, Bruylant, pp. 329-338.
- Moravcsik Andrew, « Negotiating the Single European Act. National Interest and Conventional Statecraft in the European Community », in *International Organization*, 45 (1), Hiver 1991, pp. 19-56.
- Moravcsik Andrew, « Preferences and Power in the European Community. A Liberal Intergovernmentalist Approach », *Journal of Common Market Studies*, 31 (4), December 1993, pp. 473-524.
- Moravcsik Andrew, « Taking preferences seriously », *International Organization*, 51 (4), Autumn 1997, pp. 513-553.
- Mveng Ayi Maurice, « Note sur l'émigration des Camerounais à Fernando Poo entre les deux guerres mondiale », *ABBIA* 23, septembre-décembre 1963.

- Mvomo Ela Wullson, « La Guinée Équatoriale: l'éveil d'un dragon et le nouvel ordre géopolitique en Afrique Centrale », in *Enjeux, Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique Centrale* n°28, juillet-septembre 2006, pp. 7-13.
- Nabers Dirk, "China, Japan and the Quest for Leadership in East Asia", *GIGA Working Papers*, n° N° 67, February 2008.
- Ngodi Etanislav et Owona Nguini Mathias-Éric, « Le pétrole Off-shore comme ressource stratégique en Afrique Centrale : une richesse au cœur des tensions frontalières et des appétits », in Jean Lucien Ewangue, *Enjeux géopolitiques en Afrique Centrale*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 215-224.
- Ngodi Etanislav, « Gestion des ressources pétrolières et développement en Afrique », Communication présentée lors de la 11<sup>ème</sup> Assemblée générale du CODESRIA, Maputo, 2005.
- Nkoa François Colin, « Le leadership économique du Cameroun en zone CEMAC : obstacle ou atout à l'intégration économique ? », *Enjeux : Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique Centrale*. N°22. Janvier-Mars 2005.
- Ntuda Ebode Joseph Vincent, « Cameroun-Centrafricain: agitation passagère ou crise de fond ? », *Enjeux, Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique Centrale* n°7.
- Ntuda Ebode Joseph Vincent, « Géopolitique des régions africaines : quel désir pour l'Afrique médiane latine ? », *Diplomatie Magazine*, n°11.
- Ntuda Ebode Joseph Vincent, « La redistribution de la puissance en Afrique médiane CEMAC : la nouvelle configuration des alliances sous-régionales » in Ewangue Jean Lucien (dir.), *Enjeux géopolitiques en Afrique Centrale*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 45-53.

- Ntuda Ebode Joseph Vincent, « Quel avenir pour la Centrafrique ? », *Diplomatie Magazine*, n°4, juillet août 2003.
- Onomo Abena Sosthène, « Guinée Équatoriale et intégration sous-régionale : le rôle de la France. Quelques points de repères historiques », in Abwa Daniel, Essomba Joseph Marie, Njeuma Martin, Charles de la Roncière (dir.), *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique Centrale, actes du colloque de Yaoundé, 26-28 Avril 2000 Tl*, Yaoundé, PUY, 2001.
- Orvik Nils, "NATO, NAFTA and the Smaller Allies", *Orbi*, n° 12, Spring 1968.
- Owona Joseph, « La Guinée Équatoriale et la démocratisation : l'Astucieux recours à un constitutionalisme rédhibitoire de 1982 » in *Le Mois en Afrique* n°207-208, avril, mai 1983, pp. 52-68.
- Paul Soppo Priso, « Le Cameroun et la Guinée Espagnole face à une nécessaire harmonisation de l'Afrique », *La Presse du Cameroun*, cahier n°8, 19-20 août 1961.
- Pedersen Thomas, "Cooperative Hegemony: Power, Ideas and Institutions in Regional Integration", in *Review of International Studies*, vol. 28, no. 4, 2002, pp. 677-96.
- Pélissier René, « Le mouvement nationaliste en Afrique espagnole », *Le Mois en Afrique*, Juillet 1966.
- Priso Essawe Samuel, « L'intégration économique en Afrique Centrale est-elle otage des querelles de leadership ? », in *Enjeux : Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique Centrale*, n°22, janvier-mars 2005.
- Putnam Robert, « Diplomacy and Domestic Policy. The Logic of Two-level Games » *International organization*, 42, (3), été 1988.
- Risse Thomas, "Let's Argue! Persuasion and Deliberation in International Relations", in *International Organization*, 54 (1), 2000, pp. 1-39.

- Roitman Janet et Rosso Gérard, « Guinée-Équatoriale : être off-shore pour rester national » in *Politique Africaine* n° 21 mars 2001, p. 121-142, Traduit de l'anglais par Béatrice Hibou.
- Ropivia Marc-Louis, « Gabon-Guinée Équatoriale. Les défis d'une gestion concertée des ressources pétrolières Off Shore », in Joseph Vincent Ntuda Ebodé, *La gestion coopérative des ressources transfrontalières en Afrique centrale : quelques leçons pour l'intégration régionale*, Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 2011, pp. 111-119.
- Rouquairol Pierre, « La Guinée-Espagnole à l'aube de son autonomie », *Le Mois en Afrique*, n°247-248, août- septembre 1986.
- Ruggie John G., *Constructing the World Polity: Essays on International Institutionalization*, New York, Routledge, 1998, pp. 118-119.
- Samar Hassan El Bagouri, « Le Pétrole en Guinée Équatoriale: Croissance sans développement », *Rapport Perspectives africaines*, Volume 11, édition 37, 2010, pp. 29-32.
- Sikkink Kathryn et Finnemore Martha, « International Norms Dynamics and Political Change », *International Organization*, vol. 52, n° 4, 1998, 887-917.
- Soppo Priso Paul, « Le Cameroun et la Guinée Équatoriale face à une nécessaire harmonisation de l'Afrique », *Cahiers* n°8.
- Srinivasan, T.N. "The Costs and Benefits of Being A Small, Remote, Island, Landlocked or Mini-state Economy" *World Bank Research Observer*, 1 (2), 1986, pp. 205-218.
- Stephen P. & Cohen, "India's Hard Power. Conventional and Nuclear Build-up", Paper presented at the GIGA Conference on Regional Powers

- in Asia, Africa, Latin America, the Near and Middle East, German Institute of Global and Area Studies, Hamburg, December 2006.
- Strange Susan, “Cave! Hic Dragones: A Critique of Regime Analysis, in Stephen Krasner, (ed.), *International Regimes*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 1983 pp. 337-354.
- Streeten Paul, “The Special Problems of Small Countries”, *World Development*, 21 (2), 1993, pp. 197-202.
- Sun Lee Dong, “*When Are Power Shifts Dangerous? Military Strategy and Preventive War*”, Communication présentée à la rencontre annuelle de l’American Political Science Association, Boston, 2002.
- Sutton Paul, Payne Anthony, “A Lilliput under Threat: the Security Problems of Small Island and Enclave Developing States”, *Political Studies*, n°16, 1993.
- Tchenzette Martial, « État sécuritaire, rente pétrolière et ambitions régionales de la Guinée Équatoriale », *Enjeux, Bulletin d’analyses géopolitiques pour l’Afrique Centrale*, n°28, juillet-septembre 2006, pp. 14.19.
- Tchudjing Casimir et Koufan Jean, « La guerre civile espagnole et ses répercussions sur les relations entre le Cameroun français et la Guinée Espagnole », in *Les cahiers d’histoire et d’archéologie*, n°1, juin 1999-2000, pp. 95-108.
- Tedongmo Nadège Ludvine, « Le conflit de leadership en Afrique centrale », in Norodom Kiari Jean Bedel, *De l’intégration régionale en Afrique centrale (1960-2010). Une analyse de cinquante années de pratique*, Paris, L’Harmattan, 2015, pp. 35-56.

Tonra Ben, « Les petits pays ont aussi une politique étrangère... », in Charillon Frédéric (dir.), *Politique Étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences PO, 2002, pp. 331-359.

Vandenbosh Amry, “The Smaller States in International Politics and Organization”, *The Journal of Politics*, n°26, 1964.

Virgina Fons, « Spirits, Body and Person among Ndowe of Equatorial Guinea, Central Africa », in Josep Martí (ed.), *African Realities: Body, Culture and Social Tensions*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 2014, pp. 191-216.

Wendt Alexander, “On the Via Media. A Response to the Critics”, in *Review of International Studies*, 26 (1), 2000, pp. 165-180.

Yolanda Aixelà, “Of Colonists, Migrants and National Identity. The Historic Difficulties of the Socio-Political Construction of Equatorial Guinea”, in *Nordic Journal of African Studies* 22(1&2), 2013, pp. 49–71.

Young Oran, “Political Leadership and Regime Formation: On the Development of Institutions in International Society”, in *International Organization*, 45 (3), 1991, pp. 281-308

## **VII. Thèses, mémoires et monographies**

### **A. Thèses**

Abanda R., « Deux siècles de présence espagnole en Guinée Équatoriale : 1778-1969 », thèse de doctorat, Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III, VER d'études ibériques, Juin 1983.

Awoumou Côme Damien Georges, « Le couple Cameroun-Gabon et la dynamique d'intégration régionale en Afrique Centrale : enjeux, contraintes et réalités », Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle en Relations Internationales, IRIC, Yaoundé, 2002.

- Belomo Essono Pélégie Chantal, « L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'État au Cameroun », Thèse pour le doctorat en science politique, Institut d'Études Politiques de Bordeaux, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Bordeaux, 2007.
- Chouala Yves Alexandre, « Désordre et ordre dans l'Afrique Centrale actuelle : démocratisation, conflictualisation et transitions géostratégiques régionales », Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en Relations Internationales, IRIC, Yaoundé, 1999.
- Chungong Ayafor, « The Political Dimensions of Regional Economic Integration in Africa: The UDEAC Case », Thèse de Doctorat troisième cycle en Relations internationales, Institut des Relations Internationales du Cameroun, Yaoundé, 1976.
- Koufan Jean, « Le Cameroun et la Guinée Équatoriale entre tumultes et paranoïa : fondements, enjeux et débats sur un destin commun et une difficile coexistence depuis 1916 », Dossier d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Yaoundé 1, août 2010.
- Ngouhouo Ibrahim, « les investissements directs étrangers en Afrique Centrale : attractivité et effets économiques », Thèse de Doctorat de Sciences Économiques, Université du Sud Toulon-Var, mars 2008.
- Nguema Engo Paul, « Une économie régionale transfrontalière : Gabon-Cameroun-Guinée Équatoriale », Thèse de Doctorat de géographie, Université de Bordeaux 3, 1997.
- Nkou Anatole Fabien Marie, « Le Cameroun et ses voisins, un bilan des relations politiques, économiques et culturelles », Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, IRIC, Yaoundé, 1976.

Nsah-Voundy Paul Gerard, « Le petit État dans les relations internationales : la Guinée Équatoriale et ses voisins », Thèse de doctorat troisième cycle, Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), Yaoundé, 1990.

Tonye Alphonse Marie, « Les Commissions mixtes dans la diplomatie camerounaise. Contribution à la connaissance de la diplomatie et de la politique étrangère du Cameroun », Thèse de Doctorat troisième cycle en Relations Internationales, Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), Yaoundé, 1989.

### **B. Mémoires, rapports de stage et monographies**

Abakar Mahamat, « Fluctuations de la production pétrolière et (re) distribution de la puissance en Afrique Centrale (1990-2004) », mémoire de DESS en Relations Internationales, IRIC, Yaoundé, 2004.

Boukoulou Sidonie, « Le conflit frontalier Gabon-Guinée Équatoriale, analyse géopolitique », Rapport de stage diplomatique, IRIC, Yaoundé, 2008.

Ebale Joseph Désiré, « La stratégie d'affirmation de la Guinée Équatoriale : actions d'un leadership dans la sous-région CEMAC », Mémoire de Master en Relations internationales, option Intégration régionale et Management des Institutions Communautaires, IRIC, Université de Yaoundé 2, 2014.

Eneme Obono, « L'entrée de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC, un exemple de coopération Su-Sud », Rapport de Stage diplomatique, Institut des Relations Internationales du Cameroun, Yaoundé, 1986.

Mboule Joo Laurence perpétue, « Les commissions mixtes entre le Cameroun et les pays d'Afrique Centrale depuis les indépendances », mémoire de DEA en histoire, Université de Yaoundé I, 2006.



Mouelle Kombi Narcisse., « les réfugiés au Cameroun », mémoire de maîtrise en droit public, Université de Yaoundé, 1986.

Nguefack Tsafack Charly Delmas, « La Guinée Équatoriale et ses voisins francophones de 1960 à 1983 : des relations conflictuelles à la coopération », Mémoire de Master en Histoire des Relations Internationales, Département d'Histoire, Université de Dschang, Dschang, juin 2011.

Ntsama Isabelle Sidonie, « Le Cameroun et le processus d'intégration en Afrique Centrale (1961-2003) », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, Yaoundé, 2003.

Ombolo Jean pierre, *Les Eton au Cameroun*, Yaoundé, septembre 1978, multigraphié

Onana Samuel Lundi, « La perception des pays de la CEMAC par les journaux camerounais », Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 2004.

Ondo Obiang Sylvestre, « Les différents frontaliers de la Guinée Équatoriale. », rapport de stage diplomatique, Yaoundé, IRIC, 1991.

### **VIII. Discours et conférences de presse**

Ahidjo Ahmadou, *Discours de la séance d'ouverture du Conseil des Chefs d'États de l'UDEAC*, Yaoundé, 18 décembre 1970.

AEUD.INFO, Guinée Équatoriale : « Les Grandes ambitions », l'entretien exclusif d'Obiang Nguéma Mbasogo en ligne sur <http://aeud.fr/Guinee-Equatoriale-Les-Grandes.html>, consulté le 10 septembre 2014.

Biya Paul, discours de clôture du 18<sup>e</sup> sommet de l'UDEAC à Yaoundé en 1982 cité dans *Cameroon Tribune* du 18 décembre 1982.

Obiang Nguéma Mbasogo Teodoro, *Discours du 11<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance*, Malabo, 12 octobre 1979.

### **IX. Rapports et textes officiels des organisations internationales**

Acte Additionnel N°3 CEMAC-CCE portant nomination du vice-Président de la Commission de la CEMAC

BAD, OCDE, PNUD, CEA, *Perspectives économiques en Afrique 2012 : Guinée Équatoriale*, disponible en ligne sur le site [www.africaneconomicoutlook.org](http://www.africaneconomicoutlook.org) consulté le 3 mai 2013.

BAD, OCDE, PNUD, CEA, *Perspectives économiques en Afrique 2013*.

BAD, OCDE, PNUD, CEA, *Perspectives économiques en Afrique 2014 : Guinée Équatoriale*, disponible en ligne sur le site [www.africaneconomicoutlook.org](http://www.africaneconomicoutlook.org) consulté le 10 décembre 2014.

Banque Africaine de Développement et Fonds Africain de Développement, *Afrique Centrale : Document De Stratégie d'Intégration Régionale (DSIR) 2011-2015*, Janvier 2011.

Banque Mondiale, « Project Performance Assessment Report: Equatorial Guinea – Second Petroleum Technical Assistance Project », 1er juillet 2002, Rapport n° 24430, Département de l'Évaluation des Opérations, 2002.

Banque mondiale, « Project Performance Assessment Report: Equatorial Guinea – Second Petroleum Technical Assistance Project », Rapport n° 24430, Département de l'Évaluation des Opérations, 2002.

Bouayad-Agha Hernandez, *Étude des besoins de développement propres aux petits États membres et de la façon dont le système des Nations Unies pour le développement répond à ces besoins*, Genève, 1993.

CEA/BSR-AC, *Les économies de l'Afrique Centrale*, Yaoundé, CEA, 2008.

CEA/BSR-AC, *État d'avancement du processus d'intégration en Afrique Centrale*, prospectus 2009, Yaoundé, Imprimerie Saint-Paul, 2009.

Commission Économique pour L'Afrique/Bureau Sous-Régional Pour L'Afrique Centrale (CEA/BSR-AC), *Prospectus sur l'état de l'intégration en Afrique Centrale*, 2008.

Communiqué final de la 10<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC, Bangui, 16-17 janvier 2010.

Communiqué Final, 11<sup>ème</sup> Sommet ordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC, Brazzaville, 2012.

Nations Unies. Commission économique pour l'Afrique, *État de l'intégration régionale en Afrique II: rationalisation des communautés économiques régionales*, New York, UN Publications, 2006.

ONU, *État de l'intégration régionale en Afrique: vers l'intégration monétaire et financière en Afrique*, New York, United Nations Publications, 2009.

Performance Management Consulting, *Guinée Équatoriale 2020, Agenda pour une diversification des sources de la croissance, Tome I: Diagnostique stratégique*, Rapport final de l'audit Gouvernementale sur l'avenir de la Guinée Équatoriale, 2007.

Performance Management Consulting, *Guinée Équatoriale 2020, Agenda pour une diversification des sources de la croissance, Tome II: Vision 2020 et axes stratégiques*, Rapport final de l'audit Gouvernementale sur l'avenir de la Guinée Équatoriale, 2007.

## **X- Magazines d'informations et journaux**

*AFP Afrique*, 15/08/2000.

*AFP*, 17 février 2004.

*Afrique panorama n°5*, Avril 1998

*Cameroon tribune* numéros des 19 et 20 décembre 1982.

*Cameroon tribune* du 18 décembre 1982

*Cameroon Tribune* du vendredi 9 décembre 1983.

*Cameroon Tribune*, 15 mars 2004.

*Cameroon Tribune*, avril 2004

*Cameroon-Info.Net*, 23 septembre 2004.

*Cameroon-Info.Net*, 8 avril 2004.

*Diario 16*, Madrid, 27 decembre 1976.

*Foreign Affairs* numéro spécial, mai-juin 2011.

*Guinea-Ecuatorial: Revolución Al Día*, n°3, 29 diciembre de 1975

*Guinea-Ecuatorial: Revolución Al Día*, n°10, agosto de 1976.

*Jeune Afrique L'Intelligent* N°2186, 2002.

*Jeune Afrique L'intelligent*, n°2319 du 19 au 25 juin 2005.

*Journal Mutations*, 15 mars 2004.

*La Nouvelle Expression*, 17 mars 2004

*La Nouvelle Expression*, 26 mars 2004.

*La Nouvelle Expression*, N°1239, 2004.

*La presse du Cameroun 19-20 août 1964.*

*La Presse du Cameroun (supplément spécial) 28 juillet 1963.*

*La presse du Cameroun 16-17 Janvier 1962.*

*La Presse du Cameroun 19-20 août 1961.*

*La Presse du Cameroun*, 17 décembre 1963

*La presse du Cameroun*, 22 juillet 1963 (supplément spécial).

*La Presse du Cameroun*, 2.3 novembre 1963.

*La Presse du Cameroun*, 4 septembre 1963.

*La Semaine Camerounaise*, n°162 du 22 octobre 1968.

*La voz del pueblo, organo d'informacion de ANRD (suplément n°2)*

*Le Messenger*, 15 mars 2004.

*Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, « Développement de la présence française », n°2180, Paris, 21 août 1987.

*Mutations*, 06 avril 2004

*Mutations*, 22 mars 2004.

*Mutations*, n° 1111, jeudi, 18 mars 2004.

*Mutations*, N° 467, 2001

*Revolucionaría al Día n°3*, diciembre de 1975

*Verbatin*, 18 mars 2002.

## **XI- Sources électroniques**

« *Guinée Équatoriale, une vision d'avenir* », *Foreign Affairs* numéro spécial Publi-reportage, mai-juin 2011, traduit de l'anglais par *World Profile Group*, disponible en ligne sur <http://www.foreignaffairs.com/about-us/sponsors/equatorial-guinea-the-future-vision>, consulté le 13 janvier 2013.

« Pétrole en Guinée Équatoriale 2003 », *Bulletin du réseau OILWATCH*, Numéro 41, Septembre 2003, En ligne sur : [www.oilwatch.org/doc/paises/guinea\\_ecuatorial/guineaecuatorial2003fra.pdf](http://www.oilwatch.org/doc/paises/guinea_ecuatorial/guineaecuatorial2003fra.pdf), consulté le 15 janvier 2015.

Cantegrit Jean-Pierre, « Guinée Équatoriale : des perspectives encourageantes », dans *La Lettre Diplomatique*, en ligne sur : <http://www.lalettrediplomatique.fr/contribution.php?id=38&idrub=167>, consulté le 18 avril 2014.

[http://mongobeti.arts.uwa.edu.au/issues/pnpa46/pnpa46\\_03.html](http://mongobeti.arts.uwa.edu.au/issues/pnpa46/pnpa46_03.html), consulté le 10 mai 2016

<http://www.guineaecuatorialpress.com/noticia.php?id=134&lang=fr>, consulté le 20 décembre 2015.

<http://www.mays-mouissi.com/2016/02/23/afrique-classements-des-pays-producteurs-de-matieres-premieres/>, consulté le 20 avril 2016

<http://www.ndoweinternationalpress.com/fr/ndowe-africa>, consulté le 25 mars 2014

<http://www.radiookapi.net/actualite/2010/03/24/les-16-pays-africains-producteurs-du-petrole-a-la-conquete-des-industriels-mondiaux>, consulté le 10 janvier 2014

[http://www.statistiques-mondiales.com/guinee\\_equatoriale.htm](http://www.statistiques-mondiales.com/guinee_equatoriale.htm), consulté le 11 décembre 2014.

*La Lettre Diplomatique, La revue des Relations internationales et diplomatiques*, numéro du deuxième trimestre 2009 en ligne sur <http://www.lalettrediplomatique.fr/contribution.php?id=38&idrub=167>

Mbog Pibasso Achille, *La place du Cameroun dans la région CEMAC*, en ligne sur le site Internet [www.investiraucameroun.com](http://www.investiraucameroun.com), consulté le 19 juillet 2008.

Ping Jean « Gabon : historique des pourparlers entre le Gabon et la Guinée Équatoriale sur l'île Mbanié » en ligne sur <http://www.gabonews.ga/actu7.php>, consulté le 13 février 2012.

Rashid Suleiman, “Macías Nguema: Ruthless and bloody dictator”, en ligne sur <http://www.afroarticles.com/article-dashboard/Article/Macías-Nguema-Ruthless-and-bloody-dictator/117291>, consulté le 10 novembre 2014

Sengupta Kim, « les dessous d’un coup d’État raté. Mauvais thriller à Malabo », en ligne sur <http://www.courrierinternational.com/article/2008/05/07/mauvais-thriller-a-malabo>, consulté le 9 février 2013.

Thomas-Werner Isabelle, « Guinée Équatoriale : Un pays en plein essor », dans *La Lettre Diplomatique*, en ligne sur : <http://www.lalettrediplomatique.fr/contribution.php?id=38&idrub=167>, consulté le 18 avril 2014.

[www.politique-africaine.com/numeros/pdf/081121.pdf](http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/081121.pdf), consulté le 20 septembre 2015

## Index

### A

AEF xvi, 13, 14, 16, 77, 100, 101,  
210, 379, 380

Afrique Centrale iv, xi, xii, xiv, xvi,  
xvii, xix, xxi, xxii, 2, 3, 4, 5, 7, 8,  
9, 10, 13, 16, 27, 30, 32, 33, 34,  
36, 37, 38, 39, 43, 44, 45, 47, 49,  
75, 114, 140, 141, 147, 149, 183,  
184, 187, 189, 197, 198, 206, 207,  
208, 210, 211, 213, 214, 215, 217,  
221, 222, 223, 224, 227, 235, 237,  
238, 239, 242, 243, 244, 247, 248,  
250, 253, 257, 259, 261, 282, 294,  
298, 300, 310, 312, 323, 324, 326,  
334, 335, 339, 343, 352, 353, 354,  
356, 358, 363, 365, 369, 371, 372,  
373, 374, 382, 384, 385, 386, 387,  
388, 390, 392, 394, 396, 397, 399,  
400, 401, 402, 403, 404, 405

Ahidjo 77, 79, 81, 108, 113, 114,  
115, 116, 144, 184, 188, 189, 190,  
197, 214, 234, 237, 238, 241, 403

Ambam 80, 82, 92, 110, 113, 133,  
163, 199, 310, 332, 378

Ambassade ii, xiv, 195, 239, 265,  
311, 317, 318

### B

Bakassi xiii, xiv, 300, 304, 305, 306,  
307, 308, 321, 387

Bantu v, 55, 56, 58, 59, 61, 69

BEAC xv, xvi, 4, 5, 233, 243, 244,  
250, 252, 259, 269, 270, 281, 338,  
340, 341, 344, 349, 351, 353, 354,  
357, 358, 360, 362, 366, 367, 368,  
369

Bongo xi, 46, 137, 142, 161, 184,  
191, 192, 227, 231, 232, 233, 234,  
235, 236, 238, 239, 240, 241, 242,  
246, 251, 252, 329, 332, 351

Bubi v, 56, 60, 61, 62, 74, 83, 94, 98,  
159, 392

### C

Cameroun ii, iii, iv, v, vi, vii, viii, ix,  
x, xi, xii, xiii, xiv, xvii, xviii, xix,  
xx, xxi, xxii, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10,  
13, 15, 16, 18, 33, 36, 37, 38, 39,



43, 44, 45, 46, 48, 49, 51, 53, 54,  
55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63,  
64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73,  
74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82,  
83, 84, 85, 87, 88, 91, 97, 99, 103,  
104, 106, 107, 108, 109, 110, 111,  
112, 113, 114, 115, 116, 117, 119,  
125, 127, 128, 129, 130, 131, 132,  
133, 134, 135, 136, 137, 138, 139,  
141, 143, 144, 145, 146, 147, 149,  
155, 160, 163, 182, 184, 185,  
187, 188, 189, 190, 191, 193, 194,  
195, 196, 197, 198, 199, 200, 202,  
203, 204, 205, 206, 207, 208, 209,  
212, 214, 215, 216, 218, 219, 221,  
222, 223, 224, 225, 226, 234, 235,  
236, 237, 238, 239, 240, 241, 242,  
243, 245, 246, 247, 248, 249, 250,  
251, 252, 253, 254, 255, 256, 257,  
259, 264, 267, 292, 300, 301, 302,  
303, 304, 305, 306, 307, 308, 309,  
310, 311, 312, 313, 314, 315, 316,  
317, 318, 319, 320, 322, 323, 325,  
334, 335, 337, 351, 352, 353, 358,  
364, 367, 371, 372, 373, 374, 379,  
382, 383, 386, 387, 388, 389, 390,  
391, 392, 394, 396, 397, 398, 399,

400, 401, 402, 403, 406, 407, 408,  
413

Cameroun-Gaboniv, v, viii, x, xi, xii,  
xxi, xxii, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 33, 36,  
39, 43, 44, 45, 48, 49, 51, 53, 54,  
85, 87, 119, 125, 138, 147, 149,  
185, 187, 188, 219, 221, 235, 236,  
237, 238, 239, 240, 242, 243, 247,  
248, 251, 257, 259, 338, 371, 372,  
374, 386, 390, 400

CEMAC xi, xiii, xiv, xv, xvii, xx,  
xxi, xxii, 2, 3, 4, 6, 7, 11, 16, 23,  
30, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 42, 43,  
45, 46, 49, 54, 141, 144, 149, 190,  
221, 222, 223, 224, 225, 226, 227,  
228, 233, 234, 235, 240, 242, 243,  
244, 245, 246, 247, 248, 249, 250,  
252, 253, 254, 256, 257, 259, 279,  
288, 292, 299, 300, 303, 334, 337,  
338, 339, 340, 341, 342, 343, 344,  
345, 346, 347, 348, 349, 350, 351,  
352, 353, 354, 355, 356, 357, 358,  
360, 361, 362, 363, 364, 365, 366,  
367, 368, 369, 371, 372, 374, 386,  
387, 388, 390, 391, 393, 396, 402,  
403, 404, 405, 408

Commission mixte 193, 194, 197,  
198, 256, 324

Conseil militaire supérieur 169, 172,  
183

Consensus de Fort-Lamy xv, 3, 4, 10,  
259, 337, 338, 351, 352, 353, 354,  
355, 358, 360, 361, 363, 368, 369,  
372

Constitution ix, 82, 96, 97, 98, 174,  
175, 176

Coup d'État ix, x, 37, 123, 147, 151,  
153, 154, 159, 160, 163, 166, 168,  
187, 209, 239

Couple Cameroun-Gabon iv, xxi, 8

Cuba 125, 140, 153

## D

Décolonisation 81, 90, 94

Diplomatique 145, 267, 294, 408,  
409

Droits de l'Homme ix, 152, 157, 171,  
172, 174

## E

Elar Ayong vi, 62, 63, 64, 65, 66, 68

Espagne vi, vii, viii, ix, 44, 51, 72,  
74, 75, 81, 82, 83, 88, 89, 91, 92,  
93, 94, 95, 97, 100, 102, 105, 109,  
110, 111, 113, 114, 116, 117, 119,  
120, 121, 122, 123, 124, 125, 139,  
140, 143, 151, 152, 153, 154, 157,  
170, 179, 181, 185, 188, 191, 205,  
206, 207, 209, 210, 214, 262, 263,  
266, 291, 318, 372

## F

Fang v, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61,  
62, 63, 64, 67, 68, 69, 70, 71, 83,  
94, 107, 164

France vi, x, xvi, xviii, 70, 75, 79,  
103, 139, 140, 141, 191, 205, 206,  
207, 208, 209, 211, 215, 222, 230,  
232, 233, 264, 265, 266, 283, 287,  
291, 338, 349, 350, 363, 368, 372,  
379, 397

Frontière xx, 145

## G

Guinée Équatoriale ii, iv, v, vi, vii,

viii, ix, x, xi, xii, xiii, xiv, xv, xx,  
xxi, xxii, 1, 2, 3, 5, 6, 7, 15, 16,  
18, 23, 25, 27, 30, 32, 33, 34, 35,  
36, 37, 38, 42, 43, 44, 45, 47, 48,  
49, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59,  
60, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 69,  
70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78,  
80, 81, 82, 84, 85, 87, 88, 89, 90,  
91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99,  
100, 103, 104, 105, 106, 108, 109,  
110, 111, 112, 114, 115, 116, 117,  
119, 120, 121, 122, 123, 124, 125,  
126, 127, 128, 129, 130, 131, 132,  
133, 134, 135, 136, 137, 138, 139,  
140, 141, 142, 143, 144, 145, 146,  
147, 149, 151, 152, 153, 154, 155,  
157, 158, 160, 161, 162, 163, 164,  
165, 166, 167, 168, 170, 171, 172,  
174, 176, 177, 178, 179, 180, 181,  
183, 184, 187, 188, 189, 190, 191,  
192, 193, 194, 196, 197, 198, 199,  
200, 201, 202, 203, 204, 205, 206,  
207, 208, 209, 210, 211, 212, 213,  
214, 215, 216, 217, 218, 219, 221,  
222, 223, 224, 225, 226, 227, 233,

234, 252, 253, 254, 255, 256, 257,  
259, 261, 262, 263, 264, 265, 266,  
267, 268, 269, 270, 271, 272, 273,  
274, 275, 276, 277, 278, 279, 280,  
281, 282, 283, 284, 285, 286, 287,  
288, 289, 290, 291, 292, 293, 294,  
295, 296, 297, 298, 300, 301, 302,  
303, 304, 305, 306, 307, 308, 309,  
310, 311, 312, 313, 314, 315, 316,  
317, 318, 319, 320, 322, 323, 325,  
326, 327, 328, 329, 330, 331, 332,  
333, 334, 335, 337, 338, 339, 340,  
341, 342, 343, 344, 349, 350, 351,  
352, 355, 356, 357, 358, 359, 360,  
361, 362, 363, 364, 365, 366, 367,  
368, 369, 371, 372, 374, 379, 386,  
387, 388, 390, 391, 392, 393, 394,  
396, 397, 398, 399, 400, 401, 402,  
403, 404, 405, 407, 408, 409

Guinée Espagnole vi, vii, 43, 51, 69,

70, 71, 72, 73, 74, 76, 78, 79, 81,  
82, 84, 85, 88, 89, 90, 91, 92, 93,  
99, 100, 101, 102, 103, 104, 105,  
107, 108, 109, 110, 112, 113, 115,  
117, 208, 210, 379, 397, 399

## I

IDE xiii, xvii, xx, 288, 290, 291

Intégration régionale iv, xxi, 11, 233,  
349, 356, 369, 385, 390, 402

IPGE xvii, 73, 80, 81, 82, 95, 98,  
103, 106, 110, 111, 112, 116, 138,  
147

IRIC iii, xviii, 8, 18, 42, 46, 142,  
145, 146, 195, 197, 233, 237, 243,  
244, 246, 251, 323, 334, 400, 401,  
402, 403

## L

Leadership 384, 393, 396, 400

Libreville vii, 2, 10, 70, 75, 103, 111,  
113, 114, 116, 131, 158, 161, 191,  
192, 207, 208, 218, 230, 232, 239,  
240, 241, 242, 243, 245, 246, 247,  
250, 252, 256, 263, 326, 329, 330,  
335, 384

## M

Macías Nguéma viii, ix, xx, xxi, 38,  
44, 49, 51, 60, 71, 82, 93, 96, 98,  
100, 111, 117, 119, 120, 122, 123,

125, 128, 130, 132, 136, 138, 139,  
142, 147, 149, 151, 152, 153, 154,  
155, 156, 157, 158, 159, 160, 162,  
163, 164, 165, 166, 167, 168, 170,  
171, 172, 173, 174, 179, 182, 184,  
189, 192, 193, 194, 201, 204, 208,  
214, 217, 261, 263, 288, 309, 332

Madrid vii, 58, 60, 61, 82, 83, 90, 93,  
94, 95, 96, 98, 101, 111, 112, 113,  
144, 157, 178, 181, 182, 188, 191,  
211, 265, 386, 387, 388, 392, 394,  
406

Malabo ix, xiii, xiv, xv, xx, 2, 4, 6,  
33, 36, 72, 112, 120, 122, 125,  
129, 138, 146, 152, 158, 160, 167,  
168, 169, 170, 172, 173, 177, 178,  
180, 181, 183, 184, 188, 190, 191,  
194, 197, 198, 200, 201, 213, 253,  
256, 261, 267, 269, 272, 275, 291,  
292, 293, 294, 295, 296, 297, 301,  
302, 303, 304, 305, 308, 309, 310,  
311, 312, 313, 314, 315, 317, 318,  
319, 320, 322, 324, 326, 330, 332,  
340, 348, 366, 386, 389, 404, 409

Mbanié 141, 142, 143, 200, 254, 325,  
326, 327, 328, 329, 408

Migrations vi, 73

MOLIFUGE xviii, 138, 147

MONALIGE xviii, 80, 82, 84, 91,  
94, 95, 98, 110, 111, 112, 116

MPIGE xviii, 110

MUNGE xviii, 82, 84, 93, 94, 95, 98,  
111, 112

## N

Ndowé v, vi, 56, 57, 58, 59, 60, 62,  
69, 70

## O

Obiang Nguémaix, x, xx, xxi, 1, 2, 4,  
36, 149, 151, 153, 154, 155, 157,  
158, 159, 160, 162, 164, 165, 167,  
169, 171, 172, 173, 177, 178, 179,  
180, 181, 182, 183, 184, 188, 190,  
191, 192, 197, 200, 201, 205, 208,  
209, 210, 211, 212, 213, 216, 217,  
218, 234, 253, 256, 261, 263, 265,  
267, 273, 277, 282, 291, 292, 293,  
294, 295, 301, 303, 304, 305, 307,  
308, 309, 310, 312, 313, 314, 315,  
317, 318, 320, 323, 326, 332, 338,

339, 340, 351, 357, 358, 359, 366,  
389, 403, 404

Ondo Edu 82, 93, 96, 98, 103, 105,  
110, 111, 115, 122, 130

ONU x, xiv, xviii, 17, 21, 37, 81, 89,  
91, 94, 97, 98, 99, 104, 142, 179,  
200, 201, 202, 254, 265, 331, 332,  
333, 382, 388, 405

## P

Paul Biya 217, 234, 238, 239, 240,  
242, 245, 250, 301, 320, 322

Petit État iv, xxi, 16, 23, 94

Pétrole xxi, 227, 228, 233, 262, 264,  
266, 268, 271, 275, 330, 388, 398,  
407

PNDES xiii, xviii, 279, 282, 283,  
284, 285, 287

Pongwé vi, 62, 69, 70

Portugal 74, 113, 207

Presse 73, 77, 78, 79, 81, 83, 84, 89,  
106, 107, 108, 111, 112, 114, 115,  
397, 406, 407

Puissance iv, 23

Pygmées v, 55, 59

## R

Réfugiés xvii, 131, 134, 202

## S

Sécurité 314

## U

UDEAC x, xi, xix, xx, xxi, xxii, 2, 3, 7, 16, 37, 38, 149, 187, 190, 192, 194, 196, 198, 204, 205, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 221, 233, 239, 240, 241, 248, 335, 337, 339, 344, 352, 361, 389, 394, 401, 402, 403

Union Africaine xix, 36, 103, 111, 116, 331, 332

URSS xix, 16, 125, 127, 189

## Y

Yaoundé iii, vii, xi, xiii, xiv, xvi, xix, xx, 2, 4, 8, 18, 37, 38, 42, 46, 57, 63, 64, 65, 77, 78, 79, 81, 82, 83, 84, 109, 112, 113, 114, 126, 127, 133, 134, 135, 140, 141, 144, 146, 160, 166, 180, 184, 187, 188, 189, 191, 194, 195, 197, 198, 205, 207, 212, 214, 215, 216, 217, 218, 224, 233, 237, 239, 240, 241, 243, 249, 250, 251, 253, 272, 301, 302, 303, 305, 306, 307, 309, 311, 313, 318, 320, 322, 323, 330, 333, 334, 335, 356, 357, 378, 379, 380, 384, 387, 389, 392, 394, 397, 398, 400, 401, 402, 403, 404, 405